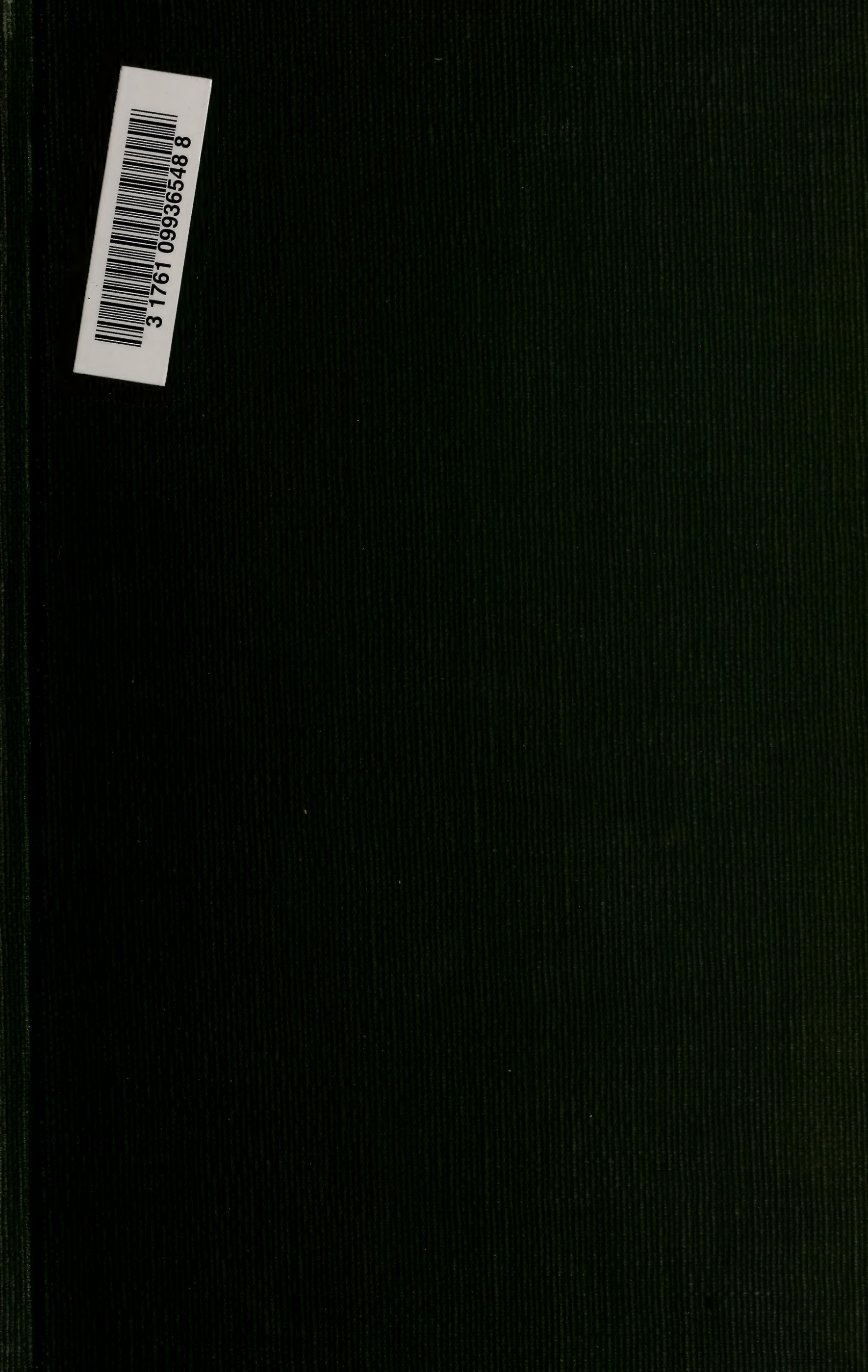

3 1761 09936548 8

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

DU MÊME AUTEUR :

Schopenhauer : Les origines de sa métaphysique, 1 vol. in-8°, Alcan.

Henri Heine et son Temps, 1 vol. in-12, Didot.

D'Alembert : Discours préliminaire de l'Encyclopédie (édition critique à l'usage des étudiants), Delagrave.

Diderot : L'homme et l'écrivain, 1 vol. in-12, Perrin.

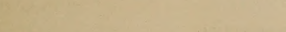
Les Encyclopédistes, 1 vol. in-8°, H. Champion (ouvrage couronné par l'Académie française).

LOUIS DUCROS

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX



Jean-Jacques Rousseau



DE GENÈVE A L'HERMITAGE

(1712-1757)

vol. 1



PARIS

FONTEMOING, ÉDITEUR

4, Rue Le Goff, 4

1908

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

De Genève à l'Hermitage (1712-1757)

AVANT-PROPOS

« J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise ».
(*Les Confessions*).

Au lendemain de la mort de Rousseau, La Harpe écrivait, dans le *Mercure de France*, le 5 octobre 1778 : « Ce serait une chose intéressante de suivre, dans tout le cours de la vie de Rousseau, les rapports de son caractère avec ses ouvrages, d'étudier à la fois l'homme et l'écrivain ». Tel est le but que je me suis proposé dans cette étude, dont je ne me dissimule pas d'ailleurs l'extrême difficulté.

Qu'il soit très difficile de pénétrer Rousseau, c'est ce que savent de reste ceux qui l'ont lu de près et ce qui, je le crains, n'apparaîtra que trop, au cours de ce travail, à ceux qui le connaissent moins. A n'envisager, en effet, que l'homme même, tout est problème pour son biographe : quel fut, au juste, son caractère ? il n'en est pas de plus malaisé à démêler, parce que Rousseau est pétri de contradictions. Tantôt égoïste et cynique, il est tantôt, ou paraît, affectueux et tendre, épris d'héroïsme et de vertu et il semble que c'est pour lui que Pascal ait écrit son mot fameux sur l'homme : c'est un monstre incompréhensible.

Quelle a été sa vie? il n'en est pas, on le sait, de plus singulière, de plus féconde en surprises, en contrastes, en aventures de toutes sortes. A-t-il été réellement fou? et, s'il l'a été, à quelle époque de sa vie, c'est-à-dire, à quel moment de son œuvre, l'est-il devenu?

Or, toutes ces questions ne sont pas seulement intéressantes par elles-mêmes : elles ont encore, et c'est pour cette raison qu'il faut les étudier avec soin, une importance littéraire exceptionnelle, puisque Rousseau s'est à tel point exprimé et confessé lui-même, non seulement dans ses mémoires, mais dans tous ses autres écrits, qu'il n'est pas peut-être d'œuvre plus personnelle que la sienne.

Et cette œuvre est immense : roman, pédagogie, politique, questions de théâtre et questions religieuses, dans tous ces domaines il a dit des choses neuves ou, si l'on veut, paradoxales et qui, en tout cas, provoquent la discussion. J'aurai assigné, je crois, à Rousseau son vrai rang parmi les littérateurs de son époque, si je dis qu'en somme il a été l'esprit le plus *original* (dans tous les sens du mot), l'écrivain le plus éloquent et le seul vrai poète du XVIIIe siècle, avant la Révolution.

Pour ce qui est enfin de son influence sur la postérité, il ne suffirait pas de dire qu'elle a été très grande, car elle a été telle qu'aucun écrivain d'aucun temps ni d'aucun pays n'en a jamais exercé une pareille. En littérature, — et pour ne rappeler que ce que tout le monde sait, — chacun salue en lui le premier maître du Romantisme français ; car, sans lui, les prédécesseurs mêmes de ce Romantisme, un Chateaubriand et une Mme de Staël n'auraient pas été tout ce qu'ils furent. Et, hors de chez nous, on sait ce que lui doivent, sans parler de l'auteur de la *Critique de la Raison pure*, les deux plus grands poètes de l'Allemagne, l'auteur des *Brigands* et l'auteur de *Werther*.

En politique, nul n'ignore ce qu'est devenu le *Contrat Social* dans les mains des théoriciens et des orateurs de la Révolution ; et, en pédagogie, il a eu des disciples, et qui comptent, jusqu'à l'étranger.

Le secret de son action extraordinaire est connu de ses lecteurs ;

à la fois penseur, orateur et poète, Rousseau n'a pas seulemen des idées fécondes ou brillantes ; il a surtout ce qui fait germer et fructifier ces idées dans l'esprit des autres : la chaleur communicative, la flamme du style, les frémissements de l'âme enfin qui seuls peuvent expliquer cette influence vraiment singulière de certains enchanteurs qui traînent comme à leur suite des générations successives de penseurs et d'artistes.

Voilà bien des raisons pour me faire pardonner la longueur de cette étude. Quant à son opportunité, on me permettra de la justifier brièvement par cette seule considération que, si l'on a beaucoup écrit, en France et ailleurs, sur Jean-Jacques Rousseau, on ne l'a pas peut-être étudié assez à fond ni, je le crois du moins, avec l'impartialité nécessaire.

Pour ne parler que des auteurs les plus connus, Saint-Marc-Girardin, dans son ouvrage, d'ailleurs si ingénieux, mais inachevé, a parlé de Rousseau en adversaire politique, puisqu'il déclare lui-même qu'ayant entrepris son cours en Sorbonne au lendemain de 48, « c'était son *Contrat social* qu'il voulait examiner, afin d'attaquer dans son principe la plus funeste erreur de toutes celles qui égaraient en ce moment la société. » — En 1851, Morin, tout au contraire *(Essai sur la vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau,* 1851) ne prend la plume que pour défendre Rousseau contre ses nombreux ennemis et pour se faire, comme il dit, « l'avocat de Rousseau ». — Plus récemment, un auteur catholique, M. Henri Beaudouin, a écrit sur Rousseau deux volumes fort utiles (*La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau,* 1891) que je ne me permettrai pas de juger à cette place : je dirai simplement que sur le même sujet je me propose d'écrire un ouvrage très différent du sien.

En Angleterre, M. John Morley (*Rousseau,* 2 vol. London, 1891) et en Allemagne M. Brockerhoff (*J.-J. Rousseau. Sein Leben und Seine Werke,* Leipzig, 1874, 3 vol.) ont écrit sur Rousseau des ouvrages consciencieux, intéressants même, je parle surtout de celui de M. Morley, mais trop peu documentés et, à ce qu'il me semble du moins, trop dénués d'esprit critique : par exemple, ils ont trop ajouté foi aux récits des *Confessions* ; et d'ailleurs un

écrivain, allemand ou anglais, peut-il apprécier pleinement un écrivain français ? Il y a, il est vrai, un Français, très intelligent et très érudit, le regretté Texte, qui a écrit sur Rousseau une thèse des plus suggestives : *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, 1895. Mais, outre qu'il n'étudie dans Rousseau qu'une question très particulière, j'estime que Texte s'est fortement mépris en voyant dans Rousseau ce qu'il n'a pas été vraiment, et ce qu'a été, à sa place, Mme de Staël, à savoir l'inventeur du cosmopolitisme littéraire, de cet état d'esprit que Mme de Staël précisément a appelé « l'esprit européen ».

Mais si Rousseau n'était pas, comme on l'a prétendu, un cosmopolite, qu'était-il donc ? — Avant tout un Genevois, et il faut, par conséquent, pour essayer de le bien comprendre, se demander tout d'abord ce qu'est Genève et le caractère genevois ; c'est donc par un rapide aperçu sur l'esprit genevois que je commencerai cette étude (1).

Un dernier mot avant d'aborder mon sujet. Les Rousseauistes me reprocheront peut-être de n'avoir pas attendu, pour écrire mon livre, l'achèvement de l'œuvre si vaillamment entreprise par la Société Jean-Jacques Rousseau. Je répondrai que s'il faut, pour parler de Rousseau, attendre qu'une édition critique de ses œuvres ait été publiée, que sa correspondance ait été complétée, attendre enfin tout ce qu'on découvrira d'inédit au cours des âges, personne ne devra avant plusieurs générations rien écrire sur Rousseau. N'est-il pas permis, dès maintenant, après avoir rassemblé les documents mis au jour et consulté les manuscrits connus, en France et surtout en Suisse ; après avoir essayé, ce qui est plus nouveau qu'on ne pense, de lire Rousseau avec des yeux non prévenus, n'est-il pas permis, dis je, de

(1) M. Brédif a fait naguère sur *Le caractère intellectuel et moral de Rousseau* (1906), un livre utile et substantiel, mais dont le plan échappe au lecteur. Et je n'ai pas besoin de rappeler les brillantes causeries de M. Jules Lemaître, sur *Rousseau*, 1907. J'aurai plus loin l'occasion de dire mon sentiment sur l'ouvrage récent de Mme Macdonald : *J.-J. Rousseau, a new criticism*, London, 1906. Enfin, il me suffira sans doute de mentionner ici le très vivant et très impartial petit volume de M. Chuquet sur *Rousseau* dans la collection des *Grands écrivains français*, de Hachette.

hasarder une étude, qu'on s'efforcerait d'écrire aussi exacte et aussi impartiale que possible ? Il m'a semblé qu'une telle étude, au cas où la mienne aurait ces humbles mérites, pourrait être utile pour un temps, et cette utilité toute provisoire suffirait à mon ambition.

CHAPITRE PREMIER

GENÈVE ET L'ESPRIT GENEVOIS

« O lac, sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! charmants paysages où j'ai vu pour la première fois le lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur ; hélas ! je ne vous verrai plus. Ces clochers, qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrents, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me verront plus (1) ».

Ainsi Rousseau, au soir de sa vie, évoquait, du fond de sa rue Plâtrière, le souvenir, à la fois triste et doux, de son ingrate et toujours chère Genève : c'est l'image de cette même Genève que j'aimerais évoquer à mon tour pour préparer le lecteur à mieux comprendre l'originalité du plus illustre de ses enfants ; non que je veuille décrire ce qui fait de Genève une « ville charmante », ainsi l'appelle Claire d'Orbe ; ce n'est pas la Genève pittoresque, avec son lac enchanteur, que je voudrais peindre, et comment l'oserais-je d'ailleurs, après Rousseau ? mais c'est, si je puis dire, la Genève politique et morale, que je voudrais brièvement esquisser, parce que c'est de cette Genève là que Rousseau tient quelques-uns des traits les plus saillants de son caractère et même de son génie.

Pour bien faire connaître Genève, il faudrait pouvoir raconter en détail les émouvantes péripéties de son histoire. Mais, même à ne la considérer que dans son ensemble et, si l'on peut dire,

(1) J.-J. Rousseau : Lettre à M. le prince de Belozelski (27 mai 1773).

dans son sens général et philosophique, l'histoire de Genève va nous montrer ces deux nobles choses : comment une petite cité, entourée de puissants ennemis, réussit, à force de vigilance et de courage, à sauver son indépendance politique; et comment cette même cité, par la profondeur et la ténacité de ses convictions religieuses, est devenue l'indestructible foyer d'une foi nouvelle et le refuge assuré de tous ceux que cette nouvelle foi a fait chasser de leur pays.

Et d'abord, l'histoire politique de Genève est comme une longue veillée d'armes ; cette petite cité a contre elle, tour à tour ou tout à la fois, l'Empereur, l'évêque et le comte de Genevois, et, plus tard, le duc de Savoie, qui concentre dans ses mains les droits de l'évêque et du comte : elle tient tête à tous ses ennemis et, en les opposant habilement l'un à l'autre, elle arrive à les annuler l'un par l'autre ; et, finalement, après avoir échappé à mainte embûche et à des coups de main sans nombre, elle réussit à rester une ville libre, maîtresse absolue de ses destinées. Naguère encore, jalouse à bon droit de son glorieux passé, elle célébrait, à la fois par d'originales études dues à la plume de ses plus savants historiens, et par de brillantes fêtes auxquelles prenait part le peuple tout entier, une des plus grandes dates et des plus populaires de son histoire : c'est le 12 décembre 1602, au milieu de la nuit, que les soldats du duc de Savoie, en train d'*escalader* la ville, furent repoussés et précipités du haut des murs. Genève, en effet, était défendue par des remparts depuis le XVIe siècle : mais, comme dans les cités antiques, les meilleurs remparts, pour elle, avaient été, de tout temps, les poitrines de ses bons citoyens : voilà pour l'histoire politique.

Son histoire religieuse, à partir du XVIe siècle, se résume dans un nom: celui de Calvin. Calvin fut, pour cette Sparte moderne, ce que Lycurgue avait été pour la Sparte antique : plus qu'un législateur, un régénérateur. Confondant, comme Licurgue, la morale et la politique, il fit de la vertu d'alors, c'est-à-dire de la piété, le premier devoir du citoyen ; et, par la rigueur de ses lois, mais surtout par sa volonté de fer, il dompta la turbulente cité, lui

donna, chose étrange ! non seulement une physionomie, mais des mœurs nouvelles et la recréa vraiment à son image. Que tout ne soit pas à louer dans son œuvre, c'est ce que la biographie même de Rousseau nous donnera mainte occasion de constater : mais ici encore, comme pour l'histoire politique, si l'on envisage seulement le but atteint, on ne peut qu'admirer l'énergie de la vieille cité qui, renouvelée et comme grandie par le haut idéal moral que lui avait assigné son impérieux dictateur, se dressa fièrement, en face de la Rome des papes, comme la forteresse inexpugnable du protestantisme.

Or cette ville qui, après avoir si bravement défendu sa liberté politique, assurait maintenant à tous les Réformés d'Europe la liberté religieuse, combien comptait-elle donc d'habitants ? 13.000 à peine.

Il est permis de dire, après cela, que Genève n'est pas seulement la très belle ville aux quais magnifiques qu'admirent seule les étrangers, mais qu'elle est encore une des plus vaillantes et des plus nobles cités dont puisse s'enorgueillir la démocratie moderne ; et l'on comprend alors que, d'être Genevois, cela inspire une très légitime fierté.

Mais la fierté confine à l'orgueil : les fils de Calvin se sont-ils gardés de ce travers ? nous abordons ici la psychologie du caractère genevois. Les luttes journalières où, sans cesse, pour défendre sa liberté, on expose sa vie, trempent le caractère et font le vrai citoyen : mais ce citoyen, elles l'exaltent en même temps et, lui donnant une très haute idée de sa valeur personnelle, elles l'inclinent à l'orgueil. Le Genevois est foncièrement orgueilleux.

Il n'est pas vaniteux : le vaniteux, comme le Français, recherche les honneurs ; il les étale et il s'en vante, comme aussi de ses hautes relations sociales, et il semble avouer, par ses vanteries même, que ces distinctions le rehaussent à ses propres yeux, qu'il s'en trouve honoré ; vous ne croiriez pas peut-être, s'il ne vous le disait, qu'il ait mérité tant d'honneurs et de si illustres amitiés : c'est pourtant vrai, et il fait en sorte que vous en soyez informé : il y a une réelle humilité au

fond de sa vanité. Tout autre est l'orgueilleux : les distinctions et les récompenses honorifiques, il les dédaigne, il n'en a pas besoin, lui, pour oser s'estimer tout son prix ; il ne se vante pas, mais son ton de voix, son attitude, son silence même, son silence surtout en de certaines occasions, vous font savoir de reste qu'il sait tout ce qu'il vaut ; tel est l'orgueilleux et tel est bien un peu le Genevois, s'il est vrai qu'il croie avoir un double motif d'être content de lui : n'est-il pas d'abord « citoyen de Genève » et ces mots-là n'ont-ils pas pour lui un aussi beau son que le titre fameux : *civis romanus sum ?* N'est-il pas ensuite protestant et ne sait-on pas (un proverbe local l'affirme), qu'il faut au moins trois juifs pour faire un protestant de Genève ? Rousseau lui-même aura-t-il de l'orgueil ? il n'en saurait manquer étant, on le verra, de bonne famille genevoise. Seulement la nature l'a de ce côté si copieusement pourvu qu'on pourrait dire qu'il y a autant d'orgueil en lui seul que dans toute la ville de Genève.

Mais voici une autre conséquence de l'intensité de la vie politique : s'il veut être prêt à repousser les attaques subites du duc de Savoie, à éventer les complots de l'évêque et de tous ceux qui en veulent à sa liberté, il faut que le Genevois soit toujours aux aguets et sur le qui-vive ; qu'il ait l'œil, non seulement sur l'ennemi déclaré, mais sur ses complices, il y en a toujours dans la ville ; plus tard, sous la dictature de Calvin, il faut qu'il se surveille lui-même s'il veut échapper à la redoutable censure de MM. les Pasteurs : tout cela fait qu'on se replie en soi et qu'on s'observe pour donner moins de prise au soupçon ; l'on se méfie alors et l'on devient soupçonneux soi-même et susceptible à l'excès. On ne s'apprête pas seulement à repousser l'offense, mais à la prévenir et, dès lors, là où elle est, on la croit plus grave, et, là où elle n'est pas, on la suppose et on n'en souffre pas moins : ce sera exactement le cas de Rousseau.

On sait qu'il se brouillera successivement avec tous ses amis, et sans doute il serait ridicule d'avancer que ses compatriotes sont d'ordinaire ombrageux comme lui ; de même que son orgueil est unique, sa susceptibilité maladive n'est aussi qu'à lui seul ; pourtant à l'origine de celle-ci il y a bien eu, je crois,

quelque chose qu'on pourrait, sans trop d'impertinence, appeler la susceptibilité genevoise.

Dans toute ville libre, comme Genève, il y a au moins deux partis, les riches et les pauvres, et ces deux partis se disputent sans cesse : ainsi le veut la liberté ; un parti qui se déclarerait satisfait serait un parti qui abdique. Il en résulte qu'un bon citoyen n'a pas le droit de penser que tout va bien dans la république ; or jamais les citoyens de Genève n'ont manqué, si l'on peut ainsi parler, au devoir républicain de trouver à redire à ce qui est et de fronder les institutions ou les gens en place ; et c'est pourquoi Genève avait mérité, dès le XVIe siècle, qu'on l'appelât « la cité des mécontents ». Evidemment, dans une pareille ville, il y a tel quartier où le mécontentement sera particulièrement vif, où l'on sera révolté et même, si le naturel n'est pas excellent, envieux de naissance et c'est le quartier pauvre ; il s'appelle à Genève le quartier Saint-Gervais ; c'est là que se recrute le parti des mécontents par excellence, de ceux que, dans la langue du pays, on appelle les *avenaires.*

Or Rousseau enfant habitera assez longtemps ce quartier et plus tard il s'y fera des amis et l'on peut dire, je crois, que l'avenaire de Saint-Gervais ne sera pas étranger, par exemple, aux violentes invectives du *Discours sur l'inégalité* contre les puissants et les riches. Précisément on verra plus loin l'écho que trouveront dans le quartier Saint-Gervais les déclamations et les colères de ce discours.

Un trait encore pour achever le portrait : descendant des Allobroges, le Genevois n'est pas exempt d'une certaine rudesse ; dans la conversation il s'applique moins à être aimable qu'à avoir raison et il a raison un peu durement ; il sait fort bien être ironique, mais son ironie n'est point légère ; il n'a pas assez fréquenté jadis à Ferney où il eût appris à glisser sans appuyer ; il ne se contente pas, étant très avisé, de frapper juste, il frappe un peu fort : Rousseau, lui, frappera de façon à assommer ses adversaires ; il aura l'ironie accablante et on aura beau s'appeler l'archevêque de Paris ou le roi de Pologne, aucun titre, pas même le titre de femme — et il montrera bien par là qu'il n'est

pas né en France — ne préservera ses ennemis, ou ceux qu'il considère et traite comme tels, de ses formidables coups de boutoir. Il n'est pas un de ses amis, pas une de ses bienfaitrices, qui ne se soit aperçu à ses dépens qu'il y avait en lui, derrière le Parisien qui savait être très aimable, un Allobrogé qu'on ne soupçonnait pas, et qui brusquement vous insultait.

Voilà ce que j'appellerai, avec ce qu'il y a ajouté de personnel, *le caractère genevois* de Rousseau. Essayons de préciser maintenant en quoi *son esprit* est — ou n'est pas — de Genève.

Ecoutez parler ce citoyen, justement fier du rôle qu'il joue dans la république, où il est « membre du Souverain » : il dit très librement ce qu'il pense, même si ce qu'il pense n'est pas l'opinion commune, même s'il est seul de son avis ; en un mot, ce que Voltaire et les encyclopédistes reprocheront si amèrement à Jean-Jacques, le Genevois le fait couramment : il fait « bande à part » — et même assez volontiers, s'il est vrai qu'il ne manque pas de goût pour le paradoxe : Rousseau, lui, en aura la passion. Mais, beaucoup moins téméraire que Rousseau, le Genevois ne pousse pas ses paradoxes très loin et ne les prend pas sans doute très au sérieux ; car, il faut se hâter de le dire : l'esprit du Genevois est, avant tout, essentiellement pratique. Il a le sens des affaires, il sait comment il faut s'y prendre pour gagner de l'argent, ses riches banquiers l'ont montré de reste et un vieux proverbe nous assure que, si on voit un Genevois se jeter par la fenêtre, on ne risque rien de s'y jeter après lui, parce qu'il y a sûrement quelque chose à gagner.

Rousseau reprochait à ses compatriotes, par la bouche de Claire d'Orbe, de « trop aimer l'argent », et ce n'est certes pas un reproche qu'il méritera lui-même. Remarquons pourtant que, s'il n'est pas intéressé, il n'est pas non plus prodigue : c'est qu'à Genève, si les patriciens savent s'enrichir, les bourgeois, et les Rousseau sont de la bourgeoisie, aiment avoir un ménage bien tenu où recettes et dépenses s'équilibrent. Jean-Jacques de même aura toujours de l'ordre dans son petit ménage : il tiendra un compte exact de ses menues dépenses et paiera très strictement ses petites dettes ; il aura un métier, parce qu'un bon bourgeois

doit songer au lendemain ; et ces habitudes d'ordre et d'économie, il ne s'en départira jamais dans sa vie aventureuse et dans ses courses à travers l'Europe : il sera un nomade et un vagabond ; il ne sera pas, du moins dès qu'il pourra gouverner sa vie, ce qu'on n'est jamais à Genève : un bohème.

Cet esprit pratique et ce sens des réalités, le Genevois les a appliqués de tous temps aux sciences naturelles qu'ont cultivées avec tant d'éclat les Bonnet, les de Saussure, les Candolle et tant d'autres. Quand Rousseau touchera à la botanique, ce sera plutôt en amateur, en « herboriste » suivant son mot, qu'en savant ; ses lettres sur la botanique, il ne les écrira que très longtemps après ses grandes œuvres et, quelle que soit la valeur de ses herbiers, on ne s'inquiéterait pas de noter par exemple qu'il savait distinguer le *gentiana campestris* du *gentiana filiformis*, s'il n'avait pas écrit les phrases que l'on sait par cœur sur « l'or des genêts et la pourpre des bruyères ». Tandis que le Genevois, épris de réalités, étudie volontiers la nature en naturaliste, Rousseau se plaît à y promener ses rêveries poétiques. Et de même que le Genevois aime assez, on l'a vu, le commerce de l'argent, où il est un très prudent spéculateur, Rousseau ne se plaît que dans les théories où il est le plus téméraire des spéculatifs.

A l'inverse donc de ses compatriotes qui, en sciences comme en affaires, sont très réalistes, il est, lui, le plus idéaliste des hommes. Tout à l'heure nous constations que né, pour ainsi dire, mécontent et frondeur, en cela il était bien de son quartier; maintenant nous voilà amenés à dire au contraire que, théoricien et rêveur, c'est-à-dire, épris d'irréel, il n'est plus même de son pays, du pays où les banques prospèrent et où les spéculations, nullement chimériques, se traduisent en sonnantes réalités.

Je n'ai pas l'impertinence de prétendre qu'à Genève on ne s'intéresse qu'aux réalités de la vie et aux sciences de la nature ; des œuvres littéraires dans tous les genres me donneraient de trop éloquents démentis ; mais voyons donc de quelles qualités a fait surtout preuve l'esprit genevois dans ces sciences morales

précisément qui sont le domaine où s'est exercé le génie de Rousseau. Pour ce qui est de la morale proprement dite, il suffit de noter en passant, tant elle saute aux yeux, la parfaite conformité entre la tendance de Rousseau à moraliser et le plaisir qu'y semblent prendre ses compatriotes : Rousseau prêchera son siècle, comme les Calvinistes de Genève se prêchent les uns les autres, et il y aura dans le Genevois Rousseau un prédicant intarissable : voir tous ses sermons, c'est-à-dire toutes ses œuvres.

Tout prêcheur prend aisément le ton dogmatique : Rousseau trouvait les Genevois de son temps « un peu pédants » et les Genevoises « un peu précieuses ». Deux jolies ouvrières échangent devant leur boutique des propos enjoués ; supposez-les françaises, vous devinez ce qui peut les faire rire ; mais nous sommes à Genève : « Ecrivons notre journal, dit l'une ; c'est cela, répond l'autre ; le journal le matin et tous les soirs le commentaire » (*Nouvelle Héloïse*, VI, 5). Rousseau se moque d'elles : mais lui-même, que fera-t-il donc toute sa vie, sinon écrire le journal de ses impressions et de ses rêves ? et quant au commentaire du journal, pour mieux s'en acquitter, il se dédoublera et c'est ainsi que nous aurons Rousseau commentateur, ou, comme il s'appelle, « juge de Jean-Jacques. »

Pourtant, il semblera aussi sortir de lui-même et nul, dans son siècle, ne traitera avec plus d'ampleur les questions morales et politiques. Tandis que ses compatriotes, en touchant à ces questions, semblent redouter les conséquences extrêmes, — ils auraient trop de peine à les mettre d'accord avec la réalité, qui leur est chère avant tout, — il ira, lui, avec une intrépidité que rien n'arrête, jusqu'au bout de tous ses raisonnements ; et tout de même que les Genevois ne sont point très curieux de remonter aux causes premières et aux origines, — les causes secondes sont plus sûres et très suffisantes à des naturalistes ; et quant à ce qui est de l'origine des choses, n'a-t-on pas, sur ce point, la Bible et Calvin pour édifier les esprits sages ? — Rousseau, au contraire, remettra tout en question, les principes de l'éducation, comme les fondements des religions et des sociétés : un pur Genevois n'aurait certainement pas écrit l'*Émile* ni le *Contrat Social*. On

peut donc avancer, je crois, que Rousseau a plus d'audace et de profondeur d'esprit, qu'il est vraiment plus philosophe qu'aucun de ses compatriotes : c'est le seul grand penseur qu'ait eu Genève.

Et enfin, dernière et suprême différence : si la nature n'a refusé aux Genevois ni les facultés artistiques, ni certaines qualités littéraires, telles que la solidité, l'ingéniosité ou l'humour, je ne crois pas cependant qu'elle les ait doués de la grande imagination qui fait les poètes. Or, que Rousseau soit un grand imaginatif, qu'il soit même le seul vrai peintre et le seul vrai poète du XVIII[e] siècle, c'est ce que nul ne conteste. Et précisément, ce lac de Genève, il est le premier qui se soit avisé de le trouver, ou, ce qui revient au même, de nous le faire trouver beau : mais lui-même, pour le voir tel, il a dû s'en éloigner, changer d'horizon, se dépayser enfin ; son génie a fait de même : il a eu Genève pour patrie, et on l'oublie trop en France ; mais peut-être aussi qu'on s'en souvient trop à Genève ; car ce génie ne s'est pleinement épanoui qu'en s'expatriant, disons le mot : qu'en se francisant d'une certaine manière et dans de certaines limites. En quelle mesure sa vie à Paris et aussi ses longs séjours en Savoie, mais, par dessus tout, son étude des auteurs français ont modifié le Genevois qu'il était de naissance, c'est ce qui apparaîtra à mesure que nous avancerons dans cette étude, de même que peu à peu chacune de ses œuvres nous révèlera ce qu'il ne doit ni à Paris, ni à Genève, mais à lui seul, ce qui le distingue aussi bien de tous les Suisses que de tous les Français de son temps et ce qui fait en définitive qu'il est bien vraiment, comme il s'en vante sans cesse, un être unique, et ajoutons : extrêmement compliqué. On sait que, par les bizarreries de son caractère, il déconcerta ses amis, comme par l'étrangeté de son génie il étonna ses contemporains ; ce caractère et ce génie, même aujourd'hui, après tant d'études dont ils ont été l'objet, ont gardé pour nous je ne sais quoi d'énigmatique.

Il m'a paru que le meilleur moyen de pénétrer, s'il est possible, cet homme singulier, qui prétendait « n'être fait comme aucun des hommes qui existent », c'était de dégager tout d'abord ce qu'il dut à son pays même, c'est-à-dire précisément ce qui

était fait pour le rendre, en partie du moins, inintelligible à nos Français du XVIIIe siècle. Quand on parlait de lui dans les cercles littéraires ou dans les journaux du temps, on l'appelait couramment « le citoyen de Genève » ; mais que signifiait cette appellation et que pouvait bien être au juste un citoyen de Genève, c'est une question qu'on ne se posait point : c'est à cette question, vraiment primordiale pour qui veut connaître à fond Rousseau, que j'ai essayé de répondre dans le présent chapitre, avec une témérité, et aussi une liberté de propos dont je devrais peut-être m'excuser auprès des compatriotes de Rousseau : mais je m'assure qu'ils ont assez d'esprit pour me prouver que je me suis trompé quand j'ai parlé de la susceptibilité genevoise.

CHAPITRE II

LA FAMILLE DE ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau naquit à Genève, le 28 juin 1712, d'Isaac Rousseau et de Suzanne Bernard. La famille Rousseau nous est suffisamment connue : c'était une famille de réfugiés français, dont le représentant le plus ancien qu'aient pu atteindre les généalogistes, Didier Rousseau, était venu se fixer à Genève au XVIe siècle. Reçu « habitant » (1) dès 1549, il avait d'abord été « vendeur de vin » à l'enseigne de la Main, puis libraire. La taxe qu'il dut payer pour obtenir le droit de bourgeoisie, et qui était proportionnelle aux moyens d'existence du postulant, prouve que Didier était très à son aise. Il se maria deux fois et n'eut d'enfants que de sa seconde femme, Mie Miège, fille d'un paysan Savoyard. Ainsi, aussi haut que nous puissions remonter dans la série des ascendants de Rousseau, nous trouvons un

Bibliographie : Confessions, livre I. *Nouv. Héloïse*, VII, 5. — Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*. Paris 182, t. II, p. 258. — Steinlein : *Revue Suisse*, 1852,3. — Heyer : *Une inscription relative à Rousseau* (Mém. de la Société d'histoire de Genève, t. IX). — Dufour-Vernes : *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté*. Genève, 1878. — Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, Hachette, 1896. — Je me suis servi de l'édition de Musset-Pathay (1826) en 25 volumes. D'ailleurs j'indique toujours l'œuvre et le chapitre de l'œuvre de Rousseau que je cite.

(1) Quiconque, nous dit M. Th. Dufour, venait s'établir à Genève, devait en demander la permission au Conseil; il prêtait serment aux lois de la cité et était reçu *habitant*, titre qui lui restait toute sa vie, s'il ne cherchait pas à devenir bourgeois ; ses enfants, nés à Genève, étaient appelés *natifs* et ainsi de leurs descendants jusqu'à ce qu'ils fussent admis à la bourgeoisie. Le nouveau *bourgeois* conservait cette dénomination et ses enfants, nés après sa réception à la bourgeoisie, prenaient le titre de *citoyens* ainsi que leurs descendants. Cette hiérarchie dura jusqu'en 1792.

2

Français presque un Parisien (Didier était de Montlhéry) et une Savoyarde, c'est-à-dire, d'un côté, le sang vif et l'esprit délié : Didier montra bien vite à Genève, par sa facilité à changer de métiers et à y réussir, qu'il n'avait pas, quoique huguenot persécuté, laissé son entrain et sa vivacité française à la frontière ; et nous voyons, d'autre part, par cette fille de la Savoie qui est de cinq générations en arrière, la plus ancienne aïeule, à nous connue, de Jean-Jacques, comme un premier et fugitif rayon de cet esprit savoyard qui est plus délicat et moins tendu que l'esprit genevois : Rousseau en subira plus tard et plus directement la douce influence dans ses flâneries et rêveries à Annecy et aux Charmettes.

Un Parisien uni à une Savoyarde, cela pouvait faire un ménage très gai ; mais les deux époux, huguenots tous deux, avaient planté leur tente dans la cité de Calvin : c'était s'engager, en dépit de leurs origines et qui sait ? de leur tempérament, à vivre saintement dans la crainte du Seigneur et du Consistoire. Or cette lutte, peut-être inconsciente, entre leurs instincts premiers et l'austère discipline calviniste, lutte qu'il n'est pas téméraire de supposer chez ces deux étrangers, transplantés à Genève, je la retrouve, et cette fois manifeste, c'est-à-dire attestée par les registres consistoriaux, chez la plupart des descendants de Didier Rousseau.

Déjà même ne voyons-nous pas la femme de Didier admonestée par le Consistoire pour avoir flâné dans la rue à l'heure du catéchisme, et elle s'excuse en disant qu'il fallait « abreuver ses bêtes » ; peccadille, à coup sûr, même pour ce temps et dans cette ville ; mais tout de même, si on la rattache aux remontrances adressées, ici au grand-père de Jean-Jacques pour ses petites soirées dansantes, là à son père même pour diverses fredaines et écarts de conduite plus graves, ne semble-t-il pas que tous ces traits sont comme autant de petites révoltes de l'instinct national et, si l'on n'envisage que les ascendants mâles, comme autant de protestations de cet esprit primitif et gaulois, qui, devenu « réformé », c'est-à-dire déjà assez austère, a quelque peine à se faire genevois par-dessus le marché ?

Cette difficulté, que semblent avoir eue certains descendant de Didier Rousseau, sinon à se faire leur place au soleil à Genève, du moins à s'identifier complètement au caractère et aux mœurs genevoises, ne nous fait-elle pas déjà pressentir et n'explique-t-elle pas par avance ce bizarre antagonisme entre les deux nationalités de Jean-Jacques ? Il sera trop français pour les pasteurs suisses de son temps, comme il avait été trop « citoyen de Genève » pour ses amis de Paris.

Sans nous arrêter, plus qu'il ne convient, à cette préformation lointaine, et forcément conjecturale, d'un génie si contradictoire, descendons, pour arriver jusqu'à lui, et tout en continuant de l'expliquer et, pour ainsi dire, de le deviner par eux, la suite ininterrompue de ses ancêtres à partir de Didier, le chef genevois de la famille Rousseau.

Jean Rousseau, le second fils de Didier, eut dix-neuf enfants, dont le septième, David, fut le grand-père de Jean-Jacques. David eut quatorze enfants, dont beaucoup moururent en bas âge ; il lui resta six enfants, dont trois fils, qui furent horlogers, comme l'avaient été leur père et leur grand'père : l'un d'eux, Isaac, fut le père de Jean-Jacques ; l'autre, David, nous est à peu près inconnu ; le troisième alla vivre en Hollande ; les trois autres enfants de David, trois filles, qui furent les tantes de Rousseau, se nommaient : Théodora, Clermonde et Suzanne ; celle-ci, la tante Suzon, devait remplacer au foyer la mère de Rousseau.

Le père et la mère de Rousseau nous sont beaucoup plus connus que ses ancêtres : voyons cependant ce que nous apprennent, ou ce que peuvent nous suggérer sur ces derniers, les archives et registres du temps. Les Rousseau sont horlogers de père en fils : or à Genève, au XVIIe et au XVIIIe siècle, un horloger est tout autre chose qu'un vulgaire artisan (1). D'abord il peut arriver à une très belle aisance ; par exemple, Jean Rousseau,

(1) Coxe, qui visita la Suisse en 1774, écrit ce qui suit sur la ville de Genève : « Les gens même de la dernière classe sont très *instruits* et il n'est aucune ville en Europe où les connaissances soient aussi généralement répandues. J'ai eu beaucoup de plaisir à m'entretenir de *littérature* et de politique avec plusieurs marchands. » *Essai sur l'état présent de la Suisse*, trad. en français par Ramond, 1781, p. 340.

l'arrière grand-père de Jean-Jacques, avait laissé en mourant 30.000 florins, ce qui est une fortune au XVIIe siècle. Que cet héritage ait dû être partagé entre de nombreux enfants, que même tel ancêtre de Rousseau, Didier, par exemple, le fondateur genevois de la famille, ait laissé des affaires quelque peu embrouillées, il n'en est pas moins vrai qu'il avait acheté — son titre de bourgeois l'obligeait à être propriétaire à Genève, — trois maisons et un champ, ce qui constituait alors une très honnête aisance et ce qui suppose qu'il était parti de France avec l'escarcelle bien garnie. Ainsi nous avons affaire à une famille de bonne et solide bourgeoisie : Rousseau s'en souviendra, même dans ses plus mauvais jours. Fils et petit-fils de bons bourgeois, il n'était pas né pour être laquais. Il recherchera, on sait avec quelle éloquente amertune, les causes de l'inégalité parmi les hommes ; mais si je recherche à mon tour les causes mêmes de cette amertume, je ne crois pas me tromper en affirmant que l'une d'elles, tout au moins, était le mécontentement du bourgeois déchu et aussi la sourde colère d'un homme que, dans bien des situations de sa vie, ses ancêtres eussent désavoué et qui pourtant, par l'âme et le génie, se sentait supérieur à eux, comme à tous les bourgeois cossus de Genève et d'ailleurs. Qu'il se l'avoue ou non, ses invectives contre la société seront d'abord la revanche du pauvre contre la mauvaise fortune qui l'a déclassé ; et elles seront en outre un moyen pour lui de donner habilement le change, non seulement à sa rancune, mais aussi à l'amer souvenir des fautes et des bassesses qui l'auront pour un temps abaissé et avili.

Mais établissons de plus près la situation exacte de sa famille au sein de cette société bourgeoise de Genève dont elle fait partie : cette situation même va nous suggérer par avance une première explication des ardentes révoltes de Jean-Jacques, non plus contre la société en général, mais contre cette aristocratie genevoise à laquelle il donnera un si furieux assaut dans ses *Lettres de la montagne*. Les Rousseau étaient de la bourgeoisie (1) : ils

(1) Brunetière a eu tort d'écrire : « Non seulement par leur situation de fortune, mais par leur éducation, par leurs goûts, par toutes leurs habi-

n'étaient pas de la haute bourgeoisie genevoise. Un citoyen, dans une petite république comme Genève, ressemble si fort à un autre citoyen, qu'il faut de toute nécessité, si l'on veut se distinguer de la foule et avoir un rang, hiérarchiser soigneusement la république et tenir la main à ce que tous les degrés de cette frêle hiérarchie ne soient franchis qu'à de certaines conditions, lesquelles ne seront pas faciles à remplir. Or, quelqu'aisés et même quelqu'intelligents que paraissent avoir été les Rousseau, aucun d'eux ne fut des Deux-Cents ; nous aurons à expliquer plus tard ce qu'était ce conseil : il suffit de savoir ici que qui y était élu entrait par là même dans la haute bourgeoisie. Celle-ci en outre, comme pour mieux marquer, en la figurant aux yeux, son élévation, trônait dans la *ville haute,* laissant aux simples bourgeois et au menu peuple les rues *basses* de la cité ; et naturellement on était dans ces rues plus frondeur et plus égalitaire que dans les rues hautes ; et d'avoir passé une partie au moins de son enfance dans ces quartiers populaires, où chacun avait la tête très près du bonnet, cela n'était pas un très mauvais apprentissage pour qui devait écrire contre les patriciens de Genève les *Lettres de la montagne* et contre tous les privilégiés de l'univers le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social.*

A vrai dire, par sa mère, Suzanne Bernard, Jean-Jacques toucha un instant à l'aristocratie ; mais son cousin Bernard qui avait été son compagnon d'études et qu'il avait aimé comme un frère chez le pasteur Lambercier, s'empressa de le tenir à dis-

tudes, père et mère, oncles et tantes, les parents de Jean-Jacques étaient peuple, au sens le plus fâcheux du mot et lui-même devait mettre une vanité singulière à le rappeler toute sa vie. La vulgarité de son origine et, de là, celle de ses goûts, c'est le premier trait du caractère de Rousseau, celui qui le distingue de tous les écrivains de son temps, tous bourgeois ou presque tous, quelques-uns même de l'ancienne marque et dont le premier soin, quand ils ne le sont pas, est de se vêtir, de se conduire, surtout de parler et d'écrire comme s'ils l'étaient. » Laissons « les autres écrivains de son temps » qui ne sont pas en cause ici : mais pour ce qui est de Rousseau et de la famille de Rousseau, l'erreur de M. Brunetière est manifeste : les Rousseau étaient des bourgeois et Jean-Jacques, on le verra, resta bourgeois par certains côtés de son caractère et jusque dans certains détails de sa vie. (Voir Brunetière : *Études critiques*, 3me série, p. 259).

tance dès qu'il eut pris son essor : « il était un garçon du *haut ;* moi, chétif apprenti, je n'étais plus qu'un enfant de Saint-Gervais. Il n'y avait plus entre nous d'égalité malgré la naissance ; c'était déroger que de me fréquenter. » On sent, rien qu'à ces mots écrits si longtemps plus tard, combien dut être vive cette première blessure, faite à l'amour-propre de l'impressionnable Jean-Jacques, par la main d'un ami et d'un très proche parent. En vérité, si l'on rassemble tous ces menus faits, et en se gardant du reste d'en exagérer l'importance, n'apparaissent-ils pas comme autant de signes avant-coureurs, et ne nous préparent-ils pas à voir surgir un jour le tribun fougueux que les orages de la vie devaient peu à peu surexciter, puis soudainement déchaîner sur le monde ? Quand éclata la fureur de ses premières déclamations, ce fut, on le sait, une stupeur générale. D'où nous vient celui-ci? s'écriait Voltaire, qui ne devait jamais réussir à le comprendre ; il venait d'un quartier très lointain, dont les manières et surtout les passions politiques étaient aussi étrangères que possible aux gens du monde et aux gens de lettres de Paris : il venait du très démocratique et très turbulent quartier de Saint-Gervais (1).

On sait que le Rhône coupe la ville de Genève en deux parties inégales, dont l'une, la plus considérable, située sur la rive gauche, comprend les rues « hautes » et les rues « basses » ; et l'autre, sur la rive droite, forme le quartier Saint-Gervais. Jean-Jacques, qui était né dans la Grand'Rue (rive gauche), sur l'emplacement de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 40, passa et repassa le Rhône, habitant, chez son père, tantôt dans la Grand'Rue depuis sa naissance (1712), jusqu'en 1719 ou 1720, puis, à cette dernière date, très probablement à Saint-Gervais, où son père avait passé les premiers temps de son mariage et où il paraît s'être établi après avoir vendu sa maison de la

(1) Un ami d'Isaac Rousseau, Marcel de Mézières, écrira à Jean-Jacques : « Votre livre sur l'*Inégalité des conditions*, dédié à nous tous, grands et petits, n'a pas eu le bonheur de plaire aux premiers. En effet, est-il naturel de supposer quelque égalité entre des individus, dont les uns comptent deux ou trois générations de syndics dans leurs familles et les autres, cinq ou six d'horlogers et autres artisans honnêtes ? » (E. Ritter : *La famille et la jeunesse de Rousseau*, 163).

Grand'Rue ; et enfin, quand il est mis chez Ducommun, dans la rue des Étuves, encore dans le quartier Saint-Gervais. C'est à ce quartier qu'il fait allusion, quand il parle de sa rupture avec son cousin Bernard, lequel, remonté, après leurs années d'études communes, dans son quartier aristocratique, demeurait trop haut désormais pour reconnaître un apprenti graveur « du bas ».

Venons maintenant au père et à la mère de Rousseau : son père était vraiment un drôle de corps ; enthousiaste et versatile, non seulement il changeait sans cesse de domicile, mais tantôt il s'engouait d'un nouveau métier et l'horloger se faisait, pour un temps, maître de danse ; tantôt il s'éprenait d'un lointain pays et, laissant là son violon comme il avait fait de ses outils, laissant tout, même sa femme, qui était charmante et qu'il aimait, il allait, de son pied léger, au bout de l'Europe, régler sa montre et celle des autres sur l'horloge de Constantinople.

Les motifs de cette dernière fugue nous échappent : difficultés d'argent ou, peut-être, comme on l'a supposé, querelles intestines, non avec sa femme, mais avec la mère de sa femme qui faisait ménage avec eux ? C'était fuir bien loin sa belle-mère. Peut-être, puisque les deux époux « s'aimaient d'amour tendre », l'explication de ce brusque départ est-elle uniquement dans le désir de voir et l'humeur inquiète, laquelle déjà, avant ce lointain voyage, avait inspiré à Isaac cette singulière clause d'un contrat qu'il avait passé avec deux de ses camarades pour donner en commun des leçons de danse : « Il sera permis au sieur Isaac Rousseau de faire un voyage lorsque bon lui semblera ».

Si nous en croyons les *Confessions,* Isaac Rousseau, ne pouvant obtenir la main de Suzanne Bernard, avait déjà, sur le conseil de celle-ci, fait un voyage pour essayer de l'oublier. Tout le monde voyageait, du reste, dans cette famille : Isaac avait un oncle à Londres et un autre à Hambourg ; son frère était établi à Amsterdam et son beau-frère mourut en Amérique ; son cousin germain s'était fixé en Perse et son fils aîné, François, partit pour l'Allemagne et il ne fut plus question de lui. A

Genève, cette rue des nations, tant d'étrangers vous entretiennent de leur pays qu'on est tenté d'y aller voir et le Genevois court le monde. Au XVIIIe siècle, la moitié de Genève avait émigré, si l'on en croit la *Lettre sur les spectacles* et Rousseau n'exagérait guère. Le territoire était très petit et les réfugiés affluaient sans cesse : on allait chercher fortune ailleurs.

On a vu que les Rousseau ne craignaient pas de se mettre en route; mais ce qu'il faut noter ici, c'est cet instinct migrateur qui poussait le très instable Isaac à promener ses pénates à travers la ville, ou même hors ville (il ira se fixer à Nyon) et, sans aucune raison sérieuse, semble-t-il, lui faisait déserter le foyer conjugal. « Tu es Genevois, disait-il à son fils Jean-Jacques, tu verras un jour d'autres peuples, mais quand tu devrais voyager aussi loin que ton père... » et la suite. Jean-Jacques ne devait pas aller aussi loin, mais il devait voyager presque toute sa vie ; et sans doute ce ne fut pas sa faute s'il ne prolongea pas son séjour dans certains pays; pourtant nous le verrons se déplaire en des endroits où il ne fait que d'arriver et en quitter d'autres où il aurait certainement pu vivre tranquille : et, quand on cherche la raison de ces départs subits, on ne la trouve pas; c'est qu'il n'y en a pas d'autre que ce besoin de mouvement qu'il avait hérité de son père : comme lui et dès les premières étapes de sa jeunesse aventureuse jusqu'à ce qu'il finisse, après tant de courses folles à travers l'Europe, par se fixer enfin et se terrer dans sa rue Plâtrière, il ne sait pas trouver son assiette. On se contente alors de dire qu'il quitte certains lieux parce qu'il s'y croit persécuté ; mais, on le verra, cela n'explique pas toutes ses fuites. Qu'il eût vraiment la manie de la persécution, c'est ce que nous aurons à rechercher : il avait, en tous cas, et nous savons de qui il la tenait, la manie du déplacement, qu'il a appelée lui-même, dans les *Confessions*, « sa manie ambulante ». Il semble que, expiant la hardiesse de ses ancêtres, qui s'étaient expatriés, il se sentait lui-même, partout où il séjournait, un peu étranger et dépaysé. Le foyer domestique avait été d'abord transplanté et puis Isaac en avait été assez mauvais gardien et peu à peu, on va le voir, par son humeur volage, il le laissa à peu près s'étein-

dre : ce n'est pas le vagabond Jean-Jacques qui songera à le rallumer.

Sa mère, Suzanne Bernard, appartenait à une famille qui était, nous disent les historiens genevois qui s'y connaissent, plus haut placée que la famille Rousseau sur l'échelle sociale aux multiples degrés de ce temps-là : un Samuel Bernard, jeune paysan d'un village au pied du Salève, avait épousé la fille de son patron, un très riche négociant et, par là, il était entré, nous dit-on, dans « la plus haute bourgeoisie, opulente et lettrée ». Son fils, Jacques Bernard, grand-père maternel de Rousseau, courut le guilledou, et mourut jeune, ayant vécu trop vite. Il s'était marié avec une demoiselle Machard, fille d'un homme de loi, et avait eu quatre enfants, dont la fille aînée, Suzanne, fut la mère de Jean-Jacques. La fortune personnelle de celle-ci s'élevait à 15.000 florins; « ma mère était riche », dit Rousseau; presque riche, dirons-nous, et, en tous cas, plus que son mari, Isaac, lequel dut faire un stage avant d'obtenir sa main.

Rousseau ne connut pas sa mère : elle mourut une semaine environ après lui avoir donné le jour et nous-mêmes, malgré les commérages et espionnages dont elle fut l'objet et qui sont religieusement consignés dans les régistres du Consistoire, nous la connaissons trop peu pour savoir en quoi son fils pouvait lui ressembler. Car qu'elle ait été vue au Molard , déguisée en paysanne, pour assister à des farces de bateleur et, pour ce, vertement tancée par la vénérable compagnie des pasteurs, — ou encore qu'elle ait été remarquée par le résident de France, qui parla d'elle à Jean-Jacques, ou même visitée trop fréquemment aux yeux de MM. les Pasteurs, par un certain M. Sarrazin, cela prouve qu'elle devait être agréable à voir et qu'elle aimait les visites et même la comédie, et encore que MM. les Pasteurs avaient de bons espions; mais cela ne prouve rien pour les qualités de cœur ou d'esprit qu'elle pouvait avoir et transmettre à son fils (1).

(1) Disons pourtant que, d'après un passage des *Confessions* « elle dessinait, chantait, s'accompagnait du théorbe ; elle avait de la lecture et faisait des vers. » C'est aux leçons de son oncle, le pasteur Bernard, que Suzanne Bernard devait tout cela.

L'influence du père, que nous connaissons mieux, est plus certaine et nous la retrouverons dans la première enfance de Rousseau.

En résumé, des bourgeois français et huguenots, alliés à des femmes de Genève et des environs, assez aisés malgré quelques revers de fortune, intelligents, actifs et instruits, comme l'étaient généralement les réfugiés, tels furent les ancêtres de Jean-Jacques. Au point de vue physique, aucune tare dans cette famille ; ils paraissent tous s'être très bien portés et c'est ce que nous ne devrons pas oublier quand nous rechercherons si Jean-Jacques fut réellement fou. Au point de vue moral, le milieu aurait pu être excellent pour l'éducation d'un enfant, si Isaac eût été, ce que paraissent avoir été les Rousseau jusqu'à lui, un vrai chef de famille. Son incroyable légèreté ne compromit pas seulement la fortune, mais encore l'héritage moral qu'il tenait des aïeux et ne sut pas transmettre à son fils. Si Jean-Jacques commença par être un polisson, c'est en grande partie à son père qu'il en fut redevable.

CHAPITRE III

L'ENFANCE DE ROUSSEAU

Dans une rue montante et assez sombre, la Grand'Rue, qui, d'une part, descend vers le Rhône et, de l'autre, mène à l'Hôtel de Ville et à la cathédrale de Saint-Pierre, est une boutique d'horloger ; sur l'établi et parmi les outils, des livres qu'on ne s'attend guère à trouver en pareil lieu : un Tacite, un Plutarque, et aussi des romans laissés par la mère de Jean-Jacques ; sans doute, l'Amadis de Gaule et l'Astrée, que contenait la bibliothèque de son grand oncle (et non de son grand père, comme il le dit à tort) le pasteur Samuel Bernard. Après souper, le fils, un enfant précoce aux cheveux noirs, aux yeux de feu, écoute avidement les beaux mots et les grandes actions des héros grecs et romains, ou les galantes aventures d'Amadis et de Céladon ; il en rêve la nuit, il en parle à table « les yeux étincelants, la voix forte » ; un jour même, il étend la main sur un réchaud allumé pour imiter le courage de Scévola.

C'est dans ces livres qu'il apprend à lire et se fait sa première idée du monde : il la gardera toute sa vie. Quand il fréquentera ses semblables, il les trouvera si différents de ce qu'il les avait imaginés, qu'il se demandera presque sincèrement ce qu'aurait pensé d'eux « la grande âme de Fabricius » ; et quand il se retirera dans la solitude, il la peuplera d'êtres charmants et de cœurs tendres, plus ardents, il est vrai, mais tout aussi angéliques que ces belles amantes qui, tout enfant, l'entraînaient sur les bords fleuris du Lignon, loin de sa Grand'Rue et de la petite

Bibliographie : *Confessions*. I. Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. R.*

boutique d'horloger, loin du monde réel, en un mot, qu'il ne verra jamais exactement tel qu'il est.

Parfois, quand le père et l'enfant sont fatigués de lire, et ils lisent jusqu'à la pointe du jour, jusqu'au moment où les hirondelles viennent les rappeler, si poétiquement encore, à la réalité, ils s'interrompent pour parler de la mère disparue et, après avoir rêvé ensemble, ils mêlent leurs souvenirs ou leurs regrets, c'est-à-dire qu'après s'être échauffé l'imagination, ils se surexcitent les nerfs au milieu des embrassements et des larmes. Après une telle éducation, on comprend tout le sens qu'il faut prêter à ces simples mots de Jean-Jacques : « Je sentis avant de penser. » On connaît le passage des *Confessions :* Mon père « croyait la revoir en moi (ma mère), sans pouvoir oublier que je la lui avais ôtée ; jamais il ne m'embrassa que je ne sentisse à ses soupirs, à ses convulsives étreintes, qu'un regret amer se mêlait à ses caresses ; elles n'en étaient que plus tendres. Quand il me disait : « Jean-Jacques, parlons de ta mère » ; je lui disais : « Eh bien ! mon père, nous allons donc pleurer » ; et ce mot seul lui tirait déjà des larmes. « Ah ! disait-il en gémissant, rends-la moi, console moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme. T'aimerais-je ainsi, si tu n'étais que mon fils ? ».

Pour compléter ce tableau d'intérieur, il faut voir la sœur cadette d'Isaac, Suzanne Rousseau, « la tante Suzon », en train de broder ou de chanter, et Jean-Jacques, comme il s'est dépeint lui-même, assis à ses côtés, prenant plaisir à contempler son « agréable figure » et à écouter ses « propos caressants » ; et enfin, attachée à la maison et y étant un peu familière, sans doute, comme dans tout ménage bourgeois, une jeune domestique, « ma mie Jacqueline », qui avait « un si bon cœur et un caractère si gai », au dire de quelqu'un qui la connut plus tard ; c'est Jacqueline qui, lorsque le petit Jean-Jacques était enfermé dans un galetas pour avoir déchiré ses livres de classe, allait le consoler et le gâter. Tout cela formait un intérieur assez confortable et très doux et le vivant souvenir que paraît en avoir gardé Rousseau a dû lui mettre au cœur le souci qu'il aura ,à travers toutes ses pérégrinations et toutes ses aventures, de s'installer à

sa guise, c'est-à-dire, avec une simplicité bourgeoise et dans une maison où il se sente bien chez lui.

Isaac Rousseau, qui n'était pas commode à vivre, — l'ombrageux Jean-Jacques avait donc de qui tenir, — s'était signalé par plusieurs querelles et batteries qui l'avaient fait citer devant le Consistoire et réprimander : ses deux premières affaires, des bagatelles, n'eurent pas de conséquences graves ; une troisième fut plus sérieuse : il s'était emporté contre un propriétaire qui l'empêchait de chasser sur ses prés ; il l'avait couché en joue et, un autre jour, il avait dégaîné et l'avait blessé au visage. Il fut condamné à trois mois de prison ; mais, au lieu d'attendre le jugement, il avait mis la frontière entre ses juges et lui et il s'était fixé définitivement à Nyon, sur les bords du lac, à trois lieues de Genève. Puis, se souvenant qu'il avait laissé ses deux fils au logis, il plaça l'aîné, François, dont je n'ai pas parlé, parce que nous ne savons presque rien de lui, chez un maître horloger pour y achever son apprentissage; quant à Jean-Jacques, il l'envoya à Bossey, petit village aux environs de Genève, chez le pasteur Lambercier. La vie de famille cessa dès ce moment pour Jean-Jacques : ainsi il n'avait pas connu sa mère et, dès l'âge de 10 ans, il n'avait plus de foyer : ces deux malheurs, qui pèseront sur toute sa vie, peuvent servir, je crois, à expliquer certains travers de son caractère et même certaines lacunes de son génie. Par exemple, aurait-il été si gêné et, pour dissimuler sa gêne, si bourru, en présence des grandes dames qu'il fréquentera plus tard, si la tendresse d'une mère ou, à son défaut, les caresses des deux femmes qui la remplaçaient au foyer, avaient encouragé, pour ainsi dire, l'excessive sensibilité de cet enfant à s'épanouir et à se manifester librement sous l'œil indulgent des siens ? et n'est-ce pas parce que ces premiers encouragements et ces libres confidences des années enfantines lui auront manqué, que sa sensibilité se surveillera et, par bravade, se hérissera dans les salons parisiens, devant toutes ces femmes du monde dont certainement le cœur de sa mère lui eût par avance appris le secret ? Sans doute il rencontrera sur sa route Mme de Warens : mais ce n'est pas tout à fait de la façon que je voulais dire que

cette singulière « maman » fera l'éducation de sa sensibilité. Et serait-il téméraire d'attribuer aussi en partie à cette privation dès la dixième année, de toute intimité féminine, cette âpreté d'accent et cette intransigeance logique qui marqueront ses premières œuvres ?

Suivons le maintenant à Bossey, dans ce presbytère, dont il nous a fait une si jolie peinture. Avec cet art, que personne n'a possédé comme lui, de donner la couleur et la vie aux plus insignifiants détails, il nous promène à travers la maison et le jardin du pasteur Lambercier, nous fait assister à ses jeux d'enfant, nous dépeint, et ils nous deviennent tout de suite familiers, tous les hôtes de la maison : c'est d'abord la terrasse à gauche en entrant, sur laquelle on allait s'asseoir l'après-midi et qui fut le théâtre de la tragique aventure du noyer ; à l'intérieur, la chambre de travail de Jean-Jacques ; le cabinet de M. Lambercier à main droite avec « une estampe représentant tous les papes, un baromètre, un grand calendrier, des framboisiers qui venaient ombrager la fenêtre et passaient jusqu'en dedans ». Tous ces détails paraissent vrais : pendant qu'il écrivait *ses Confessions*, Jean-Jacques, qui avait tant de peine à se rappeler certains événements plus importants de sa jeunesse, n'avait aucun effort à faire pour revoir en imagination, et avec le charme qui s'attache aux souvenirs de la première enfance, les menus faits de son séjour à Bossey ; on reconnaît là cette régression mystérieuse de la mémoire qui, à mesure que nous vieillissons, fait de plus en plus retomber dans l'ombre les choses d'hier pour éclairer d'un jour tout nouveau les choses du passé, surtout de notre plus lointain passé.

Je crois, par contre, qu'il se trompe, ou, qu'en tous cas, il exagère un peu, quand il fait dater de Bossey son amour de la campagne ; c'est qu'il revoit Bossey avec l'imagination de l'homme fait qui a écrit la *Nouvelle Héloïse*. Il n'avait que douze ans quand il quitta Bossey ; or, la campagne, à cet âge, c'est surtout le plaisir de s'ébattre en plein air ou, comme il le raconte lui-même, de « cultiver des petits jardins, de gratter la terre », voire même de creuser des « aqueducs ». Et comme, d'ailleurs, il

ne resta que deux ans à Bossey (et de Genève même, de «la Treille» toute voisine de sa maison, il avait pu contempler la campagne à loisir), je doute fort qu'il y prît déjà « ce goût si vif qui ne devait jamais s'éteindre ». Il s'y retrempa surtout et fortifia ses nerfs, par trop surexcités par les lectures nocturnes et les scènes d'attendrissement que l'on sait dans la maison paternelle.

Le profit intellectuel de ces deux années d'études fut sans doute assez mince : si M. Lambercier réussit à lui apprendre un peu de latin, il l'eut bien vite oublié chez Ducommun et sur les grandes routes ; le profit moral fut, je crois, plus sérieux et, malgré les défaillances qui suivirent, plus durable. Je ne veux pas parler des sermons de M. Lambercier, qu'il était tenu d'entendre régulièrement tous les dimanches et qu'il écoutait sans doute d'une oreille distraite ; un sermon est bien long pour un esprit si jeune et si impétueux ; mais il y avait le catéchisme et ici il fallait répondre en plein temple et sous les yeux inquiets de Mlle Lambercier qu'on aimait, nous dit-on « comme une mère et peut-être plus » — on parle ainsi quand on n'a pas connu la sienne — et qu'on avait tant peur « de chagriner ». Et il y avait, plus encore que les leçons de morale, la morale en action, je veux dire : la façon dont on envisageait, dans ce milieu, et dont on punissait certaines fautes de conduite. On connait la dramatique histoire de ce peigne de Mlle Lambercier qu'on accusait Jean-Jacques (à tort, je veux bien l'en croire), d'avoir ébréché. Il niait d'avoir touché le peigne et, malgré les exhortations et les menaces, alors que tout l'accusait, semblait-il, il nia avec opiniâtreté. Évidemment, pour M. Lambercier l'enfant mentait : la chose parut très grave ; on fit venir son oncle et on lui infligea, dit-il, « un châtiment effroyable ». La seule chose qu'il y ait à retenir de cette anecdote (car je ne recherche en tout ceci que ce qui a pu former, même de loin, le caractère de Rousseau), c'est l'horreur qu'on avait, dans ce milieu, et qu'il put y puiser lui-même, pour le mensonge, le vice, en effet, le plus antipathique à un protestant. Qu'il soit devenu tout de même capable de mentir plus tard, c'est ce que je chercherai à élucider et il n'en sera alors que plus coupable ; mais ce qu'il ne fera jamais, c'est,

comme Voltaire, de désavouer effrontément ses livres, ou, comme Diderot, dans l'*Encyclopédie*, d'écrire une chose pour suggérer le contraire au lecteur. Si Rousseau ment, il se croira obligé de cacher ou de pallier un mensonge dont il aura honte, et toujours il vantera sa franchise, sachant très bien que le premier devoir d'un honnête homme, c'est d'être vrai. Cette différence d'attitude entre Rousseau et les Encyclopédistes (ceux-ci avaient toute une théorie sur le mensonge utile) (1), et qui est à l'honneur de Rousseau, je crois qu'il en faut chercher la principale cause dans leur éducation première : Voltaire et les Encyclopédistes étaient les élèves des jésuites ; Jean-Jacques avait grandi à Genève et à Bossey dans des familles de huguenots.

Jusqu'au moment où il quitta Bossey, Rousseau ne vécut en somme qu'avec d'honnêtes gens, lesquels étaient, par dessus le marché, des esprits cultivés : les conversations et les exemples de personnes qui lui tenaient de si près, et qu'il aimait avec toute la fougue de son âme passionnée, déposèrent certainement en lui des semences de moralité que les orages de sa jeunesse empêcheront sans doute de porter beaucoup de fruits, mais qu'ils n'étoufferont jamais complètement ; c'est en grande partie le souvenir, persistant malgré ses fautes, de ce qu'il a vu et de ce qu'il a été lui-même dans sa première enfance, qui l'empêchera de se fixer pour toujours dans le mal et de rester toute sa vie ce qu'il va, hélas ! devenir si vite, et l'on verra pourquoi, après Bossey, un vulgaire polisson (2).

Après quelques mois, et non pas, comme il le croit, deux ou trois ans, passés chez son oncle et tuteur, Gabriel Bernard, Rousseau fut mis en apprentissage, d'abord chez le greffier Masseron, où il ne séjourna guère, ayant été trouvé « inepte » et traité « d'âne » par son maître, puis chez le graveur Abel Ducommun, lequel s'engagea, par contrat signé le 20 avril 1725

(1) Voir, sur ce point, mes *Encyclopédistes*, p. 201.

(2) « Né dans une famille où régnaient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes... qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné » (*Rêveries* : 3me Promenade).

et moyennant 300 livres et 2 louis d'or d'épingles, « à nourrir et coucher pendant cinq ans le dit apprenti, à lui apprendre sa profession de graveur, à l'élever et instruire dans la crainte de Dieu, comme il est convenable à un père de famille ». Le dit père de famille avait 20 ans, et, du reste, était un butor qui entretint son apprenti beaucoup moins dans la crainte de Dieu que dans la crainte des coups, dont il était fort prodigue.

Nous ne connaissons, il est vrai, le maître graveur que par l'affreux portrait que nous en a fait son apprenti et ce qu'en dit ce dernier me paraît être doublement sujet à caution ; il a pu d'abord le croire sincèrement plus méchant qu'il n'était en réalité en le comparant forcément avec les gens qu'il venait de quitter; en effet, des mains quasi paternelles de ce bon M. Lambercier qui avait eu, à mes yeux, le mérite d'être réprimandé par ses graves confrères pour son humeur trop enjouée (on l'entendait rire de loin, nous dit Jean-Jacques), tomber sous la férule d'un Ducommun, la chute était rude et l'impartialité difficile envers le nouveau maître dans lequel on ne trouva qu'un « tyran ». Mais qui ne voit, d'autre part, que plus ce tyran nous paraîtra injuste et brutal, et plus nous donnerons raison à Jean-Jacques, qui le rend responsable de sa démoralisation si rapide : toutes les fautes qu'il a commises alors, il les avoue et, comme pour mieux s'en punir, il nous les raconte par le menu ; il le dit sans marchander : il devint fainéant et voleur, mais quoi ! son maître l'avait littéralement « abruti ». Ce n'est pas, au moins, qu'il volât de l'argent, cela il ne l'a jamais fait, il tient si peu à l'argent ! — il ne volait que des pommes à son maître, ou des asperges à Mme Verrat ; mais son maître ne l'avait-il pas lui-même rendu friand, lui si sobre de nature, en le renvoyant de table au moment où l'on y servait les meilleurs plats ? et quant à Mme Verrat, c'était son fils qui le poussait à voler pour son compte : un « apprenti » peut-il refuser quelque chose à un « compagnon ? » il volait donc des asperges dans leur primeur, les vendait, avec quelle honte, grands dieux ! et donnait, sans en soustraire un liard, tout l'argent au fils Verrat, qui s'offrait, à lui et à un autre camarade, un bon déjeuner. Quant à lui,

Jean-Jacques, « très content de quelques bribes, il ne touchait pas même à leur vin ». Remarquez enfin que si un jour il s'est permis d'entrer par effraction dans le cabinet de M. Ducommun, il n'en a profité que pour manier ses bons outils, « vol bien innocent, puisqu'il n'était fait que pour être employé à son service ». Or il y avait, dans ce cabinet, des recoupes d'or et des bijoux précieux : il n'a pas même jeté sur ces objets un regard de convoitise et pourtant il n'avait jamais plus de quatre ou cinq sous dans sa poche ; mais voler des bijoux ou de la monnaie, cela était lié chez lui à des idées de prison et de potence qu'il fait même naître, tant il en parle avec effroi, dans l'esprit du lecteur : comparés à de tels brigandages, ses petits vols à lui heureusement ne sont, et le lecteur en convient sans peine, que des « espiègleries ». Et tout ce qu'il raconte peut être vrai, mais ce qui l'est plus sûrement encore, c'est son adresse à battre sa coulpe sur les épaules de son maître : que Ducommun ait maltraité Jean-Jacques, c'est fort possible, mais Jean-Jacques (qu'on relise les *Confessions*) le lui a joliment rendu ; et si j'ai insisté un peu longuement sur ce premier récit de Rousseau (auquel je n'ai fait qu'ajouter ce que le texte *est chargé de nous suggérer*), c'est pour nous mettre en garde dès les premiers pas contre certains pièges des *Confessions* : une des habiletés les plus singulières, et l'on pourrait dire, tant il y réussit merveilleusement, une des prouesses les plus familières à Jean-Jacques, est de se frapper la poitrine tout en montant au Capitole : nul n'a excellé, comme lui, à encadrer ses vices dans le panégyrique de ses vertus et à se faire pardonner ses pires fautes par le courage de ses aveux et l'éloquence de ses remords.

En attendant, l'apprenti graveur était tombé dans la boue. Ce qui l'empêcha de se perdre complètement, c'est sa passion pour la lecture : il lut avec fureur tout ce qu'il trouvait dans la bibliothèque de La Tribu ; et, à ce propos, ne nous a-t-il pas donné par avance une piquante réfutation de son premier Discours ? qu'on l'écoute lui-même : « livré tout entier à mon nouveau goût, je ne faisais que lire, je ne volais plus. » Il est donc certain, pour prendre les termes mêmes de la question posée par l'Académie

de Dijon, que cette fois au moins « les lettres avaient contribué à épurer les mœurs » de quelqu'un : mais ce quelqu'un n'avait-il pas été mis au monde pour incarner la contradiction ?

Au lieu des cinq ans, que stipulait son contrat d'apprentissage, Jean-Jacques n'en passa que trois chez Ducommun. On sait comment il s'affranchit : deux fois roué de coups par son maître pour s'être attardé hors ville jusqu'après la fermeture des portes, il se promit de ne pas s'exposer une troisième fois à pareil accueil ; un dimanche donc (le 14 mars 1728) qu'il avait été surpris de nouveau par l'heure et avait vu se lever devant lui les portes de la ville, il « jura de ne plus jamais retourner chez son maître », et prit la clef des champs. Faut-il ajouter foi au dramatique récit qu'il nous a fait de sa fuite dans les *Confessions ?* On ne sait. Toujours est-il que, nous ayant donné pour unique cause de cette fuite les sévices de son maître, il se trahit aussitôt après et ne peut cacher sa joie d'aller à l'aventure et d'entrer, comme il dit, « dans le vaste espace du monde », libre enfin et maître de lui, rêvant « festins, trésors et château même, où il serait favori du seigneur et de la dame et amant de la demoiselle. » En réalité, dégoûté de son métier et de l'assujétissement auquel il le condamnait, il n'attendait, je crois, que l'occasion de chercher fortune.

En disant adieu à Genève et à la profession qu'il y apprenait, il se donne l'air de regretter la vie tranquille et unie qu'il eût pu y mener, si le sort l'avait gratifié d'un meilleur maître ; il aurait été, dit-il, « bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toutes choses, » et il est certain qu'il ne fut à peu près rien de tout cela ; mais tout cela n'aurait fait d'ailleurs qu'un homme comme tout le monde et ne nous aurait pas donné le Rousseau que nous connaissons et encore moins l'homme exceptionnel et absolument unique qu'il croyait être : il fit donc bien de rompre sa chaîne et c'est de quoi, s'estimant à son prix, il était encore plus convaincu que nous quand il écrivait ce qu'on vient de lire.

CHAPITRE IV

LES ANNÉES DE VAGABONDAGE

On vient de voir comment Rousseau est sorti de chez Ducommun : le voilà donc seul sur les grandes routes, c'est un vrai vagabond. Il erra quelques jours, nous dit-il, autour de Genève « nourri et logé par des paysans de sa connaissance ». A force de « voyager », il arriva à Confignon, en Savoie, à deux lieues de Genève ; le curé de Confignon s'appelait M. de Pontverre et il était gentilhomme de la cuillier ; ce titre, fameux dans l'histoire de Genève, attire son attention et curieux, dit-il, de voir comment étaient faits les gentilshommes de la cuillier, il va, sans plus de façon, faire visite à M. de Pontverre.

Le curé le reçoit très bien et, tout de suite, lui parle de l'hérésie et l'invite à dîner ; puis il entame sa conversion. Avant de voir Jean-Jacques aux prises avec son convertisseur, je dois dire que toute cette entrée en matière ne m'inspire aucune confiance. Rousseau s'est enfui de chez son maître ; il lui devait, d'après leur contrat, cinq ans de travail ; or, il a déserté au bout de la troisième année ; il lui doit donc encore deux ans ou un dédit. Il semble que sa première idée doive être de s'enfuir bien loin de Genève pour échapper aux griffes de Ducommun ; et voilà que, dans l'espace de deux jours, il n'a fait que deux lieues de chemin. Cette lenteur est bien singulière ! je crois fort, et je dirai tantôt pourquoi, qu'il tournait autour du presbytère. Si on l'en

Bibliographie : F. Mugnier : *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*. C. Levy, 1891. *Confessions*, I, 2. — *Les Rêveries du Promeneur solitaire*, IVe *Promenade*.

croit, c'est par hasard que tout à coup il se trouve devant la maison de M. de Pontverre : « A force de voyager et de parcourir le monde... » ; il se rappelle que M. de Pontverre est gentilhomme de la cuillier et, ma foi ! il va voir « comment est fait un gentilhomme de la cuillier » : or ce titre, au lieu de l'attirer, devait seul le mettre en fuite. Qu'était-ce, en effet, qu'un gentilhomme de la cuillier ?

Dans la lutte séculaire que la ville de Genève soutenait contre les ducs de Savoie, les alliés de ceux-ci, les seigneurs du pays, avaient formé contre Genève une ligue qui s'étendait jusqu'à Lausanne. Un jour, quelques-uns de ces seigneurs banquetaient au château de Barsinel, près de Rolle ; échauffés par le vin, ils parlaient des affaires du jour : « Amis, dit un Pontverre en portant sa cuillier à sa bouche, j'espère que, dans peu, nous mangerons ainsi ceux de Genève. » Cette boutade, nous dit un historien de Genève (1), fit fortune et la cuillier fut l'insigne de la nouvelle confrérie. Chaque membre devait porter à son cou une cuillier d'or ou d'argent suspendue par un cordon de soie. Le but avoué de ces gentilshommes était de placer Genève sous le joug de la Savoie.» Or, Isaac Rousseau (son fils a pris la peine de nous en donner plusieurs témoignages), était un ardent patriote et certainement il avait soufflé son patriotisme à celui qui sera si fier de s'intituler « citoyen de Genève ». Ce nom, par conséquent, de gentilhomme de la cuillier, devait lui être particulièrement odieux et j'ai peine à croire qu'il fût si désireux de présenter ses hommages à un Pontverre. A peine entré, voilà M. de Pontverre qui lui parle de l'hérésie : c'est peu vraisemblable ; ce qui l'est bien plus, c'est ceci : à cette époque, les conversions étaient très nombreuses en Savoie et à Genève même une Chambre des prosélytes avait été fondée en 1707, avec un capital de 10.000 écus, pour convertir les catholiques au protestantisme. D'autre part, en 1732, le pape Clément XII enverra à l'évêque d'Annecy 600 écus romains pour les « nouveaux convertis. » Or, faire savoir aux gens qu'on avait envie de se convertir, cela d'abord rendait intéressant et vous faisait choyer et caresser par les catholiques,

(1) JULLIEN : *Histoire de Genève*, p. 141.

si on était protestant; par les protestants, si on était catholique; une fois converti, vous étiez gratifié d'une pension, protégé et recommandé. C'est ainsi que, dans l'entourage même de Jean-Jacques, Mme de Warens eut, pour sa conversion, 10 écus romains, Mlle de Graffenried 6 écus, Mlle Giraud 3 écus, et Claude Anet 1 écu.

Dans le registre de la Compagnie des pasteurs de Genève, on lit précisément que « le sieur de Pontverre attire beaucoup *de jeunes gens* dans cette ville (Genève) et les convertit et que le public doit être averti (1) ».

Très probablement Rousseau connaissait quelques uns de ces jeunes gens-là, qui devaient être, comme lui, très peu surveillés de leurs parents ; en tout cas, le prosélytisme de M. de Pontverre était « public » ; et, comme la conversion était la ressource des naufragés (c'est encore ce que nous montrera l'histoire de Mme de Warens), je crois deviner pourquoi Jean-Jacques va frapper chez M. de Pontverre; et si M. de Pontverre lui a parlé de l'hérésie, c'est vraisemblablement parce que Jean-Jacques s'est empressé, pour lui faire ouvrir sa bourse, de lui déclarer qu'il était protestant: il n'en tira qu'un bon dîner, arrosé d'ailleurs d'un excellent vin de Frangi; il l'en récompense, dans ses *Confessions*, en trouvant que M. de Pontverre n'était pas « un homme vertueux »; et pourquoi cela? parce qu'il aurait dû le renvoyer à son père; et ainsi, si Jean-Jacques n'est pas rentré au logis, c'est la faute du curé de Confignon.

M. de Pontverre l'adresse à une bonne dame d'Annecy que « les bienfaits du roi » avaient précisément retirée de l'erreur, et Jean-Jacques est fort humilié qu'on lui fasse « la charité » et qu'on « le recommande à une dame charitable », chez laquelle il va d'ailleurs tout droit : pas tout à fait, car il flâne trois jours en route; s'arrête, en vrai troubadour, devant les châteaux, et chante, étonné que dames et demoiselles n'accourent pas à leur fenêtre car, dit-il « il chante admirablement ». Cette dame d'Annecy à laquelle on l'a adressé, c'est Mme de Warens et nous

(1) Gaberel : *Histoire de l'église de Genève*, 1853-62, t. III, 224.

allons la retrouver au chapitre suivant ; en attendant, elle l'envoie à l'hospice des catéchumènes, à Turin, où on lui enseignera le catholicisme : et Rousseau qui, en nous parlant de sa visite à Pontverre, tient à nous apprendre qu'il ne « songeait pas à changer de religion et même qu'il envisageait cette idée avec horreur », Rousseau est allé chez une nouvelle convertie, Mme de Warens, et de chez Mme de Warens, il va tout aussi docilement à l'hospice des catéchumènes : décidément l'horreur de la messe ne l'empêche pas de faire tout ce qu'il faut, soit pour attraper un bon dîner chez M. le curé, soit, et il en parle lui-même, un autre bon dîner chez Mme de Warens, soit enfin, car c'est bien là son espoir, pour intéresser à son sort, à Turin, quelques bonnes âmes catholiques. Elles le récompenseront sans doute de son zèle et ne manqueront pas de reconnaître en lui des talents variés, dont il a déjà une très haute idée ; car, par exemple, si, dans son entretien avec M. de Pontverre, il n'a pas réfuté les arguments de celui-ci, c'était de sa part pure condescendance, car il se sentait (à 13 ans et au sortir de chez Ducommun !) bien « plus savant » que le curé.

Et le père, Isaac Rousseau, que pense-t-il de l'escapade de son fils ? car enfin si M. de Pontverre a eu l'indélicatesse de ne pas lui renvoyer son fils, Ducommun, tout au moins, a dû le prévenir. Isaac part effectivement pour Annecy, mais il y arrive le lendemain du départ de son fils pour Turin. Que fait-il alors ? il pleure sur le sort de Jean-Jacques... et le laisse continuer sa route : or Jean-Jacques allait à pied, et Isaac était à cheval ! et de qui tenons-nous ces détails, si peu honorables pour Isaac ? de son fils, qui a oublié certaine histoire du manteau de Noé qu'il a certainement apprise au catéchisme du pasteur Lambercier. Au reste il nous renseigne très amplement et sur la conduite de son père et sur les motifs de sa conduite. Isaac s'était remarié, ce même Isaac dont Jean-Jacques nous avait dit : « Il ne se consola jamais de la mort de ma mère ». Donc Isaac, inconsolable et remarié, jouissait du revenu du bien laissé par la mère de ses deux enfants tant que ceux-ci demeuraient éloignés de lui. Et voilà pourquoi Isaac ne fatigua pas son cheval à poursuivre

Jean-Jacques sur la route de Turin. Tout cela est fort possible, mais si Isaac ne fut pas un père modèle, le lecteur, qui le juge ainsi d'après le récit de Jean-Jacques, se dit que Jean-Jacques ne fut pas non plus le modèle des fils. Et ce trait nous apprend en même temps, ce dont nous aurons lieu de nous souvenir dans la suite, que, dans ses *Confessions*, Rousseau s'entend à merveille à confesser les autres.

Le voici donc à Turin, à l'hospice des catéchumènes : je néglige, bien entendu, les vilenies dont il a cru bon (pour bien montrer qu'il « dira tout »), de salir le récit de son séjour à l'hospice. Ce qui est intéressant ici, c'est la façon dont il va nous raconter sa conversion. Il est visiblement très embarrassé : lui, en effet, l'adversaire du catholicisme, l'auteur de la lettre à M. de Beaumont, il faut qu'il nous avoue qu'il s'est jadis converti au catholicisme. Il n'y avait, à mon sens, qu'un seul moyen de se tirer de ce mauvais pas, c'était de nous dire : « Ce que je fis était mal ; car on ne doit changer de religion que si on est convaincu que la religion qu'on embrasse est supérieure à celle que l'on quitte et, cette conviction, je ne l'avais pas. Mon excuse, c'est que j'étais un enfant, que j'étais seul, livré à moi-même, et que j'avais faim : je m'étais figuré que, de me convertir, cela me sauverait de l'isolement et de la misère. » Mais tout cela, qui est vrai, est beaucoup trop simple pour Jean-Jacques ; et que deviendrait, après une telle explication, cette précocité d'esprit qui faisait de lui un enfant exceptionnel ! On sait que, dans l'*Émile*, il ne veut pas qu'on parle de Dieu à un enfant, à moins que cet enfant ne soit, comme il l'a été, un petit prodige : « Trouvez des Jean-Jacques à six ans et parlez-leur de Dieu, je vous réponds que vous ne courrez aucun risque ». Et il ne voit pas que cette extraordinaire précocité, qu'il se donne, rend sa conversion plus inexcusable.

Donc il nous explique que sa conversion fut « difficile » ; il était si intelligent et même si savant qu'il désespérait tous ses convertisseurs ; il céda pourtant ; mais c'est, dit-il, qu'il était allé trop loin pour reculer ; et puis, il s'était juré de ne plus rentrer à Genève ; et enfin, se refuser à ce qu'on attendait de lui,

après ce qu'il avait laissé espérer, cela demandait, c'est lui qui le dit, « une rare force d'âme ». Il abjura donc : il fit, admirez comme il sait à propos son histoire, il fit ce qu'avait fait Henri IV, tout simplement !

Malheureusement la messe, qui avait valu à Henri IV Paris et un royaume, ne lui rapporta que vingt francs : ce fut le produit net de la quête qu'on faisait pour chaque converti ; renier la foi de ses pères pour un louis, c'était un moins bon marché qu'il n'avait cru. Entré à l'hospice le 12 avril 1728, il en sortit le 23 août.

Le voilà de nouveau sur le pavé avec ses vingt francs dans sa poche ; c'était la misère, mais c'était aussi la liberté après une fâcheuse réclusion de « deux mois », d'après les *Confessions* : on voit que c'est un peu plus de quatre mois qu'il faut dire.

Léger de souci, du reste, aussi bien que d'argent, il se promène dans la ville, va voir monter la garde, suit les belles processions ; un jour, s'étant trouvé devant le palais du roi, il voit des gens entrer et, avec son naturel aplomb, il fait de même. Et tandis qu'il dort sur le mauvais grabat d'une logeuse, à un sou par nuit, très exact à faire sa cour, il assiste régulièrement à la messe du roi, enchanté d'entendre de la très bonne musique (1), mais étonné aussi de ne pas trouver là « quelque jeune princesse qui méritât son hommage ». Il s'évertue pourtant, va s'offrir de boutique en boutique pour graver un chiffre ou des armes de vaisselle, et, comme il est joli garçon (c'est toujours lui qui le dit), il plaît à une jeune marchande, Mme Basile ; c'est une brune extrêmement piquante, dont il a vite fait de toucher le cœur, et l'on sait que de cette histoire galante, à peine ébauchée, il a tiré un de ses plus jolis tableaux (2), auquel je renvoie le

(1) « J'assistais régulièrement tous les matins à la messe du roi ; *ma passion pour la musique commençait à se déclarer*. Le roi de Sardaigne avait alors la meilleure symphonie de l'Europe. » (*Conf.* P. I, L. II). Effectivement les orchestres piémontais étaient fameux ; à la chapelle royale tous les matins, de 11 heures à midi, on entendait l'orchestre du roi divisé en trois groupes qui se répartissaient entre trois galeries assez éloignées ; ils s'entendaient si bien qu'ils n'avaient pas besoin qu'on battît la mesure. (R. Rolland ; *Rev. de Paris*, 15 août 1905).

(2) *Confessions*, partie II, livre II.

lecteur ; car il ne s'agit pas ici de répéter les *Confessions*, mais simplement de les résumer en les commentant de notre mieux toutes les fois que nous n'avons pas les moyens de contrôler Rousseau ; et ces moyens nous font particulièrement défaut pour tout ce qui concerne le roman qu'il nous a laissé de son enfance et des années qui précèdent son entrée chez Mme de Warens.

Son hôtesse lui trouve enfin une place chez une dame de condition et il rêve aussitôt de grandes aventures ; mais ce qu'on lui offre est une place de laquais ; il endosse donc la livrée et entre au service de Mme de Vercellis. Il ne fut pas très content de sa maîtresse ; d'abord parce qu'elle ne sut pas, « comme c'était naturel, prendre en affection un jeune homme de quelque espérance » ; sans doute Rousseau, et cela seul était naturel, se sentait supérieur à sa condition ; mais ce qui excuse Mme de Vercellis de ne pas l'avoir traité selon son mérite, c'est qu'il n'était pas écrit sur le front de Rousseau qu'il serait un jour un homme de génie. Autre grief contre Mme de Vercellis : elle manquait d'expansion avec son laquais, parfaitement ! « elle voulait que je lui rendisse compte de mes sentiments, mais elle ne s'y prenait pas bien pour les connaître en ne montrant jamais les siens. » Elle mourut, et, voyez son ingratitude ! « elle ne fit rien pour moi. Elle n'avait vu en moi qu'un laquais. » Il me semble vraiment qu'elle le payait pour n'y voir que cela. C'est chez elle qu'eut lieu la célèbre aventure de Marion.

On connaît l'anectote si joliment contée, et dramatisée, par Rousseau : dans la dissolution d'un ménage, beaucoup de choses s'égarent ; Jean-Jacques, dans ce désordre, vole un ruban couleur de rose et argent : on le trouve en sa possession et on veut savoir où il l'a pris. Il se trouble, balbutie et finit par dire en rougissant que c'est une servante, Marion, qui le lui a donné. On fait venir Marion ; elle se tait, tandis que Jean-Jacques la charge effrontément... Le comte de la Roque les renvoie tous deux en disant que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent : prédiction qui, depuis, « n'a pas cessé un seul jour de s'accom-

(1) *Confessions*, I, II.

plir. Ce souvenir cruel me trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier... »

Voici quelles réflexions me suggère ce morceau si souvent cité : Et d'abord pourquoi Rousseau s'est-il cru obligé de nous raconter tout cela ? j'entends bien qu'il nous a promis l'histoire vraie, l'histoire entière et entièrement vraie, on sait comme il y insiste, de toute sa vie ; mais vraiment des fredaines de gamin ne nous intéressent guère, et j'en dirais autant, sinon plus, des détails répugnants dont il a souillé ses plus beaux récits de jeunesse ; pourquoi, encore une fois, ne nous a-t-il rien épargné de toutes ces fadaises, ou même, le mot n'est que juste, de toutes ces saletés ?

C'est d'abord parce qu'il est un être exceptionnel, un être unique, et il est naïvement convaincu que tout ce qui lui est arrivé, absolument tout, doit intéresser l'humanité. Il prétend, d'ailleurs, il le dit dès les premiers mots des *Confessions*, faire une œuvre également exceptionnelle et unique, comme est sa personne, et, pour mieux le prouver, il nous raconte des choses que personne, en effet, avant lui, n'avait osé raconter, et il nous invite par là à admirer son courage et sa noble franchise. Ce n'est pas tout : quand il écrit ses *Confessions*, il se souvient, qu'il le veuille ou non, qu'il a été catholique, et même, on le verra plus tard, meilleur catholique qu'on ne croit. Or il sait, comme tel, que, pour expier ses péchés, il faut les confesser et il se confesse, et le titre même de ses mémoires est fort significatif à cet égard ; il se confesse *et s'absout en même temps*, estimant, ce qui n'est pas, sans doute, d'une bonne orthodoxie, que l'aveu suffit comme pénitence. Qu'on remarque ce qu'il nous dit lui-même à propos de son vol : « ce poids est resté jusqu'à ce jour sans allègement sur ma conscience et je puis dire que le désir de *m'en délivrer* en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions*. »

Il a donc été aussi loin qu'on peut aller dans l'aveu de sa faute, on vient de le voir par son propre récit. Et les biographes ingénus de s'écrier : voyez comme il s'épargne peu ! il emploie, pour se

charger lui-même, les termes les plus forts ; qui doutera, après cela, de l'absolue sincérité de Rousseau ? — Selon moi, il a surtout donné, dans ce récit, une preuve curieuse de son habileté. Il espère bien, en effet, que le lecteur ému va trouver que décidément il est trop dur pour lui-même ; car, après tout, de quoi s'agit-il ? d'un simple ruban ! (1) on ne se flagelle pas ainsi pour un ruban. Et, selon moi, pour que le lecteur fasse ces réflexions, il le met sur la voie et les lui suggère lui-même en présentant, avec une négligence affectée, les circonstances atténuantes : « c'était un petit ruban... déjà vieux... J'accusai Marion de m'avoir donné le ruban... parce que mon intention était de le lui donner... A peine étais-je sorti de l'enfance. » Et ceci qui est d'un bien fin psychologue : « Quand je la vis paraître, mon cœur fut déchiré : mais la présence de tant de monde fut plus forte que mon repentir. Je craignais peu la punition : je ne craignais que la honte, mais je la craignais plus que la mort, plus que le crime, plus que tout au monde. » Et il répètera les mêmes choses longtemps plus tard dans sa quatrième *Promenade* : « ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte ». Et cette explication est, d'ailleurs, fort plausible.

Mais surtout la suprême habileté de Rousseau dans ce récit d'un méfait, comme dans beaucoup d'autres récits semblables que renferment les *Confessions*, c'est d'avoir peu à peu amené le lecteur à lui accorder une confiance absolue, et l'on sait qu'il a trouvé des biographes qui ne jurent que par les *Confessions ;* « comment, disent-ils, douter de quelqu'un qui s'accuse si ouvertement de fautes que, sans lui, on aurait complètement ignorées ? » Rousseau a précisément besoin qu'on lui fasse crédit, car il aura à répondre plus loin à des accusations qui lui tiennent infiniment à cœur ; je veux parler de ses démêlés avec ses amis ; et c'est alors, c'est pour détruire les assertions de ses anciens amis, qu'il

(1) C'est justement la réflexion qu'a faite John Morley (*Rousseau* I, p. 30), et que voulait, à mon sens, provoquer Rousseau. Et qu'on lise Henri Martin : « Tout le monde connaît l'anecdote du ruban, *enfantillage* qui aboutit, par le vertige de la mauvaise honte, à un véritable crime, remords de la vie entière (!), *expié par un aveu héroïque.* » (*Hist. de France.* XVI, 63.

aura besoin de toute la confiance du lecteur. Il espère donc — et c'est là sa tactique, — qu'il se trouvera des gens — et il s'en est trouvé, et il s'en trouvera toujours, — pour nous dire, si nous sommes tentés plus tard de mettre en doute sa bonne foi : « comment voulez-vous qu'il mente l'homme qui, si loyalement, sans omettre un seul détail à sa charge, nous a raconté la tragique histoire de Marion » ?

De chez Mme de Vercellis, et après avoir fait la connaissance de l'abbé Gaime, un esprit droit et ferme, que nous retrouverons ailleurs, puisqu'il doit être un jour l'original du *Vicaire Savoyard*, Rousseau fut présenté au comte de Gouvon, premier écuyer de la reine, qui le recommanda à sa belle-fille, la marquise de Breil. Celle-ci le prit à son service ; on ne lui donna pas cette fois la livrée d'un laquais, mais il dut manger à l'office et servir à table : dure corvée pour cet adolescent qui appartenait à la bourgeoisie de Genève et qui en outre se sentait si supérieur à sa destinée ! on sait la jolie revanche qu'il prit de sa mauvaise fortune, lorsqu'un soir, seul devant les convives stupéfaits, il sut expliquer l'étymologie de la devise des Solar : tel fiert qui ne tue pas. Si l'histoire est vraie, et nous n'avons aucune raison d'en douter, il y eut là, pour son amour-propre, une minute bienheureuse qui le vengea des humiliations et des amertumes de son vil métier. Mais cette satisfaction ne lui suffit pas et il faut encore que le lecteur apprenne l'impression qu'il avait déjà faite, et que cette scène ne fit qu'aviver, sur le cœur de Mlle de Breil : il répand l'eau qu'il lui offrait d'une main tremblante et Mlle de Breil en rougit jusqu'au blanc des yeux. Le roman, d'ailleurs, finit là, au grand dépit et même au grand étonnement de Jean-Jacques, qui ne doute de rien et s'est toujours cru irrésistible : il est vrai que la destinée semblait vouloir encourager sa fatuité en le ramenant bientôt chez Mme de Warens.

En attendant, le comte de Gouvon, impressionné par la scène de la devise, recommande Jean-Jacques à son fils, l'abbé de Gouvon, un abbé lettré qui lui donna des leçons de latin et surtout d'italien : « j'appris l'italien dans sa pureté », dit Rousseau et

nous devrons nous rappeler ces leçons de l'abbé, lorsque nous aurons à montrer que Rousseau connaissait très bien la littérature italienne et s'en est inspiré dans ses œuvres, particulièrement dans sa *Nouvelle Héloïse.*

Devenu, semble-t-il, le favori de la maison, il nous laisse entendre, et cela paraît vraisemblable, que ses maîtres rêvaient pour lui, sinon la haute fortune dont il parle, du moins un poste plus relevé que celui de domestique : son malheur lui fit rencontrer Bâcle ; qui était Bâcle ? un Genevois, son camarade jadis chez Ducommun, quelque mauvais garnement sans doute ; mais il était « très gai et très bouffon ». Rousseau, qui s'engouait très vite des gens, s'attacha à lui, ne vit plus que Bâcle, négligea l'abbé et ses leçons, négligea même les devoirs de sa charge, fit tant et si bien qu'on le chassa : c'est ce qu'il voulait, car l'indispensable Bâcle allait partir, et partir pour Annecy ; or Rousseau entrevoyait, au bout du voyage, la figure souriante de Mme de Warens.

Le voilà donc de nouveau sur les grandes routes : pour vivre, il a d'abord quelque argent, vite épuisé ; mais il a surtout la fameuse fontaine de Héron, un cadeau de l'abbé. On montre donc pour de l'argent la curieuse fontaine dans les cabarets, puis un beau jour la fontaine se casse au bon moment, car elle commençait à les ennuyer. Heureusement, ils sont aux portes d'Annecy. Ici Rousseau devient perplexe : c'est la seconde fois qu'il vient demander asile à Mme de Warens ; comment va-t-elle l'accueillir ? Sa perplexité est d'autant plus vive que, cette fois, il n'est pas seul. Bâcle est sans doute un charmant compagnon de voyage ; mais va-t-il être obligé de le présenter à sa bienfaitrice? Il s'avise alors d'être « très froid avec lui la dernière journée » ; et l'autre, qui n'aurait pas été fâché sans doute de faire connaissance avec Mme de Warens et avec sa salle à manger, lui dit adieu gaîment, les *Confessions*, du moins, nous l'assurent ; et Rousseau put seul aller frapper à la porte de Mme de Warens chez laquelle nous allons le suivre.

CHAPITRE V

CHEZ MADAME DE WARENS

Rousseau écrivait dans la dernière année de sa vie : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première rencontre avec Mme de Warens. Ce premier moment décida de ma vie et produisit, par un enchaînement inévitable, le destin du reste de mes jours (1) ».

Il est vrai, et cette rencontre est bien, en effet, l'événement capital de sa vie. Essayons donc de démêler, à l'aide des documents, malheureusement trop rares, que nous possédons sur elle, ce que fut cette femme singulière qui contribua, plus que personne, à faire, du vagabond que nous avons dépeint jusqu'ici, le Rousseau que tout le monde connaît.

Françoise Louise de La Tour était née à Vevey, le 31 mars 1699, d'une famille noble de la baronnie du Châtelard. Comme Rousseau, à peine venue au monde elle perdit sa mère ; elle fut élevée par ses deux tantes du côté paternel, les demoiselles de

Bibliographie. — J.-J. Rousseau : *Confessions et Correspondance* (passim). — Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, Paris, 1821, t. II. — Th. Dufour : *J.-J. Rousseau et Madame de Warens. Notes sur leur séjour à Annecy*. Annecy, 1878. — Mugnier : *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, Paris, C. Lévy, 1891. — A. de Montet : *Madame de Warens et le pays de Vaud*. Lausanne, Bridel, 1891. — Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*. Hachette, 1896. — A.-D. Perrero : *Madama di Warens. Appunti storici e schiaramenti... Curiosità e Ricerche di Storia Subalpina*, t. III, Turin, Bocca, 1878. — Eug. Ritter : Articles sur les ouvrages de MM. Mugnier et de Montet dans : *Zeitschrift für franzôs. Spr. and Literat.* 1880, 2e vol. *Annales Jean-Jacques Rousseau*. t. II, 1906.

(1) *Rêveries, dixième promenade*.

La Tour; son père s'étant remarié (autre analogie avec la destinée de Jean-Jacques), Françoise resta avec ses tantes au Basset, joli plateau sur la colline qui s'élève à l'Ouest de la baie de Clarens.

Son éducation fut très négligée : elle lut, sans choix et sans les bien comprendre, des livres trouvés dans la bibliothèque d'un médecin, son aïeul : c'était, singulière lecture pour une toute jeune fille ! des livres de médecine et de philosophie.

De 6 à 10 ans elle passe surtout son temps, au Basset, à courir la campagne avec les petites paysannes de Chailly et de là lui vient peut-être le goût qu'elle aura plus tard de vivre dans la plus grande intimité avec des inférieurs. Rentrée dans la maison paternelle à Vevey, pour y voir mourir son père, et orpheline à 10 ans, elle retourne, avec sa belle-mère, au Basset, où elle passe deux ans sous la tutelle de deux oncles. Elle est mise à 12 ans en pension à Lausanne et cultive, tout particulièrement, le chant et la musique; elle en donnera des leçons à Jean-Jacques. Elle avait à peine 14 ans lorsqu'elle fut demandée en mariage par Sébastien-Isaac de Loys, fils de Jean de Loys, seigneur de Villardin et capitaine d'une compagnie d'élection au service de Berne. Elle avait fait, quoique très jeune, une assez vive impression sur son prétendant pour que celui-ci consentît à la condition que son père mettait au mariage : la renonciation aux biens maternels. Françoise apportait en dot 30.000 livres (ce qui équivaudrait à peu près à 180.000 francs d'aujourd'hui); le mari héritait de la Seigneurie de *Vuarens* (le mot *Warens* qui a prévalu est l'orthographe germanique introduite par les Bernois), et le mariage eut lieu le 22 septembre 1713; Françoise de Warens n'avait pas 15 ans.

Les jeunes époux s'établirent à Vevey, où ils acquirent, semble-t-il, assez vite une certaine considération, puisque nous voyons que M. de Warens y fut nommé membre du Conseil des Douze, — (Conseil qui était l'autorité dirigeante de la cité), — et que les de Warens méritèrent, pour leur bienfaisance envers l'hôpital, d'être « loués » par le Consistoire, lequel ne passait pas pour prodiguer ses éloges. Tout cela s'accorde assez mal avec les

accusations que Rousseau, dans ses *Confessions*, n'a pas craint de formuler avec une étrange légèreté sur la conduite de Mme de Warens à cette époque. Elle aurait eu pour amants M. de Tavel et M. Perret ; pour ce qui est du premier, un colonel, ami de M. de Warens, on ne sait, en l'absence de tout document sur son compte, ce que peut valoir l'accusation de Rousseau. On connait mieux M. Perret ; on le connait assez même pour affirmer que Jean-Jacques l'a calomnié et sa protectrice avec lui. M. Perret était un pasteur qui jouissait de l'estime publique, qui avait vingt-cinq ans de plus que Mme de Warens, était marié, père de plusieurs enfants, et qui enfin « garda dans la haute société de Vevey un prestige absolu jusqu'à sa mort, ce qui aurait été, ce semble, impossible si le moindre soupçon avait couru sur son compte. » (1). Jean-Jacques, il est vrai, est, à son sujet, moins affirmatif que pour M. de Tavel ; après nous avoir fait de celui-ci un très vilain portrait, il ajoute : « le ministre Perret passa pour son successeur ». Et quoi ! Mme de Warens l'a accueilli et hébergé et, ayant entendu dire, Dieu sait par qui ! que M. Perret avait dû être son amant, il n'hésite pas à en informer la postérité ! Mais armons-nous de patience : il a, comme on sait, bien d'autres choses à nous apprendre, et autrement graves, sur le compte de sa bienfaitrice.

M. de Warens paraît avoir été, pour l'intelligence et la volonté, inférieur à sa femme. Celle-ci, d'esprit vif, très entreprenante et fort ambitieuse, crut toujours avoir le génie, alors qu'elle n'avait que la manie, des affaires ; c'est ce qui la perdit. Elle établit une manufacture de bas de soie qu'elle agrandit sans cesse ; pour payer ses entreprises commerciales et aussi ses dépenses personnelles, elle poussa son mari à contracter des emprunts ruineux. Malade, inquiète surtout de l'état de ses affaires, elle alla faire une saison à Aix et s'y lia avec Mme de Bonnevaux, une catholique de Savoie, qui vraisemblablement reçut ses confidences ; pour la distraire de ses chagrins et de ses soucis d'argent, Mme de Bonnevaux essaya de la convertir et fit luire à

(1) De Montet, p. 53.

ses yeux les honneurs qui ne manqueraient pas de récompenser la conversion d'une aussi grande dame à cette cour du roi de Sardaigne où son mari à elle était officier.

Rentrée à Vevey, Mme de Warens trouva que ses affaires avaient encore empiré ; la ruine paraissait imminente au printemps de 1726. Si elle restait à Vevey, quelle déchéance et quelles blessures d'amour-propre! au-delà du lac, c'était le salut, une aventure retentissante qui flattait peut-être sa vanité, une vie nouvelle avec de nouveaux amis : elle se fit prescrire une cure à Amphion et, en l'absence de M. de Warens, elle fit ses bagages, sans oublier la vaisselle, le linge et l'argenterie, et le 14 juillet 1726 elle débarquait à Evian, où elle savait qu'était alors le roi de Sardaigne, Victor Amédée II. Si l'on en croit M. de Conzié, dont la relation, il est vrai, diffère un peu de ce que nous disent sur le même sujet et Rousseau et M. de Warens ; — mais M. de Conzié, alors attaché à la personne du roi, est un témoin oculaire —, voici ce qui se passa : « Le roi allait à la messe de l'église paroissiale, accompagné seulement de quelques seigneurs de la cour, du nombre desquels était M. de Bernex, évêque d'Annecy (plus exactement évêque de Genève-Annecy). A peine le roi était-il entré dans l'église que Mme de Warens arrêta le prélat par sa soutane, se jeta à genoux en lui disant les larmes aux yeux : « in manus tuas, domine, commendo spiritum meum ». Cet évêque s'arrêta en la relevant, il parla cinq à six minutes avec cette jeune pénitente, qui de là se rendit directement au logis de ce prélat, lequel, la messe finie, alla la joindre et, après une conversation assez longue avec elle, revint à la cour, sans doute, pour en rendre compte au roi (1) ». Conduite à Annecy, sous l'escorte des gardes du roi, Mme de Warens, après une instruction sommaire, abjura au couvent de la Visitation le 8 septembre, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, « à laquelle, écrivait-elle au roi, je sais que Votre Majesté a une particulière dévotion ». Une pension de 1.500 livres récompensa un si beau zèle et la nouvelle convertie s'installa à Annecy : pensionnaire du roi, protégée par l'évêque, elle reçut chez elle la

(1) De Montet, 71.

meilleure société et c'était donc une vraie grande dame qui, deux ans après, le dimanche des Rameaux, au moment d'entrer à l'église, accueillait de si gracieuse façon le jeune vagabond que lui adressait le curé de Pontverre : « elle prend en souriant la lettre que je lui présente d'une main tremblante (une lettre en « style d'orateur », rédigée par Jean-Jacques), l'ouvre, jette un coup d'œil sur celle de M. de Pontverre, revient à la mienne qu'elle lit tout entière et qu'elle eût relue encore (Jean-Jacques écrivait déjà si bien sans l'avoir appris !), si son laquais ne l'eût avertie qu'il était temps d'entrer. « Eh ! mon enfant, me dit-elle d'un ton qui me fit tressaillir, vous voilà courant le pays bien jeune ; c'est dommage en vérité (et dommage aussi que Jean-Jacques songe en ce moment à faire valoir une autre personne que Mme de Warens !). Puis, sans attendre ma réponse, elle ajouta : allez chez moi m'attendre ; dites qu'on vous donne à déjeuner ; après la messe j'irai causer avec vous ».

Deux jours après cette première entrevue, Rousseau partait pour Turin et l'on a lu au précédent chapitre le récit de ses aventures jusqu'au moment où il vient, pour la seconde fois, et environ un an après, frapper à la porte de Mme de Warens. L'avisé Jean-Jacques ne s'était pas laissé oublier : il avait, d'après les *Confessions*, tenu au courant Mme de Warens de ce qui lui était arrivé chez Mme de Vercellis et chez le comte de Gouvon, et Mme de Warens lui avait donné toute sorte de bons conseils sur la conduite à tenir chez les Gouvon où elle considérait, disait-elle, « sa fortune comme assurée, s'il ne la détruisait pas par sa faute. » Et voilà que par sa faute il avait tout détruit et qu'il était pour la seconde fois sur le pavé : comment Mme de Warens allait-elle recevoir ce jeune fou ? « C'est la Providence qui me le renvoie » s'écria-t-elle, et il fut décidé que Jean-Jacques cette fois s'établirait au logis. Il nous a décrit, dans ses *Confessions*, la vieille maison qu'habitait à cette époque Mme de Warens à Annecy (1) ; de sa chambre Rousseau avait vue sur la campagne et il se rappelle avec joie que « depuis Bossey c'était la première

(1) *Confessions* I, 3.

fois qu'il avait du vert devant ses fenêtres. » Au reste ce premier séjour chez Mme de Warens fut assez court : arrivé au printemps 1729, dès Pâques de la même année, il entra au séminaire d'Annecy où il resta jusqu'au mois d'août. Il a raconté en détail comment un parent de Mme de Warens, M. d'Aubonne, chargé par elle de l'examiner, déclara qu'il était tout au plus bon pour faire un curé de village, et Jean-Jacques entra chez les Lazaristes, où l'évêque de Genève paya sa pension ; il y fit la connaissance de l'abbé Gâtier qu'il a probablement calomnié (1) et qui, avec l'abbé Gaîme, que nous connaissons déjà, reparaîtra sous les traits du *Vicaire savoyard*.

Dans le récit que Rousseau nous fait des années, les plus belles de sa vie, dit-il, passées à Annecy et plus tard à Chambéry, les jolies anecdotes se pressent sous sa plume : comme je n'ai aucun moyen de les contrôler, je ne puis que les rappeler brièvement et les résumer de mon mieux ; car de les raconter tout uniment après lui et d'après lui, ce serait d'abord parfaitement inutile (on n'a qu'à ouvrir les *Confessions*), et ce serait sans doute aussi donner gratuitement comme un air d'authenticité à toutes ces gracieuses aventures que Rousseau nous a contées à cinquante ans de distance et qui sont plutôt le roman que l'histoire de sa jeunesse. Que reste-t-il donc à faire au biographe pour la période qui nous occupe? deux choses, ce me semble : d'une part, là où Rousseau a brouillé ou faussé les dates, les rectifier ; et nous le pouvons ici, grâce aux travaux d'érudition dont cette partie de la vie de Rousseau a été l'objet ; ces corrections toutes matérielles nous permettront de déterminer avec précision le temps que Rousseau a passé chez Mme de Warens, temps précieux pour l'éducation de son esprit et de son cœur ; et, d'autre part, insister particulièrement sur les faits vraiment indéniables et vraiment importants, qui marquent ses différents séjours à Annecy et Chambéry, je veux dire : sur tout ce qui peut nous faire connaître à la fois Mme de Warens, l'influence qu'elle a exercée sur Rousseau et les occupations auxquelles se livra

(1) Mugnier, *Mme de W. et J.-J. R.* I. p. 59.

Rousseau aux Charmettes : comme on le verra, il y était occupé, contrairement à la légende, de toute autre chose que de son amour.

Chez les Lazaristes Rousseau ne fit, dit-il, que de la musique ; ce que voyant, Mme de Warens le fit sortir du Séminaire et le mit en pension chez un certain Nicolos que Jean-Jacques appelle M. le Maître, ayant pris pour son nom ce qui n'était que le nom de son emploi : il était maître de musique de la cathédrale. Rousseau fut son pensionnaire pendant six mois, d'octobre 1729 à avril 1730. M. le Maître, laissons lui le nom qu'on lui donnait évidemment à Annecy, était un bon homme, mais un ivrogne : ayant eu avec le chantre de la cathédrale des démêlés du genre de ceux que Boileau a contés dans son *Lutrin*, M. le Maître prit le parti de fuir emportant avec lui la musique du chapitre la veille même des solennités de Pâques, et Mme de Warens ordonna à Jean-Jacques d'accompagner le fuyard et de l'aider sans doute à déménager la musique sacrée : c'est ainsi qu'elle faisait son éducation morale. Mais elle avait, pour éloigner Jean-Jacques, un motif secret que celui-ci ne connut vraisemblablement jamais bien, car « le peu que lui en dit plus tard Mme de Warens », et qu'il nous redit, est très vague et paraît faux. Sans être complètement renseigné nous-même, nous pouvons, grâce à certains documents trouvés aux archives d'État à Turin et aux archives du Sénat de Savoie (1), conjecturer ce qui occupait alors Mme de Warens. Tandis que Rousseau escortait sur la route de Lyon le sieur Nicoloz dit Le Maître, Mme de Warens se préparait secrètement à partir pour Paris avec M. d'Aubonne. Le but précis de ce voyage n'a pu être tiré au clair : il ne paraît pas avoir été très honorable. Son compagnon de route, M. d'Aubonne, était un intrigant et un aventurier : beau-frère, semble-t-il, de ce M. de Tavel qui, si l'on en croyait Rousseau, avait été le premier amant de Mme de Warens, M. d'Aubonne s'était vu refuser « la noble bourgeoisie de Morges », où il avait un château, par L. L. E. E. de Berne (souverains du canton de Vaud); il avait

(1) Ces documents sont reproduits dans l'ouvrage de M. Mugnier, p. 86.

été à Paris proposer au cardinal de Fleury un plan de loterie qui avait été rejeté. Arrivé à Annecy en 1729, l'année où Rousseau y était venu lui-même pour la seconde fois, il était le conseiller de Mme de Warens ; car, c'est lui qu'elle avait consulté sur ce qu'il fallait faire de Jean-Jacques et c'est sur le beau conseil qu'il lui avait donné qu'elle avait décidé d'en faire un curé.

Au printemps sans doute de 1730, une dame masquée, c'était Mme de Warens, s'embarquait sur le Rhône à Seyssel ; elle était accompagnée de deux hommes, dont l'un était Claude Anet, son intendant, et l'autre M. d'Aubonne. Ils allaient entretenir l'ambassadeur de Sardaigne à Paris, le comte Maffei, d'une affaire mystérieuse qui ne nous est pas connue, le mémoire que d'Aubonne remit à l'ambassadeur n'ayant pas été retrouvé. Il est plus que probable qu'il s'agissait à la fois « des droits de la maison de Savoie sur Genève » (le roi de Savoie en cette même année 1730 avait nommé une commission pour « mieux éclaircir ces droits ») et des établissements de propagande catholique que dirigeait, dans le pays de Gex, l'évêque de Genève, M. de Bernex, le patron de Mme de Warens ; M. de Bernex était sans cesse en lutte avec les Genevois, et justement à cette époque il faisait solliciter le cardinal Fleury de repousser les demandes des Genevois qui voulaient acheter des seigneuries dans le pays de Gex (1). C'est surtout comme émissaire de l'évêque que dut agir Mme de Warens ; quant au complot (fort probable) tramé par M. d'Aubonne, elle le servit sans le connaître à fond et dans tous ses détails, s'il est vrai que M. d'Aubonne l'ait très vaguement associée à ses desseins pour avoir, auprès de l'ambassadeur Maffei, amateur de jolies femmes, un précieux auxiliaire. Elle « ne sait pas le détail de l'affaire », dit dans une dépêche M. Maffei ; le détail, c'est fort possible : mais le sens et le fond même, elle était assez fine pour les deviner, et c'est parce « qu'elle ne voulait pas jouer ce rôle de comparse auquel voulait la réduire M. d'Aubonne, qu'elle demanda et obtint la permission de quitter son compagnon et de se rendre à Turin » où était le roi (2).

(1) M. Mugnier, ibid. 85.
(2) M. Mugnier, p. 87, 90.

A son retour, Mme de Warens fut très surveillée : on la laisserait aller, sans être inquiétée, soit à Annecy, chez elle, par Seyssel, soit à Turin par Chambéry ; mais on devait l'empêcher, au cas où elle en prendrait le chemin, de passer en Suisse ; il ne faut pas, disait Maffei, « qu'elle communique avec des personnes de sa nation » ; elle avait donc des communications intéressantes à leur faire et on en devine aisément la nature. Il semble qu'après avoir trahi, desservi tout au moins, à Paris, ses compatriotes, elle paraissait, à ceux qui l'avaient employée, assez intelligente pour avoir deviné leurs projets, et assez peu sûre pour les dévoiler et par là rentrer en grâce auprès de ses anciens coréligionnaires. Un sieur Mitonet, avocat ou juge subalterne à Seyssel, chargé de la surveiller au passage, écrivait que « sa conduite était problématique : il peut se faire qu'elle soit de bonne foi catholique ; il peut se faire aussi qu'elle regarde en arrière comme la femme de Loth. » Ainsi, on la croyait capable de jouer double jeu.

Sans vouloir tirer, des documents dont nous nous sommes servis, plus qu'ils ne contiennent, nous pouvons, tout au moins, conclure avec certitude et que toute cette affaire était louche et que celle qui y fut mêlée était une intrigante : les protecteurs même qu'elle s'était acquis par son abjuration trouvaient qu'elle était trop remuante, qu'elle faisait trop parler d'elle. Un ecclésiastique d'Annecy, l'abbé Coppier, qui jouissait de la faveur royale, et à qui Mme de Warens s'était fait recommander, écrivait à M. de Bernex : « Je viens encore de rendre mes meilleurs offices à la pauvre Mme de *Voirans* (tout le monde prononçait ainsi en Savoie). Cette bonne dame a pris la liberté d'écrire au roi et de lui demander la permission de venir se mettre à ses pieds à Turin (la pension royale n'était pas très régulièrement payée), ce qui lui a été accordé ; mais il faudra qu'elle s'en retourne à Annecy et qu'elle prenne soin d'y mener une vie toujours plus exemplaire et toujours plus retirée afin de se rendre digne de la continuation de la pension dont Sa Majesté la favorise. » Si l'on en croit le biographe de M. de Bernex, le P. Boudet, Mme de Warens venait à peine d'abjurer le protestantisme que le

roi aurait dit d'elle : « M. l'Évêque, vos conquêtes sont bien bruyantes ».

En résumé : inconsidérée et besogneuse, n'hésitant pas à planter là son mari, à qui elle n'avait absolument rien à reprocher (leur correspondance le prouve), abjurant sa foi au moment précis où cette adjuration, sincère ou non, l'affranchit de ses créanciers ; et enfin, nous le savons par des témoignages précis, convertisseuse zélée (convaincue peut-être, mais certainement rémunérée), des Vaudois ou Vaudoises qui veulent bien se laisser séduire (et n'est-ce pas un peu à titre de nouveau converti que Jean-Jacques a été accueilli par elle ?) telle nous est apparue jusqu'ici Mme de Warens : c'est Rousseau lui-même qui nous fournira bientôt de quoi achever son portrait.

Partie d'Annecy vers le printemps, Mme de Warens ne fut de retour chez elle qu'au milieu du mois d'août 1730. Rousseau, parti avant elle avec Le Maître, avait abandonné son compagnon dans la rue à Lyon, au moment où celui-ci était surpris d'une atteinte d'épilepsie (il en a fait l'aveu que l'on sait dans ses *Confessions*) ; il retourna précipitamment à Annecy et ne trouva au logis que Merceret, la femme de chambre de Mme de Warens. Par crainte peut-être de déplaire à celle-ci, il n'osa loger sous le même toit que Mlle Merceret, une soubrette de 25 ans environ ; il partagea le gîte de Venture. Qui était Venture ? un chevalier d'industrie dont la faconde, dit-il, l'avait ébloui et dont, ce qu'il ne dit pas, les polissonneries n'avaient pas laissé de l'enchanter ; on l'a vu se faire chasser de chez les Gouvon pour suivre sur les grandes routes un certain Bâcle, qui était probablement « un perruquier parti de Genève pour voir du pays » (1) ; au susdit Bâcle il faut joindre une autre connaissance de Genève, retrouvée également à Turin, Mussard, qualifié du surnom de Tord-Gueule ; et voici maintenant Venture ou, pour le nommer par le nom qu'il se donne, Venture de Villeneuve ; tels étaient les jolis compagnons dont Rousseau à cette époque, jeune polisson lui-même, s'inspirait, ou suivant son mot, « s'engouait » tour à tour.

(1) E. Ritter. *La Famille et la Jeunesse de J.-J. R.*, 205.

Nous l'avons vu d'ailleurs congédier lestement son cher Bâcle, au moment où il devenait gênant, à la porte de Mme de Warens ; et nous venons de le montrer se sauvant à toutes jambes dès qu'il voit tomber dans la rue son ami et son maître de musique ; et notons donc, pour nous en souvenir lors de ses fameux démêlés avec ses amis de Paris, qu'il est très prompt à s'attacher — et à se détacher.

Il avait d'ailleurs à Annecy de plus intéressantes connaissances que le sieur Venture : c'étaient Mlle Galley et Mlle de Graffenried qu'il rencontrait, non au bord d'un « ruisseau », mais d'une belle rivière qu'il n'a pas nommée (c'était le Fier) et qu'il escortait jusqu'à Thônes (et non pas « Toune », comme il a dit) ; et l'on s'est étonné que lui, peintre si fidèle à l'ordinaire, ait négligé de nous dépeindre la route si pittoresque qu'il fit à cette occasion : c'est que sans doute les deux belles promeneuses, comme on l'a dit, auront cette fois absorbé son attention (1). Bien des années plus tard, dans sa triste solitude de Wooton, revivant par l'imagination toute la journée passée « et si vite passée » avec ces deux charmantes filles, il en éternisait le souvenir dans un des plus délicieux récits de ses *Confessions*.

Qui ne se rappelle ce début si plein de vérité, de jeunesse et de poésie : « *L'aurore un matin me parut si belle* que, m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil ... ; c'était la semaine après la Saint-Jean ; la terre était couverte d'herbes et de fleurs ... » et le trait qui est dans toutes les mémoires : « Nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises : je montai sur l'arbre et je leur en jetais des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches ». C'est dommage seulement que le souvenir si vivant de ces rieuses et gracieuses filles n'ait réussi ni à faire taire sa vanité (il n'a pu nous laisser ignorer l'impression qu'il avait faite sur elles), ni à réfréner complètement sa sensualité : il a beau s'appliquer à être chaste, il n'y réussit pas parfaitement, ne serait-ce que par cette application même à nous mar-

(1) M. Mugnier, *ibid.*, p. 72.

quer, par exemple, que ce dîner entre deux pures jeunes filles est bien supérieur, non pas seulement « pour la gaîté et la douce joie, mais même pour la *sensualité*, aux soupers des petites maisons de Paris ». L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* n'a pas la touche délicate de l'auteur de *Paul et Virginie*. Et puisque nous venons de citer la *Nouvelle Héloïse*, il est vraisemblable qu'il pensait un peu à ses deux jolies voyageuses de Thônes quand il imagina ses deux amies, Claire et Julie, dans son roman : n'a-t-il pas dit de Mlle de Graffenried qu'il l'aurait mieux aimée comme confidente, préférant Mlle Galley pour maîtresse, et n'est-ce pas l'agréable situation où il placera Saint-Preux entre Claire et Julie ?

Nous savons à peu près qui étaient ces deux jeunes filles qui, par cette belle matinée de juin, se rendaient à Thônes : l'une, Mlle de Galley était fille de M. de Galley, co-seigneur de la vallée des Clefs ; c'était probablement, d'après l'âge que lui donne Rousseau, l'aînée, Claudine, qui fêtait ce jour-là sa vingtième année ; et son amie, Mlle de Graffenried, était une nouvelle convertie ; il y avait à Annecy une autre « nouvelle convertie » que voyait fréquemment Rousseau ; c'était une amie de la Merceret, une Genevoise, Esther Giraud (à qui il donne 37 ans, mais qui n'en avait pas 28) et qui était folle de lui : mais elle lui inspirait, dit-il, une profonde aversion. Il est à remarquer qu'il vivait alors au milieu de jeunes filles et que ces jeunes filles, parmi lesquelles, dit-il, et on l'en croit volontiers « il se plaisait fort », étaient toutes ou catholiques de naissance ou converties au catholicisme et, de la complexion amoureuse dont il était, il y avait là pour lui une raison de plus d'être à cette date bon catholique : de fait, il l'était assez pour admettre que les prières de l'évêque avaient subitement éteint un incendie qui menaçait de dévorer la maison de Mme de Warens et pour certifier par écrit ce miracle : écrit fatal, qui tombera plus tard dans les mains de Fréron au grand désespoir de Rousseau, devenu alors grand négateur de miracles. C'est là un détail qui a son importance et que nous aurons à rappeler quand nous essaierons de préciser l'évolution religieuse de Rousseau.

Cependant Mme de Warens ne revenait toujours pas : impatiente de l'attendre, sa femme de chambre, Mlle Merceret, dont on avait sans doute oublié de payer les gages, résolut de retourner chez son père, qui était organiste à Fribourg.

Il y a loin d'Annecy à Fribourg, et Anne-Marie (ce sont les prénoms de la Merceret retrouvés par M. Mugnier), sans être vraiment « belle », n'est pas « laide » non plus, nous dit Rousseau, et elle doit être alors dans sa vingtième année : heureusement elle a sous la main le chevalier toujours prêt à partir et à escorter, quand on l'en prie, (car il ne s'offre jamais), les jeunes filles seules en excursion ou en voyage. Sa timidité d'ailleurs ou, comme il dit, sa « sottise » est telle qu'elle les protège, non seulement contre lui, mais contre elles-mêmes, quand elles tombent amoureuses de lui et aucune d'elles n'y manque. Est-il donc si irrésistible ou n'est-il qu'un fat ? Sa fatuité n'est guère douteuse ; mais à l'âge qu'il avait alors (de 18 à 19 ans), avec sa physionomie éveillée, ses yeux pleins de feu et son esprit naturel, il avait de quoi intéresser des jeunes filles, qui étaient en Savoie plus libres et plus expansives qu'on ne l'était en Suisse. Quoi qu'il en soit, Jean-Jacques fut pour Anne-Marie, d'Annecy à Fribourg, et malgré la longueur du voyage, un chevalier sans reproche — mais non pas sans mérite, car il nous décrit, avec ces détails si déplaisants par leur précision et qu'il affectionne, toutes les tentations auxquelles l'exposa, mais en pure perte, la coquetterie de sa compagne ; croyons-le donc sur parole : qu'il ait, en effet, dans ces circonstances, et dans d'autres semblables qu'il nous racontera avec la même complaisance, joué ou non le rôle de Joseph, cela importe moins qu'il ne croit à la postérité. Il remit donc la Merceret intacte dans les mains de son père, qui l'invita à dîner, et l'on se dit adieu. Plus tard, dans ses *Confessions*, en prenant congé de la jeune fille, dont il ne parlera plus, son cœur s'attendrit à la pensée qu'il a peut-être alors laissé échapper le bonheur : « Elle avait un vrai goût pour moi, j'aurais pu suivre le métier de son père et vivre heureux et tranquille à Fribourg ». Mais hélas ! comme le dira un jour la plus illustre disciple de Jean-Jacques et la plus infortunée : « la gloire est le deuil écla-

tant du bonheur », et, plus encore que Mme de Staël, Rousseau semblera confirmer la vérité de cette triste maxime.

Ce qu'il est intéressant de relever, à propos de ce soupir de regret qui échappe à Rousseau au moment où il prend congé de son aimable compagne de voyage, ce n'est pas qu'il ait poétisé, cela nous arrive à tous, les souvenirs de sa jeunesse, mais c'est que, parvenu, au moment où il écrit cette partie de ses *Confessions,* au sommet de la gloire, il exprime le regret de n'avoir pas épousé la Merceret, c'est-à-dire une simple femme de chambre.

Et je ne prétends pas du tout que ce regret soit absolument sincère (je ne le crois pas non plus tout à fait mensonger), et je n'oublie pas davantage le prodigieux orgueil de Rousseau ; mais que précisément, et malgré son orgueil, malgré les illustres amitiés dont il s'est vu honoré, il ait eu l'idée, à cette époque de sa vie — et de sa gloire — d'exprimer un regret si inattendu; cela nous renseigne mieux que je ne saurais dire, et plus que tout ce qu'il nous a appris lui-même, sur la simplicité, j'allais dire : sur la vulgarité de ses goûts ; et cela aussi, je crois, nous prépare à comprendre pourquoi il se décidera, un jour, à défaut de la Merceret, à épouser Thérèse.

Nous avons accompagné Jean-Jacques jusqu'à Fribourg : mais il nous faut un instant rebrousser chemin pour raconter une rapide visite qu'il fit à son père en traversant Nyon, où Isaac Rousseau, on s'en souvient, s'était retiré et remarié. « En passant à Genève, dit-il, il n'alla voir personne », et il fit bien : les Genevois de ce temps ne devaient pas être tendres pour les renégats ; mais, ajoute-t-il, il fut prêt à se trouver mal sur les ponts. Sans doute il exagère, encore que nous le sachions impressionnable à l'excès ; et il est probable aussi que, s'il fut ému en revoyant sa ville natale, la honte d'avoir abjuré la religion de sa famille et de ses concitoyens était bien pour quelque chose dans une si grande émotion. Et, quoiqu'il n'en dise rien non plus, il ne devait pas être sans inquiétude sur l'accueil que lui ferait son père, bon Genevois et, c'était tout un, bon calviniste. De fait, on s'embrassa, on pleura (Isaac s'attendrissait et pleurait volontiers) mais, nous dit Rousseau, mon père « ne fit pas pour me

ramener tout ce qu'il aurait pu faire. » D'abord la belle-mère de Jean-Jacques ne tenait guère à le garder au logis : « elle fit semblant de vouloir me retenir à souper » ; c'était tout juste de la politesse ; et puis Isaac avait peine à pardonner à son fils une conversion qui lui faisait perdre ce fameux droit de bourgeoisie, l'honneur de la famille. Rousseau nous le donne à entendre en paroles vagues et embarrassées : « après le *pas* que j'avais fait, il jugeait peut-être que je n'en devais pas revenir. » Une lettre de Rousseau, écrite un certain temps après cette entrevue (1), nous fait entrevoir les vrais sentiments d'Isaac Rousseau à l'égard de son fils : il a très mal reçu celui-ci : « malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils. » Et que lui reproche son père ? à coup sûr son abjuration, mais vraisemblablement aussi son escapade de Genève qu'il n'avait pas dû lui pardonner, car Jean-Jacques, implorant une réponse de son père, lui écrit : « ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous depuis ma sortie (admirez l'euphémisme) de Genève. »

Le vrai but, au reste, de cette lettre est d'obtenir des subsides : « vos yeux se chargeraient de larmes si vous connaissiez à fond ma véritable situation. » C'est qu'en effet il est alors dans la plus extrême misère : on peut l'en croire quand il nous dit qu'étant arrivé un soir à un petit village près de Lausanne, « il entra dans un cabaret sans un sou pour payer sa couchée ». Une chose heureusement ne lui faisait jamais défaut dans les moments les plus critiques : c'était l'aplomb. Il demanda à souper, dormit d'un bon somme, fit le lendemain un bon déjeuner et, quand sonna le quart d'heure de Rabelais, il offrit de laisser en gage la veste qu'il avait sur le dos : dépouiller ce pauvre jeune homme ! l'aubergiste avait si bon cœur (Rousseau y comptait bien) qu'il refusa la veste — pauvre veste, sans doute, — et le laissa partir, lui disant qu'il le payerait quand il pourrait. Rousseau affirme « qu'il ne tarda guère à lui renvoyer son argent par un homme

(1) écrite de Neuchâtel en 1731, non 1732 comme l'a datée Musset-Pathay. Voir Mugnier, 79.

sûr » ; je crois bien qu'il s'acquitta — c'était assez son habitude — mais pas si tôt qu'il le dit ici, car assez longtemps il fut aux abois. Cette détresse profonde, où le replongeaient sans cesse sa mauvaise fortune et ses coups de tête, risquait à chaque instant de le conduire en un gîte qu'il aurait été dispensé de solder et en définitive il faut lui savoir gré de n'avoir été qu'un vagabond ; mais tant de souffrances et d'humiliations accumulées ne seront pas perdues pour son éloquence et, plus tard, dans ses cris de colère contre les riches et les grands seigneurs, on retrouvera les rancunes du pauvre diable qui, sur le chemin de Lausanne et ailleurs, se demandait le soir avec angoisse où il trouverait à souper et à coucher. Çà et là pourtant il rencontrait de bonnes gens qui lui venaient en aide, comme l'aubergiste de tantôt, et, quelques jours après, comme ce brave Perrotet qui, faisant semblant sans doute de se laisser prendre à ses petits mensonges (il se donnait pour un musicien de talent), lui offrait à crédit, non pas, il est vrai, la pension entière (elle était, hélas ! de cinq écus) mais la demi-pension : une soupe à dîner et un bon souper le soir.

Jean-Jacques parle avec effusion de ce Perrotet qui « était le meilleur homme du monde »; il remarquera un jour que si dans « les états élevés l'intérêt et la vanité parlent seuls », c'est dans les états inférieurs qu'il a trouvé dans sa jeunesse tant de bonnes âmes : et si, seul de tous les littérateurs de son temps, il aime réellement le peuple, c'est un peu parce qu'il a au cœur le souvenir encore vivant de tant de gens du peuple dont il peut dire que, quand il a eu faim, ils lui ont donné à manger.

Nous lisons dans les *Confessions*, à cet endroit de sa vie, la phrase suivante : « J'ai toujours trouvé dans le sexe (on disait même d'ordinaire à cette époque : « le sexe enchanteur »), une grande vertu consolatrice. » Par cette phrase, où il se peint assez, du reste, avec son éternel besoin d'amitiés féminines, Rousseau veut parler de l'agréable correspondance qu'il entretenait alors, non pas peut-être avec les deux gracieuses excursionnistes de Thônes (comme il l'affirme dans les *Confessions*), mais avec Mlle Giraud ; (il demande, dans sa lettre à celle-ci, la

permission d'écrire à « l'aimable Mlle de Graffenried » et sa lettre à Mlle Giraud est curieuse à plus d'un titre (été 1731) (1) :

On y voit d'abord qu'il a « encouru la disgrâce de Mme de Warens » et il feint d'ignorer les fautes, *au pluriel*, qui l'ont pu rendre coupable à ses yeux ; l'une de ces fautes est sans doute le lâche abandon de ce pauvre Le Maître que Mme de Warens, sachant ses infirmités, avait dû confier aux soins de Jean-Jacques. Il assure ensuite sa correspondante de son inébranlable attachement à la religion catholique ; et l'on voit quelles séduisantes prêcheuses, sans compter Mme de Warens, l'aidaient non-seulement à résister aux objurgations de son père, mais encore, semble-t-il, à triompher de ses remords, tout au moins du regret qu'il éprouvait alors, en pays protestant, de s'être mis dans une situation fausse : « Je risque, à chaque instant, d'être regardé comme un fourbe et comme un espion. » Heureusement, sa religion est si profondément gravée daus son âme « que rien n'est capable de l'en effacer. » Et ceci n'était pas seulement pour Mlle Giraud, mais sans doute aussi pour Mme de Warens, à qui « il n'ose prendre la hardiesse d'écrire. » Il est fort endetté, mais qu'elle se garde bien d'en parler à Mme de Warens ; « j'aimerais mieux la mort qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence » ; seulement, comme il la prie de s'employer pour lui auprès de Mme de Warens, il doit espérer, tout de même, que celle-ci sera instruite de son triste sort. Et enfin, il n'y a pas lieu de faire remarquer que Jean-Jacques écrit encore très mal, ni de s'en étonner ; tout au plus peut-on enregistrer cette lettre et celle de la même époque à son père (où l'impropriété des termes le dispute à l'emphase), pour noter tout ce qu'il avait à acquérir avant de pouvoir écrire seulement son premier Discours ; mais ce qui est bien plus curieux, c'est qu'à cette date déjà, et malgré sa détresse et son éternel vagabondage, il s'escrime à rimer et à polir son style, et il envoie à Mlle Giraud,

(1) Sur cette lettre voir *Annales J.-J. R.* II, 164 (*Pages inédites de J.-J. R.* par M. Th. Dufour).

« sous le sceau du secret, quelques-unes de ses pièces (1) »; où les a-t-il brochées? dans quelque gîte de rencontre, ou peut-être sur les grandes routes et pour tromper la faim; et, ce qu'il faut admirer encore, c'est sa belle confiance en lui-même : « Je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. »

Auteur! s'il n'ose pas encore porter ce beau nom comme poète, il s'en croit digne comme musicien; et les Lausannois vont apprendre à connaître le compositeur Rousseau ou plutôt, car il avait pris l'anagramme de son nom, c'est Vaussore qui va se révéler, et, puisqu'il s'agit de musique, il aura un nom qui sonne bien : Vaussore de Villeneuve. Sa musique malheureusement sonna moins bien aux oreilles des Lausannois, car « depuis qu'il existe des opéras français, de la vie (c'est lui qui l'affirme), on n'ouït un semblable charivari. » Il a conté lui-même, on sait avec quelle verve, comment, arrivé à Lausanne, il s'était fait passer pour Parisien et pour maître à chanter, lui qui ne savait pas déchiffrer un air; et comment il s'était offert à composer, pour un concert que donnait M. de Treytorens, une pièce terminée par un menuet, — et le sabbat qui s'ensuivit.

Que sa pièce fût détestable, il n'y avait là rien d'étonnant : ce n'est pas avec les six mois de leçons de M. Le Maître qu'il avait pu devenir très savant en musique; mais ce qui est fait pour surprendre, c'est qu'il ait osé se donner pour compositeur et qu'il ait soutenu effrontément cette gageure jusqu'au bout, alors qu'il nous parle sans cesse, et avec raison, de son extraordinaire timidité. Qu'est-ce donc qui lui avait subitement donné tant d'audace? d'abord sa détresse même : ventre affamé n'a point de

(1) M. Th. Dufour nous a donné (*Annales J.-J. R.*, II, 192-198) quelques fragments inédits de Rousseau qu'il date du second trimestre 1731 : C'est un plan d'idylle, fragments de cantate, et une pièce de vers. (Rousseau nous dit, dans ses *Confessions*, que « croyant avoir du goût pour la poésie, il fit (à Soleure, et après avoir lu les œuvres de J.-B. Rousseau) pour son coup d'essai une cantate à la louange de Mme de Bonnac » (dont il va être question quelques lignes plus loin). C'est une imitation très médiocre, avec vers faux, de J.-B. Rousseau. Évidemment, « le coup d'essai » ne fut pas un coup de maître.

peur ; et ensuite cette idée juste qu'en pays protestant on se connaissait moins en musique que dans le pays d'où il venait ; nous savons, par exemple, pour ne citer que quelques faits probants, que ce n'est qu'en 1756 qu'il fut permis d'installer un orgue à Genève ; et, dix ans plus tard, le pasteur Jacob Vernet, reconnaissant que les Genevois avaient peu de goût pour la musique, les excusait par cette raison que le climat de Genève était nuisible à la voix (1) : mais c'était le puritanisme calviniste qui était nuisible aux arts en général et à la musique en particulier. Tout de même, Rousseau s'était exagéré en matière musicale l'inexpérience des Lausannois et ses propres talents ; son coup d'audace (les timides sont quelquefois par bravade terriblement audacieux), avait eu un succès de fou rire qui l'avait subitement rendu célèbre dans toute la ville. Qui eût pu prédire alors que cet enragé râcleur charmerait un jour de « sa musique enchanteresse », c'est ainsi qu'on l'appellerait, le roi de France et toute sa cour ? mais ce n'était là qu'une des innombrables surprises qu'il réservait au monde ; et, en attendant, il végétait, quêtant des leçons « qui ne venaient pas en foule », nous l'en croyons sur parole ; réussissant pourtant à se faire prendre au sérieux par « deux ou trois gros Teutches aussi stupides qu'il était ignorant » et qui l'aidaient au moins à payer sa demi-pension, voire même à faire une excursion au pays de Mme de Warens : « J'allai à Vevey loger à la Clef (une plaque y rappelle encore ce séjour de Jean-Jacques), et pendant deux jours que j'y restai sans voir personne, je pris pour cette ville un amour qui m'a suivi dans tous mes voyages et qui m'y a fait établir enfin les héros de mon roman. » Son roman devait jeter une telle poésie sur ces petites villes de Vevey, Clarens et Montreux, que désormais le souvenir de Rousseau est inséparable de tous ces jolis paysages du canton de Vaud et en double le charme pour le promeneur : voici le lac, c'est le lac qu'il lui fallait dans ses rêves « et non pas un autre » ; en face de Vevey, c'est la Meillerie et le souvenir de Saint-Preux et de ses promenades désolées à

(1) Voir sur ce point : Jansen : *Rousseau als Musiker*, Berlin, 1884.

travers les rochers se lève aussitôt dans votre esprit; à gauche on aperçoit la dent de Jamant et l'on se répète aussitôt ces mots si simples, mais si pittoresques de Julie : « Quoique l'automne soit encore agréable, vous voyez déjà blanchir la pointe de la Dent-de-Jaman. » C'est que Rousseau ne s'est pas seulement inspiré directement de la nature, ce qui rend sa prose si vivante et si colorée; mais il a comme ajouté à cette nature une vie et des couleurs nouvelles qu'il puisait dans son ardente imagination : et désormais les bords du lac de Genève ne sont plus beaux seulement de leur propre beauté, mais encore de je ne sais quelle beauté mélancolique et attendrissante dont les a pour jamais imprégnés l'enchanteur qui les a fait connaître et aimer.

De Lausanne Rousseau s'était rendu à Neuchâtel, où il passa l'hiver de 1730 à 1731 ; il y avait, paraît-il, trouvé quelques écoliers, ce qui lui permit de manger à sa faim pendant quelque temps et de courir le pays ; dans une de ses courses à travers champs, il rencontre, un jour, dans un cabaret de Boudry (en avril 1731) « un homme à grande barbe, avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré », parlant un jargon que personne n'entend et que Jean-Jacques croit comprendre : il lui parle, en effet, italien (il se souvenait des leçons de l'abbé de Gouvon) et l'étranger lui saute au cou : Jean-Jacques sera son interprète et sans doute moyennant quelques flatteries (Rousseau n'y résistait jamais), le voilà lié à la fortune de cet étranger qui lui fait oublier et perdre ses élèves de Neuchâtel.

Le mystérieux personnage, dont il vient de s'engouer et auquel il servira de trucheman, est le révérend Père Athanasius Paulus, de l'ordre des saints Pierre et Paul de Jérusalem, qui fait une collecte pour le rachat d'esclaves chrétiens et pour le rétablissement du Saint-Sépulcre : c'est du moins le nom et la mission qu'il se donne (1).

Rousseau accompagne l'archimandrite, c'est ainsi qu'il l'appelle, à Fribourg et à Berne ; il prononce même dans cette

(1) Comme il résulte des « manuaux » des Conseils de Fribourg et de Berne, retrouvés par M. Ritter (*La famille et la jeunesse de Rousseau*, p. 208).

dernière ville, en l'honneur du Saint-Sépulcre, une fort belle harangue qui fut très goûtée et, pour que nous n'en doutions pas, il nous en donne un résumé pathétique. Fribourg s'était méfié et, après avoir accordé au susdit Père Paulus une patente pour quêter, la lui avait retirée et l'avait prié « de quitter le pays ».

De Berne on avait passé à Soleure, où l'on s'empressa d'aller saluer l'ambassadeur de France, M. de Bonac. Malheureusement M. de Bonac, qui avait été ambassadeur à Constantinople, était au fait de tout ce qui regardait le Saint-Sépulcre : il s'aperçut vite que l'archimandrite n'était qu'un charlatan et il mit brusquement fin à l'odyssée de Rousseau (1). D'après ce dernier, l'ambassadeur, touché du récit qu'il venait de lui faire, le présenta à Mme l'ambassadrice et l'on décida « qu'il resterait à l'hôtel en attendant qu'on vît ce qu'on pourrait faire de lui. » Au reste, il fit impression, à l'en croire, sur tout le personnel de l'ambassade, puisque le secrétaire, M. de la Martinière, en le conduisant dans la chambre qui lui était destinée, lui dit : « Cette chambre a été occupée sous le comte du Luc par un homme célèbre du même nom que vous ; il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières et de faire dire un jour : Rousseau premier, Rousseau second. » Il ne serait pas impossible que M. de la Martinière lui eût tenu ce propos — les secrétaires d'ambassade sont parfois facétieux, — mais Jean-Jacques ne nous a pas dit de quel sourire le propos fut accompagné et si par hasard le futur Rousseau second, pour apitoyer et intéresser à son sort M. l'ambassadeur, n'avait pas fait valoir ses essais poétiques. Il se pourrait aussi que Rousseau eût commis quelques erreurs sur ce qui lui arriva à Soleure ; mais admirez d'abord sa suffisance : « l'expérience que je commençais d'avoir modérait peu à peu mes projets romanesques ;

(1) Nous avons, de cette date, un premier écrit manuscrit de Rousseau : c'est une « lettre de Corchut à l'empereur Sélim, son frère, tous deux fils de Bajazet, portée par le capigi qui eut ordre de l'exécuter. Cette lettre a été traduite des vers turcs. » Lettre insignifiante, d'ailleurs, qu'a pu lui réciter l'archimandrite. Voir Th. Dufour : *Annales J.-J. R.* II, 190.

et, par exemple, non seulement je ne devins point amoureux de Mme de Bonac (et pourtant n'était-il pas le trucheman d'un glorieux archimandrite !) ; mais je sentis d'abord que je ne pouvais faire un grand chemin dans la maison de son mari. M. de la Martinière en place et M. de Morianne, pour ainsi dire en survivance, ne me laissaient espérer, pour toute fortune, qu'un emploi de sous-secrétaire qui ne me tentait pas infiniment. Cela fit que, quand on me consulta (?) sur ce que je voulais faire, je marquai l'envie d'aller à Paris » ; et, quinze jours plus tard, pour condescendre à ce désir, M. l'ambassadeur lui donnait de quoi faire le voyage. Mais comment se fait-il alors qu'après son aventure de Soleure nous le retrouvions à Neuchâtel, d'où il écrit à son père que ses élèves ne « veulent plus recommencer leurs leçons ? » Il est vraisemblable, ainsi qu'on l'a supposé, que « ce retour à Neuchâtel n'ayant pas été heureux, dans la détresse où il tomba, Jean-Jacques battit le rappel de tous les côtés » ; en même temps qu'il écrivait à son père et sans doute aussi à l'ambassadeur, il envoya encore une lettre à Annecy à l'adresse de M. de Bernex, l'évêque de Genève. « Ce grand évêque (dit-il dans son *Mémoire au gouverneur de Savoie*) me recommanda à M. le marquis de Bonac (1). » C'est alors sans doute, et sur la recommandation du bon évêque que M. de Bonac voulut bien chercher une place pour Rousseau et, comme ses relations étaient à Paris, c'est à Paris qu'il envoya Rousseau sans songer à « le consulter ». L'ambassadeur lui donna cent francs, et le secrétaire interprète, M. de Merveilleux, une lettre pour un sien ami, M. Godard, colonel suisse au service de la France, « qui cherchait quelqu'un pour mettre auprès de son neveu, lequel entrait fort jeune au service ; » et Rousseau, muni du tout, partit pour Paris, le bâton à la main.

Il mit à faire ce voyage quinze jours qui lui parurent délicieux : il voyait du pays, ce qui fut toujours son plus grand bonheur ; il allait chez un officier et il le suivrait naturellement dans sa rapide fortune ; officier à son tour, pourquoi n'enten-

(1) Eug. Ritter, *ibid*, p. 210.

drait-il pas dire un jour le maréchal Rousseau ? car sa myopie n'était pas un obstacle invincible (il n'en voyait pas d'autre) à son avancement : ne savait-il pas que le maréchal Schomberg avait, lui aussi, la vue courte? C'est en riant, bien entendu, qu'il nous parle de toutes ces folles chimères qui l'amusaient et faisaient son pas plus léger sur la route de Paris : ce que nous en retiendrons pourtant nous-même, c'est que le sort a beau lui être contraire; même alors, même réduit, comme ici, à accepter des secours, et très probablement, on l'a vu, à les mendier, il ne cesse pas de rêver les plus hautes destinées ; cela ne dénote pas seulement une riche imagination, mais encore une ambition qui ne se contentera pas de peu et qui ne se découragera pas aisément, et nous la verrons à l'œuvre.

Paris, qu'il rêvait plein de palais de marbre et d'or, démentit furieusement l'idée qu'il s'en faisait: il y entra en mai 1731 par le faubourg Saint-Marceau, et, au lieu des « superbes rues », qu'il avait imaginées, il ne vit que « de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, des mendiants, des ravaudeuses, des crieuses de tisanes et de vieux chapeaux (1) ». Au fond il n'aimera jamais Paris ; mais, quand il l'habitera plus tard, et ne songera d'ailleurs qu'à le fuir, ce qu'il critiquera alors ou plutôt ce qu'il maudira en lui avec l'âpre accent de la colère, c'est, contrairement à ce qu'il lui reproche ici, son élégance et son luxe ; et la seconde impression, quoique inverse de la première, ne sera pas plus favorable à « cette capitale », comme il l'appelle ici. Nous aurons, du reste, à démêler les causes très diverses de ce « secret dégoût » qu'il fait, dans les *Confessions*, dater de son premier voyage.

(1) Comparez Voltaire : « Candide entra par le faubourg Saint-Marceau et crut être dans le plus vilain village de la Westphalie ». *Candide*, ch. XXII. Le faubourg Saint-Marceau était le quartier le plus pauvre de Paris, « le foyer, dit Mercier, de la misère obscure... Dans une des tabagies du faubourg Saint-Marceau se réfugient pendant le jour les femmes les plus dégoûtantes des environs du Pont-Neuf et du Louvre pour y dépenser quelques sols arrachés à la luxure des Savoyards, des manœuvres et des filous ». (*Tableau de Paris*, I). Vers la même époque Marmontel s'était fait de loin, comme Rousseau, « un tableau superbe et fantastique de Paris : mais cette illusion fut bientôt détruite ». (*Mémoires*).

La place que le colonel Godard lui offrait auprès de son neveu ne lui convint pas : on voulait faire de lui une espèce de valet, alors qu'il s'était attendu à être « un vrai gouverneur ». Ce qui lui restait des cent francs qu'on lui avait donnés au départ, joint à un petit supplément que lui fit tenir le généreux marquis de Bonac, l'aida à vivre, à vivoter plutôt, quelque temps : la belle-sœur du secrétaire interprète de Soleure, Mme de Merveilleux, l'avait pris en amitié (ou en pitié), et lui avait offert sa table, dont « il profita souvent ». Tout cela, en somme, ne valait pas l'hospitalité de Mme de Warens : mais qu'était donc devenue celle-ci ? il la demandait à tous les échos : Mme de Merveilleux l'aida dans ses recherches, et on parvint enfin à apprendre que la mystérieuse Mme de Warens était repartie de Paris depuis deux mois pour la Savoie, ou pour Turin, à moins qu'elle ne fût, comme « le disaient quelques personnes » retournée en Suisse, — et cette dernière supposition s'accorderait assez avec l'hypothèse, émise plus haut, qu'on redoutait que Mme de Warens n'allât ébruiter en Suisse, pour se faire valoir, l'affaire secrète à laquelle elle avait été mêlée. Quoi qu'il en soit, Rousseau, ne pouvant douter de son départ, résolut d'aller la rejoindre et, après ce premier et court séjour à Paris, il refit à pied le chemin de Paris à Lyon.

Il eut, chemin faisant, deux aventures, dont la première, en lui mettant sous les yeux les vexations des collecteurs d'impôts, alluma dans son cœur « cette haine inextinguible, qui se développa depuis, contre les oppresseurs du peuple ». C'est l'histoire, qu'il a si joliment dramatisée, de ce paysan qui « cachait son vin à cause des aides et son pain à cause de la taille », sachant bien « qu'il serait un homme perdu, si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim ». L'aventure est très vraisemblable et elle peut s'ajouter aux impressions de voyage d'Arthur Young et à tout ce que nous savons de la misère des paysans à la fin de l'ancien régime.

Sans croire, avec Rousseau, que sa rencontre avec ce paysan, qui ne « prononçait qu'en frémissant ces mots terribles de commis et de rats de cave » ait été « le germe de sa haine contre les

vexations qu'éprouve le malheureux peuple », — cette haine aura bien d'autres motifs (plus personnels et partant plus profonds), — il n'est pas douteux cependant que ce qu'il vit ce jour-là fit une grande impression sur son esprit : il ne put manquer de comparer la situation misérable du paysan français avec la vie plus aisée et autrement libre du paysan suisse; et, plus tard, quand il connaîtra les fermiers généraux, et c'est chez eux surtout qu'il fréquentera à Paris, il saura mieux qu'aucun de leurs convives et pour l'avoir vu de près, d'où vient leur immense fortune et qui paie en somme les somptuosités de leurs soupers et les toilettes de leurs maîtresses : et c'est en connaissance de cause qu'il pourra alors invectiver contre ces « barbares publicains ».

La seconde aventure qu'il eut sur la route de Lyon mit à une rude épreuve son esprit romanesque. On se rappelle que l'*Astrée* était un de ces romans qu'il avait lus jadis tout enfant avec son père et « c'était celui qui lui revenait au cœur le plus fréquemment ». Il y pensa en approchant de Lyon, car le Lignon coulait peut-être dans ces parages, et il eut l'idée d'aller y promener ses rêveries en évoquant le souvenir des Céladon et des Sylvandre : l'hôtesse, à qui il demanda la route du Forez, lui apprit que c'était un pays de ressource pour les ouvriers, car il y avait beaucoup de forges : elle l'avait pris pour un garçon serrurier ! et je crois bien que la méprise de la bonne femme à son sujet ne calma pas seulement, comme il le dit, « sa curiosité romanesque », mais qu'elle mortifia un peu sa vanité : car il n'avait pas, et surtout il ne croyait pas avoir, l'air d'un ouvrier.

Arrivé à Lyon, Rousseau alla voir, aux Chasottes, une amie de Mme de Warens, Mlle de Châtelet ; mais celle-ci, qui avait bien vu Mme de Warens, à son passage à Lyon, ne put lui dire quelle route avait prise, en quittant Lyon, l'énigmatique voyageuse, soit qu'elle l'ignorât, en effet, soit qu'elle voulût se donner le temps de demander à son amie si elle était encore disposée à recevoir le pauvre diable qui s'était présenté en son nom.

En attendant, Rousseau, pour faire l'économie d'une chambre d'hôtel, passait ses nuits à la belle étoile : mais il était jeune, il

était poète, et c'est bien réellement ce qu'il a éprouvé, je veux dire : c'est le réel plaisir qu'il a goûté à dormir dans l'enfoncement d'un mur de terrasse, par une belle nuit d'été, qui lui a dicté la page célèbre : « il avait fait très chaud ce jour-là ; la soirée était charmante ; la rosée humectait l'herbe flétrie... ; le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres ; un rossignol était précisément au-dessus de moi, je m'endormis à son chant ; mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux, en s'ouvrant, virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. Je me levai, je me secouai : la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeûner deux pièces de six florins qui me restaient encore ». On n'avait jamais mis, à coucher dans la rue, tant de belle humeur et de fraîche poésie, et surtout personne, à cette époque, n'avait trouvé ce secret de donner au lecteur, par la précision des plus vulgaires détails, l'illusion complète de la réalité et de la vie.

Cependant Rousseau, qui savait enfin, soit par Mlle du Châtelet, soit par sa correspondante d'Annecy, Mlle de Graffenried, où trouver Mme de Warens, alla droit à Chambéry : Mme de Warens s'y était installée, probablement dans l'été de 1731 ; c'est donc, ce me semble, en 1731 et non, comme il le dit, en 1732, que Rousseau, qui était parti de Paris peu de temps après y être arrivé, donc peu de temps après le printemps de 1731, arriva à Chambéry.

Comment Mme de Warens le reçut-elle ? C'était la troisième fois qu'il venait frapper à sa porte et, cette fois encore, en l'abordant, il avait lieu d'être inquiet sur l'accueil qui lui serait fait : n'avait-il pas (ainsi nous l'a appris sa lettre de Lausanne à Mlle de Graffenried), « encouru la disgrâce » de Mme de Warens, on ne sait pour quel motif. Cette fois encore, Mme de Warens ouvrit sa maison au « pauvre petit » ; et même, pendant son absence, et avertie sans doute, par son amie de Lyon, Mlle du Châtelet, que Jean-Jacques allait se mettre en route pour Chambéry, elle lui avait trouvé un poste : Rousseau fut employé à la confection du cadastre et il eut son logement chez Mme de Warens, dans sa nouvelle maison de Chambéry.

Le comte de Saint-Laurent, receveur général des finances, possédait à Chambéry une vieille maison qu'il ne parvenait pas à louer ; Mme de Warens devint sa locataire et, du même coup, par « ce trait d'habileté », sa protégée ; sa pension lui fut maintenue et, pour quelque temps, plus régulièrement payée. Malheureusement, la maison était, dit Rousseau, « triste et sombre ; pour toute vue un mur et, pour rue, un cul-de-sac ; des grillons, des rats et des planches pourries ». Il est vrai que la maîtresse du logis réservait à Jean-Jacques de quoi lui faire oublier toutes ces incommodités.

Voilà donc Rousseau occupé pour un temps, en qualité de « secrétaire », et concurremment avec deux ou trois cents employés, à dresser le cadastre du royaume de Savoie ; le poste était peu lucratif, mais on vivait de peu à Chambéry, et surtout il tirait enfin Jean-Jacques de la domesticité : « Depuis ma sortie de Genève, écrit-il avec une légitime satisfaction, je commençai pour la première fois de gagner mon pain avec honneur ».

Pour s'acquitter de ses fonctions, il doit apprendre l'arithmétique et « il l'apprend bien, parce qu'il l'apprend seul ». Seul aussi plus tard (Thérèse étant trop bornée pour l'aider), il tiendra avec la plus grande exactitude ses petits comptes de ménage et l'ancien employé du cadastre prendra note très scrupuleusement de ce que l'on lui doit et de ce qu'il doit aux autres. Il s'essaie au dessin avec cette ardeur qu'il met à toutes choses et on doit l'arracher à cette nouvelle occupation qui compromet sa santé ; celle-ci est, d'ailleurs, assez mauvaise pour que la sollicitude de Mme de Warens lui impose le régime du lait.

Ayant accompli sa vingt-et-unième année, Rousseau réclame à son père sa part de la succession maternelle ; il lui a écrit à Nyon et lui donne rendez-vous à Genève ; mais Isaac s'excuse par « une lettre de Gascon ». Jean-Jacques lui avait pourtant énuméré toutes les dépenses qu'avait faites pour lui Mme de Warens, et c'était, sans doute, pour dédommager sa bienfaitrice qu'il avait fait appel à la bourse de son père. Mais Isaac, comme le lui reproche son fils dans une lettre assez plaisante, oubliait « les premiers devoirs de la politesse » en ne répondant pas même aux

lettres dont l'honorait une personne du rang de Mme de Warens. Rousseau donc, après un court séjour chez les Cordeliers de Cluses, rentra bredouille à Chambéry et ayant dépensé quelqu'argent de plus à Mme de Warens. A cette époque nous le voyons mettre sans cesse à contribution la libéralité de Mme de Warens par de perpétuelles allées et venues, et se consoler des dépenses qu'il lui fait faire en se disant que c'est tant de pris sur les charlatans qui l'exploitent, (et ici ce n'est plus Isaac, mais c'est peut-être bien Jean-Jacques qui est le Gascon).

Cependant, la situation de fortune de la « pauvre maman » devenait de plus en plus précaire : tandis qu'elle se livrait plus que jamais à « ses visions », c'est-à-dire, à cette manie d'entreprises qui avait ruiné jadis le ménage des Warens à Vevey, elle perdait, en 1734, son meilleur protecteur, l'évêque d'Annecy, M. de Bernex. Ce dernier lui léguait, il est vrai, une rente de 150 livres ; mais la pension qu'elle avait obtenue du roi ne lui était plus payée et elle devait réclamer les quartiers arriérés en se dépeignant comme « réduite à la dernière extrémité », si on continue à l'oublier. Sa maison n'en reste pas moins gaie et ouverte à tout venant : on y fait de la musique, on donne des concerts et même des soupers les jours de concert et ces soupers sont « très gais et très agréables », car « on y dit le mot et la chose ». La bonne société de Chambéry s'est retirée peu à peu d'une maison si bruyante et si hospitalière aux chevaliers d'industrie. Mais qu'importe ! n'a-t-on pas sous la main Canovas, un camarade de Rousseau qui travaille avec lui au cadastre et qui joue du violoncelle, et le P. Caton, un moine « homme du monde » (Rousseau du moins le juge tel), sans oublier l'abbé Palais qui a une « voix de bœuf » et Roche, le maître à danser, qui joue du violon, ainsi que son fils : et violons et clavecin de faire leur partie, tandis que la maîtresse de maison et le P. Caton chantent leurs duos et que Jean-Jacques a l'honneur de conduire la musique, car c'est lui qui avec son bel aplomb tient le bâton du chef d'orchestre.

Au milieu de ces folâtres ébats, que devient le prosaïque travail du cadastre ? on s'en dégoûte à la fin, car voilà bientôt deux

ans qu'on aligne des chiffres, et l'on donne sa démission « héroïquement » ; la pauvre maman s'était opposée à cet héroïsme dont elle faisait tous les frais ; mais Rousseau avait « extorqué son consentement par ses importunités et ses caresses » et, à l'en croire, il eut bien vite fait de remplacer sa paye de secrétaire par les leçons qui lui vinrent en foule.

De quoi donc était-il alors, ou se croyait-il capable, de donner des leçons ? de musique et de chant. Ce n'est pas qu'il possédât vraiment ces deux arts : mais il y avait si peu de bons juges à Chambéry et « dans le pays des aveugles (ce sont ses paroles) les borgnes ne sont-ils pas les rois ? » Au reste, à défaut de la science, il avait « le goût du chant », ce qui est quelque chose après tout ; et n'oublions pas « son âge et sa figure » sur lesquels il n'avait pas tort de compter, puisque, grâce à tous ces avantages, il passa tout de suite pour « un bon maître. » Et les écolières d'accourir chez le joli musicien, qui se voit recherché et choyé dans le meilleur monde : « partout un accueil gracieux » et « d'aimables demoiselles bien parées » (c'est pour lui naturellement qu'elles se font belles) et qui l'attendent le sourire aux lèvres et dont le cœur, il n'en doute pas, vole vers le sien. Il y en avait de brunes et il y en avait de blondes : celle-ci, il l'avait très bien remarqué, mettait des fleurs dans ses cheveux à son arrivée ; celle-là lui préparait tous les matins son café au lait à la crème ; ce n'était, il est vrai, qu'une « bourgeoisie », mais il daignait honorer de ses leçons et de ses séductions les filles de la bourgeoisie : au reste ces dames et demoiselles le caressaient en pure perte, car il était (malgré ses aventures diverses) resté si ingénu qu'il se prêtait à leurs agaceries avec sa « balourdise ordinaire. » Heureusement sa « bonne maman » veillait : elle crut le moment venu de lui dessiller les yeux ; « elle vit que, pour m'arracher au péril de ma jeunesse, il était temps de me traiter en homme, et c'est ce qu'elle fit. » Comment elle s'y prit pour faire du « petit » un homme, c'est ce que savent de reste les lecteurs des *Confessions* et je me bornerai pour le moment à rappeler que le répugnant récit que nous a fait Rousseau de son prétendu déniaisement, on peut le lire au livre v de la première partie des *Confessions*.

A l'époque où nous sommes de la vie de Rousseau, et si nous rapprochons des récits de ses *Confessions* les quelques lettres de lui que nous avons de cette date, nous voyons poindre son ambition inquiète : sera-t-il musicien, sera t-il littérateur ? S'il ne doute pas de ses talents, il cherche sa voie et surtout il sent très bien tout ce qui lui manque pour se faire un nom dans n'importe quelle carrière ; et c'est vraiment avec un acharnement méritoire qu'il s'évertue à combler les immenses lacunes de son instruction première, si l'on peut toutefois parler de son instruction à une époque où il n'est guère qu'un ignorant en tout genre. Il va se livrer tour à tour aux études les plus diverses; mais ce qu'il importe de noter ici, si l'on veut comprendre pleinement le succès final qui doit couronner un jour ses efforts, c'est qu'il ne se contentera pas d'effleurer les sciences qu'il aborde et de prendre un « peu de chaque chose, à la française » : il lira, pour s'instruire, les ouvrages les plus longs et les plus ardus, et il les lira et les relira lentement, avec méthode, prenant des notes, faisant des résumés, apprenant par cœur malgré sa mauvaise mémoire. Quand il se mit à étudier sérieusement aux Charmettes, à partir de l'été de 1731, il n'avait pas moins de 19 ans et, il s'en rendait très bien compte, il avait tout à apprendre : comment donc, ayant commencé si tard à s'instruire, a-t-il pu écrire des ouvrages que le génie seul ne pouvait improviser, puisqu'ils supposent, à peu près tous, des connaissances sérieuses et variées ? C'est parce qu'il avait, pour rattrapper, autant qu'il était possible, tout le temps perdu à muser et à vagabonder, non seulement la fougue juvénile de l'âme la plus passionnée qui fût jamais (son ardeur à l'étude le rendit plusieurs fois malade), mais encore la persévérance et l'esprit méthodique du protestant et du Genevois.

Impétuosité et *entêtement* à la fois, impétuosité à prendre un parti et entêtement à s'y tenir, le parti-pris eût-il l'air d'une gageure, voilà, je crois, deux traits essentiels, non seulement du caractère, mais de l'œuvre entière de Rousseau : qu'on se rappelle avec quelle passion et avec quelle suite il a soutenu ses thèses les plus paradoxales. C'est à la fois avec cette ardeur et

cette obstination que nous allons le voir s'appliquer aux études les plus diverses. Un autre trait de cette nature, et, sans doute, de toute nature passionnée, c'est que Rousseau ne se développe pas par un progrès tranquille et continu, mais par soudaines et brusques saillies. Par exemple, il y a eu certainement en lui, après son premier Discours, une crise morale que nous tâcherons d'expliquer : il y a eu, je crois, aussi *une crise intellectuelle* que je fais dater de l'époque qui nous occupe : il se rend très bien compte alors de tout ce qui lui manque pour devenir l'homme qu'il voudrait être ; il souffre de son ignorance et de son impuissance, et il en souffre d'autant plus cruellement qu'il a le sentiment aussi vif que confus de tout son mérite ; obéissant alors à je ne sais quelle voix intérieure, qui est comme l'appel pressant et obscur à la fois de son génie, il se jette à corps perdu, ne sachant où il pourra réussir, mais voulant réussir à tout prix, dans l'étude de la musique, des sciences naturelles et de ce qu'il appelle ingénuement, dans une lettre de cette date, « les belles connaissances ». Nous pouvons poursuivre maintenant, en les résumant, les aventures de sa vie au moment où nous sommes parvenus.

Ayant dévoré le *Traité de l'Harmonie*, de Rameau, mais n'y ayant pas appris, ce qui ne s'apprend pas dans un livre, l'art de la composition, il n'eut de cesse qu'il n'allât se renseigner chez un certain abbé Blanchard, dont il se souvenait qu'il avait été le maître de Venture, un nom que nous avons appris à connaître et qui ressemble si fort à *aventurier*. L'abbé Blanchard étant maître de musique de la cathédrale de Besançon, voilà Rousseau parti pour cette ville, soigneusement équipé par la généreuse maman à qui ce coup de tête coûta, au dire de Rousseau, huit cents francs. L'abbé Blanchard, qui paraît avoir été un joyeux abbé, puisqu'il n'était plus, par sa faute, maître de chapelle de la cathédrale à l'époque où Rousseau lui rendit visite, ne donna que quelques conseils à Jean-Jacques et un bon dîner : cela suffit d'ailleurs pour que Rousseau écrivît avec aplomb à Mme de Warens (le 29 juin 1733) le lendemain même de son arrivée : « Tous ceux qui se serviront de mes principes auront

lieu de s'en louer et vous, en particulier, Madame, si vous voulez bien prendre la peine de les pratiquer quelquefois ! » Il n'a donc que faire de rester plus longtemps à Besançon ; mais avant de repartir pour Chambéry, il veut s'assurer « si on se réjouira de le revoir ». Qu'avait-il donc fait pour déplaire ? Une simple étourderie, si l'on en croit le récit des *Confessions* : il avait laissé dans un de ses habits, une parodie soi-disant janséniste de la belle scène de *Mithridate* (1), que les employés de la Douane, au bureau des Rousses, saisirent et sur laquelle ils rédigèrent, pour se faire valoir, un émouvant procès-verbal. Peut-être l'affaire était-elle plus grave qu'il ne l'avoue ; car, six ans plus tard, Rousseau craignait qu'on ne s'en souvînt encore pour repousser une demande de pension qu'il adressait au gouverneur de Savoie.

Une nouvelle sottise, on ne sait laquelle, faillit peut-être lui coûter cher, et toujours, par contre-coup, à sa protectrice : dans une lettre à son père du 26 juin 1735, parlant d'un court voyage qu'il vient de faire, « il aime mieux, dit-il, *pour son honneur* et son avantage, que cette lettre soit datée d'ici que de *nulle part ailleurs* ». Voilà qui permet bien des suppositions et celle-ci, en tous cas, que les *Confessions* ne nous ont pas tout dit.

Dans l'été de 1737, il se passionne tout à coup pour la physique, il fait des expériences et, en fabriquant de l'encre de sympathie, il risque de s'aveugler, la bouteille lui ayant éclaté au visage. Mme de Warens est absente, Rousseau s'affole : il croit avoir perdu la vue, il craint même de perdre la vie et il fait son testament, testament fort curieux, où il se recommande à la Vierge et à ses saints patrons, Jean et Jacques. Comme on l'a fait remarquer, à cette époque, Rousseau, qui se croit très malade et a très peur de l'enfer, est complètement dans les mains des Jésuites, Dominicains et Cordeliers de Chambéry. Par testament il donne de l'argent aux couvents « pour célébrer et faire célébrer des messes pour le repos de son âme, lègue à Mme de

(1) Parodie insignifiante retrouvée par M. Eugène Ritter. Voir Mugnier, p. 146.

Warens 2000 livres pour les dépenses qu'il lui a occasionnées (1) ».

Au reste, il ne fut malade que deux semaines (au lieu de six qu'il dit dans les *Confessions*), et, une fois guéri, il alla à Genève pour le règlement définitif de ses affaires. Cette fois son père s'était décidé à venir et Rousseau, aidé par le résident de France, M. de la Closure « qui lui parlait souvent de sa mère » (admirons encore, en passant, sa délicatesse filiale), obtint 3.000 livres : il touchera la même somme en 1747 à la mort de son père. L'argent, qu'il venait de toucher à Genève, il le mit « aux pieds de Mme de Warens, qui l'accepta simplement et l'employa d'ailleurs presque tout entier à son usage. » Ainsi parle Rousseau, mais on nous fait remarquer qu'il devait à un M. Charbonnel, marchand de Chambéry, 700 livres, dette qu'il venait de reconnaître dans son testament ; et comme, d'autre part, il avait alors, — il le croyait du moins — un polype au cœur et qu'il connaissait à Montpellier un spécialiste de cette maladie, le voilà qui part, de son pied léger, pour Montpellier, et naturellement avec l'argent qu'il venait de toucher à Gevève : il lui restait le beau geste d'avoir jeté cet argent aux pieds de Mme de Warens et le geste a passé dans les *Confessions*. C'est le 11 septembre 1737 qu'il part de Chambéry (non des Charmettes, où Mme de Warens n'est pas encore). Le cheval le fatiguant trop, il prend une chaise à Grenoble et se lie avec une joyeuse compagnie qui suivait la même route. Dans la dite compagnie se trouvait une Mme de Larnage, laquelle « n'était ni jeune ni belle », mais elle n'était pas non plus, se hâte d'ajouter la vanité du narrateur, « ni vieille ni laide ». Pour l'apprécier à sa valeur, il fallait entrer aussi avant que possible dans son amitié : Rousseau sait trop bien ce qu'il vaut lui-même et tout l'intérêt que la postérité prendra à ses amours de table d'hôte, pour nous priver du récit détaillé des progrès qu'il fit, chemin faisant, dans l'intimité savoureuse de Mme de Larnage. Sans le suivre ici dans toutes ses peintures, je relèverai plusieurs traits significatifs.

(1) Testament du 27 juin 1737 retrouvé par M. Mugnier, p. 149.

D'abord, il se donne un faux nom : n'être qu'un Suisse et s'appeler du nom bourgeois de Rousseau, ce n'étaient pas là des titres suffisants pour briller près de ces dames dont deux étaient de la noblesse : il sera donc Anglais et s'appellera Dudding. Il est, pouvons-nous dire, coutumier de cette supercherie, car c'est la seconde fois qu'il se donne un nom qui n'est pas le sien. Et qui sait si, dans l'affectation, d'ailleurs courageuse, qu'il mettra plus tard à signer ses livres contrairement à la coutume des Philosophes, il n'y aura pas quelque léger remords d'avoir plusieurs fois renié le nom de son père?

Quoi qu'il en soit, Dudding-Rousseau ne manque pas, et le contraire nous eût étonné, d'inspirer un sentiment très tendre à Mme de Larnage : mais toutes les agaceries de celle-ci échouent devant « sa simplicité de novice ». On aurait cru pourtant que les leçons de choses qu'il venait de recevoir de Mme de Warens l'avaient sorti du noviciat. Il faillit gâter ses affaires par son attitude à l'église : on va un dimanche à la messe à Saint-Marcelin et « sur sa contenance modeste et recueillie, il fut pris pour un dévot ». Nous en concluons, nous, qu'à cette époque Rousseau était réellement bon catholique ; car la façon dont il écoute ici la messe concorde très bien avec l'esprit du testament que nous avons cité.

Enfin l'entreprenante Mme de Larnage triompha de sa « stupidité » ; elle fut littéralement réduite à l'enchaîner, car « elle passa un bras autour de son cou », et Rousseau fut heureux : nous sommes fort heureux nous-même de l'apprendre et même Rousseau nous comble en prenant soin de nous assurer que Mme de Larnage n'eut pas lieu de « regretter ses soins ». A Montélimar il passa trois jours tête à tête avec sa... conquérante : « Oh! ces trois jours ! » s'écrie en se rengorgeant, et pour exciter notre envie, l'auteur des *Confessions*, et le lecteur, égayé par son affriolant récit, ne demande pas mieux, pour lui faire plaisir, que de s'écrier : heureux Rousseau ! mais comme Rousseau ajoute aussitôt après qu'il a bien « regretté » ces trois jours de bonheur parce « qu'il n'en est plus revenu de semblables », le lecteur cette fois s'étonne et trouve ce regret bien dur pour Thérèse.

Mais laissons Mme de Larnage (1) se morfondre à Saint-Andéol, où elle attendra vainement celui qu'elle a eu tant de peine à émoustiller ; — au fait, si Rousseau l'a dépeinte si fringante, n'était-ce pas pour se faire pardonner et pour s'excuser à ses propres yeux, en y repensant plus tard, d'avoir si vite et si joyeusement oublié, dans les délices de Montélimar, la bonne dame de Chambéry ?

Suivons-le donc en route vers Montpellier : il s'arrête à Nîmes et va voir le Pont du Gard. A l'inverse de Socrate à qui « les arbres ne disaient rien », les arbres seuls parlent à Rousseau ; mais les monuments, les tableaux et les statues (nous le verrons mieux dans son séjour à Venise), ne lui disent rien : de tous les arts, il n'en goûte vraiment qu'un seul, où d'ailleurs il est passé maître : c'est la musique. N'est-il pas surprenant, par exemple, que, passant à Nîmes, la ville romaine par excellence, et qui devait à ce titre l'intéresser, lui si enthousiaste de Rome, il n'ait que quelques mots de critique dédaigneuse sur les arènes ? il admire, il est vrai, le Pont du Gard, mais c'est, en grande partie, à cause du paysage désolé qui l'encadre et le rehausse. Notons encore que, dans les lignes si connues qu'il lui consacre et qui sont dignes d'ailleurs de cet aqueduc merveilleux, il pousse ce cri qui le peint au naturel : « que ne suis-je né romain ! ». Ainsi, il ne s'oublie pas, ni la haute idée qu'il a de lui-même ; et, tandis que le Pont du Gard rapetisse et humilie, par sa masse imposante, un spectateur ordinaire, lui il se redresse et se sent l'égal de ceux qui bâtirent les arènes !

Il arrive, vraisemblablement entre le 18 et le 22 septembre 1737, à Montpellier, dont il dit, dans ses lettres, tout le mal possible : « les rues en sont sales, tortueuses, larges tout au plus de six pieds; la cuisine est atroce, tout y étant préparé à l'huile puante ». Quant aux habitants, « ils sont tous gueux par la manière de vivre. la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer (2). » Il logeait dans une maison de très pauvre appa-

(1) Sur Mme de Larnage on trouvera quelques renseignements dans les *Annales J.-J. R.*, III, 74, 79.

(2) Lettre à Mme de Warens, du 23 octobre 1737.

rence, au numéro 26 de la rue Basse, laquelle est devenue la rue Jean-Jacques-Rousseau, les Montpelliérins n'ayant voulu se souvenir que de l'honneur d'avoir eu pour hôte l'illustre auteur de l'*Émile* (1).

Le médecin de Rousseau, le docteur Fizes, lui aurait dit, si l'on en croit Bernardin de Saint-Pierre, qu'il n'avait qu'à boire de temps en temps un bon verre de vin : mais avait-il de quoi se l'offrir ? il adresse à Mme de Warens des lettres pressantes où il ne cesse de crier famine. Il a hâte de revenir à Chambéry ; mais Mme de Warens ne veut le voir que fin juin, sans doute parce qu'elle est en train de s'installer aux Charmettes. Rousseau arrive pourtant en février ou mars et la retrouve encore à Chambéry : elle ne s'installa vraisemblablement aux Charmettes qu'à la Saint-Jean, soit le 24 juin 1738.

« Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour qui aime un asile un peu sauvage et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était en service, appelé M. Noiret. La maison était très logeable. Au devant était un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous ; vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée ; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail, enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir. » La description

(1) Voir : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Mém. de la section des lettres, 1847-54, t. I, p. 353. Rousseau est très dur pour les femmes de Montpellier : peut-être simplement pour ne pas exciter la jalousie de Mme de Warens : « Les femmes sont divisées en deux classes : les dames, qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon et la nuit à la débauche (il avait vu tout cela du fond de sa mansarde de la rue Basse ?), à la différence des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. »

Marmontel, qui n'avait pas, lui, à faire sa cour à Mme de Warens, et qui d'ailleurs, comme il s'en vante et comme en témoignent surabondamment ses *Mémoires*, « se connaissait en jolies femmes », eut le plaisir, à Montpellier, d'en « suivre des yeux quelques-unes qui, avec un teint brun, lui semblèrent très piquantes » et il admira, comme il convenait, « leur démarche leste et leur œil agaçant. »

est fidèle, comme le savent tous ceux qui ont fait le pèlerinage des Charmettes ; elle est d'ailleurs comme authentiquée par le bail dont on a retrouvé la minute et où on lit ce détail : « sera tenue la dite dame (de Warens) de rendre à la fin du bail la somme de 174 livres pour le cheptel de deux bœufs et des vaches qui lui ont été remis, outre dix brebis ou moutons, sept poules et un coq... (1). »

Je ne referai pas, après les *Confessions*, ce roman des Charmettes que tout le monde a lu : « qui de nous, s'écrie quelque part George Sand, n'a vécu en imagination aux Charmettes les plus beaux jours de sa jeunesse ? » Le temps seul qu'il avait passé aux Charmettes permettait à Jean-Jacques, si on l'en croit, de dire « qu'il avait vécu. »

Si je fais le compte de tout le temps qu'il resta chez Mme de Warens, en défalquant ses nombreuses absences et son préceptorat chez M. de Mably (du 1er mai 1740 à fin 1741) et en admettant l'hypothèse de M. Th. Dufour qui affirme, avec preuves à l'appui, que Rousseau était encore aux Charmettes le 10 juillet 1742 (2), je trouve que Rousseau a passé seize mois à Annecy, six ans à Chambéry et deux ans et demi environ aux Charmettes (du 24 juin 1738 à mai 1740, puis, après le préceptorat à Lyon, du commencement de 1742 à juillet de la même année) ; ce qui fait en tout un séjour de près de dix ans chez Mme de Warens. Si l'on réfléchit maintenant que ce long séjour se place entre sa seizième et sa trentième année, c'est-à-dire à l'âge où se forment définitivement l'esprit et le caractère, on comprendra que ce fut là vraiment pour Rousseau l'époque décisive de sa vie. Choisissons donc ce moment où il s'installe aux Charmettes pour essayer de préciser quelle place il a tenue, non seulement dans la maison, mais aussi dans le cœur de Mme de Warens.

Lors de sa seconde visite à Mme de Warens à Annecy (en 1729), Rousseau nous parle d'un certain Claude Anet, comme d'un domestique de Mme de Warens. Plus loin, il nous montre celle-ci consultant son « fidèle domestique », si fidèle, en effet, que

(1) Mugnier : *Mme de Warens et J.-J. Rousseau*, p. 175.
(2) *Annales J.-J. Rousseau*, II, 174.

Mme de Warens l'emmène avec elle dans le mystérieux voyage fait à Paris en compagnie de M. d'Aubonne. Claude Anet est donc l'intendant, l'homme de confiance de Mme de Warens ; il est plus que cela : lors de son séjour à Chambéry, Rousseau découvre (en 1733) que Claude Anet est l'amant de Mme de Warens ; il l'était sans doute depuis longtemps. De récentes recherches nous permettent, en effet, de compléter et de corriger le récit des *Confessions.* C'est le 14 juillet 1726 que Mme de Warens fuit à Evian ; or le 25 mars de la même année, Claude Anet avait fait lever à Montreux, d'où il était originaire, un extrait de son acte de baptême, « ce que les paysans ne faisaient guère que lorsqu'ils voulaient quitter le pays (1). » Cet extrait nous apprend qu'Anet était né le 17 janvier 1706 ; il avait donc six ans de plus que Rousseau et sept ans de moins que Mme de Warens.

Son oncle était en 1726 jardinier de Mme de Warens ; or en 1726 Anet a 20 ans ; c'est la date de sa fuite à Evian avec Mme de Warens. Etant donné tout ce que nous savons de Mme de Warens, d'une part, et, d'autre part, ce coup de tête d'Anet, qui quitte tout : famille, pays, religion même, pour s'attacher, lui, intelligent et avisé (ainsi nous le dépeint Rousseau), à une femme alors ruinée, n'est-il pas infiniment probable, comme on l'a pensé (2), qu'à Vevey il était déjà son amant et que seule une passion violente, et partagée, explique sa désertion ? Qui sait même si cet amour ne fut pas une tout au moins des causes qui précipitèrent la conversion et la fuite de Mme de Warens, laquelle pouvait redouter le gros scandale d'un adultère en pays protestant. Rousseau d'ailleurs nous dit d'Anet que « dans ses passions, il était d'une impétuosité qui le dévorait au dedans. »

Il y a cinq ans qu'Anet est maître au logis quand Rousseau revient à Chambéry et c'est la troisième fois que Mme de Warens l'accueille et le gâte, l'appelle « petit » et se laisse appeler « maman ». On devine l'effet de ces privautés sur le caractère passionné de Claude : il avait tout abandonné pour suivre Mme de Warens et il se sentait peu à peu supplanté par quelqu'un qui

(1) Montet, p. 75.
(2) Mugnier, p. 119.

était plus jeune, plus féminin, plus enthousiaste, bref plus séduisant que lui : un beau jour il tente de s'empoisonner avec du laudanum. C'était, nous dit Rousseau, parce que Mme de Warens lui avait dit «un mot outrageant». C'était plutôt pour un motif plus sérieux, que nous avons fait pressentir. Rousseau n'apprit, dit-il, l'intimité entre Anet et Mme de Warens que par cet incident tragique ; aussitôt le voilà jaloux : « je n'appris pas sans peine que quelqu'un pouvait vivre avec elle dans une plus grande intimité que moi ».

C'est l'époque où il a des écolières et c'est à Mme de Warens qu'il va raconter « avec simplicité » les agaceries de ses élèves et de leurs mamans. Il veut évidemment exciter sa jalousie et se faire aimer à son tour. Ce qu'il dit, dans ses *Confessions*, de la sollicitude de Mme de Warens « à le garantir des pièges auxquels son âge et son état l'exposaient » est simplement absurde.

Cependant Anet, qui est «très clairvoyant», s'aperçoit des progrès que fait Rousseau dans le cœur de sa maîtresse. Tout ceci devait se passer en 1733 : d'après Rousseau, Mme de Warens, Anet et lui formaient un trio si exemplaire que « les tête à tête leur étaient moins doux que leur réunion.» Or en 1734, le 14 mars (nous le savons par son acte de décès), Anet mourait ; de quoi ? « d'une pleurésie, disent les *Confessions*, qu'il avait gagnée en allant cueillir du génipi au haut des montagnes.» A quoi quelqu'un, qui connaît le pays, objecte qu'au commencement de mars on ne va pas cueillir des plantes aromatiques dans les Alpes, « parce qu'on n'y trouverait alors que de la neige (1). » Il n'est pas défendu de croire que Claude Anet était mort de la trahison de Mme de Warens.

Voilà donc Rousseau seul intendant : à la place du calme et réfléchi Claude Anet qui, par son expérience et son bon sens naturel, avait tant d'autorité sur Mme de Warens et l'empêchait de gaspiller, disait-il, et ce mot prouve son empire, « l'argent des autres », règne maintenant au logis un jeune homme sans empire sur lui-même, qui à chaque moment s'ab-

(1) Mugnier, p. 120.

sente et paye ses voyages avec l'argent de Mme de Warens. Rousseau se rend compte qu'il n'a pas ce qu'il faut pour remplacer Anet ; il est même probable que, si les affaires de Mme de Warens vont de mal en pis, il y est pour quelque chose. Est-ce parce que Mme de Warens sentait qu'elle ne pouvait s'appuyer sur lui qu'elle lui donna un successeur ?

Dès son retour de Genève, vers le 10 août 1737, et avant donc le voyage de Montpellier, Rousseau avait pu constater « qu'un jeune homme était avec elle ». Il s'appelait alors Wintzenried tout court ; plus tard il signera de Courtille, imitant sa maîtresse, qui, au bas d'un acte notarié de cette époque, signe bravement : Madame la Comtesse de Voiran.

Ledit Wintzenried — puisqu'il faut nous occuper de lui, — paraît avoir été un solide gaillard et Rousseau était chétif et malade ; autre avantage, il avait trois ans de moins que Jean-Jacques, lequel déjà en avait six de moins que son prédécesseur : Mme de Warens aimait la jeunesse !

Rousseau, qui avait supplanté Claude Anet dans le cœur de Mme de Warens, souffrait de s'en voir chassé à son tour par ce Wintzenried. Il a beau dans ses *Confessions* (qu'il faut rectifier ici pour les faits et les dates), nous dire que ce nouveau ménage à trois fonctionnait à merveille ; dans ses lettres à Mme de Warens on surprend des cris d'impatience et de révolte. D'abord, il ne voudrait pas de partage ; puis, tout en rongeant son frein, il accepte le fait acquis ; parfois il semble (car en cette situation louche ses phrases sont embarrassées et obscures), il semble, dis-je, qu'il demande, et ce n'est vraiment pas trop demander, une place au moins égale au foyer et dans le cœur de Mme de Warens ; mais cela même ne lui est pas accordé. On le laisse seul, des mois entiers, et en plein hiver, se morfondre aux Charmettes : « il y a un mois et peut-être au-delà que je suis privé du bonheur de vous voir ». Il écrit une autre fois : « quand un cœur comme le vôtre a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous. » Ainsi il parle de leur amour au passé, et ce Wintzenried, qu'il traite si cavalièrement dans ses *Confessions*, quand il se querelle avec lui, c'est lui qui fait (lettre du 18 mars

1739), « ses excuses de bon cœur à son frère » ; car on a décidé que c'est lui qui « a tort ». Le mot « solitude » se lit deux fois dans le *Verger des Charmettes,* qui est de cette époque. Si on essaie, en effet, de fixer les dates, on trouve qu'il passe seul aux Charmettes l'hiver de 1738 à 1739 ; il y est encore en mars 1739, Mme de Warens et Wintzenried vivant ensemble à Chambéry. C'est au printemps de 1740 que Mme de Warens lui trouvera une place chez M. de Mably. Après son préceptorat, il resta encore six mois environ aux Charmettes, comme on l'a vu plus haut. Rousseau donc a vécu aux Charmettes près de deux ans et demi, et il y a vécu le plus souvent seul : les « volets verts de maman » s'ouvrirent moins souvent qu'on ne le croirait à la lecture des *Confessions.*

Nous verrons tout à l'heure à quoi s'occupait Rousseau dans sa solitude ; mais, avant de prendre congé de Claude Anet et de Wintzenried, regrettons, avec le lecteur, que les *Confessions* nous aient obligé de nous occuper d'eux. Je le dirai, d'ailleurs, nettement : le récit détaillé que Rousseau nous a fait des amours de sa bienfaitrice me paraît être la plus vilaine action de sa vie. Rien ici, en effet, ne peut lui servir d'excuse. Quand il prend plaisir à nous étaler ses vices à lui et ses turpitudes, on peut trouver ce plaisir singulier, mais du moins Rousseau ne fait tort qu'à lui-même. Et même quand il outragera plus tard Mme d'Epinay ou trahira la confiance de Mme d'Houdetot, on pourra prétexter que, dans le premier cas, c'est la rancune ; et, dans le second cas, la jalousie, qui l'égare ; ici, au contraire, que pourrait-on invoquer en sa faveur pour le justifier d'avoir lâchement appris à tout l'univers, qui va lire son livre, les pires erreurs d'une femme, après qu'il en a profité ? et comment se peut-il enfin qu'à défaut de cette délicatesse d'âme, qu'on ne saurait attendre de lui, la reconnaissance, du moins, la plus vulgaire et la plus grossière, j'entends la reconnaissance des sens, ne l'ait pas empêché de parler ? Si paradoxal que cela puisse paraître, je crois que son orgueil trouvait son compte à de pareilles confidences. Puisqu'il prétendait ne ressembler à personne, n'était-ce pas en donner comme une preuve indirecte, que de montrer dans sa vie des

aventures extraordinaires qui contribueraient à le singulariser ? Il ne lui déplaisait pas, par exemple, que l'on dît de lui que, seul peut-être au monde, il avait eu cette étrange fortune de vivre avec une « maman » qui était à la fois sa maîtresse et la maîtresse de son meilleur ami ? « Ainsi s'établit entre nous trois (Mme de Warens, Claude Anet et lui), une société *sans autre exemple* peut-être sur la terre. » (1).

Et il suivait enfin la tactique que j'ai déjà signalée dans ses *Confessions* : qui donc pourra l'accuser de n'avoir pas dit toute la vérité, alors qu'il a dit des choses qu'il aurait si bien pu taire ? Mais si, comme je le crois, il a cédé encore ici au désir d'inspirer confiance au lecteur par le cynisme même de ses aveux, il s'est lourdement trompé dans les pages où il a confessé Mme de Warens. Pour écrire de telles pages, il fallait méconnaître complètement le lecteur français. Mais alors comment un esprit si avisé a-t-il commis une si prodigieuse erreur ? C'est précisément parce que lui-même il n'était pas français. Qu'on me permette d'expliquer franchement toute ma pensée.

Je n'ai nullement l'intention d'insinuer — une telle insinuation se détruirait par son absurdité même, — que les Genevois d'aujourd'hui sont capables d'approuver les pages tristement célèbres où leur compatriote, en déshonorant Mme de Warens, s'est encore plus déshonoré lui-même aux yeux de la postérité. Mais ces mêmes pages, je ne suis pas très sûr que les Genevois contemporains de Rousseau, s'ils les avaient connues, les auraient condamnées *pour les mêmes motifs* qui nous les font réprouver à cette heure. Ils en auraient, sans doute, en austères puritains qu'ils étaient, blâmé hautement les peintures sensuelles ; mais, ce qui nous choque infiniment plus que la grossièreté des détails, à savoir la lâcheté de ces révélations minutieuses sur les secrets sentiments et la conduite privée d'une femme, comment tout cela n'aurait-il pas trouvé grâce devant ces pieux dénonciateurs qui étaient si empressés, les registres du Consistoire en font foi à chaque page, à divulguer, avec

(1) *Confessions*, I, 5.

toutes les preuves à l'appui, et dans des rapports écrits, les écarts de conduite, non pas seulement des hommes, mais même des femmes ? la mère de Jean-Jacques n'avait pas échappé, on s'en souvient, à l'investigation des rapporteurs et à la censure du Consistoire qui les récompensait de leur zèle. Or Rousseau avait passé son enfance parmi ces délations et ces commérages et j'en retrouve l'écho dans les médisances de ses *Confessions*. Pour ce qui nous occupe ici, je crois bien que c'est un peu le descendant de ces délateurs calvinistes qui s'est complu à nous dévoiler la vie intime de Mme de Warens sans en omettre une défaillance et sans en effacer une souillure.

Quoique rabaissé, on l'a vu, à l'humiliante condition d'amant subalterne, Rousseau aurait, je crois, volontiers prolongé son séjour à Chambéry, ou même dans cette demi-solitude des Charmettes, où il trouvait, après tout, bon souper, bon gîte et parfois le reste. Et ce reste, tout réduit qu'il était, il s'en accommodait en somme mieux qu'il ne veut nous le faire croire : certaines lettres de cette date, où il prodigue ses salutations affectueuses à « son bon frère », nous plaisent moins que d'autres, où l'on croit surprendre un accent de révolte et où il se montre, comme c'était assez son caractère, ombrageux et querelleur ; ici du moins sa mauvaise humeur n'était que trop naturelle. En tous cas, il paraît avoir été moins pressé de partir que Mme de Warens ne l'était de se débarrasser de lui. En 1740 elle réussissait à l'éloigner. Après avoir essayé de faire de lui, si l'on en croit Senebier (1), un directeur de diligences publiques, elle obtint pour lui, par l'intermédiaire de ses amis, M. et Mme d'Eybens, de Grenoble, un poste de précepteur chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnais. « Je partis, dit Rousseau, sans laisser (et je l'en crois), ni presque sentir (et j'en doute), le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort. » Ce qu'il regrettait surtout, c'étaient les loisirs assurés des Charmettes et la société si agréable de Chambéry ; mais cet amour, qu'il sentait à peu près éteint, s'il

(1) *Histoire littéraire de Genève*, III, 255.

y tenait peut-être encore, c'était plus par souvenir et par jalousie que par la vivacité de son affection. A cette date, Mme de Warens avait 41 ans : c'était un grand tort auprès d'un jeune homme de 29 ans qui ne pouvait voir une jolie femme sans lui offrir son cœur et qui faisait naguère chanter de sentimentales romances aux jeunes filles de Chambéry. Comparée à ces demoiselles, la pauvre maman était presque une vieille maman ; et ne serait-ce pas parce qu'elle lisait tout cela dans les yeux du « petit », qu'elle se laissait aller jusqu'à ce « point d'aigreur » dont il s'étonne et se plaint dans une lettre du 18 mars 1739 ? Rousseau s'éloigna donc, en avril 1740, avec, je crois, un réel chagrin qu'adoucissait pourtant la perspective, toujours séduisante à son imagination, d'un changement de vie, et l'espoir, depuis longtemps caressé, de faire valoir un talent et des mérites de toute sorte qu'il avait été jusqu'ici le seul à apprécier. Avant de le suivre chez les Mably, je voudrais essayer de préciser ici ce que nous devons définitivement penser de Mme de Warens et ce qu'elle a été pour Rousseau.

Si, à ce que nous savons d'elle par Rousseau, j'ajoute ce que nous en disent son ami, M. de Conzié, et son mari dans une longue lettre qu'il écrit à son frère et qui nous a été conservée (1); et si je fais la part, chez M. de Conzié, de l'amitié et aussi de la galanterie, naturelle à un gentilhomme ; chez M. de Warens, de la rancune que devait garder un mari abandonné et même rançonné par sa femme, — voici ce que j'entrevois : une femme sémillante, rieuse, « la voix argentine », bonne et même généreuse, aimant la société, où les grâces de sa personne et la culture de son esprit, et aussi sa liberté d'allures et sa situation irrégulière, lui attirent surtout l'hommage des hommes : les femmes, on l'a vu, peu à peu désertèrent sa maison, qui était trop ouverte à tous, même aux passants et aux chevaliers d'industrie, et qu'on sentait gouvernée, comme le cœur de la dame elle-même, par des gens tels qu'Anet et Rousseau, en attendant le pseudo-chevalier de Courtille.

(1) On trouve cette lettre dans l'ouvrage de M. Montet.

Mais ce qui nous intéresse en elle, et bien plus qu'elle-même, c'est l'influence qu'une telle personne put exercer sur Rousseau. Cette influence fut, je crois, très grande et mêlée de bien et de mal.

Le mal d'abord: elle déprava Rousseau. Qu'on se rappelle, en effet, tout ce qu'elle avait été pour lui : sa Providence, en premier lieu, puisqu'elle l'avait à trois reprises recueilli, alors qu'il était dénué de tout ; et ensuite, la première femme comme il faut qu'il avait, à l'âge des passions naissantes, rencontrée sur son chemin. Aussi s'est-il fait de sa bienfaitrice l'idée la plus haute qu'il ait jamais eue d'une femme. Elle est plus âgée que lui de douze ans, c'est une grande dame, elle a l'esprit orné et des idées arrêtées sur toutes choses : voilà plus qu'il n'en faut pour séduire un garçon de 20 ans, surtout quand ce garçon vient à peine de quitter l'habit d'un laquais et se voit subitement traité d'égal à égal, que dis-je ? se sait aimé d'une femme qui est baronne et qui reçoit chez elle, à cette date du moins, la meilleure société du pays. Tout ce qu'elle dit et fait ne peut qu'être parfait aux yeux de celui qu'elle comble de ses faveurs : or, ces faveurs, Jean-Jacques doit les partager d'abord avec Claude Anet, et plus tard, avec Wintzenried! c'est sa façon à elle de s'assurer le dévouement de ses intendants ; pour être mieux servie, elle se fait la maîtresse de ses serviteurs; c'est donc le spectacle de ses lucratives complaisances qu'elle donne à Jean-Jacques. Celui-ci croit l'excuser par la froideur de son tempérament, et il ne voit pas qu'il lui ôte, au contraire, l'excuse qu'aurait pu lui donner la passion, si toutefois la passion elle-même pouvait faire pardonner la pluralité des amants. Le toit de Mme de Warens abrite donc un ménage à trois et Rousseau s'attendrit sur cette touchante harmonie: ne s'appelle-t-on pas « frères ? » — « beaux-frères » eût été presque juste, — et « Maman » n'a-t-elle pas, en cette qualité, une égale tendresse pour ses « petits » ?

Au fond, et nous l'avons fait entrevoir, Jean-Jacques ne subit pas sans un frémissement de sa chair et, nous voulons le croire, sans une protestation de son âme, ce partage avilissant. Ses brouilles avec Mme de Warens, ses querelles avec Wintzenried

et, avant le règne de Wintzenried, la tentative de suicide de Claude Anet et sa mort si imprévue, tout cela nous permet de croire que ces trois hommes ne s'accommodaient pas, aussi tranquillement qu'eût souhaité Mme de Warens, d'un arrangement qui lui paraissait à elle si naturel et, donc, qu'ils l'aimaient et mettaient ses faveurs à plus haut prix qu'elle ne faisait elle-même. Pour elle, elle voulait moins des amants que des servants; et, comme elle était habile et volontaire (son mari l'avait laissé jadis faire à sa tête), et qu'au surplus elle était encore appétissante, c'est bien le mot qui peut résumer le portrait que nous ont fait d'elle Jean-Jacques et de Conzié, elle réussissait, malgré leurs jalousies et leurs révoltes intermittentes, à les maintenir et à les dégrader, en se dégradant elle-même, dans leur honteux vasselage.

Telle fut, pour Rousseau, la femme qui fit l'éducation de son cœur. Si la mort de sa mère avait été, pour lui, « le premier des malheurs », c'en fut un autre et bien plus grand, que d'avoir été aimé — ou caressé — par Mme de Warens, conjointement avec un Claude Anet, et un Wintzenried. Voici, en effet, de quelle conséquence me paraît avoir été, pour sa vie et ses œuvres à la fois, une telle promiscuité. D'une part, dans sa *Vie,* s'il installe à son foyer une Thérèse Levasseur, dont il n'est même pas le premier amant, et s'il a, à Paris, la fatuité de croire que toute femme qui s'intéresse à son sort va, dès qu'il l'en priera, se donner à lui, cette femme fût-elle une Mme Dupin ou même une maréchale de Luxembourg ; et, d'autre part, dans ses *œuvres,* si, imaginant une jeune fille selon son cœur, il trouve tout simple, dès les premiers chapitres de son roman, de faire tomber dans les bras de Saint-Preux celle qu'il appelle la vertueuse, la sublime Julie, — est-ce que toute cette vulgaire sensualité et cette bassesse de sentiments, il n'en est pas en partie redevable à la femme qui avait été et qui devait rester pour lui l'idéal de la femme, celle qu'à vingt ans on admire sans réserve et d'après laquelle on rêvera ou on appréciera toutes les autres ?

Tout cela est vrai : il est très fâcheux que Rousseau, puisqu'il

devait rencontrer Mme de Warens, n'ait pas trouvé en elle une tout autre femme ; mais, pourtant, s'il ne l'eût pas rencontrée ? C'est ici que le point de vue change et que Mme de Warens nous apparaît dans un bien meilleur jour. Par elle, sans doute, il ne fut pas, comme il en avait tant besoin, réfréné ou redressé ; mais, sans elle, il n'eût jamais été, très probablement, qu'un vulgaire polisson (1) ; il n'eût pas écrit ses chefs-d'œuvre, ni même, qui sait ? un seul livre de valeur ; bref, il n'eût pas été Rousseau. Et c'est de cela, au fond, qu'il lui est reconnaissant quand il nous vante complaisamment ses mérites et ses vertus ; il sait très bien que c'est chez elle, grâce à son hospitalité généreuse et trois fois renouvelée, grâce aux précieux loisirs qu'elle lui a faits, qu'il a pu enfin se livrer tout entier à l'étude, donner un libre cours à ses réflexions et à ses rêveries, s'armer enfin pour la lutte qu'il soutiendra un jour contre tous ses contemporains.

Si c'est aux Charmettes qu'il a vraiment goûté, comme il le dit, « le court bonheur de sa vie », si c'est là « qu'il a vécu », c'est parce que c'est là qu'il s'est plongé avec délices dans toutes ces sciences qu'il ignorait et dont les premières révélations sont si enivrantes pour un esprit jeune et enthousiaste, capable, comme était le sien, de marcher sans autres guides que des livres. Celui qui, dans sa jeunesse, a travaillé sans maître, et qui, étudiant au gré de sa fantaisie et de sa curiosité, a vu peu à peu se lever le voile qui lui cachait le monde, celui qui a senti naître en lui de nouvelles énergies à mesure qu'il apprenait des choses nouvelles, celui-là seul peut se faire une idée de la joie profonde que dut savourer l'âme ardente de Rousseau dans ses loisirs studieux des Charmettes. Il était né pour tout comprendre et il n'avait encore rien appris, ou le peu qu'il avait appris à Bossey, il l'avait bien vite oublié sur les

(1) Dans son épître à Parisot, Rousseau dira, en parlant de Mme de Warens

Avant que sa bonté, du sein de la misère,
Aux plus tristes besoins eût daigné me soustraire,
J'étais un vil enfant, du sort abandonné,
Peut-être dans la fange à périr destiné.

grandes routes. Avec la fougue de son caractère, il se jeta et s'enfonça dans l'étude, et, peu à peu, au contact des philosophes et des poètes, il sentait s'éveiller son génie : « je ne lisais pas, je dévorais; .....; je me sentais entraîné vers l'étude avec une force irrésistible. Je voulais acquérir des idées de toutes choses ..., et sonder mes dispositions naturelles ».

Il veut d'abord se faire « un magasin d'idées » et il lit et médite : Descartes et Platon, Locke, Malebranche, Leibniz, la Logique de Port Royal. Voltaire est son modèle et, avec les « Lettres philosophiques », il étudie son théâtre dont il goûte, par dessus tout, *Zaïre*, cette tendre *Zaïre* qu'il appellera plus tard « la pièce enchanteresse. »

Il aborde les sciences et prend « pour guide le Père Lamy qui, dans ses Entretiens sur les Sciences », a écrit une espèce d'introduction générale aux livres spéciaux qui traitent des sciences particulières.

« Après cela venait le latin » et il apprend Virgile par cœur. C'est là le travail de la matinée. L'après-midi appartenait « à la récréation », c'est-à-dire à la lecture de livres d'histoire et de géographie (1).

A tout ce que nous venons de dire, et que nous avaient appris les *Confessions* et le *Verger*, il faut ajouter les pages manuscritas que nous a révélées M. Th. Dufour (2). Nous y trouvons une *Chronologie universelle* ébauchée et des cahiers de géométrie, d'astronomie, des problèmes d'arithmétique et jusqu'à des notes sur la « constitution des fortifications » et sur la généalogie de la maison d'Autriche. Le tout paraît être de 1737 et se rapporter à ses études de Chambéry, études qu'il complétera et approfondira aux Charmettes.

(1) Aux auteurs déjà cités, Rousseau ajoute dans son *Verger des Charmettes*, et pêle-mêle, Montaigne et La Bruyère, Fontenelle, Pascal, Télémaque et Séthos, Cléveland et Spons, Racine et Horace; et plus d'un nom est sans doute là pour le rime; nous aurons donc à contrôler les affirmations du *Verger* (2) quand nous essaierons de dresser la liste des auteurs que Rousseau nous parait avoir lus sérieusement et posséder.

« Le Verger de Madame la baronne de Warens » parut d'abord à Londres. chez Jacob Tomson, en 1739.

(2) *Annales J. J. R.*, I, 213; II, 160.

M. Ritter raille agréablement les voyageurs mal renseignés qui, allant aux Charmettes, « croient faire une promenade sur les collines de Cythère (1) ». En réalité et en résumé : Rousseau a vagabondé sur les grandes routes à travers la Suisse, la Savoie et la France ; à Annecy et à Chambéry, il a aimé ; mais aux Charmettes il a travaillé.

Il peut maintenant repartir pour Paris et s'y fixer : il en sait assez pour faire figure parmi les hommes de lettres et les grands seigneurs qui vont l'accueillir; et, pour faire éclater son génie, il ne faudra qu'une étincelle. Que l'Académie de Dijon mette au concours la fameuse question sur l'utilité des sciences et des arts : Jean-Jacques n'aura qu'à la lire pour qu'aussitôt tout ce qu'il a emmagasiné, dans sa studieuse solitude des Charmettes, lectures, réflexions, rêveries, fasse explosion et, comme un volcan en éruption, se répande en flots brûlants d'éloquence. Le monde fut stupéfait de cette brusque révélation et, encore aujourd'hui, on croit d'ordinaire que brusquement, sans préparation aucune, et comme par une soudaine inspiration, il est devenu tout à coup un écrivain et un orateur : c'est qu'on n'a pas appris à connaître, comme nous venons de le faire, le solitaire et l'étudiant des Charmettes.

(1) *La Famille, et la Jeunesse de R* , p. 233.

CHAPITRE VI

ROUSSEAU A PARIS ET A VENISE. — RETOUR A PARIS

I

ROUSSEAU A PARIS (1742-43)

Nous avons laissé Rousseau au moment de sa vie où il va occuper à Lyon, vers le 1er mai 1740, chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, un poste de précepteur, que lui a fait obtenir Mme de Warens. De toutes les qualités qu'il faut à un précepteur, il n'en possédait qu'une seule, mais il la possédait bien ; l'assurance. Ses lectures, on l'a vu, avaient été sans doute variées et même méthodiques ; mais il avait appris seul et son instruction était forcément très incomplète : un autodidacte n'a jamais fait un bon professeur. Mais qu'importe ! L'homme qui, à Lausane, s'était improvisé compositeur, et qui, à Chambéry, avait appris la musique en l'enseignant, hésite si peu à se charger de l'instruction de deux enfants à la fois qu'il offre, avant de fixer son traitement, de « se laisser éprouver pendant quelque temps. »

De ses deux élèves, l'un était vif et étourdi ; l'autre, stupide et têtu comme une mule : entre les deux, le professeur se donnait au diable ; car ce qui lui manquait le plus, c'était, on le croira

Bibliographie : Rousseau ; *Les Confessions* P. II, L. VII et la *Correspondance*. — Le P. Castel : *L'Homme physique opposé à l'homme moral*, 1756. — Le Comte de Villeneuve-Guibert : *Le portefeuille de Mme Dupin, dame de Chenonceaux*, 1884. — E. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. R.* — *Annales J.-J. R.* II.

sans peine, l'égalité d'humeur. Tantôt s'attendrissant jusqu'à pleurer, tantôt s'emportant jusqu'à « extravaguer », au bout d'un an il rompit sa chaîne (mai 1741) : l'expérience toutefois, qu'il venait de faire aux dépens, comme toujours, de ses élèves, ne sera pas inutile au futur auteur de l'*Emile* et déjà, dans un *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, l'aîné de ses élèves, projet écrit en 1741, on peut saisir les premiers linéaments de son futur traité d'éducation. C'est donc à propos de l'*Emile* que nous parlerons avec quelque détail de ce premier « projet » de Rousseau.

Il resta en bons termes avec M. de Mably, bien qu'il se fût montré un peu trop sensible à la beauté de sa femme et à la bonté de son vin. Mais Madame n'avait pas prêté beaucoup d'attention « à ses soupirs et à ses lorgneries », et Monsieur s'était contenté de le décharger du soin de sa cave. Qu'un précepteur tombe amoureux de la mère de ses élèves, il n'y a rien là d'absolument anormal : mais que le même homme qui est capable de voler le vin de son patron, ce qui est plutôt le fait d'un laquais, ait par surcroît l'aplomb de faire les yeux doux à la maîtresse de maison, il y a là un mélange de friponnerie et de fatuité qui nous montre bien ce que valent à cette date, au sortir de chez Mme de Warens, le sens moral et la délicatesse de Rousseau.

A Lyon (où il repassera bientôt en quittant définitivement Chambéry pour Paris), il lia connaissance avec deux Lyonnais qui paraissent avoir été ses amis : Borde, qui s'occupait de littérature et réfutera le premier discours de Rousseau, et Parisot, un chirurgien, « le meilleur et le mieux faisant des hommes ». D'une épitre en vers qu'il écrivit à ce dernier, il semble résulter qu'il se civilisa au contact de ses nouveaux amis et que Lyon, s'ajoutant à l'influence de la Savoie, contribua à le polir, et, autant que cela était possible, à le *dégenevoiser* un peu. Nous retrouverons bientôt, et nous essaierons de préciser, toutes ces influences très diverses et, on le verra, fort importantes, quand nous étudierons ses premiers écrits.

En quittant les Mably, il retourna, comme il l'avait toujours fait dans ses moments de détresse, dans l'hospitalière maison

de Chambéry. Espérait-il, comme il le dit, ressusciter le passé à force de condescendance et de bonne humeur? ou plutôt, sachant bien que Wintzenried s'était pour toujours implanté au logis, ne se contentait-il pas d'avoir son couvert mis, bien résolu cette fois de ne plus disputer à l'intrus la place d'honneur? Malheureusement si la bonté de Mme de Warens était inépuisable, sa bourse ne l'était pas et Rousseau le savait mieux que personne, lui qu'elle avait chargé, pendant son préceptorat, de vendre à Mme de Mably un pot en argent pour 5 louis.

Reçu donc sans empressement par Mme de Warens, qui ne parvenait pas à payer ses dettes, Rousseau s'enferma avec ses livres et réfléchit, dit-il, au moyen de venir en aide à la pauvre femme. Ne se sentant pas assez savant pour briller « dans la république des lettres », il songe à la musique qui lui avait été déjà un gagne-pain et dont il avait étudié à fond la théorie ; et, à force de travail, il finit par trouver un système de notation musicale par chiffres.

Ce système lui parut si séduisant qu'il vit au bout la fortune pour sa chère maman et sans doute aussi la gloire pour lui-même ; et, muni de quelque argent qu'il avait rapporté de Lyon (il n'avait donc pas tout donné à celle qui l'hébergeait), et aussi de celui qu'il avait gagné à la vente de ses livres, il partit pour Paris, non, sans doute, quoiqu'il ne le dise pas, sans avoir été, comme à tous ses départs, bien équipé pour la route par Mme de Warens (1).

Il s'arrêta à Lyon pour voir les amis qu'il s'y était fait pendant son préceptorat : Il avait connu, chez les Mably, les deux frères du prévôt : l'abbé de Condillac et l'abbé de Mably. Il retrouvera le premier à Paris ; le second lui donna des lettres de recommandation, fort précieuses, pour Fontenelle et pour le comte de Caylus ; et l'ami Borde lui-même, que nous connaissons déjà, « lui procura quelques bonnes recommandations pour Paris » ; il le présenta à l'intendant qui le présenta au duc

(1) Il dut partir pour Paris dans l'été de 1742, car nous avons de lui une lettre écrite encore aux Charmettes et datée du 10 juillet 1742 (voir *Annales J.-J. R.* II, 174, 177).

de Richelieu, alors de passage à Lyon : « Le duc me dit de l'aller voir à Paris, ce que je fis plusieurs fois » : on voit qu'il ne perdit pas son temps à Lyon.

N'oublions pas « le bon Parisot », lequel méritait bien cette épithète, puisqu'il paya la place de Rousseau à la diligence et enfin, avant de quitter Lyon, faisons connaissance, il en vaut la peine, avec « une aimable personne », nommée Mlle Serre. Il avait connu et aimé cette jeune fille lors de son premier séjour à Lyon ; lors de ce second voyage, il la revit et la trouva encore plus à son goût : que se passa-t-il au juste entre les deux jeunes gens? Le Rousseau des *Confessions*, lorsqu'il séjourne pour la dernière fois à Chambéry chez Mme de Warens, « sent, dit-il, son ancien bonheur mort pour toujours » ; il ne peut plus supporter de « vivre en étranger dans la maison dont il était l'enfant » ; et cette fois c'est bien sans regret, c'est sans regarder en arrière qu'il s'éloigne de Chambéry. S'il part, c'est parce qu'il « souffrait trop dans cette maison, si pleine de souvenirs ». Or, arrivé à Lyon, il écrit (1) à Mlle Serre : « J'avais résolu de passer mes jours dans une retraite qui s'offrait à moi (les Charmettes) ; vous avez détruit tous ces beaux projets ; j'ai senti qu'il m'était impossible de vivre éloigné de vous et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage (à Paris) et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir ». Cette lettre ne s'accorde guère avec le récit des *Confessions* : sans vouloir concilier les deux textes, ni deviner ce qui se passait alors dans l'âme de Rousseau, disons simplement qu'il a dû quitter Mme de Warens avec d'autant moins de regret qu'il allait retrouver à Lyon Mlle Serre.

Une autre contradiction, celle-ci plus grave, parce que Rousseau a ici altéré la vérité qui n'était pas à son avantage, se présente à nous entre les *Confessions* et la *Correspondance*. On lit, en effet, dans cette même lettre à Mlle Serre : « Je comprends,

(1) Suivant M. Dufour, la lettre à Mlle Serre serait plus ancienne. Voir, sur cette chronologie très confuse et très mal établie, *Annales* J.-J. *R.*, II, 179. Voir aussi sur Mlle Serre ; Eug. Ritter : *La Famille et la Jeunesse de* J.-J. *R.*, p. 289.

Mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour ; je suis un jeune homme sans fortune ; ... mais quoi ! vous m'avez traité *avec une dureté incroyable*... Votre cœur (pourtant) n'est pas moins fait pour l'amour que votre visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devais le toucher. Je sais de *science certaine* que vous avez eu des liaisons, je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter. » Il semble dès lors que Rousseau n'ait qu'à se retirer et surtout qu'à se taire. Que veut-il donc de cette jeune fille qu'il ne craint pas d'offenser si brutalement ? « Hélas ! si vous vouliez m'écouter, j'ose dire que je vous ferais connaître la véritable félicité ; personne ne saurait mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la saurait mieux faire éprouver. Dieux ! si j'avais pu parvenir à cette charmante possession, j'en serais mort assurément... S'il était en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine sous la condition d'être pendu un quart d'heure après, j'accepterais cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. » Mlle Serre ne l'exposa pas à être pendu ; et, sans plus commenter ces singuliers propos d'amour, on voit que Rousseau joue auprès de cette jeune fille le rôle d'un amoureux indélicat et éconduit. Qu'on écoute maintenant le récit des *Confessions :* « A ce voyage, ayant plus de loisir, je la vis davantage ; mon cœur se prit et très vivement. J'eus quelque lieu de penser que *le sien ne m'était pas contraire* : mais elle m'accorda une confiance *qui m'ôta la tentation d'en abuser*. Elle n'avait rien, ni moi non plus; nos situations étaient trop semblables pour que nous pussions nous unir ; et, dans les vues qui m'occupaient, j'étais bien éloigné de songer au mariage. *Elle m'apprit* qu'un jeune négociant, appelé M. Genève, paraissait vouloir s'attacher à elle. Je le vis chez elle une fois ou deux ; il me parut honnête homme, il passait pour l'être. Persuadé qu'elle serait heureuse avec lui, *je désirai qu'il l'épousât*, comme il a fait dans la suite ; et, *pour ne pas troubler* leurs innocentes amours, *je me hâtai de partir*, faisant, pour le bonheur de cette charmante personne, des vœux qui n'ont été exaucés ici-bas que pour un temps, hélas ! bien court ; car j'appris dans la suite

qu'elle était morte au bout de deux ou trois ans de mariage. Occupé de mes tendres regrets durant toute ma route, je sentis, *et j'ai souvent senti depuis lors, en y repensant,* que si les sacrifices qu'on fait au devoir et à la vertu coûtent à faire, on en est bien payé par les doux souvenirs qu'ils laissent au fond du cœur (1) ».

La mémoire de Rousseau ici l'a singulièrement trahi puisque, d'amant rebuté il passe au rôle d'ami généreux s'oubliant lui-même pour celle qui lui aurait déjà donné son cœur. Mais comment peut-il dire qu'en revoyant ce passé, il se sent encore payé de ses sacrifices à la vertu ? encore ici, à la place de la réalité, il aura, à distance, imaginé un petit roman vertueux et, ce qui est un de ses plus grands plaisirs, il s'attendrit lui-même à nous le raconter (2).

Parti de Lyon vers la fin de juillet 1742, Rousseau arrive sans doute à Paris au commencement d'août de la même année ; il a alors en poche, nous dit-il, 15 louis, une comédie intitulée *Narcisse,* son projet de notation musicale et aussi, ce dont il ne parle pas, mainte pièce de vers et une tragédie intitulée le *Nouveau Monde.* Il ne perd pas de temps pour tirer parti de ses recommandations et de ses mérites ; la modestie n'est d'ailleurs pas ce qui l'empêchera de réussir : « un jeune homme qui arrive à Paris avec une figure passable et qui s'annonce par des talents est toujours sûr d'être accueilli ». Il est, en effet, fort bien accueilli par ces frivoles Parisiens dont il dira plus tard tant de mal. Il descend à l'hôtel Saint-Quentin, dans la rue des Cordiers, près de la Sorbonne : « vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre » ; et singulier quartier, aurait-il pu ajouter. Le quartier, ou, comme

(1) *Confessions,* P. II, l. VII.

(2) Si Rousseau avait connu la suite de l'histoire de M[lle] Serre, non seulement il n'aurait pas dit que M[lle] Serre « était morte au bout de deux ou trois ans de mariage », puisqu'en 1752 M[lle] Serre, devenue M[me] Genève, avait un troisième enfant ; mais encore il n'aurait pas manqué, lui qui nous a conté si complaisamment les faiblesses de M[me] de Warens, de nous apprendre que M. Genève et M[lle] Suzanne Serre après avoir contracté mariage le 26 janvier 1745, avaient, le même jour, « déclaré de leur fait un enfant mâle, né le 12 novembre 1744. »

on l'appelait alors, le pays latin, comprenait la rue Saint-Jacques, la montagne Sainte-Geneviève et la rue de la Harpe ; Rousseau y pouvait coudoyer des Sorbonistes en soutane, des précepteurs en rabat et des étudiants en droit, en médecine ou en chirurgie, tous assez pauvrement équipés. C'est dans ce quartier qu'il a d'abord la bonne chance de rencontrer un compatriote, Daniel Roguin, lequel sera plus tard, et c'est un titre qui fait prodigieusement honneur à son caractère, « le doyen de ses amis » ; par Roguin il connait Diderot, qui n'a encore que des « projets d'ouvrage », et devient bien vite son intime ami. Il se presse de faire valoir ses recommandations : par l'abbé de Mably, il entre en relations avec M. de Boze, secrétaire de l'Académie des Inscriptions (qui le présente à M. de Réaumur et ce dernier l'introduira à l'Académie des Sciences) et avec un Jésuite très répandu dans le monde, le Père Castel. Un gentilhomme savoyard, M. Damesin, lui procure deux utiles connaissances : « l'une, M. de Gasc, président à mortier du Parlement de Bordeaux ; l'autre, M. l'abbé de Léon, jeune seigneur très aimable, qui brille alors dans le monde sous le nom de chevalier de Rohan ». Grâce à ces hautes relations, il a l'honneur de lire à l'Académie des Sciences un mémoire sur son système de notation musicale ; mais il a la douleur de voir son système méconnu. Il en appelle aussitôt au jugement du public par sa *Dissertation sur la musique moderne*. Mais comment trouver un libraire de bonne volonté ? la chose est difficile pour un débutant, elle n'est cependant pas impossible; car malgré sa timidité et sa farouche indépendance, le réformateur de la musique moderne (son ambition ne va pas à moins) parvient, à l'aide d'un de ses commensaux de l'hôtel Saint-Quentin, M. de Bonnefond, « hobereau boîteux », mais serviable, à se faire imprimer : n'était-il pas « juste que son ouvrage lui rendît le pain qu'il avait mangé en l'écrivant ? » Mais l'ouvrage ne lui rapporte pas un liard et, contre cette injustice des hommes, rien ne peut prévaloir, ni l'appui de l'abbé Desfontaines, qui s'est chargé de lancer le chef d'œuvre, ni l'amabilité de tous les journalistes, « qui en dirent assez de bien ». Il a beau enseigner gratuitement la musique par son système à une jeune Américaine

et la rendre capable, au bout de trois mois, de déchiffrer quelque musique que ce fût, « ce succès frappant reste ignoré » ; — et le voilà sur le pavé de Paris : non pas pourtant tout à fait sans ressources ; il lui restait quelques louis, qu'il s'empressa de manger en se confiant à la Providence. Il venait de faire un effort : il avait besoin, étant donné sa paresse et sa mauvaise santé, de reprendre haleine. Il renonce, assure-t-il, à se pousser et même à faire des visites indispensables. Pourtant ses rapports avec l'Académie des Sciences lui ont fait faire connaissance avec « ce qu'il y a à Paris de plus distingué dans la littérature » ; et, bien qu'il renonce dès lors à voir les académiciens et même les gens de lettres avec lesquels il s'est « faufilé », nous le voyons excepter de ses dédains Marivaux, l'abbé de Mably et Fontenelle, c'est-à-dire ceux qui peuvent lui être le plus utiles ; il lit même à Marivaux sa comédie de *Narcisse* et Marivaux a la complaisance de la retoucher ; mais, on le verra, elle n'en devient pas pour cela meilleure.

Avec Diderot il s'entretient surtout de musique et c'est la musique aussi qui est « un moyen de liaison » entre lui et Francueil, dont nous parlerons bientôt plus au long. Il me paraît évident que, dans ce court séjour à Paris, qui précède son voyage à Venise, c'est par la musique qu'il espère d'abord se faire connaître : si le théoricien n'a pas été apprécié par l'Académie des Sciences, peut-être s'inclinera-t-on enfin devant le compositeur qui va montrer bientôt ce qu'il sait faire avec son opéra, *les Muses galantes*. Car enfin il faut qu'on parle de lui ; qu'on le connaisse seulement, et de la notoriété il se charge d'aller bien vite à la gloire : si, par exemple, il était cité comme le premier joueur d'échecs de Paris, on le rechercherait dans les sociétés et « son mérite ferait le reste. » Il s'acharne donc chez Maugis à faire échec et mat les plus grands joueurs de Paris, les Husson et les Philidor ; mais il n'a pas la veine et, quittant la partie, il s'avise enfin qu'à Paris, quand on a, comme lui, un physique intéressant — et quelqu'aplomb, — on ne saurait manquer de plaire aux femmes et, par les femmes, d'arriver à tout. Justement, en allant au café, il entrait quelquefois chez son ami,

le Père Castel, homme de bon conseil, comme on va voir, car sans lui, paraît-il, le sauvage Rousseau n'aurait pas songé à tirer parti de sa jolie figure. Donc ce « fou » de Père Castel secoua « la léthargie » de Jean-Jacques par les savoureux propos que voici : « On ne fait rien dans Paris sans les femmes ; puisque les musiciens et les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes. »

Ce Père Castel paraît bien avoir été, en effet, un original : esprit cultivé et bizarre, il avait été précepteur chez Montesquieu qui le consultait, c'est lui qui s'en vante, sur tous ses ouvrages. De Montpellier, où il s'était fait connaître comme philosophe et géomètre (1) et surtout comme auteur du *Clavecin oculaire* (un système de notation musicale par les couleurs), il avait été appelé à Paris par le Père Tournemine et par Fontenelle. C'est la musique qui rapprocha Rousseau et le bon Père : « Rousseau ne vint à moi en arrivant à Paris, dit le P. Castel, que parce qu'il me connaissait à Genève même, me dit-il » et il lui parle, en effet, de son clavecin oculaire.

Il essaiera, plus tard, dans son *Homme physique opposé à l'homme moral*, de réfuter le second discours de Rousseau « avec amitié ». Vous avez, ajoute-t-il, « mérité tout à fait cette amitié par la façon franche et naïve dont vous vous présentiez à moi en arrivant à Paris il y a peut-être douze à quinze ans, et il me parut que vous étiez content de la franchise et de la naïveté avec laquelle je répondis à la vôtre, jusqu'à vous donner entrée auprès de quelques personnes distinguées capables d'honorer votre mérite et de récompenser votre talent. » Il m'a semblé qu'il valait la peine d'extraire, d'un livre très oublié et très digne de l'être, ce passage qui confirme les lignes consacrées, dans les *Confessions*, au P. Castel.

Le dit Père avait conseillé à Rousseau de rendre visite à Mme de Bezenval (issue d'une illustre famille polonaise), chez

(1) Le P. Castel a écrit : « *La mathématique universelle abrégée*, 1728, des *Lettres philosophiques sur la fin du monde* 1786. L'*Homme physique opposé à l'Homme moral* 1756 et un ouvrage baroque et ennuyeux : *Esprit, saillies et singularités du P. Castel* (édité par l'abbé de La Porte) Amsterdam, 1763).

laquelle il trouverait Mme de Broglie, sa fille, et aussi Mme Dupin, à qui le serviable jésuite avait parlé de lui et de son système musical ; Mme Dupin avait même « envie de le voir ». En l'engageant à se faufiler dans le monde, le bon Père avait dit à Rousseau, en un jargon à la fois scientifique et galant, tout à fait digne de Fontenelle et du XVIIIe siècle : « les femmes sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes : ils s'en approchent sans cesse. mais ils n'y touchent jamais. . » Rousseau, après avoir longtemps hésité, dit-il, à suivre le conseil du père Castel et ses formules géométriques, prend courage un beau matin et, si l'on nous permet cette image, il se dirige, tremblante « asymptote », vers la « courbe » gracieuse de Mme de Bezenval. Il est caressé et retenu à dîner : mais il s'aperçoit que le dîner, auquel on le conviait, est servi à l'office, dont « il n'a plus envie de reprendre le chemin ». Heureusement Mme de Broglie corrige à temps l'impolitesse de sa mère et Rousseau a l'honneur de dîner avec ces dames et d'être le commensal de M. le Président Lamoignon. Celui-ci n'ayant pour tout talent que « le petit jargon de Paris », Rousseau veut bien lui laisser le plaisir de briller seul à table ; mais il se rattrape après dîner et, tirant de sa poche son épître en vers à Parisot « qui ne manquait pas de chaleur », il la lit et si bien que ces dames ne peuvent s'empêcher de pleurer. Ce sera là sa vocation plus tard : ne pouvant faire rire son siècle, comme Voltaire, il fera fondre en larmes toutes les femmes qui le liront.

II

Rousseau a Venise (1743-44)

Mme de Broglie ayant appris que M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, cherchait un secrétaire, proposa Rousseau,

Bibliographie : *Confessions*, partie II, livre VII. — De Brosses : *Lettres d'Italie* (Didier 1861). — Saint- Marc-Girardin : Du séjour de Rousseau à Venise (Journal des *Débats*, 22 janv. 1862). — P. Faugère : J.-J. *Rousseau à Venise* (*Le Correspondant*, 10 et 25 juin 1888). — A. Jansen : *Rousseau als Musiker* (Berlin 1884). — J.-J. *Rousseau à Venise* (1743-44) : Notes et docu-

qu'elle avait rencontré chez Mme de Bezenval, sa mère et, après des pourparlers rompus et repris, Rousseau partit pour Venise aux appointements de 1.000 francs et avec 20 louis pour son voyage.

Arrivé à Lyon, il aurait bien voulu prendre la route du Mont-Cenis pour embrasser, au passage, « sa pauvre maman » ; mais, nous dit-il dans ses *Confessions*, il descendit le Rhône et alla s'embarquer à Toulon. Or ceci est en contradiction avec une lettre de M. de Montaigu à l'abbé Alary, un académicien qui était de la société de Mmes de Bezenval et de Broglie et qui avait contribué à faire entrer Rousseau au service de M. de Montaigu. Ce dernier dit, dans cette lettre (et il n'a pas pu inventer ce détail précis), qu'après avoir examiné le compte que lui avait présenté Rousseau, il avait consenti à lui payer « les cinq jours qu'il disait avoir demeuré à Marseille pour attendre la felouque qui le porta à Gênes, mais *non point son voyage à Chambéry* ». Rousseau a donc eu ici, s'il est réellement allé à Chambéry, un oubli bien singulier ; — à moins que ce voyage ne lui ait laissé quelque mauvais souvenir dont il préférait ne pas parler dans ses *Confessions*.

Avait-il les qualités requises pour être secrétaire d'ambassadeur ? Sa physionomie avait plu à Mme de Broglie et ses vers l'avaient attendrie ; cela suffisait amplement, sous l'ancien régime, pour faire figure dans une ambassade. L'ambassadeur lui-même avait dû sa fortune à Barjac, le valet de chambre du cardinal Fleury, et n'était-il pas d'ailleurs capitaine aux gardes, et, comme on sait, le métier militaire n'est-il pas une merveilleuse préparation au maniement des affaires d'État ? Il fallait un diplomate, ce fut un officier qui l'obtint. L'honneur qu'avait M. de Montaigu de représenter le Roi auprès de la sérénissime République lui était payé 30.000 livres, sans compter les frais d'installation, ce qui équivalait au moins à 100.000 francs de

ments recueillis par V. Cerésoles, publiés par Th. de Saussure, 1885. — E. Ritter : Les nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau (*Rev. des Deux-Mondes*, 1er septembre 1897). — Aug. de Montaigu : *Démêlés du comte de Montaigu, ambassadeur de Venise, avec son secrétaire,* J.-J. *Rousseau* (Plon-Nourrit, 1904). — Phil. Monnier : *Venise au* XVIIIe *siècle* (Perrin, 1908).

notre monnaie. Comme l'ambassadeur ne donnait que 1.000 francs à son secrétaire et que ce secrétaire faisait à peu près toute la besogne, il y avait entre les services rendus et leur payement de telles disproportions que Jean-Jacques, quoiqu'il n'en ait rien dit, ne dut pas manquer d'y puiser un nouveau grief personnel contre une société qui rétribuait si mal le vrai mérite.

N'avoir obéi jusqu'ici qu'à sa fantaisie ou aux caprices d'une jolie femme, et entrer tout à coup au service d'un ex-capitaine, c'était un complet bouleversement dans les habitudes et le genre de vie de Rousseau. Suivons-le dans cette nouvelle carrière en prenant pour guides, non seulement les *Confessions*, mais surtout les recherches de Cérésoles et de Faugère sur ce séjour à Venise. Et d'abord, il n'était pas précisément, comme il s'intitule lui-même, secrétaire d'ambassade, mais bien secrétaire de l'ambassadeur, et il y avait cette différence fort importante entre les deux titres que, tandis qu'on devait le premier à la nomination du ministre lui-même, on ne tenait le second que du libre choix de l'ambassadeur, lequel pouvait donc vous révoquer, comme il vous avait nommé, de sa propre autorité. On faisait partie de sa maison, on était son « domestique » ; ce qui ne veut pas du tout dire, d'ailleurs, comme l'a méchamment insinué Voltaire (*Questions sur les Miracles*), que Jean-Jacques fût le valet de M. de Montaigu. On sait quel sens il faut attribuer à ce mot sous l'ancien régime : Cosnac, par exemple, avait été, au XVIIe siècle, le domestique du prince de Conti, ce qui ne l'empêchait pas d'être archevêque d'Aix. C'est en ce sens que Rousseau, dans une lettre officielle au ministre par intérim, du Theil, se dit « domestique » de M. de Montaigu. Il convient même d'ajouter que souvent le secrétaire d'un ambassadeur remplaçait celui-ci en son absence et que, s'il se distinguait dans cet intérim, il pouvait monter plus haut, dans la hiérarchie, jusqu'au titre de résident ou de ministre plénipotentiaire. On devine si de telles perspectives étaient faites pour enflammer l'imagination de Jean-Jacques et si, par exemple, le droit qu'il avait de parler, l'épée au côté, au nom de l'ambassadeur du Roi de France, devait enfler de vanité, malgré ses principes républicains, le fils de l'horloger de

Genève, l'ancien laquais de Mme de Vercellis ! Il se vengeait enfin des injustices du sort et sa fortune cette fois répondait à son mérite. Se rappelant plus tard avec quel frémissement d'orgueil il s'était vu marchant après l'ambassadeur, *avant* ses gentilshommes et ses pages, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « il était temps que je fusse une fois ce que le ciel m'avait fait être ! »

Comment se comportèrent, l'un vis-à-vis de l'autre, l'ambassadeur et son secrétaire? A le juger d'après les pièces diplomatiques qu'on a retrouvées de lui, ou qui le concernent, M. l'Ambassadeur semble bien avoir été réellement ce qu'il est dans les *Confessions*, un parfait imbécile. Pendant toute la durée de son ambassade à Venise, la correspondance diplomatique du comte de Montaigu se fait remarquer par une complète ignorance des affaires aussi bien que de la langue française, et le passage de Rousseau à l'ambassade est très nettement signalé par un certain nombre de dépêches qui tranchent singulièrement sur tout ce qui est de la main de l'ambassadeur. Les extraits que donne Faugère des dépêches de Rousseau ne laissent aucun doute à cet égard : dès l'arrivée de Rousseau, le style change et pour la première fois l'ambassadeur fait usage des chiffres. La comparaison des pièces prouve donc surabondamment, ce qui ne peut nous surprendre, que Rousseau était un secrétaire intelligent et que son maître avait tout intérêt à le garder.

Pourquoi donc M. de Montaigu se sépara-t-il de Rousseau au bout d'un an ? Ce dernier nous a conté tout au long ses démêlés avec son ambassadeur et, dans son récit, ce n'est naturellement pas l'ambassadeur qui a le beau rôle : mais faut-il ajouter foi à ce récit ? Les recherches faites dans les archives, tant à Venise qu'à Paris, établissent en somme la véracité de Rousseau pour la plupart des faits qu'il raconte ; il est pourtant deux points de son récit qu'il faut, ce me semble, rectifier. Le premier est relatif à la rupture : d'après les *Confessions*, Rousseau aurait demandé et même, comme on ne le lui accordait pas assez vite, redemandé son congé ; d'après la lettre qu'il écrivit lui-même à M. du Theil, c'est au contraire l'ambassadeur qui spontanément l'aurait congédié, et cela résulte encore d'une lettre de M. de

Montaigu à l'abbé Alary : « je le fis venir dans mon cabinet et lui signifiai qu'il n'était plus à mes gages. » En second lieu, dans son récit, Rousseau se donne trop raison et se fait trop valoir : par exemple, il affirme que, pendant la guerre de 1743, un avis que, de son chef, il fit passer au marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France à Naples, empêcha la révolte des Abruzzes ; « ainsi c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du Royaume de Naples, » affirmation qui rend le lecteur défiant ; et si le lecteur se met à raisonner sur cette jactance, il se dit qu'un homme qui parle ainsi de lui-même et de ses services et qui, d'autre part, nous le savons par les *Confessions* même, est si chatouilleux sur l'étiquette, si préoccupé de ses droits, devait faire, à tout prendre, un secrétaire bien fatigant pour son maître. M. de Montaigu, dans sa lettre à l'abbé Alary, se plaint avec insistance de « l'insolence de Rousseau, causée par la bonne opinion qu'il a de lui ». On voit que Rousseau se fâche un jour parce qu'il n'est pas placé, dans la gondole de l'ambassadeur, *au-dessus* de ses gentilshommes ; une autre fois, et la scène paraît peinte au naturel, il se carre dans un fauteuil, au lieu de prendre la chaise qu'on lui offrait et, dit Montaigu, « pendant la dictée que je lui faisais, cherchant quelquefois le mot qui ne me venait pas (il devait le chercher souvent), il prenait ordinairement un livre et me regardait en pitié. » Cette lettre reflète aussi très naïvement la morgue d'un grand seigneur malotru qui, parlant de son secrétaire, emploie les expressions soldatesques dont il a pris l'habitude à la caserne : il le traite de « grand coquin et d'escroc », tout simplement ; il lui reproche enfin, et le mot est prononcé deux fois, « la mendicité » d'oû il l'a tiré.

Tant de grossièreté jointe à une si énorme sottise, voilà assurément plus qu'il n'en fallait pour exaspérer Rousseau contre les iniquités d'un gouvernement qui avait fait d'un tel goujat un ambassadeur, tandis qu'il laissait l'habile Jean-Jacques se morfondre dans l'emploi de secrétaire. Pour nous, qui cherchons sans cesse, dans les œuvres de Rousseau, ce qui a pu lui être inspiré par ses souvenirs personnels, il nous semble que l'amer

souvenir de ses rapports avec son ambassadeur se retrouve dans la péroraison fameuse de son Discours sur l'inégalité des conditions : « il est manifestement contre la loi de nature qu'un imbécile conduise un homme sage. »

Ce n'est pas, à y regarder de près, que la situation de M. de Montaigu fût bien brillante : un ambassadeur français était en somme bien peu de chose à Venise. La sérénissime république, indépendamment de sa traditionnelle méfiance à l'égard de tout représentant d'une puissance étrangère, se montrait particulièrement hostile aux représentants de la France, lesquels avaient alors pour mission de la surveiller. A cette époque, en effet, les sympathies de Venise étaient pour les Autrichiens, avec lesquels nous étions en guerre et il s'agissait, pour nos envoyés, de s'assurer au moins de la neutralité de la république. En conséquence de cette hostilité latente, un noble Vénitien se serait gravement compromis, aux yeux de ses concitoyens, s'il avait reçu chez lui, ou simplement salué dans la rue, l'ambassadeur de France ; pour les tenir éloignés du siège du Gouvernement, on défendait d'ailleurs aux représentants étrangers de résider dans les environs de la place Saint-Marc ; précautions aussi ridicules qu'inutiles, car les ambassadeurs n'avaient pas de peine à connaître par leurs espions les agissements de la république ; et, d'ailleurs, bien plus que de notre guerre avec l'Autriche, on se préoccupait à Venise, tantôt d'une rivalité entre les jolies chanteuses des couvents de femmes, tantôt, suivant les expressions du président de Brosses, « de la furieuse brigue entre les trois couvents de la ville pour savoir lequel allait avoir l'avantage de donner une maîtresse au nouveau nonce qui venait d'arriver ». A cette époque, on voyait bien des rois sur la place Saint-Marc, mais c'étaient ces têtes couronnées, ou plutôt découronnées, qu'y avait rencontrées Candide, et qui « étaient venues passer le carnaval à Venise ». Et, de fait, la grande affaire d'État, c'était le carnaval, qui se prolongeait indéfiniment. La Venise des plaisirs et des fêtes, et c'est celle-là surtout que connut Jean-Jacques, c'était, nous dit son récent et scintillant historien, M. Philippe Monnier, « la claire et folle cité des mascarades, des sérénades,

des embarquements pour Cythère aux agrès d'or et aux lanternes de papier ; » le libre et bienheureux séjour des plaisirs et des grâces, dit Algarotti ; la Sybaris de l'Europe, s'écrie Foscolo. Un trait seulement sur les mœurs de Venise à cette date et je l'emprunte à de Brosses : « pendant le carnaval, on trouve, sous les arcades des Procuraties, autant de femmes couchées que debout » ; et, à propos de la padoana dont l'auteur des *Confessions* a cru devoir entretenir ses lecteurs, voici un amusant détail qui peut servir de commentaire au récit scabreux de Rousseau : selon le même de Brosses, les courtisanes ont l'habitude de rassurer leurs visiteurs « en répondant des conséquences par la madone de Lorette ».

Mais c'est la musique qui est la passion vénitienne par excellence : « elle est, dit de Brosses, un affolement inconcevable ». Venise avait alors sept théâtres, que fréquentait Rousseau, en même temps qu'il s'enthousiasmait pour ces fameux conservatoires de femmes qui étaient alors la Pietà, les Mendicanti, les Incurabili et l'Ospedaletto. « C'étaient des hôpitaux d'enfants trouvés, sous la protection des principales villes aristocratiques de la ville. On y gardait les jeunes filles jusqu'à leur mariage en leur donnant une instruction musicale accomplie. Les élèves apprenaient, non seulement à chanter, mais à jouer de tous les instruments » (1). Jean-Jacques allait écouter les dimanches dans les églises des motets exécutés par ces jeunes filles, et jamais il ne manquait les vêpres aux *Mendicanti* : « je n'ai l'idée de rien d'aussi voluptueux, d'aussi touchant que cette musique ». De Brosses nous dit que ces orphelines « chantaient comme des anges ; il n'y a rien de si plaisant que de voir une jeune et jolie religieuse, en habit blanc, avec un bouquet de grenades sur l'oreille, conduire l'orchestre et battre la mesure avec toute la grâce et la précision imaginables ». Ailleurs il nous parle d'une certaine Zulietta, « la plus belle femme de l'Italie et dont il est féru depuis qu'il l'a vue un jour déguisée en Vénus de Médicis ».

(1) Romain Rolland : La musique en Italie au XVIII[e] siècle, *Revue de Paris*, 15 août 1905.

Voilà bien de quoi parfaire l'éducation esthétique et amoureuse de Jean-Jacques.

J'essaierai de déterminer tout à l'heure ce qu'il apprit durant son séjour à Venise ; ce séjour dura exactement douze mois et non dix-huit, comme le disent les *Confessions* : arrivé à Venise fin août 1743, il en repartit le 22 août 1744 (1). A en croire Dugast, un officier qui avait servi dans le même régiment que de Montaigu, Rousseau aurait été congédié parce qu'il n'avait pas su écrire (!) une lettre convenable de félicitations, de la part de l'ambassadeur, au duc de Biron, qui venait d'être fait maréchal : « C'est là, dit Dugast, le vrai motif pour lequel Rousseau s'est laissé aller à son humeur irascible contre M. de Montaigu et en a parlé défavorablement dans ses *Confessions*. Quelques années après, M. de Montaigu, de retour à Paris, se trouva à l'Opéra un jour qu'on représentait le *Devin du Village*. Enthousiasmé de cette pièce, il demanda quel en était l'auteur. « Vous devez bien le connaître, lui répondit-on ; c'est Rousseau, votre ancien secrétaire ; il a fait les paroles et la musique. — Quoi ! cet imbécile ? » répliqua M. de Montaigu ». L'anecdote de Dugast est absurde et, si elle était vraie, elle donnerait trop raison à Rousseau contre M. de Montaigu qui n'aurait vu qu'un imbécile dans son secrétaire; mais elle nous apprend peut-être ce que répétaient plus tard les envieux de Rousseau au lendemain de son triomphe (2).

Le consul de France à Venise, M. Leblond, un homme intelligent et pondéré, c'est-à-dire le contraire de ce que paraît avoir été M. de Montaigu, eut, après le départ de Rousseau, à se plaindre de l'ambassadeur et, dans une lettre au ministre, parlant des traitements indignes qu'il a reçus de son chef, il dit, entr'autres choses, que « la fureur de son emportement altéra sa raison. » De telles expressions, sous la plume d'un homme si maître de lui, plaident singulièrement en faveur de Rousseau.

(1) D'après les papiers de famille de M. Auguste de Montaigu, Rousseau serait arrivé à Venise *le 4 septembre* 1743 (et non 1742 comme M. de Montaigu l'a écrit par inadvertance), p. 18.

(2) *Paris, Versailles et les Provinces au* XVIIIe *siècle par un ancien officier aux gardes françaises.* (Dugast de Bois Saint Just), 2e édit. Paris, 1809, t. I, 162.

De retour à Paris, Jean-Jacques essaya de se faire rendre justice. Il comprenait qu'il avait dû être précédé au ministère par des rapports très défavorables de l'ambassadeur et il voulait, d'une part, effacer la mauvaise impression produite à Paris par son insuccès et par les plaintes de son chef; d'autre part, se faire payer les sommes qui lui étaient dues par celui-ci : sur ce dernier point, il obtint gain de cause, mais seulement après le rappel de l'ambassadeur. M. de Montaigu, rentré à Paris, lui envoya, dit Rousseau, « son maître d'hôtel pour solder son compte et lui donner de l'argent », lequel dut être le très bienvenu. Sans doute l'ambassadeur avait réussi lui-même à toucher ses appointements; car jusqu'alors, si le secrétaire avait été mal payé par l'ambassadeur, l'ambassadeur, lui, n'avait pas été payé du tout par le gouvernement que ruinaient les frais de la guerre contre l'Autriche

Sur le premier point, savoir ses querelles avec l'ambassadenr, on écouta Rousseau, on fit chorus, assure-t-il, avec lui, M. de Montaigu étant connu au ministère pour ce qu'il était ; mais on refusa d'intervenir : Rousseau étant étranger et nommé par l'ambassadeur, sa querelle était une affaire privée à régler entre son maître et lui. Naturellement il en prit prétexte pour fulminer contre un gouvernement si indifférent aux justes plaintes des particuliers, quand ceux-ci ne sont que de simples secrétaires et que leurs persécuteurs sont des grands seigneurs : « La justice et l'inutilité de mes plaintes me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la vraie justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort. » En réalité, on l'a vu, l'autorité publique n'avait pas à intervenir. Ce qui devait, d'ailleurs, empêcher « ce germe d'indignation » de se développer alors dans son âme, c'est qu'il ne s'agissait ici que de son intérêt privé et que « le pur amour de la justice idéale » est, selon lui, seul capable d'émouvoir son cœur ; — on ne le croirait pas à voir la façon dont il se démène pour avoir gain de cause et à lire la lettre imperti-

nente qu'il écrit à Mme de Bezenval, laquelle avait refusé de prendre parti pour lui contre M. de Montaigu : « J'ai tort, Madame; je me suis mépris : je vous croyais juste, vous êtes noble, j'aurais dû m'en souvenir » (1).

Ecouté, mais éconduit par le ministère, froidement accueilli par les gens qui, comme le Père Castel et Mme de Bezenval, paraissaient regretter de l'avoir mis dans une place où il n'avait pas su rester, Jean-Jacques dut être de plus profondément ulcéré d'avoir échoué dans une carrière où ses talents lui promettaient un brillant avenir. Jadis, chez le comte de Gouvon, il avait rêvé un emploi dans la diplomatie et, maintenant que la carrière lui avait été ouverte, il voyait ses services méconnus et son ambition déçue. Bien plus tard, dans ses *Confessions,* alors que M. de Montaigu n'est plus de ce monde, il lui en veut encore de n'avoir pas su l'apprécier : « il n'avait tenu qu'à lui de se soutenir honorablement par mes services et de me faire avancer rapidement dans l'état auquel le comte de Gouvon m'avait destiné dans ma jeunesse et dont, par moi seul, je m'étais rendu capable dans un âge avancé. » (2)

Trois ans après le départ de Montaigu, de Bernis était nommé ambassadeur de France à Venise. Nous savons, par lui, qu'il étudia en détail le gouvernement de la république et qu'il employa précisément, à rédiger des mémoires sur ce sujet, « l'un de ses secrétaires qui avait du talent et du mérite. » Rousseau avait aussi l'un et l'autre et s'il avait eu la chance d'avoir pour maître l'habile successeur de Montaigu, ce dernier n'aurait pas manqué de le distinguer et, sans doute, de le pousser : Rousseau alors aurait pu, comme c'était son ambition, faire sa fortune dans la carrière et l'on devine tout de suite ce qu'un Rousseau résident et qui sait ? ministre plénipotentiaire, *n'aurait pas écrit,* et tout ce qui s'en serait suivi pour l'histoire du monde.

(1) Cité par Musset-Pathay : *Confessions,* II, 7.

(2) Je ne crois pas, comme l'a dit Saint-Marc Girardin, que les récriminations de Rousseau contre M. de Montaigu aient eu pour effet de faire rappeler plus tôt celui-ci, car Rousseau rentre à Paris en août 1744 et M. de Montaigu n'est rappelé qu'en 1749, c'est-à-dire cinq ans après.

Quoi qu'il en soit, la carrière diplomatique lui était désormais fermée ; avant donc de clore cette période de sa vie, voyons quel profit il a pu tirer de son séjour à Venise.

Tout d'abord, en tant que secrétaire intelligent d'un ambassadeur qui lui laissait tout faire, il avait touché, bien que sur un petit théâtre, aux choses de la politique. Il avait pu étudier sur place et en le voyant fonctionner sous ses yeux, le gouvernement d'une république, bien déchue sans doute de son antique splendeur et qui s'entourait de plus en plus de mystère comme pour mieux cacher son irrémédiable décadence : mais ce mystère n'était pas impénétrable pour qui avait à traiter avec le sénat, et ce sénat, tout amoindri qu'il fût, avait dû garder quelque chose de cette habileté et de cette finesse consommée qui lui avaient fait une si grande réputation dans l'histoire. C'est en tous cas à Venise que Rousseau prit pour la première fois contact avec les réalités politiques et, pour un esprit aussi ouvert que le sien et aussi avide de s'instruire, c'était là un utile complément à des études jusque là théoriques et un encouragement aussi à continuer ces études ; il nous dit justement dans ses *Confessions* que c'est à Venise qu'il a conçu la première idée de ses *Institutions politiques* tandis qu'il avait « l'occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. »

En second lieu, Rousseau se perfectionna dans la langue et apprit à goûter la musique italienne. Déjà, quand il était au service du comte de Gouvon, il avait, dans les leçons que lui donnait le bon abbé de Gouvon, « appris l'italien dans sa pureté et pris du goût pour sa littérature ». Maintenant il voyait l'Italie elle-même, en parlait la langue avec des gens du pays et de toute condition et la littérature italienne prenait vie et couleur à ses yeux ; car on ne sait jamais bien une langue et on ne comprend vraiment une littérature que si on a vécu chez le peuple qui parle cette langue et qui a mis dans sa littérature ses mœurs, ses paysages, ses institutions, ce qui le fait rire et pleurer, tout son passé et tout son génie. Rousseau, en quittant Venise, savait désormais assez d'italien pour citer, au courant de la plume, dans ses lettres, le Tasse et Métastase et, dans l'étude de ses

œuvres, particulièrement de la *Nouvelle-Héloïse,* il y aura lieu de rechercher l'influence, à mon sens très profonde, que les auteurs italiens ont eue sur sa pensée et sur son style.

Quant à la musique italienne, elle lui inspira, on l'a vu, une réelle passion ; il allait en jouir au spectacle où seul, enfermé dans sa loge, il s'abandonnait au plaisir d'entendre tout un long opéra et à cette église des *Mendicanti* où les chœurs le plongeaient dans un ravissement délicieux. Aussi quand, de retour à Paris, il verra éclater la querelle entre les partisans de la musique italienne et les défenseurs de la musique française, c'est pour les premiers qu'il prendra parti et il soutiendra leur cause la plume à la main.

Et enfin les mœurs même de Venise ne furent pas sans exercer quelque influence sur ce caractère impressionnable et faible. Ces mœurs étaient très faciles et même très relâchées et, sous certains rapports, que nous n'éprouvons pas le besoin de préciser, l'éducation qu'il tenait de Mme de Warens reçut, dans certains milieux vénitiens, un complément dont sa complexion amoureuse n'avait nul besoin.

D'autre part, et à envisager les choses du bon côté, la gaieté et la frivolité vénitiennes venant s'ajouter à l'humeur douce et sociable de la Savoie, ces deux influences conspirèrent à adoucir, au moins un peu, la rudesse natale ; et sans doute ses compatriotes, les austères et moroses calvinistes qu'il avait laissés à Genève, auraient eu quelque peine à reconnaître un des leurs dans ce brillant attaché d'ambassade qui, « en bas de soie, en veste brodée d'or » et masqué, se faisait conduire en gondole à quelque galant rendez-vous ou bien à la Redoute pour y perdre gaiement ses sequins. Ainsi, en résumé, Venise l'initia aux affaires sérieuses, et à d'autres qui l'étaient moins et, quand il rentra à Paris, il était à la fois plus instruit et plus déluré ; il avait complété à Venise l'instruction politique qu'il avait puisée dans les livres et l'éducation mondaine qu'il avait commencée en Savoie dans les alentours de Mme de Warens.

III

Retour de Rousseau a Paris (1744-56).

Pour la troisième fois Rousseau vient à Paris. Le premier séjour qu'il fit (mai 1731 — fin de 1731) est négligeable : il n'a alors que 19 ans ; il passe seulement quelques mois à Paris au service d'un jeune officier et à la recherche de Mme de Warens. Son second séjour, dix ans plus tard, va de fin juillet 1742 à mai 1743 et dure environ un an. La première fois il n'a fait que voir Paris ; la seconde fois il y a noué, on s'en souvient, des relations utiles ; le voici à cette heure, après un séjour d'un an à Venise, revenu à Paris fin août 1744.

Le Paris, dans lequel il rentrait en secrétaire peut-être congédié, ce Paris que, malgré ses déboires et la médiocrité de sa fortune, il ambitionnait de conquérir à tout prix, était alors, comme on sait, le rendez-vous des hommes les plus distingués de la France et de l'étranger : c'était, disait Galiani, « le café de l'Europe ». Cette hégémonie de Paris, qui était celle de l'esprit et du goût, ne datait que du commencement du siècle. Comme l'a dit un bon juge en ces matières, Lemontey, c'est seulement dans les dix années de la Régence que l'influence de la cour sur la capitale s'effaça peu à peu pour faire place « à l'influence de la capitale sur le royaume ». Pourtant la population de cette capitale, au moment où y revient Rousseau (1744), n'est guère plus de 600.000 habitants ; et ce qu'on peut appeler, ce que Voltaire, en effet, appelle « tout Paris », il entend par là « les gens qui ont le goût des beaux-arts », s'élève « tout au plus à 3.000 personnes ». (*Dict. encyclop.* : *goût*).

Ces gens de goût, c'est d'abord « la République des lettres », laquelle compte un petit nombre d'écrivains illustres : Fontenelle, leur doyen, qui n'a à cette date que 87 ans, Montesquieu, célèbre par ses *Lettres persanes* (son chef-d'œuvre ne viendra que

Bibliographie : *Confessions*, livre IV. *Correspondance* de Rousseau. Marmontel : *Mémoires*, livre IV. — Grimm : *Correspondance littéraire*. — *Mémoires* de Mme d'Epinay (édit. Boiteau, I). — De Villeneuve-Guibert : *Le Portefeuille de Mme Dupin*. Lévy, 1884. — Schérer : *Grimm*, 1887.

quatre plus tard), Marivaux, alors en pleine gloire, Voltaire enfin, qui n'est pas encore le roi Voltaire, mais qui est sans conteste le premier poète du temps, le poète auquel vont les regards de Rousseau, regards d'admiration et d'envie. Il y a ensuite les artistes, musiciens et peintres, et c'est avec les premiers, et particulièrement avec Rameau, que va avoir affaire Jean-Jacques, auteur lui-même d'opéras et de traités sur la musique. Au-dessous des hommes de lettres et des artistes célèbres, est l'armée confuse des journalistes, gazetiers et folliculaires, les frelons de la ruche, comme les appelait Voltaire : faiseurs de libelles et de madrigaux, courant après la célébrité, ou après une pension sur *le Mercure*, ou tout simplement après un bon dîner chez les maîtres d'hôtel de la philosophie et de la littérature.

Artistes, gens de lettres et gazetiers se rencontrent, soit dans ces fameux salons, que leur célébrité nous dispense de décrire, et dont la porte d'ailleurs est fermée à l'obscur débutant qu'est Rousseau ; soit à la table de ces richissimes Mécènes, les Fermiers-généraux, chez lesquels va être reçu Jean-Jacques ; soit enfin à l'un des trois grands cafés de ce temps : le café de la Régence, où Diderot trouvera un jour le neveu de Rameau et où il va habituellement, sans doute en compagnie de Rousseau, pérorer et faire sa partie d'échecs avec le roi des joueurs, Philidor ; le café Gradot (sur le quai de l'École), dont les piliers sont Maupertuis et Saurin ; enfin le café Procope (en face de la Comédie), le plus illustre et le plus littéraire de tous, où l'on va, en sortant du théâtre, discuter la pièce qui vient d'être jouée ; ce café, suivant Marmontel, « est le tribunal de la critique et l'école des jeunes poètes ». C'est dans ces cafés que Rousseau ira se consoler de ses déboires, nouer des relations et prendre l'air de Paris ; car, écrit-il à un de ses amis de Genève, « il y a une certaine pureté de goût et une correction de style qu'on n'atteint pas dans la province, quelqu'effort qu'on fasse pour cela ».

Dans ce Paris du milieu du XVIIIe siècle, on ne songe guère qu'à avoir de l'esprit et à s'amuser. Bernis, qui rentra à Paris en 1741, c'est-à-dire trois ans avant Rousseau, y constata que

« la mode de l'esprit était devenue une maladie épidémique », mais qu'au reste la vie y était délicieuse ; car la société, cette société que Rousseau va prendre à partie, lui fit l'effet « d'un grand bal où chacun se coudoyait, se plaçait au hasard ou selon son goût et ne cherchait qu'à passer agréablement quelques heures ». Et maintenant, au milieu de ces gens aimables et spirituels, que va faire notre Genevois ? il va d'abord faire comme eux ou tout au moins s'y appliquer ; car *il ne sait pas encore* qu'une de ses meilleures chances de succès, c'est précisément de n'être pas et de ne pouvoir devenir un Parisien, mais bien d'être, égaré dans ce Paris élégant et vicieux, un sérieux et un *vertueux* citoyen de Genève. Pour le moment, il se faufile du mieux qu'il peut parmi les gens de lettres et ceux qui les patronnent, bien résolu à tirer enfin parti de ses « talents dont il avait jusqu'ici — c'est lui qui le dit — pensé trop modestement ». Ces talents sont de deux sortes : littéraires et musicaux : il va les exercer, soit séparément en s'essayant dans la comédie en vers ou en prose et même dans la tragédie, soit simultanément en composant des opéras dont il fera les paroles et la musique.

Il avait sur le métier, depuis quelque temps, un opéra intitulé *Les Muses galantes*. Dès son retour à Paris, se confinant dans son quartier solitaire, rue des Cordiers, près de la Sorbonne, il réussit, au bout de trois mois de travail acharné, à mettre sur pied son opéra. L'opéra fini, il s'agissait de le faire jouer : par son ami Gauffecourt, un horloger de Genève, arrivé à la fortune par son mérite et sa jolie figure (la fourniture des sels du Valais lui rapportait 20.000 francs de rentes), Rousseau s'était fait présenter chez un des Crésus du temps, M. de la Popelinière. Dans sa somptueuse maison de Passy, le fermier général la Popelinière avait à ses gages le meilleur concert de musique de ce temps. « Tous les habiles musiciens qui venaient de Paris, nous dit Marmontel (*Mémoires*, IV), violons, chanteurs et chanteuses, étaient reçus, logés, nourris dans sa maison et chacun à l'envi brillait dans ces concerts. Rameau y composait ses opéras ; et, les jours de fête, à la messe de la chapelle domestique, il nous

donnait sur l'orgue des morceaux de verve étonnants. Jamais bourgeois n'a mieux vécu en prince et les princes venaient jouir de ses plaisirs ». C'est devant ce public d'élite qu'on joua des fragments des *Muses galantes*, au grand chagrin de Rameau, l'oracle de la maison, qui prétendit que l'auteur « n'avait fait que la musique française (d'ailleurs détestable) et avait pillé la musique italienne » qu'il avait cousue à son opéra (*Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*, par Rameau, 1756). Heureusement M. de Richelieu, très intime avec Mme de la Popelinière, voulut entendre l'opéra en entier et le fit exécuter à grand orchestre, aux frais du roi, chez M. de Bonneval, intendant des Menus. Il fut, disent les *Confessions*, si transporté de l'harmonie qu'il se promit de faire donner l'ouvrage à Versailles. *Les Muses galantes* furent seulement répétées un peu plus tard à l'Opéra ; mais Rousseau retira sa pièce, prévoyant un échec.

Pendant ce temps, c'est-à-dire pendant l'hiver qui survint après la bataille de Fontenoi (1745), on s'amusait beaucoup à Versailles ; on y donnait des fêtes et l'une d'elles devait être la représentation d'un drame de Voltaire, *La Princesse de Navarre*, qui, mise en musique par Rameau, était devenue *Les Fêtes de Ramire* ; mais, pour la représentation, il fallait faire à la pièce plusieurs changements à la fois dans les vers et dans la musique : belle occasion pour Rousseau de montrer son double talent de poète et de musicien. Chargé de cette besogne par le duc de Richelieu (auquel il avait jadis été présenté à Lyon), Rousseau voulut d'abord s'assurer de l'assentiment de Voltaire et il lui écrivit, pour la première fois, une lettre très respectueuse, commençant par ces mots : « Monsieur, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards .. » Il dira, plus tard, parlant du séjour à Chambéry : « Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que j'avais pris à ces lectures m'inspira le désir d'écrire *avec élégance* et de tâcher d'imiter le beau *coloris* de cet auteur (le coloris de Voltaire ! mais tout le XVIIIe siècle pensait sur ce point comme Rousseau), dont j'étais enchanté. » Jusqu'ici, en effet, Voltaire est resté l'idéal de Rousseau : la littérature pour lui, à cette date, c'est

surtout la poésie élégante, les épitres en vers, les jolies lettres, les fines comédies, tout ce qu'on appelle alors « les belles-lettres » et qui comprend ces genres légers où Voltaire est passé maître. Il ne désespère pas, d'ailleurs, d'égaler celui-ci ; car, en retouchant l'œuvre de Voltaire, « il tâcha, dit-il, qu'on n'y sentît pas la différence de style et il eut la présomption de croire avoir réussi. » Lors de la représentation, Rameau (par jalousie, prétend Rousseau) ne fit nommer que Voltaire sur les livrets qu'à l'Opéra on distribue aux spectateurs, et Rousseau perdit à la fois l'honneur de son ouvrage et les honoraires qu'il en attendait. Ainsi il doit renoncer à l'Opéra ; s'il s'essayait dans la critique littéraire ? et il fonde, avec Diderot, le *Persifleur*, dont il ne parut, d'ailleurs, que le premier numéro. Dans tous ces essais, il est ingénieux, trop même ; il a de l'esprit, cela se voit, il veut en montrer plus encore et ne réussit qu'à écrire des comédies travaillées, qui s'appliquent à être légères ; c'est du Marivaux laborieux, un peu essoufflé ; en somme, il patauge dans des genres qui ne sont pas le sien. Ainsi, il fait recevoir aux *Italiens*, sans toutefois parvenir à la faire jouer, une comédie en un acte et en vers, *Narcisse* : l'idée en est subtile et il savait très bien ce qu'il faisait en la présentant à Marivaux ; c'est du marivaudage sans l'aisance légère et la grâce du maître. La pièce fut jouée seulement le 18 décembre 1752, et sans succès, à la Comédie Française. En voici le sujet : un jeune fat, Valère, est amoureux d'Angélique, mais il est aussi amoureux de lui-même, tant il se trouve joli garçon. Pour le punir de sa fatuité, on fait son portrait, mais on l'affuble d'une coiffure et d'une robe de femme et, ce portrait ainsi féminisé, on le place sur sa toilette ; quand Valère voit cette jolie peinture, il devient amoureux de l'original, qu'il cherche partout, sans se douter qu'il court après lui-même, et que c'est de lui qu'il est épris. Il est détrompé à la fin, détrompé et, assure-t-il, corrigé à jamais — mais j'en doute : car il lui restera toujours ce souvenir, puisqu'il est naturellement fat, que, habillé en femme, il est vraiment irrésistible ; il n'y a pas de quoi le guérir de sa vanité.

En résumé, prose et poésie, opéra, comédie et critique litté-

raire, Rousseau a essayé de tout et rien ne lui a réussi ; il est aux abois. Un an après son arrivée à Paris, il écrit à son ami Roguin (9 juillet 1745) : « privé de ressources et réduit à des espérances vagues et éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris. » Grimm (*Corresp. litt.* 15 juin 1762) le montre, après l'insuccès de ses *Muses galantes*, vers 1745, « faisant d'assez mauvais vers, dont plusieurs furent insérés au *Mercure*. Il faisait aussi des comédies, dont la plupart n'ont pas vu le jour... Dans le même temps, il s'occupait d'une machine avec laquelle il comptait apprendre à voler ; il s'en tint à des essais qui ne réussirent point ; mais il ne fut jamais assez désabusé de son projet pour souffrir de sang-froid qu'on le traitât de chimérique. Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent s'attendre à le voir quelque jour planer dans les airs. » Musset-Pathay estime que ce projet, dont il n'y a nulle trace ailleurs, a été imaginé par Grimm pour amener la plaisanterie de la fin : je ne suis pas de son avis. Il faut bien se représenter ce qu'était Rousseau à cette date : un vrai miséreux ; il cherchait, « dans un délaissement effrayant, dit Grimm, à ne pas mourir de faim » ; et, en même temps qu'à gagner son pain, ce gueux famélique s'ingéniait, avec plus d'ardeur encore, à percer « n'importe comment », ce sont ses propres paroles. Et ce n'est pas seulement cette fièvre d'ambition qu'il convient de noter ici, pour expliquer plus tard les étrangetés volontairement scandaleuses de ses œuvres ; mais c'est encore sa fertilité d'invention et la souplesse de son intelligence qu'il faut admirer : vers et musique, comédies et inventions scientifiques, méthode nouvelle d'enseignement musical, journal littéraire et bientôt concours académique, il essaie tout cela à la fois ou tour à tour, et avec une passion telle qu'à chaque insuccès (nous le savons par lui-même), il s'abat et tombe dans la torpeur, ou dans quelque nouvelle maladie ; mais il se relève soudain et prend feu pour quelque nouveau projet qui va le rendre célèbre et qui ne lui donne pas même du pain : et il vit ainsi, ou plutôt se consume dans la misère et l'obscurité — jusqu'au jour où il entre en qualité de secrétaire, chez les Dupin.

Les Dupin sont si intimement mêlés à la vie de Rousseau qu'il convient de les faire connaître brièvement. En 1702, une demoiselle Dancourt avait épousé M. de Fontaine, commissaire de la marine à Dunkerque. Mme de Fontaine eut quatre filles (non trois, comme dit Rousseau) ; mais deux de ses filles avaient pour père, non pas M. de Fontaine, mais le fameux financier, Samuel Bernard. L'une d'elles devint Mme Dupin, l'autre Mme de la Touche ; les deux autres filles (filles légitimes, celles-là, de M. de Fontaine) furent la marquise de Barbançois et Mme d'Arty. Cette dernière, « femme adorable », au dire de Rousseau, fut la maîtresse du prince de Conti. Quant à Mme de la Touche, elle fit, dit Rousseau, une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston et Rousseau est exactement renseigné (1).

Des deux dernières, l'une, la marquise de Barbançois fut la cause occasionnelle et, si l'on peut dire, romanesque, du mariage de l'autre, Mme Dupin. « Mme Dupin, dit Rousseau (sans s'expliquer autrement), fut le prix de l'hospitalité de M. Dupin ». En effet, Mme de Barbançois, revenant des eaux de Bourbon-les-Bains, fut arrêtée par la maladie à Châteauroux, où elle ne trouva qu'un très mauvais hôtel ; ce qu'apprenant, M. Dupin, receveur des tailles à Châteauroux, lui offrit un appartement chez lui, puis la reconduisit à Paris. Enchantée du procédé, Mme Fontaine présenta Dupin à Samuel Bernard, lequel lui offrit en mariage sa fille, qui devint par là Mme Dupin. Ajoutons que M. Dupin, avant son mariage avec la fille de Samuel Bernard, était déjà veuf et avait un fils, le séduisant Francueil, qui sera intime avec Rousseau et deviendra l'amant de Mme d'Epinay (2).

(1) Il y a, dans l'ouvrage de M. Beaudouin sur Rousseau (I, 157), une erreur singulière que je ne puis m'empêcher de relever en passant. M. Beaudouin dit : « Mme Dupin avait deux sœurs qui ne la valaient pas et dont l'une, Mme d'Epinay, jouera plus tard un rôle important dans la vie de Rousseau ». Mme d'Epinay n'avait aucun lien de parenté avec Mme Dupin ; et, puisque je suis en train de relever des erreurs, j'ajouterai que M. de Villeneuve-Guibert, arrière petit neveu de Mme Dupin, en affirmant (*Le portefeuille de Mme Dupin*, 3) que Mme Dupin était née du mariage de M. de Fontaine avec Mlle Dancourt est en contradiction, non seulement avec Rousseau (« Mme Dupin était, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de Mme Fontaine »), mais avec Mouffle d'Angeville, qui dit la même chose que Rousseau (*Vie privée de Louis XV*, 1783, I, 318).

(2) Francueil Dupin, nommé secrétaire du cabinet du roi et receveur général des finances, devait épouser, en secondes noces une fille naturelle du maré-

C'est le Père Castel (que nous connaissons), qui avait introduit Rousseau chez Mme Dupin avant son départ pour Venise. On sait quel rang tenaient à Paris, grâce à leurs prodigieuses richesses, les fermiers-généraux : Samuel Bernard, dit Rousseau, avait donné à Dupin, en même temps que sa charmante fille, « une fortune immense et la place de fermier-général » ; or cette place devait rapporter environ 100.000 écus par an. Les fermiers-généraux — et Rousseau va fréquenter chez eux jusqu'en 1757, — s'ils n'appartenaient pas à la noblesse, n'avaient aucune peine à y faire entrer leurs filles ; leurs richesses, dit Sénac de Meilhan, devenaient la ressource des grandes familles obérées ; et, selon Mercier, « la dot de presque toutes les épouses des grands seigneurs était sortie de la caisse des fermes ».

La maison de Mme Dupin était une des plus brillantes de Paris ; on ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs et cordons-bleus, en même temps que les plus illustres parmi les gens de lettres. Après qu'il lui eut présenté son ouvrage sur la musique, Rousseau fut retenu à dîner, placé à table à côté de la maîtresse de maison, caressé et invité à revenir souvent : il usa, dit-il, et abusa si bien de la permission qu'il y allait presque tous les jours, y dînant deux ou trois fois par semaine. C'est à l'hôtel Saint-Lambert que recevait Mme Dupin : cet hôtel, situé à la pointe de l'île Saint-Louis, avait été construit au siècle passé par Le Vau, l'architecte favori de Mazarin : le grand escalier était tout à fait majestueux et les appartements, tous fort beaux, avaient été ornés de peintures par Le Sueur et par Le Brun. « Le moindre effort d'imagination permet de reconstituer cette demeure ; car, à la différence des appartements d'aujourd'hui, elle n'a pas besoin d'être meublée pour ne pas paraître vide... Rien de plus facile aussi que de la repeupler des hôtes qui l'habitaient ou qu'elle reçut : elle était si bien faite pour les uns et les autres ! » (1)

chal de Saxe, Aurore, dont le fils, Dupin, fut, comme on sait, le père de George Sand.

(1) H. Monnier : *L'art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, Hachette, 1893, p. 240.

Celle qui recevait au dix-huitième siècle, dans cette demeure princière, la meilleure société, Mme Dupin, avait, au moment où elle accueillit Rousseau, 36 ans ; mais, au dire de ce dernier, « elle était encore une des plus jolies femmes de Paris ». Ce qui frappe, dans le portrait qu'a fait d'elle Nattier, c'est la grâce piquante de la physionomie, la finesse et la douceur du regard et du sourire et un certain air de candeur et de chasteté qui semble justifier l'excellente réputation dont elle jouissait selon Rousseau et aussi, c'est tout dire, selon Mme de Deffand elle-même ; elle est sur ce portrait extrêmement séduisante.

Dès la première visite elle parut telle à Rousseau ; elle l'avait reçu à sa toilette selon l'usage du temps. Qu'on se figure Rousseau, au sortir de sa « vilaine chambre » de la rue des Cordiers, après que le Suisse lui a ouvert la grande porte cochère, traversant, non sans une émotion très naturelle, toute une file de chambres luxueuses, pour arriver devant une de ces toilettes que Mercier admire en ces termes ; « à côté d'un lit superbe, qui a l'air d'un trône, une toilette d'or et de dentelles ; » et voici que, émargeant de toutes ces fanfreluches, et l'accueillant de son frais sourire, la jolie Mme Dupin lui apparaît « les bras nus, les cheveux épars et son peignoir mal arrangé. » Tout cela, qui lui est nouveau, lui fait perdre la tête; un autre se serait ressaisi, une fois dans la rue : quelle apparence, en effet, que « la belle Madame Dupin » qui reçoit chez elle « une société si imposante », l'expression est de Rousseau, et qui a d'ailleurs, c'est encore lui qui parle, « un maintien si réservé », daigne recevoir les hommages d'un pauvre diable tel que lui ? Mais quand il a pris feu, rien ne l'arrête : il n'ose pas toutefois lui dire qu'il l'aime ; car il comprend bien que, pour parler d'amour à une Parisienne, il a encore trop l'accent savoyard ; mais il lui écrit : n'a-t-il pas un beau style, sans parler de sa jolie figure ? Mme Dupin fut insensible à tant de charmes : en lui rendant sa lettre, elle le remit à sa place par quelques mots dits très froidement et Rousseau, comprenant enfin que Mme Dupin différait, en certains points essentiels, de Mme de Warens, « renonça nous dit-il, à lui parler des yeux ». Bien qu'il nous ait habitués à ce genre d'incartades, c'est là, je crois,

le plus bel exemple qu'il nous ait donné jusqu'ici de son incroyable fatuité (1).

Un jour une grande dame de ce temps, Mme de Montmorin, disait à son fils : « Vous entrez dans le monde ; je n'ai qu'un conseil à vous donner : soyez amoureux de toutes les femmes. » C'est, on s'en souvient, le conseil qu'a donné à Rousseau le facétieux Père Castel ; et Rousseau s'est empressé de le suivre : seulement il a cette fois oublié de mesurer les distances. Si je fais, à cette date, le compte exact (en supposant qu'il nous ait tout dit), des femmes à qui il a fait la cour, je trouve, sans parler de Thérèse, que Mme Dupin est la onzième — et il ne nous a pas encore présenté celle qui, sous le nom de Sophie, va bientôt incendier son cœur sous les ombrages de Montmorency !

Mme Dupin lui tint quelque temps rigueur ; il nous dit qu'elle le fit prier par Francueil, son beau-fils, de cesser ses visites ; mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est qu'il lui écrivit, et à M. Dupin, plusieurs lettres d'excuses que nous a fait connaître un descendant de Mme Dupin, M. de Villeneuve : « Votre indulgence, Madame, dit-il dans l'une d'elles, m'a fait rentrer en moi-même, autant que votre mépris m'a touché... Daignez, Madame, pour toute réponse, me rendre les sentiments favorables dont vous m'aviez ci-devant honoré ; votre bonté le doit à *mes malheurs* et votre équité à mon repentir». Retenons cette allusion à « ses malheurs » et notons, dans une lettre à M. Dupin la phrase suivante : « rempli de travers et de défauts, je sais du moins les haïr : *il est des retours sur nos fautes qui valent mieux que de n'en pas avoir commis.* » Nous avons là, sur le repentir rachetant les fautes commises et supérieur même à l'innocence, une théorie commode qui nous explique, très long-

(1) M. de Villeneuve-Guibert (*Le portefeuille de Mme Dupin*, 335) raconte autrement, sans nous dire où il s'est renseigné, cette scène : « Rousseau dit-il, s'était permis de faire une déclaration d'amour à Mme Dupin, un jour qu'elle jouait du clavecin et qu'il lui donnait une leçon de musique. Mme Dupin se leva et, lui disant : « Chantez-moi cela », sortit en lui fermant la porte au nez. » Il me semble que la version de Rousseau est plus croyable, parce que Rousseau dans des situations pareilles, retenu par sa timidité, ne parlait généralement pas, il écrivait ; le papier, comme on sait, ne rougit pas.

temps à l'avance (elle était donc bien ancrée dans son esprit), les aveux stupéfiants qu'il prodiguera à plaisir — et pour se racheter — dans ses *Confessions*.

Le raccommodement se fit avec Mme Dupin, non « par un caprice de celle-ci », comme le dit Rousseau, mais parce qu'on se laissa toucher par les supplications (le mot n'est pas trop fort) de Rousseau. Il écrivait, en effet, à M. Dupin, après avoir imploré « l'indulgence de Mme Dupin : « Il suffira que ma vue ne lui soit pas odieuse à un certain point pour que je travaille avec succès à devenir supportable (1). » On n'est pas plus humble et nous n'en ferons pas un grief à Rousseau ; nous dirons simplement que, pauvre hère à cette heure, il avait à cœur de se faire rouvrir une maison où l'on connaissait « ses malheurs » et où l'on était si hospitalier. Et, de fait, le fils de Mme Dupin étant privé pour un temps (une semaine à peu près) de son gouverneur, Rousseau fut prié de veiller sur lui pendant ce court espace de temps ; c'est, du moins, ce que nous apprennent les *Confessions*, quoique, à vrai dire, dans une lettre de remercîments de Rousseau à Mme Dupin (datée par M. de Villeneuve du 22 mai 1749 ; la date est-elle exacte ? et ne faut-il pas l'avancer de plusieurs années ?) il semble résulter que Rousseau resta plus longtemps qu'il ne dit auprès de M. de Chenonceaux ; car il promet de « s'attacher » à celui-ci et « qu'il trouvera en lui un homme droit et franc qui lui dira la vérité sans aigreur et sans flatterie ». Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces fonctions mal définies, et qu'elles aient été plus ou moins durables, de Rousseau, auprès d'un jeune homme qui, « par sa mauvaise tête, faillit déshonorer sa famille ». Le Mémoire que présenta Rousseau à M. Dupin « Sur l'éducation de son fils » est d'ailleurs le même que Rousseau avait présenté à M. de Mably pour l'éducation de son fils, M. de Sainte-Marie, et que nous retrouverons dans notre étude sur l'*Émile*.

Voici maintenant Rousseau rentré à Paris après son séjour de Venise : reçu, on l'a vu, chez Mme de la Popolinière, il ne pou-

(1) De Villeneuve-Guibert : *Le portefeuille*..., p. 339.

vait, nous assure-t-il, se présenter chez Mme Dupin, ces deux dames étant mal ensemble. Pourtant Thieriot, ce factotum obséquieux, un des soupeurs les plus répandus de l'époque, et qui avait son couvert mis dans les deux maisons hostiles, le ramena sans peine, croyons-nous, chez les Dupin.

Francueil et Mme Dupin lui proposèrent d'être leur secrétaire : l'avisé Rousseau accepta leurs offres, mais y mit la condition que Francueil emploierait son crédit, avec celui de Jelyotte, pour faire jouer les *Muses galantes* à l'Opéra. On a vu que Rousseau, par crainte d'un échec, retira son opéra ; il se consacra tout entier à son emploi de secrétaire, car il fallait vivre : il avait alors (s'étant mis, nous allons le voir, avec Thérèse) deux loyers sur les bras. Il eut pendant deux ans un traitement de 8 à 900 francs, ce qui n'était pas mal alors pour un secrétaire, si j'en juge par cette boutade de Voltaire : « Vous donnez 1.500 francs à votre cuisinier ; c'est 1.000 francs de plus qu'à votre secrétaire ». (*Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième*). Mercier nous renseigne sur ce qu'on demandait alors à un secrétaire : « les secrétaires sont des hommes qui donnent de l'esprit aux grands et aux gens en place, esprit assez mal payé. La plume des gens de lettres sert la judicature, la finance et le ministère : elle trace successivement un plaidoyer, un livre économique, un mémoire, un manifeste ». De fait, l'emploi de Rousseau ne fut pas une sinécure : « Francueil, nous dit-il, suivait alors l'histoire naturelle et la chimie et faisait un cabinet (c'était la mode du temps). Je crois qu'il aspirait à l'Académie des Sciences ; il voulait pour cela faire un livre et il jugeait que je pouvais lui être utile dans ce travail ».

Rousseau évidemment s'était vanté de ses connaissances en chimie. Jadis, chez Mme de Warens, il avait fait des expériences chimiques et même un jour à Chambéry (le 27 juin 1737) qu'il voulait faire de « l'encre de sympathie, la bouteille lui sauta au visage comme une bombe » ; il crut, on s'en souvient peut-être, qu'il allait mourir et c'est alors qu'il fit ce testament dont nous avons parlé.

Plus tard, en 1743 (avant son séjour à Venise) il avait com-

mencé avec Francueil un cours de chimie chez Rouelle, le grand chimiste du temps, « démonstrateur de la chaire de chimie au Jardin du Roi ». Diderot suivra lui-même ces cours de Rouelle qui avaient un très grand succès à Paris, où l'engouement était, vers 1740, aux sciences naturelles. Nous savons, grâce aux recherches de M. Théophile Dufour, que Rousseau en 1747 a composé un volumineux traité de chimie (1203 pages manuscrites, la valeur de trois volumes) intitulé : « Institutions chymiques ». C'est, selon M. Dufour, une œuvre personnelle qui a été précédée d'un brouillon, et si cet ouvrage n'a très probablement aucune valeur scientifique, il offre cependant pour nous un double intérêt : il nous montre, d'une part, quel travailleur acharné était Rousseau, même à l'époque (1747) où des distractions mondaines, dont je vais parler tout à l'heure, et ses occupations chez les Dupin, semblaient devoir l'absorber tout entier ; mais surtout nous avons là un curieux échantillon de sa prose en 1747, c'est-à-dire deux ans avant le Discours qui le fera connaître. Or, des extraits qu'a publiés M. Dufour de ces *Institutions chymiques* (Genève, brochure in-8°, imprimerie du *Journal de Genève*, 1905), il ressort à mes yeux que Rousseau a déjà ce style ferme et périodique qui caractérisera ses grandes œuvres. Qu'on en juge par le passage suivant sur « Le mécanisme de la nature » :

« Nous ouvrons les yeux en naissant : nous voyons tout avant que de rien connoître, et, rassassiés par une longue habitude, un léger examen des objets sensibles a bientôt épuisé notre curiosité. J'entends tous les hommes vanter la magnificence du spectacle de la nature, mais j'en trouve fort peu qui la sachent voir. Sur nos théâtres d'opéra, l'un admire la beauté des voix, l'autre celle des décorations, l'autre celle des actrices ; celui-ci n'écoute que la musique, un autre ne s'occupe que du sujet, et ceux qui se bornent à considérer les rouages, les cordes et les poulies ont encore trop à faire, s'ils en veulent embrasser la mécanique tout à la fois. Enfin, chacun donne son attention à un objet particulier ; rarement se trouve-t-il quelqu'un qui juge le tout sur chacune des parties rassemblées et comparées. C'est ce qui arrive encore

plus communément sur le théâtre de la nature, non pas au peuple, car il admire sans savoir quoi, mais aux philosophes mêmes : surchargés et comme accablés du poids de cette machine immense, ils se contentent d'en considérer quelque ressort qui se trouve à leur portée. Des papillons, des mouches sont capables d'épuiser les lumières et les recherches du plus laborieux physicien. Mais si chaque partie, qui n'a qu'une fonction particulière et qu'une perfection relative, est capable de ravir d'étonnement et d'admiration ceux qui prennent la peine de la considérer comme il faut, que seroit-ce de ceux qui connoîtroient les rapports de toutes les pièces et qui jugeroient par là de l'harmonie générale et du jeu de toute la machine ? »

Je reviendrai sur ce travail de Rousseau, curieux à plus d'un titre, et je reprends l'histoire de ses rapports avec les Dupin. Mme Dupin avait, elle aussi, comme Francueil, un projet d'ouvrage, pour lequel elle comptait utiliser les talents de son secrétaire. Bernis nous parle de cet ouvrage assez irrévérencieusement dans ses Mémoires : « Mme Dupin, qui a toujours eu plus d'envie de penser qu'elle n'a pensé, a travaillé dix ans pour prouver que les hommes n'ont aucune supériorité, même corporelle, sur les femmes. » Nous avons des fragments de ce livre, écrits par Rousseau sous la dictée de Mme Dupin et aussi des études, dictées sans doute de même au secrétaire, sur *l'amitié, le bonheur* et *l'éducation*. On y lit, prises au hasard, des pensées comme celles-ci : « L'amitié polit les mœurs... Si la morale était plus exactement suivie, tous les hommes s'estimeraient et s'aimeraient... Quelquefois on se promet trop de certains amis ; toutes les fleurs ne sont pas des roses. » — Voilà donc les pauvretés que devait transcrire, de sa plus belle main, l'homme que nous connaissons et qui avait pour maxime que « lorsqu'on entreprend un livre, c'est pour instruire le public de quelque chose qu'il ne sait pas ? » Ses 800 francs d'appointement étaient vraiment bien gagnés. Quant à nous, qui n'étudions la vie de Rousseau que pour mieux comprendre les particularités de ses œuvres, quand nous rencontrerons, dans son premier Discours, ses amères invectives contre les femmes, « leur goût pusillanime » et leur

fâcheuse influence sur les grands écrivains qu'elles rabaissent à leur niveau, ne devrons-nous pas nous souvenir, comme il s'en souvenait apparemment lui-même, des mortelles heures qu'il avait passées à copier les étonnantes « pensées » de Mme Dupin ? Et, devançant les temps, j'ajouterai que, d'avoir dû, pour vivre, s'astreindre à un aussi pénible labeur, cela explique peut-être le parti qu'il prendra plus tard, malgré les railleries de son entourage, de se faire copiste de musique : cette copie-là était moins exaspérante que l'autre.

Entre-temps il avait, il est vrai, la consolation d'aller se délasser à la campagne, chez les Dupin : c'est ainsi que dans l'automne de 1747, nous le trouvons à Chenonceaux, dans ce merveilleux château, vraie « maison royale », ainsi qu'il l'appelle, achetée, comme on sait, par Henri II pour Diane de Poitiers et alors propriété des Dupin. On s'y amusait beaucoup et on y faisait si bonne chère qu'il y devint « gras comme un moine ». Il composait, pour l'amusement de la société, des trios à chanter, des petits vers comme *L'allée de Sylvie*, dont je parlerai plus loin et il répandit sa belle humeur dans une comédie en trois actes, *L'engagement téméraire*, qui n'a d'autre mérite, dit-il, et il dit vrai, que beaucoup de gaîté. C'est ingénieux et laborieux et on y lit des vers tels que ceux-ci :

Il serait fort plaisant que vous le pensassiez.
— Hélas ! et plût au ciel que vous me trompassiez

N'insistons pas et contentons-nous de dire qu'il n'a pas encore trouvé sa voie (1).

En même temps qu'il fréquente ainsi, dans la haute finance, chez les La Popelinière et chez les Dupin — et nous verrons bientôt, dans un opuscule longtemps inédit, quels sentiments éveillait dans son âme le spectacle de leurs richesses et de leur

(1) Rousseau fit en réalité deux séjours (bien qu'il n'ait parlé que d'un seul) à Chenonceaux : l'un en 1746, l'autre en 1747. L'*Allée de Sylvie* et la première grossesse de Thérèse doivent se placer dans le premier des deux séjours, comme l'a démontré M. Ritter (*Revue d'histoire littéraire*, 1900 p. 314) ; le premier enfant de Rousseau a dû naître dans l'hiver de 1746-47 ; sa liaison avec Thérèse datait de l'été 1746.

luxe, toutes choses dont il paraît pourtant très bien s'accommoder à Chenonceaux, — il se lie intimement avec quelques gens de lettres ; et cette liaison va, je crois, faire époque dans l'histoire de sa pensée. C'est le moment où il se rencontre trois fois par semaine au Palais-Royal, à l'hôtel du Panier-fleuri, avec Condillac et avec Diderot (il connait ce dernier depuis 1742) ; il se liera bientôt, en 1748, avec le lecteur du jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha, avec celui qu'il appelle dédaigneusement, quand il le nomme pour la première fois dans ses *Confessions*, « le sieur Grimm ». On sait, en effet, qu'il deviendra plus tard sa bête noire ; mais alors on faisait de la musique ensemble sur le clavecin du prince et bientôt on ne se quitta plus. L'esprit de Rousseau dut se développer singulièrement dans la société de ces « philosophes » pour lesquels les lettres étaieut bien autre chose que les *belles-lettres*, qu'avaient seules cultivées jusqu'alors Rousseau, comme dans cet *Engagement téméraire* et dans cette *Allée de Sylvie*. dont nous venons de parler. Pour ses nouveaux amis, et surtout, pour son plus intime, Diderot, la littérature embrassait toutes les questions, philosophiques, sociales et religieuses, qui s'agitaient aux approches de cette année 1750 qu'on peut considérer comme un tournant du XVIIIe siècle. A l'époque où nous sommes, en effet (de 1744 au premier Discours de Rousseau, 1749), les esprits vont s'émancipant de plus en plus ; l'on commence « à raisonner de tout », suivant le mot de d'Argenson, avec la plus irrévérencieuse licence. Justement Diderot va être le plus fougueux démolisseur de ce temps et Grimm est, lui, une tête froide, un esprit vraiment critique, aussi exempt que possible de toute espèce de préjugés. Rousseau s'assied encore à la table du maître d'hôtel de la philosophie, de ce baron d'Holbach, qui est le professeur d'athéisme du XVIIIe siècle ; et enfin il assiste à ces « dîners du bout du banc », chez Mlle Quinault où, les valets congédiés, on fait à Dieu son procès et l'on dévoile sans barguigner les raisons d'être de la pudeur.

Tandis que, dans la société de Diderot, l'homme universel, Rousseau s'enrichissait d'aperçus nouveaux sur toutes choses, il refaisait sa philosophie avec Condillac, et il s'en souviendra

dans ses livres. Enfin, dans ce milieu très libre et très discoureur, en même temps qu'il apprenait à discuter, il désapprenait son catéchisme. Je ne me figure pas, en effet, l'hôte du baron d'Holbach allant à la messe et s'y comportant en dévot, comme avait fait, on s'en souvient, l'ami de Mme de Larnage sur la route de Montpellier ; et j'imagine que les bons pères jésuites n'auraient plus reconnu, dans l'ami de Grimm et de Diderot, leur fervent disciple de Chambéry. Est-ce à dire que Rousseau soit devenu à cette heure aussi incrédule que ses amis? nous avons deux preuves du contraire. Dans ses *Institutions chymiques* (1747) je relève une affirmation très ferme de l'existence de Dieu et un dédain non dissimulé pour les incrédules et les athées, tels précisément qu'étaient Diderot et ses amis. Voici le passage sur Dieu : « Un Être intelligent est le principe actif de toutes choses : il faut avoir renoncé au bon sens pour en douter, et c'est visiblement perdre son temps que de donner des preuves d'une d'une vérité si claire... » Et voici le passage sur les incrédules : « les corps célestes se meuvent ; nous ignorons dans quoi et par quels principes ; le soleil nous envoie chaque jour ses rayons salutaires pour conserver sur la terre la vie et le mouvement ; sans lui tout périrait dans la nature. Mais ni le soleil, ni tous les astres, ni tout le feu, ni tout le mouvement qui existent dans l'univers, ne sont pas capables de produire la moindre de toutes les plantes, ni le plus vil de tous les insectes : cet abîme de la génération, dans lequel les philosophes se sont si longtemps perdus, est encore aujourd'hui le désespoir des incrédules ; la construction d'un corps organisé par les seules lois du mouvement est une chimère qu'on est contraint d'abandonner à ceux qui se payent de mots ».

Ces deux passages me paraissent très précieux parce qu'ils confirment pleinement le fameux récit, que nous a fait Mme d'Epinay, d'un dîner chez Mlle Quinault ; ce dîner eut lieu, d'après elle, quelques année plus tard (en 1751) ; mais il a sa place ici, parce que les paroles qu'y prononça Rousseau et qu'a évidemment transcrites avec fidélité Mme d'Epinay nous permettent d'affirmer, ce qui est très important, que, même dans la société

de ses nouveaux amis, Rousseau n'a pas seulement gardé, sur l'existence de Dieu, mais qu'il ose exprimer publiquement, des sentiments très différents des leurs. Il convient de citer ici tout au moins le plus important fragment de ce curieux récit : « On servit. Les valets étaient sortis, et la porte fermée ; Saint-Lambert et Duclos s'évertuèrent à tel point que je craignis qu'ils ne voulussent détruire toute religion, et que je demandai grâce pour la religion naturelle : « pas plus que pour les autres », me dit Saint-Lambert. Rousseau répondit qu'il n'allait pas jusque là, qu'il disait avec Horace : *ego sum paulo infirmior*. La morale de l'Évangile est la seule chose qu'il conserve du christianisme, parce que c'est la morale naturelle qui constituait anciennement tout le culte. Saint-Lambert le lui disputa bien un peu tout d'abord ; mais laissons là la morale naturelle : « Qu'est-ce qu'un Dieu, dit-il, qui se fâche et qui s'apaise ? »

Mademoiselle Quinault : Mais parlez-donc, marquis, est-ce que vous seriez athée ?

A sa réponse, Rousseau se fâcha et murmura entre ses dents ; on l'en plaisanta.

Rousseau : Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est présent ; et moi, messieurs, je crois en Dieu.

— Vous, Monsieur, qui êtes poète, dis-je à Saint-Lambert, vous conviendrez avec moi que l'existence d'un être éternel, tout puissant, souverainement intelligent, est le germe du plus bel enthousiasme. — J'avoue, me répondit-il, qu'il est beau de voir ce Dieu incliner son front vers la terre et regarder avec admiration la conduite de Caton. Mais, Madame, cette notion est, comme beaucoup d'autres, très utile dans quelques grandes têtes, telles que Trajan, Marc-Aurèle, Socrate ; elle n'y peut produire que l'héroïsme ; mais c'est le germe de toutes les folies. — Messieurs, dit Rousseau, je sors, si vous dites un mot de plus. »

En effet Rousseau s'était levé et très sérieusement voulait fuir lorsqu'on annonça le prince de *** » (1).

(1) Mém. de Mme d'Épinay, I, 379.

On le voit, s'il y a apparence que Rousseau, dans la société des Diderot, des d'Holbach et des Saint-Lambert, a cessé d'être catholique, il est certain qu'il n'a pas cessé d'être déiste ; et ce déisme, que j'aurai l'occasion de préciser plus tard, qnand il l'exposera dans ses œuvres, on peut dire dès maintenant qu'il est très sincère. Il n'y a pas lieu, par exemple, de se demander si Rousseau, quand il dit qu'il croit en Dieu, est sérieux ou se moque de nous, — ce qu'il est parfois permis de se demander quand Voltaire nous entretient de son divin horloger, voire même quand il lui érige une chapelle. Mais il y a plus : en parlant comme il vient de faire chez Mlle Quinault, Rousseau s'est exposé à faire rire les convives à ses dépens et j'ai le droit d'en conclure qu'il n'a pas peur du ridicule : or c'est là, pour tout homme de talent, une très grande force, surtout, et ce sera précisément le cas de Rousseau, quand cet homme a des idées singulières à exprimer et que son genre de talent est essentiellement oratoire. Pour le véritable orateur, en effet, le ridicule ne doit pas exister ; un homme n'est éloquent, c'est-à-dire forcément un peu emphatique et outré, qu'à la condition de ne pas se préoccuper des rieurs : Rousseau ne se serait pas livré à tous ses emportements oratoires, ce qui veut dire : il n'aurait pas écrit les trois quarts de son œuvre si, par exemple, il avait eu peur de faire rire Voltaire.

C'est par Francueil que Rousseau fit la connaissance d'une femme qui va jouer un grand rôle dans sa vie, Mme d'Epinay. Mlle d'Esclavelle avait épousé son cousin, M. d'Epinay, fils de Lalive de Bellegarde, fermier général. Ce dernier avait encore un fils, M. de Jully et une fille que Rousseau devait rendre célèbre, Mme d'Houdetot. Mme d'Epinay était alors la maîtresse de Francueil : « elle était positivement laide, nous dit d'elle la petite fille de Francueil, George Sand, mais elle avait beaucoup de physionomie. » C'était une femme charmante et une délicieuse amie. Elle invita Rousseau, qui l'intéressait beaucoup, à l'aller voir à la Chevrette, une des propriétés que possédait M. de Bellegarde au-dessus de Montmorency ; (il en avait deux autres voisines : la terre d'Epinay, à une heure de Saint-Denis et la Bri

che, près de Deuil). Rousseau trouva à la Chevrette (1748) une société très gaie : M. de Bellegarde, Mme d'Esclavelles, Francueil, Mme de Maupeou et une amie de Mme d'Epinay, Mlle d'Ette. On y joua *l'Engagement téméraire,* de Rousseau, lequel fut nul comme acteur : il avait étudié son rôle six mois et il fallut le lui souffler d'un bout à l'autre : il nous a déjà appris qu'il avait une très mauvaise mémoire.

Ainsi, après Chenonceaux, le voici à la Chevrette ; il est décidément l'hôte des châteaux. Nous avons ici, je crois, un Rousseau qu'il faut saisir au passage et tenter d'esquisser, car il ne sera pas longtemps ce qu'il est certainement à cette heure : un Rousseau presque mondain, qui s'efforce d'être aimable et qui est même quelque peu obséquieux. Non qu'il se soit défait complètement (il y perdrait, même ici), de sa gaucherie et de son «ourserie» ; mais, pour le moment, il fait plutôt patte blanche : il faut bien se faire accepter par cette société brillante, où il ne figure que comme secrétaire de Francueil. En même temps, du reste, qu'avec Mme d'Epinay, il se lie avec Mme de Créqui et Mme de Chenonceaux comme il se liera plus tard avec quelques unes des plus grandes dames du dix-huitième siècle. Nous aurons alors le bataillon sacré des dévotes de Rousseau et il me paraît intéressant de rechercher, pendant que nous l'étudions dans ce cercle mondain de la Chevrette, par quoi il a su plaire aux femmes de son temps.

Remarquons d'abord qu'à l'époque où nous sommes il n'est pas encore célèbre ; ce n'est donc pas le prestige de l'écrivain qui lui a valu les amitiés féminines dont je parlais tantôt ; c'est bien ici à l'*homme* même que vont la curiosité et la sympathie : mais en quoi donc ce Genevois assez mal dégrossi, et, en tous cas, très peu parisien, peut-il intéresser ces grandes dames ? Il y a d'abord sa figure : était-il beau, était-il laid ? « lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, dit Mme d'Epinay, il paraît joli ; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. » Et voici le témoignage de Mlle d'Ette : « il est certain qu'il est laid, quoique Mme d'Epinay le voie joli. » Ces deux jugements s'accordent en somme en un point : Mlle d'Ette parle de Rousseau absent et

Mme d'Epinay *se représente* aussi Rousseau absent et à toutes deux il apparaît positivement laid. D'où vient donc que, lorsque Mlle d'Ette le regarde, elle le trouve joli ? c'est que la physionomie de Rousseau est parlante : « il a le teint brun et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. » Ces yeux, enthousiastes et passionnés, attiraient et retenaient l'attention : on croyait y lire les orages d'une vie romanesque et aventureuse, et insensiblement on le questionnait sur son passé. Cette transition, du physique au moral de Rousseau, et de sa personne à son histoire, je la saisis dans ces mots que Mme d'Epinay prête à Mlle d'Ette : « On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne, et ce n'est pas peu. J'espère que nous la saurons un jour. Nous prétendions hier, la petite Maupeou et moi, qu'à nous deux nous la devinerions. Malgré sa figure (laide), *ses yeux disent que l'amour joue un grand rôle dans son roman.* — Non, lui dis-je, son nez me dit que c'est la vanité. — Eh bien ! l'un et l'autre. » Parfaitement : on ne saurait dire s'il est plus vaniteux que passionné ou l'inverse. (1)

Rousseau, lui, ne demandait qu'à répondre à ceux et surtout à celles qui l'interrogeaient sur son passé, et à raconter son histoire. Il la racontait à sa manière, de façon à intéresser, à attendrir surtout ses belles questionneuses ; il se livrait, se confessait à elles ; c'était le meilleur moyen de toucher leur âme, rien n'intéressant une femme comme l'histoire d'un cœur d'homme, de ses malheurs, de ses passions ; or Rousseau, même sans broder, avait largement de quoi satisfaire leur curiosité et gagner leur sympathie. Qu'on lise ceci qu'il écrivait déjà à Lyon pour remercier et *intriguer* à la fois une dame, que sa physionomie avait intéressée : « Vers pour Mme de Fleurieu qui, m'ayant vu dans une assemblée, sans que j'eusse l'honneur d'être connu d'elle, dit à M. l'Intendant de Lyon que je paraissais avoir de l'esprit et qu'elle le gagerait sur ma seule physionomie :

(1) Mme Macdonald (*J.-J. R. A new study in criticism 1906*) estime que c'est Mme d'Epinay qui a dit elle-même ce qu'elle a mis perfidement dans la bouche de Mlle d'Ette ; je veux bien, encore que le mot qu'elle aurait prêté à Mlle d'Ette s'accorde assez bien avec ce que nous dit Rousseau de « cette amie de Mme d'Epinay, qui passait pour méchante. »

. . . .
Déplacé par le sort, trahi par la tendresse,
Mes maux sont comptés par mes jours,
Imprudent quelquefois, *persécuté toujours*, (déjà en 1740!)
Souvent le châtiment surpasse la faiblesse.

Voit-on comme il excite la curiosité par des allusions vagues à ses malheurs, par des demi-confessions qu'il ne demande qu'à compléter pour se faire plaindre et, s'il se peut, consoler.

La curiosité une fois éveillée, il racontait, comme il savait le faire ; il n'avait pas seulement ce talent de conteur et de coloriste que révèlent ses *Confessions*, mais quelque chose de plus qu'on ne voit pas dans ses livres : l'accent ému et le geste inspiré. Voyez-le causant à la Chevrette en rase campagne avec Mme d'Épinay. Il s'agit encore de l'existence de Dieu que Saint-Lambert avait niée chez Mlle Quinault ; Mme d'Épinay trouvait Saint-Lambert « le plus fort ». Et Rousseau de répliquer : « Madame, quelquefois, au fond de mon cabinet, mes deux poings dans les yeux, ou au milieu des ténèbres de la nuit, je suis de son avis. Mais voyez cela, dit-il *en montrant d'une main le ciel, la tête élevée et avec le regard d'un inspiré.* Le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre et en me montrant la scène merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit... » (*Mém.* I, 394). Et ce début d'une lettre publiée par MM. Perey et Maugras, d'après le manuscrit de Mme d'Épinay : « Nous avons fait aujourd'hui une promenade délicieuse. C'est par dessus tout une conversation que j'ai eue avec Rousseau, qui m'a enchantée... Et la simplicité avec laquelle Rousseau *conte ses malheurs* ! j'en ai encore *l'âme attendrie* ». (*Jeunesse de Mme d'Épinay*, 265).

Adroit à entretenir et à raviver, par sa parole ardente et ses captivants récits, cet intérêt de curiosité qu'avait éveillé sa physionomie à la fois intelligente et « bizarre », il s'insinuait peu à peu dans le cœur des femmes (il avait fait vraiment la conquête de Mme d'Épinay), grâce à un autre don qu'il avait au suprême degré : le don de s'intéresser à elles, à leur vie intime et à leurs souffrances cachées. Des lettres de lui, postérieures, il est vrai, à cette époque (mais il importe peu), sont pleines de conseils et de consolations

à l'adresse de femmes qui, ayant lu ses livres, se sont prises d'affection pour sa personne et qui le consultent en des situations graves ou délicates. Mais déjà, avant la gloire, à l'époque même où nous sommes, il a le talent de témoigner aux femmes cette tendre sympathie qui provoque leurs confidences et semble demander leur amitié. Il est lui-même d'ailleurs très féminin et très sentimental, de caractère et d'éducation ; son père, en effet, était-il autre chose qu'une femme sensible et n'est-ce pas une femme qui s'est chargée de son éducation? Et remarquez, toutes ses œuvres en témoignent, qu'il s'intéresse vivement à tout ce qui fait la vie d'une femme ; le bonheur domestique, les soins du ménage (*Nouvelle-Héloïse*), l'éducation des enfants (l'*Émile*) et enfin, et par dessus tout, à ce qui est, particulièrement au XVIIIe siècle et chez les désœuvrés qu'il fréquente alors, la grande affaire, je veux dire : l'amour. Éternel amoureux lui-même, il a de plus, on le voit, tout ce qu'il faut pour être comme le directeur et l'ami des femmes. Justement, au moment précis où nous sommes, il est le confident de deux femmes et même, notez ce point, de deux rivales : l'une est Mme Francueil, l'épouse délaissée : « Je consolais de mon mieux cette pauvre femme » ; l'autre est Mme d'Épinay, l'amante, qui s'avise même de lui donner une lettre pour Francueil. Rousseau se révolte, mais, « sans perdre l'amitié et la confiance » de Mme d'Epinay. Et il manœuvre si bien dans « des relations orageuses entre ces trois personnes qu'il a à ménager » que, non seulement elles lui confient leurs secrets, mais il ne cache pas à l'une des deux femmes l'attachement qu'il a pour l'autre.

Et enfin, dernière séduction, la plus imprévue à la fois et la plus irrésistible : tous ces hommes qu'il coudoye, dans ces châteaux de Chenonceaux et de la Chevrette, sont des hommes du monde : ils tournent avec la plus grande aisance un compliment et un madrigal, et rien ne leur est plus familier que les formules de la galanterie. Rousseau est brusque et fruste ; tantôt emporté et tantôt rêveur, il est parfaitement déplacé dans un salon. Quand il veut être aimable, il est gauche, et, s'il veut faire un compliment, le compliment est outré, quand il n'est pas

impertinent, ou même grossier. « Il est complimenteur sans être poli », dit de lui Mme d'Épinay. Mais précisément cette attitude si singulière et presque baroque a quelque chose de piquant et de nouveau, donc d'extrêmement intéressant, pour ces esprits blasés et, par moments, excédés des fadaises mondaines et des belles manières : ce qui devait le perdre le sauva, lui créa comme une originalité savoureuse ; on lui sut gré de n'être pas comme tout le monde. Il était homme à s'en apercevoir tout de suite et l'on sait s'il tirera parti de ses singularités ; mais quelqu'intérêt qu'il ait eu plus tard à les exagérer et à les étaler, il faut dire d'abord qu'elles tenaient, et j'y reviendrai plus loin, au fond même de sa nature ; dès maintenant, et *sans le faire exprès,* il n'est pas comme les autres. Or si, de se singulariser, cela est fait pour agacer les hommes qui ne supportent pas qu'on soit autrement qu'eux, c'est encore plus fait pour intéresser et attacher les femmes, qui honorent volontiers de leurs faveurs ces êtres à part qu'elles se piquent de deviner et qu'elles se font un mérite de conquérir. Sous son enveloppe rugueuse, et sous ses manières, gênées et guindées à la fois, de timide orgueilleux, les femmes n'avaient aucune peine à discerner que, s'il les fuyait ou se donnait l'air de les fuir, c'était parce qu'elles l'impressionnaient beaucoup ; et peut-être, dans ce séjour à la Chevrette, lisait-il à quelqu'une d'entre elles ces vers qu'il a composés vraisemblablement vers cette époque et qui sans doute ne sont pas bons : mais le ton dont il les lisait et toute sa manière d'être, tour à tour contrainte, et fougueuse par accès, en devaient être un assez piquant commentaire :

VERS SUR LA FEMME

Objet séduisant et funeste,
Que j'abhorre et que je déteste,
Toi que la nature embellit
Des ornements du corps et des dons de l'esprit ;
Qui de l'homme fais un esclave...
Toi, dont le front doux et serein
Porte le plaisir dans nos fêtes,
Toi qui soulèves les tempêtes

Qui tourmentent le genre humain,
Être ou chimère inconcevable,
Abîme de maux et de biens,
Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris et de nos entretiens ?

Il est trop clair qu'on ne « méprise » pas, quoi qu'il en dise, ce dont on parle avec tant de chaleur et de colère à la fois.

On me pardonnera d'avoir insisté sur ce qui faisait, je crois, de Rousseau, un être singulièrement intéressant pour les femmes; je voulais essayer d'expliquer par là comment il s'est fait que des femmes du monde comme Mme d'Épinay et même de très grandes dames, comme la maréchale de Luxembourg, ont eu pour lui une très tendre amitié, dont elles lui donneront parfois des preuves touchantes. Mais, avant de devenir l'hôte de ces dames, Rousseau s'est lié avec une femme d'une toute autre condition, qu'il est temps de présenter au lecteur.

C'est pendant qu'il était en train de composer les *Muses Galantes* (vers 1744) que Rousseau fit la connaissance de Thérèse Le Vasseur. Fille, à ce que disent les *Confessions*, d'un ancien officier de la Monnaie d'Orléans sans fortune, elle avait été engagée pour travailler dans cet humble hôtel Saint-Quentin où Jean-Jacques était retourné à son retour de Venise. Comment se fit la liaison? d'une façon bien honorable pour Rousseau, si nous en croyons les *Confessions* : Thérèse était timide ; on la taquina à table, Rousseau prit sa défense ; « il devint, dit-il, hautement son champion. » Il la protégea donc — et lui fit un enfant. Il est très facile d'imaginer comment Rousseau devint l'amant de Thérèse. Il avait, nous le savons, un tempérament de feu, mais il était très gueux à cette époque et c'est même pour cela et non pas (quoi qu'il le dise), pour mieux travailler, qu'il était retourné à son « vilain hôtel de la rue des Cordiers. » Or justement Thérèse, si j'ose m'exprimer ainsi, pouvait lui faire crédit : elle se suffisait et même elle nourrissait son père et sa mère. Elle avait, de plus, cette douceur du regard et cette simplicité de manières qui étaient faites pour toucher Jean-Jacques. « Elle crut voir en moi, dit avec aplomb Rousseau, un honnête homme ; elle ne se trompa pas. » J'allais ajouter

qu'alors elle fut vite détrompée ; mais en réalité « le cœur tendre et honnête » de Thérèse n'était pas tout à fait neuf, puisque la « naïve » enfant avait déjà commis une faute, fruit, il est vrai, et nous nous y attendions, « de son ignorance et de l'adresse de son séducteur ». Quand elle en fit l'aveu à Rousseau les larmes aux yeux, Rousseau poussa un cri de joie : il avait imaginé à ses résistances et à ses pleurs une toute autre cause ; il croyait que Thérèse ne voulait pas faire courir des risques à la santé de son amant. Trop heureux donc d'avoir mis la main sur une fille « saine », il s'empressa bien vite et cette impatience est, je crois, le fin mot de l'histoire, de « donner un successeur à maman ».

Seulement, tandis que « maman » l'avait hébergé, il va être obligé d'installer à ses frais Thérèse à l'hôtel du Languedoc, et même de s'y installer avec elle ; car, ce qui n'avait été d'abord qu'un « amusement » pour lui, était devenu bien vite « une habitude » ; plutôt donc que de traverser tout Paris pour aller voir sa maîtresse, il alla loger rue Grenelle Saint-Honoré ; il y fut visité, plus souvent qu'il n'eût souhaité, par « le lieutenant criminel », (c'est la mère Le Vasseur qu'on appelait ainsi à cause de son humeur grondeuse), et par le père Le Vasseur, autre bouche à nourrir. Pour surcroît d'ennui, Rousseau avait une nouvelle crise d'une maladie mal définie et dont nous essaierons plus tard (puisqu'il le faut), de disserter d'après les médecins qui s'en sont occupés. D'ailleurs il se rétablit bien vite de sa crise, et, ayant été volé, le 25 décembre 1751, il fit comme Diogène, lorsqu'il constata qu'il pouvait fort bien se passer, pour boire, de son écuelle. Le linge du petit ménage était fort beau : la lingère Thérèse y avait sans doute pourvu ; Rousseau, qui songeait à réformer son train de maison, et à le réduire au strict nécessaire, supporta philosophiquement la perte de ses chemises fines et de ses manchettes brodées et trouva que « la douceur de la vie privée et domestique le dédommageait de tout ». Pour parler ainsi, qu'avait-il donc trouvé en Thérèse ?

De l'attachement, cela n'est pas douteux, et même l'attachement d'un chien fidèle, puisque Thérèse le suivra sans murmurer dans toutes ses pérégrinations : quelque mal qu'on ait

dit de Thérèse, il est, je crois, impossible de contester la constance de son affection pour Rousseau. Un autre point, sur lequel les biographes sont bien obligés de s'accorder, puisque c'est le témoignage de Rousseau qui les met d'accord, c'est l'ignorance crasse et la bêtise invraisemblable de Thérèse : Rousseau mit plus d'un mois à lui faire connaître les heures et ne put jamais lui apprendre l'ordre des douze mois de l'année. Une union si disproportionnée a révolté bon nombre d'historiens : je ferai seulement remarquer que, s'il fallait s'indigner contre tous les écrivains qui n'ont pas épousé, voire de la main gauche, des femmes instruites et dignes d'eux, l'historien de la littérature ne pourrait pas décolérer. Brockerhoff estime (I, 260) que Rousseau était, en cette affaire, le meilleur et même le seul juge de ce qui lui convenait le mieux : à la bonne heure ! et si, à ce faux ménage Rousseau a trouvé son compte, comme il le prétend dans ses *Confessions* (nous verrons d'ailleurs que son bonheur ne fut pas, de son propre aveu, sans nuages), c'est tant mieux pour lui et nous admettrons pour le moment, puisqu'il le dit, que « par Thérèse il vécut heureux » ; tout au plus pourrions-nous constater, après ce qu'il nous a dit lui-même de Thérèse, qu'il se contentait de peu, semblable à son ami Duclos à qui il ne fallait, pour le combler, « qu'un peu de fromage et la première venue. » Ainsi encore (pour le comparer à un autre de ses contemporains), Clairault avait pris chez lui une demoiselle, parce que, ainsi s'exprime Morellet, « en homme laborieux, il voulait avoir sous la main les choses dont il avait besoin. » Mais la question n'est pas là, du moins celle qui intéresse l'historien de la littérature. Il importe peu en somme que Rousseau ait eu plus ou moins de satisfaction à vivre avec Thérèse ; mais ce qui importe beaucoup, c'est l'influence que Thérèse a pu avoir sur sa destinée ; et cela importe d'autant plus que Thérèse a été très intimement mêlée à tous les événements de sa vie.

Un mot de Jean-Jacques dans les *Confessions* suffirait au besoin à nous ouvrir les yeux sur l'importance du rôle qu'a dû jouer Thérèse auprès de lui : « En Suisse, dit-il, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvais, elle a vu ce

que je ne voyais pas moi-même ; elle m'a donné les meilleurs avis à suivre, elle m'a tiré des dangers où je me précipitais aveuglément ». On voit ce que fut Thérèse pour Rousseau et l'intérêt qu'il y a pour nous à connaître son caractère : mais ici commencent les difficultés.

Nous ne pouvons, cela va de soi, nous en tenir absolument à ce que nous dit d'elle son amant ; et, d'autre part, ceux qui nous ont parlé d'elle pour l'avoir connue sont, la plupart, des juges trop prévenus contre elle, comme Diderot, Grimm et Mme d'Epinay. Quant aux biographes de Rousseau, ils ont à peu près unanimement accablé Thérèse de leur mépris, mais ils ne se sont pas inquiétés de nous démontrer par des faits pourquoi Thérèse leur semblait si méprisable. Senebier déjà, dans son *Histoire littéraire de Genève* (1786, t. III, 270) écrivait ceci : « Rien ne contribua davantage à troubler la tranquillité de Rousseau que l'empire de Thérèse Le Vasseur sur son esprit. . Comme si elle eût été jalouse de Rousseau, elle repoussait tous ceux qui pouvaient lui plaire ; et lorsque Rousseau ne les écartait pas, elle les empêchait de revenir par des refus constants et invincibles. Plusieurs amis de Rousseau ont eu, à ce qu'ils m'ont dit, la démonstration de ce procédé ; ainsi ceux qui n'ont pas pénétré ce mystère ont attribué mal à propos à Rousseau les bizarreries de sa femme ». Senebier ne nomme pas « ces amis » de Rousseau ; et quels amis a donc eus Rousseau, qui ne soient devenus ses ennemis et leur témoignage est-il donc recevable ? Musset-Pathay (II, 198), à son tour, écrit : « Nous sommes persuadé que Rousseau dut à Thérèse la plus grande partie de ses malheurs..., son humeur chagrine... » Mais Musset-Pathay ne prouve pas qu'il ait raison d'être persuadé de toutes ces choses. Les biographes, qui sont venus après ces deux auteurs, n'ont guère fait que répéter, sous d'autres formes, des accusations ou même des malédictions sans preuves à l'appui.

Le dernier et le mieux informé des Rousseauistes, M. Ritter, a protesté récemment contre des jugements si sévères et si peu motivés (*Revue des Deux-Mondes*, septembre 1897). Mais son plaidoyer en faveur de Thérèse ne nous paraît pas convaincant.

Que Thérèse, en effet, comme le dit M. Ritter, se soit « acquittée à merveille de son double emploi de femme de chambre et de cuisinière » ; que, par exemple, la *femme de chambre* ait tenu très proprement la maison de Rousseau, comme l'atteste, en effet, Bernardin de Saint-Pierre ; et que *la cuisinière* comme nous le raconte aves enthousiasme d'Escherny, ait servi aux invités de Rousseau « de succulents légumes et des gigots de mouton parfaitement rôtis », cela m'intéresse aussi peu que si l'on m'assurait que Thérèse, en sa qualité de lingère, devait très bien raccommoder les chaussettes de Jean-Jacques ; car tout cela ne m'apprend pas ce que je voudrais savoir : le rôle de Thérèse dans la vie de Rousseau. Ce rôle, M. Ritter n'y croit pas : « On accuse Thérèse, dit-il, d'avoir sourdement aigri Rousseau, de lui avoir monté la tête et de l'avoir brouillé avec celui-ci ou avec celle-là ; vagues reproches qui s'évanouissent ou se dissipent *presqu'*entièrement, *quand on étudie de près chacun des épisodes de la vie de Rousseau.* » C'est bien ce que je compte faire, conformément à la méthode suivie jusqu'ici ; et c'est pourquoi notre jugement sur Thérèse se formera *à mesure* que nous la verrons à l'œuvre, et peut-être alors serons-nous conduits à la juger tout autrement que M. Ritter qui, pareil à l'auteur des *Confessions,* s'est fait si galamment son « champion ».

CHAPITRE VII

LE DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

Nous voici arrivés au Discours de Dijon : pour le bien comprendre et l'apprécier à sa juste valeur, il nous faut jeter un rapide coup d'œil sur les écrits de Rousseau antérieurs à ce Discours. Si j'ai différé jusqu'ici l'examen de ces premiers écrits, c'est parce qu'ils ont été pour Rousseau, j'espère le démontrer, un acheminement au Discours de Dijon ; ils doivent donc en être, pour le critique, la préface naturelle.

Sans doute ces premiers essais sont intéressants par eux-mêmes, puisqu'ils sont de Rousseau, et qu'ils nous montrent ses lents progrès dans cet art d'écrire qu'il a appris tout seul : mais ce que nous leur demanderons avant tout, c'est de nous renseigner sur la tournure d'esprit de Rousseau, sur les idées qui le hantent ou les chimères qu'il caresse *avant* d'écrire son premier Discours ; car si nous arrivons à bien connaître ses façons de penser avant 1749, date de ce Discours, peut-être pourrons-nous mieux répondre qu'on ne l'a fait jusqu'ici à certaines questions capitales que soulève, non seulement le Discours de Dijon, mais l'œuvre entière de Rousseau.

Parcourons donc, il en vaut la peine, ces premiers écrits de Jean-Jacques, en n'insistant d'ailleurs que sur les fragments qui auront quelque chose d'intéressant ou d'important à nous révéler. Aux divers fragments, déjà indiqués ailleurs, ajoutons d'abord un exercice de style, la traduction d'une ode latine qu'un pro-

Bibliographie : *Confessions* P. II, L. VIII, *Quatre lettres à M. de Malesherbes.* — Diderot : *Œuvres* t. III. — Marmontel : *Mémoires* — Brunetière : *Évolution de la poésie lyrique*, 1894, t. I ; *Études critiques*, t. III. — Maugras : *Voltaire et Rousseau*, 1886. — Jules Lemaître : *Jean-Jacques Rousseau*, 1907.

fesseur de réthorique de La Roche, Jean Puthod, avait composée sur le mariage du roi de Sardaigne et de Savoie, Charles-Emmanuel III avec Elisabeth-Thérèse fille du duc de Lorraine, Léopold (1737). Ce n'est évidemment là qu'un exercice d'écolier, amusant à noter au passage, parce qu'il est piquant de voir le futur auteur du *Contrat social* s'exercer dans l'art d'écrire par un épithalame en l'honneur d'un mariage royal. Nous trouvons de lui l'année suivante (1738) un travail qui ne nous surprend pas moins, puisqu'il est relatif à une question purement scientifique; c'est un article inséré dans le *Mercure* sous ce titre : « Réponse au Mémoire anonyme intitulé : si la terre que nous habitons est une sphère. » Voilà une nouvelle preuve qu'à Chambéry et aux Charmettes (où il était alors), il n'a pas passé son temps, comme le veut la légende, à se laisser caresser et choyer, mais à travailler comme il n'avait jamais fait jusque là ; il s'intéresse même, on le voit, aux questions scientifiques et, avec la suffisance que nous lui connaissons, il aborde et tranche une de ces questions et, tandis que le Mémoire qu'il discute était anonyme, il signe, lui, sa réponse au Mémoire, car on lit, au bas de son article : *Rousseau, Chambéry, 20 septembre 1738.* M'estimant moins savant que Rousseau, j'ai demandé à un professeur de la Faculté des Sciences de Marseille ce qu'il fallait penser de l'article du *Mercure* ; le jugement de mon collègue n'est pas favorable à l'auteur : « Rousseau ne dit rien de remarquable au sujet de la courbure de la terre et sa lettre ne valait pas l'honneur d'être imprimée ; au surplus, je ne me flatte pas de bien saisir ce qu'il veut dire, en admettant qu'il l'ait su lui-même, ce qui me paraît douteux. » Cela dut lui paraître douteux à lui-même, Jean-Jacques, car il délaisse aussitôt les sciences pures pour se tourner vers ce qu'on appelait alors *les belles-lettres* et, après avoir composé en 1738 ou 39, aux Charmettes, un opéra-tragédie, *Iphis et Anaxarète* qu'il eut, dit-il, le bon sens de jeter au feu — et nous ne pouvons que l'en louer, à en juger par le fragment que, paraît-il, les flammes ont épargné —, il écrit sa pièce de vers intitulée *Le Verger des Charmettes.* Ce n'est pas en 1737, comme le veut Musset-Pathay, que Rousseau composa le *Verger*

puisque c'est seulement en 1738 que Mme de Warens s'installa aux Charmettes. Il est probable que le *Verger* était destiné à être montré au roi, Charles-Emmanuel III, en même temps qu'une demande de pension adressée par Rousseau au gouverneur de Savoie (1). Or Rousseau parle de ce Mémoire dans une lettre à Mme de Warens du 3 mars 1739 ; si donc le *Verger* est de cette année-là, Rousseau, quand il l'écrivit, avait 27 ans.

Ce *Verger des Charmettes* nous apprend plusieurs choses : d'abord, que Rousseau n'a pas reçu du ciel l'influence secrète ; il n'a pas le coup d'aile qui fait le poète et on peut dire de lui ce qu'on disait alors de Lemierre :

Même quand l'oiseau vole, on sent qu'il a des pattes.

Il y a sans doute, en lui, un vrai poète, mais c'est, comme chez Chateaubriand, un poète en prose qui ne se révèlera que plus tard. Pour le moment, son idéal c'est Voltaire :

....et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.

Voltaire, en effet, restera son modèle tant qu'il n'aura pas l'idée, et cette idée lui viendra tard, qu'il peut y avoir en littérature une autre manière de penser et d'écrire, un autre style enfin, que celui de l'auteur de la *Heniade* et de *Zaïre*, de cette Zaïre qui sera toujours pour lui « la pièce enchanteresse » ; il tâchera donc d'imiter de son mieux son modèle et de « lui plaire », comme il le lui dira plus tard (dans la première lettre qu'il lui écrira, en 1745), jusqu'au jour où il aura conscience de son génie et de son originalité et que, de disciple, il deviendra le rival et l'ennemi de l'auteur du *Mondain*.

Heureusement pour lui, il ne s'obstinera pas longtemps à rimer en dépit de Minerve ; mais, au lieu de convenir, quand il éprouvera le besoin de publier ses mauvais vers, qu'il n'est pas né poète, — sa vanité ne trouverait pas son compte dans cet

(1) Voir, sur ce point, Mugnier, page 180, note. Voir aussi Annales J.-J.-R. II, 169. La première édition porte ; « *Le Verger de Madame la baronne de Warens à Londres, chez Jacob Tomson, 1739*, in 8° (156 vers) ; trois ans après, elle a 232 vers dans une deuxième édition.

aveu — il fera précéder ses poésies d'un *Avertissement* où il explique, avec assez d'embarras, que c'est ici l'ouvrage de son cœur, non de son esprit, une espèce « d'enthousiasme impromptu dans lequel il n'a guère songé à briller ». Il n'y a pas seulement songé, il y a peiné, et c'est surtout ce qui fait que ses vers ne valent rien. Quant aux fautes qu'on y pourra relever, « elles font assez voir qu'il n'était pas fort empressé de la gloire d'être un bon poète ». Au reste, on ne le trouvera jamais « occupé à faire des vers galants ou de ces sortes de choses qu'on appelle des jeux d'esprit » — c'est la poésie légère qu'il veut dire, cette poésie où excellait son maître Voltaire ; bref, ne pouvant cueillir les raisins, il les trouve trop verts et bons pour les petits esprits.

Une autre chose à noter dans cette poésie, c'est la variété de ses lectures (nous en avons parlé plus haut), laquelle nous explique la variété même de ses premiers essais et de ses œuvres en général. Rousseau, nous l'avons dit, n'était pas l'ignorant que certains auteurs se sont imaginé ; il avait beaucoup lu et, comme il lisait seul, le crayon à la main, résumant ses lectures et y réfléchissant longuement, certaines des théories qu'il développera plus tard, il les devra à ses souvenirs aussi bien qu'à ses méditations.

Et enfin, voici une dernière remarque, et de très grande conséquence, que je désire faire sur ce *Verger des Charmettes* ; je crois distinguer, dans cette poésie, deux courants d'idées qui se croisent, et comme deux inspirations qui se contrarient : d'une part, le désir, très légitime, de montrer ses talents (« on me connait assez ») ; l'ambition, soit de marcher un jour sur les pas du « touchant Voltaire » ou de « l'aimable Horace » ; soit de devenir, qui sait ? un philosophe sur les traces « de Locke ou de Descartes », ou un moraliste célèbre, comme ce Montaigne et ce La Bruyère « qu'il porte partout avec lui ». Et tout cela s'appelle l'amour des lettres et l'ambition littéraire ; et s'il n'y avait que cela dans le *Verger*, il ne vaudrait pas la peine de le relever, tant ces aspirations et ces sentiments sont naturels chez un débutant. Mais il y a, dans cette poésie, tout autre chose et presque le contraire et c'est cette autre chose qn'il me parait très important

(on verra tout à l'heure pourquoi) de bien dégager : à travers l'enthousiasme pour l'étude et le désir de se faire un nom dans les lettres, je vois percer tout un ordre de sentiments très particuliers, que l'auteur exprime gauchement sans doute, que je crois pourtant très sincères et surtout très profonds, parce que je les retrouve en maint endroit de la pièce. Et de peur de le trahir et de forcer mes inductions, je citerai ses propres expressions.

Qu'il ressorte déjà de cette poésie qu'il se plaît à la campagne, la constatation, étant donné ce que nous savons de lui, est pour ainsi dire trop attendue pour que je m'y arrête.

Mais ce qui est bien autrement intéressant, c'est : comment dirai-je? la disposition d'esprit et l'humeur très originale que révèlent les expressions suivantes : « Solitude charmante », puissé-je « ne vous quitter jamais »! Qu'il aille « sous un arbre touffu » lire ou rêver, « il ne désire pas de bonheur plus parfait ». Ainsi, quand il fuira Paris et la société de ses amis, et les petits soupers où l'on disserte et les salons où l'on cause, ce ne sera pas (ou, du moins, pas uniquement), comme on le lui reprochera de tous côtés, pour se distinguer et se singulariser; mais c'est, comme il le dira lui-même et le répètera à satiété, sans jamais convaincre ses amis, parce qu'il aime *la solitude*.

Et pourquoi aime-t-il être seul? Sans doute, c'est parce qu'alors il jouit plus pleinement de la nature et qu'il entre en communion plus intime avec elle; mais c'est aussi parce qu'il y a déjà en lui l'étoffe du misanthrope qu'il sera plus tard :

> Pourquoi faire du bien dans le siècle où nous sommes ?
> Se trouve-t-il quelqu'un, dans la race des hommes,
> Digne d'être tiré du rang des indigents ?
> Peut-il dans la misère être d'honnêtes gens ?

Ce sont les ennemis de Mme de Warens qu'il fait parler ainsi, mais l'accent qui est dans ses vers, c'est le sien et c'est déjà son amère ironie. Nous avons justement à cette date, de M. de Conzié. le voisin de Mme de Warens et l'ami de Rousseau, un témoignage qui confirme nos inductions : « Jean-Jacques, dit-il, me voyait journellement. Son goût décidé pour la lecture

faisait que Mme de Warens le sollicitait vivement pour qu'il se livrât tout entier à l'étude de la médecine, ce à quoi il ne voulut jamais consentir. Comme il me voyait tous les jours et qu'il me parlait avec confiance, je ne pouvais douter de son goût décidé pour la solitude, et, je puis dire, un mépris inné pour les hommes, un penchant déterminé à blâmer leurs défauts, leurs faibles; il nourrissait en lui une défiance constante en leur probité (1). »

Mais ce n'est pas tout : solitaire et misanthrope, et cela dès 1739, ayant, tout au moins, dès cette époque, le goût de la solitude et une tendance marquée à la misanthropie, deux choses d'ailleurs qu'explique un peu et qu'aggrave son état maladif, il est encore, dans ses vers, quelque chose de plus : je remarque que le mot *vertu* y revient sans cesse et c'est le dernier mot de l'épître; il se vante même (déjà!) de marcher sur les pas de Caton; l'éloge qu'il fait de Mme de Warens le ramène toujours à ceci : « Sage Warens, vertueuse Warens »; s'il parle de sa Muse, il l'appellera « ma Muse sévère »; enfin il proclame que :

« Son goût se refuse à tout frivole écrit
Dont l'auteur n'a pour but que d'amuser l'esprit. »

Car, au fond, dit-il :

Le cœur, plus que l'esprit, a chez moi des besoins.

Qu'est-ce à dire? et forcerons-nous le sens de ces vers, si nous y trouvons, non pas, cela ne viendra que plus tard, l'affirmation et l'ostentation de son rôle de censeur; mais, ce qui est bien plus précieux, l'aveu involontaire, et naïvement réitéré, qu'il est un esprit sérieux qui se suffit à lui-même, qui se plaît à moraliser et à prêcher, qui, en un mot, « aux frivoles écrits et à ce qui n'est qu'amusement de l'esprit », c'est-à-dire, en somme, à ce qui fait, à cette date de 1739, presque toute la littérature aimable et légère du XVIIIe siècle, préfère et oppose, quoi donc? précisément ce qu'il appelle de ce mot qui revient sans cesse sous sa

(1) Cité par Mugnier, p. 180.

plume : *la vertu*. Et ne voit-on pas que ce mot, sans cesse répété, trahit chez lui le Genevois et le protestant qu'il est de naissance et annonce le moralisateur et le prêcheur qu'il sera plus tard? Sans doute, tout cela n'est ici, si l'on veut, qu'à l'état d'aspirations et de tendances (et on va voir ces tendances s'accentuer comme malgré lui); mais c'est bien là, je crois, son fond premier qui émerge et se fait jour et cela, notez-le bien (le fait est rare chez lui), sans qu'il songe à le montrer et à l'étaler; car le but de son épître n'est pas de se peindre, c'est-à-dire de se vanter, mais de venger sa bienfaitrice de ses « calomniateurs » et d'appeler sur elle l'attention et les faveurs du roi de Savoie.

C'est vers cette époque qu'il écrit sa comédie intitulée : *Narcisse ou l'amant de lui-même.* D'après Musset-Pathay, cette comédie serait de 1734 et même, si on en croyait la Préface qu'y ajouta Jean-Jacques (en 1752 ou 53), elle daterait de 1730, car Rousseau y affirme qu'il l'écrivit à l'âge de 18 ans. Mais plus tard il revient sur cette assertion et avoue que c'est seulement à Chambéry qu'il composa *Narcisse* et que par conséquent lorsqu'il a dit, dans sa Préface, qu'il l'avait écrite à 18 ans, il a menti de quelques années. Mme de Warens ne fut à Chambéry, et Rousseau avec elle, que de 1731 à 1738 et Rousseau vécut aux Charmettes de 1738 à 1740. Si c'est dans ses loisirs des Charmettes qu'il a écrit cette comédie, comme il est vraisemblable, il avait menti de dix ans quand il disait l'avoir composée à 18 ans. Et pourquoi ce mensonge, qu'il avoue lui-même plus tard ? Peut-être pour montrer sa précocité, mais bien plutôt, je crois, pour faire savoir au lecteur que, s'il a fait des comédies, lui, l'ennemi acharné des spectacles, c'était il y a si longtemps et dans un âge si tendre, qu'il n'y a pas à en tirer argument contre lui. Qu'il n'eût pas d'ailleurs le génie comique c'est ce que prouverait, si nous ne le savions de reste, la comédie de *Narcisse*, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler. De *Narcisse*, la seule chose qui nous intéresse, dans cette revue de ses œuvres faite pour montrer le progrès de sa pensée, c'est la préface et nous la retrouverons un peu plus loin, à sa date, car nous

aurons à la rapprocher de son premier Discours, qu'elle a pour but de rectifier.

En 1740 Rousseau écrit ses deux épîtres en vers à Borde et peut-être un peu plus tard (1740 ou 41), son épître, également en vers, à Parisot. Borde et Parisot étaient les deux amis dont nous avons parlé et qu'il avait connus dans ses deux séjours à Lyon. Entre temps il avait aussi broché un opéra-tragédie, *la Découverte du Nouveau Monde* (1740) qu'il jeta au feu, dit-il, mais que le feu, à ce qu'il paraît, refusa de consumer, puisque nous l'avons en entier : trois actes écrits en style classique; c'est encore du très mauvais Voltaire. Laissons donc de côté, comme s'il avait réellement péri dans les flammes, cet opéra-tragédie, mais remarquons à son propos que la Muse de Rousseau n'est pas toujours aussi austère qu'il l'a dit dans le *Verger des Charmettes*, puisqu'il s'adonne, de temps à autre, à ces frivolités littéraires qu'il condamnait. C'est qu'au fond (et je reprends la thèse que j'ai énoncée plus haut, mais cette fois pour la développer et la renforcer par les exemples que va me fournir Rousseau), il y a, je crois, deux tendances opposées et deux inspirations qui se succèdent et se contrarient dans son esprit et c'est justement dans ces épîtres à Borde et à Parisot que se dessinent nettement, à ce qu'il me semble, ces deux courants de sa pensée.

Dans la première des deux épîtres à Borde, la plus longue et la plus intéressante, nous allons entendre parler tour à tour les deux hommes qui sont en Rousseau à cette époque (1740) et qui semblent se disputer à qui sera le maître de sa pensée. Rousseau voudrait bien, dit-il, cueillir ce qu'il appelle « les lauriers du Parnasse », et, de fait, il se laisse aller, à la fin de l'épître, à chanter sur le mode lyrique la noble cité de Lyon, ville à la fois riche et artiste, car Apollon et Plutus s'y sont donné rendez-vous et c'est pourquoi Lyon est l'ornement de la France; unissant aux richesses de Tyr le génie d'Athènes, Lyon ennoblit le luxe lui-même et ce n'est pas seulement par ses soieries que Lyon triomphe :

> De mille éclats divers Lyon brille à la fois
> Et son peuple opulent semble un peuple de rois.

Voilà un beau et large vers pour louer la richesse ; mais, et c'est ce qui fait le piquant intérêt de l'épître, ce vers triomphal détonne avec toute la première partie de la poésie. En effet, être un poète et surtout un « poète français », comment Rousseau pourrait-il ambitionner cette gloire, lui qui est un barbare, lui qui n'a « qu'une lyre rustique », et dont la muse est restée « helvétique » ? Encore s'il n'était que Suisse, c'est-à-dire « un fier républicain connaissant mal les usages de France » ! mais il est « pauvre » et j'ajoute : envieux et aigri par la mauvaise fortune ; et dès qu'il laisse parler ses rancunes, ce n'est plus des vers pompeux qu'il trouve pour chanter « l'opulence », mais des vers haineux et qu'il voudrait rendre dédaigneux et superbes :

Du riche impertinent je dédaigne l'appui ;
Le riche me méprise et, malgré son orgueil,
Nous nous voyons souvent à peu près du même œil.

Ainsi il rend au riche, parce qu'il est, lui, un fier républicain de Genève, mépris pour mépris. Et qu'est-ce pour lui qu'un homme riche ? un « vil Crésus », dont il n'ira pas « encenser les sottises ». Et, chose curieuse, et dont il faudra se souvenir quand nous aborderons les deux Discours : déjà à cette date de 1740, c'est-à-dire neuf ans avant les pages dithyrambiques du premier Discours sur l'innocence et la félicité de nos premiers ancêtres, il ne trouve rien de plus beau, pour exalter la pauvreté, que de comparer les pauvres à ces premiers hommes dont ils font revivre sur la terre la vertueuse frugalité :

O vous qui, dans le sein d'une humble obscurité,
Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
Dont les désirs, bornés dans la sage indigence,
Méprisent sans orgueil une vaine abondance,
Restes trop précieux de ces antiques temps,
Où, des moindres apprêts nos ancêtres contents,
Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
Ne sentaient de besoins que ceux de la nature !

Je le demande, est-ce qu'on ne surprend pas, dans cette curieuse poésie, comme aux prises l'un avec l'autre et parlant tour à tour, sans arriver à s'entendre, ces deux hommes qui

sont en Rousseau à cette date : l'un, l'homme civilisé, ou qui voudrait l'être, qui a vécu à Lyon parmi des Français polis et lettrés et qui s'essaie, à leur exemple, à goûter et à célébrer ce qu'il appelle lui-même « l'innocente industrie », et encore « les douceurs de la vie ». Et l'autre, l'homme naturel, et je veux dire par là : non seulement le Genevois mal dégrossi, resté « rustique », comme il dit lui-même, mais le moraliste atrabilaire et plus que cela encore : l'ennemi, par dépit et esprit de vengeance, des riches et des heureux de ce monde ; et enfin, car il est presque tout entier dans ces vers, le rêveur qui se forge une félicité chimérique et entrevoit vaguement cette félicité (il la peindra plus tard avec sa poétique éloquence), dans l'âge d'or de nos premiers parents. Et si maintenant à ces premiers linéaments que nous avons déjà de Rousseau, nous joignons ce que va nous offrir l'épître à Parisot, nous aurons presque tous les traits essentiels de sa physionomie.

On connaît les vers du *Pauvre Diable*, de Voltaire :

> Quel parti prendre, où suis-je et que dois-je être ?
> Né dépourvu, dans la foule jeté,
> Germe naissant, par le vent emporté,
> Sur quel terrain puis-je espérer de croître ?
> Comment trouver un état, un emploi ?
> Sur mon destin, de grâce, instruisez-moi.

Ainsi, « le pauvre diable » qu'est Jean-Jacques à cette époque (de 1740 à 1742) consulte son ami Parisot, ce chirurgien homme de lettres, qu'il avait connu à Lyon :

> Pèse mes sentiments, mes raisons et mon choix
> Et décide mon sort pour la dernière fois.

Il oppose ici, comme il fera toute sa vie, au luxe démoralisant des « nations puissantes », les vertus simples et la fierté républicaine de Genève.

Ces vertus et cette fierté, c'est ce qu'il a appris dès l'enfance :

> Avec le lait chez nous on suce ces maximes.

Et l'esprit de ces maximes, c'est que « faisant partie du souverain, c'est par les vertus d'un sage qu'il faut soutenir un si noble avantage ».

Mais voici la difficulté : si c'est à Genève qu'on est vertueux, ce n'est pas à Genève qu'on devient illustre, la littérature genevoise ne s'étant pas encore fait connaître au monde, et d'ailleurs il s'est fermé Genève par son abjuration. C'est donc vers la nation corrompue, c'est vers la France, qu'il faut tourner ses regards, si l'on veut, et notre homme en meurt d'envie, acquérir un nom dans les lettres. Que faut-il donc faire pour que ces frivoles Français fassent attention à vous et à vos œuvres ? deux choses, dont l'une lui est *impossible* et l'autre lui paraît encore bien *difficile.* La chose qui lui est et lui sera toujours *impossible,* c'est de faire sa cour aux grands: plutôt rester obscur toute sa vie que de « ramper bassement ». Ramper! Ce mot énergique, il ne le dit pas seulement ici dans la lettre à Parisot, mais — et la chose vaut la peine d'être notée — il s'est servi de ce terme avilissant dans *chacune* des pièces de vers qui précèdent. L'on voit tout de suite, par ce seul mot qui lui est familier, la distance infinie qui le sépare d'un homme de lettres de ce temps, d'un Voltaire, par exemple, qui trouvait si aisément le moyen de faire sa cour aux princes et aux rois sans qu'on pût vraiment l'accuser de « ramper ». C'est sans doute parce que Voltaire avait, ce qui manquera toujours à Jean-Jacques, le sentiment des nuances aussi bien dans les attitudes que dans les expressions ; mais c'est aussi pour cette raison très particulière que Rousseau avait été laquais et que, comme en souvenir de son humiliant métier, dans tout hommage rendu à un supérieur, il voyait tout naturellement, je crois, la tête penchée du domestique qui attend des ordres ; et de là tant de méprises et de douloureux malentendus avec les grands seigneurs et les grandes dames qu'il fréquentera un jour. Pour lui, être respectueux ou s'efforcer d'être aimable avec un grand ou un riche, ce sera toujours faire acte de servilité : ici même, dans l'épître à Parisot, il s'indigne de voir que ses talents sont inutiles s'il ne s'abaisse pas à « des respects serviles ».

On ne lui en demandait pas tant, même dans cette France, où il ne voyait alors que de « vils esclaves » ; on ne lui demandait (il l'éprouvera bientôt et aura lieu de s'en applaudir), que d'avoir du talent. Pour le moment, c'est ce qui lui manque le

plus et, à vrai dire, il s'en doute bien un peu dans cette épître ; ou plutôt, pour préciser comme il fait lui-même, il n'a pas le genre de talent qu'il faudrait pour réussir, et c'est là cette chose *très difficile* dont je parlais tantôt, et sur laquelle il va nous fournir de très précieuses indications. Il dit :

> Pour briller dans le monde il faut *d'autres* talents.

De reconnaître ce qu'il n'a pas, et ce qu'il faudrait avoir, c'est déjà un progrès et ce progrès, il le doit à Mme de Warens. Ce qu'il dit d'elle ici et de sa dette envers elle est tout à fait juste et doit prendre place dans toute étude consciencieuse sur les précepteurs de Rousseau. Avant de connaître Mme de Warens, il n'était qu'un protestant rigide, un Suisse tout d'une pièce, qui tirait vanité de ses hautaines maximes de sagesse et de sa « raideur sauvage » et il tenait sur le monde et ses usages « des discours insensés ». Mais ces discours,

> Je les tenais alors, aujourd'hui je les blâme,
> De plus sages leçons ont formé mon esprit...
> J'abjurai pour toujours mes maximes féroces,
> Du préjugé natal fruits amers et précoces,
> Qui, dès les jeunes ans, par leurs âcres levains,
> Nourrissent la fierté des cœurs républicains ;
> J'appris à respecter une noblesse illustre,
> Qui même à la vertu sait ajouter du lustre.
> Il ne serait pas bon dans la société
> Qu'il fût entre les rangs *moins d'inégalité*.

Ainsi son séjour en Savoie, dans la société de Chambéry et d'Annecy, moins austère et moins rude que celle de Genève, son intimité avec Mme de Warens, c'est-à-dire avec une femme élégante et mondaine, ses amitiés à Lyon avec des gens d'esprit comme ce Borde et ce Parisot, tout cela, il s'en rend parfaitement compte, l'a dégourdi, affiné et assoupli, a fait de lui, le mot est dans la lettre à Parisot, un « homme poli ». Et il a abjuré ce qu'il appelle ses anciennes erreurs, et il s'est même civilisé au point de s'écrier, l'aveu à de quoi surprendre dans la bouche de Caton :

> Rien ne doit être outré, pas même la vertu.

Or voici maintenant le problème qui se pose pour lui et c'est la solution même de ce problème qu'il demande à Parisot de l'aider à trouver : suis-je maintenant en état de lutter avec succès dans la carrière des lettres ?

De la gloire est-il temps de rechercher le lustre ?

Sans doute je me suis, grâce à Mme de Warens et à vous, Parisot, rapproché de vous autres, Français et beaux-esprits, causeurs spirituels et aimables poètes ; mais, malgré tout, je me sens encore si différent de vous !

De mes faibles progrès je sens peu d'espérance.

Car au fond, voyez-vous (semble-t-il ajouter), je ne puis jamais oublier, quand je prends la plume, que je suis de Genève et que j'ai été pauvre et même domestique, et ceux qui me liront ne pourront pas plus que moi l'oublier : mon accent genevois me trahira toujours, et aussi mon ressentiment inextinguible contre une société qui m'a si mal traité et si longtemps méconnu. Toujours, je le sens, quoi que je fasse et que j'écrive, je serai repris par ma « vaine marotte » et je partirai en guerre, « nouveau don Quichotte », contre les iniquités sociales. Qu'irais-je donc faire parmi vos faiseurs de « bons mots et de vers élégants ? » Mon insuccès est sûr, car on ne manquerait pas de m'appeler (et c'est le nom qu'il se donne dans cet épître) « le grand déclamateur ».

Sentez-vous maintenant comment l'étude attentive de ces épîtres en vers nous a merveilleusement préparés à comprendre et à juger le premier Discours de Rousseau et même toutes les grandes œuvres qui succèderont à ce Discours ? En vérité, non-seulement le Discours de Dijon ne sera plus pour nous, ce qu'il fut pour les contemporains et ce qu'il est resté pour la plupart des historiens de Rousseau, une surprise et une énigme : mais nous pouvons dire tout au contraire que le Rousseau que nous connaissons maintenant était comme prédestiné à l'écrire, et que le sujet imaginé par l'Académie de Dijon est comme fait pour lui, tant il est accommodé, non-seulement à son humeur et à ses goûts, mais à son genre même de talent. Dès l'instant, en effet, qu'il

s'agit de partir en guerre contre les arts, qui engendrent le luxe, et de pourfendre les lettres, qui ne font que des poètes de salon, son discours est prêt : il n'a qu'à lâcher la bride au barbare et au sauvage misanthrope qui est en lui ; il n'a qu'à laisser s'épanouir et s'espacer librement cette nature première contre laquelle il a lutté vainement jusqu'ici ; son naturel, un instant refoulé, reviendra au galop et sur une question que ne lui a pas du tout révélée l'Académie de Dijon, mais qu'il a de longue date débattue comme une question *personnelle*, parce que la gloire qu'il rêve en dépend, sur ce thème donc de la valeur comparée des lettres et de la vertu, vous allez entendre, c'est lui qui s'est nommé d'avance, « le grand déclamateur ». Voltaire dit à son « pauvre diable », découragé comme est jusqu'ici Rousseau :

Tu n'as pas d'aile et tu veux voler : rampe !

« Ramper », on l'a vu (car c'est le mot dont il s'est servi tantôt), Rousseau s'y refuse ; mais il voudrait « voler », car il se sent des ailes. Eh bien ! l'Académie de Dijon, en lui offrant un thème admirablement approprié à son caractère et à son talent à la fois, va lui fournir l'occasion, si longtemps attendue, de « voler » et, c'est là le point, de voler de ses propres ailes, je veux dire : de conquérir la gloire non pas, comme il avait vainement essayé jusque-là, en forçant sa nature, mais, tout au contraire, en s'abandonnant à ses sentiments naturels et en donnant l'essor à tout son génie.

De son séjour à Lyon nous avons, outre les épîtres à Borde et à Parisot, un « *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie* ». Jean-Jacques, on s'en souvient, venait d'entrer comme précepteur chez M. de Mably, grand-prévôt de Lyon, et, à la fin de l'année 1740, il expose à M. de Mably ses idées sur l'éducation de ses deux fils, M. de Condillac et M. de Sainte-Marie. C'est naturellement à la critique de l'*Emile* que doit se rattacher l'analyse de ce premier projet de Rousseau sur l'éducation ; mais j'en relèverai ici un ou deux traits qui me confirment dans l'opinion que je me fais de l'humeur et des idées dominantes de Rousseau à cette date de 1740. Et d'abord c'est moins d'instruc-

tion que d'éducation que parle Rousseau dans ce Projet : il se préoccupe plus de former le cœur que l'esprit de ses élèves et il a même, à cet égard, une phrase bien curieuse où il semble préluder aux invectives de son premier Discours contre les sciences : « Les sciences, dit-il, ne doivent pas être négligées, mais *elles ne doivent pas précéder les mœurs*... ; à quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste? que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme *autant d'armes* entre les mains d'un furieux ; (il dira, dans le Discours de Dijon, que la nature a voulu nous préserver de la science, comme une mère arrache une « arme dangereuse des mains de son enfant »). De deux personnes également engagées dans le vice, la moins habile fera toujours le moins de mal ; et les sciences, même les plus spéculatives, ne laissent pas d'exercer l'esprit et de lui donner, en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie, quand on a le cœur mauvais. »

On le voit, Rousseau est comme sur le chemin de sa première thèse ; car ce qu'il dit se ramène à ceci : la science est mauvaise sans la conscience et, à elle seule, elle ne donne pas la vertu.

Prenez deux vicieux : le plus dangereux des deux, ce sera le plus savant. Je crois donc pouvoir dire que non-seulement il a réfléchi, dix ans à l'avance, sur la question posée par l'Académie de Dijon, mais encore il penche déjà vers la solution qu'il adoptera plus tard et proclamera avec fracas.

Cette méfiance à l'égard des sciences, très surprenante en somme chez quelqu'un qui est payé pour les enseigner, elle se fait encore jour dans ce curieux passage : « La droiture du cœur est la source de la justesse de l'esprit... ; les gens les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie ; après avoir rempli M. de Sainte-Marie de bons principes de morale, on pourrait le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement. » Ainsi c'est une idée fixe chez lui de donner à la morale le pas sur la science et la culture de l'esprit. Je trouve dans sa correspondance une lettre à M. d'Eybens qui est de cette époque (antérieure sans

doute de quelques semaines à son entrée chez M. de Mably, car il y parle de son prochain préceptorat) et j'y relève les lignes que voici : « Il est bien vrai que j'ai tâché de répondre aux soins que Mme de Warens a bien voulu prendre pour me pousser dans les belles connaissances ; mais les principes dont je fais profession m'ont souvent fait négliger la culture des talents de l'esprit en faveur de celle des sentiments du cœur et j'ai bien plus ambitionné de penser juste que de savoir beaucoup. » Savoir beaucoup, c'est à quoi il ne pouvait prétendre, ayant commencé bien tard ses études ; et il ne faut pas oublier justement qu'il a tout intérêt à ce que ses « principes », comme il les appelle, soient aussi ceux de M. de Mably, je veux dire : que celui-ci ne demande pas un savant pour précepteur de ses fils, car avec Rousseau il serait trop loin de compte. Mais la part faite de ce qui a pu être ici une tactique de Rousseau, il reste que partout nous retrouvons le moraliste, l'ami de la vertu, et que sa manie moralisante et son affectation de beaux sentiments l'entraînent, et c'est à quoi je voulais aboutir, à une hostilité nettement proclamée contre la science et les savants (1).

Maintenant le voici à Paris dans la société des gens de lettres et même des fermiers généraux : il est emporté dans le tourbillon du monde, et, après avoir écrit en 1743 une comédie, d'ailleurs insignifiante, *les Prisonniers de guerre,* nous le trouvons, quelques années après, installé à la Chevrette jouant un rôle, on se le rappelle peut-être, dans une comédie en trois actes et en vers de sa composition, *l'Engagement téméraire* (1747). Ce n'est ni meilleur ni pire que la plupart des comédies de salon de cette époque et ce qui nous en paraît intéressant, c'est cette conclusion pratique qu'on en peut tirer : le Suisse décidément se civilise; il devient mondain et même auteur à la mode, car son opéra les *Muses galantes,* joué d'abord, on s'en souvient, chez La Popelinière, paraît cette année même de 1747, en répétition tout

(1) Et il prouve déjà qu'il est tout imprégné de Montaigne : « Je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine et qu'on y requît tous les deux, mais *plus les mœurs... que la science.* » (*Essais,* L. I, ch. XXV).

au moins, sur la scène de l'Opéra. Sept ans sont passés depuis ses Epîtres moroses et prêcheuses, et, dans cette période qui va de 1740 à 1747, nous n'avons plus rien de lui dans le ton chagrin de l'épître à Parisot. A-t-il donc abjuré complètement ce qu'il avait commencé déjà en 1740 à appeler ses « erreurs » genevoises, et Paris a-t-il achevé en lui la métamorphose ébauchée à Lyon, j'entends : la métamorphose du rêveur solitaire et misanthrope en un bel esprit mondain et parisien ? Oui, c'est ce que nous ferait croire son genre de vie et ses productions littéraires pendant cette période, si nous n'avions pas « l'Allée de Sylvie ».

En 1747, Rousseau est au château de Chenonceaux, chez les Dupin : « On s'amusa beaucoup, dit-il, dans ce beau lieu. » L'allée de Sylvie est une allée du parc qui longe le Cher et c'est elle que Rousseau chante dans sa poésie. Supposez Voltaire à sa place, dans une société si animée, où la comédie alterne avec les bons repas et les joyeux propos : si l'auteur du *Mondain* célèbre les plaisirs de Chenonceaux, vous devinez le ton de ses vers. Voyons, abstraction faite, bien entendu, de la différence des talents poétiques, quel est l'air que va chanter Rousseau. Il s'égare dans l'allée de Sylvie et son premier sentiment, c'est la joie de s'y trouver seul, car il débute ainsi :

Qu'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés !
Que je me plais sous ces ombrages,
Que j'aime ces flots argentés !
Douce et charmante *rêverie*
Solitude aimable et chérie
Puissiez-vous toujours me charmer !

Rousseau se sent heureux et ses vers sont cette fois harmonieux et faciles ; il oublie pour un instant ses misères présentes et ne veut pas songer au « douteux avenir » ; l'avenir viendra assez tôt avec ses soucis et ses peines : à quoi bon les prévoir ou les prévenir ?

Oh ! qu'avec moins de prévoyance
La *vertu*, la simple innocence
Font des heureux à peu de frais !

(et c'est ce qu'il développera dans son premier et son second discours) :

L'homme, content du *nécessaire*,
Craint peu la fortune contraire
Quand son cœur est sans passion.

Et alors il critique les passions « sources de nos supplices » : l'amour des richesses, l'ambition, l'égoïsme, voilà les ennemis de notre bonheur et voilà ce qui fait de nous des « mortels méprisables ». Mais quoi ! N'y a-t-il pas des passions innocentes et Rousseau combattra-t-il aussi « ces penchants aimables » qui sont le partage des « cœurs tendres » ? Le temps est beau, le Cher murmure tout près de lui, il peut entendre l'écho des gaies causeries et les éclats de rire des dames au salon ; il a peut-être encore dans l'oreille quelque parole aimable, quelque compliment d'une dame à son adresse, et il n'a pas manqué d'en être flatté et, sans doute aussi, suivant son invariable coutume, plus ému que de raison ; et alors il s'attendrit et se laisse aller à écrire ces vers :

Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour ;
J'y veux moraliser sans cesse
Et toujours j'y songe à l'amour !

A la bonne heure ! et vous vous apprêtez à l'entendre soupirer quelque molle élégie, car que faire dans l'allée de Sylvie, à moins qu'on n'y soupire amoureusement ? Eh bien ! il va faire tout autre chose et je ne sache rien qui nous montre mieux le fond de son âme, ce fond premier déjà entrevu par nous, que les vers suivants écrits en un si beau lieu, au milieu des plaisirs et des fêtes, et, notez-le bien, venant immédiatement après cette invocation à l'amour :

O sagesse, aimable chimère,
Douce illusion de nos cœurs,
C'est sous ton divin caractère,
Que nous encensons nos erreurs.
Chaque homme t'habille *à sa mode*.

C'est vague, mais il va préciser : « la mode » du jour à cette

date, 1747, c'est d'habiller la sagesse sous le costume de la philosophie. Eh bien! c'est déjà à cette date la philosophie que Rousseau ne craint pas de prendre à partie et de railler :

Tel, chez la jeunesse étourdie,
Le vice, instruit par la folie
Et d'un faux titre revêtu,
Sous le nom de *philosophie*,
Tend des pièges à la vertu.

Ainsi la philosophie peut être le contraire de la sagesse et de la vertu, et en 1747 Rousseau a tout au moins une vague tendance à se séparer de ses amis, les philosophes. Mais ce qu'il y a de plus curieux et ce qu'on n'a peut-être pas remarqué, c'est qu'en 1747, c'est-à-dire trois ans avant qu'il soit célèbre, Rousseau a comme marqué d'avance et cela, par l'élan spontané de sa nature même, en cédant simplement à ses goûts naturels et à ses antipathies instinctives, la place qu'il occupera plus tard dans le siècle entre les philosophes et l'église. On le sait, il affichera la prétention de se tenir à égale distance de l'orthodoxie fanatique et de l'athéisme philosophique : or, ce juste milieu qui lui créera une situation difficile, étrange et unique au XVIIIe siècle, et fera de lui un original, est-ce qu'on ne l'entrevoit pas ici et est-ce qu'on ne peut pas dire que Rousseau, dans les vers suivants, s'est peint tel qu'il sera, quand il jouera le rôle que l'on sait ? Après avoir raillé la philosophie, il prend à partie

Le fanatique austère
En guerre avec tous ses désirs,
Peignant Dieu toujours en colère
Et ne s'attachant, pour lui plaire,
Qu'à fuir la joie et les plaisirs.

Et voici la conclusion de cette étrange poésie qui devait chanter l'amour et qui n'est qu'une méditation sur la vraie sagesse :

Ah ! s'il existait *un vrai sage !*
Que, différent en son langage,

(c'est-à-dire, différent à la fois du philosophe athée et du prêtre fanatique),

Et plus différent en ses mœurs,

(et Rousseau ne sépare pas la spéculation de la conduite ; ainsi fera-t-il lui-même dans sa fameuse réforme, nous le verrons bientôt) ; que ferait donc ce « vrai sage » ? le voici :

D'une sagesse plus aimable (que le fanatisme),
D'une vertu plus sociable
Il joindrait *le juste milieu*
A cet hommage pur et tendre
Que tous les cœurs auraient dû rendre
Aux grandeurs, aux bienfaits de *Dieu*.

Eh bien ! il sera, lui, ce vrai sage, puisque, d'une part, il fera la guerre au fanatisme et que, d'autre part, et malgré les railleries des philosophes, il confessera Dieu dans toutes ses œuvres. « Ce juste milieu » ce sera la place qu'il tiendra bientôt dans la mêlée des partis. Mais ce que je tenais à marquer ici, c'est que le rôle qu'il va jouer, ce n'est pas le succès de son premier Discours qui, comme le répéteront ses amis, le lui dictera et le lui imposera malgré lui : car ce rôle et cette attitude qui le caractériseront, il y allait de lui-même, rien qu'en suivant sa pente naturelle. Voilà, en tous cas, ce qu'était Rousseau à la veille du Discours de Dijon : nous pouvons maintenant aborder et apprécier ce Discours (1).

Nous sommes en 1749 ; Rousseau a quitté son humble logis de la rue Plâtrière et il est venu s'installer cette année même à l'hôtel du Languedoc, rue Grenelle Saint-Honoré. Cette fois, et grâce au « secours » de Mme Dupin, il s'est mis dans ses meubles, meubles plus que modestes, car presque tous sont ceux de Thérèse ; c'est, au quatrième étage, « un petit appartement » ; on s'assied, pour souper, près de la fenêtre, sur deux petites chaises posées sur une malle, et la fenêtre même sert de table ; le

(1) On voit à quel point je m'éloigne des conclusions de M. Jules Lemaître qui écrit, au sujet du Discours de Dijon : « il s'agit de savoir... à combien peu il a tenu qu'il ne l'écrivît pas ou qu'il l'écrivît autrement » (*J.-J. Rousseau*, p. 78).

souper : « un quartier de gros pain, quelques cerises, un petit morceau de fromage et un demi-setier de vin. » Mme Dupin et Francueil, dont Rousseau est le secrétaire, viennent de l'augmenter et, de 900 francs, ils ont porté ses honoraires à 50 louis, soit 1200 francs environ. Avec sa femme et sa belle-mère à nourrir, c'est juste suffisant pour ne pas mourir de faim. Dans une lettre datée de l'année précédente, à Mme de Warens, il s'exprimait ainsi : « j'use mon esprit et ma santé pour sortir, s'il est possible, de cet état d'opprobre et de misère ».

Pourtant, avec ses goûts très simples, ce n'est pas, je crois, de sa misère qu'il souffre le plus à cette date, mais de son obscurité. Il croit avoir du talent et, pour le prouver, il a écrit de la prose et des vers, des comédies et des opéras-tragédies, mais la gloire n'est pas venue et il va avoir 40 ans et l'ambition le dévore : car, d'être l'un quelconque des hommes de lettres qui forment le cercle de Mme d'Épinay ou qui ensevelissent leur prose dans cette *Encyclopédie*, à laquelle il travaille à cette heure, tout cela ne lui suffit pas et ne peut apaiser sa soif de célébrité ; ce n'est pas une place quelconque, mais la première qu'il voudrait conquérir dans la république des lettres : « Je me disais : quiconque prime en quelque chose est toujours sûr d'être recherché ; *primons donc* n'importe en quoi » ; peut-être ajoutait-il même dans son for intérieur : « et n'importe comment ».

C'est à ce moment de sa vie qu'il écrit son premier *Discours*. On sait comment dans ses *Confessions* il a raconté la façon dont il fut amené à l'écrire ; il nous faut transcrire son récit que nous aurons à apprécier : « Cette année, 1749, l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes (où Diderot était emprisonné). Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi, j'allais à pied quand j'étais seul et j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route toujours élagués à la mode du pays, ne donnaient presqu'aucune ombre ; et souvent rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais à terre, n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre un livre. Je pris un jour le *Mercure de France* et tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question pro-

posée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. » A l'instant de cette lecture, je vis un autre univers et je devins un autre homme... En arrivant à Vincennes, j'étais dans une agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut, je lui en dis la cause et je lui lus la prosopopée de Fabricius écrite au crayon sous un chêne. (Dans sa seconde *Lettre à M. de Malesherbes*, il se représente, à la lecture du sujet proposé par l'Académie de Dijon « tout à coup l'esprit ébloui de mille lumières... ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais »). Et le récit des *Confessions* se termine par ces mots que contrediront les ennemis de Rousseau : « Il (Diderot) m'exhorta de donner l'essor à mes idées et de concourir au prix.» Relevons d'abord, pour n'en plus parler, deux erreurs toutes matérielles dans le récit de Rousseau : le sujet mis au concours par l'Académie de Dijon parut, non pas en été, mais dans le numéro d'octobre du *Mercure ;* et le texte exact était le suivant : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs. »

Si l'on en croit Marmontel, qui fait parler Diderot, les choses ne se seraient point passées comme vient de les raconter Rousseau ; car Diderot ne se serait pas contenté de « l'exhorter à concourir », mais il aurait dissuadé Rousseau de répondre par l'affirmative à la question posée ; « l'affirmative, c'est le pont aux ânes ! lui aurait-il dit ; tandis que le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — Vous avez raison, me dit Rousseau, après y avoir réfléchi un moment, je suivrai votre conseil. » (1).

A qui donnerons-nous raison ? A Rousseau sans hésiter et il

(1) Marmontel : *Mémoires*, l. VIII.

nous suffira, pour cela, de nous souvenir de ses essais *antérieurs* au Discours de Dijon. En vérité, nous pouvons dire que son premier Discours, il l'a pensé et repensé et même écrit par fragments, avant de le composer pour l'Académie. Des deux hommes que nous avons jusqu'ici rencontrés en Rousseau et que j'appellerai sommairement (les ayant déjà analysés en détail), l'un, le civilisé et l'autre, le barbare, le premier, on l'a vu, n'a produit que des œuvres médiocres, et pourquoi ? parce qu'il n'a jamais pu, ce civilisé, c'est-à-dire, cet homme artificiel, tuer en lui l'autre, le barbare, l'homme naturel qui partout, on s'en souvient sans doute, reparaît et gronde pour ainsi dire, même dans les poésies légères et les amoureuses élégies.

Or voici ce qu'a fait, selon moi, le programme de Dijon. La question posée prête à deux solutions contraires et Rousseau a dû les comparer et comme les essayer tour à tour. L'affirmative ? s'il la choisit, il va faire encore œuvre banale et médiocre de bel esprit ; c'est encore l'homme de lettres, qui parlera, et jusqu'ici il n'a pas su parler. Mais la négative ! c'est-à-dire, exalter la vertu aux dépens de la science, rien que d'y songer, Rousseau frissonne ; le Genevois misanthrope qu'il y a en lui tressaille et s'exalte : il entrevoit comme en une perspective magique les développements superbes que comporte une telle solution et qui l'attirent, tant il lui paraissent beaux, et qui « l'éblouissent ». Si ètre inspiré, c'est dire avec toute son âme, et comme si on y était forcé, tout ce qu'on a à dire, je crois que Rousseau fut véritablement entraîné alors par son inspiration : il laissa parler et vociférer ce barbare qu'il réfrénait jusque-là et que la question posée par l'Académie libérait et déchaînait, pour ainsi dire, et lançait tout frémissant dans l'arène des partis.

C'est dire que je crois à la lettre au récit dramatique de Rousseau ; et je crois même à la prosopopée de Fabricius, écrite sous le chêne désormais célèbre de Vincennes, et écrite non pas, sans doute, sous sa forme actuelle, mais tout de même sous une forme oratoire ; car, lorsqu'on est orateur, c'est toujours sous forme oratoire que se présentent vos pensées ; elles sortent armées et vibrantes de votre cerveau et elles ne vous plaisent,

pour ainsi dire, qu'exprimées en phrases éloquentes et sonores. Rousseau plus tard, et il n'y paraît que trop, a dû retoucher cette apostrophe à Fabricius ; il ne l'a définitivement rédigée qu'après ces nuits d'insomnie durant lesquelles il tournait dans sa tête et retournait ses périodes ; mais l'essentiel, le sens général et le mouvement du morceau, tout cela a dû être de premier jet : « ô Fabricius, qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome, sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ces conquêtes ? »... et la suite. Ce qui se passa dans l'âme de Rousseau sur la route de Vincennes et cette explosion d'éloquence qui l'étonna, « l'éblouit » et le ravit hors de lui même, les Romantiques seuls, qui, comme on sait, l'ont continué à leur manière, devaient le comprendre et le décrire, lorsque, par exemple, comme Alfred de Vigny, dans la préface de *Chatterton*, ils essaieront d'expliquer leur délire poétique : « Dans l'intérieur de *sa tête brûlée* se forme et s'accroît quelque chose de pareil à *un volcan*. Le feu couve lentement et sourdement dans ce cratère. Mais le jour de l'éruption, le sait-il ? on dirait qu'il *assiste en étranger* à ce qui se passe en lui-même, tant cela est imprévu et céleste. »

Avant d'apprécier ce premier Discours, il est nécessaire d'en donner au lecteur, non pas une analyse détaillée, qui serait fastidieuse, mais un rapide résumé, qui en dégage le plan et les idées principales. Le Discours se compose de deux parties : dans la première, surtout historique, Rousseau raconte, à sa manière, le mal qu'ont fait les sciences et les arts ; dans la seconde partie, plutôt philosophique, il démontre que tout ce mal, les sciences et les arts, étant ce qu'ils sont, ne pouvaient pas ne pas le faire.

Première partie : Les arts et les sciences apprennent sans doute la politesse, mais ils ôtent la vertu et ils corrompent les mœurs et en voici la preuve : l'*histoire* nous montre que les peuples, en se civilisant, se sont corrompus. Voyez la Grèce et voyez Rome : la Grèce ignorante a deux fois vaincu l'Asie : Rome succombe le jour où elle fait d'un Pétrone l'arbitre des

élégances. Au contraire, considérez les Scythes et les Germains : ils sont barbares et ils subjuguent ceux qui avaient subjugué l'univers.

Consultez d'ailleurs les vrais sages : que font, à Athènes, un Socrate et, à Rome, un Caton ? Ils se moquent l'un et l'autre de la science et des savants qui sont les corrupteurs des peuples. Voilà ce qn'ont fait, au cours de l'histoire, les sciences et les arts et ce qu'ils ne pouvaient point ne pas faire : on s'en rendra compte si on les considère en eux-mêmes.

Deuxième partie : *d'où viennent* en effet, les sciences et les arts ? L'astronomie est née de la superstition, et l'éloquence, de la flatterie et du mensonge ; on le voit par cet exemple, la *source* des sciences et des arts est impure.

Quant à leur *objet,* il n'est autre que les vices et les erreurs des hommes. Car, je vous le demande, que deviendraient les arts sans le *luxe.* qui les nourrit ; à quoi servirait la jurisprudence si vous supprimiez les injustices des hommes, et quelle serait la matière de l'histoire, s'il n'y avait ni tyrans ni guerres ?

Le *chemin* qui mène aux découvertes scientifiques est semé de dangers, c'est-à-dire d'erreurs et ces erreurs sont infiniment plus dangereuses que la vérité n'est utile.

Par leurs *effets,* sciences et arts sont plus funestes encore, puisque le plus certain de ces effets, c'est l'oisiveté. Si encore les savants n'étaient que des oisifs ! mais ils sont et rendent sceptiques, et leur sceptisme détruit peu à peu la foi et la vertu. Au reste, l'effet le plus déplorable des arts, c'est ce *luxe,* auquel il faut revenir, car il est le plus grand ennemi de la vertu et de la moralité publique ; il engendre la dissolutions des mœurs, et celle-ci à son tour entraîne la corruption du goût ; et c'est de là que viennent toutes les fausses élégances des auteurs contemporains. Que penserons-nous dès lors de l'imprimerie ? elle est l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain. L'essentiel, ce n'est pas de bien dire, mais de bien faire, et, pour cela, il n'est pas besoin de livres : il suffit d'écouter sa conscience. Voilà, dans ses points essentiels, le Discours de Dijon. Ce Discours nous intéresse à divers points de vue :

I. — Il est la première manifestation indiscutable du talent de Jean-Jacques et il y a donc lieu d'apprécier ce talent tel qu'il se montre dans ce premier ouvrage.

II. — Quelles sont, dans ce Discours, les idées qui appartiennent en propre à l'auteur, quelles sont celles qu'il a empruntées, et à qui ?

III. — Rousseau croit-il tout ce qu'il dit ici ? et ce sera le cas de reprendre, pour la traiter à fond, la question, si souvent débattue et si délicate, de la sincérité de Rousseau.

IV. — Il conviendra d'étudier la polémique suscitée par ce Discours ; car cette polémique, d'une part, nous montre quel fut le succès du Discours ; et, d'autre part, elle force Rousseau à se corriger, à se rétracter peut-être sur certains points, à donner en tous cas, sur cette question et sur tant d'autres qui s'y rattachent et qui reviendront sans cesse dans ses œuvres ultérieures, sa pensée définitive.

V. — Enfin, scus les paradoxes et les exagérations de Rousseau, n'y a-t-il pas quelques parcelles de vérité ? n'y a-t-il pas d'abord ce que j'appellerai la vérité contemporaine de Rousseau, c'est-à-dire applicable à son époque ; et n'y a-t-il pas, en dernier lieu, des idées qui, même aujourd'hui, peuvent nous intéressere provoquer encore notre réflexion ?

I

Ce discours a des défauts qui sautent aux yeux et dont le premier est la déclamation ; le sujet y prêtait, y poussait même, et surtout la négative qu'avait adoptée Rousseau : comment faire le procès à la science sans déclamer ? et ce discours est ensuite trop bien fait, je veux dire que les périodes en sont trop bien conduites, trop soigneusement arrondies, les effets aussi trop habilement ménagés. Rousseau fait ici sa rhétorique : tout orateur doit commencer par là et il ne faut pas oublier que ce Discours est le premier essai oratoire de Rousseau. Au reste, ayant commencé tard à étudier et à écrire, j'entends des œuvres sérieuses, il prolongea sa rhétorique plus longtemps qu'il n'est

permis à un véritable écrivain, s'il est vrai de dire que, dans l'orateur qu'il est déjà, et qui ira sans cesse grandissant, il y aura, jusqu'à la fin, un incorrigible rhéteur. Par exemple, la prosopopée de Fabricius a été trop travaillée et elle est devenue un beau morceau oratoire dans lequel on ne retrouve certainement pas toute l'émotion ni le sincère enthousiasme de la première heure. Voilà les défauts et quelques-uns s'atténueront ou du moins se dissimuleront dans les œuvres suivantes.

Mais à côté de ces taches, il y a des qualités de premier ordre qui mettent Rousseau hors de pair. Ces qualités peuvent se résumer en deux mots : c'est que Rousseau est déjà un écrivain et un véritable orateur. L'orateur s'annonce dès la première phrase, laquelle est une large et belle période : « C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts ; dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'a enveloppé, s'élever au-dessus de lui-même ; s'élancer par l'esprit jusque dans les régions célestes ; parcourir à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers ; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connaître sa nature, ses devoirs et sa fin. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations » (c'est-à-dire depuis ce « rétablissement de sciences et des arts » à l'époque de la Renaissance qu'avait en vue l'Académie de Dijon).

Dans ce Discours, Rousseau garde l'attitude que nous lui connaissons déjà et qui, nous l'avons montré, lui était naturelle, en face de cette société raffinée dans laquelle il se sent encore étranger, malgré tous ses efforts pour s'acclimater et prendre l'air du pays. Mais comme il saisit mieux maintenant, et surtout comme il sait mieux exprimer les raisons de ses antipathies et de ses rancunes ! et les défauts de ces sceptiques et de ces mondains, comme il les met à nu et les stigmatise : « On n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse ; les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. » Et depuis le jour où il chantait dans ses vers l'inimitable auteur de *Zaïre*, ce modèle qu'il suivait de si

loin, voyez comme il s'est enhardi : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse ! et combien l'esprit de galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes ! »

Parfois, du milieu de ses déductions et à travers les arguments qui se pressent, surgit quelque belle et naturelle image, qui nous rafraîchit et nous repose des furieux assauts de son âpre dialectique : « On a vu la vertu s'enfuir à mesure que la lumière des sciences s'élevait sur notre horizon. » Et ailleurs le poète et le rêveur qu'il y a en lui, et qui se dégageront peu à peu, lui dictent déjà cette phrase harmonieuse et attendrie : « On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps : c'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux et dont on se sent éloigner à regret. »

Mais ce qui domine dans ce discours, et ce qui dut en faire, pour les contemporains, l'étrange nouveauté, c'est le souffle oratoire qui l'anime d'un bout à l'autre; c'est ce secret, qui semblait perdu en France depuis que s'étaient tues les grandes voix des orateurs sacrés du siècle passé, de dérouler, en un style à la fois élevé et harmonieux, une longue suite de graves pensées. Rousseau avait retrouvé l'art (ignoré de son siècle, qu'on ne l'oublie pas), de traiter des questions morales en un langage approprié, c'est-à-dire, de parler sérieusement des choses sérieuses. Et enfin, dialecticien passionné, il porte le fardeau de ses démonstrations logiques, non seulement sans défaillance et sans fatigue, mais sans jamais laisser s'éteindre ce qu'on peut bien appeler maintenant le feu de son génie ou, d'un autre mot, l'enthousiasme qui fait les grands orateurs aussi bien que les vrais poètes. Entendez de quel ton il gourmande ces officiers de boudoir qui ne savent que bien mourir : « Avec quelle ardeur les soldats feront-ils des marches forcées sous des officiers qui n'ont pas même la force de voyager à cheval? Qu'on ne m'objecte point la valeur renommée de tous ces modernes guerriers si savamment disciplinés. On me vante bien leur bravoure en un jour de bataille ; mais on ne me dit point

comment ils supportent l'excès du travail, comment ils résistent à la rigueur des saisons et aux intempéries de l'air. Il ne faut qu'un peu de soleil ou de neige, il ne faut que la privation de quelques superfluités pour fondre et détruire en peu de jours la meilleure de nos armées. Guerriers intrépides, souffrez une fois la vérité, qu'il vous est si rare d'entendre. Vous êtes braves, je le sais ; vous eussiez triomphé avec Annibal à Cannes et à Trasymène ; César, avec vous, eût passé le Rubicon et asservi son pays ; mais ce n'est point avec vous que le premier eût passé les Alpes et que l'autre eût vaincu nos aïeux ».

En regard de cette ferme éloquence, nourrie de faits et d'idées, qui serre et étreint un sujet et ne recule jamais devant les conséquences, si hardies ou si paradoxales soient-elles, comme Voltaire paraît superficiel et frivole, Montesquieu prosaïque et sec, Diderot simplement sonore, et Buffon lui-même, malgré ses belles périodes, froid et pompeux ! Les ennemis même de Rousseau, un Marmontel par exemple, seront obligés de reconnaître et d'admirer « dans ses premiers écrits, *une plénitude étonnante* et une virilité parfaite » ; c'est que, ajoute Marmontel, Rousseau, ayant commencé tard à faire des livres, « s'était donné le temps de penser avant d'écrire ».

Mais ce qui fait l'originalité de ce premier discours a été marqué par un critique contemporain en des termes que personne ne pourrait se flatter d'égaler, car l'auteur des lignes qui suivent n'est pas seulement un des hommes de lettres qui connaissent le mieux et le plus à fond, quoique le jugeant à sa manière, notre dix-huitième siècle ; mais il a été lui-même, et c'est ce qui fait ici sa particulière compétence, un des premiers orateurs de notre temps. Parlant de la « sensibilité » de Rousseau, Brunetière s'exprime ainsi :

« Elle a rendu d'abord, je ne dis pas à la poésie, mais à l'éloquence même, une possibilité d'être qu'on lui refusait alors depuis une cinquantaine d'années. Nest-ce pas une chose bien remarquable, en effet, que de 1704 à 1749, — c'est-à-dire du jour où Massillon descend de la chaire chrétienne, jusqu'au jour où Rousseau fait paraître son premier discours, — on ne

trouve pas, parmi tant de chefs-d'œuvre de la prose française, une seule page vraiment *éloquente ?* Pas une seule ? je me trompe ; et il y en a trois ou quatre d'éparses ou d'égarées dans les romans de l'abbé Prévost, dans *Manon Lescaut* et dans *Cléveland.* Mais qui lit aujourd'hui Cléveland ? On en cite une ou deux aussi de Montesquieu dans son *Esprit des lois.* Mais il s'y mêle à l'éloquence trop de peur d'en avoir, trop d'esprit et d'ironie surtout, — d'ironie grave, mais d'ironie. Et quelle est la raison de cette suspension ou de cette interruption de l'éloquence dans la langue, dans le pays de Bossuet et de Pascal ? C'est qu'un homme éloquent est peut-être avant tout un homme que rien n'arrête ni ne gêne dans l'expression de ce qu'il éprouve, ni les préjugés de son éducation, ni le respect des conventions mondaines, ni la crainte du ridicule, ni la peur de braver l'opinion, ni la défiance de soi-même. Tel fut Rousseau. Et c'est pourquoi sous la seule impulsion de sa sensibilité, rien qu'en passant par dessus les convenances ou les préjugés de son temps, il a retrouvé du premier coup, dans son premier Discours l'ampleur de la phrase, le sérieux, la gravité des mots ; la liberté d'une allure ou d'un mouvement dont les sinuosités imitent le mouvement de la passion même ; et enfin, et surtout, cet accent personnel qui fait nôtres, exclusivement nôtres, qui nous approprie et nous incorpore, en quelque sorte, les choses que nous disons. N'est-ce pas la définition de l'éloquence même (1) ? »

Brunetière, analysant la sensibilité de Rousseau, y voit la source même de son individualité, et c'est en quoi je le contredirai plus loin. Ce qu'il y a de proprement *individuel* dans ce premier Discours et ce qu'un Rousseau seul pouvait écrire dans ce dix-huitième siècle, c'est ce que je rechercherai tout à l'heure, quand j'essaierai de préciser jusqu'à quel point Rousseau a été sincère dans ce Discours. Mais avant d'aborder cette dernière et si délicate question, il faut maintenant, après avoir vu combien l'auteur du Discours de Dijon est original par la forme, chercher s'il l'est aussi par le fond, c'est-à-dire par les idées, ou, si l'on veut, par les paradoxes qu'il soutenait.

(1) Brunetière : *L'Evolution de la poésie lyrique,* 1894, t. I, p, 56.

II

Ces idées eurent beau étonner et scandaliser les contemporains : elles n'étaient rien moins que neuves. Dès le xviii[e] siècle, un bénédictin dom Cajot, n'eut pas beaucoup de peine à découvrir (et à dénoncer dans un appendice à sa critique de l'*Emile*), les larcins dont s'était rendu coupable l'auteur du Discours de Dijon; et, plus récemment en Allemagne, M. G. Krüger, dans une Dissertation-inaugurale, a patiemment, avec un zèle tout germanique, fait le juste compte de tous les emprunts de Rousseau. Il a intitulé son travail : Pensées étrangères contenues dans le premier discours de Rousseau (en allemand, Halle, 1891) et son compte peut être exact, mais son titre est faux et sa thèse ne prouve rien : si Rousseau a fait siennes les pensées qu'il a trouvées chez d'autres, ces pensées ne sont pas dans son ouvrage des « pensées étrangères », mais bel et bien, et sans nulle contestation possible, des pensées de Rousseau : or, c'est ce qui est arrivé. Bien d'autres avant lui avaient soutenu le paradoxe qu'il développe, mais leurs œuvres et leur nom même sont profondément oubliés (1). Un seul de ces auteurs fait exception, c'est Montaigne, et Rousseau en était tout imprégné; mais qui donc, parmi nos écrivains sérieux, ne doit pas quelque chose à Montaigne, à commencer par le plus sérieux

(1) Par exemple, dom Cajot trouve dans Agrippa une des principales sources du Discours de Dijon; mais, qu'est-ce qu'Agrippa? l'auteur d'un ouvrage latin très connu dès le xvi[e] siècle et intitulé : « Sur l'incertitude aussi bien que la vanité des sciences et des arts; ouvrage joli et d'une lecture tout-à-fait agréable, traduit par le célèbre M. de Guendeville en trois tomes. » Leiden, 1726. Si Rousseau a lu cet ouvrage indigeste, il ne lui doit rien ... que l'ennui de l'avoir lu. L'on peut noter aussi le livre de Mandeville : « La Fable des abeilles ou les fripons devenus honnêtes gens, avec le commentaire, traduit de l'anglais. » La moralité de l'ouvrage est la suivante : « Le vice est aussi *nécessaire* dans un état florissant que la faim est nécessaire pour nous obliger à manger. » Il est possible ; mais de développer cette idée en quatre tomes, cela du moins n'était pas « nécessaire » à la marche de la civilisation. Bien que Rousseau ne cite Mandeville que dans son second Discours, on peut soutenir qu'il a dû à l'auteur anglais l'idée, développée dans le premier discours, que les arts sont nés de nos vices et, dans ce cas, il ne lui aurait pas pris grand chose qui vaille.

et le plus grand de tous, je veux dire Pascal. Le tout est de savoir s'ils ont pensé à leur façon, et dit à leur manière, ce qu'avait avant eux pensé et dit Montaigne; or c'est ce qu'a fait Rousseau : suivant le conseil et l'exemple de Montaigne lui-même, les pensées qu'il a prises à ce dernier, il ne « les a pas attachées, mais incorporées » à son discours. « S'il embrasse, dit Montaigne, les opinions de Platon par son propre discours (raisonnement), ce ne seront plus les leurs, ce seront *les siennes.* »

Cette critique des savants et des livres, qui était chez Montaigne, comme presque tout ce qu'il dit ou jette négligemment dans ses *Essais*, une idée qui l'amuse et à laquelle il ne tient pas autrement (imagine-t-on, en effet, Montaigne, sans sa « librairie? ») est devenue pour Rousseau un principe essentiel, qu'il proclame avec gravité et développe avec complaisance et conviction; et il peut presque dire, lui-aussi, le mot fameux : ce n'est pas dans Montaigne, mais en moi que je trouve tout ce que j'y vois. On peut voir, en lisant particulièrement le chapitre XXIV du livre Ier des *Essais*, comment Rousseau a systématisé les railleries de Montaigne sur la science et les pédants (1).

A Montaigne il faut naturellement ajouter son cher Plutarque, que Rousseau retrouvait d'ailleurs, comme toute l'antiquité, dans Montaigne et ce sont bien là les deux inspirateurs du premier Discours. Rousseau plus tard, dans ses *Confessions*, a raconté que la nouvelle qu'il avait remporté le prix de Dijon « réveilla toutes les idées qui *lui avaient dicté* son discours et acheva de mettre en fermentation dans son cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu que son père.... et Plutarque y avait mis dans son enfance. » Montaigne et Plutarque commentés, mais aussi transformés et enflammés et même, si l'on veut, envenimés par un Genevois éloquent et misanthrope, voilà bien, je crois, le fond de ce premier Discours.

(1) Y ajouter l'*Apologie de Sebond* et, pour voir comment Rousseau, même en s'inspirant de l'*Apologie*, s'éloigne de Montaigne, lire, par exemple : Strowski : *Montaigne*, Alcan, 1906, p. 172.

III

Maintenant Rousseau croit-il vraiment ce qu'il dit dans le Discours de Dijon? On sait qu'il s'est vanté d'avoir systématisé ses idées ; or la première assise de son système, c'est le Discours de Dijon. S'il est donc vrai que tout se tienne dans ses œuvres et si, dès sa première œuvre, il n'est pas sincère, il faut alors l'appeler, et quels qu'aient été ses mérites littéraires, un charlatan de génie, et c'est bien au fond ce que l'ont accusé d'être ses anciens amis de l'Encyclopédie. Pour eux, Rousseau s'est cru engagé, par l'éclatant succès de son premier Discours, à défendre jusqu'au bout, c'est-à-dire toute sa vie, des idées auxquelles il ne croyait pas. Renoncer, en effet, à ces idées, ç'eût été renoncer aussi à la facile originalité qu'il leur devait ; il s'entêta donc, ayant d'ailleurs trop de vanité pour s'en dédire, à développer, dans ses œuvres ultérieures, les bizarres principes de son premier Discours ; et c'est pour cela qu'ayant, dans ce Discours, fait la gageure de combattre tous les partis et les idées chères à ces partis, il écrira, pour soutenir à la fois sa gageure et sa réputation, son second Discours, sa Lettre sur les Spectacles, et le reste (1).

Avant tout, il est certain que si, comme on l'a tant de fois répété, Diderot avait suggéré à Rousseau la réponse que fit celui-ci à la question de l'Académie de Dijon, il lui aurait du même coup soufflé, pour ainsi dire, les premiers mots d'un rôle que Rousseau n'aurait fait ensuite que tenir de son mieux. J'ai dit pour quelles raisons je croyais qu'il fallait laisser à Rousseau toute la responsabilité du parti qu'il prit dans son Discours ; je désire pourtant ajouter quelques mots sur cette fameuse conversation de Vincennes, parce que je voudrais arriver à détruire une légende que les ennemis de Rousseau ont si bien

(1) Les amis de Rousseau pensaient tous, sur le *Discours de Dijon*, ce qu'écrivait, de ce même discours, le P. Castel que nous avons fait connaître au lecteur : « Je pris cela, dit-il, à Rousseau, pour un discours de parade. » (*L'homme physique...*, p. 2).

réussi à accréditer que je la retrouve dans un livre récent de M. Maugras : *Voltaire et Rousseau*, 1886, p. 13. M. Maugras cite le récit de Marmontel, que j'ai donné plus haut, et il ajoute : « Séduit par le raisonnement de Diderot, Jean-Jacques l'adopta sans hésitation. » Je reprocherai à M. Maugras de s'être laissé séduire lui-même par le récit de Marmontel et de l'avoir adopté « sans hésitation ». Mais la question n'est pas si simple que le croit M. Maugras : outre les raisons que j'ai longuement énumérées, raisons tirées, non seulement des affirmations contraires de Rousseau, mais, ce qui m'a paru décisif, des écrits même de Rousseau antérieurs au premier Discours, il y a encore, contre l'assertion de Marmontel (et de M. Maugras qui l'a prise à son compte) le témoignage propre de Diderot, de qui pourtant Marmontel prétendait tenir son récit. « Lorsque, dit Diderot, *Œuvres*, III, 18) le programme de l'Académie de Dijon parut, il (Rousseau) vint me consulter (?) sur le parti qu'il prendrait : le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, me dit-il. » Que Diderot, qui prodiguait ses conseils à tous ceux qui n'en avaient nulle envie, ait cru, après coup, que Jean-Jacques l'avait « consulté », il ne faudrait pas connaître Diderot pour s'étonner de son illusion. Mais, à supposer même que Rousseau l'ait consulté, la réponse que Diderot prétend avoir faite à Rousseau ne prouve-t-elle pas surabondamment que Rousseau était dès lors, au jugement de son ami, assez audacieux, ou, si l'on veut, assez bizarre, pour fuir de lui-même le fameux « pont aux ânes », c'est-à-dire le lieu commun qui ne pouvait, après tout, tenter qu'un esprit naïf, et Diderot ne supposait pas du tout cette naïveté-là à son ami. Si on lit attentivement la page tout entière où se trouve le récit de Diderot, on se convaincra que le sens que je donne à la réponse de Diderot est bien celui qu'il voulait lui donner ; car ce mot de Diderot : « le parti que vous prendrez est celui que personne ne prendra », vient *à la suite* de plusieurs alinéas, dans lesquels Diderot s'efforce de démontrer qu'en tous ses écrits Rousseau n'a été préoccupé que de prendre le contre-pied de l'opinion commune. « Comme il plaida la cause des Iroquois à Paris, il eût

plaidé la nôtre dans les forêts du Canada...», et alors vient le paragraphe sur le Discours de Dijon (1).

Il me paraît donc bien prouvé que, pour ce Discours, c'est Rousseau qui a été le seul inspirateur de Jean-Jacques et j'ajoute que Diderot, pour son honneur, n'aurait pas dû laisser croire qu'il avait poussé son ami à combattre les sciences et les arts. Car que faisait donc Diderot dans ce donjon de Vincennes où

(1) Pour être complet, je dois ajouter une note mise par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique* (1803) : « Je tiens les faits suivants de deux témoins dignes de confiance, feu M. le baron d'Holbach et M. Naigeon, membre actuel de l'Institut. Dans le temps où l'Académie de Dijon proposa son prix trop célèbre, Diderot était détenu au château de Vincennes pour sa lettre *sur les aveugles*. Rousseau allait le voir quelquefois : dans l'une de ses visites, il lui montre l'annonce du prix. — Fort bien, reprit Diderot, mais dans quel sens prendrez-vous la question ? — Dans son sens, reprit Rousseau ; est-ce qu'elle peut en avoir deux ? les sciences et les arts peuvent-ils avoir d'autre effet que de concourir à la prospérité des États ? — Eh bien ! reprit Diderot, vous serez un enfonceur de portes ouvertes ! (ce furent ses propres termes). Il serait bien plus piquant de soutenir l'inverse. » Rousseau part, frappé de cette idée, compose dans ce sens, et est couronné par l'académie de province. Quelque temps après, d'Holbach et Diderot se promenant au Cours-la-Reine, rencontrent Rousseau, l'abordent, le complimentent sur son tour de force et Rousseau plaisante avec eux du succès de son paradoxe et de la « bonhomie » des académiciens. Les critiques et les contradictions survinrent ; Rousseau en fut irrité : d'Holbach et Diderot, compagnons habituels de promenade, le rencontrent aux Tuileries : la question revient sur le tapis et ils sont étonnés de trouver Rousseau tellement aigri et changé d'opinion qu'il soutient sérieusement, avec la véhémence de son caractère, comme vérité, ce qu'il avait traité lui-même de plaisanterie. D'Holbach en fut frappé et dit à Diderot : « Mon ami, cet homme, dans son premier ouvrage, fera marcher l'homme à quatre pattes » ; et la prophétie ne fut que trop vraie. — Ainsi, voilà le point de départ du système de l'homme qui a affiché pour devise : *Vitam impendero vero* ; et cet homme aujourd'hui trouve des sectateurs tellement voisins du fanatisme, qu'ils enverraient volontiers à Vincennes ceux qui n'admirent pas les *Confessions*. » (*Œuvres de Volney*, Paris, Parmantier, 1825, t. IV, 412).

Nous savons par ailleurs (*Leçons d'histoire prononcées à l'École normale*) que l'auteur des *Confessions*, comme il était naturel, déplaisait profondément au froid et sec Volney. De plus, Volney était le disciple fanatique de d'Holbach et de Naigeon et cela diminue la valeur de son témoignage. L'attitude un peu niaise qu'il prête à Rousseau n'est guère admissible ; le fameux « pont aux ânes » est remplacé ici par « enfonceur de portes ouvertes » ; et il se peut que Diderot *ait cru, après coup*, en racontant la scène à ses amis, avoir dit les deux mots. Mais le plus étrange, c'est que d'Holbach ait dit, avant Voltaire, que Rousseau nous ferait « marcher à quatre pattes. » Qui eût jamais cru que d'Holbach eût tant d'esprit ? Ce qu'il faut retenir du récit de Volney, c'est l'acharnement des « holbachiens » à faire suspecter l'inspiration spontanée, et partant la sincérité de Rousseau.

l'était venu voir Rousseau ? il corrigeait les premières feuilles de l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire du monument qu'il était en train d'édifier *à la gloire des arts et des sciences* ; et son ambition, à ce moment même, était de montrer à son siècle que la science seule pouvait guider l'humanité sur la route infinie du progrès.

Si quelqu'un, au XVIIIe siècle, pouvait sérieusement douter de l'efficacité de la science pour assurer le bonheur des hommes, c'était Rousseau et je montrerai tout à l'heure pourquoi : mais Diderot, l'inspirateur et le directeur de l'Encyclopédie, ne pouvait pas, sans se donner à lui-même un démenti scandaleux, soutenir que les sciences et les arts ont corrompu l'humanité. Conseiller donc une pareille thèse à son ami, ç'eût été l'inciter à proférer publiquement ce qui pour lui, Diderot, l'apôtre de la science, ne pouvait être autre chose qu'un mensonge et qu'un blasphème. Après cela, si l'on s'obstine encore à vouloir, contre toute évidence, attribuer à Diderot le premier mérite du Discours de Dijon, il faut bien que l'on sache que le rôle que jouerait alors Diderot en cette affaire serait le rôle peu glorieux d'un impudent sophiste (1).

M. Lanson, qui a écrit d'ailleurs des pages si pénétrantes sur Rousseau (2), dit, dans son *Histoire de la Littérature française* (1895, p. 728) que « avant Rousseau, Diderot s'était franchement

(1) Qu'on relise simplement ces quelques lignes qui, l'année même où fut couronné le discours de Rousseau (1750), paraissaient sous la signature de Diderot : celui-ci écrivait dans le prospectus qui devait figurer en tête de l'Encyclopédie : « Les sciences et les arts ne peuvent trop concourir à illustrer le règne d'un souverain qui les favorise ; pour nous, spectateurs de leurs progrès, et leurs historiens, nous nous occuperons seulement de les transmettre à la postérité. Qu'elle dise, à l'ouverture de notre dictionnaire : tel était alors l'état des sciences et des beaux-arts ; qu'elle ajoute ses découvertes à celles que nous avons enregistrées et que l'histoire de l'esprit et de ses productions aille d'âge en âge jusqu'aux siècles les plus reculés. Que l'Encyclopédie devienne un sanctuaire où les connaissances des hommes soient à l'abri des temps et des révolutions. » Y a-t-il rien de plus contraire à l'esprit et à la lettre du discours de Dijon ? Et si ce fou de Diderot, en même temps qu'il écrivait ces lignes, avait pu inspirer le discours de Dijon (*pour ce qui est de lui*, je ne l'en crois pas incapable) ce serait ma foi ! tant pis pour lui. Voir enfin, sur ce sujet, un passage de Brunetière : *Etud. critiq.*, III, 275.

(2) Et qui a inséré, dans la *Grande Encyclopédie*, un article sur *Rousseau* qui est un modèle de concision précise et de fine impartialité.

déclaré l'homme de la nature. » C'est une erreur : en 1749, à l'époque où Rousseau, dans son premier Discours, déclare la guerre à la société et regrette l'homme naturel, Diderot n'a composé que *les Bijoux indiscrets,* un roman licencieux et divers opuscules philosophiques où l'on ne trouve aucune des idées que Rousseau développe dans son Discours. Que Diderot ait été *plus tard* le philosophe de la nature au XVIIIe siècle, c'est incontestable; mais les écrits où il se livre à son enthousiasme et, nouveau Lucrèce, chante la nature en poète après l'avoir étudiée et scrutée en savant et particulièrement en physiologiste, tous ces écrits-là sont postérieurs même au *deuxième* Discours, à ce Discours sur l'inégalité, où Rousseau, *le premier,* allait, en des pages toutes frémissantes de poésie, donner à son siècle comme un récit épique des premiers âges de l'humanité.

Mais que l'auteur du Discours de Dijon ne doive rien au directeur de l'Encyclopédie, cela ne suffit pas encore pour prouver que Rousseau fut, en écrivant ce discours, pleinement sincère. Ces questions concernant la sincérité d'un auteur sont toujours très délicates — nous ne pouvons pas sonder les cœurs ; — mais la question, pour ce qui est de Rousseau, est d'une difficulté toute particulière et le problème à résoudre ici est, on peut le dire, unique en son genre. Qu'on songe à ce que prétend Rousseau : que les sciences et les arts ont corrompu l'humanité ; et le point de départ de toutes ses œuvres est cette étrange thèse ! Il vaut la peine vraiment de scruter un peu ces premiers commencements de Rousseau ; et avant de se demander si, en combattant la science et la civilisation, il était peut-être dans le vrai, il faut essayer de savoir s'il était vrai avec lui-même.

Et d'abord de ce qu'il enfle la voix et de ce qu'il invective avec trop d'emportement les sciences et les mœurs de son temps, il n'en faut pas conclure que sa colère est feinte et que ses apostrophes ne sont que jeux de rhétorique. Il est orateur et moraliste : il est donc doublement entraîné à exagérer et à se fâcher. Faisons abstraction de l'exagération permise au moraliste et à l'orateur : il reste toujours le fond et l'idée maîtresse du discours ; or cette idée nous choque et nous révolte et nous ne pou-

vons nous défendre, en lisant la diatribe de Rousseau, d'un certain malaise et même de quelque agacement : peut-on soutenir sérieusement que savants et artistes sont les corrupteurs du genre humain ?

Encore si Rousseau avait écrit son réquisitoire, suivant une expression célèbre, *cum grano salis!* Mais non : il n'y a pas le moindre grain d'ironie dans tout son Discours ; et, quand le roi de Pologne insinuera que Rousseau a sans doute voulu « s'égayer sur un frivole paradoxe », Rousseau sera pleinement fondé à lui répondre que « le ton qu'il a pris dans son discours n'est pas celui qu'on emploie dans les jeux d'esprit ». Il veut donc que nous le prenions au sérieux : mais encore une fois le pouvons-nous ? Qu'on me permette ici d'insister un peu ; car la résistance que rencontre en nous Rousseau, ses contemporains la lui ont opposée aussi, de sorte que, tout en cherchant à apprécier sa loyauté d'écrivain dans ce premier discours, c'est une page d'histoire littéraire que nous sommes amenés à écrire. Rousseau s'est parfaitement rendu compte de ce qu'il y avait, pour ainsi dire, d'énorme et de stupéfiant dans sa thèse : « Quoi, s'écrie-t-il, comme effrayé des conséquences de sa théorie, la probité serait fille de l'ignorance ! la science et la vertu seraient incompatibles ! » mais il ne paraît pas en douter, puisqu'il ajoute : « Que ces réflexions sont humiliantes pour l'humanité ! ». Or, et c'est là surtout ce qui est fait pour nous surprendre et nous mettre en défiance, ces humiliantes vérités, qui donc se croit en droit de les formuler ? Serait-ce par hasard un dévot qui, comme Pascal, aurait du moins cette noble excuse que, s'il humilie la raison humaine, c'est parce qu'il veut la prosterner au pied de la croix? ou bien encore ce contempteur de la science et des savants, serait-ce un simple ignorant, ou un esprit frivole à qui l'on pourrait passer ses blasphèmes comme on pardonne à ceux qui ne savent ce qu'ils font ? Mais nullement : cet ennemi de la civilisation, on le rencontre chez les riches financiers et dans le salon des femmes d'esprit ; ce détracteur des lettres et des arts, c'est un musicien et un homme de théâtre qui a fait des pièces de vers, des opéras et des tragédies. Mais voici

le comble : s'il sait écrire ou même plus simplement encore, s'il est instruit, il ne peut pas du tout en rejeter la faute, puisque faute il y a, sur ses parents, comme pourrait faire tout autre que lui ; car cette instruction, c'est lui qui se l'est donnée et avec quelle peine encore ! Mais écoutez-le lui-même dans cette note hardie : « Je ne saurais me justifier, comme bien d'autres, sur ce que notre éducation ne dépend point de nous et qu'on ne nous consulte pas pour nous empoisonner. C'est de très bon gré que je me suis jeté dans l'étude. » Or, ses amis, qui savaient tout cela, qui avaient été ses compagnons de plaisirs et les confidents de ses travaux littéraires, comment donc auraient-ils pris au sérieux ses invectives contre les lettres et contre la société ? Et quand ils le verront s'enfoncer dans sa misanthropie, et poursuivre sans trêve cette guerre que, par ce premier Discours, il vient de déclarer à tout ce qu'il avait jusque-là aimé et cultivé avec eux, comment ne l'auraient-ils pas accusé d'hypocrisie et de fausseté ? Et nous-mêmes aujourd'hui comment ferons-nous pour croire à sa sincérité après tant de raisons que nous avons d'en douter ?

Nous y croyons pourtant : et nous n'avons pas besoin pour cela de parler, comme tant d'autres ont fait, en avocat de Rousseau, mais simplement en psychologue et en historien ; je veux dire par là qu'il suffit pour rendre justice à Rousseau, d'essayer d'une part de pénétrer dans son âme, et, d'autre part, de bien comprendre la société où il vivait. Qu'on me permette seulement cette restriction essentielle, c'est que je ne me porte pas garant *toutes* les phrases du Dicours ; car, en dehors des écarts de langage, toujours excusables chez un orateur, il y a, dans le discours en question, des subtilités qui sont d'un sophiste, et il y a même des outrances calculées qui sont d'un mystificateur. Par exemple, vous ne pensiez pas naïvement, ô Jean-Jacques, que si certains peuples sont restés dans l'ignorance, c'est parce qu'ils « avaient appris à dédaigner les doctrines des philosophes », puisque ces doctrines, leur ignorance même, que vous vantez, les avait empêchés d'en connaître le premier mot. Et vous seriez bien fâché qu'on vous prît au mot quand vous

insinuez, n'osant le dire ouvertement, tant le souhait vous a paru insensé, que ce serait peut-être un bien si tous les livres venaient à disparaître dans un vaste incendie qui ne respecterait que l'Évangile — et sans doute le Discours de Dijon. Quand Molière pousse trop loin à votre gré certaines plaisanteries, vous lui jetez à la tête, dans votre *Lettre à d'Alembert*, votre mot fameux : « mais il fallait bien faire rire le parterre ! » et vous, de même, quand vous poussez votre raisonnement jusqu'à ses dernières et plus absurdes conséquences, on a le droit de vous dire : vous ne pensez pas vraiment toutes ces choses et la preuve en est que vous vous empresserez de les atténuer, ou de les rétracter, dans vos réponses à vos critiques : mais il fallait bien remporter le prix d'éloquence ! et aussi, car vous l'espériez encore, n'ayant jamais douté de votre génie, il fallait bien étonner le monde par un coup d'éclat ; or, pour cela, vous le saviez (et vous n'aviez pas besoin, n'est-ce pas ? des conseils d'un Diderot, étant bien plus fin et plus avisé que lui), vous saviez, dis-je, qu'il valait mieux frapper fort que frapper juste et imitateur ou, comme on disait, singe de Bourdaloue, vous avez ainsi que lui « frappé comme un sourd. » Le rentendissement en a été immense, et le scandale aussi ; et c'est ce que vous souhaitiez, car vous saviez encore qu'à l'époque et dans la ville où vous viviez le scandale était le moyen le plus sûr de conquérir la célébrité.

Telles me paraissent être les réserves qu'il convient de faire : mais alors que restete-il du Discours? l'essentiel, puisqu'il en reste le fond et l'inspiration générale. Que le fond du Discours soit bien le fond même de la pensée de Rousseau, c'est ce que nous permettait déjà de préjuger l'éloquence même que nous avons admirée : on peut être éloquent dans le faux, mais non pas dans le mensonge, non pas en soutenant une thèse à laquelle on ne croit pas. La véritable éloquence a, grâce à Dieu, un ton de vérité qui ne trompe pas. Tout ce qui est éloquent est vrai, a dit Mme de Staël : aussi les passages les plus vraiment éloquents du Discours sont-ils ceux où la sincérité de l'auteur est la plus manifeste. Entendez-le prendre à partie ces prétendus philosophes qui

se figurent que, pour être original, il suffit de railler les mœurs établies et de saper les vieilles croyances : « Ces vains et futiles déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les fondements de la foi et anéantissant la vertu. Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion... Non qu'au fond ils haïssent la vertu ; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis et, pour les ramener au pied des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées. » Mais qu'ont-ils, du reste, tous ces hardis penseurs à mettre à la place de ce qu'ils détruisent ? toujours prompts à persifler et toujours prêts à démolir, que savent-ils donc édifier ? « Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul que ne trompe point ? »

Mais à côté de ceux qui se croient des penseurs et prennent pour du génie la fureur de détruire, il y a les simples amuseurs, esclaves ceux-là de l'opinion ; et d'ailleurs tout écrivain de ce temps subit plus ou moins cet esclavage, et même ceux qui pourraient être originaux et trouver le grand se contentent du joli, parce qu'ils ne songent qu'à plaire au public, et que ce public, composé de jeunes étourdis et de femmes ignorantes, est incapable de goûter le vrai beau : « Tout artiste veut être applaudi ; les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de sa récompense. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savants devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton ; où l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique et des prodiges d'harmonie (italienne) sont rebutés ? Ce qu'il fera, Messieurs ? il rabaissera son génie au niveau de son siècle et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admirerait que longtemps après sa mort. »

Et maintenant tout cela, ces fausses élégances, cette fade

galanterie et aussi cet abaissement des caractères, c'est l'amour du faste ou, pour l'appeler par son nom, et quoi que les Economistes du temps puissent inventer pour le défendre, c'est *le luxe* qui en est la cause ; c'est la soif du luxe qui a perdu les sociétés ; car, je vous en prie, « que deviendra la vertu quand (pour briller) il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit ?.... C'est ainsi que la dissolution des mœurs, suite nécessaire du luxe, entraîne à son tour la corruption du goût. Que si par hasard entre les hommes extraordinaires par leurs talents, il s'en trouve quelqu'un qui ait de la fermeté dans l'âme et qui refuse de se prêter au génie de son siècle et de s'avilir par des productions puériles, malheur à lui ! il mourra dans l'indigence et dans l'oubli. »

Le voilà bien, profond et indéniable, l'accent de la sincérité, et c'est cet accent-là, si on y prête attention, qui règne dans tout le Discours de Rousseau ; mais de plus, on surprend par endroits, comme ici, je ne sais quel cri du cœur : c'est le cri qui échappe à ses rancunes accumulées contre une société si mal faite, une société dans laquelle un ambassadeur comme Montaigu peut être un parfait imbécile, tandis qu'un homme de talent, s'il est pauvre, court risque de commencer par être laquais ! C'est le cri de Figaro et comme la revanche du pauvre diable contre ceux qui, pour tant de biens dont ils regorgent, comme ces fermiers généraux, se sont donné la peine de naître, tandis que lui, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il a dû s'évertuer en frémissant ; et, pour subsister seulement, il a dû faire tous les métiers, même les plus avilissants. Et maintenant il est homme de lettres : mais il est toujours sans le sou ! A quoi donc lui a servi d'avoir, dans sa solitude, tant peiné pour apprendre ces sciences et ces lettres dont les habiles seuls savent tirer parti pour briller dans les salons et pérorer dans les Académies ?

Comme tous ces gens d'esprit lui semblent mesquins et petits à côté de ces grands hommes de l'antiquité, qui se préoccupaient « de bien agir » et non pas « de bien dire ! » Et cette vie de salon, comme elle est contraire à la vie de ses rêves, à celle qu'on mène dans une cité de simples et d'honnêtes bourgeois,

comme Genève, mais surtout à la vie aventureuse qu'il a menée lui-même, loin des salons et loin des cités ! Et les réminiscences de Plutarque se mêlent dans son esprit, pour l'exalter et l'inspirer à la fois, au regret de sa patrie et aussi et surtout au souvenir des heures sublimes qu'il a passées à errer à travers champs, sans autre règle que sa fantaisie : ainsi vivaient sans doute, sans lois et sans maîtres, et ne songeant pas au mal, puisqu'ils l'ignoraient, les premiers hommes qui ont, d'un pas libre et fier, foulé le sol vierge des antiques forêts ! - C'est ainsi que je me représente l'état d'esprit qui dicta à Rousseau son premier Discours.

Jusqu'alors cependant Rousseau n'avait eu contre la société et les mœurs de son temps qu'une hostilité sourde et vague et une colère impuissante, parce que cette société et ces mœurs, il n'avait encore rien trouvé à leur opposer, et que, pour combattre un état social, il faut pouvoir, comme avait fait Tacite, peindre un état contraire et prétendûment supérieur. L'éminent service que lui rendit, je crois, le programme de l'Académie de Dijon fut de lui fournir l'occasion, qu'il semblait attendre, de préciser ses griefs : ce programme venait à point lui suggérer un thème merveilleusement fait pour déchaîner et expliquer à la fois, et comme pour justifier à ses propres yeux, sa colère, si longtemps contenue, contre les vices du temps. Cette même année, et quelques mois seulement avant qu'il commençât son Discours, il avait écrit ces mots à Mme de Warens ; « la bile me donne des forces et même de l'esprit :

« La colère suffit et vaut un Apollon. »

Mais cet Apollon n'avait pas suffi jusqu'ici, quoiqu'il endise, à le tirer de l'obscurité où il se dévorait, de cet « état d'opprobre », dont il se plaignait amèrement à la même Mme de Warens : c'est que « la colère » est impuissante à créer une œuvre d'art, si, en même temps que d'elle-même, elle ne s'inspire pas d'un idéal qui l'élève jusqu'à l'indignation du poète ou l'enthousiasme de l'orateur. Or, en ouvrant à l'imagination de Rousseau ces perspectives enchanteresses sur l'innocence ingénue de la primitive

humanité, la question de Dijon permettait maintenant à Rousseau de dresser autel contre autel et d'opposer aux laideurs de la réalité présente, non plus son mécontentement inutile et aveugle, mais la claire vision, claire du moins pour lui, et pour lui aussi inspiratrice, d'un passé radieux qu'il n'allait cesser désormais de proposer en exemple à son siècle dégénéré.

Rousseau, qui se rend si bien compte des évènements de sa vie intellectuelle, a très bien démêlé le genre de service que lui rendit l'Académie de Dijon. « En admirant, écrira-t-il plus tard, les progrès de l'esprit humain, il (lui-même, Rousseau) s'étonnait de voir croître en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyait une secrète opposition entre la constitution de l'homme et celle de nos sociétés ; mais c'était plutôt un sentiment *sourd*, une notion *confuse* qu'un jugement clair et développé. L'opinion publique l'avait trop subjugué lui-même pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions. Une malheureuse question d'académie, qu'il lut dans le *Mercure*, *vint tout à coup dessiller* ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or ..... réaliser en espérance toutes les visions par la destruction des préjugés qui l'avaient subjugué lui-même, mais dont il crut à ce moment voir découler les vices et les misères du genre humain. » (*Rousseau juge de Jean-Jacques : Second Dialogue*).

IV

Rousseau, étant retenu au lit par la maladie, avait laissé à Diderot le soin de faire imprimer son Discours. Il reçut de son ami le billet suivant : « Il prend tout par dessus les nues ; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil. » Rousseau était désormais célèbre : on le devenait rapidement, et parfois à peu de frais, au dix-huitième siècle. Un auteur, jusque là inconnu, écrivait un simple discours d'une trentaine de pages, à la fois éloquentes et paradoxales ; le discours était prôné par les amis de l'auteur — et quel ami précieux en ce cas que l'exubérant Diderot ! —

On en parlait dans les cafés et les salons à la mode; aussitôt chacun voulait lire la brochure, connaître l'auteur, et de Paris, ce « café de l'Europe », la renommée portait au loin, nous allons le voir, le nom du livre et de l'auteur. C'est ainsi que deux ans après le Discours de Dijon, l'ami de Rousseau, Grimm, deviendra célèbre du jour au lendemain pour avoir pastiché la Bible dans une simple brochure musicale que Voltaire proclama spirituelle : et Grimm pouvait annoncer à son ami Gottsched que son « Petit prophète de Bœmischbroda » avait à Paris un succès prodigieux. « Un bon mot fait la fortune d'un homme », dit à cette époque Mercier.

Se rappelant plus tard son premier triomphe, Rousseau écrit dans ses *Confessions :* « Cette faveur du public, nullement briguée (mais si ardemment souhaitée, nous l'avons vu), me donna l'assurance véritable de mon talent dont, malgré le *sentiment interne*, j'avais toujours douté jusqu'alors. » Cela signifie : « Je n'en doutais pas du tout, mais le succès vint confirmer pleinement l'assurance que j'en avais toujours eue. » Ce qui, mieux que ces lignes de Rousseau (un auteur étant toujours suspect quand il parle de lui), et mieux aussi que l'affirmation de Diderot très capable, comme on sait, de tout exagérer et en particulier le succès de son meilleur ami ; ce qui, dis-je, nous prouve, mieux que tout, le bruit que fit le Discours de Rousseau, c'est le nombre (1) et même la qualité de ses contradicteurs.

Une année après, l'abbé de La Porte dit du Discours de Dijon : « Il a excité une dispute littéraire à laquelle toute la France a paru prendre quelque part (2) ». Stanislas, ex-roi de Pologne et beau-père de Louis XV, prit la plume pour réfuter Rousseau et cette réfutation, partie d'une main royale, dut flatter singulièrement Rousseau. Les philosophes, on le sait, ne se tiennent pas

(1) M. de Reynold a fait paraître dans la *Revue de Fribourg* (juillet 1904) un article, surtout bibliographique, intitulé : « Rousseau et ses contradicteurs ». J'ai compté 68 pièces se rapportant au premier Discours.

(2) « Voyage en l'autre monde ou Nouvelles littéraires de celui-ci. Paris, Duchesne, 1752, 2e P., p. 169. »

de joie quand un roi ou un prince entre en correspondance avec eux ; or ici, c'était mieux qu'une correspondance : un roi entrait dans la lice pour jouter contre l'auteur du Discours de Dijon ! il y avait de quoi tourner la tête, même à quelqu'un qui l'aurait eu plus ferme que l'auteur de ce discours,

Une dernière preuve et intéressante (encore qu'aucun biographe de Rousseau n'en ait jamais parlé) du grand retentissement de ce Discours nous est fournie par un auteur étranger : le Discours n'avait pas seulement « pris par dessus les nues » ; il avait pris par dessus les frontières et, en avril 1751, un Allemand qui n'était rien de moins que Lessing, lui consacrait un long article dans une revue de Berlin, la *Vossische Zeitung* (1). Je ne sais si Rousseau connut cet article, dont la fin l'aurait particulèrement flatté : « Que la France serait heureuse, si elle avait beaucoup de prédicateurs comme Rousseau ! » Mais je ne trouve, dans toutes ses œuvres, aucune mention de Lessing.

« A peine, dit Rousseau, mon discours eut-il paru, que les défenseurs des Lettres fondirent sur moi comme de concert. Indigné (?) de voir tant de petits messieurs Josse qui n'entendaient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume et j'en traitai quelques uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté. » Les réfutations, qui furent faites du Discours sur les sciences, et que nous allons rapidement résumer, sont pour deux raisons intéressantes à connaître : en elles-mêmes, elles sont parfaitement négligeables, car il nous importe peu de savoir comment tel académicien, de Nancy ou d'ailleurs, a refait pour la millième fois l'éloge des lettres et des arts. Mais ces réfutations ont provoqué des répliques de la part de l'auteur attaqué et ce sont ces répliques qui nous intéressent : elles ont, d'une part, amené Rousseau à se corriger, voire par-

(1) Lessing : « Das Neueste aus dem Reiche des Witzes, Beilage zu den Berlinischen Staats = und Gelehrten Zeitungen. On trouve cet article dans la *Deutsche Nationallitteratur*, de Kürschñer, t. LXI, 11e P., p. 10. » Je relèverai seulement ce trait dans l'article de Lessing : « Quand les vertus militaires déclinent par suite de la diffusion des sciences, comme le prouve Rousseau, eh bien ! est-ce donc un mal ? Sommes-nous ici-bas pour nous entre-dévorer ? » Que les temps sont changés dans le pays de Lessing !

fois à se réfuter lui-même ; mais surtout, et c'est leur principal intérêt, elles l'ont poussé à développer pleinement ce qu'annonçait déjà son Discours, à savoir son redoutable talent de polémiste, et, ce qui vaut moins, son habileté et ses ruses d'avocat.

Le *Mercure de France*, de janvier 1751, avait analysé le Discours, après l'avoir annoncé, comme il avait été publié, sans nom d'auteur ; mais comme il imprimait à la suite : « par un citoyen de Genève », à Genève, chez Barrillot, 1751, — il était aisé de nommer ce citoyen de Genève. On faisait connaître le discours par des extraits, suivant l'usage du temps et on concluait : « Ce discours, qui est pensé, écrit et raisonné de la plus grande manière, est accompagné de notes aussi hardies que le texte : on voit aisément que l'auteur s'est nourri l'esprit et le cœur des maximes de son pays. » L'article était de Raynal, directeur du *Mercure* et ami de Rousseau.

En juin 1751, ce même Mercure ayant publié des « Observations sur le Discours qui a été couronné à Dijon », Rousseau y répondit par sa « Lettre à l'abbé Raynal ». Les « Observations » n'offrent d'ailleurs aucun intérêt et la seule chose à retenir de la courte réplique de Rousseau, c'est qu'il annonce que, « quand il sera question de se défendre, il suivra sans scrupules toutes les conséquences de ses principes » ; nous allons bien voir.

En octobre 1751, on ne fait plus seulement des Observations : c'est une réfutation en règle que publie cette fois le Mercure. Elle avait été lue dans une séance de l'Académie royale de Nancy, par M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire : « Un *certain* M. Gautier, de Nancy, le premier qui tomba sous ma plume, fut rudement malmené dans une Lettre à M. Grimm » (1). La Réfutation du Discours, qui est d'un bon esprit, suit, et c'est là son tort, Rousseau pas à pas, divisant, comme il l'a fait lui-même, son discours en deux parties : la question de fait et la question de droit. Gautier défend assez habilement contre Rousseau la politesse : « Si l'art de voiler

(1) « Lettre de J.-J. Rousseau à M. Grimm sur la Réfutation de son Discours, par M. Gautier. » Masset-Pathay, I, 478.

(ses vrais sentiments) s'est perfectionné, celui de pénétrer les voiles a fait les mêmes progrès. On sait évaluer les offres spécieuses de la politesse ; ... le seul commerce du monde suffit d'ailleurs (sans invoquer le progrès des sciences) pour acquérir cette politesse ». Gautier touche en passant ce qu'il appelle « l'orgueilleuse rusticité » de l'auteur. En bon professeur d'histoire, il réfute très bien les arguments historiques de Rousseau : « les victoires des Athéniens sur les Perses prouvent que les arts peuvent s'allier avec la vertu ». Il se contente de railler, ce qu'il fallait faire, ce plaisant argument de Rousseau : « La nature, (avait dit Rousseau), a rendu exprès la science difficile » ; Gautier : « le labourage aussi ; est-ce un avertissement qu'il faut crever de faim ? » Enfin, contre la thèse de Rousseau, que les sciences et les arts sont nés de nos vices, Gautier les montre naissant de nos besoins et ajoute qu'on l'a prouvé dans certain livre ; allusion, sans doute, au Discours préliminaire de l'Encyclopédie, paru trois mois auparavant, le 1er juillet 1751, et où d'Alembert développe longuement l'idée soutenue par Gautier.

La réponse de Rousseau (Lettre à Grimm) est dédaigneuse ; il le prend de haut avec le professeur d'histoire de Nancy, à qui il ne réplique d'ailleurs qu'en s'adressant à Grimm. Gautier ne l'a pas compris : comment l'aurait-il réfuté ? Le style de Rousseau, c'est le point à noter, est en progrès ; il est plus nerveux, plus ramassé que dans le Discours, et l'auteur apprend de plus à ses adversaires qu'il sait manier l'ironie : « On voit à chaque page que l'auteur n'entend point ou ne veut point entendre l'ouvrage qu'il réfute ; ce qui lui est assurément fort commode parce que, répondant sans cesse à sa pensée et jamais à la mienne, il a la plus belle occasion du monde de dire tout ce qui lui plaît. D'un autre côté, si ma réplique en devient plus difficile, elle en devient aussi moins nécessaire ; car on n'a jamais ouï dire qu'un peintre qui expose en public un tableau soit obligé de visiter les yeux des spectateurs et de fournir des lunettes à tous ceux qui en ont besoin ».

Mais ce que Rousseau reproche à son adversaire, il n'a aucun scrupule à le pratiquer lui-même : faire sembant de n'avoir pas

compris et faire dire aux gens autre chose que ce qu'ils ont dit pour en avoir plus facilement raison : « En parlant de la politesse il (M. Gautier) fait entendre clairement que, pour devenir homme de bien, il est bon de commencer par être hypocrite et que la fausseté est un chemin sûr pour arriver à la vertu. » Or Gautier avait dit simplement, — et sa remarque ne manquait pas de finesse, et l'on peut même d'avance l'opposer au développement célèbre de Rousseau sur la rusticité des mœurs dans la Lettre sur les spectacles ; « On s'est plié aux bienséances, souvent plus puissantes que les devoirs. Les vertus sociales sont devenues plus communes... Combien ne changent de dispositions que parce qu'ils sont contraints de paraître en changer ! Celui qui a des vices est obligé de les déguiser ; c'est pour lui un avertissement continuel qu'il n'est pas ce qu'il doit être ; ses mœurs prennent insensiblement la teinte des mœurs reçues. La nécessité de copier la vertu le rend enfin vertueux *ou du moins* ses vices ne sont pas contagieux comme ils le seraient s'ils se présentaient de front avec cette « rusticité » que regrette mon adversaire ». — Sur le terrain historique, Rousseau habilement esquive la discussion : il a affaire à plus fort que lui, Gautier étant professeur d'histoire et il s'en tire par cette réflexion que, si l'on allait opposer auteurs à auteurs, la querelle s'éterniserait comme toute question d'érudition : il est possible, mais qui donc a ouvert la querelle, sinon Rousseau, en citant ses auteurs à lui ? Après s'être dérobé sur « la question de fait », passant à la deuxième partie du Discours et de la Réfutation, il reprend le ton cavalier et en un style pressant et ferme, il réplique : « M. Gautier se contente, pour me réfuter, de dire *oui* partout où j'ai dit *non* : je n'ai donc qu'à dire encore *non* partout où j'avais dit *non*, *oui* partout où j'avais dit *oui* et, supprimant les preuves, j'aurai très exactement répondu. » C'est répondre, sinon « exactement », au moins spirituellement.

Sur un point Rousseau recule, mais il sait couvrir sa retraite : « M. Gautier prend la peine de m'apprendre qu'il y a des peuples vicieux qui ne sont pas savants : et je m'étais bien douté que les

Kalmouks et les Cafres n'étaient pas des prodiges de vertu et d'érudition. Si M. Gautier avait donné les mêmes soins à me montrer quelque peuple savant qui ne fût pas vicieux, il m'aurait surpris davantage. Partout il me fait raisonner comme si j'avais dit que la science est la *seule* source de corruption parmi les hommes : s'il a cru cela de bonne foi, j'admire la bonté qu'il a de me répondre. » Mais précisément, si on lit de bonne foi le Discours de Rousseau, on voit que la science et le vice sont *partout* unis comme *la cause* et l'effet. Enfin il accorde ici, ce qu'il n'avait pas fait dans son Discours, que la vertu n'est pas l'*inséparable* compagne de l'ignorance et il cède donc du terrain, quoi qu'il dise. Au reste, le vrai sophisme de Rousseau, que son contradicteur n'a pas vu, est le suivant. Il dit : qu'on me montre un peuple savant qui ne soit pas vicieux. Mais il n'y a pas de peuple — savant ou ignorant – qui n'ait des vices. C'est à lui, Rousseau, de nous montrer *un peuple vraiment vertueux* et, après, nous examinerons s'il est savant ou non. Il fait une pétitition de principe : il suppose qu'à l'origine il y a eu de tels peuples sans vices ; mais c'est là la question, et il affirme ce qu'il n'a pas vu ou encore il affirme ce qui *à priori* est impossible, les hommes primitifs n'ayant sans doute pas été des anges.

Et voyez l'habile avocat qui s'empare d'un bon argument de son adversaire pour le tourner à son avantage. Gautier avait dit : mais il est pénible aussi de cultiver la terre, comme de s'instruire ; la nature a-t-elle donc voulu nous éloigner par là de l'agriculture, qui nous est nécessaire pour vivre ? Justement, s'écrie Rousseau, la nature a voulu que l'agriculture fût un art pénible, mais savez-vous pourquoi ? c'est pour que, étant obligés de travailler durement la terre, il nous reste moins de temps pour ce qui est inutile et dangereux : l'art et la science. Et Gautier avait cru triompher dans son parallèle : l'agriculture demande autant de peine que la science. Mais il ne voit pas la différence entre les deux et la voici : « avec *un peu* de travail, on est sûr de faire du pain, tandis qu'avec *beaucoup* d'étude, il est très douteux qu'on parvienne à faire un homme raisonnable ». On voit le subterfuge. Il n'y a qu'à dire à Rousseau : avec de l'étude on

peut faire *un savant* et cela vaut peut-être la peine de travailler ; mais Rousseau demande à la science tout autre chose et il faut convenir qu'il reste sur le terrain où il s'est placé : la science ne fait pas la vertu.

Terminant par un argument *ad hominem*, il bafoue son adversaire, tout en le couvrant de fleurs. « Je remarque que M. Gautier, qui me traite partout avec la plus grande politesse, n'épargne aucune occasion de me susciter des ennemis : il étend ses soins à cet égard depuis les régents de collège jusqu'à la souveraine puissance. M. Gautier fait fort bien de justifier les usages du monde : on voit qu'ils ne lui sont pas étrangers. Mais revenons à la réfutation. Toutes ces manières d'écrire et de raisonner, qui ne vont pas à un homme d'autant d'esprit que M. Gautier me paraît en avoir, m'ont fait faire une conjecture que vous trouverez hardie, et que je crois raisonnable. Il m'assure, très sûrement sans en rien croire, de n'être point persuadé du sentiment que je soutiens. Moi, je le soupçonne, avec plus de fondement, d'être en secret de mon avis : les places qu'il occupe, les circonstances où il se trouve, l'aurons mis dans une espèce de nécessité de prendre parti contre moi. La bienséance de notre siècle est bonne à bien des choses : il m'aura donc réfuté par bienséance ; mais il aura pris toutes sortes de précautions et employé tout l'art possible pour le faire de manière à ne persuader personne. »

Voici maintenant le roi Stanislas qui descend dans l'arène. Son discours parut d'abord sans nom d'auteur, mais Stanislas laissa dire que l'auteur, c'était lui ; et enfin le discours fut imprimé par ses soins dans les « Œuvres du philosophe bienfaisant », qui sont ses œuvres (Paris, 1763, t. IV). L'écrit du bon Stanislas est honnête et banal : l'auteur craint visiblement d'être la dupe de Rousseau, s'il prend au sérieux ce qui n'est sans doute, pour le lauréat de Dijon, qu'un jeu d'esprit. Quoi qu'il en soit, la meilleure façon de le réfuter, c'est, lui semble-t-il, d'opposer l'auteur à lui-même, c'est-à-dire l'art et la science dont il fait preuve à la haine qu'il affiche de la science et de l'art. Comment donc sa science n'a-t-elle pas corrompu sa sagesse, ou comment sa sagesse ne l'a-t-elle pas détourné de la science ?

Mettre Rousseau en contradiction avec lui-même, c'est la première fois qu'on l'essaie contre lui. Ses adversaires plus tard ne s'en feront pas faute : il s'en tirera comme il pourra et sa dialecte sera souvent mise à de rudes épreuves.

Stanislas invoque, pour défendre la science et les savants, « la curiosité *naturelle* à l'homme » ; mais il ne sait pas tirer parti de cet argument, qui est excellent contre Rousseau, l'apôtre de la nature et de tout ce qui est naturel. Il trouve un autre argument, qui est précisément celui qu'il faut opposer à Rousseau. Celui-ci avait dit : la science est partout unie au vice et la vertu accompagne toujours l'ignorance. La réponse était, nous l'avons dit, celle-ci : y a-t-il jamais eu un peuple, savant ou ignorant, peu importe, qui ait été pleinement vertueux ? Tout est là et Stanislas est sur la voie : « où vit-on jamais des hommes sans défauts et sans vices ? » Mais il s'arrête court, et termine en faisant remarquer que « l'on peut être bien savant sans être fort poli », ce qu'on ne songe pas à lui contester.

Que sera, et c'est ici qu'est pour nous l'intérêt de cette discussion, la réponse de Rousseau ? Va-t-il faire échec au Roi ? Il nous dit avec une satisfaction marquée : « Le second (de mes critiques) fut le roi Stanislas *lui-même,* qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre ; j'en pris un plus grave, mais non moins fort (?) ; et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage. » Il prétend savoir qu'un jésuite, le P. Menou, avait collaboré à l'ouvrage du prince et, se fiant dit-il à son tact, il sut très bien démêler ce qui était du prince et ce qui était du moine et cela lui permit de « tomber sans ménagement sur toutes les phrases jésuitiques ». A supposer que son « tact » ne l'ait pas trompé sur ce point, il l'a trompé lourdement en ceci que le public, qui n'était pas dans le secret, ne pouvait savoir ce qui, dans la réponse de Rousseau, était à l'adresse du roi et ce qui était destiné au jésuite ; et le tout retombait donc sur le dos du bon Stanislas, lequel était, pour tous, l'auteur de la réfutation de Rousseau.

Au fond Rousseau était très embarrassé : il était infiniment

flatté d'avoir à combattre un si auguste adversaire et il savait aussi ce qu'il lui devait ; mais il ne sentait pas moins ce qu'il se devait à lui-même; car si Stanislas était duc de Lorraine et avait été roi de Pologne, il était, lui, citoyen de Genève et il fallait montrer au public que, pour un citoyen, la vérité était au-dessus même de la majesté royale.

Il s'étonne, dans ses *Confessions*, que sa réponse au Roit ait fait moins de bruit que ses autres ouvrages, car c'est « une pièce unique en son genre : j'y saisis l'occasion qui m'était offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Il est difficile de prendre en même temps un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre. » En réalité, le ton de Rousseau est plus respectueux que fier et c'est ce qui frappe dès le début. La critique du roi avait paru avant celle de M. Gautier : cependant Rousseau répondit d'abord à M. Gautier et c'était peut-être pour que le ton qu'il prend en s'adressant au roi parût plus respectueux, comparé au ton hautain qu'il venait de prendre avec le « certain » M. Gautier. Son premier mot, après les remercîments pour l'honneur qu'on lui a fait, est pour reconnaître que le discours auquel il va répondre « est plein de choses très vraies et très bien prouvées »; et de ces choses-là, il y en avait beaucoup plus dans la critique de M. Gautier : mais M. Gautier « ne l'avait pas même compris. » Puis Rousseau veut bien reconnaître que la science est bonne en soi : ne vient-elle pas de Dieu ? Mais alors pourquoi la proscrire? C'est qu'elle n'est pas faite pour l'homme. Pour qui donc, grands dieux! est-elle faite ? ou plutôt par qui est-elle faite, si ce n'est par l'homme lui-même ?

Oui, sans doute, continue-t-il en substance, j'ai dit que la science corrompt les *nations*, mais je n'ai pas dit que la science et la vertu ne puissent pas s'entendre dans *chaque homme en particulier*. — Ainsi ce qui peut être bon pour les individus ne peut l'être pour les peuples, qui ne sont que des assemblages d'individus !

Stanislas lui avait reproché de s'être servi de *sa* science pour

combattre *la* science. — Parfaitement, réplique Rousseau, et sa réponse est ingénieuse : « Si quelqu'un venait pour me tuer et que j'eusse le bonheur de me servir de son arme, me serait-il défendu, avant de la jeter, de m'en servir pour le chasser de chez moi ? » Et Stanislas, pour défendre les sciences, avait ingénûment énuméré les profits matériels qu'on en retire dans tous les états. — Fort bien, réplique Jean-Jacques : « c'est comme si, pour justifier un accusé, on se contentait de prouver qu'il se porte fort bien, qu'il a beaucoup d'habileté ou qu'il est fort riche. Pourvu qu'on m'accorde que les sciences et les arts nous rendent malhonnêtes gens, je ne disconviendrai pas qu'ils ne soient d'ailleurs très commodes : c'est une conformité de plus qu'ils ont avec les vices ».

Stanislas avait voulu montrer que les lumières font progresser la religion et ici Rousseau triomphe aisément, car son siècle tout entier, aussi éclairé qu'irréligieux, répond pour lui : « Les sciences sont florissantes aujourd'hui, la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion ? la science s'étend et la foi s'anéantit ; nous sommes tous devenus docteurs et nous avons cessé d'être chrétiens ». Puis, revenant sur cette idée que l'homme poli, par son hypocrite vertu, honore la vertu véritable, il résume heureusement le débat en s'attaquant à la fameuse maxime de La Rochefoucauld : « L'hypocrisie, dit-on, est un hommage que le vice rend à la vertu. Oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternaient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. »

Pour le fond, Rousseau, par des distinctions ou des concessions déguisées, *atténue* peu à peu les aphorismes tranchants de son Discours ; c'est ainsi que, après avoir distingué une bonne et une mauvaise science, il distingue maintenant une ignorance brutale d'une ignorance raisonnable et il est réduit, en fin de compte, à se contenter de ceci : On peut être un très savant homme et une parfaite canaille, de même qu'on peut être un grand ignorant et un brave homme ; ce n'était pas la peine vraiment de partir en guerre et d'emboucher la trompette pour venir s'échouer sur ces banalités !

Dans toutes ses répliques, on est bien forcé d'admirer les ressources de sont talent, aussi souple dans la défense que vigoureux dans l'attaque, mais on est en même temps attristé ou plutôt agacé de voir tant de finesse, et de subtile dialectique employée à défendre une position intenable : car Rousseau a si indissolublement lié la science et le vice, d'une part, l'ignorance et la vertu, de l'autre, qu'il a maintenant toutes les peines du monde à concilier sa thèse trop absolue avec le bon sens et la vérité. Et de vouloir sauver quand même, à l'aide de rectifications et de tours de force, l'essentiel de sa thèse, c'est cela qui le rabaisse et fait, du grand orateur qu'annonçait le Discours, un dîsputailleur pointilleux et un insupportable avocassier.

Mme du Deffand écrivait un jour à Voltaire : « Il y a ici un fameux joueur de violon qui fait des prodiges sur sa chanterelle. Un homme disait à un autre : « Monsieur, n'êtes-vous pas enchanté ? Sentez-vous combien cela est difficile ? — Ah ! Monsieur, dit l'autre, je voudrais que cela fût impossible ». C'est ce que je dirais de tous les auteurs qui sautent à pieds joints sur le bon sens, pour nous faire des raisonnements fatigants et faux. Je mettrais à leur tête M. Jean-Jacques » (1). C'est plus particulièrement à toutes ces répliques de Rousseau, que nous venons de parcourir, que s'applique ce jugement de « l'aveugle clairvoyante » qu'était Mme du Deffand.

Un dernier mot avant de quitter Stanislas. Il avait fait, dans sa critique, un gros anachronisme (ce sont là jeux de princes) : il avait dit que, si Socrate avait méprisé les sciences, c'est qu'il voulait par là marquer son mépris pour les Stoïciens et les Epicuriens. Rousseau lui réplique très joliment : « Quand Socrate a maltraité les sciences, il n'a pu, ce me semble, avoir en vue l'orgueil des Stoïciens, ni la mollesse des Epicuriens... parce qu'aucun de ces gens-là n'existait de son temps. Mais ce léger anachronisme n'est point messéant à mon adversaire : il a mieux employé sa vie qu'à vérifier des dates et n'est pas plus obligé de savoir par cœur son Diogène-Laerce que moi d'avoir vu de

(1) *Corresp. de Mme du Deffand*, édit. Ste Aulaire, I, 176.

près ce qui se passe dans les combats. » En vérité Voltaire n'eût pas mieux dit.

Rousseau prétend, dans ses *Confessions*, que Stanislas, en lisant la réplique qu'il s'était attirée, s'écria : « J'ai mon compte, je ne m'y frotte plus. » Je doute un peu de l'authenticité du propos, car je trouve, au contraire, dans les œuvres du Philosophe bienfaisant, une étude morale où Stanislas attaque l'auteur du Discours sur l'inégalité. Ce qui est vrai, c'est que Rousseau, dans ses nombreux duels littéraires, parut toujours avoir l'avantage et c'est ce que constatait Stanislas lui-même dans l'opuscule que je viens de citer ; il y dit de Rousseau : « Comme un nouvel Anthée, il devient plus fort chaque fois qu'il est terrassé » ; chaque fois qu'il paraît l'être serait donc mieux dit.

Un adversaire autrement vigoureux fut Borde, ce Lyonnais ami de Rousseau que nous avons fait connaître et à qui Rousseau avait adressé, on s'en souvient, une très curieuse épître en vers. Borde avait prononcé le 22 juin 1751, à l'Académie de Lyon, un « Discours sur les avantages des sciences et des arts ». Ce discours est une réfutation en règle du discours de Rousseau et il parut dans le *Mercure* de décembre 1751 et mai 1752 (1).

Grimm, alors l'ami de Rousseau, trouve que le discours de Borde, « faiblement pensé, ne fait rien à la question ». Le lecteur en jugera tout autrement ; car il va voir Borde opposer aux brillants paradoxes de Rousseau le langage du bon sens et de la vérité ; je le résume très rapidement :

Dès ses premiers mots, Borde s'attaque au principe même d'où Rousseau a tiré ses plus grands effets oratoires ; on est désabusé depuis longtemps de la chimère de l'âge d'or : partout la barbarie a précédé l'établissement des sciences. Puis il venge noblement Athènes contre laquelle a blasphémé ce rustique Genevois et qu'il a immolée à l'ignorante et sage Lacédémone : « Cette belliqueuse Sparte que vous nous vantez sans cesse, mais elle a fini par perdre ses mœurs, elle aussi. Et quant à Athènes,

(1) Il se trouve dans les *Œuvres diverses de M. Borde*, Lyon, 1783, t. IV.

est-ce que la gloire de l'esprit et celle des armes n'y avançaient pas d'un pas égal? Et pour ce qui est de la vertu, aux côtés mêmes d'un Miltiade et d'un Thémistocle ne voit-on pas un Aristide et un Socrate? Sans cette Athènes, que vous rabaissez à plaisir, les hommes seraient restés dans une éternelle enfance. Oui, la Grèce doit tout aux sciences, mais le reste du monde doit tout à la Grèce ». Et à côté de ces belles paroles, je ne puis me tenir de citer ici (car c'est une bien éloquente réplique à l'absurde parallèle établi par Rousseau entre Sparte et Athènes), ces lignes de l'*Itinéraire* où Chateaubriand veut précisément donner « un mémorable exemple de la supériorité que les lettres donnent à un peuple sur un autre ». Voici ce que dit l'*Enchanteur* avec son ordinaire magnificence de style : « Quand l'Europe se réveille de sa barbarie, son premier cri est pour Athènes : « Qu'est-elle devenue? » demande-t-on de toutes parts. Quand on apprend que ses ruines existent encore, on y court comme si on avait retrouvé les cendres d'une mère. Quelle différence de cette renommée à celle qui ne tient qu'aux armes? Tandis que le nom d'Athènes est dans toutes les bouches, Sparte est entièrement oubliée... Quelques pirates, qui se disent les descendants des Lacédémoniens, font aujourd'hui toute la gloire de Sparte ».

On nous reproche nos vices, continue Borde : mais il y aura des vices partout où il y aura des hommes (et c'est à quoi Rousseau ne pourra répondre). Les petites vertus, que vous prêchez, sont bonnes pour votre petite république de Genève; vouloir nous y ramener, c'est contraindre un homme robuste à bégayer dans un berceau. Rester dans l'ignorance ! mais est-ce possible, même aux premiers hommes, quand la mort gronde sur leurs têtes, qu'elle est cachée dans l'herbe qu'ils foulent aux pieds ? Vous vous targuez des erreurs des sciences : il est vrai, la chimie n'a pas pu nous donner l'or qu'elle cherchait ; mais sa folie même nous a valu d'autres miracles que nous ont livrés ses analyses : vous voyez donc que les sciences sont utiles jusque dans leurs écarts ; il n'y a que l'ignorance qui n'est jamais bonne à rien.

Vous dites encore que les sciences sont nées de l'oisiveté et

qu'elles l'entretiennent ! pensez-vous donc (Rousseau ne le pensait pas, mais il le disait et d'autres sont venus depuis qui l'ont dit et fait croire « au peuple des travailleurs »), pensez-vous que le citoyen que ses besoins attachent à sa charrue soit plus occupé que l'anatomiste ou le géomètre ? Vous déclamez contre le luxe, produit, dites-vous, par la civilisation et la science. Mais le luxe est né avec l'humanité : lorsque les hommes allaient nu-pieds, le premier qui s'avisa de porter des sabots passa pour un voluptueux. »

Voilà, résumés à grands traits et présentés peut-être, grâce à ce raccourci, un peu plus vivement que dans le texte, les principaux arguments de Borde. Cette critique dut fort importuner Rousseau : d'abord parce qu'elle ne manquait pas de justesse ni même d'habileté ; et puis parce que Rousseau se voyait obligé de répéter ce qu'il avait dit dans son Discours et dans ses précédentes répliques.

Il fallait répondre pourtant, sous peine de s'avouer vaincu, ou, tout au moins, ébranlé, par cette réfutation nouvelle, et l'amour-propre de Rousseau n'aurait pour rien au monde laissé croire qu'il n'avait pas de quoi confondre tous ses adversaires : aussi s'empresse-t-il, dans une note de sa nouvelle réplique, d'assurer le lecteur « qu'il a longtemps et profondément médité son sujet, et il ose dire que ses adversaires ne lui ont jamais fait une objection raisonnable qu'il n'eût prévue et à laquelle il n'ait répondu d'avance. » Qu'il ait prévu tout ce qu'on pouvait dire contre sa thèse, c'est ce que nous lui accordons bien volontiers, puisque le bons sens suffisait pour cela ; mais qu'il y ait répondu victorieusement, c'est tout autre chose : or il ne l'a pas fait (parce qu'il ne pouvait pas le faire) dans sa réplique à Borde.

Je ne relèverai dans cette réplique que ce qui m'en paraît intéressant ou nouveau : « Le goût du luxe accompagne toujours le goût des lettres. » — Mais Rousseau lui-même est un frappant exemple du contraire, et l'on trouverait aisément mille exemples semblables, puisque, pour les vrais savants et les vrais artistes, l'art et la science tiennent lieu de tout, Par endroits, il glisse, sans en rien dire, des restrictions à sa première thèse : « le goût

des lettres accompagne *souvent* le goût du luxe. » *Souvent* est mis là pour écarter des objections bien faciles : Rousseau lui-même ne fréquentait-il pas alors chez des gens de luxe qui étaient ignorants comme des carpes ? Il accorde que « les grands hommes peuvent être impunément très savants » ; mais il n'a garde d'expliquer comment, s'ils sont si savants que cela, ils ne sont pas, d'après ses principes, corrompus jusqu'à la moelle ; et toujours cette idée, qui reviendra sans cesse dans ses œuvres, que les premiers hommes, étant ignorants, ne pouvaient être corrompus : d'accord, mais ils pouvaient être pires, s'ils étaient de simples brutes.

Et de temps en temps, au bas des pages, on tombe sur des notes qui vous stupéfient. Ne croit-on pas rêver, par exemple, quand on connaît l'homme qui a écrit les lignes que voici : « l'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir ; mais, passé cette union légitime, tout commerce d'amour entre eux est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. » Et je n'y contredis pas, mais l'auteur de ces propos vertueux vit en concubinage avec Thérèse Le Vasseur. Dans une autre note, il reconnaît hautement que l'ignorance n'engendre pas nécessairement la vertu ; mais très certainement dans son Discours il disait ou laissait croire tout le contraire. Et il répète encore que « tous les peuples savants sont corrompus » ; mais il ne prouve pas — et tant qu'il n'a pas prouvé cela, il n'a rien prouvé, — qu'il y ait quelque part des peuples innocents. Tantôt il limite si fort la portée de ses assertions premières que ses brillants paradoxes s'éteignent en de ternes banalités ; et tantôt il veut au contraire se donner l'air de ne rien accorder à l'adversaire et, pour cela, à défaut de bonnes raisons, il trouve des mots heureux qui le tirent d'affaire. Par exemple on dit que les hommes sont nés méchants : « alors il ne faut pas donner des armes à des furieux. » Et pourquoi d'ailleurs M. Borde veut-il nous faire peur de la vie animale ? « il vaudrait mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange. » Peut être : mais les premiers hommes étaient-ils vraiment des brebis ? on les compare plus souvent et plus justement à des loups. Par moment

enfin Rousseau, pour ne pas se dédire, dit des choses ridicules. On se rappelle le mot de Borde sur le luxe des premiers hommes : le premier qui porta des sabots était donc un voluptueux. A quoi Rousseau répond intrépidement : « il y a cent à parier contre un que le premier homme qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds. » C'est une réfutation par l'absurde, et faite par l'auteur lui-même.

A la fin on est fatigué, et dégoûté, de le voir s'entêter à défendre ce qui eût pu passer, présenté avec des restrictions, comme une vérité partielle, comme un côté de la vérité. Mais non : il systématise et il insiste lourdement : il a l'air de vouloir opposer une digue à la civilisaticn et arrêter le cours de l'histoire. C'est pour cela que Borde reprit la plume et le combattit dans un « Second discours sur les avantages des arts et des sciences. » « Je n'avais, dit-il, regardé le premier discours de M. Rousseau que comme un paradoxe ingénieux et c'est sur ce ton que j'avais répondu. Sa dernière réponse nous a dévoilé *un système* » et Borde s'en prend à ce système. Je ne le suivrai pas dans cette seconde réfutation : *sat prata biberunt*. Je tiens seulement à citer, de ce second discours de Borde, une réflexion vraiment ingénieuse (n'est-ce pas un devoir de noter de telles réflexions, quand on les trouve dans de vieux livres que personne ne lit plus ?) Borde a donc entrevu cette idée, juste et fine à la fois, que certaines vertus perdent de leur mérite et changent même de nom au cours des âges, à mesure que le progrès de la civilisation, tantôt permet de se passer d'elles, parce qu'elles ne serviraient plus à rien, tantôt nous les a rendues si faciles et si coutumières que ce ne sont plus vraiment des vertus. Ainsi Rousseau avait exalté « la continence » bien connue de Scipion. Borde s'empare de cet exemple et il écrit : « l'antiquité a célébré comme un prodige les égards de Scipion pour une princesse (la fiancée d'Allucius en Espagne) que la victoire avait fait tomber entre ses mains ; et, parce qu'il ne fut pas un monstre de brutalité, on nous le propose encore comme un modèle héroïque. Pour moi, je ne saurais admirer Scipion, à moins que je ne méprise son

siècle : une action, dont le contraire serait un crime, n'a pu paraître merveilleuse que parmi des mœurs barbares : c'était un héroïsme alors, aujourd'hui nous n'y voyons qu'un procédé.» (1).

Rousseau dans ses Confessions (p. II, l. VII), nous dit qu'il négligea sa correspondance avec Borde, et voici la conséquence de sa paresse : « on verra, dans M. Borde, jusqu'où l'amour-propre d'un bel esprit peut porter l'esprit de vengeance lorsqu'il se croit négligé. » Et ailleurs (l. VIII) : « J'avais tort (avec M. Borde) ; il m'attaqua, honnêtement toutefois, et je répondis de même. Il répliqua sur un ton plus décidé. Cela donna lieu à ma dernière réponse, après laquelle il ne dit plus rien. » Borde était mâté, veut nous faire entendre Rousseau. En réalité (et c'est là une singulière erreur de mémoire) Rousseau ne répondit pas au second discours de Borde. Nous n'avons qu'un simple projet de réponse, cinq ou six pages retrouvées par Streckeisen-Moultou (*Œuvres et Correspond. inéd. de Rousseau*, 1861, p. 315), où je ne relèverai que cette phrase qui se passe de commentaire : « Je crois (dans mon Discours) avoir découvert de grandes choses. » (2).

Rousseau cependant n'avait pas dit son dernier mot : il le fit

(1) Scipion respecta la fiancée d'Allucius, mais il y mit la condition qu'Allucius deviendrait l'ami du peuple romain (Tite-Live, XVI, 50).

(2) Je ne dis rien ici, devant en parler quand j'étudierai les rapports de Voltaire avec Rousseau, de l'opuscule de Voltaire, *Timon*, auquel Rousseau ne répondit d'ailleurs que par une note dédaigneuse de sa réponse à Stanislas.

Je trouve dans les *Œuvres* de Borde (IV, 359) une lettre de Rousseau à Borde au sujet du second Discours de celui-ci, Discours qu'il n'a pas encore lu, dit-il, mais dont M. Duclos lui a dit beaucoup de bien et il assure Borde (ce qui jure un peu avec le passage cité des *Confessions*) « qu'il n'a pas oublié les bontés de Borde pour lui, ni son attachement pour Borde et que leur dispute littéraire n'a pas causé dans son cœur la moindre altération. » Et il ajoute : « Vous êtes, de tous ceux qui se sont mis sur les rangs, le seul adversaire que j'ai craint... » Enfin à cette date (la lettre est de mai 1753) Rousseau vit dans les meilleurs termes avec ses amis : « Vous me félicitez sur le choix de mes amis et vous avez raison : jamais homme ne fut plus heureux que moi à cet égard. » Je n'ai trouvé cette lettre ni dans la *Correspondance* de Rousseau ni dans le volume de Streckeisen-Moultou : *Œuvres et Correspondance inédites de Rousseau*. Enfin dans l'édition des *Œuvres diverses de M. Borde*, qui est de 1783, je remarque qu'on a imprimé *Borde* et non *Bordes*, comme portent toutes les éditions de Rousseau, ou *de Bordes*, comme a écrit (p. 316) Streckeisen-Moultou.

connaître au public dans la *Préface* qu'il mit en 1752 à sa comédie de *Narcisse*. Dans cette préface, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de la fermeté d'accent de l'orateur ou de la subtilité, j'allais dire : de la rouerie du dialecticien ; je ne crois pas vraiment, qu'avant cette brillante et déconcertante dissertation, on ait jamais employé à la fois tant d'habileté et tant d'esprit à se contredire et à se moquer du lecteur. Si nous demandons à Rousseau quelle conclusion, après tant de controverses, on doit enfin tirer de son Discours, et s'il faut décidément brûler les bibliothèques et les théâtres, fermer les collèges et les académies et tout ce qui recèle un poison scientifique ou littéraire : gardez-vous en bien, nous répond Rousseau : « mon avis est de laisser subsister et même d'entretenir avec soin les académies, les bibliothèques et les spectacles et tous les autres amusements qui peuvent *faire diversion* à la méchanceté des hommes et les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses... Car, lorsqu'il n'y a plus de mœurs, il ne faut songer qu'à la police... J'écrirai donc des livres et je ferai des vers. Il est vrai qu'on pourra dire quelque jour : (et Dieu sait si on le lui reprochera !) cet ennemi déclaré des lettres et des arts fit pourtant des pièces de théâtre »; et ce discours sera, je l'avoue, une satire très amère, non de moi, mais de mon siècle. » Les sciences et les arts ont *jadis* corrompu les mœurs ; mais *maintenant*, elles les empêchent de se corrompre davantage. Mais comment expliquer ces deux effets contraires ? très simplement : il n'y faut qu'une comparaison. « Celui qui s'est gâté la santé par un usage immodéré de la médécine est encore forcé de recourir aux médecins pour conserver sa vie. »

Et voici un dernier exemple de cet art souverain et souverainement dangereux, où Rousseau va de plus en plus se perfectionner, et qui consistera à *préparer* par de très habiles prémisses, puis *brusquement* à lancer d'une main sûre, ces formules retentissantes qui feront un jour le tour du monde. Voici d'abord la *préparation* que je résume pour la mettre mieux en lumière : le philosophe s'isole de la société et, par là, devient égoïste ; l'artiste aime, lui, la société et la cultive, mais c'est pour s'y faire admi-

rer ; et tous les deux, quoique par une conduite contraire, sont donc coupables. Et voici la phrase finale et triomphale : « Si le philosophe méprise les hommes, l'artiste s'en fait bientôt mépriser et tous deux *concourent* enfin à les rendre méprisables ».

Et cependant Rousseau a écrit la comédie de *Narcisse*. C'est que, lorsqu'il l'écrivit, « il n'avait pas le bonheur de penser comme il fait aujourd'hui. » — Mais aujourd'hui qu'il n'est plus, il le déclare lui-même, « séduit par les préjugés de son siècle », pourquoi *publie-t-il* cette comédie ? — C'est (car il a réponse à tout) pour prouver, sachant ce que vaut sa pièce, « à quel point il dédaigne la louange et le blâme qui peuvent lui être dus. » Les ouvrages de ce genre frivole, dont il est l'auteur, « ce sont des enfants illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir en rougissant d'en être le père, *à qui l'on fait ses derniers adieux et qu'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront* ».

Et quand je lis ces dernières lignes, je ne puis m'empêcher de me demander si la main de Rousseau n'a pas tremblé en les écrivant : c'est exactement avec cette désinvolture qu'à la date où il écrivait ces lignes, il se débarrassait de ses « enfants illégitimes », en chair et en os ceux-là : mais le public n'en savait rien et, rassuré de ce côté, il n'a songé — la chose est visible, tant la phrase est cadencée, — qu'à bien filer sa métaphore. Aussi est-ce avec la plus mâle assurance qu'il conclut triomphalement sa préface : « Je conseille donc, à ceux qui sont si ardents à chercher des reproches à me faire, de vouloir mieux étudier mes principes et *mieux observer ma conduite.* » Et, à l'instar de ses chers Romains, il monte au Capitole : on sait qu'il n'en oubliera plus le chemin.

V

Après avoir cherché jusqu'à quel point Rousseau, en traitant son sujet, était *vrai avec lui-même*, je voudrais en quelques mots me demander si, le traitant comme il a fait, il était *dans le vrai*, ou plutôt et plus exactement, s'il n'y aurait pas dans son para-

doxe, un atome et, comme on dit. une âme de vérité. Pour m'en assurer, j'essaierai de répondre, aussi succinctement, mais aussi précisément que possible, aux deux questions suivantes : d'abord Rousseau a-t-il raison d'invectiver, comme il le fait, les artistes et les littérateurs de *son temps* ? ensuite a-t-il le droit d'étendre à *tous les temps* (et il n'y manque pas) les reproches, au cas où ils seraient fondés, qu'il fait à ses contemporains ? Voyons d'abord dans son Discours, et c'est évidemment ce qui nous intéresse le plus, la part de vérité, pour ainsi dire, contingente, relative à son temps, lequel est le milieu même du XVIIIe siècle. On a toujours tort d'envisager ce Discours en lui-même, sans se préoccuper de l'époque où il a été écrit : replacé à cette époque, le Discours, on va le voir, a un tout autre sens et une tout autre portée.

Ce que Rousseau reproche aux artistes. et surtout aux littérateurs, ses contemporains, c'est la fausse élégance et la fausse délicatesse, c'est « l'esprit de galanterie si fertile en petites choses », ou même simplement *l'esprit* qui, à lui seul, est incapable de trouver « ces beautés mâles et fortes qui font les vrais chefs-d'œuvre ». Ces reproches de Rousseau sont-ils fondés ? Il suffit, pour en convenir, de songer un instant à ce qu'a été la littérature pendant la première moitié du XVIIIe siècle : c'est, si l'on veut, le triomphe du joli, du spirituel même et du gracieux ; mais les poètes de ce temps ne savent ce que c'est que la poésie (Rousseau le leur apprendra plus tard) ; et les romanciers, sauf un seul, Prévost (dont Rousseau raffole), ne savent pas davantage ce que c'est que la passion, ou seulement l'amour vrai ; et les moralistes, comme Duclos, manquent de profondeur ; et tous ensemble, prosateurs et poètes, quels que soient leur esprit et leur savoir-faire, ils n'ont pas su offrir à l'admiration de leur siècle une seule œuvre grande et forte, ce qu'on peut appeler une œuvre de génie. Si d'ailleurs Buffon et Montesquieu semblent faire exception et contredire Rousseau, on verra tout à l'heure que, bien au contraire, comme on disait alors, « ils font pour lui » et donnent raison à sa thèse.

Que la littérature proprement dite (j'entends les œuvres

d'imagination), de cette première moitié du siècle soit en décadence sur la littérature du siècle passé, c'est ce dont conviennent, on le sait, les contemporains de Rousseau et c'est même ce que proclame sur tous les tons le plus illustre de tous, l'auteur de *Zaïre.* Mais qu'elle est donc la *cause* de cette décadence? les auteurs du temps la trouveront : celui-ci, Diderot, dans l'épuisement des genres et le peu de sujets nouveaux qu'ont laissé à traiter après eux les grands dramatistes du siècle passé; d'autres, dans le goût excessif de l'analyse philosophique; et ils peuvent avoir raison, mais ce n'est pas ce que je me propose de discuter ici : ce que je veux simplement dégager de tous leurs jugements, c'est ceci : un seul homme au XVIIIe siècle a osé dire que la cause *principale* de « la corruption du goût », c'était « la dissolution des mœurs »; et il ne l'a pas seulement dit, mais qu'on me permette l'expression : il l'a crié à tout son siècle et ce cri d'alarme, il le répétera avec plus de force et j'ose dire : avec plus d'éloquence, à mesure qu'il avancera dans ses œuvres.

Mais que l'âpre censeur du Discours de Dijon ait raison ici encore, qui pourrait le nier? qui pourrait, en effet, contester que, si jamais littérature a été l'expression d'une société, c'est bien la littérature du XVIIIe siècle? Or on sait ce qu'était, en 1749, cette société française qui avait assisté aux saturnales de la Régence et qu'avaient pervertie, en même temps que bouleversée dans ses fondements, les soudaines fortunes et les ruines retentissantes provoquées par Law et son désastreux système. Deux traits suffiront ici, non certes pour décrire cet état de mœurs de la première moitié du XVIIIe siècle, que chacun connaît, mais pour le rappeler simplement à l'esprit du lecteur. Cinq ans avant le Discours de Dijon, Mme de Châteauroux meurt; qui va lui succéder dans le cœur du roi? « La foule des prétendantes, dit Bernis, est infinie » (1). Le personnage « représentatif » de cette époque, celui que chacun voudrait imiter, que Voltaire accable de flatteries et qui est « son héros », c'est ce duc de Richelieu dont le président Hénault résume, non sans

(1) *Mémoires* I; 108.

envie, les innombrables fortunes en ces termes : « Il a été le dompteur de toutes les femmes, au point que l'on a remarqué celles qui lui avaient résisté. »

Une telle société se fit, on le sait, une littérature à son image ; mais cette littérature libertine de la première moitié du siècle, qu'on veuille bien le remarquer, les grands écrivains eux-mêmes la trouvaient en 1749 fort plaisante, — puisqu'ils y collaboraient, et qu'un Montesquieu, par exemple, aux fâcheuses libertés des *Lettres persanes* devait ajouter les fadeurs du *Temple du Gnide*, que Voltaire allait pousser sa veine licencieuse jusqu'à l'achèvement de la trop fameuse *Pucelle* et que Diderot enfin, que nous citons ici parce qu'il était l'ami intime de Jean-Jacques, avait déjà montré, par ses *Bijoux indiscrets*, qu'il savait, quoique philosophe, trousser tout comme un autre des contes indécents. On ne peut donc, je crois, refuser à l'indignation vertueuse de Rousseau le double mérite de l'*à-propos* et de l'*originalité*.

On ne peut pas non plus contester sa *hardiesse* : ce qu'il attaque avec le plus d'acharnement, dans la société de son époque, c'est justement ce qui en est l'ornement et la parure : ce sont ces salons fameux dont la réputation s'étend alors dans l'Europe entière et qu'on a depuis tant de fois décrits et célébrés. Sans doute Rousseau a contre eux des griefs personnels, dont j'ai mainte fois parlé : que sa critique des salons vienne avant tout de son incapacité d'y briller à l'égal de tant d'autres, qui ne le valent pas, c'est ce que j'accorderai volontiers et j'irai même jusqu'à avouer que je ne puis lire, sans songer à Rousseau, cette réflexion amère d'Alfred de Vigny : « L'élégante simplicité, la réserve des manières polies du grand monde, causent non seulement une aversion profonde aux hommes grossiers de toutes les opinions, mais une haine qui va jusqu'à la soif du sang ». A coup sûr, la haine n'ira jusqu'à cette horrible extrémité que chez certains des plus tristes disciples de Rousseau, et qu'il eût désavoués ; mais cette haine va chez Rousseau lui-même, sinon jusqu'à la soif du sang, du moins, jusqu'à la soif de vengeance, et c'est bien ce qui rendra ses invectives plus âpres et plus éloquentes : mais de ce qu'il se fâche, faut-il nécessairement

conclure qu'il ait tort ? Ce qu'il reproche aux salons de son temps et, sans hésiter, aux femmes qui en sont les souveraines, c'est d'abord de rabaisser le génie à leur niveau, c'est-à-dire, de le « proportionner à la pusillanimité » de leur goût étroit et mesquin ; et c'est, en second lieu, d'étouffer l'originalité du caractère, aussi bien que celle de l'esprit, en imposant aux caractères la règle du comme il faut et aux esprits un idéal convenu, le même pour tous. Or ces reproches sont à cette date également justes. Que les femmes, à partir de l'hôtel de Rambouillet, aient eu la plus heureuse influence sur les mœurs qu'elles ont policées, et sur la langue, qu'elles ont épurée, et qui en avait grand besoin, c'est une chose admise et parfaitement sûre ; mais les services qu'elles nous ont ainsi rendus, elles les ont fait chèrement payer aux lettres, et même à la société, et c'est ce qu'a très bien vu Rousseau pour les lettres et la société de son temps. « Je pense, dit Bernis à cette date, que le commerce des femmes a changé les mœurs des Français. Autrefois, on n'était admis chez elles au plus tôt qu'à l'âge de trente ans ; jusqu'à cette époque les hommes vivaient avec les hommes, leur esprit en était plus mâle et leur conduite en était plus ferme. Aujourd'hui ce sont les femmes qui apprennent à penser aux hommes : à dix-sept ans et quelquefois plus tôt, on est reçu dans le monde ; il est naturel, à cet âge, de regarder comme le point le plus important de plaire aux femmes ; on s'accoutume de bonne heure à la mollesse, à la frivolité et l'on arrive aux emplois la tête vide et le cœur rempli de faux principes ». (1).

S'il est vrai, comme le dit Rousseau dans son Discours, que « les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes », et si cela est vrai surtout aux époques où, comme à celle qui nous occupe, les femmes sont les reines de l'opinion, les dispensatrices des emplois et les gardiennes des Académies, alors c'est bien à elles et à leur mauvais goût, et pourquoi n'ajouterais-je pas : à leur goût dépravé, qu'on a le droit de faire remonter la responsabilité de tant de pauvretés littéraires qui encombrent

(1) *Mémoires* (édit. Masson, I, 100.

notre dix-huitième siècle et de tant de vilaines histoires qui le déshonorent. Sans compter que, à vivre de cette vie de salon, à passer des soirées entières, aujourd'hui chez Mme Geoffrin et demain chez Mlle de Lespinasse, à moins que ce ne soit chez le baron d'Holbach ou chez Mme d'Epinay — et l'on peut voir dans Morellet qu'il n'y a pas un seul jour de la semaine où il n'y ait quelque salon ouvert, — on ne trouve plus le temps de faire des œuvres achevées ou sérieusement méditées ; et, par exemple, c'est en partie pour cela que Diderot n'a guère laissé que des fragments d'ouvrages ou des ouvrages bâclés, tandis que les grands écrivains du siècle, les Montesquieu et les Buffon, les Rousseau et même les Voltaire, s'ils ont pu écrire de grandes œuvres, c'est parce qu'ils ont passé le meilleur de leur temps loin des salons et loin de Paris.

Et enfin, que l'esprit de société, c'est-à-dire au fond que le désir de plaire et la peur du ridicule aient été en France des entraves à l'originalité de l'esprit et du caractère, c'est ce qu'on ne songera pas sans doute à contester, mais c'est ce qui était particulièrement sensible à cette époque de sociabilité excessive où vivait Rousseau. Veut-on avoir, sur cette uniformité des esprits, qui conduit à la banalité des talents, le sentiment d'une personne qu'on ne peut accuser, comme Rousseau, d'avoir un parti-pris contre les salons, puisqu'elle gouverne à cette époque le salon le plus renommé de tout Paris ? « Mme Geoffrin, dit le baron de Gleichen, comparait la société de Paris et ses individus à une quantité de médailles renfermées dans une bourse, lesquelles à force de s'être frottées longtemps l'une contre l'autre, ont usé leur empreinte et se ressemblent toutes. » Mais que son salon contribuât à user ces empreintes, c'est ce qu'elle ne disait pas et ce dont on ne peut douter, si on se rappelle seulement que Walpole disait d'elle à bon droit qu'elle était la plus belle personnification qu'il eût jamais vue du « sens commun ». Qui ne reconnaîtra dès lors que Rousseau, dans le passage suivant, outre qu'il fait déjà pressentir cette dialectique pressante, à laquelle on aura tant de peine à échapper, porte sur l'esprit et les mœurs de son époque, un jugement que l'histoire ne peut que ratifier :

« Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité et tous les esprits semblent avoir été jetés dans le même moule ; sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne ; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est ; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses, si des motifs puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions même qu'il eût été essentiel de le connaître. »

Enfin si, dans sa critique exaspérée des petites manières et des fines galanteries, Rousseau laisse trop apparaître le dépit de l'homme qui n'a, il l'a avoué lui-même, que l'esprit de l'escalier, n'a-t-il pas cependant raison de dire que le vrai penseur et l'homme de génie sont mal à l'aise dans un salon et qu'ils risquent d'y perdre cette originalité qui fait leur mérite ? Qu'on lise (car nous nous efforçons d'expliquer Rousseau par ses contemporains), cette vive peinture que Duclos nous a laissée, dans son roman *les Confessions du comte de* ***, du salon de Mme de Tonin (et c'est Mme de Tencin qu'il veut faire entendre). Voici les convives à table : « toute dissertation et même toute conversation suivie en était bannie. Il n'était, pour ainsi dire, permis de parler que par bons mots. Mme de Tonin et ses adorateurs partirent en même temps : ce fut un torrent de pointes, de saillies et de rires excessifs. On tirait l'élixir des moins mauvais ; on renchérissait sur les plus obscurs. Je cherchais à entendre et à pouvoir dire quelque chose ; mais, lorsque j'avais trouvé le mot, je m'apercevais que la conversation avait déjà changé d'objet. » Et Duclos conclut : « tous ces bureaux d'esprit ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres et donner de l'orgueil aux sots. »

Qu'il me soit permis, pour plus de précision encore, de citer

quelques dates et de rapprocher le Discours de Dijon de deux œuvres contemporaines qui nous en feront mieux comprendre toute l'*actualité*. Le Discours est de 1749 et c'est en 1747 que Gresset vient de faire applaudir *le Méchant*. Justement dans sa Préface de Narcisse (1752), où il dit comme on sait, le dernier mot sur son Discours, Rousseau s'indigne du genre de succès obtenu par la pièce de Gresset, lequel succès juge, selon lui, les spectateurs ; « Cléon (le Méchant) ne parut qu'un homme ordinaire ; ses noirceurs passèrent pour des gentillesses, parce que tel, qui se croyait un fort honnête homme, s'y reconnaissait trait pour trait. » Mais quoi ! Cléon avait de l'esprit et l'esprit alors excusait tout, comme il menait à tout.

C'est en 1751 que paraît la première édition du livre de Duclos, alors très intime avec Rousseau : *Considérations sur les mœurs de ce siècle.* Dans son chapitre sur « les gens à la mode », Duclos écrit : « il y a peu de temps que cette expression, le *bon ton*, est inventée. » Le bon ton, c'est « l'abus de l'esprit » ou, comme on l'a appelé à cette date, « le persiflage ». Mais qui persifle-t-on surtout dans les salons à la mode ? Les persifleurs « se signalent ordinairement sur *les étrangers* que le hasard leur adresse. » Qu'on se figure le Suisse Rousseau en proie à ces enragés persifleurs : incapable de leur répliquer sur l'heure, il leur répondra à loisir et déversera sa bile dans le Discours de Dijon ; et même plus tard, car il est homme à ne rien oublier, il aura encore dans l'oreille ces quolibets à l'adresse des « étrangers » quand, dans la *Nouvelle-Héloïse*, il opposera à la voix douce des Vaudoises l'accent moqueur de ces Parisiennes qui se plaisent à jouir de l'embarras qu'elles donnent à ceux qu'elles voient pour la première fois (1).

M. Jules Lemaître (2), qui est très sévère pour le Discours de Dijon, conclut que « la thèse de Rousseau n'est qu'un vague lieu commun, très fatigué déjà à cette époque, presqu'aussi fatigué que le lieu commun de la thèse contraire ». Que la thèse de Rousseau soit, en effet, un lieu commun, c'est ce que je recon-

(1) *N. Hél.*, P. II, l. XXI.
(2) *J.-J. Rousseau*, par Jules Lemaître, p. 84.

naîtrai bien volontiers ; mais j'ajouterai que les lieux communs ont été de tout temps la matière ordinaire et comme obligatoire de l'éloquence : voit-on autre chose que des lieux communs dans les œuvres oratoires de Bossuet ? Le tout est de savoir si Rousseau a su rajeunir et vivifier *pour son temps* ce lieu commun, auquel cas il aurait fait une œuvre intéressante, malgré ses défauts ; et c'est ce que fera, après lui, en reprenant *ce même lieu commun* et en le traitant *de la même façon*, je veux dire par la négative, un des premiers orateurs de notre temps, M. Brunetière, dans un de ses *Discours de Combat* (1). Le lecteur, qui a pris la peine de me suivre dans toute cette discussion, reconnaîtra, j'espère, que, replacé et comme replongé dans le milieu où il fut écrit, le Discours de Dijon reprend couleur et vie et cesse d'être une banale déclamation.

Allons plus au fond encore : en définitive ce que Rousseau défend et proclame dans son Discours (et ce qu'il proclamera de plus en plus dans ses œuvres ultérieures), c'est, en face de l'esprit de société et de l'esprit d'imitation, ce que nous appelons aujourd'hui d'un mot : *l'individualisme* ; et, de fait, il est bien l'individualité la plus forte et la plus étrange de tout le XVIII[e] siècle. Mais comment a-t-il fait pour rester si personnel dans un monde où il fallait, pour réussir, commencer par se faire semblable aux autres ? et comment expliquerons-nous que, dans ce siècle si civilisé et dans cette société si polie, un barbare se soit rencontré qui, non seulement ne ressemble à personne, mais qui va mettre sa gloire à rompre en visière à tous ses contemporains ?

Tel est le problème psychologique dont Brunetière a donné la solution que voici : « Ce que Rousseau s'applique à noter, à retenir et à développer de sa *sensibilité*, c'est ce qui le différencie, ce qui *l'isole*, c'est ce qui le met à part du reste des mortels » ; et ayant montré déjà que la poésie lyrique, c'est-à-dire personnelle, se rattache comme à sa source, à Rousseau, qui a introduit *le moi* dans la littérature, il se demande où était le principe profond de cette exagération de la personnalité ou, comme il dit

(1) Brunetière : *L'Art et la Morale*.

encore, de *l'égoïsme* de Rousseau, et il trouve ce principe avant tout dans la *sensibilité* même de Rousseau. Il faut qu'on me permette de citer cet important passage : « Vous montrerai-je maintenant les liaisons ou les connexions nécessaires de cette religion de soi-même (chez Rousseau) avec l'excès de la *sensibilité* ? car la sensibilité n'est-elle pas, entre toutes, la faculté qui nous fait nous ? celle qui nous distingue de tous les autres hommes ? celle dont les caractères définissent à la fois la nature et le degré de notre individualité ? Nos intelligences ne diffèrent qu'à peine les unes des autres, en degré seulement... Au contraire c'est vraiment en nature que nos sensibilités diffèrent ou s'opposent... Dupes ou victimes de nos sensations, nous courons un risque perpétuel d'en devenir comme la proie, de passer tout entiers en elles, de nous fondre et de nous confondre avec les objets qui les provoquent, et notre Moi, sollicité de tous les côtés en même temps est en danger de se répandre, de se dissoudre, de s'anéantir dans le non-moi. Il se produit alors une réaction violente ; nous essayons de nous défendre et de nous reprendre et, ne trouvant pour cela de point d'appui qu'en nous, de support que dans le sujet identique de nos sensations, c'est ainsi que nous devenons, chacun pour nous, la fin, la raison d'être et le centre du monde. C'est, Messieurs, ce qui est arrivé à Rousseau. » (1).

Laissant à Brunetière le langage métaphysique qu'il a cru devoir prendre, je vais essayer de montrer très simplement que toute cette déduction est fausse en elle-même et fausse, par conséquent, si on l'applique à Rousseau. — C'est donc, en résumé, l'extraordinaire *sensibilité* de Rousseau qui l'aurait « isolé » de ses contemporains et aurait fait de lui, aux dix-huitième siècle, « un être à part », un seul entre tous ? Je n'en crois rien : sans aucun doute, par sa sensibilité, on se distingue des autres, de tous ceux qui ne sentent pas comme vous ; mais on s'en distingue sans le vouloir et sans le chercher ; on ne s'en sépare pas à plaisir et surtout on ne s'oppose pas aux autres, et voit-on pour-

(1) Brunetière : *L'évolution de la poésie lyrique en France au* XVIIIe *siècle*, I, 64, 66.

quoi ? C'est précisément parce qu'on en souffrirait trop dans sa sensiblité même, puisque la sensibilité vous pousse au contraire à sympathiser avec vos semblables, c'est-à-dire, à partager leurs émotions et, si vous êtes écrivain, à leur faire partager les vôtres. Remarquez, en effet, que tous les écrivains d'une vive sensibilité vibrent à l'unisson de leur siècle ou le font vibrer à l'unisson de leurs œuvres : que leur sensibiltié reste fidèle à ses origines physiques et grossières, je veux dire : qu'elle soit sensuelle ou voluptueuse, et vous avez les romans d'un Crébillon fils ou les vers d'un Parny, et le dix-huitième siècle se délecte aux œuvres licencieuses de l'un et de l'autre. Que la sensibilité s'épure, au contraire, et s'élève à la sentimentalité poétique et vous aurez cette élégie intitulée *le Lac*, dont Musset dira avec raison que *toute la jeunesse* de son temps « a sangloté de ses divins sanglots » ; et, si je cite *le Lac*, c'est, on le devine, parce qu'il a été inspiré à son auteur par une page immortelle de la *Nouvelle-Héloïse*. Mais précisément Rousseau lui-même, quand il écrira ce roman, tout débordant de *sensibilité* passionnée, il ravira tous les cœurs et il fera pleurer tout son siècle : comment peut-on dire, après cela, que sa sensibilité l'a isolé et mis à part et qu'elle explique l'intensité de sa vie indiviudelle ? Qu'on fasse donc la sensibiltté de Rousseau aussi vive, et même aussi maladive qu'on voudra — et je n'y contredirai pas, — cette sensibilité ne peut, surtout à elle seule, rendre compte de l'isolement absolu de Rousseau, de sa sécession volontaire loin de tous ses contemporains, encore moins expliquer son indomptable individualisme. Mais, nous-mêmes, comment l'expliquerons-nous ?

Quand on est un grand écrivain, ce n'est pas seulement par la vivacité, ni par l'exacerbation de sa sensibilité qu'on se distingue de la foule et même de ses égaux en gloire et en génie, c'est encore, c'est surtout par la force ou l'ampleur, par la finesse ou la souplesse, c'est-à-dire, par les qualités propres et distinctes de son *intelligence*. On a trop répété que nos intelligences, et c'est le mot de Brunetière, « ne diffèrent qu'à peine les unes des autres et qu'au fond elles sout toutes substantiellement capables des mêmes vérités, et c'est pour cela qu'il n'y a qu'une géomé-

trie, qu'une physique et qu'une chimie. » Il n'y a sans doute qu'une géométrie, mais tout le monde n'est pas également capable de la comprendre et il n'y a aussi qu'une astronomie et qu'une chimie, mais tout de même il n'y a au monde qu'un Newton et qu'un Lavoisier (1). Au reste, dans le domaine de l'intelligence, il n'y a pas, comme on sait, que des vérités scientifiques ou géométriques ; il y a, à côté des « vérités de géométrie », les « vérités de finesse », et c'est de celles-là seules qu'il s'agit quand on parle de Rousseau. Or si Pascal a été l'auteur des *Pensées*, et si, *seul* de son siècle, il a pu écrire ce chef-d'œuvre, c'est trop évidemment parce qu'il y avait une distance infinie entre son intelligence et celle d'un homme du « commun », voire même de l'un quelconque des messieurs de Port-Royal.

Brunetière, dans le passage qui nous occupe, cite un curieux chapitre de Mme de Staël, où celle-ci montre comment l'esprit de société chez nous n'a cessé, depuis le dix-septième siècle, de gêner et de proscrire l'individualité : mais justement ce chapitre appartient à l'*Allemagne* (1re partie, chap. XX) et Mme de Staël professe, dans cet ouvrage, que « la supériorité des Allemands consiste dans l'indépendance d'esprit et dans l'originalité individuelle ». En effet, l'Allemagne, dont parlait alors Mme de Staël, pouvait s'enorgueillir des deux plus grands *originaux* qu'elle ait jamais produits et dont l'un était Kant et l'autre Gœthe ; et si la

(1) Qu'on me permette à ce propos une anecdote : Mairan avait fait un traité de géométrie qui avait reçu de grands applaudissements de l'Académie ; mais Fontaine le désapprouvait : « Cela prouve, lui répliqua Mairan, que chacun a sa petite géométrie. » (*Correspond. de Mme du Deffand*, édit. Ste-Aulaire, I, 47). Le lecteur verra lui-même ce qu'il en doit penser. Me permettra-t-on de rappeler qu'à la riguenr il y a plusieurs géométries, si la géométrie de Lobatchewski et celle de Riemann diffèrent *essentiellement* de la géométrie d'Euclide. Au reste ce que je veux prouver seulement, en tout ceci, c'est une vérité de sens commun, à savoir qu'on se rapproche et qu'on s'unit par le cœur plus que par l'intelligence. « Comprendre les mêmes choses, dit M. Faguet, dans son *Pacifisme* (p. 251) et les comprendre de la même façon *est un lien moins fort* qu'être attirés vers les mêmes choses et avoir à l'égard d'autres choses mêmes répulsions. Il semble que l'intelligence ait quelque chose de froid et la sensibilité je ne sais quelle chaleur pénétrante et envahissante et que *comprendre en commun unit beaucoup moins que sentir ensemble.* » Et c'est pourquoi le patriotisme vrai, et qui *unit vraiment,* ce n'est pas celui qui raisonne, mais c'est, tout simplement, la patrie sensible au cœur.

sensibilité est à peu près absente de la *Critique de la Raison pure*, ce n'est pas non plus à elle seule, il s'en faut, qu'on doit faire honneur de ce chef-d'œuvre, précisément *unique* en son genre, qui s'appelle *Faust*. De même, et sans comparer d'ailleurs des œuvres si inégales, ce n'est pas davantage la sensibilité seule de Rousseau qui a inspiré son Discours ; car il y a déjà dans ce premier Discours, et il y en aura davantage dans son second et dans ses autres œuvres postérieures, des idées *générales*, des pensées, ou neuves ou étranges, et c'est par elles, autant sinon plus que par sa *particulière* sensibilité, que Rousseau est individuel et original. Et d'ailleurs où a-t-on vu, je le demande, que les hommes les plus sensibles soient par cela même les plus vigoureux dialecticiens ? Mais alors cette individuallté incontestable, qu'est-ce qui l'a fait naître ou fortifiée en lui ?

Rousseau est protestant, et protestant genevois, par-dessus le marché, et c'est pour cela qu'il est si profondément et si incorrigiblement individualiste. Tandis que, suivant les paroles mêmes de Bossuet, « le propre du catholique est de préférer à ses sentiments le sentiment commun de l'église », le protestant, comme on sait, se fait sa foi à lui-même, il est individualiste. Seul parmi les philosophes, Rousseau a osé être religieux ; mais, de plus, la religion qu'il professe, c'est la religion du seul Rousseau. Brunetière s'est souvent amusé à citer le mot plaisant de Madame, mère du Régent : « Chacun se fait son petit religion à part soi » ; sans rechercher si ce n'est pas ce qu'a fait parfois Brunetière lui-même, c'est, en tous cas, ce qu'a fait Rousseau. Or, professer ouvertement en pays catholique, malgré les anathèmes de l'église et les réquisitoires du Parlement, la libre foi du Vicaire savoyard ; et, en même temps, opposer aux plaisanteries irréligieuses de ses propres amis, et développer dans tous ses livres, ce qu'un jour on a déclaré hautement à table à la stupéfaction générale : « et moi, Messieurs, je crois en Dieu » ; faire tout cela, dis-je, c'est montrer une indépendance d'esprit dont aucun catholique *ni aucun philosophe* n'est capable à cette époque et c'est ce que pouvait faire seul, en plein XVIIIe et en plein Paris, un protestant de Genève.

Je n'oublie pas que sans doute le Vicaire savoyard sera désapprouvé à Genève ; mais il ne le sera pas d'abord par tout le monde ; et, même parmi ceux qui le désapprouveront publiquement par respect humain et par peur du Consistoire, plus d'un sera secrètement pour Rousseau : en tous cas, Rousseau ne faisait, dans sa profession, et c'est l'essentiel, que tirer les conséquences naturelles et logiques, sinon du dogme calviniste, du moins du principe protestant.

Mais il y a plus : la Réforme au XVI[e] siècle s'était faite, en grande partie du moins, au nom de la morale et ce que l'inflexible discipline de Calvin implanta dans la cité qu'il avait faite à son image, ce fut, on le sait, un rigorisme intraitable, qui s'adoucira sans doute avec le temps, mais dont les Genevois du XVIII[e] siècle étaient loin d'avoir libéré leur conscience. Cette préoccupation constante et, pour ainsi dire, cette obsession de la moralité qui distingue si profondément un écrivain genevois quelconque, un Charles Bonnet, par exemple, des écrivains français de la même époque, nous la retrouverons chez Rousseau ; et c'est elle déjà, c'est le souvenir, ineffaçable en lui, malgré tant d'erreurs et de souillures, de l'austérité ou, si l'on veut, de la pédanterie calviniste, qui lui a dicté les censures morales de son premier Discours et son hymne final à la vertu. Tout Genevois eût signé ces lignes : « On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talents ; ni, d'un livre, s'il est utile, mais s'il est bien écrit. Les récompenses sont prodiguées au bel esprit et la vertu reste sans honneur. » Le mot de *vertu*, suivant le calcul qu'en a fait M. Ritter, revient quarante-trois fois dans ce Discours.

Et c'est là en même temps (la morale nous ramenant toujours à la pratique, c'est-à-dire à la réalité *actuelle*), ce qui lui a permis de sortir des vagues généralités auxquelles prêtait trop le programme de Dijon, et, s'inspirant de ce qu'il avait sous les yeux, de tenir à ses contemporains un langage à la fois très net et très inattendu. Paris, en cette année 1749, par la politesse de ses mœurs, comme par les œuvres de ses littérateurs et de ses artistes, était bien vraiment la capitale du monde civilisé et

c'était ce que proclamait l'Europe entière, qui semblait s'y donner rendez-vous pour admirer de plus près ses hommes de lettres et ses femmes d'esprit. Or, à ce moment même, du sein de ce Paris spirituel et mondain, surgit un homme qui, faisant bon marché de toutes ces élégances et de toutes ces œuvres d'art, vient dire brutalement à cette société, si satisfaite d'elle-même, que tout son luxe et ses lettres et ses arts réunis sont moins beaux qu'une belle action, et qu'un grand savant et un grand artiste valent moins qu'un simple honnête homme. A distance, la diatribe vertueuse de Rousseau peut paraître une banalité et un lieu commun ; elle était une piquante nouveauté à l'époque où elle parut, et elle fut même une surprise pour ceux qu'elle attaquait avec le plus de violence, pour ces philosophes, dont elle prétendait ébranler la toute récente royauté. Ne disait-il pas, cet original, qu'il ne suffit pas à un siècle, pour se dire grand, d'être « le siècle des lumières », et que toutes les philosophies du monde n'apprennent pas la vertu, qui est cependant pour l'humanité la seule chose nécessaire ; et cette chose-là, chacun la peut trouver tout seul en interrogeant sa conscience. Et celui qui parlait ainsi, autre nouveauté, ce n'était pas un homme d'église, on ne l'eût pas écouté et son discours n'aurait pas eu d'écho : qui se souciait alors de ce que pouvait dire en chaire le P. Laugier ou le P. Griffet ? on était assis très au large à leurs sermons ! Celui qui parlait de la sorte était un laïque, et ce laïque était l'ami des philosophes : on conviendra que tout cela n'était pas banal. Qu'on lise, par exemple, le passage que voici : « Qu'est-ce donc que la philosophie et que contiennent les écrits des philosophes les plus connus ? quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? à les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans, criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point ? L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est représentation ; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre Dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus ni vices, et que le bien et le mal sont des chimères ; celui-là, que les hommes sont des loups et peu-

vent se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes ! que ne réservez-vous pour vos amis et pour vos enfants ces leçons profitables ? vous en recevriez bientôt le prix et nous ne craindrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos sectateurs. »

Ces lignes-là n'étaient pas les moins habiles, car les salons n'allaient pas manquer d'applaudir et de faire fête à cet allié inattendu qui ne craignait pas de railler ces impertinents philosophes dont on ne pouvait souffrir l'outrecuidance grandissante. En faveur de ses furieuses attaques contre la philosophie, on lui passait toutes ses tirades contre le luxe et la politesse, et on prenait le parti de s'en amuser.

Ainsi ce débutant se posait d'emblée en redresseur et en critique de tout son siècle ; il descendait seul dans l'arène et, ne l'oublions pas, il faisait cela, il s'isolait, en un temps où l'on ne réussissait que par les coteries : l'Académie en était une, et l'Encyclopédie allait bientôt en être une autre. Rousseau jouait donc une grosse partie : il la gagna et son Discours eut, on l'a vu, un succès prodigieux. Je ne voudrais pourtant pas exagérer l'importance ni surfaire l'originalité de ce Discours. Je me doute bien, par exemple, que Rousseau, en l'écrivant, n'en avait pas le moins du monde perdu de vue une certaine opportunité : il pouvait y avoir alors, dans un certain nombre d'esprits, un vague malaise résultant de l'excès même de sociabilité ; mais il ne faudrait pas aller jusqu'à voir là, comme l'a fait Brunetière, « un *esprit de réaction* qui commençait à se faire jour contre le caractère artificiel de la civilisation du siècle. » (1).

Cette « réaction », qui ne se manifestera que bien plus tard, datera en réalité de Rousseau, et elle sera son œuvre. Voici, je crois, ce qu'on peut se figurer : à de certains jours de lassitude, ou d'énervement, on faisait un retour sur soi-même, on se trouvait bien frivole... et l'on courait à la comédie. Maintenant qu'un auteur (comme aurait pu faire un prédicateur en vogue) vînt vous faire honte de votre frivolité, l'on était prêt à l'ap-

(1) *Manuel de Littérature française* p. 333.

plaudir ; et plus il serait sérieux, amer même dans ses sarcasmes, plus on prendrait goût à sa verte mercuriale (il y aura toujours quelque chose de cela dans l'influence de Rousseau). Un jour M[me] de Sévigné est lasse des compliments et des louanges, et elle s'écrie : « Il y a du ragoût à pouvoir être assurée qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir. » C'est ce *ragoût* qu'offrit aux esprits blasés le Discours de Dijon. Je ne puis m'empêcher de croire que Chamfort a pensé à l'auteur de ce Discours, quand il a écrit cette maxime : « Il y a des moments où le monde paraît s'apprécier lui-même ce qu'il vaut : j'ai souvent démêlé qu'il estimait ceux qui n'en faisaient aucun cas. »

VI

Le Discours de Rousseau n'a-t-il plus, pour des gens du vingtième siècle, aucune espèce d'intérêt ? Si l'on voulait bien y regarder de près, on trouverait peut-être que la question posée par l'Académie de Dijon est moins sotte qu'on ne l'a dit, et la réponse qu'y fit Rousseau moins insoutenable qu'on ne le pense, abstraction faite, bien entendu, de ses déclamations et de ses sophismes. Par exemple, il est permis encore de se demander, après Rousseau, s'il est bien sûr que la civilisation soit une chose *morale* : et il est permis de répondre, avec Rousseau, que la civilisation serait une chose immorale, si elle devait éternellement réserver les biens de la terre à quelques privilégiés, soit du rang, soit de la fortune. Et n'est-ce pas justement pour cela que cette même civilisation se heurte de nos jours au socialisme, lequel a naturellement pour premier ancêtre l'auteur du Discours de Dijon. Mais c'est plus particulièrement dans son second Discours que Rousseau s'attaquera à la civilisation comme à la cause profonde des inégalités sociales ; ici, dans ce premier Discours, il l'accuse surtout de corrompre les mœurs et d'abaisser les caractères. (On verra d'ailleurs que le second Discours découle logiquement du premier). Tenons-nous donc à la question même posée par l'Académie de Dijon :

le rétablissement des sciences et des arts peut-il, oui ou non, contribuer à épurer les mœurs ? Que le lecteur se rassure : je ne vais pas refaire le Discours de Dijon. Je ne veux, avant de me séparer de ce Discours, que soumettre au lecteur deux ou trois réflexions qui ne lui paraîtront peut-être pas déplacées.

Il y avait, dans la question posée, deux choses distinctes que Rousseau a eu le tort de confondre : la science, ayant pour objet le vrai, et l'art, ayant pour objet le beau, leur influence sur les mœurs ne pourra être la même, quelle que soit d'ailleurs cette influence. C'est ce qu'a très bien vu Mme de Staël dans ses *Lettres sur les écrits de Rousseau* : « Il ne fallait pas lier les arts aux sciences, car les effets des uns et des autres ne sont pas les mêmes. »

Que dirons-nous donc d'abord de la *science ?* Peut-elle corrompre les mœurs? C'est une pure bêtise de le prétendre, comme a fait Rousseau : il n'y a évidemment aucun rapport entre la botanique, par exemple et l'art de voler son prochain. Dirons-nous, au contraire, que la science contribue à épurer les mœurs? On le dit couramment, mais a-t-on raison de le dire? S'il n'y a pas de rapport entre la science et le vice, comment peut-il y en avoir entre la science et la vertu, puisque le vice et la vertu sont choses de même nature? Bacon était l'homme le plus savant de son siècle et il avait volé l'État. Je crois pourtant que la science a *indirectement* une influence morale et moralement bonne sur l'évolution de l'humanité. Ces premiers hommes, dont nous parle Rousseau pour nous les vanter sans cesse, ils étaient naturellement très ignorants : ils avaient peur de tout, parce que tout était pour eux inconnu et mystérieux ; ils étaient donc, en face d'une nature hostile et menaçante, poltrons et lâches. C'est la science qui, peu à peu, a affranchi l'humanité des terreurs folles que lui inspirait le monde environnant; l'homme s'est redressé, a pris confiance en lui-même, il s'est senti plus fort et il est par conséquent devenu plus fier : c'est le chemin vers la dignité et la moralité. L'homme faible est facilement méchant et, pour se défendre, il a recours à la ruse : tous les sauvages sont rusés.

Ce sentiment de la valeur humaine, les diverses sciences, à mesure qu'elles se constituent, l'épurent et le fortifient. Par l'histoire, pour ne prendre que cet exemple, l'homme se rend compte des efforts et des progrès qu'a faits l'humanité à travers les âges, depuis les temps reculés où ses premiers ancêtres vivaient dans les cavernes jusqu'au jour où il a bâti des villes et fondé des États; et par cet enseignement de l'histoire, il acquiert une idée plus haute de l'humanité et il estime plus l'homme et la vie humaine : c'est précisément à cette haute idée que l'homme est sacré pour l'homme qu'était arrivée au XVIIIe siècle, et ce sera son éternel honneur, cette philosophie française si *humaine* que Rousseau accable de ses sarcasmes et de son injuste mépris.

Rousseau est ingrat envers les sciences et les lettres : si quelqu'un avait le droit d'en médire, ce n'était assurément pas lui. Les statistiques démontrent que « tout vagabond contient l'étoffe d'un malfaiteur et le devient tôt ou tard » (1). Qu'est-ce donc qui a permis à Rousseau d'échapper aux inéluctables conséquences de son vagabondage? En grande partie, l'étude et la lecture. Quand il était apprenti chez Ducommun, il n'avait à nous raconter que ses vols et ses mensonges ; un beau jour, il loue des livres chez La Tribu et voici ce qu'il constate alors : « Livré tout entier à mon nouveau goût, je ne faisais plus que lire, je ne volais plus. » Et quand, plus tard, dans sa retraite studieuse des Charmettes, il dévorait les auteurs qu'il nous cite, que de pensées élevées entrèrent alors dans son âme! « La lecture agrandit l'âme », disait ce huron de Voltaire auquel ressemble un peu notre Genevois, sauf qu'il n'est pas, lui, un « ingénu ». Mais qu'on l'écoute encore lui-même. Il est sur la route de Montpellier : il a promis à Mme de Larnage de l'aller voir au bourg Saint-Andéol ; mais il décide tout à coup qu'il n'ira pas et qu'il « ne trompera pas si indignement Mme de Warens. » C'est peu de chose, mais qu'on lise les réflexions qui suivent : « Cette résolution, je l'exécutai courageusement, avec

(1) Macé : *Le service de la Sûreté.*

quelques soupirs, mais aussi avec cette satisfaction intérieure que je goûtais, pour la première fois de ma vie, de me dire : Je sais préférer mon devoir à mon plaisir. Voilà la première obligation que j'aie à l'étude : c'était elle qui m'avait appris à réfléchir. »

Que dirons-nous maintenant de *l'art ?* Ici la question n'est pas si simple : l'art peut faire ce que ne fait pas la science ; il peut contribuer à corrompre les mœurs. Et la preuve, Rousseau, ce nous semble, la donne lui-même : « Nos jardins sont ornés de statues et nos galeries de tableaux. Que penseriez-vous que représentent ces chefs-d'œuvre de l'art exposés à l'admiration publique ? les défenseurs de la patrie ? ou ces hommes, plus grands encore, qui l'ont enrichie par leurs vertus ? Non : ce sont des images de tous les égarements du cœur et de la raison, tirées soigneusement de l'ancienne mythologie et présentées de bonne heure à la curiosité de nos enfants, sans doute afin qu'ils aient sous les yeux des modèles de mauvaises actions avant de savoir lire ». Que Rousseau n'a pas calomnié l'art de son siècle, c'est ce que j'ai essayé déjà de démontrer et ce que confirmerait au besoin une page vigoureuse de Brunetière où l'art du dix-huitième siècle est qualifié « d'excitation perpétuelle à la débauche ». (1). Mais ce verdict de Rousseau contre l'art qui ne craint pas d'être *corrupteur* de l'enfance, ai-je besoin de faire remarquer que ce n est pas seulement l'art de son temps qui le justifie et que, pour donner raison à Rousseau — et à Brunetière, — il suffit d'un regard jeté en passant sur nos murs et dans nos librairies ? Dieu me garde de déclamer à ce propos sur les pas de mon auteur ; et pourtant qui ne serait de mon avis si je disais, exactement comme disait à ses contemporains l'auteur du Discours de Dijon, que ce n'est pas avec de telles images et avec une telle littérature qu'on forme un peuple de citoyens ?

Mais il est temps de clore ces considérations. Si j'ai parlé un peu longuement du Discours sur les sciences, c'est, on le sent bien, parce qu'il contient en germe la plupart des idées que

(1) Brunetière : *L'Art et la Morale.*

Rousseau va développer dans ses autres ouvrages. J'en méconnais si peu, du reste, les imperfections et les défauts que c'est par une fine critique (elle n'est pas de moi) que je résumerai l'impression que laisse à un lecteur impartial cette première œuvre marquante de notre auteur. Dans ses *Confessions*, Rousseau nous dit qu'il connut Fontenelle dès 1741 et le fréquenta jusqu'à sa mort : « Il n'a point cessé de me marquer de l'amitié et de me donner, dans nos tête-à-tête, des conseils dont j'aurais dû mieux profiter ». On ne peut pas dire, en effet, que le fougueux lauréat de Dijon ait été un élève bien docile du prudent Fontenelle; mais il est piquant de trouver, dans une page de celui-ci, une réfutation anticipée du Discours de Dijon. Voici ce qu'a écrit Fontenelle en 1683 : « Les habits changent, mais ce n'est pas à dire que la figure des corps change aussi. La politesse ou la grossièreté, la science ou l'ignorance, ce ne sont là que les dehors de l'homme et tout cela change; mais le cœur ne change pas et tout l'homme est dans le cœur. On est ignorant dans un siècle, mais la mode d'être savant peut venir ; on est intéressé, mais la mode d'être désintéressé ne viendra jamais ». (1). Il me semble que, de tous les contradicteurs de Rousseau que nous avons fait parler, aucun ne l'a réfuté avec autant de finesse et en si peu de mots.

(1) *Dialogue des Morts:* Socrate et Montaigne.

CHAPITRE VIII

LA « RÉFORME » DE ROUSSEAU

Rousseau a obtenu ce qu'il souhaitait si ardemment depuis des années : il est connu, il est célèbre et il n'a qu'à se laisser faire pour être partout recherché et caressé ; c'est le moment qu'il choisit pour fermer sa porte et pour adopter un costume et un genre de vie qui doivent le mettre à l'abri des invitations et des curiosités. D'où vient cette bizarrerie qui surprend et déconcerte ses meilleurs amis ? mais disons d'abord en quoi consistait ce qu'il a appelé sa « réforme personnelle ».

Il commence par modifier son costume : plus de dorure à ses habits et plus de bas blancs; il prend une perruque ronde et pose l'épée ; il se défait même de sa montre. Francueil, devenu receveur des finances, l'avait nommé son caissier; il lui envoie sa démission et se fait copiste de musique ; de cette façon, il est son maître, et son nouveau métier lui donne du pain au jour le jour. Désormais, indépendant par état, il pourra l'être dans ses façons de penser et de dire; il ne relève plus que de lui-même et de sa conscience, qu'il veut affranchir, elle aussi, de tous les préjugés et sottes maximes du monde. Il ne fera désormais que ce qui lui paraîtra « bon et raisonnable en soi », et non ce qui passera pour bon aux yeux du monde; c'est ce qu'il appelle « briser les fers de l'opinion ».

Bibliographie : *Confessions*, P. II, L. VIII. — Marmontel : *Mémoires*. — Schérer : *Grimm*, 1887.

Que peut lui faire, en effet, l'opinion publique, puisqu'il a renoncé à « tout projet de fortune et d'avancement et qu'il ne veut plus vivre que dans l'indépendance et la pauvreté » ? Ainsi, au lendemain de son succès, il renonce aux avantages que lui assurait ce succès ; il se plonge volontairement dans la médiocrité et l'obscurité ; il n'est plus même homme de lettres, il a un métier manuel : il est simple copiste de musique. Ses amis, comme Diderot, n'y comprirent rien et ses protecteurs, comme Francueil, crurent qu'il était « fou ». Et nous-mêmes, que penserons-nous de sa conduite, si nous voulons la juger avec équité ?

Avant tout, disons-nous bien que nous n'avons pas affaire ici à une de ces natures simples qui, en présence de deux partis à prendre, choisissent ce qui paraît le meilleur à leur jugement et à leur froide raison ; Rousseau est autrement compliqué. Pour ne pas nous perdre nous-mêmes dans les replis et les arrière-pensées de cette nature, pétrie de contradictions, nous pouvons ramener à deux les ressorts qui d'ordinaire le font agir : une *sensibilité* excessive, un *jugement* très fin et très avisé. Parfois, son jugement contredit, après coup, les emportements de sa sensibilité ; et, de là, ses variations, ses tardifs repentirs, ses volte-face, en un mot, qui étonnent et déroutent ceux qui vivent dans son intimité. Mais, parfois aussi, et c'est ici le cas, son jugement est *secrètement* d'accord avec les plus brusques et les plus singulières impulsions de sa sensibilité ; et alors, grâce à cet accord tout intime, Rousseau garde, dans sa conduite, une fixité et une constance relatives ; il devait rester fidèle, en effet, ou à peu près (ce qui est beaucoup pour lui), au plan de conduite qu'il venait de se tracer.

Voyons donc pour quels motifs il avait adopté ce plan : tout d'abord, c'est le succès même de son Discours qui semble l'y avoir acheminé. Ce succès lui fit, pour ainsi dire, croire à son paradoxe plus qu'il n'y croyait sans doute en le développant ; l'approbation de l'Académie de Dijon et les applaudissements du public semblaient donner raison à sa thèse : allait-il donner tort à l'Académie et au public ? il ne se dit pas que, pour la

plupart des gens, son Discours n'était qu'un jeu d'esprit et une simple gageure brillamment soutenue ; Diderot, lui, n'y voyait qu'un joli thème à développer, qu'une de ces boutades ou de ces feux d'artifice dont sa verve était coutumière et qui ne tiraient pas à conséquence ; mais Rousseau n'était pas Diderot.

Il se distinguait de Diderot, comme aussi de ces poètes mondains qu'il avait pris à partie dans son Discours, par quelque chose de plus sérieux dans les convictions, de plus grave dans la pensée, qu'il tenait, je l'ai dit, de son origine genevoise et de sa qualité de protestant : il ne savait pas, comme eux, badiner et faire de l'esprit à propos des questions les plus hautes ; et, en conséquence, il se figurait sincèrement que le public allait lui demander compte de ses opinions. Il crut qu'on allait le prendre au sérieux, comme il s'y prenait lui-même, surtout depuis son premier succès, et qu'on allait enfin lui demander d'être l'homme de son Discours. Je remarque que dans sa *Préface de Narcisse* il écrit ceci : « Dès qu'un homme parle sérieusement, on doit penser qu'il croit ce qu'il dit, à moins que ses actions ne le démentent. » Et dans sa « Lettre sur une nouvelle réfutation de son discours par un Académicien de Dijon », il avait déjà écrit : « L'auteur est si occupé de ses terres qu'il me parle de la mienne. Une terre à moi ! la terre de Jean-Jacques ! En vérité, je lui conseille de *me calomnier* plus adroitement... Et (en note) si l'auteur essayait de me prouver que ce n'est point un crime d'avoir une terre, je lui répondrais : il se peut que ce n'en soit pas un pour d'autres, mais c'en serait un pour moi. » On voit par là combien était vive sa préoccupation de mettre sa conduite d'accord avec ses écrits.

Or, plus il avait été outré dans ses critiques de la société et violent dans ses diatribes contre le luxe et la politesse du siècle, plus aussi allait éclater le contraste qui existait à ce moment entre sa doctrine et sa vie ; et la malignité du public, pensait-il, ne manquerait pas de s'en égayer à ses dépens : c'est ce que ne pouvait accepter son immense amour-propre et c'est pourquoi il résolut de conformer sa conduite à ses maximes et de vivre

désormais comme devait le faire l'auteur d'un tel Discours : c'est à-dire en paysan du Danube. De là cette réforme, que rien ne faisait prévoir à ses amis et qui leur parut être un coup de tête ; et, chose très curieuse, c'en était un, en effet, du moins dans le sens que voici : Rousseau, nature éminemment sensible, et de peu de volonté, s'était décidé, comme font tous les êtres faibles, brusquement, et même dans l'exaltation de la fièvre. Il venait d'avoir une recrudescence de ce mal dont il ne devait plus guérir, et, dans le délire, il avait trouvé ce surcroît de force ou, tout au moins, d'exaltation, dont il avait besoin pour prendre une résolution aussi grave : mais cette résolution, il n'avait pas perdu la tête au point de la former contraire à ses véritables intérêts. Il renonçait au monde : mais il savait qu'il n'y pouvait briller et son renoncement était d'accord avec sa vanité. Il en convient d'ailleurs très franchement lui-même dans ses *Confessions* : « Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre et de m'y assujettir, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité, que je ne pouvais vaincre, ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris, pour m'enhardir, le parti de les fouler aux pieds. »

Il voulait donc vivre retiré dans son nouveau logement de la rue de Grenelle, logement plus que modeste qu'il venait de meubler grâce, il le dit lui-même, « aux secours qu'il devait à Mme Dupin. » Et surtout il vivait, dans cet humble logis, avec quelqu'un qu'il n'était pas très fier de présenter aux grandes dames qui était si curieuses de le voir, car ce quelqu'un était une simple et assez peu intéressante ravaudeuse : et de cette nouvelle raison de cacher sa vie il ne nous dit rien dans ses *Confessions*, mais ce ne fut pas, sans doute, une des moins décisives. Voilà, pour expliquer son nouvel et subit héroïsme moral, bien des motifs qui n'ont rien d'héroïque, s'ils sont très humains ; il en est, je crois, de plus relevés et qui lui font plus d'honneur.

Le succès de son Discours lui avait donné, dit-il, « la première

assurance véritable de son talent » : or ce talent, il le savait bien, n'avait pas, dans ce premier essai, donné toute sa mesure; il se sentait en fond et savait qu'il pouvait faire mieux ; comme il se connaissait très bien, il comprenait que son talent était fait, d'une part, de méditation solitaire, et, d'autre part, d'enthousiasme et de passion, toutes choses qui n'ont pas cours dans la vie mondaine; renoncer à cette vie et à toutes les frivoles obligations qu'elle entraîne, c'était donc se ressaisir dans la solitude, s'armer pour de nouveaux combats, se fortifier en un mot pour donner un libre essor à tout son génie.

Et enfin, je le crois du moins, Rousseau éprouvait le besoin de mettre un peu d'ordre et d'unité, un peu plus d'harmonie, pour ainsi dire, dans sa vie, si dispersée et si désordonnée jusque là. Il se souvenait, ce sont des choses qu'on n'oublie pas, de l'intérieur très bourgeois et très doux où il avait passé son enfance et il voulait, après tant d'aventures et de courses vagabondes, après tant de nuits passées sur les grands chemins et à la belle étoile, après tant de jours vécus et souvent gaspillés dans des maisons qui n'étaient pas la sienne, il voulait, dis-je, avoir enfin un foyer, un véritable intérieur, très humble à la fois et très propre, car il était resté et il restera, à travers ses pérégrinations incessantes, un bourgeois de Genève. Ce foyer, je le sais, manquera de bien des choses ; et on ne peut pas dire que Rousseau, après son départ de la maison paternelle, ait jamais vécu de la vraie vie de famille ; c'était pourtant quelque chose de mieux, de plus stable, et de plus indépendant surtout, que la domesticité où il avait vécu pendant si longtemps. Vivant de son métier, il cessait d'être, comme tant de littérateurs d'alors, le parasite ou l'obligé des grands seigneurs qui les admettaient à leur table et se les attachaient par des cadeaux ou des pensions. Cette indépendance, il la défendra, sans doute, avec une humeur farouche et une susceptibilité souvent fort ridicule; et pourtant elle allait lui permettre, cette vie nouvelle et plus libre, de dire toute sa pensée sans ménagement ni respect humain, puisqu'il ne devait plus rien à personne ; et tout cela mettait plus de sérieux et, il me semble

aussi, un peu de noblesse dans sa vie. De cette façon, il s'obligeait lui-même à être de plus en plus l'homme de ses principes, qui étaient que la vertu vaut mieux que tout; il s'engageait à être le représentant, au milieu de cette société uniforme et légère, des idées sérieuses et personnelles, et cela le conduisait à devenir plus personnel lui-même et plus épris de vertu.

La vertu, l'héroïsme même, il avait appris à les admirer dès sa plus tendre enfance; il s'était enthousiasmé pour les héros de Plutarque et cette exaltation, à ce premier âge, lui avait été salutaire, les impressions premières étant ineffaçables. Ne parle-t-il pas, dans ses *Confessions*, de ce « premier levain d'héroïsme et de vertu que son père et sa patrie et Plutarque lui avaient mis au cœur dès sa première enfance ? » Il avait connu à Genève ce qu'était la vie et les sentiments d'un citoyen; puis les leçons religieuses, et, mieux que les leçons, les exemples, puisés dans l'intérieur honnête du pasteur Lambercier avaient déposé dans son âme d'enfant des semences de probité, qui n'avaient pas porté jusque-là de bien beaux fruits et nous savons pourquoi; mais ces semences n'avaient pas été complètement étouffées. « Né, dit-il (troisième *Promenade*), dans une famille où régnaient les mœurs de la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu, dès ma plus tendre enfance, des principes, des maximes, qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné ».

Il lui restait, en somme, de son éducation première, et aussi des lectures sérieuses qu'il avait faites dans sa studieuse retraite des Charmettes, des souvenirs qui l'aidaient maintenant à remonter vers la lumière, qui allaient le soutenir à travers ses défaillances et ses rechutes et ses fautes, hélas! sans cesse renouvelées; car sa réforme, est-il besoin de le dire ? est loin d'être radicale et complète. Tenons-lui compte, tout au moins, de cet effort vers le mieux et, pour être tout à fait juste envers lui, n'oublions pas d'où il est parti et quelles sociétés avilissantes il a traversées : à courir les grandes routes, comme il a fait, et à vivre tantôt au milieu des valets, tantôt chez une aventurière qui lui avait donné de si singulières leçons, il aurait pu

être, et il aurait été excusable de n'être que cela : un simple vaurien.

Voici quel fut le premier résultat de sa réforme et de sa réclusion : quand on sut qu'il se cachait, on fut d'autant plus curieux de le voir. Déjà, de soutenir les paradoxes de son Discours cela avait paru une singularité ; mais voici que ce n'était plus seulement les opinions de l'auteur, c'était sa vie même qui était paradoxale. Quel original et comme il devait être drôle! et, de toutes parts, pleuvent chez lui les invitations à dîner, « les cadeaux, grands et petits »; pour satisfaire le public, il aurait fallu, dit-il, me montrer comme Polichinelle, à tant par personne. Certains biographes en concluent que tout cela, cette belle réforme, n'était que comédie ; il refusait sa porte, mais c'est parce qu'il savait bien qu'on viendrait la forcer et qu'on le rechercherait d'autant plus qu'il se déroberait : ainsi font les femmes coquettes et les faux modestes. Cette recrudescence de popularité, due précisément à son changement de vie, n'était pas, en effet, pour surprendre Rousseau et je suis même sûr qu'il en fut très flatté : je ne crois pas pour cela au plan machiavélique qu'on lui prête et ma raison, c'est que cette nouvelle manière de vivre, il la garda et que, par exemple, il resta fidèle à ses maximes dans une circonstance fort importante de sa vie, où son intérêt immédiat était d'y être infidèle; cette circonstance, c'est la représentation du *Devin du village.*

Rousseau, on le sait, à travers ses essais littéraires, n'avait jamais cessé de s'occuper de musique. Après son premier Discours, il avait fait un séjour d'une semaine ou deux chez un de ses parents, Mussard, un ancien joaillier retiré à Passy : il y avait esquissé un opéra qu'il termina à Paris et qu'il intitula le *Devin du village.* L'opéra fini, il s'agissait de le faire représenter : Duclos, qui était bien en Cour et qui était devenu l'ami de Rousseau, s'employa pour faire admettre la pièce qui, après mainte négociation, fut enfin jouée à Fontainebleau en octobre 1752 (le 1er mars 1753 elle devait être donnée à l'Opéra). La pièce alla aux nues : Rousseau, dans sa loge, qui faisait face à la loge royale, où étaient le roi et Mme de Pompadour, put « savourer »

son triomphe; il nous en a fait un récit qui est très connu (*Confessions*, P. II, l. VIII). Il entendait autour de lui « un chuchotement de femmes qui lui semblaient belles comme des anges et qui s'entredisaient à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant; il n'y a pas un son là qui ne parte du cœur. » Je m'excuse de ne pouvoir apprécier les talents musicaux de Rousseau : heureusement Rousseau musicien n'intéresse pas directement l'historien littéraire et peut être étudié à part, comme il l'a été, en effet, et copieusement, dans le savant ouvrage de M. Jansen (1). Il me semble que Sayous nous fait bien comprendre, dans les lignes suivantes, ce qui fit le succès de la pièce de Rousseau : « Il n'y a pas si loin qu'il semble du Discours couronné par l'Académie de Dijon au *Devin du village*, venu peu après. On se prit d'enthousiasme pour les amours naïves de ces *bonnes petites gens*, comme on l'avait fait pour la prosopopée de Fabricius. On trouvait un parfum de Suisse dans cette pastorale d'un goût tout neuf. La musique elle-même, malgré la prédilection déclarée de Rousseau pour la musique italienne, n'a, du goût italien, que la simplicité de l'harmonie et la première place donnée à la mélodie; les thèmes du *Devin* font penser bien plus aux chansonnettes de la tante Suzon qu'aux airs des maîtres d'Italie. Le tour en est suranné et le style vieillot, et ils n'auraient pas eu tant de succès, sans la chaleur qui s'y fait sentir et les endroits touchants qui, par endroits, les relèvent » (2). Le succès du *Devin* devait être aussi vif à Paris qu'à Fontainebleau et il fut durable ; j'en donnerai pour preuve ce mot de Chamfort, dit longtemps après la première représentation : « On disait de J.-J. Rousseau : C'est un hibou. — Oui, dit quelqu'un, mais c'est celui de Minerve; et, quand je sors du *Devin du village*, j'ajouterai : déniché par les Grâces » (3).

Le lendemain de la représentation à Fontainebleau, Jélyotte écrivait à l'auteur que le Roi était enchanté de sa pièce : « Toute

(1) Albert Jansen : *Rousseau als Musiker*, Berlin, Reimer, 1884.

(2) A. Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'Étranger*, Paris, Didier, 1871, t. II, 245.

(3) Œuvres complètes de Chamfort, 1812, II, 140.

la journée, Sa Majesté n'a cessé de chanter, avec la voix la plus fausse de son royaume :

J'ai perdu mon serviteur,
J'ai perdu tout mon bonheur. »

Le même soir le duc d'Aumont fait dire à Rousseau de se trouver au château de Fontainebleau le lendemain sur les onze heures et qu'il le présenterait au roi ; M. de Cury, qui lui fait ce message, ajoute qu'on croyait qu'il s'agissait d'une pension et que le roi voulait la lui annoncer lui-même.

Que va faire Rousseau ? pauvre et avide de gloire, il va sans doute courir au rendez-vous : il allait être complimenté par le roi devant toute la cour et recevoir un subside dont il avait grand besoin. Il n'alla pas à Fontainebleau. La nuit qui suivît son brillant succès, au lieu de le bercer de rêves de gloire et de fortune, fut pour lui « une nuit d'angoisse et de perplexité. » Avec son ardente imagination, il se voyait devant le roi et se représentait toute la scène qui allait se passer, une scène dont il pourrait être le héros, s'il avait l'aplomb et la présence d'esprit nécessaires, mais qui tournerait à sa confusion, il le sentait d'avance et en frissonnait, s'il se montrait, à son ordinaire, gauche et embarrassé. Bien sûr, il lui échapperait quelque sottise, une de ces « balourdises » dont il était coutumier : car le moyen, pour le timide qu'il est, de paraître à son avantage, d'être à la hauteur des circonstances, de trouver enfin et sans hésiter, et en l'accompagnant d'un sourire, un de ces mots justes et profonds qu'on devait attendre d'un homme tel qne lui, de celui qui était maintenant, aux yeux du public, un génie et un sage ? Car, de parler simplement et de remercier tout uniment comme aurait fait n'importe qui, c'est à quoi il ne songeait pas un instant : il n'était pas permis à un Rousseau de remercier en s'inclinant, comme le premier venu : sa vanité eut le dernier mot et il retourna à Paris.

Maintenant sa vanité parla-t-elle seule dans cette nuit qu'il nous représente, et nous pouvons l'en croire, comme si tragique pour lui ? Un autre sentiment, il nous l'affirme, contribua à lui

faire prendre la décision qui était si contraire à ses intérêts : s'il acceptait cette pension qu'on lui offrait, c'était « un joug » qu'il acceptait avec elle ; comment désormais oserait-il parler d'indépendance et de désintéressement ? On reconnait là, dans toutes ces raisons si différentes qu'il se donne, — sans parler de sa maladie qu'il faut bien nommer ici, une rétention d'urine, — les hésitations d'un caractère faible, qui flotte d'une résolution à l'autre, et cherche de tous côtés, pour se décider, des raisons ou des prétextes. Enfin, et pour en finir, le fait est là : il renonça à la pension et ce renoncement était pour lui, dans sa situation précaire, d'une telle conséquence, que nous pouvons bien admettre avec lui que, parmi tous les motifs qui pesèrent sur sa détermination, il y eut aussi un motif honorable ; et c'était de ne pas se démentir, d'agir conformément à son nouveau mode de vie, de rester, comme il le dit lui-même, « conséquent avec ses principes. »

Ses amis ne voulurent voir dans sa conduite à Fontainebleau que mensonge et vanité ; mais il convient, je crois, pour rendre pleinement justice à Rousseau, de comparer son attitude en cette circonstance et le nouveau genre de vie qu'il venait d'adopter avec la manière de vivre des gens de lettres, qui n'ont cessé, depuis lors, de le persifler. Voici d'abord celui que j'appellerai, sans le calomnier, l'écornifleur Marmontel : il est logé et nourri chez La Popelinière un assez long temps ; il est vrai qu'il va souvent dîner chez l'ambassadeur d'Autriche, Kaunitz, qui « l'a pris en amitié ». Il apprend un jour que l'Ambassadeur d'Angleterre, lord Albermale, a pour maîtresse Lolotte : « Je m'en fit une amie ; c'était un moyen sûr de me faire un ami de lord Albermale. » Je ne parle pas de ses flatteries à la Pompadour, ni de ses visites à l'abbé Terray, et à Mme Merlin « protégée » par Maupeou, pour obtenir la faveur, lui, pourtant l'ami des Encyclopédistes, de dédier son *Bélisaire* à Sa Majesté ! Quant à Diderot, qui vante sur tous les tons la fierté de son caractère, il a placé au centre de sa bibliothèque, de cette bibliothèque que lui a achetée Catherine pour lui en laisser la jouissance, le buste de l'impératrice de toutes les Russies ; et « c'est là que le père, la mère et l'enfant

vont, de temps en temps, faire leur prière du matin » Qu'on relise, dans ses œuvres, les hymnes qu'il entonne en l'honneur de Catherine *le grand*, de cette Catherine sur qui pesaient les plus graves soupçons d'assassinat : mais Diderot avait reçu de son idole la somme assez rondelette de 60.000 livres et c'est pourquoi il voit en elle « l'image fidèle de la divinité. »

Que dirai-je de Grimm? — et je ne parle ici que de ceux qui ont raillé sur tous les tons l'homme qui, pour avoir son gagne-pain, c'est-à-dire, son indépendance, avait eu cette idée saugrenue, de se faire copiste de musique. — On connait ce pied plat, c'est Grimm que je veux dire : non content d'être le « plastron » de Frédéric qui met d'ailleurs le comble à ses aménités berlinoises en l'appelant M. de la Grimmalière, il se fait, avec quel bonheur de courber l'échine! « le souffre-douleur » de Catherine, qui l'a nommé colonel russe! il a déjà obtenu je ne sais combien de titres et de cordons; mais une chose manque à sa félicité et c'est l'étoile polaire de Suède. Malheureusement, il faut être noble pour avoir la polaire; et puis elle coûte cher : qu'à cela ne tienne! il se fera baroniser à Vienne; ce bon landgrave de Hesse fera tous les frais de sa baronnie (soit 4.000 florins) et le voilà, à la fois, étoilé et devenu M. de Grimm, baron du Saint-Empire. C'est Grimm qui se moquera le plus, et le plus amèrement, de Rousseau et de sa « copie » : en vérité le plus ridicule des deux, ce n'est pas Rousseau; et une « si misérable courtisanerie », c'est le mot de Schérer sur Grimm, ôte à celui-ci le droit de rire, comme il l'a si souvent fait et si cruellement, des pires singularités de Rousseau. Grimm jouissait, sous la Révolution, de 40.000 livres de rentes : les quarante sous par jour du « copiste » Jean-Jacques font, je crois, plus d'honneur à la littérature.

Avant d'aborder le *Discours sur l'Inégalité* qui est, comme on sait, capital dans l'œuvre de Rousseau, il me faut indiquer rapidement, si je veux, comme on dit, être « complet », quelques menus écrits de Rousseau. Voici d'abord une *Oraison funèbre du duc d'Orléans* que l'abbé D'Arthy avait commandée à Rousseau; c'est un discours insignifiant, où je relève pourtant cette phrase

qui nous montre encore Rousseau sérieusement préoccupé de sa réforme morale : « On ne remarquait point entre ses maximes et sa conduite cette *opposition monstrueuse* qui déshonore nos mœurs et notre raison. » Rousseau, à cette date, est précisément désireux de faire cesser « l'opposition » qu'il y avait entre « sa conduite » passée et ses « maximes » présentes. Un autre écrit, également de peu d'importance, est un discours académique sur « la vertu la plus nécessaire aux héros » (1751). Cet écrit figure, dans les œuvres de Rousseau, sous le titre de « Discours sur cette question, proposée par l'Académie de Corse. » Il n'y avait pas proprement « d'Académie de Corse » ; le général de Cursay, commandant des troupes françaises en Corse (1748-1751), avait restauré, à Bastia, l'ancienne Académie dite des *Vagabondi*, et c'est celle-ci qui avait proposé la question traitée par Rousseau. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'arrêter à ce « barbouillage académique », c'est ainsi que Rousseau qualifia son Discours quand il fut, à son insu, imprimé à Lausanne bien plus tard, en 1768.

Voici un dernier écrit plus curieux : depuis le grand succès du *Devin du Village*, Rousseau, devenu presqu'une autorité en musique, crut devoir dire son mot dans la fameuse querelle qui s'éleva alors et passionna tout Paris entre le *Coin du Roi* et le *Coin de la Reine*. On a raconté maintes fois cette querelle dont Rousseau parle d'ailleurs lui-même dans ses *Confessions*. Voici, pour faire court, comment l'a résumée Schérer dans son livre sur *Grimm* (p. 52) : « L'opéra, qui se jouait alors à Paris, à l'Académie royale de musique, ne jouissait que d'une faveur de convention. Tout le monde s'ennuyait, bien que personne n'osât en faire l'aveu, de cette déclamation musicale consacrée par l'autorité de Lulli, et que toute la science de Rameau n'était pas parvenue à faire sortir de sa monotonie. Sur ces entrefaites, arrivèrent à Paris les Bouffes ou, comme on disait alors, les Bouffons italiens. C'était une assez pauvre troupe, à laquelle l'Opéra fit la charité de prêter ses planches, mais qui réussit d'ailleurs à merveille. Deux sujets firent tout de suite la fortune de la bande : un chanteur, Manelli et la *prima donna*, Mlle Tonelli... La médiocrité de l'ensemble, reconnue par ceux-là même qui les patronnèrent le

plus chaudement, disparaissait sous le charme d'un art inconnu jusque là. Ils chantaient avec brio et ils chantaient du Pergolèse. » Le parti qui soutenait la musique française, composé surtout, dit Rousseau, des grands, des riches et des femmes, se rassemblait à l'Opéra, sous la loge de la reine ; l'autre parti, qui était pour les Italiens, remplissait tout le reste du parterre et la salle, mais son foyer principal était sous la loge du roi ; d'où vinrent ces noms de *coin du roi* et *coin de la reine*. Rousseau et ses amis étaient pour la musique italienne que Grimm exalta, aux dépens de la musique française, dans son *Petit prophète de Bömischbroda ;* Rousseau écrivit, de son côté, sa *Lettre sur la musique française* (1753). Le pamphlet de Grimm, qui eut un succès fou, est un pastiche assez plaisant, quoiqu'un peu trop long, de la Bible. La lettre de Rousseau est plus sérieuse ; elle débutait par une impertinence à l'égard de la musique nationale : rappelant l'histoire, contée par Fontenelle, de la dent d'or sur laquelle on discuta si longtemps, sans vérifier le fait lui-même; et l'on sait qu'on s'aperçut à la fin que la dent n'était pas d'or ; « pour éviter un semblable inconvénient, disait Rousseau, avant de parler de l'excellence de notre musique, il serait peut-être bon de s'assurer de son existence et d'examiner d'abord, non pas si elle est d'or, mais si nous en avons une. » Rousseau raconte que sa lettre souleva contre lui toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique ; il prétend même que sa vie fut en danger, car l'orchestre de l'Opéra avait fait le projet de l'assassiner. On a vu là l'outrecuidance ordinaire à notre auteur. En réalité, Rousseau n'exagère ni l'importance de sa lettre, ni les dangers qu'elle lui fit courir ; j'en donnerai pour preuves deux témoignages contemporains. Le P. Castel dans *L'Homme moral opposé à l'homme physique* (p. 51), s'adressant à Rousseau, dit : « sur la musique italienne ou française, vous avez, il y a deux ans, pensé faire une sorte de révolution dans les arts, sinon dans les mœurs. » Et Sénac de Meilhan (dans son livre sur le *Gouvernement, les mœurs et les conditions en France*) écrit : « Ceux qui connaissent la nation, qui l'ont vue s'enflammer pour des musiciens, *menacer la vie de Jean-Jacques Rousseau* pour une

différence de sentiment en musique... » Rousseau fut, en tous cas, puni de son audace et très injustement, par un mauvais procédé : on lui refusa son droit d'entrée à l'Opéra, bien qu'il eût stipulé, en cédant sa pièce du *Devin*, qu'il aurait ses entrées à perpétuité. Mais en voilà assez sur cet incident, dont on pourra d'ailleurs trouver les détails dans les *Confessions :* j'ai hâte d'arriver au *Discours sur l'Inégalité.*

CHAPITRE IX

LE DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ

L'Académie de Dijon venait de mettre au concours, en 1753, une nouvelle question : rechercher l'origine de l'inégalité parmi les hommes. Rousseau résolut de concourir. Pour méditer plus à l'aise sur ce grand sujet et travailler dans le milieu qui pouvait, pensait-il, l'inspirer le mieux, il se fixa pour une semaine à Saint-Germain : « Tout le jour enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps dont je traçais fièrement l'histoire ; je faisais main basse sur les petits mensonges des hommes ; mon âme s'élevait auprès de la Divinité. » De ces méditations sortit le Discours sur l'Inégalité. Rousseau n'eut pas le prix ; mais il eut mieux qu'une couronne académique ; il agita et souleva l'opinion publique et désormais, par ce Discours, il avait donné sa mesure : il était l'homme le plus éloquent de son siècle. De plus, il avait trouvé le principe qui va le guider désormais dans ses recherches, car ce Discours est la clef de l'œuvre tout entière de Rousseau. Grimm a dit avec raison : « Ce Discours est peut-être, de tous les ouvrages de cet homme célèbre, le plus original et le plus important. Il contient les germes de tout ce qu'il a écrit depuis ». (*Correspond. littér.*, X, 313). Il convient donc d'étudier avec la plus grande attention ce second Discours

Bibliographie : *Le Discours sur l'inégalité. Confessions*, P. II, L. VIII. — Lucrèce : *De natura rerum*, livre V. – Buffon : *Histoire naturelle. Epoques de la nature*. — Du Tertre : *Histoire générale des Antilles*, 1667, 4 vol. — P. Kolbe : *Description du cap de Bonne-Espérance*..., 1743. — *Histoire générale des Voyages*, t. III, 1747. — *Lettre au sujet du Discours de Rousseau sur l'orig. de l'inég.*, par Philopolis (Ch. Bonnet), 1755. — Rousseau : *Lettre à M. Philopolis*. — Émile Faguet : *Le Socialisme en 1907*.

de Rousseau. Pour cela, j'essaierai d'abord d'en expliquer *la genèse*, puis de l'*analyser*, et enfin d'en faire entrevoir toute la *portée*.

La Genèse du second Discours

Voyons d'abord, et avant tout, dans quelle situation se trouvait Rousseau, quelles préoccupations et *quels sentiments particuliers l'agitaient* au moment où il composa son second Discours. En 1753, il habite encore, rue Grenelle-Saint-Honoré, un logis plus que modeste, meublé, nous le savons, grâce « aux secours de Mme Dupin ». Il vit là avec l'ancienne lingère de son hôtel, Thérèse Le Vasseur. Y a-t-il des enfants à la maison? il pourrait y en avoir : un est né en 1747, un autre en 1749 et un troisième en 1750; Rousseau les a tous les trois envoyés à l'hôpital et je me le figure aisément, au sortir d'un de ces hôtels somptueux, où il a vu la société la plus choisie, rentrant dans son triste logis pour y entendre peut-être les plaintes, trop légitimes, de Thérèse qui, elle, est restée mère, qui l'a été du moins assez, nous le savons par Rousseau, pour s'opposer à cet horrible exode de tous ses enfants. Comment donc Rousseau a-t-il pu agir ainsi? Il mangeait, nous dit-il dans ses *Confessions*, à une table d'hôte où ces façons commodes de se débarrasser de ses enfants se racontaient comme choses très ordinaires ; s'il a fait comme les autres, c'est la faute de son milieu, c'est-à-dire de la société : la société est donc mauvaise. Et d'ailleurs, que seraient devenus ses enfants dans une société qui n'est bonne qu'aux riches? malheur à l'enfant pauvre! il sera plus sûr, à l'hospice, de ne pas mourir de faim. Rousseau dira dans une note de son Discours sur l'inégalité : « il est clair qu'il faut mettre sur le compte de la société... l'exposition d'une multitude d'enfants, victimes de la misère de leurs parents ». Et deux ans avant ce Discours, le 20 avril 1751, il écrivait à Mme de Francueil : « Il ne faut pas faire des enfants quand on ne peut pas les nourrir? pardonnez-moi, Madame; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde : mais c'est l'état des riches, c'est

votre état qui vole au mien le pain de mes enfants... C'est un malheur dont il faut me plaindre, non un crime à me reprocher ».

Voilà les raisons, ou plutôt les sophismes, dont il se paie et à l'aide desquels il s'efforce de faire taire sa conscience et d'étouffer ses remords : cependant ses remords, j'en suis sûr, le ressaisissent et passent, transposés, dans son Discours, pour l'envenimer, et pour lui donner je ne sais quel âpre accent de révolte et de haine. Mais entrons plus avant dans son âme : il a fait tout cela, c'est-à-dire des crimes contre nature, contre cette nature même qu'il exalte à cette heure ; il se rend compte de toute la gravité de sa faute (il le dira un jour), et cependant il sent aussi, il n'en peut douter aux transports qui l'agitent quand il écrit, il sent en lui l'amour, plus que cela : l'enthousiasme de la vertu. Son enthousiasme est sincère, car il s'attendrit au récit d'une belle action et il n'a pas tout à fait tort quand il affirme que « son talent était moins dans sa plume que dans son cœur et né uniquement d'une façon élevée et fière de penser. » Comment se fait-il donc, qu'avec tous ces bons et nobles sentiments, il ait commis des actions qu'il peut essayer d'expliquer, mais qu'au fond il sait être mauvaises et même abominables ? D'où vient cette contradiction étrange entre son cœur et sa conduite ? *C'est qu'il est né bon et que la société l'a corrompu.* Voilà la solution de ce poignant problème et voilà aussi, ce que cherchait son âme désemparée et angoissée, voilà sa suprême excuse : c'est la société qui rend l'homme mauvais, car c'est elle qui a introduit *l'inégalité* parmi les hommes, elle qui a fait des riches et des pauvres, des heureux et des malheureux. Il est, lui, parmi les pauvres, et, de plus, il n'est pas de ces pauvres qui se résignent : se résigner ! il ne le peut pas, parce qu'il y a trop de disproportion entre son génie et sa pauvreté et que cette disproportion est une iniquité. Et il ne le peut pas encore parce qu'il est un passionné et un vaniteux, et parce que, de toutes les blessures d'amour-propre que lui a faites cette inégalité choquante, entre son mérite et sa fortune, est né en lui un sentiment, que n'ont connu ni Diderot, ni Grimm, ni Voltaire : *la haine du riche.* Pour exprimer ce sentiment, ou plutôt, cette passion mauvaise, il saura trouver, au cours de son

œuvre, des cris de colère et des formules enflammées ; mais déjà, dans le Discours sur l'inégalité, c'est cette haine du puissant et du riche qui, s'ajoutant au remords de ses fautes, va lui dicter ses plus ardentes invectives contre les inégalités sociales.

Nous avons de lui un opuscule inachevé, dont nous ignorons la date exacte, mais qu'on peut placer, je crois, sans crainte de se tromper, entre 1749 et 1756, c'est-à-dire à l'époque à peu près de son second Discours. Or cet opuscule, intitulé *Discours sur les richesses,* nous éclaire pleinement sur les dispositions d'esprit où il se trouvait quand il écrivit le Discours sur l'inégalité. Deux citations suffiront pour nous édifier : « ils (les riches) osent transformer leurs amis en valets. » Il vient de dire « qu'il est plus commode de donner un liard à un mendiant que de s'intéresser à son infortune », et il ajoute : « j'avoue qu'il est plus commode encore d'être dans un bon carrosse bien roulant qui, pour toute réponse, couvre de boue le visage du pauvre. » Voilà donc les réflexions qui lui venaient à l'esprit quand il songeait à ces richissimes financiers chez lesquels il fréquentait alors. Nous trouverons, heureusement, autre chose que des souvenirs et des rancunes dans le Discours sur l'inégalité ; mais ce qu'il y aura de personnel et de particulièrement ému, il me semble que nous savons dès maintenant comment nous devrons l'entendre et l'interpréter.

Après avoir rattaché à la vie et aux sentiments personnels de Rousseau le Discours sur l'inégalité, il convient d'indiquer brièvement comment ce Discours peut s'expliquer en partie par *l'époque même* où il fut écrit ; cette époque de notre histoire étant connue, il me suffira de la rappeler au lecteur. On voyait alors à Paris, devant la colonnade du Louvre, une foule de petits fripiers qui étalaient en plein vent leurs sordides guenilles, et la splendeur de l'édifice ne faisait que mieux ressortir la misère de ces petites gens. Splendeur et misère, ce contraste-là était en raccourci l'image de la France, et jamais peut-être n'avait plus éclaté à tous les yeux cette inégalité des conditions qui va faire l'objet du Discours de Rousseau.

Déjà Vauban, en 1707, dans son *Projet de dîme royale,* portait

le nombre des familles aisées à 10.000 ; on peut, je crois, le porter vers le milieu du siècle, à 15.000 environ *sur 22 millions* de Français. « La France, dit Sismondi, présentait alors le contraste le plus étrange : la vraie nation, celle qui habitait les provinces, était réduite à un état de souffrance, de pénurie, d'oppression, qu'elle n'avait jamais connu, même dans les siècles de la plus grande barbarie. La France, au contraire, que connaissaient les étrangers, celle qui se montrait à Paris et à Versailles était plus brillante, plus enjouée qu'aux temps du règne de Louis XIV. Dans les campagnes, la taille et les gabelles écrasaient l'agriculture : à Paris, au contraire, d'immenses richesses circulaient parmi les fermiers-généraux et les financiers. »

Or, d'une part, c'étaient précisément, on l'a vu, ces fermiers-généraux et ces financiers que fréquentait Rousseau à l'époque de son Discours : les La Popelinière, les Dupin, les d'Epinay, dont le train follement dispendieux ruinait des populations entières ; et, d'autre part, ces populations des campagnes si misérables, personne ne les connaissait mieux, n'avait vu de plus près leurs misères que le vagabond Jean-Jacques ; qu'on se rappelle seulement la soirée qu'il passa chez ce paysan qui « cachait son pain à cause de la taille et son vin à cause des aides ; car il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avais pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs » (*Confessions*, l. I, ch. IV).

Je sais quelle part il faut faire ici à l'exagération et, si l'on veut, à la déclamation ; et je n'oublie pas davantage que le progrès des idées et des mœurs avait en un sens adouci, et comme atténué, au XVIIIe siècle, certaines inégalités sociales ; et une des meilleures preuves, je crois, qu'on en pourrait donner, c'est justement l'accueil empressé que les salons de Paris faisaient à de petites gens, tels que Rousseau. Mais, d'une part, ce progrès des idées avait fait les esprits plus indépendants et plus fiers ; et, d'autre

part, ce progrès des mœurs, en rapprochant, à Paris du moins, les distances, les avait rendues plus sensibles et plus humiliantes, les petites inégalités sociales étant celles précisément dont souffrent le plus les amours-propres. Au moyen âge, la distance était tellement infinie entre un baron et un vilain qu'on n'imaginait même pas un autre ordre de choses et qu'on supposait l'ordre actuel établi de toute éternité. Au XVIIIe siècle, les barrières s'étant abaissées, les petits voyaient de trop près les splendeurs des grands pour n'en pas être offusqués et ne s'en pas indigner : c'est cette indignation même qui va éclater et gronder dans le Discours de Rousseau.

Le Discours sur l'inégalité comprend : une Dédicace, dont j'aurai à m'occuper plus loin, car elle est intimement liée à la biographie de Rousseau, une Préface, et des notes écrites postérieurement au Discours et dont je parlerai après le Discours, et enfin le Discours, qui se compose lui-même d'un court préambule et de deux parties distinctes. Dans la première partie, Rousseau fait une histoire, intéressante et curieuse de l'humanité avant la création de la propriété et avant la naissance des sociétés ; dans la deuxième partie, on voit naître, avec la propriété, les premiers gouvernements et, par eux, se multiplier et s'accentuer les inégalités sociales avec tous les malheurs qu'elles traînent à leur suite.

Le vrai texte de la question posée par l'Académie de Dijon (les œuvres de Rousseau ne donnent que le texte tronqué), était le suivant : « Quelle est la source de l'inégalité des conditions parmi les hommes ; si elle est autorisée par la loi naturelle. » On le voit, le texte même de la question posée impliquait, comme étant hors de doute, l'existence de la loi naturelle ; et on demandait aux concurrents de juger les inégalités sociales par rapport à cette loi, demande qui est, à elle seule, un témoignage du progrès des esprits, même en province, au milieu du XVIIIe siècle. Les académiciens de Dijon semblaient, par leur question même, provoquer toutes les audaces ; pourtant le Discours de Rousseau allait dépasser leur attente ; j'imagine qu'en le lisant les plus avancés d'entre eux reculèrent devant les hardiesses de pensée

et les témérités de langage que je vais analyser, et ils durent opiner en séance à peu près comme Rousseau l'a fait dans ses *Confessions* : « Ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que sont fondés les prix des Académies. » Voyons donc en détail de quelle étoffe est faite cette pièce fameuse.

INTRODUCTION

Il y a, selon Rousseau, deux sortes d'inégalités : les unes, *naturelles* et résultant des différences corporelles et intellectuelles; les autres, *politiques*, créées par les privilèges de la richesse et de la puissance. Existe-t-il, entre ces deux espèces d'inégalités, une liaison essentielle ? il est, répond ironiquement Rousseau, inutile de la chercher, si on cherche librement la vérité. Mais, *à l'origine*, l'inégalité politique n'a-t-elle pas découlé de l'inégalité naturelle? Rousseau, notons-le, ne s'inquiète pas de le rechercher. Au moment où la violence fut remplacée par le droit, c'est-à-dire la *nature* par la *loi*, on vit ce prodige que le plus fort se soumettait au plus faible et c'est ce prodige qu'il faut expliquer. Les philosophes, dit Rousseau, pour étudier le fondement des sociétés, ont bien étudié l'état de nature ; mais, erreur initiale, et qui viciait leurs études : ils parlaient de l'homme sauvage et ils peignaient l'homme civil. Et d'ailleurs l'état de nature a-t-il vraiment existé? non, lisez la Bible : Adam est éclairé par Dieu. Commençons donc par écarter les faits. — Rousseau veut dire simplement, on s'est souvent mépris sur sa pensée : *les faits* nous sont inconnus, sont donc inexistants pour nous. — Conséquemment, il ne s'agira pas ici de *vérités historiques*, mais de *raisonnements hypothétiques* ; voici ce qu'il entend par là : l'homme naturel n'a pas réellement vécu, puisque chez le premier homme, et dès le lendemain de la création, les lumières de Dieu se sont ajoutées aux lumières naturelles. Faisons tout de même comme si Dieu n'avait pas parlé à l'homme et comme si la raison ne s'était révélée à l'homme que très tard ; en un mot, supposons l'homme dans les mains de la seule nature; et cet homme naturel voyons, non ce qu'il a fait (il n'a pas existé);

mais, à le supposer réel, ce qu'il *a dû faire*. Comment le savoir ? rien de plus simple : il n'y a qu'à lire dans le livre de la Nature. Quel livre? demanderons-nous à Rousseau : nous connaissons des livres écrits par Dieu, ou réputés tels, et ce sont les livres sacrés ; nous connaissons des livres écrits par les hommes et ce sont, pour le sujet qui nous occupe, les histoires des peuples ; mais où est le livre de la Nature et aussi qu'est-ce que la Nature? La nature est la nature, tout le monde entend cela au XVIII[e] siècle, et ce mot magique n'a, paraît-il, pas besoin d'être défini. On ne définit pas, en effet, les Divinités ; or la Nature est une déesse, peut-être cachée (*Dea abscondita*), mais qui va ici se découvrir à nous, car Rousseau est son prophète ; et n'est-ce pas, jugez en, d'un ton prophétique qu'il annonce les révélations qu'il va faire au genre humain, son auditeur . « ô homme, dans quelque contrée que tu sois, écoute : voici ton histoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables, qui sont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. »

Ecartons ce charlatanisme et disons simplement que Rousseau, ayant à traiter un sujet terriblement difficile, a fait exactement ce que feront toujours ceux qui entreprendront d'écrire, c'est-à-dire, faute de documents, d'imaginer les premiers âges de l'humanité. Comme tous les auteurs aventureux de cette pré-histoire, il est allé, et très sagement, du connu à l'inconnu ; il s'est aidé, par exemple, de ce qu'on savait de son temps sur la vie des hommes qu'on suppose le plus près de la nature, à savoir les sauvages ; et, pour connaître ceux-ci, il a bel et bien puisé dans « les livres menteurs de ses semblables », j'entends, des voyageurs qui avaient écrit des récits de leurs voyages chez les peuples non civilisés ; nous verrons comment il s'est servi de leurs ouvrages et comment même il a, ce qui est assez piquant, répété trop crédulement leurs « mensonges ». Il a ensuite, dans l'homme tel qu'il est aujourd'hui, puisé de quoi construire l'homme primitif, en essayant, comme on l'a toujours fait, de démêler ce qui en nous est *naturel*; et nous ne pouvons, si l'on y réfléchit, entendre par ce mot qu'une seule chose : est, ou nous paraît naturel, ce que nous retrouvons *toujours* en nous sous tous

les déguisements et à travers les variations infinies des mœurs et des coutumes ; par exemple : l'instinct de conservation, l'égoïsme, la pitié, l'amour maternel. Attribuant alors, avec assez de raison, ces instincts, ou d'autres semblables, aux premiers hommes, il en a *déduit* leur histoire et cette histoire n'est vraisemblable que pour autant que son *inventeur* a été perspicace et ingénieux. Enfin, une histoire aussi conjecturale ne peut être intéressante que si elle est écrite par un homme d'imagination et par un poète, un poète seul pouvant se faire vraiment le contemporain des premiers âges de l'humanité. Mais si l'on apporte, dans cette divination des âges anté-historiques, des idées préconçues et des colères de polémiste, on pourra écrire des pages aussi fausses qu'éloquentes : il y en a de telles dans le Discours de Rousseau ; ce sont celles qui lui ont été dictées par ses rancunes de déclassé ; mais il y en a aussi de très belles et de très originales et ce sont celles que lui a soufflées le poète qui était en lui, ce poète que nous avait fait pressentir le premier Discours et qui va se dégager et se révéler pleinement à nous.

PREMIÈRE PARTIE

Sans remonter à ces premiers âges du monde, où l'homme n'était qu'un animal comme un autre (l'anatomie comparée n'étant pas assez avancée pour nous renseigner sur ces origines lointaines), Rousseau prend l'homme tel que nous le voyons aujourd'hui : « marchant à deux pieds, se servant de ses deux mains, comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature et mesurant des yeux la vaste étendue du ciel. » Le voilà, tel, ou à peu près, qu'il est sorti des mains de la nature. Il vit heureux, parce qu'il a peu de besoins. Je le vois, dit Rousseau, et il le voit avec son imagination de poète, se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni ses repas. Ses premiers progrès, il les doit à l'imitation des animaux : ce n'est que lentement qu'il s'achemine et « s'élève jusqu'à l'instinct des bêtes. » — L'homme a-t-il vraiment pris ce détour? A-t-il eu

besoin des leçons des animaux pour créer son industrie, pour inventer les arts et pour apprendre à vivre en société? De modernes sociologues l'affirment; et il est possible, en effet, que l'adresse ou la ruse de certains animaux lui ait suggéré certains procédés de détail : il me paraît pourtant que, même sans l'aide des animaux, l'homme, rien qu'avec ses facultés naturelles, a fort bien pu trouver tout seul la science, l'art, tout ce qui lui donne, en un mot, non seulement le premier rang, mais une place à part et fait de lui un être hors de pair dans la création. Il est d'usage, depuis Montaigne, et Rousseau ici encore est son disciple, d'exalter l'animal aux dépens de l'homme; mais il est par trop facile de réfuter ces détracteurs, plus ou moins spirituels, de l'humanité. Ainsi, et pour ne prendre qu'un exemple, il est clair que l'homme ne court pas aussi vite que le lièvre; mais il est un certain nombre de choses que le lièvre ne fait pas et ne fera jamais : ne serait-ce qu'un civet de lièvre.

Au reste, après avoir fait l'homme, à l'origine, inférieur aux animaux, Rousseau nous le dépeint, à l'*état sauvage*, bien supérieur à l'*homme civilisé*. Sans doute, convient Rousseau, le civilisé, avec toutes ses machines, l'emporte sur le sauvage; cependant ces deux hommes, mettez-les nus et désarmés, en face l'un de l'autre, et vous verrez un combat plus inégal encore : mais ce n'est plus le civilisé qui aura l'avantage. — Même dans ce corps-à-corps, je parierais plutôt pour le civilisé : la paléontologie nous apprend, en effet, que les hommes primitifs étaient loin d'être ces robustes géants qu'on a imaginés, par analogie avec les gigantesques rhinocéros dont on a retrouvé les ossements énormes. Ces hommes, dits paléolithiques (1), étaient, en réalité, plus petits que les hommes actuels de taille moyenne. Ajoutez qu'ils se nourrissaient très mal : à cette époque très primitive où se place Rousseau, les hommes, ne sachant pas encore faire du feu, mangeaient de la viande crue : ce n'était pas ce qui pouvait les rendre nerveux et forts. Au reste, la question est mal posée : il ne s'agit pas, pour juger de la valeur respective du sauvage et du

(1) Voir Mortillet : *Le préhistorique*, p. 326.

civilisé, d'imaginer un combat entre ces deux hommes ; Rousseau devait mettre, en face d'une bête féroce, ici un sauvage, aussi vigoureux que ceux qu'il admire, là un civilisé, aussi faible que ceux qu'il méprise, mais armé d'un bon fusil : et il aurait dû nous dire de qui il aurait mieux aimé prendre la place, du sauvage ou du civilisé. Si l'on voulait, à tout prix, maintenir l'hypothèse de Rousseau, je dirais alors que l'expérience imaginée par lui, d'un combat singulier entre un sauvage et un civilisé, a été plus d'une fois réalisée : ainsi, dans son voyage autour du monde, La Pérouse s'amusait souvent à faire lutter ses matelots avec les indigènes des terres où ils abordaient : presque toujours les matelots avaient le dessus.

Dans son enthousiasme pour l'homme primitif, Rousseau nous le montre, une pierre dans une main, un bâton dans l'autre, c'est-à-dire, avec les seules armes que lui a fournies la nature, luttant avec avantage contre les plus terribles animaux ; et même, ajoute-t-il, s'il a le désavantage, l'homme peut toujours fuir ; — mais si son adversaire court plus vite que lui ? d'ailleurs, continue-t-il, aucun animal ne fait naturellement la guerre à l'homme « hors le cas d'une extrême faim » — oui, mais s'il a faim ? et il y a des loups qui ont une faim bien vorace. Les Caraïbes, nous apprend Rousseau d'après Corréal, s'exposent hardiment dans les bois, armés seulement de la flèche et de l'arc et « aucun d'eux n'a été dévoré des bêtes », — ou, s'il l'a été, il n'est pas venu le dire à Corréal. En réalité, les bêtes monstrueuses des temps primitifs ont dû faire d'épouvantables hécatombes des pauvres humains sans défense : « Si nous songeons, dit un sociologue contemporain, que dans l'Inde plusieurs milliers d'individus périssent chaque année sous la griffe du tigre, nous comprendrons facilement ce qui devait arriver dans les temps primitifs où l'homme, moins protégé que l'Indien actuel, avait affaire aux tigres d'alors, plus vigoureux qu'aujourd'hui (1). »

Mais l'homme a, dit Rousseau, des ennemis bien plus terri-

(1) Cosentini : *La Sociologie génétique*, p. 63.

bles que les animaux, à savoir les maladies, lesquelles sont, ajoute-t-il, le lot de l'homme vivant en société. Rousseau, disons-le en passant, fait bon marché des bêtes féroces : à Paris, dans sa rue Saint-Quentin, elles lui apparaissaient évidemment peu redoutables. A propos des maladies, il nous prévient qu'il ne déclamera pas contre les médecins — il pourrait y en avoir parmi ses juges à l'Académie de Dijon ; — il se borne donc à déclarer que nous nous donnons certainement plus de maux que la médecine n'en peut guérir : nous nous rendons malades à plaisir par nos excès, nos veilles et *nos études*, et c'est ici que Rousseau place son mot fameux : « Si la nature nous a destinés à être sains (ce qui n'est pas douteux pour lui), j'ose presque assurer que la réflexion est un état contre nature et que *l'homme qui pense est un animal dépravé* ». — Mais si la nature nous a donné un cerveau, ne serait-ce pas peut-être pour nous en servir ?

Au reste, Rousseau va avec tranquillité continuer à se « dépraver » lui-même, en continuant à « réfléchir » sur l'état de nature. Donc ces heureux sauvages ne connaissent pas d'autres maladies que les blessures et la vieillesse : Platon ne nous dit-il pas qu'on employait, à la guerre de Troie, certains remèdes qui, nous le savons maintenant, excitent certaines maladies ? preuve que ces maladies n'existaient pas encore ; et « l'on ferait donc très aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés civiles. » L'argument est curieux : tel remède, employé pour combattre une maladie, peut nous en donner une autre ; donc, conclut Rousseau, on ne souffre pas encore de cette autre. Il fallait conclure : donc on ne s'est pas encore aperçu qu'il donnait cette autre et c'est là, peu s'en faut, l'histoire de la médecine. Voici un argument de même force et aussi amusant : « Selon ce que rapporte Celse, la diète, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par Hippocrate. » Qu'est-ce que cela prouve ? tout simplement qu'on ne jeûnait pas systématiquement avant Hippocrate, mais non pas du tout, ce qui est l'idée de Rousseau, qu'on n'eût pas besoin de jeûner, tant on était sobre. Et cette conclusion de Rousseau, contraire à la

logique, ne l'est pas moins, je crois, à la réalité ; car les sauvages, ne mangeant pas toujours à leur faim, et jeûnant même souvent, mais *malgré eux,* devaient se jeter gloutonnement sur la proie enfin conquise et se donner de formidables indigestions ; et qu'Hippocrate eût déjà prescrit ou non la diète, la nature, c'est-à-dire leur voracité seule, suffisait à la leur imposer. Qu'on lise, par exemple, dans Lubbock (*L'homme avant l'histoire,* p. 348), comment les sauvages d'Australie s'enduisent de graisse tout le corps pour mieux entrer dans une baleine qui s'est échouée sur le rivage, et qu'ils mangent toute crue ; « pendant des jours entiers, ils se gorgent de cette viande pourrie. »

Il est vrai que Rousseau donne aux premiers hommes, avec une santé à toute épreuve, une vigueur exceptionnelle ; « car il faut bien se garder de confondre l'homme sauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. » Voyez les animaux, tels que le cheval, le taureau ou l'âne : domestiqués, ils s'abâtardissent ; il en est ainsi de l'homme ; en se civilisant, il devient faible, craintif et rampant. — C'est le contraire qui est la vérité : il ne faut plus aujourd'hui, comme le faisaient jadis les poètes, célébrer l'âge heureux où (c'est un vers de Dryden), « libre de tout frein, courait dans les bois le noble sauvage » ; mais il convient plutôt de s'attrister, avec les modernes sociologues mieux informés, sur cet âge de fer où « privé de toute société (c'est ainsi que parle Bagehot) rampait dans les bois le sauvage tremblant. » Ne savons-nous pas, par expérience, que le sauvage ne fournit pas la moitié du travail que donne normalement l'ouvrier des villes et qu'en conséquence, mal armé et à peine vêtu, l'homme primitif avait peine à se défendre contre des animaux plus forts et plus agiles que lui ? Rien n'est donc moins justifié que le dédain de Rousseau pour les premières inventions de l'industrie humaine : « il est clair que le premier homme qui se fit des habits et un logement se donna des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en était passé jusqu'alors ». — Il s'en passait ; mais quand la bise soufflait, il grelottait ; il souffrit moins, du jour où il sut se couvrir d'une peau de bête et s'abriter dans sa hutte de bois ou de pierre.

Jusqu'ici Rousseau s'est surtout occupé de l'*homme physique* « simple machine ingénieuse » ; il va maintenant envisager l'*homme moral* : ce qui le constitue et le distingue des bêtes c'est, dit-il, la liberté qui lui permet, ce que ne peuvent faire les bêtes, de s'écarter des lois prescrites par la nature. Mais quel usage l'homme va-t-il faire de sa liberté ? « Un chat mourrait de faim sur un tas de fruits, quoiqu'il pût très bien se nourrir de cet aliment qu'il dédaigne ; » il ne connaît que la voix de la nature. Nous avons sur ce chat l'avantage suivant : l'homme dissolu se livre (précieux privilèges de l'esprit et de la liberté !) à des excès qui le tuent. — Oui, mais l'homme, qui n'est pas dissolu, se fait une bonne cuisine qui le fait vivre et très agréablement. Si, dès ce premier stade, Rousseau songe à la débauche et non pas simplement à l'art naissant de préparer les mets, c'est parce que, dans les premières conquêtes de l'humanité, il ne veut voir (comme dans son premier Discours) que les abus et les maux dont il faut payer ces conquêtes ; et que progresser, c'est-à-dire, user de notre « esprit », au lieu de nous borner à satisfaire les naturelles exigences de nos « sens », c'est, il le répète, se dépraver. Selon lui ce qui distingue véritablement l'homme de l'animal, ce n'est pas tant l'intelligence que la liberté ; car, après tout, l'animal a des idées et « les combine » ; ainsi fait l'homme ; et, donc, au point de vue de l'entendement, il n'y a, de l'homme à la bête, de différence que du plus ou moins. Vaut-il la peine de faire remarquer à Rousseau qu'un Montesquieu, qui vient de « combiner » après les avoir cherchés tant d'années, les principes des gouvernements et des lois, et un chien qui combine machinalement quelques pauvres semblants d'idées, il y a un peu plus qu'une différence de degré ? Mais pourquoi donc Rousseau tient-il tant à faire de la liberté la seule marque distinctive de l'homme ? pour mieux étaler ensuite le mauvais usage que l'homme va faire de cette liberté qui le soustrait, pour son malheur, à la clairvoyante tutelle de la bonne nature.

Rousseau continue (ou, plus exactement, je continue de résumer Rousseau) : on peut discuter sur la liberté, mais il y a une chose sur laquelle il n'est pas de contestation possible, à savoir :

ce qui distingue très certainement l'homme de la bête, c'est *la perfectibilité,* fruit de la liberté humaine. L'homme peut se modifier ; la bête, non ; elle reste toute sa vie ce qu'elle est en naissant. On va voir à l'œuvre cette précieuse perfectibilité : grâce à elle, l'homme acquiert des lumières et des vices qui le rendent très malheureux et le font retomber plus bas que la bête. « Il serait pourtant affreux, s'écrie Rousseau, de louer comme un être bienfaisant le premier qui suggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'on applique sur les tempes des enfants, et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité et de leur bonheur originel. » Voilà, en effet, une conséquence affreuse, mais tout à fait logique, de sa thèse ; et *il faut* donc regretter de n'être pas né sur ces bords heureux de l'Orénoque, au lendemain du jour où un vrai bienfaiteur de l'humanité inventa ces ais merveilleux, protecteurs de notre ignorance et de notre félicité primitives.

Quand Buffon trace, dans sa septième Époque de la nature (1778), les premiers progrès de l'humanité, je crois bien qu'il songe à l'auteur du Discours sur l'inégalité, tant il prend le contre-pied de toutes les affirmations de Rousseau. Aux thèses de celui-ci, c'est-à-dire, au bonheur des sauvages isolés, à la naissance tardive et funeste de la société, et enfin à la malédiction lancée contre la science, voici le tableau qu'il oppose : « les premiers hommes, témoins des mouvements de la terre encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, *tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds,* nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie ; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste, tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas *très promptement* cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider et travailler de concert à se faire un domicile et des armes ? » Et avec quel enthousiasme et quelle reconnaissance de savant Buffon salue « ce premier peuple de l'Asie digne

de tous nos respects, comme créateur des sciences, des arts, de toutes nos institutions utiles ! » et il ajoute aussitôt, comme pour mieux marquer la distance infinie qui le sépare de l'auteur du Discours sur l'inégalité : « ce premier peuple a été très heureux, *puisqu'il* est devenu très savant. » Enfin énumérant les premières conquêtes de la science, il nous montre, avec une légitime fierté, « l'homme se rendant capable de modifier les influences du climat qu'il habite et d'en fixer la température au point qui lui convient, convertissant les déserts en guérets, les bruyères en épis et changeant peu à peu la surface de la terre. » Partout donc, et de plus en plus, l'homme *a ajouté à la nature* et, au lieu de l'en plaindre ou de le maudire, comme fait Rousseau des premiers inventeurs, Buffon admire et bénit le labeur intelligent qui nous a donné le blé : « le grain, dont l'homme fait son pain, n'est point un don de la nature, mais le grand, l'utile fruit de ses recherches et de son intelligence dans le premier des arts ; nulle part sur la terre on n'a trouvé de blé sauvage et c'est évidemment une herbe perfectionnée par ses soins ; il a fallu reconnaître et choisir, entre mille et mille autres, cette herbe précieuse, la semer, la recueillir nombre de fois ; tout nous démontre que c'est la plus heureuse découverte que l'homme ait jamais faite » ; pages touchantes, que je n'ai pu m'empêcher de citer, tant elles s'opposent heureusement aux furieuses déclamations de Rousseau contre les inventeurs « du fer et du blé qui ont perdu le genre humain. »

A l'inverse des philosophes de l'Encyclopédie, pour lesquels la raison sortit, armée de pied en cap, de la tête des premiers hommes qui commencèrent à penser avec les prétendues « lumières naturelles », Rousseau, qui devait écrire, aux débuts de ses Confessions, le mot connu : « Je sentis avant de penser », comprend, mieux que les rationalistes de son temps, la primauté des passions dans la vie et même dans l'intelligence : « c'est par leur activité, dit-il dans son Discours, que notre intelligence se perfectionne ; nous ne cherchons à connaître que parce que nous désirons de jouir et il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'aurait ni désirs ni craintes, se donnerait la peine de

raisonner. » Les passions naissent de nos besoins et elles progressent avec nos connaissances ; et le sauvage, qui est si dénué de connaissances, n'a que les passions qui naissent des besoins vraiment naturels. Aussi les seuls biens qu'il connaisse dans l'univers sont « la nourriture, une femelle et le repos ; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim », mais « non pas la mort », car l'animal ne sait pas ce que c'est que mourir. — L'animal, c'est possible, mais l'homme ? et je dis : l'homme le plus près de la nature et le plus primitif qu'on puisse imaginer. Je conçois d'une tout autre manière ses premiers sentiments en présence de la mort : cet être qu'il aimait, avec qui il vivait et jouait naguère, qui a peut-être pansé ses blessures (puisque Rousseau ne refuse pas aux premiers hommes la pitié), cet être qui avait fini comme par faire partie de lui-même, il le voit tout à coup gisant inerte et décoloré ; il l'appelle en vain : il dort, il va sans doute se réveiller ; il essaie de réchauffer ses membres glacés ; son compagnon est muet et sourd ; que s'est-il donc passé ? le sauvage ne comprend pas (comprenons-nous davantage ?) et alors il *réfléchit* sur ce spectacle où se perd son obscure intelligence ; il médite, en un mot, sur la mort, et de cette méditation vont naître les religions et les philosophies. Faites que l'homme ne meure pas et jamais il ne songera à philosopher sur sa destinée et à imaginer des dieux qui protègent les morts et les font revivre ailleurs.

Rousseau est bien forcé de convenir que la connaissance de la mort et de ses terreurs est une des premières acquisitions de l'homme ; cette acquisition, il ne l'a faite, dit-il, qu'en « s'éloignant de la vie animale. » Comme si l'homme avait jamais été un pur animal ! que sa raison ait sommeillé longtemps, il faut bien le croire ; mais elle n'est pas née en un jour, le jour où il se serait élevé de l'animalité à l'humanité. La raison humaine est née avec le premier homme et, encore que rudimentaire, elle s'est éveillée et elle s'est exercée dès l'instant que l'homme a promené sur l'univers ses premiers regards, étonnés et interrogateurs. Mais je reprends, avec Rousseau, l'histoire de la primitive humanité.

La prévoyante nature avait tout fait pour assurer à nos premiers ancêtres les bienfaits de l'état sauvage ; pourquoi, en effet, les sauvages de Rousseau désireraient-ils améliorer leur sort ? « leur imagination ne leur peint rien et leur cœur ne leur demande rien. » — Mais alors que font-ils donc de leur imagination ? et, par exemple, quand la nuit s'étend sur la forêt, est-ce que, dans leur veille inquiète, leur imagination n'est pas même capable de leur représenter les mille dangers que recèle pour eux l'obscurité de la nuit ? et ne voient-ils pas, du sein des ténèbres, et avec leur imagination encore, ce soleil qui va se lever et leur apporter, en se montrant, comme aux animaux eux-mèmes, la joie de vivre et de revoir leurs semblables ? et que font-ils donc aussi de leur cœur ? est-ce que leur cœur ne tressaille pas de douleur ou d'allégresse quand ils perdent ou retrouvent les objets ou les êtres familiers qui leur sont devenus si chers ? Sans doute les philosophes du dix-huitième siècle avaient tort de se représenter les premiers hommes trop semblables à eux-mêmes et Rousseau est infiniment plus près de la vérité dans sa peinture de l'humanité primitive ; mais il exagère en sens inverse, et afin d'élargir l'abîme, dont il a besoin pour sa cause, entre le sauvage et le civilisé, il fait du sauvage une brute satisfaite, et satisfaite d'une vie si pauvre, si enfoncée dans l'animalité, qu'on a peine à comprendre comment une brute pareille a pu devenir, même dans la suite des siècles, l'homme que nous connaissons et que nous sommes. Pour passer de cette brute à cet homme il faudrait plus qu'un progrès, même indéfini ; il faudrait une métamorphose et un miracle : aussi Rousseau ne sait-il comment expliquer une aussi étonnante transformation.

Les philosophes mettaient dans le premier homme un Encyclopédiste anticipé, et ils retrouvaient aisément dans cet homme leur philosophie et leur religion, qu'ils appelaient alors naturelles. Rousseau, lui, n'ayant pas même mis dans le premier homme le principe et le commencement des progrès futurs, se demande inquiet, ne sachant que résoudre, si, dans des progrès tels que sont le langage et l'écriture, il n'y aurait pas quelque chose de surnaturel. Comment, par exemple, l'homme est-il arrivé

à parler, c'est-à-dire à se faire comprendre de ses semblables ? « qu'on pense, dit Rousseau, aux peines *inconcevables* et au temps infini qu'a dû coûter la première *invention* (?) des langues ; » et il s'enfonce dans l'obscur problème de l'origine du langage. Il y a, dans les pages qu'il consacre à cette question, mainte vue ingénieuse ; mais je ne cherche ici que la *suite* des idées et, dès lors, je m'étonne que Rousseau, parlant de l'art de communiquer ses pensées, l'appelle « un art sublime », alors que cet art va être le premier véhicule de cette civilisation tant abhorrée par lui : il devrait plutôt le maudire, comme il a maudit, dans son premier Discours, l'art de propager les pensées et qu'on appelle l'imprimerie. Tant y a que « cet art sublime » du langage, Rousseau ne sait comment le tirer de l'intelligence rudimentaire de ses premiers humains ; puis, le problème lui paraissant insoluble, il en laisse la discussion à qui voudra l'entreprendre : ce n'était pas la peine de l'aborder, ni surtout d'interrompre, pour un si mince résultat, le cours de ses investigations sur les inégalités sociales (1). De sa dissertation sur le langage il retient toutefois un argument singulier en faveur de sa thèse : si le langage a été si difficile à inventer, c'est parce que la sage Nature voulait, pour notre bien, nous maintenir dans le silence et, par là, nous empêcher de nouer entre nous ces relations funestes qui vont devenir la sociabilité. L'homme, en effet, selon Rousseau, pouvait très bien se passer de son semblable, tout comme les singes et les loups (?) ; « on m'objectera, je le sais bien, que l'homme *seul* eût été misérable ; mais qu'entend on par ce dernier mot ?... *misérable* implique privation et douleur ; or, l'homme *seul* est libre, son cœur est en

(1) Rousseau reviendra sur cette question de l'origine du langage qui préoccupa beaucoup le dix-huitième siècle, très curieux de rechercher les *origines* de toutes choses, des idées, des religions, de la société, ou, comme dans le Discours même de Rousseau, des inégalités sociales. Rousseau a écrit un *Essai sur l'origine des langues* dont la date est inconnue. M. Lanson (*Grande Encyclopédie*) propose la date de 1749 ; l'Essai est très certainement postérieur, car Rousseau y cite plusieurs fois, et notamment à la fin, la « Grammaire générale et raisonnée de Port Royal » publiée par Duclos : or, cette publication de Duclos est de 1754.

paix, son corps est en santé; où voyez-vous, je vous prie, qu'il soit misérable? » — La réponse est trop facile: il ne sera pas, en effet, misérable, ou, du moins, il ne le sera pas longtemps, car il sera mangé par ceux (bêtes ou gens) qui vivent en société.

Dans son panégyrique du sauvage, Rousseau rencontre sur son chemin Hobbes, pour qui l'homme est naturellement méchant ; mais Hobbes, entre autres défauts, n'a pas vu que l'homme a une qualité qui réfute sa doctrine; cette qualité est *la pitié*. Rousseau reprendra, dans sa Préface, cette idée si importante, de la pitié naturelle à l'homme, et nous verrons alors ce qu'il a su en tirer. Pour le moment, il se contente d'affirmer que la pitié n'est nulle part plus énergique que chez le sauvage; ici, en effet, nous avons l'animal spectateur s'identifiant pleinement avec l'animal souffrant. En doutez-vous ? Voyez, dit Rousseau, une querelle dans la rue ; qui sépare les combattants? la canaille, « les femmes de la halle » ; le philosophe, lui, se sauve ; il sait raisonner, il n'aura qu'à s'argumenter un peu pour empêcher la nature, qui se révolte en lui, de l'identifier avec celui qu'on assassine. » — Si Rousseau avait vécu jusqu'à la fin du siècle, il aurait vu que « la canaille » s'entendait très bien à couper les têtes, et il est même fort probable qu'on lui eût coupé la sienne, comme on fit à tant d'autres, qui étaient infiniment plus révolutionnaires que lui. Il aurait constaté, en tous cas, que la pitié, qu'il a d'ailleurs tant de raison d'accorder, même aux premiers hommes, n'est pas l'apanage de « la populace, ni des femmes de la halle » ; car on vit alors ce que savaient faire de simples « tricoteuses » (1).

(1) C'est ici que se place le morceau sur « le philosophe qui se bouche les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux ». Ce morceau, Rousseau l'a attribué, dans ses *Confessions*, aux conseils de Diderot et il ajoute, dans une note qui a été souvent reproduite, que c'est Diderot qui a donné à ses écrits, tant qu'il s'est laissé diriger par lui, « ce ton dur et cet air noir ». Il attribue, dit-il encore, « l'humeur noire de Diderot à celle que lui avait laissée le donjon de Vincennes ». Il est possible, mais sur ce point j'ai des doutes que je soumets au lecteur ; quand Rousseau écrivit son Discours, en 1753, il y avait quatre ans que Diderot était sorti, non pas du donjon, mais simplement du château de Vincennes, où il ne resta qu'*un mois et dix jours*, avec la permission de se promener dans le parc et de recevoir qui bon lui

Mais sur cette idée de commisération, — et, à la fois, pour faire valoir son sauvage et pour persifler les philosophes qui font tout dériver de la raison, — Rousseau s'échauffe et il montre triomphalement tout ce que le sauvage en a tiré : des mœurs, des lois et des vertus (toutes choses qu'on croyait, d'après lui-même, être l'œuvre de la société) ; et quelles mœurs bibliques ! « nul sauvage n'est tenté de désobéir à la douce voix de la pitié » ; et la bête de tout à l'heure devient, peu s'en faut, un chérubin. Voyons donc ce que lui dicte cette douce voix : « c'est elle qui détourne tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant ou à vieillard infirme sa subsistance acquise avec peine » ; c'est idéal, mais attendez : « ... si lui-même espère trouver sa subsistance ailleurs. » — Très bien, mais s'il ne la trouve pas? Je crois vraiment que « le faible enfant et le vieillard infirme » sont plus sûrs de manger tranquillement leur soupe dans notre infâme société ; car si la voix impérieuse de la loi, c'est-à-dire du gendarme, a dû se faire entendre dans le monde, c'est apparemment que « la douce voix de la pitié » ne parlait pas assez haut, et cela, quoi qu'en dise Rousseau, dès les commencements du monde ; car cette voix était le plus souvent étouffée, même chez les meilleurs, par la voix, ou plutôt, par le cri de la faim.

Au reste, « ce frein salutaire », c'est ainsi que Rousseau appelle la commisération naissante, devenait bien inutile, car les hommes n'avaient alors entre eux aucune espèce de commerce; (alors pourquoi leur donner la commisération, s'ils n'en pouvaient rien faire? ou plutôt comment pouvait-elle naître entre eux, s'ils ne se voyaient qu'en passant?) Ils ne connaissaient donc, ne se fréquentant pas, ni l'estime, ni le mépris, ni la vanité (des hom-

semblait, voire sa maîtresse, Mme de Puisieux. Ce n'était pas là une prison bien dure et je ne crois pas que Diderot y eût laissé sa belle humeur. M. Epinas, dans son intéressante étude sur « le système de Rousseau » (*Rev. internation. de l'Enseignement*, 1895) dit que Rousseau « avait raison d'attribuer à sa communauté de pensée passagère avec Diderot », ce ton dur et cet air noir qui règnent dans le Discours sur l'inégalité et il cite, à l'appui de son affirmation, un passage de Diderot qui est bien, en effet, dans « le ton » indiqué : mais ce passage est emprunté au « Supplément au voyage de Bougainville », que Diderot ne devait écrire que très longtemps (1772) après le Discours sur l'inégalité.

mes qui ne connaissent pas la vanité ! ce n'est pas au siècle de La Rochefoucauld, qu'on aurait imaginé, même dans la primitive humanité, des hommes dépourvus d'amour-propre et rien ne montre mieux que cette psychologie naïve de l'homme primitif d'après Rousseau combien la connaissance de l'âme humaine et de ses facultés les plus fondamentales avait baissé d'un siècle à l'autre). D'ailleurs, pour dire que le sauvage n'est pas vaniteux, il faut n'avoir jamais vu un sauvage avec sa figure tatouée, ses plumes dans les cheveux et toute sa parure de carnaval ! Et c'est Rousseau qui parle ainsi, c'est lui qui n'a pas aperçu, dans l'âme primitive, la vanité ! il a oublié, lui qui pourtant ne fait guère que cela, de s'interroger : il aurait trouvé en lui-même, s'il s'était bien regardé, une vanité si formidable et si profondément enracinée, qu'il lui aurait été impossible de concevoir un homme aussi étonnemment contraire à Jean-Jacques Rousseau. Pour ce qui est de « l'estime », elle naît des premiers rapports des hommes entre eux : le plus fort ou le plus adroit devenant bien vite leur chef ; c'est même plus que de l'estime qu'ils ont pour lui, c'est un respect qui tient de la superstition. « Le mépris » enfin ne leur est pas davantage inconnu, puisque c'est le sentiment naturel du fort pour le faible : Rousseau, qui a tant observé les enfants, n'avait ici qu'à se rappeler de quel air, tout naturellement, un enfant en regarde un autre qui est plus chétif, moins bien vêtu, ou seulement plus petit que lui.

Les premiers hommes n'avaient pas la moindre notion du tien et du mien (c'est ce que nous verrons mieux dans la seconde partie du Discours, où Rousseau étudie le droit de propriété), ni aucune véritable idée de la justice (ce que je crois très vrai : cette idée-là vient tard aux hommes, et il en est qui ne l'acquièrent jamais) ; ils ne songeaient pas à la vengeance : c'est ce que dément l'histoire des premiers peuples connus ; et même la vengeance y était sans merci, parce que c'était la tribu tout entière qui vengeait l'insulte faite à l'un de ces membres. Ainsi les hommes vivaient en paix. — Il n'y avait donc point de femmes parmi eux? Je veux dire qu'ils ne connaissaient donc pas la passion de l'amour ? Cette passion, qui met aux prises les ani-

maux eux-mêmes, laissait-elle donc les hommes en repos ? Rousseau distingue, dans l'amour, le physique du moral ; le moral, c'est tout ce qu'y ajoute notre imagination ; c'est, selon lui, un composé de sentiments factices nés dans la vie de société, et inventés d'ailleurs par les femmes pour mieux établir leur empire. Le moral de l'amour était complètement ignoré des premiers hommes, lesquels se contentaient de la première venue : c'est Rousseau qui l'affirme et peut-être cette fois s'est-il trop souvenu de lui-même. Mais admettons l'hypothèse de Rousseau : si les hommes ne connaissent de l'amour que le physique, ils sont alors semblables aux bêtes et qui n'a vu les combats sanglants des mâles pour la possession d'une femelle ? les premiers hommes vont, de même, s'entre-tuer pour la conquête de quelque Hélène préhistorique : pas du tout, et Rousseau, après n'avoir vu dans nos premiers parents que des mâles et des femelles, abonde en dissertations physiologiques pour montrer que tout se passe en douceur dans ces accouplements bestiaux ; adroitement à ces unions éphémères et prétendûment pacifiques il oppose la galanterie et le libertinage contemporains, qu'il trouve, à bon droit, détestables : pourtant le jour est prochain où, à la simplicité « naturelle » de Thérèse, il préférera les charmes « mondains » d'une femme qui est un des ornements de cette société si corrompue ; et Mme d'Houdetot lui fera très aisément faire une infidélité, non seulement à Thérèse, mais à ses vertueux principes sur la galanterie.

Rousseau se résume ainsi : « Concluons donc qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaison, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul désir de leur nuire, peut-être sans jamais en reconnaître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions, et se suffisant à lui-même, n'avait que les sentiments et les lumières propres à cet état ; qu'il ne sentait que ses vrais besoins, ne regardait que ce qu'il croyait avoir intérêt de voir, et que son intelligence ne faisait pas plus de progrès que sa vanité. Si, par hasard, il faisait quelque découverte, il pouvait d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnaissait pas

même ses enfants. L'art périssait avec l'inventeur. Il n'y avait ni éducation, ni progrès; les générations se multipliaient inutilement; et chacune partant toujours du même point, les siècles s'écoulaient dans toute la grossièreté des premiers âges, l'espèce était déjà vieille, et l'homme restait toujours enfant. » Ce tableau ne manque pas de grandeur, ni même, je crois, d'une certaine vérité et Rousseau a raison ici, il convient de le redire, contre les philosophes de son temps — et contre les poètes de tous les temps — qui ont célébré les délices de l'âge d'or. La vie humaine primitive a dû être singulièrement précaire et se réduire à bien peu de chose: pourtant les premiers hommes étaient-ils vraiment si imbéciles et si grossiers que les dépeint Rousseau ? étaient-ils, par exemple, « sans liaison », et le premier besoin d'un être n'est-il pas de se lier, de s'attacher à un autre être ? et de prétendre que ces pauvres humains vivaient dans une telle nuit morale qu'un père même « ne reconnaissait pas ses enfants », ah ! je ne puis m'empêcher de le dire : une idée pareille ne pouvait venir qu'à l'homme qui avait pu se détacher à tel point des siens qu'il n'avait pas même songé à leur mettre un signe qui pût les faire retrouver un jour; de sorte qu'il se trouvait dans la situation même où il imaginait les premiers hommes : si on lui avait montré ses enfants, il ne les aurait pas « reconnus ».

Ce qui fait, selon Rousseau, qu'il y a très peu d'inégalités entre les premiers hommes, c'est qu'ils n'ont pas besoin les uns des autres, chacun se suffisant à lui-même : il n'y a donc, au fond, ni forts, ni faibles, ou, tout au moins, ni oppresseurs, ni opprimés ; que ferais-je, en effet, de votre soumission? Je n'ai pas besoin de vos services: n'ai-je pas deux bras comme vous? — Très bien, mais tous les bras ne sont pas égaux, et ceux qui ont les plus forts biceps, ou, ce que néglige Rousseau, ceux qui sont les plus malins, commanderont bien vite aux malingres et aux sots ; et voilà des tyrans et des esclaves ! Ainsi inégalité à peine sensible, presque nulle, suivant Rousseau, dans l'état de nature. Sans doute l'homme naturel a reçu en puissance la perfectibilité, mais il n'en a su rien faire. Qu'est-ce donc qui a réveillé l'homme de ce sommeil léthargique? « des circons-

tances fortuites qui pouvaient ne jamais se produire ». Voyons donc ces « causes étrangères » qui ont fini par tirer l'homme de sa bienheureuse imbécillité. C'est en vain, en effet, que la nature l'avait dressé, le front haut, les yeux au ciel; les premiers hommes avaient, paraît-il, des yeux pour ne rien voir et même des « vertus sociales » pour vivre éternellement étrangers et indifférents les uns aux autres. Quels sont donc ces « hasards » qui ont fondé les sociétés ? On ne les peut deviner que par des conjectures; mais les conséquences qui découlent des conjectures de Rousseau ne seront nullement conjecturales (sic), car sur les principes qu'il vient d'établir on ne saurait bâtir un système d'où il ne tire les mêmes conséquences ; ces principes sont inébranlables, et la raison, c'est qu'ils sont de Rousseau. Nous n'avons qu'à nous incliner, sauf à lui appliquer les vers de son ami Saint-Lambert, qui disait en riant des Jansénistes :

Ils ont eu l'art de bien connaître
L'homme qu'ils ont imaginé.

SECONDE PARTIE

Dans la seconde partie de son Discours, Rousseau va rechercher les origines de la société et il entre en matière par un cri d'une superbe éloquence : « Le premier qui, ayant enclos un terrain s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez *que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne !* »

Mais l'idée de propriété n'est que le dernier terme de l'état de nature ; il y a eu, avant l'établissement de la propriété, bien des progrès qu'il importe de résumer et, pour bien montrer la suite des évènements et la succession des connaissances qui ont dû nécessairement précéder l'idée même de propriété, il faut suivre

la vie du sauvage jusqu'au jour où elle aboutit à la vie sociale. Dans sa première partie, Rousseau s'est plu à décrire l'état de nature comme un état durable et fixe ; dès le début de sa seconde partie, il nous présente l'état de nature en mouvement et se modifiant avec le temps ; car il se rend compte que cet état ne peut être immuable, l'homme se trouvant sans cesse aux prises avec des difficultés qu'il lui faut vaincre à tout prix, s'il veut vivre. Voici d'abord les obstacles opposés par la nature elle-même, qui maintenant apparaît à Rousseau moins bonne mère et moins bonne nourrice. Les arbres sont hauts : comment atteindre à leurs fruits ? et il y a ensuite la concurrence des animaux qui disputent à l'homme les fruits de la terre ; il y en a même (ils cachaient donc leur jeu ?) qui en veulent à sa propre vie ; comment l'homme va-t-il triompher de ces obstacles et de ces ennemis ? les pierres et les branches d'arbres sont sous sa main : il s'en fera des instruments et des armes.

Et voici maintenant la diversité des climats, des saisons, des terrains, qui oblige les hommes à varier leur genre de vie et à déployer toute leur industrie. Le long des rivières, ils inventent la ligne et l'hameçon et deviennent pêcheurs et ichthyophages ; dans les forêts, ils se fabriquent des arcs et des flèches et se font chasseurs et guerriers ; enfin ils découvrent le feu et peuvent faire cuire les viandes et se réchauffer en hiver. Peu à peu des comparaisons s'établissent dans l'esprit du sauvage entre lui et les autres êtres ; il comprend vaguement que les uns sont plus faibles, plus petits ou plus lents que les autres, et toutes ces réflexions ébauchées font naître en lui une prudence machinale qui lui indique les précautions les plus nécessaires à sa sûreté : « les nouvelles lumières qui résultèrent de ce développement augmentèrent sa supériorité sur les animaux *en la lui faisant connaître.* » Cette deuxième partie du Discours, comme la première du reste, abonde en vues justes et en fines remarques ; mais tout cela est épars et infécond ; car Rousseau ne sait rien tirer de ses idées les plus ingénieuses et les plus vraies. C'est ainsi, on l'a vu, que dans la première partie, ayant mis dans l'homme primitif, non pas, comme le faisaient les Encyclo-

pédistes, un mobile unique, l'égoïsme, mais un second qui contrebalance le premier, la pitié, il ne sait pas déduire de ce second principe d'action les conséquences infinies auxquelles il conduisait naturellement ; il va même l'oublier en route. L'homme donc, à mesure qu'il progresse, s'aperçoit de sa supériorité sur les animaux et son premier mouvement est un mouvement d'orgueil : orgueil bien naturel, puisqu'il est fondé ; mais Rousseau n'y voit, avec la vanité, que le point de départ de la domination prochaine des forts sur les faibles et nous allons donc commencer à nous gâter. Bientôt le sauvage est « instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le *seul* mobile des actions humaines (l'homme n'est donc plus altruiste comme dans la première partie ; il n'est ici qu'un vulgaire égoïste ; a-t-il donc, dans sa marche en avant, laissé en chemin la pitié, comme trop lourde à un piéton ?). Il s'aperçoit, sans doute, qu'il peut compter sur ses semblables dans quelques rares occasions : mais c'est seulement quand leur intérêt s'accorde avec le sien ; dans ce cas, il s'unit à eux pour autant que dure le besoin passager qu'ils ont les uns des autres ; c'est la première idée des engagements mutuels, formés et maintenus seulement par l'intérêt présent et sensible ; dès que cet intérêt s'évanouit, « le troupeau » se disperse. Et cependant l'humanité continue de progresser : « bientôt, cessant de dormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans les cavernes, on construit des huttes de branchages qu'on s'avise d'enduire d'argile et de boue » ; et c'est là, avec la distinction des familles, une première forme de la propriété. D'ailleurs si l'on ne cherche pas à s'approprier la cabane du voisin, c'est uniquement « parce qu'on ne peut s'en emparer sans un combat très vif avec la famille qui l'occupe ». Quant à imaginer que le chef de famille a un droit quelconque sur sa cabane, que cette cabane doit lui appartenir, puisqu'il a pris la peine de la construire, c'est, paraît-il, une idée qui ne vient alors à personne.

A se grouper dans une même cabane, on se rapproche et on s'aime ; on s'entraide, ce qui est un bien ; mais l'aide qu'on trouve en autrui dispense de certains efforts, procuredu loisir,

et ce loisir, les hommes l'emploient bêtement à « se procurer toutes sortes de commodités inconnues à leurs pères. » C'est le premier joug qu'ils s'imposent, sans y songer, et la première source des maux qu'ils préparent à leurs descendants ; car ils s'amollissent eux-mêmes ; ces commodités de la vie, elles perdront bien vite, à l'usage, tout leur agrément et « l'on sera malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder ». Mais voici que tout va changer de face : les hommes, jusque-là errant isolés dans les bois, s'assemblent et se fixent dans certaines contrées, et les nations commencent à naître. Les familles, par le voisinage permanent, se lient les unes aux autres ; « à force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore ». Succédant au pur besoin physique qui, jusque-là avait, en des rencontres fortuites, accouplé les sexes différents, l'amour naît enfin dans les cœurs ; mais Rousseau se hâte de montrer de quel prix l'homme va payer l'acquisition de ce sentiment redoutable : « la jalousie s'éveille avec l'amour ; la discorde triomphe et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain ». Rousseau tient, on le voit, à son idée, très naïve, que, dans les unions rapides et sans lendemain des êtres primitifs, tout se passait en douceur.

Le genre humain continue à s'apprivoiser, c'est-à-dire à se corrompre : parmi ces voisins, qui prennent l'habitude de se réunir devant les cabanes ou autour d'un grand arbre, les uns chantent et dansent mieux que les autres, ou parlent mieux, ou sautent plus loin : « C'est le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice » en même temps ; car d'être et de se sentir plus considéré que le voisin, cela fait naître la vanité d'un côté et, de l'autre, la honte et l'envie. De là naquirent les premiers devoirs de la société ; car celui qui se croit outragé volontairement voit, dans l'outrage, le mépris de sa personne et cet outrage, il le punit selon le degré d'*estime* qu'il a pour sa propre personne, c'est dire que sa vengeance sera terrible ; et ainsi les hommes deviennent, par ce premier essai de sociabilité, cruels et sanguinaires. Les sauvages actuels en sont là : c'est faute d'avoir remarqué combien ils sont déjà loin du premier état de nature, qu'on a calom-

nié l'homme naturel ; rien n'est si doux en réalité que l'homme dans son état vraiment primitif.

Pour Rousseau, il y a un moment où l'homme est tout ce que la nature veut qu'il soit pour son plus grand bonheur : c'est le moment où il est placé « à égale distance de la stupidité des brutes et des lumières de l'homme civil. » Il n'est plus alors une bête et n'est pas encore un citoyen ; et « ce période de notre développement dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. » Cette époque est, pour nous qui l'avons, hélas ! dépassée, à jamais regrettable ; car c'est la demi-civilisation des sauvages et l'exemple de ceux-ci, qu'on a presque tous trouvés à ce point de la civilisation, semble confirmer que le genre humain était fait pour s'en tenir là. C'est sans doute parce que vous êtes trop corrompus et trop vieux que vous ne savez pas apprécier les beautés de la vie sauvage, ni seulement imaginer « cette véritable jeunesse du monde. » Rousseau la comprend, lui, et il la raconte même comme s'il l'avait vécue et, dans toutes ses œuvres, il sera inconsolable de l'avoir perdue. Car, remarquez-le, si l'homme est sorti de cet état bienheureux que lui avait ménagé la prévoyante nature, ce n'est pas du tout par le développement normal de ses facultés, mais par l'effet de « quelque funeste hasard qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. » Ne nous attardons pas à démontrer que la civilisation n'est pas née d'un hasard et relevons ici une idée juste et une phrase superbe. L'idée juste (que j'exprime un peu autrement que n'a fait Rousseau, mais l'idée est sienne), c'est qu'un grand changement se produisit le jour où l'homme ne fit plus tout seul les choses dont il avait besoin pour vivre, et inventa des arts qui nécessitaient le concours de plusieurs ouvriers ; il se rendit par là dépendant d'autrui ; et voici une magnifique période, où se trouve une part de vérité, car un surplus de civilisation s'accompagne toujours d'un surcroît de souffrance : « Dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se chan-

gèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. » Voilà certes, et j'y reviendrai, de la grande éloquence, mais il me faut suivre pas à pas, avec Rousseau, l'évolution de l'humanité.

La métallurgie et l'agriculture sont les deux arts qui produisirent cette grande révolution ; car ce sont le fer et le blé qui, en civilisant les hommes, ont perdu le genre humain. Du travail de la terre naquit la propriété, puisque c'est « le travail seul qui, donnant *droit* au cultivareur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le fond, au moins jusqu'à la récolte, et ainsi d'année en année ; ce qui, faisant une possession continue, se transforme en propriété. » Les terres partagées et, sans doute, également partagées à l'origine, furent inégalement cultivées par leurs possesseurs, ceux-ci étant plus forts ou plus adroits les uns que les autres ; et de là vint l'inégalité des fortunes et tous les maux qui sont inséparables de cette inégalité. On se crée alors de nouveaux besoins et, par là, on s'assujettit à toute la nature, et ce qui est plus fâcheux encore, à ses semblables, dont on devient l'esclave, même en devenant leur maître : le riche n'a-t-il pas besoin des services du pauvre et comment le pauvre se passerait-il des secours du riche? Le pauvre se fera donc, pour capter ces secours, « fourbe et artificieux »; il voudra devenir riche à son tour, dût-il faire son profit aux dépens d'autrui, et « tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante. » L'inégalité a vraiment un bien triste cortège; remarquons seulement qu'il est incomplet, puisque Rousseau a oublié, à côté des maux, en effet inévitables, de faire figurer les biens, non moins certains, qui découlent de la propriété et de la civilisation.

Si la pauvreté a été l'ouvrière des vices signalés plus haut, nous devinons quels vont être, sous la plume de Rousseau, les méfaits de la richesse : les riches ne songent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins, « semblables à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre

nourriture et ne veulent plus que dévorer les hommes. » On peut dire ici de Rousseau que sa haine l'affole; car il fait même, sans y prendre garde, les riches plus méchants que les loups : si les loups mangent les hommes, on dit du moins qu'ils ne se mangent pas entre eux. L'inégalité, une fois installée au milieu des hommes, s'accroît sans cesse par les abus de la force et « par les brigandages des pauvres », aussi bien que « par les usurpations des riches » ; à sa suite, l'ambition et l'avarice s'emparent des cœurs et, à peine née, la société est en proie à d'horribles guerres. La *pitié* était née avec les premiers hommes et la *justice* avait commencé, dans la jeunesse de l'humanité, à faire entendre sa voix encore faible ; mais maintenant il n'y a plus ni pitié, ni justice, et il semble que, devenue si misérable par sa faute, l'humanité va périr : « Le genre humain, avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avait faites, et ne travaillant qu'à sa honte, par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine ». La situation, en effet, paraît inextricable : les riches ne peuvent défendre que par la force des usurpations dues à la force seule, et les pauvres eux-mêmes, devenus propriétaires par leur industrie, ne peuvent pas fonder sur de meilleurs titres leur propriété. Le travail pourtant, d'après Rousseau lui-même, semblait avoir créé le droit de propriété ; mais ce n'était qu'une illusion, car on peut, paraît-il, toujours dire au travailleur : pourquoi vous payez-vous, à nos dépens, d'un travail dont on ne vous a pas chargé? « Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop et qu'il vous fallait un consentement *exprès et unanime* du genre humain pour vous approprier, sur la substance commune, tout ce qui allait au-delà de la vôtre ? »

Voilà ce que dit « le droit naturel », que Rousseau d'ailleurs n'a garde de définir, ce qui lui permet de le faire parler comme il veut. Mais s'il faut que personne n'ait besoin de ce que je possède et si je ne puis posséder sans la permission du genre humain, on peut alors me disputer la moindre motte de terre et il n'est pas étonnant qu'arrivés à ce stade de leur développe-

ment, les hommes passent leur temps à se battre. Il faut vivre pourtant et, pour cela, commencer par déposer les armes. Mais comment les malheureux mortels se mettront-ils en paix ? Ce sera, ressource bien imprévue, en consacrant et en affermissant cette inégalité même qui était cause de tous leurs maux. J'essaie, ne pouvant être aussi éloquent, d'être plus clair et plus précis que n'a été Rousseau dans toute la seconde partie de son Discours. Si je comprends bien toute cette histoire partiale de l'humanité écrite par un pauvre haineux, c'est à un plan machiavélique des riches qu'est due l'institution d'un gouvernement reconnu de tous, où tous crurent trouver leur intérêt, puisqu'il assurait la paix, mais où quelques uns seulement, les riches, trouvèrent leur profit, puisqu'il assurait leurs usurpations. Unissons-nous, dirent les riches aux pauvres, pour protéger nos personnes et nos biens ; et nos forces, au lieu de les tourner contre nous-mêmes, « rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne tous selon de sages lois ». Les habiles et les ambitieux se joignirent aux riches avec l'espoir de trouver un protecteur dans le maître ; les naïfs crurent aisément à la nécessité d'un arbitre pour régler leurs perpétuelles querelles, et ainsi : « tous coururent au devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté » et leur repos. Ainsi fut scellé à jamais l'asservissement du genre humain ; car la multitude des faibles ayant volontairement signé ce pacte de dupes avec une poignée d'astucieux et de forts, la société fut fondée sur des bases inébranlables, puisqu'elle reposait sur le consentement universel.

J'ai précisé de mon mieux la pensée, parfois confuse, de Rousseau ; je ne crois pas l'avoir faussée ; car, arrivé à cette conclusion de ses développements et à cet aboutissement suprême de tous les progrès antérieurs, Rousseau s'exprime ainsi : « telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le

genre humain au travail, à la servitude et à la misère. » La loi civile dès lors détrône peu à peu sur toute la terre la loi naturelle ; dès qu'une société est fondée quelque part, il s'en fonde partout, car « pour faire tête à des forces unies, il faut bien s'unir à son tour. » Pourtant de société à société, et faute d'entente internationale, règne encore la loi de nature, qu'on transforme en un vague droit des gens pour rendre possible le commerce des divers États. Mais ce commerce est sans cesse troublé, parce que les États « se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient jadis forcé les particuliers de sortir de l'état de nature ; les nations se firent donc la guerre » et de là naquirent... : sans doute ces vertus guerrières tant célébrées naguère et si amèrement regrettées par l'auteur du *Discours sur les lettres et les arts,* ces vertus qui faisaient alors de la belliqueuse Sparte une « cité de demi-dieux » et sans lesquelles s'éteignait dans les âmes « l'amour de la patrie », — Non, Rousseau tient aujourd'hui un autre langage : « de là naquirent, dit-il, les *guerres nationales,* les batailles, les meurtres qui font frémir la nature et choquent la raison et tous *ces préjugés horribles* qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain » — Pourtant, si l'on se bat pour la patrie ? et n'est-ce pas en invoquant la patrie que dans le *Discours sur les lettres,* « la grande âme de Fabricius » reprochait aux Romains de ne plus verser leur sang généreux sur les champs de la Grèce et de l'Asie ? Rousseau oublie sa belle prosopopée, il oublie même ses chers héros de Plutarque qui sont pourtant de grands patriotes ; mais ses héros à cette heure sont des « sans-patrie » ; qu'on l'écoute lui-même : la commisération naturelle revit encore « dans quelques grandes âmes *cosmopolites* qui franchissent les barrières *imaginaires* qui séparent les peuples et qui, *à l'exemple de l'Être souverain* qui les a créées, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance. » Comment donc expliquer ce changement, ou plutôt cette contradiction flagrante, entre le premier et le second Discours de Rousseau? — tout simplement par ceci : l'avocat plaide une autre cause. Il s'agissait, dans le premier Discours, de discréditer les sciences et les arts et tout était

bon pour prouver leurs effets funestes ; voyez : ils amollissent les âmes, ils étouffent en elles les vertus guerrières et l'amour de la patrie. Mais il s'agit maintenant de tout autre chose : il s'agit de maudire l'esprit de société qui fonde les nations et met entre elles ces frontières que défendaient jadis (et comme on les en louait !) les Fabricius et les Scipion, mais qui ne sont plus maintenant, la cause étant autre, que des « barrières imaginaires » ; et dès lors qu'on ne nous parle plus de Sparte et de Rome, ni de leurs erreurs sanguinaires ; n'est-ce pas chez elles (et je cite le second Discours) que « les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables ? » On comprend pourquoi j'ai rapproché ici le second Discours du premier : Rousseau ne songe jamais qu'à la thèse qu'il soutient ; il en poursuit aveuglément toutes les conséquences logiques, surtout si elles sont émouvantes ; plus tard, et sous le coup des objections, il se ressaisit et raccorde comme il peut ses prouesses dialectiques. Eblouir avant tout, et s'éblouir tout le premier, des feux de son éloquence ; puis, le feu d'artifice tiré, c'est-à-dire l'effet produit (et il faut qu'il soit foudroyant, fût-il d'ailleurs contraire à l'effet d'un précédent Discours), ramasser tous les traits épars et discordants, et, à force d'ingéniosité et de subtilité, les rassembler en un faisceau adroitement lié, pour présenter finalement au monde un système soi-disant formé et arrêté de longue date : telle sera, et nous le verrons mieux par la suite, la très habile et très peu loyale tactique de Rousseau. Sans aucun doute, il a deux idées fixes dont il ne démord jamais : la nature est bonne et la société mauvaise ; mais comme il ne sait pas bien ce que c'est au juste que la nature, il ne peut faire nettement le départ de ce qui est naturel et de ce qui ne l'est pas ; aussi le voyons-nous ici faire honneur à la société de ce qu'on peut tout aussi bien attribuer à la nature, et inversement. Quant à la société elle-même, il en a une notion si peu précise qu'il flétrit dans son second Discours ce qu'il a exalté dans le premier, à savoir le patriotisme qui fonde et soutient ces sociétés particulières qu'on nomme des nations. Et ce changement de front d'un Discours à l'autre, non pas, si l'on veut, sur les principes (la nature est et sera toujours

bonne et la société toujours mauvaise), mais *sur ce* qu'il convient de trouver bon dans la nature et mauvais dans la société, ne peut s'expliquer que par les besoins de la thèse nouvelle à prouver, par les entraînements de l'éloquence et par ce que j'appellerai *la logique intermittente* de Rousseau. Sans être toujours conséquent avec lui-même (et je ne lui reproche pas de ne pas l'être toujours, mais je dis qu'il se vante à tort de toujours l'être), il le sera, pour ainsi dire, de livre en livre, et seulement avec les idées maîtresses du livre nouveau. L'unité de son œuvre n'en sera pas complètement détruite; mais elle sera moins dans des idées qui s'enchaînent que dans deux sentiments qui s'appellent et se fortifient l'un l'autre : l'amour mystique de la nature, d'une nature qu'on aime d'autant plus qu'on la définit moins ; la haine invétérée du riche, et de la société qui n'est faite que pour les riches; ajoutez toutes les passions secondaires qui résultent de ces deux inclinations primordiales, aussi fortes et aussi enracinées l'une que l'autre. Il y aura donc, dans cette œuvre, *unité d'inspiration*, parce que c'est, en définitive, l'âme passionnée de Rousseau qui l'inspirera tout entière.

Quelle fut la forme du « gouvernement naissant » ? indécise au début (car l'état politique était presque l'ouvrage du *hasard*), et pleine d'imperfections auxquelles on remédiait tant bien que mal, à mesure que les révélait l'expérience ; en somme, une constitution, faite ainsi au jour le jour pour répondre aux exigences incessantes d'une société en développement ne pouvait être qu'une constitution détestable, *puisqu'elle était l'œuvre du temps*. Ce qu'il aurait fallu, c'était d'abord « nettoyer l'aire » et ensuite, comme fit Lycurgue à Sparte, élever avec des matériaux neufs un bon édifice. On reconnaît là la chimère qui a hanté plus ou moins tous les philosophes du dix-huitième siècle : abolir le passé et fonder sur la raison une société nouvelle. C'est ce que prétendront faire leurs disciples plus ou moins intelligents, quand ils aboliront l'ancien régime : seulement pour construire leur nouvel édifice, ils ramasseront la plupart des matériaux dont ils auront jonché le sol. — Le plus grand vice du gouvernement naissant, c'est « la facilité qu'avaient les infrac-

teurs d'éviter la conviction et le châtiment des fautes dont le *public seul* devait être le témoin et le juge. » Ainsi le peuple s'est montré, à l'origine, incapable de se gouverner lui-même et c'est Rousseau qui nous l'apprend : voilà une constatation qu'il conviendra peut-être de rappeler plus tard à l'auteur du *Contrat social.* Pour faire cesser les désordres nés de cet éparpillement de l'autorité, on concentra celle-ci en quelques mains et l'on créa des magistrats pour faire respecter les délibérations du peuple. Mais qu'on ne l'oublie pas : si les peuples se sont donné des chefs, ce n'est pas pour le plaisir d'obéir à des maîtres, ce n'est pas par goût de la servitude, c'est « pour défendre leur liberté. » Ne jugez pas des premiers hommes d'après les esclaves que vous avez sous vos yeux dans vos cités asservies. Dans ces sociétés primitives, les peuples n'étaient pas encore

Courbés comme un cheval qui sent venir son maître.

C'est par une image poétique de ce genre que Rousseau, poète lui aussi, oppose l'homme barbare et libre à l'esclave civilisé : « Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied et se débat impétueusement à la seule approche du mors, tandis qu'un cheval dressé souffre patiemment la verge et l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure et il préfère la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. » La phrase et j'allais dire : la strophe est vibrante et, pour en faire de plus belles sur cette même image, Victor Hugo et Barbier n'auront qu'à trouver des rimes.

Le despotisme ne saurait, comme on l'a prétendu, dériver de l'autorité paternelle, si douce par nature ; et d'ailleurs, n'est-ce pas de la société civile que dérive cette autorité elle-même, bien loin d'en être la source, comme on l'a aussi prétendu à tort. Et le despotisme n'est pas davantage le gouvernement originaire que se sont donné les hommes ; car ce gouvernement est la loi du plus fort, et c'est précisément contre les criants abus de cette loi tyrannique qu'on cherchait un refuge dans le gouvernement. Et quand même le pouvoir arbitraire aurait été le premier

pouvoir connu, il ne pourrait servir de fondement à la société, car il est par essence illégitime. L'établissement d'un corps politique étant *un contrat* entre le peuple et ses chefs, le peuple ne peut, même par contrat, aliéner sa liberté dans les mains d'un despote ; car les parents, en admettant qu'ils puissent se dépouiller eux-mêmes de ce bien suprême, la liberté, n'ont pas le droit d'en dépouiller leurs enfants et le contrat ne lierait donc plus les générations nouvelles. (On voit dans tout ceci le germe du *Contrat social*). Mais les contractants eux-mêmes, soit le peuple et les magistrats, n'ont-ils pas toujours le droit de révoquer à leur fantaisie le contrat conclu d'un commun accord ? et dès lors nous allons retomber dans le désordre et l'anarchie. Heureusement la volonté divine intervient ici pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôte aux sujets le funeste droit de déchirer le contrat.

Le gouvernement fut monarchique, aristocratique ou démocratique « suivant les différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de son institution ». Par exemple, si un seul était beaucoup plus puissant que tous, il était seul chef ou monarque, et ainsi de suite. Et naturellement les gouvernements, une fois fondés, consacraient et aggravaient les inégalités sociales qui leur avaient donné naissance. Et voici comment Rousseau résume les progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions : « L'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme ; l'institution de la magistrature le second ; le troisième et dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ; en sorte que l'état de riche et de pauvre fut autorisé par la première époque ; celui de puissant et de faible par la seconde, et par la troisième celui de maître et d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité et le terme auquel aboutissent enfin tous les autres ». Ce progrès vers l'esclavage est fatal, car les vices, qui ont rendu nécessaires les institutions sociales, vont en rendre l'abus inévitable et ces vices sont toujours l'ambition, la vanité, la soif des distinctions. Si Rousseau pouvait entrer ici dans les détails, il montrerait aisément, dit-il, que les quatre inégalités principales (de richesse,

de rang, de puissance et de mérite personnel) vont se multipliant sans cesse et multipliant autour d'elles les passions mauvaises, les rivalités et les catastrophes. « C'est du sein de ce désordre et de ces révolutions que le despotisme, élevant par degrés sa tête hideuse et dévorant tout ce qu'il aperçoit de bon et de sain dans toutes les parties de l'État, parvient enfin à fouler aux pieds les lois et le peuple, et à s'établir sur les ruines de la République... ».

C'est ici le dernier terme de l'inégalité et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point de départ, tous les citoyens devenant égaux dans la servitude ; nous retombons même ici dans l'état de nature, puisque le despote n'est le maître qu'autant qu'il est le plus fort. Seulement, nous n'empruntons ici à la nature que ce qu'elle a de plus mauvais, le droit du plus fort ; pour tout le reste, nous sommes aussi éloignés que possible de la nature, puisque chaque pas en avant nous en a écartés et nous arrivons, en fin de compte, à ce résultat suprême et lamentable : « L'homme originel s'étant évanoui par degrés, la société n'offre plus qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices qui n'ont aucun vrai fondement dans la nature ». Pour montrer à quel point nous sommes dégénérés, Rousseau nous fait voir combien est enviable le sort d'un Caraïbe, et misérable le sort d'un civilisé ; et voilà ce qu'on gagne à vouloir « se distinguer » !

Rousseau conclut, et sa conclusion est à citer parce qu'on y voit, d'une part, que, si sa pensée manque de précision et de clarté, quand il s'agit de définir la propriété et le droit positif, elle est au contraire d'une clarté lumineuse, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, dès qu'il s'agit d'anathématiser les puissants et les riches : « Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas, en même proportion, avec l'inégalité physique ; distinction qui détermine

suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est *manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superflu, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire* ».

Si j'essaie de dégager la pensée de Rousseau et aussi, tenant compte de sa *Préface*, de juger sa *méthode*, voici ce que je trouve : Le droit naturel est fondé sur la nature de l'homme, mais quelle est cette nature, ou, en d'autres termes, qu'a été l'homme naturel ? Il est impossible de retrouver celui-ci, la société l'a trop déformé et défiguré ; qu'on lise cette belle comparaison : « semblable à la statue de Glaucus, que le temps, la mer et les orages avaient tellement défigurée qu'elle ressemblait moins à un dieu qu'à une bête féroce, l'âme humaine, altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connaissances et d'erreurs, par les changements arrivés à la constitution des corps et par le choc continuel des passions, a, pour ainsi dire, changé d'apparence au point d'être méconnaissable, et l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agissant toujours par des principes certains et invariables, au lieu de cette céleste et majestueuse simplicité dont son auteur l'avait empreinte, que le difforme contraste de la passion qui croit raisonner et de l'entendement en délire ».

Il faut bien pourtant se faire une idée de l'homme naturel, c'est-à-dire de l'homme tel qu'il *doit* être de par sa nature même ; car, pour juger de ce que vaut l'homme social, il faut pouvoir le confronter avec l'homme naturel, la société, encore une fois, n'étant *légitime* que si elle est conforme à la nature ou, ce qui revient au même, au droit naturel. Puisqu'*on ne peut pas se passer*, si l'on veut aboutir, de poser en principe ce que fut l'homme de la nature et que cet homme nous est d'ailleurs inconnu, eh bien ! imaginons-le, non pas au hasard, arbitrairement, mais en partant des données primordiales de la conscience, « en méditant sur les premières et plus simples opérations de

l'âme humaine » ; et sur ces bases, vraiment *naturelles,* construisons l'homme originel et, de ses vrais besoins nous déduirons ses droits et ses devoirs. Pour savoir alors si les droits et les devoirs, fondés plus tard par la société avec les inégalités qui en découlent, sont *légitimes,* nous n'aurons qu'à comparer ces droits et ces devoirs sociaux avec les droits et les devoirs naturels que nous venons d'établir. « Laissant donc tous les livres scientifiques, qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les *premières* et plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois apercevoir *deux* principes, antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance *naturelle* à voir périr ou souffrir... nos semblables. » Et ailleurs : « il est bien certain que la *pitié* est un *sentiment naturel* ».

Qu'on me permette d'intercaler ici une réflexion : « la pitié personnelle », c'est-à-dire : se mettre à la place du *malheureux* et sympathiser avec lui ; plaindre le *faible* et lui tendre la main et arriver ainsi, par une pente *toute naturelle,* à aimer ce malheureux et ce faible et à rechercher leur *société,* rien ne nous attachant plus aux autres que nos bienfaits ; et enfin, la pitié achevant son œuvre, assurer à ce *faible* une protection *contre le fort* : voilà, à mon sens, tout ce que Rousseau pouvait et devait déduire de cette pitié qu'il appelle lui-même « un pur mouvement de la nature » ; cela revient à dire qu'il pouvait, s'il n'avait pas raisonné de parti pris, fonder sur la *nature* même la *société* et le *droit* ; car en somme, la société, c'est avant tout le besoin *naturel* que nous avons des autres, et je ne dis pas seulement de l'assistance, mais de l'affection, de l'amitié des autres ; et le *droit* n'est, à l'origine, et même dans son fond, et, s'il doit servir à quelque chose, il ne peut être, que le droit *du faible contre le fort.* Mais toute cette déduction était trop contraire au but de l'auteur et l'eût empêché, par exemple, de maudire congrûment, dans sa seconde partie, la société ; et il ne tire de cette belle idée, jetée en passant, de la pitié naturelle, c'est-à-dire de l'altruisme, que l'occasion de faire valoir les sauvages : il nous les montre très

accessibles à la pitié, tandis que les civilisés ont été endurcis pendant des siècles ; et par quoi ? par cela même qui, selon moi, aurait dû, au contraire, fortifier en eux « l'amitié » naturelle : par la fréquentation assidue de leurs semblables ! (1)

Je reviens à *la méthode* de Rousseau : tout cela, état de nature, homme originel, ce sont de pures hypothèses. Rousseau en convient parfaitement : ne prenez mes recherches « que pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels ». Seulement, chemin faisant, il nous les donne bel et bien pour des vérités historiques : « ô homme, voici ton histoire » ; et il y a là, quoi qu'il ait essayé d'invoquer après coup pour sa défense, une ambiguïté fondamentale qui vicie tout son Discours. Comment expliquer cette faute initiale ? Pourquoi, connaissant très bien la fragilité de ses constructions, se donne-t-il l'air, au cours de son récit, tant il est convaincu de ce qu'il avance, de les fonder sur une base véritablement historique ? C'est, à mon sens, parce qu'il se rend très bien compte que, voulant flétrir *avant tout* la société actuelle, ce n'est pas au nom d'un passé problématique qu'il pourra l'anathématiser, mais seulement au nom de la vérité et de l'histoire. Il faut que, arrivé au moment où il va décrire le passage de l'état de nature à l'état civilisé, il ait le droit de dire à ses contemporains : voilà ce que fut *réellement* l'homme et voici ce que vous en avez fait !

Et puis, son imagination lui peint de si vives couleurs ces premiers âges de l'humanité qu'il s'enchante lui-même de ses descriptions ; son tableau lui paraît si beau et si vivant, ce qu'il est du reste, qu'il ne soupçonne plus que l'original ait pu être tout autre, c'est-à-dire, inférieur à son rêve. Mais il y a bien plus : comment, je vous prie, cet homme naturel, si bon et si doux, ne serait-il pas l'homme véritable des premiers âges, puisque c'est

(1) Tandis que Rousseau ne songe qu'à réfuter Hobbes et Mandeville, il lui échappe d'écrire la phrase suivante : « de la pitié naturelle découlent toutes les vertus *sociales* (*!*), à savoir, la générosité, la clémence, l'humanité... l'amitié. » Précisément, je n'en demande pas davantage à Rousseau, si ce n'est de se mettre d'accord avec lui-même et, par exemple, d'accorder cet éloge, tout à fait inattendu, « des vertus sociales » avec ses malédictions sans cesse répétées contre tout ce qui est « social ».

dans son propre cœur que Rousseau en a puisé tous les traits ? Il a, en effet, la meilleure de toutes les raisons pour croire que le portrait qu'il nous fait de l'homme primitif est parfaitement ressemblant ; car l'original, c'est lui-même ! L'homme bon, les hommes gâtés par la société : c'est Rousseau né bon, se sentant et se proclamant tel malgré ses chutes, et imputant celles-ci à la société qui l'a fait déchoir ; mais la bonté native subsiste si bien en lui que personne « n'oserait dire qu'il est meilleur que lui ». Les orages de la vie et la corruption sociale ont défiguré Glaucus et le font méconnaître de ses semblables ; mais *sa nature* étant au fond restée la même, Glaucus, lui, se reconnaît et se retrouve à travers toutes ses souillures, et il sait bien qu'il est un dieu ! Pour peindre donc au naturel cet homme primitif, qui ne connaissait ni la haine ni l'envie, Rousseau n'a eu qu'à descendre en lui et qu'à se peindre lui-même. Et si le lecteur hésite à me suivre dans mes déductions, s'il croit que je fais tort à Rousseau en supposant gratuitement qu'il ait une si haute idée de lui-même, qu'il se détrompe donc en écoutant parler Rousseau : « D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur ? il l'a décrite comme il se sentait lui-même... En un mot, il fallait qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif. » (*Troisième dialogue*).

C'est là, si l'on veut bien y réfléchir, la plus étonnante preuve que Rousseau nous ait donnée, je ne dis pas de son orgueil (il éclate partout), mais de son incapacité absolue de se déprendre de lui-même et d'oublier sa propre personne dans l'œuvre *qui devrait être par essence la plus impersonnelle* qui soit au monde. Supposez, en effet, que tout autre écrivain que Rousseau s'applique à remonter le cours des âges pour nous décrire les mœurs naïves des premiers hommes : il s'efforcera, avant tout, sans y réussir pleinement, je le sais, puisque c'est impossible ; mais il s'efforcera tout au moins, parce que c'est là la première chose à faire, de s'oublier et de s'effacer, lui, l'homme d'une civilisation avancée, pour se donner, autant qu'il le pourra, une âme primi-

tive, c'est-à-dire aussi différente que possible de la sienne. Et bien! Rousseau fait tout le contraire : il se regarde dans le miroir pour mieux peindre l'homme primitif. N'est-il pas, par sa haine de toute mondanité, le contemporain de ces premiers hommes, sauvages et bons comme il est lui-même? Où pourrait-il donc trouver un meilleur et plus pur exemplaire de l'âme primitive, si ce n'est chez cet être exceptionnel qui, errant à cette heure dans la forêt solitaire de Montmorency, se sent si près de la nature et si loin des hommes, de ces Parisiens surtout, les plus pervertis des hommes, parce qu'ils en sont les plus civilisés?

Je disais tantôt que l'unité de la pensée de Rousseau était moins dans la cohérence d'un système que dans la prédominance de deux principes essentiels qui *inspirent* toute son œuvre (bonté de l'homme naturel, c'est-à-dire isolé; méchanceté de l'homme social); ces deux principes, à leur tour, nous voyons maintenant qu'ils se ramènent tous les deux à un sentiment très profond, qui est la source intarissable, tantôt bouillonnante et trouble, tantôt fraîche et pure, suivant les époques et suivant les œuvres, de tout ce qu'a imaginé Rousseau. Or ce sentiment n'est autre que le sentiment même qu'il avait de lui, de ses faiblesses (c'est la part de la société), de sa bonté (c'est le fond permanent de la nature, de *sa* nature). Et ainsi, s'il est vrai que jamais pour aucun autre écrivain, plus que pour Rousseau, ne s'est vérifié aussi pleinement le mot de Pascal : « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment », on peut, en l'appliquant encore à Rousseau, le compléter en disant que tout son raisonnement se réduit à céder au sentiment..... qu'il a de lui-même.

Les Inspirateurs de Rousseau.

La question posée par l'Académie de Dijon : « Quelle est la source des inégalités sociales ? » est aussi vieille que le monde; car, dès que les hommes se sont partagé la terre, les propriétés

sont devenues très vite inégales, les propriétaires étant eux-mêmes inégaux en force et en intelligence, et il y a eu dès lors des riches et des pauvres. Voilà la « source » première de l'inégalité des conditions, elle n'est pas difficile à trouver. Rousseau a très bien vu que l'origine de l'inégalité, c'est la propriété. Partout, en effet, où il y a propriété, il y a inégalité de propriétés. « C'est un principe certain que là où il n'existe pas d'autre revenu que celui des terres, les grandes propriétés doivent peu à peu engloutir les petites, et c'est le règne de l'aristocratie » (1).

Maintenant cette inégalité est-elle « autorisée par la loi naturelle », c'est-à-dire, en termes plus simples, est-elle juste ? C'est là ce que demandait l'Académie de Dijon et c'est aussi ce que se sont demandé, à travers les âges, non certes ceux qui profitaient de cette inégalité, mais tous ceux qui, en pâtissant, ne la pouvaient croire « autorisée » par la justice, et la plainte de ces déshérités est écrite dans l'histoire de tous les peuples. C'est cette plainte qu'ont exprimée et fait entendre aux riches (car la piété est fort heureusement, comme l'a dit Rousseau « naturelle » au cœur de l'homme), ceux qui, avec plus ou moins d'éloquence, ont pris la défense des faibles ; et ces avocats des petits et des faibles ont été... tous les prédicateurs de l'Evangile, depuis les premiers pères de l'Église, jusqu'à Bourdaloue prêchant son sermon « sur l'aumône » et jusqu'à Bossuet proclamant du haut de la chaire « l'éminente dignité des pauvres » (2).

(1) Barnave : *Introduction à la Révolution française,* écrite en 1791-1792, publiée en 1815, remise en lumière par Jaurès dans son *Histoire socialiste.*

(2) De même que Rousseau s'accorde ici avec les prédicateurs chrétiens pour exalter les pauvres, il se rencontre encore, dans son premier Discours, avec maint père de l'Église, pour condamner les lettres et les sciences et l'on sait enfin que la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* rappelle en maint endroit le traité de Bossuet, les *Maximes et Réflexions sur la Comédie.*

Il est facile de comprendre comment l'auteur du *Vicaire Savoyard* s'est trouvé être, en trois au moins de ses ouvrages, comme un allié inattendu de l'Église : ce qu'était pour l'Église l'homme dans les mains de Dieu, c'est-à-dire avant le péché, il l'est, pour Jean-Jacques, dans les mains de la nature, c'est-à-dire avant la société. Pour Jean-Jacques, l'homme est un « sauvage » déchu qui se souvient du « désert ». D'un côté, le péché social ; de l'autre, le

Si donc tant de gens avaient comme répondu d'avance à la question de l'Académie de Dijon et y avaient, aussi bien que Rousseau, quoique pour des raisons différentes, répondu par la négative (l'inégalité des conditions n'est pas conforme à la justice), il me paraît assez oiseux de rechercher, comme on l'a fait, quels ont été, sur le sujet traité dans le second Discours, *les prédécesseurs* de Rousseau. Ce sujet étant sans doute éternel (puisqu'il y aura toujours des pauvres parmi nous), et chacun l'ayant traité du reste suivant les idées de son temps et suivant son inspiration personnelle, les seules choses qui peuvent nous intéresser, dans le Discours de Rousseau, c'est d'abord de voir comment ce qu'il dit peut s'expliquer par *sa vie même* et par *l'époque* où il vit, c'est-à-dire par la choquante inégalité des conditions à cette époque ; c'est ensuite de se demander *comment* il a exprimé ses idées sur un tel sujet, quelles facultés d'orateur ou de penseur il a déployées dans son Discours et j'ai déjà traité tous ces points l'un après l'autre. Il ne reste donc plus, ce me semble, qu'à déterminer avec précision *l'originalité* de sa pensée ; et, pour cela, il faut rechercher, non pas quels écrivains ont traité avant lui le même sujet que lui, mais *dans quels livres* il a puisé quelques-uns des matériaux de son Discours ; en un mot, quels ont été, non pas, il faut renoncer à les énumérer, les prédécesseurs, mais bien *les inspirateurs* de Rousseau.

Ce n'est pas seulement, comme il le proclame, dans « le livre de la nature », entendez du reste par là : dans son imagination, mais c'est encore dans de vrais livres, que Rousseau a pris la matière de son ouvrage. De ces livres, que nous allons citer, il a lu les uns jadis, et s'en souvient à propos quand il écrit ; les

péché originel, ont introduit dans le monde à peu près les mêmes maux et les mêmes vices et Rousseau se rencontre donc avec l'Église pour leur faire la guerre.

Sur les curieux rapprochements qu'il est permis de faire entre l'auteur du second Discours et ses prédécesseurs ecclésiastiques, on peut lire, outre la thèse si solide de M. André Lichtenberger sur *le Socialisme au dix-huitième siècle* (1895), de piquants articles de M. Henri Joly dans *le Correspondant* (1891) et quelques pages intéressantes de Duméril : Influence des jésuites sur le mouvement des idées au dix-huitième siècle (*Mém. de l'Académie de Dijon*, 1874).

autres, il les a feuilletés *en vue* de son Discours. Voici d'abord les auteurs que Rousseau connaissait de longue date, qui étaient ses auteurs préférés, et dont nous retrouverons tout naturellement certaines pages dans son travail. En première ligne, je revois l'inévitable Montaigne, avec son chapitre singulier (*Essais*, I, 30) sur ces « Cannibales », qui sont de si braves gens, et envers qui nous sommes si injustes par la simple raison « qu'ils ne portent point de hauts de chausses ». Comme il avait déjà fait dans son premier Discours, Rousseau reprend, dans son second, et développe à sa manière, c'est-à-dire avec sa fiévreuse éloquence, la boutade de Montaigne sur « ces barbares qui ont gardé dans leur pureté les lois naturelles ».

Mais Montaigne ne lui avait donné là qu'une simple indication ; Rousseau avait trouvé bien mieux dans son cher *Télémaque*, puisqu'il y avait trouvé le pays de ses rêves, cette Bétique fortunée où tous les biens étaient communs et les peuples exempts de tous nos vices : « en voyant ces hommes, Télémaque se réjouissait qu'il y eût encore au monde un peuple qui, suivant *la droite nature*, fût si sage et si heureux tout ensemble, et il disait : « Nous regardons les mœurs de ces peuples comme une belle fable et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux. » J'aurai à parler abondamment de *Télémaque* à propos de *l'Emile*; je me contenterai de dire ici que Rousseau, si bien fait d'ailleurs pour goûter « l'esprit chimérique » de Fénelon, n'avait eu, pour songer à la Bétique, qu'à se rappeler le temps heureux des Charmettes où il se délectait à la lecture de son auteur favori.

En même temps et sur la même ligne que *Télémaque*, Rousseau avait fait figurer jadis, dans son *Verger des Charmettes*, *Sethos*; qu'est-ce que Sethos? un interminable et fort insipide roman historique sur l'ancienne Egypte, écrit par Terrasson en 1731 et dont le grand succès est bien une des meilleures preuves qu'on puisse donner à la fois de la patience de nos aïeux et de l'heureuse nouveauté de la *Nouvelle-Héloïse*. Rousseau a pu se souvenir de ce bon peuple des Atlantes qui, au livre VIII, faisait l'admiration de Sethos : « Ce pays sacré était un exemple

de l'innocence où se conservent quelques hommes, éloignés du commerce des peuples pervertis par le luxe et l'ambition. Sethos ajouta que leur nation lui rappelait l'âge d'or, non pas tel que les hommes corrompus se le représentent, mais tel que l'amour de la félicité publique en faisait souhaiter le retour à des hommes sages » ; et Rousseau sera un de ces derniers. De tels passages ont pu flotter dans la mémoire de Rousseau et l'encourager dans sa guerre à la civilisation, d'autant plus que l'un de ces passages (sur la Bétique) avait pour auteur un éminent archevêque et l'autre (sur les Atlantes) un très savant professeur au Collège de France, membre de l'Académie française; mais comme je ne vois que de vagues rapprochements à faire entre les romans de Fénelon ou de Terrasson et le Discours sur l'inégalité, il faut chercher ailleurs *les sources* où a dû puiser Rousseau pour composer son Discours. J'en signalerai avec certitude deux fort différentes, dont la première est le cinquième livre de Lucrèce : des deux parties dont se compose le Discours, la première et la plus intéressante, ce que j'appellerai : la divination, faute de documents, de la vie humaine primitive, avait été déjà esquissée par Lucrèce; quant à la seconde partie, celle qui contient plus particulièrement les faits et les preuves, Rousseau en a pris les éléments dans de curieux livres de voyages dont je parlerai tout à l'heure.

On connaît la fresque grandiose où le génie fougueux de Lucrèce a comme brossé à grands traits la vie misérable de nos premiers parents : « ils habitaient les antres des montagnes, les profondeurs des bois et cherchaient dans les broussailles un abri pour leurs corps incultes contre les violentes atteintes du vent et de la pluie... Vénus accouplait dans les bois de grossiers amants, unions toutes fortuites, formées par l'emportement effréné de l'homme ou par l'offre de glands et de fruits sauvages ». Il y avait là de quoi inspirer le poète qu'était Rousseau et j'imagine que c'est à la lecture de ces pages frémissantes que son imagination a pris feu ; rivalisant alors avec ce génie audacieux qu'il était capable, sinon d'égaler, du moins de commenter dignement, il a, comme lui, et avec les mêmes couleurs que lui,

montré aux yeux la rudesse bestiale de nos premiers ancêtres : car c'est là le véritable emprunt qu'il a fait à Lucrèce. Tandis que tous les auteurs du dix-huitième siècle se complaisaient en d'idylliques peintures d'un âge d'or invraisemblable, Rousseau, qui avait su lire Lucrèce (il l'a cité mainte fois dans ses œuvres), nous paraît plus près de la vérité, quand il décrit la rude existence de ces hommes des bois qui ont, les premiers, creusé de leurs mains la dure écorce de notre planète. Mais il ne faudrait pas dire, ou faire entendre, que Rousseau a pillé Lucrèce (1). Il se sépare au contraire de Lucrèce parce que son but principal étant de montrer combien l'état de société est inférieur à l'état

(1) Comme l'a fait Martha : *Le poème de Lucrèce,* 1873, p. 300. M. Jules Lemaître dit dans son livre sur *J.-J. Rousseau* (p. 106) que Rousseau a fait « à sa façon l'histoire de l'humanité depuis les premiers âges, un peu comme Lucrèce, au cinquième livre de son poème ou comme Buffon, dans la septième Epoque de la Nature, mais avec plus de développement et dans un tout autre esprit ». M. Lemaître a noté avec justesse ce qui distingue Rousseau de Lucrèce ; mais sa phrase pourrait faire croire que Rousseau, de même qu'il s'est inspiré de Lucrèce, a pu s'inspirer des *Epoques de la Nature,* de Buffon, et, en particulier, de la Septième Epoque. Or cela est matériellement impossible, cette Epoque n'ayant paru qu'en 1778; et j'ai montré d'ailleurs, plus haut, qu'elle diffère du Discours de Rousseau jusqu'à en être la contradiction peut-être préméditée.

Rousseau s'est sans doute souvenu de Buffon, mais c'est de l'*Histoire naturelle*, que Buffon était, depuis 1749, en train de publier. Précisément dans son chapitre des « Variétés de l'Espèce humaine », Buffon, qui est très loin encore de la haute sagesse qui devait lui dicter ses *Epoques,* s'exprime ainsi : (et Rousseau ne dira pas mieux quatre ans plus tard dans son Discours) : « un sauvage, absolument sauvage, serait un curieux spectacle pour un philosophe... Peut-être s'il lui était donné d'en voir un, verrait-il clairement que la vertu appartient à l'homme et que le vice n'a pris naissance que dans la société », C'est, on le voit, la thèse même de Rousseau, lequel n'a fait que systématiser et enflammer à la fois, de vagues idées qu'on trouvait alors dans bien des livres, tant religieux que profanes. Dans ces livres, je ne citerai, parce qu'il était alors, *et qu'il devait être pour Rousseau,* le plus important de tous, que l'*Esprit des lois,* paru cinq ans avant le Discours sur l'inégalité. Au Chapitre III du livre I. Montesquieu écrivait ces étranges paroles : « Sitôt que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse ; l'*égalité*, qui était entre eux, *cesse*, et l'*état de guerre commence.* » La réflexion, qu'inspire à Sainte-Beuve ce singulier passage de Montesquieu, s'appliquant bien plus encore à Rousseau, je la transcris ici : « Comme si la cupidité physique, le besoin et la faim, ce sentiment aveugle que toute jeunesse a de sa force, et aussi cette rage de domination qui est *innée* au cœur de l'homme, ne devaient pas engendrer *dès l'abord* les rixes et les guerres ». (*Causeries du lundi,* VII, 67).

de nature, il maudit, on l'a vu, l'époque funeste où les hommes s'unirent par des liens sociaux, cette époque que Lucrèce, au contraire, nous vante en si beaux termes : « les enfants, par leurs douces caresses, domptèrent l'esprit farouche de leurs pères. Alors firent entre eux amitié ceux dont les habitations se touchaient ; ils cessèrent de s'insulter et ils se recommandèrent mutuellement leurs enfants et leurs femmes de la voix et du geste ; le plus grand nombre observa religieusement le traité, autrement le genre humain eût péri tout entier ». C'est, on se le rappelle, sur un tout autre ton que Rousseau enregistre les premiers essais du groupement parmi les hommes ; et, seconde différence qui découle de la première, tandis que Rousseau s'applique à nous faire envier le bonheur et la santé robuste de l'homme naturel, Lucrèce s'apitoye sur ces malheureux qui « offrent aux dents cruelles des bêtes féroces une proie vivante et remplissent de leurs gémissements les bois et les montagnes ». On voit donc à quoi se bornent les emprunts, qui ne sont d'ailleurs que probables, de Rousseau : c'est pour une partie seulement de son tableau qu'il s'est peut-être inspiré de Lucrèce, mais cela d'une façon générale et sans copier servilement, comme on l'a encore dit, certains détails, tels que ces chênes où Lucrèce mène les premiers humains pour les repaître à la moisson des glands : on oublie qu'il y avait sans doute aussi des chênes dans la forêt de Montmorency et je veux rappeler par là que c'est cette forêt, où il composa son Discours, qui fut en somme la grande inspiratrice de Rousseau ; c'est elle qui a imprimé, à certains de ses plus heureux développements, je ne sais quelle étrange et agreste poésie : on sent parfois circuler entre les lignes l'air salubre des grands bois, avec la sève qui monte dans les tiges et la vie qui germe ou éclate brusquement ; et parfois même, à travers les branches, il y a des échappées soudaines sur le ciel bleu. Ce n'est pas parce qu'il a lu tel ou tel auteur que Rousseau a pu écrire d'aussi belles pages : « la source » où, pour les écrire, il a puisé, c'est tout simplement la source de poésie qui était en lui. « En considérant l'homme tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins

fort que les autres, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous : je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni ses repas... La terre, abandonnée à sa fertilité naturelle et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce... » C'est en songeant sans doute à de telles pages, et à d'autres semblables que j'ai citées au cours de mon exposé, que Brunetière a pu dire avec raison que « Rousseau nous a rendu le sens oublié des choses primitives, qu'il a reculé les perspectives de l'humanité, qu'il nous a donné enfin (et enseigné à Chateaubriand en particulier) le sens de la diversité des époques de l'histoire (1) ». Je ne puis, en tenant compte, bien entendu, de toutes les différences de temps et de génie, m'empêcher de penser à Rousseau quand je lis ces paroles que se fait dire sur lui-même Loti, dans ses *Fleurs d'ennui* (p. 104) : « Ce qui est très particulier chez vous, ce qui donne à vos livres cette étrangeté, c'est l'indépendance avec laquelle vous paraissez vous dégager de tout ce que trente siècles ont apporté à l'humanité pour en revenir aux sentiments simples de l'homme primitif. »

On vient de voir comment s'y est pris Rousseau pour *imaginer* la vie des premiers hommes. Mais cette partie, proprement imaginative de son œuvre, il fallait, pour l'accréditer auprès du lecteur et lui donner un air de vérité, la rattacher à quelques réalités bien certaines, ou, tout au moins, bien certifiées par des auteurs dignes de foi. Les mœurs des sauvages n'étant, aux yeux des gens du XVIII[e] siècle, qu'une simple survivance des mœurs primitives, il était naturel que Rousseau cherchât, dans les livres de voyages, des faits et des remarques à l'appui de sa thèse. Les faits, invoqués par lui, sont un peu disséminés dans le corps même de son Discours ; mais il les a groupés et détaillés dans ses *Notes*. On va voir que la comparaison des textes consultés par Rousseau avec le parti qu'il en a tiré fournit

(1) Brunetière : *Evolution de la poésie lyrique*, I, 58.

matière à de curieuses observations. Par exemple, son panégyrique de la vie sauvage était écrit d'avance, mais il s'est bien gardé d'en parler, dans l'ouvrage de du Tertre (*Histoire générale des Antilles*, 1667, 4 vol.) qu'il invoque et cite uniquement pour prouver l'adresse des sauvages. Or, du Tertre avait écrit (t. II, p. 357) ce qui suit : « Les sauvages des Antilles sont *les plus heureux, les moins vicieux* des hommes et *les moins tourmentés de maladies*. Ils sont tels que *la nature* les a produits, ils sont *égaux* ; nul n'est plus riche ni plus pauvre que son compagnon ; ils bornent leurs désirs à ce qui leur est précisément *nécessaire* », — et voilà presque toute la matière de la première partie du Discours, laquelle aurait paru évidemment moins originale si Rousseau avait cité du Tertre plus longuement. Dans la note 9, parlant des relations des voyageurs, il dit qu'elles sont « pleines d'exemples de la force et de la vigueur des sauvages ». Au reste, ajoute-t-il, il « tire au hasard quelques exemples des premiers livres qui lui tombent sous la main ». Les exemples qu'il cite sont extraits d'un gros ouvrage de Pierre Kolbe (et non Kolben, comme le portent toutes les éditions de Rousseau), sur les Hottentots (1) ; mais ces exemples ont été si peu « tirés au hasard », que Rousseau a prudemment passé sous silence des passages de Kolbe fort amusants, qui auraient éclairé et égayé ses lecteurs,... mais contredit formellement sa thèse. Il a lu, comme moi, mais il a négligé de citer les pages où Kolbe nous parle « de l'excessive malpropreté des Hottentots et de leur puanteur » ; où il nous montre « leurs cheveux jamais peignés ; il s'y amasse tant de poussière et de vilenies que, se collant à la longue les uns aux autres, ils ressemblent à la toison d'un mouton noir remplie de crottes ». Plus loin, l'auteur avertit que « les dames, sur qui les dégoûtantes descriptions font une trop vive impression, doivent sauter cet article » et l'article en ques-

(1) Description du Cap de Bonne-Espérance, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire du pays, la religion, les mœurs et les usages des Hottentots et l'établissement des Hollandais, tirés des Mémoires de M. Pierre Kolbe, maître ès-arts, dressés pendant un séjour de dix années dans cette colonie où il avait été envoyé pour faire des observations astronomiques et physiques, 3 vol. Amsterdam, 1743.

tion explique consciencieusement de quelle façon Hottentots et Hottentotes dégustent les petites bêtes qu'ils ont sur la tête et tout ce qu'ils font enfin pour « apaiser la faim où les jette leur abominable « paresse ». Rousseau se contente de vanter, d'après Kolbe, « l'agilité des Hottentots et leur extraordinaire légèreté à la course » ; mais il se garde bien de nous dire par quelles pratiques cruelles, s'il faut en croire Kolbe, les Hottentots rendent leurs garçons si agiles.

Rousseau a feuilleté également la vaste collection, dirigée par l'abbé Prévost et intitulée : *Histoire générale des Voyages* ; il cite le tome III (publié en 1747) ; mais il se garde bien de nous dire qu'on lit, dans ce tome, *à l'encontre de sa théorie*, que « les nègres des côtes d'Afrique sont misérables, impudents et lâches..., et lascifs et voleurs » ; et, quant à l'étonnante vigueur qu'il prête, on s'en souvient, aux sauvages qui ne sont, selon lui, jamais malades, elle est démentie dans ce même volume par l'énumération des affreuses maladies qui affligent les Mandingues, — mais ce n'est pas là ce que Rousseau voulait démontrer. Au début de son Discours, il écrit son mot fameux : « Commençons par écarter les faits », voulant dire seulement par là que ce n'est pas de vérités historiques qu'il va être question, mais de simples raisonnements hypothétiques ; et on peut à la rigueur, en l'interprétant ainsi, lui passer ce mot qu'on lui a si souvent reproché. Mais, pendant qu'il se documentait pour fortifier ses raisonnements, il s'est dit certainement, s'il ne l'a pas cette fois écrit : « écartons les faits... qui nous gênent » ; et en conséquence, il n'a retenu de ses lectures, je crois l'avoir démontré, que ce qui cadrait avec son système. Je devais signaler le procédé, sans lui en faire d'ailleurs un trop grand crime : il y a tant d'historiens qui ne procèdent pas autrement.

Les Adversaires

Rousseau, parlant dans ses *Confessions*, de son Discours sur l'inégalité, dit qu'il « ne trouva dans l'Europe que peu de lecteurs

qui l'entendissent et aucun de ceux-là qui voulût en parler » ; c'est dire nettement que tous ceux qui en parlèrent n'y entendirent rien. En tous cas Rousseau ne répondit, nous le verrons, qu'à Charles Bonnet, peut-être parce que Bonnet était un homme considérable ; (car, à lire la réponse de Rousseau, celui-là non plus ne l'aurait guère compris) ; tandis que ses autres adversaires, étant d'obscurs polémistes, ne valaient pas l'honneur d'être réfutés. Ceux d'entre eux qui ont signé leur critique n'étaient, en effet, sauf Fréron, guère plus connus au XVIIIe siècle que de nos jours ; mais la plupart, craignant sans doute d'attirer sur leur tête quelqu'une de ces foudroyantes répliques que Rousseau avait lancées naguère aux contradicteurs de son premier Discours, s'abritèrent prudemment sous l'anonymat. C'est ainsi que Grimm, annonçant en mars 1756, une lettre à M. R., citoyen de Genève, par M***, citoyen de Paris, écrit que « les gens d'esprit voient très bien les défauts du système de Rousseau ; mais ils n'ont pas envie de l'attaquer. » Et il ajoute, ce qui montre bien que les adversaires de Rousseau étaient négligeables : « *nos petits auteurs* ne se lassent pas d'écrire des platitudes ou des sottises contre lui. » Nous avons, du reste, sur le genre de succès qu'obtint Rousseau, et l'admiration mêlée *d'effroi,* qu'il inspira à ses lecteurs, le très curieux témoignage d'un contemporain. Garat, dans ses Mémoires sur la vie de Suard (I, 164), s'exprime ainsi : « (les philosophes) enivrés de tant d'espérances fondées sur les progrès de la raison, prophétisaient une Jérusalem de la philosophie qui aurait plus de mille ans de durée. A ce moment, une voix inconnue s'élève, non du fond des déserts et des forêts, mais du sein même de ces sociétés et de cette philosophie, où tant de lumières faisaient naître tant d'espérances. Elle s'élève, tout se tait un instant pour l'écouter ; et, au nom de la vérité qu'elle invoque, c'est une accusation qu'elle intente, devant le genre humain, contre les lettres, la science et la société elle-même. Ce n'est pas, comme on l'a dit, le scandale qui fut général ; c'est l'admiration et une *sorte de terreur* qui furent universelles. » Je retrouve la même impression sur Rousseau dans les « Œuvres du Philosophe bienfaisant » (du

roi Stanislas). Il s'adresse à un auditeur supposé, Cléante ; il vient de combattre les idées du premier et du second Discours de Rousseau : « pardonnez, Cléante, ce trait de vivacité contre un génie plus *redoutable* qu'on ne croit... Je me suis éloigné de mon sujet en courant après le citoyen de Genève que je n'ose me flatter de ramener et de qui je crains, *comme d'un Vésuve* une fois ouvert parmi nous, quelque nouvelle éruption plus dangereuse. »

Grimma dit vrai : les critiques du Discours sur l'inégalité, si l'on excepte Charles Bonnet, n'ont guère dit que des « platitudes » (1). Voici justement la Lettre annoncée par Grimm, d'un citoyen de Paris (1756) ; l'auteur admire les grands talents de Rousseau et regrette qu'il n'en fasse pas un meilleur usage. Il prend contre Rousseau, on ne sait pourquoi, la défense de la religion ; suivent quelques banalités platement écrites et c'est toute sa Lettre. Un autre, M. J. N. T. Y. (Genève, 1755) trouve que le Discours est très bien écrit, mais que tout de même, quoi qu'en dise Rousseau, la société a du bon. Une femme (c'était Mme Belot, depuis présidente de Meynières ; mais elle ne se nommait pas), trouvait à dire des choses plus intéressantes. Par exemple, ceci : « par qui l'homme aurait-il été civilisé, s'il n'était pas né pour l'être, et, s'il est né pour l'être, comment ne le serait-il pas ? » Et encore ceci : « comment imaginer que M. Rousseau, né sauvage, serait demeuré (avec la faculté de se perfectionner, qui est le propre de l'homme d'après Rousseau) aussi stupide qu'un Caraïbe ? » Et ce mot, qui est bien d'une femme : « un sauvage n'est-il donc pas en état de faire la comparaison d'une vieille avec une jeune et d'une femme bien faite avec une femme difforme? »

L'objection suivante méritait d'être faite à Rousseau : « certains peuples ne sont peut-être pas originairement des brutes ; des révolutions, qu'on ignore, ont pu les replonger dans la

(1) Barbier a dressé, en 1823, dans sa « Notice des principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J.-J. Rousseau », une liste (incomplète) des écrits publiés, au XVIIIe siècle, contre le Discours sur l'inegalité.

M. André Lichtenberger (dans son ouvrage déjà ciié) a ajouté (p. 136) un certain nombre d'ouvrages à ceux qu'avait cités Barbier. Ces ouvrages sont la plupart anonymes et (ceux du moins que j'ai lus) fort insignifiants.

barbarie. » Enfin c'est le bon sens qui parle par la bouche de la Provinciale (c'est le nom qu'a pris Mme Belot), dans les lignes suivantes : « M. Rousseau met toujours en parallèle les inconvénients de la société avec les avantages de la vie sauvage ; il faudrait aussi peser de bonne foi les inconvénients de la vie sauvage et les avantages de la société. » A coup sûr un tel « parallèle » était l'équité même et Rousseau le savait bien ; mais ce qu'il ne savait pas moins, c'est que, s'il avait voulu être équitable, il n'aurait pas écrit son Discours.

En mars 1756 Grimm annonce : *L'homme moral opposé à l'homme physique de M. R.* ; l'opuscule avait ce sous-titre : « Lettres philosophiques, où l'on réfute le déisme du jour. » L'auteur, qui se nomma plus tard, n'était autre qu'une vieille connaissance de Rousseau, le P. Castel. Pas trop mal avisé, notre jésuite a pressenti que « le principe de M. Rousseau est une semence de révolte. » Il dit encore avec non moins de perspicacité : « Un homme d'une imagination forte, qui n'a qu'un but et qui y va toujours, est un homme à craindre. » Il l'interpelle et le gourmande comme s'il lisait l'avenir : « vous semez dans notre nation un levain d'aigreur qui est capable d'altérer notre caractère naturellement sociable. » On se souvient que le bon Père avait, lui, un caractère naturellement gai. Il n'a rien perdu de sa gaîté, car rappelant le mot de Rousseau sur la noble liberté du sauvage : « oui, dit-il, quand il pleut, il est libre de se mouiller. » Le sauvage est doux et heureux, dit M. Rousseau : « que ne le prend-on au mot ? Qu'on le transporte au milieu des vrais sauvages, nu, libre, gai et content ! »

Fréron, à son tour (1), essaie de tourner en ridicule (c'était sa tactique ordinaire), « Rousseau l'animaliste », qui nous a donné l'homme-bête, après que La Mettrie nous avait donné l'homme-machine. Classique et puriste, il lui reproche des expressions basses et rampantes, telles que : « travailler à bâtons rompus » et « battre les buissons. » Son style est, paraît-il, dur et raboteux. — Il est plutôt un peu âpre et tendu, mais singulièrement vigou-

(1) *Année Littéraire*, 1755, t. IV.

reux. — Et Fréron ne manque pas de crier au plagiat; Rousseau n'a fait que mettre en paradoxe: Hobbes, Puffendorf, Burlamaqui et surtout Locke. J'aurai à étudier de près, à l'occasion du *Contrat social*, les emprunts que Rousseau a faits à tous ces auteurs. Je me contenterai de dire ici que Rousseau s'accorde avec Locke pour affirmer que « les lois municipales des pays ne sont justes qu'autant qu'elles sont fondées sur les lois de nature. » Mais si Locke, dans son *Gouvernement civil*, parle « d'un accord par lequel on entre *volontairement* dans une société », il ajoute aussitôt que « cet accord lui même est *naturel* à l'homme. »

La critique la plus sérieuse fut celle de Philopolis (Charles Bonnet) publiée dans le *Mercure* d'octobre 1755 (1). Charles Bonnet, dont nous aurons l'occasion plus tard de parler plus longuement, était un savant naturaliste genevois, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et membre associé de la Société Royale de Londres; sa science, sa piété, sa grande fortune, l'estime de ses compatriotes faisaient de Bonnet un personnage considérable et tout cela donnait plus de poids à sa critique. Au reste, il rend justice aux grands talents de Rousseau, il admire le coloris de son étrange tableau de la vie sauvage; il regrette seulement que l'auteur ait adopté des idées si opposées au vrai et si peu propres à faire des heureux. Il ne discutera pas toutes ces idées; il propose simplement à Rousseau d'approfondir ce raisonnement bien simple qui lui paraît renfermer ce qu'il y a de plus essentiel dans la question: si l'état de société découle des facultés naturelles de l'homme, il est naturel à l'homme. Cette perfectibilité, dans laquelle Rousseau fait consister le caractère qui distingue éternellement l'homme de la brute, devait, du propre aveu de l'auteur, conduire l'homme au point où nous le voyons aujourd'hui. Vouloir que cela ne fût point serait vouloir que l'homme ne fût point homme. L'aigle qui se perd dans la nue, rampera-t-il dans la poussière, comme le ser-

(1) Lettre au sujet du Discours de M. J.-J. Rousseau de Genève sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, par Philopolis, citoyen de Genève.

pent? — Bonnet était naturaliste. — Et il était aussi bon chrétien : L'homme sauvage n'est point du tout l'homme que Dieu a voulu faire; Dieu a fait des orangs-outangs, qui ne sont pas des hommes ; et ainsi M. Rousseau déclame... contre Dieu. Au nom du bon sens et de la Providence, prenons l'homme tel qu'il est ; laissons aller le monde comme il va et soyons sûrs qu'il va aussi bien qu'il pouvait aller ; s'il s'agissait de justifier la Providence, Leibniz et Pope l'ont fait et leurs ouvrages font honneur à la raison. Son unique but, dans cette Lettre, est de faire sentir à l'auteur combien ses plaintes continuelles sont superflues et déplacées.

Bonnet veut manifestement dégager la responsabilité de Genève que Rousseau, par sa Dédicace, avait semblé associer à ses paradoxes. Au reste, il n'oublie pas que Rousseau est un compatriote qui peut, avec un meilleur emploi de son génie, faire honneur à son pays ; et il n'oublie pas non plus qu'il ne fait pas bon fâcher M. Rousseau : « s'il m'était échappé quelque chose qui pût déplaire à M. Rousseau, je le prie de me pardonner. » J'ai dû insister sur cette Lettre de Bonnet, pour que l'on comprît mieux la réplique, plus intéressante pour nous, de Rousseau. Cette réplique, non datée, est intitulée : *Lettre à M. Philopolis.* En voici la substance : L'état de société est naturel à l'homme, dites-vous : la vieillesse aussi ; supposons qu'on ait trouvé le moyen d'accélérer la vieillesse et que les sages s'empressent d'en user pour secouer les passions; (ainsi ont fait les hommes, veut signifier Rousseau, en accélérant la société). Selon moi, la société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu ; il faut des arts, des lois...? oui, comme des béquilles au vieillard. Toute la différence est que l'état de vieillesse découle de la nature seule de l'homme et que l'état de société découle de la nature du genre humain, non pas immédiatement, comme vous le dites, mais seulement, comme je l'ai prouvé (il n'a rien prouvé), à l'aide de certaines circonstances extérieures (il n'a pas dit lesquelles), qui pouvaient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard. — Voilà bien des affaires : oui ou non,

l'homme est-il naturellement sociable ? Oui certes ; alors il s'associe à ses semblables aussi naturellement et aussi fatalement qu'il marche et parle. Quand cela? il est très facile de répondre : il parle dès qu'il peut ; il s'associe de même. Retarder la naissance de la société, comme l'aurait voulu Rousseau, l'homme ne le peut pas, puisqu'il ne peut rien contre sa nature ; et il ne le doit pas, puisque le seul crime, pour Rousseau, est de contrarier la nature.

Habilement Rousseau s'esquive vers l'optimisme de Leibniz, qu'il combat avec de bonnes raisons ; puis, s'attaquant à Philopolis : si tout est bien comme il est, tout était bien comme il était *avant* qu'il y eût des gouvernements et des lois ; il fut donc au moins superflu de les établir ; et Jean-Jacques alors, avec votre système, eût eu beau jeu contre Philopolis. Enfin, si tout est bien comme il est, il est bon qu'il y ait des Saxons, des Esquimaux et des Caraïbes qui se passent de *notre* police, des Hottentots qui s'en moquent et un Genevois qui les approuve. Leibniz lui-même conviendrait de ceci. — Rousseau manque ici de probité dans la discussion. Les Hottentots, dit-il, n'ont pas *notre* police. A coup sûr, mais ce n'est pas la question. Ont-ils *une* police? Cela n'est pas douteux. Les récits de voyages, et je parle de ceux dont il s'est servi pour son Discours, exposent tous, sans exception, la police des sauvages dont ils décrivent la vie. — Voici la conclusion de Rousseau : « Remarquez, Monsieur, que, dans cette affaire, comme dans celle du premier Discours, je suis toujours le monstre qui soutiens que l'homme est naturellement bon et que mes adversaires sont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats. » A quoi il n'est que trop aisé de répondre : personne ne l'a traité de monstre ; Bonnet a dit simplement qu'il était « un esprit chagrin », et cela, non pas du tout parce qu'il fait l'homme naturellement bon, mais uniquement parce qu'il fait l'homme civil irrémédiablement corrompu. Ses adversaires n'ont jamais dit, non plus, que la nature n'avait fait que des scélérats, mais qu'elle avait fait l'homme à la fois bon et mauvais, ce qui est aussi incontestable que banal.

On peut compter aussi, parmi les adversaires de Rousseau, l'auteur du Mémoire qui fut couronné : le 18 août 1754 l'Académie des sciences et Belles-Lettres de Dijon tint son assemblée publique pour la distribution des prix. M. Gelot, procureur du Roi, lut un Rapport où il censurait les Discours qui n'avaient pas été couronnés. Il démontre que l'inégalité des conditions est nécessaire dans toute société, qu'elle est fondée sur la Loi naturelle et que « l'homme étant né pour la société, la négative de cette proposition serait une absurdité. » (*Mercure de France,* février 1755). Cette dernière phrase visait évidemment le Discours de Rousseau. J'ai pu lire le Discours qui eut le prix ; il parut en 1754 sous ce titre : « Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon par M. l'abbé Talbert, chanoine en l'église illustre de Besançon. » Le chanoine s'accorde avec Rousseau pour trouver que tout était parfait dans l'état de nature, c'est-à-dire, pour lui, avant le péché. Depuis, le désordre s'est introduit dans le monde et avec lui les inégalités de rang, de fortune. Heureusement la religion a consacré ce nouvel état de choses, et elle nous aide à en supporter les imperfections inévitables. Et le bon chanoine termine ses honnêtes platitudes par cette phrase latine : « Quæ sunt, a Deo ordinata sunt. » Il n'y a qu'à répéter : Amen.

Avant de clore cette liste des adversaires de Rousseau, je ne puis me tenir de citer ici une page, écrite deux ans avant le Discours sur l'inégalité, et qui en est une très piquante et très judicieuse réfutation anticipée. Cette page est de l'un des plus fermes esprits du dix-huitième siècle, de Turgot. Dans une lettre à Mme de Graffigny, à propos des *Lettres péruviennes* de cette dernière, Turgot s'exprime ainsi : « La distribution des conditions est un article bien important et bien facile à justifier, en montrant sa nécessité et son utilité : Sa nécessité, parce que les *hommes ne sont point nés égaux;* parce que leurs forces, leur esprit, leurs passions rompraient toujours entre eux l'équilibre momentané que les lois pourraient y mettre. — Que serait la société sans cette inégalité des conditions ? Chacun serait réduit au nécessaire ou plutôt il y aurait *beaucoup de gens qui*

n'en seraient pas assurés. On ne peut labourer sans avoir des instruments et le moyen de vivre jusqu'à la récolte. Ceux qui n'ont pas eu l'intelligence, ou l'occasion d'en acquérir, n'ont pas le droit d'en priver celui qui les a mérités par son travail. Si les paresseux et les ignorants dépouillaient les laborieux et les habiles, tous les travaux seraient découragés et la misère serait générale. Il est plus juste, et plus utile pour tous, que ceux qui ont manqué ou d'esprit ou de bonheur prêtent leurs bras à ceux qui savent les employer, qui peuvent d'avance leur donner un salaire et leur garantir une part dans les produits futurs. Leur subsistance alors est assurée, mais leur dépendance aussi. *Il n'est pas injuste* que celui qui a inventé un travail productif, et qui a fourni à ses coopérateurs les aliments et les outils nécessaires pour l'exécuter, qui n'a fait avec eux pour cela que des contrats libres, se réserve la meilleure part, que, pour prix de ses avances, il ait moins de peine et plus de loisir. Ce loisir le met à portée de réfléchir davantage, d'augmenter encore ses lumières; et ce qu'il peut économiser sur la part, équitablement meilleure, qu'il doit avoir dans les produits, accroît ses capitaux et son pouvoir de faire d'autres entreprises (1). »

Conclusion et portée du second Discours.

Si Rousseau a pris la plume, [dit-il] dans la Préface de sa deuxième Lettre à Borde, et ce qu'il dit à Borde il le répètera sans cesse, c'est pour être utile à l'humanité; son but principal, unique, c'est « le bonheur de l'humanité. » Dès lors on est en droit de lui demander : qu'est-ce, à vos yeux, qui est utile à l'humanité? en d'autres termes, que devons-nous faire pour être heureux et quelle *conclusion pratique* devons-nous tirer de votre Discours? Il ne sait pas; ou, du moins, il ne le sait pas très bien au moment où il écrit son Discours : c'est que son « système », quoi qu'il en ait dit plus tard, n'est pas encore complètement arrêté dans son esprit, puisqu'il y manque une

(1) *Œuvres de Turgot* (édit. Daire), 1844, t. II, p. 785.

conclusion nette et claire. Ce qu'il y a de plus clair, en effet, dans ce Discours, c'est *le sentiment* qui le lui a inspiré, et, puisque nous avons affaire à un orateur, nous pouvons être sûrs que ce sentiment se trahira en lui dictant, comme on dit, le mot de la fin. Or ce mot, quel est-il? C'est qu'il est « manifestement contre la loi de nature qu'une poignée de gens regorge de superflu, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. » Et très manifestement aussi, c'est là une protestation très vibrante contre la société, telle qu'elle existe : mais est-ce à dire que nous devions « détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien et retourner vivre avec les ours? » C'est Rousseau lui-même qui tire cette conséquence, mais c'est pour la repousser dédaigneusement; « il aime autant, dit-il, la prévenir que de laisser à ses adversaires la honte de la tirer. » Le malheur est qu'il la formule mieux qu'il ne la détruit; car, si ce n'est pas là ce qui découle de ses principes, qu'il nous dise alors ce qu'il en conclut lui-même. Il s'en tire (note 9) par une prosopopée parfaitement inintelligible : « O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, et qui ne reconnaissez, pour votre espèce, d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie, reprenez votre antique innocence; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire de vos contemporains. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences; tous ceux-là.... respecteront les liens des sociétés dont ils sont membres, obéiront scrupuleusement aux lois... »

De ces deux catégories d'hommes, je reviendrai tout à l'heure sur la première; la seconde comprenant tous ceux à qui les passions ont fait perdre leur originaire simplicité, c'est-à-dire, à peu près tout le monde, on peut dire que Rousseau conseille à l'immense majorité des hommes de continuer à vivre parmi leurs semblables, sauf à y vivre en braves gens; et l'on peut trouver qu'une conclusion aussi honnête répond peu aux prémisses révolutionnaires du Discours.

Je sais bien que dans le Discours Rousseau a très fort vanté « un période de développement des facultés humaines qui, tenant *le milieu* entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Ce fut là la jeunesse du monde », laquelle, ajoute-t-il, subsiste encore chez les sauvages. Mais Rousseau ne prétend pas du tout nous « rajeunir » jusqu'à faire de nous des sauvages et son Discours se termine donc sur un regret... d'avoir perdu notre jeunesse, et sur une résignation mélancolique, mais fort raisonnable, aux lois de la société. Ce n'est donc pas seulement à un résultat modeste, c'est à un résultat négatif qu'ont abouti tant d'efforts de dialectique et tant de beaux cris d'éloquence.

Rousseau ne devait pas s'en tenir à cette résignation et, pour ainsi dire, à cette abnégation de l'homme naturel. Il va peu à peu, en s'inspirant de ses goûts pour les plaisirs champêtres, pour la simplicité des mœurs et la calme existence des gens de la campagne, préciser son idéal de vie heureuse ; et cet idéal, il le présentera comme la conclusion logique (ce qu'il pouvait soutenir) et depuis longtemps arrêtée dans son esprit (ce que je ne crois pas exact), à la fois de son Discours sur l'inégalité et de ses grands principes sur la nature et la société. Il peut dès lors se vanter d'avoir « un système » que nous allons, non pas définir, il ne l'a jamais formellement défini lui-même, mais, pour ainsi dire, montrer en action : car il l'a fait pratiquer par les personnages de sa *Nouvelle-Héloïse* et, particulièrement, par Volmar et Julie. Sans empiéter sur l'étude que je dois faire plus tard de ce roman, il me paraît opportun d'indiquer ici comment cette œuvre de Rousseau se rattache très directement au Discours sur l'inégalité, puisqu'elle en est, à mon sens, le couronnement. Je crois que l'idée du personnage de Volmar flottait vaguement dans l'esprit de Rousseau dès son second Discours ; elle prit corps dans la *Nouvelle-Héloïse* et l'apparition de Volmar va dès lors donner un sens au passage de Rousseau que je viens de citer. Ce passage était pour nous une énigme : c'est que Rousseau, quand il l'écrivait, ne faisait encore qu'entrevoir un de

ces êtres chimériques qui, sans forme bien définie, hantaient si souvent sa rêveuse imagination. Qu'on me permette de citer le passage dont je n'ai donné plus haut qu'un court fragment : « O vous à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, et qui ne reconnaissez pour votre espèce d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie ; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets ; reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique et première innocence ; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire des crimes de vos contemporains et ne craignez point d'avilir votre espèce en renonçant à ses lumières pour renoncer à ses vices. » — Volmar sera précisément cet homme « à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre », puisqu'il est athée ; et il ira vivre loin des villes, au milieu des champs et des bois. Mais c'est surtout Julie qui sera la conclusion attendue et, cette fois, pleine et entière, du Discours sur l'inégalité.

Si l'homme est malheureux — parce qu'il y devient vicieux, — dans la vie de société ; et s'il ne peut, d'autre part, revenir à l'état de nature, c'est-à-dire à l'état d'innocence qui est à jamais perdu, car on ne redevient pas, de sociable « naturel », pas plus que de vieux on ne redevient jeune ; n'y a-t-il plus, pour nous, d'autre ressource, comme nous le conseillait finalement le Discours, que de nous accommoder, tant bien que mal, de nos souffrances et de nos vices ? Rousseau a trouvé mieux, et *ce qu'il faut faire* (ce que nous demandions vainement au Discours), c'est la vie tout entière de Julie qui va nous l'apprendre : Julie n'est plus *innocente*, mais elle est devenue *vertueuse* ; l'humanité peut faire comme elle et, pour mieux l'imiter, il faut qu'elle renonce, comme Julie, au séjour des villes ; car le retour à la terre prépare le retour à la vertu et, par la vertu, nous rend le bonheur. Par là, nous ne revenons pas, c'est impossible, au pur état de nature, mais nous nous en rapprochons *le plus qu'il est possible aux civilisés que nous sommes ;* et nous n'arrivons pas davantage à reconquérir l'innocence première ; mais ce que nous conquérons est bien supérieur à l'innocence même, à cette innocence dont les premiers hommes n'avaient pas même

conscience et qui ne leur coûtait pas le moindre effort. Au contraire, la vertu *après la faute*, c'est là ce qui est méritoire, parce que c'est là ce qui ne se conquiert pas sans effort et sans lutte; aussi la récompense est-elle au bout et c'est le bonheur dans la paix des passions. Voulez-vous assurer ce bonheur? ajoutez-y la paix des champs. « Le travail de la campagne *rappelle* au cœur l'âge d'or. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, les troupeaux épars; insensiblement on se sent attendrir; c'est *la voix de la nature* qui amollit nos cœurs farouches... Autour de Julie, tout vit dans la plus grande familiarité, tout le monde *est égal*, parce que les dames sont sans airs et les paysannes décentes; la douce *égalité* qui règne ici rétablit l'*ordre de la nature.* » (*Nouv. Hél.* Partie V. Lettre 8).

Quant à Julie elle-même, « le ciel semble l'avoir donnée à la terre — et Rousseau l'a donnée au monde — pour montrer (à la fois) l'*excellence* dont une âme humaine est susceptible et le *bonheur* dont elle peut jouir. Ce bonheur, on ne l'acquiert qu'en faisant tout le contraire de ce qu'on fait dans les pays civilisés : « S'il fallait dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirais avoir répondu en disant : on y sait vivre ; non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par le monde ; mais de la vie de l'homme *et pour laquelle il est né.* » (Partie V, Lettre 2). Rousseau, quand il écrivait ces lignes avait réussi à préciser son rêve de vie heureuse ; il en avait, pour ainsi dire, trouvé la formule, comme il fallait s'y attendre, en la cherchant dans son *cœur* et en l'incarnant dans une femme.

Laissons, pour le moment, cette femme que nous étudierons de plus près avec le roman auquel son nom est attaché, et interrogeons encore une fois le cœur de Rousseau. Je disais tantôt que la conclusion du second Discours, c'était la *Nouvelle-Héloïse* ; mais ce n'est là, après tout, qu'une conclusion fictive ; en voici donc une qui est bien vivante et même dramatique, car cette conclusion, c'est la propre vie de Rousseau, celle du moins qu'il s'efforce de vivre de plus en plus, *depuis sa réforme morale*. Lui aussi il a été, et bien plus que le commun des hommes, corrompu

et gâté par la société ; mais il s'est amendé depuis, et de la fange où il était tombé, il remonte tous les jours un peu plus vers la lumière, parce que chaque jour il se ressaisit davantage dans sa *bonté native.* Et ainsi toutes ses fautes, dont la *société* d'ailleurs était surtout responsable, il les a effacées par son retour à sa première *nature* ; et, s'il n'est plus *innocent,* comme le furent les premiers hommes, il est du moins *vertueux* ; car il vit, au moment où il compose, loin des villes corruptrices, et l'enthousiasme qu'il ressent pour la vertu, son amour de l'humanité, lui sont de sûrs garants de sa moralité actuelle. Qu'on ne lui dise donc pas que son système est faux ou chimérique : la preuve qu'il n'est pas chimérique, c'est qu'il le vit ; et la preuve qu'il n'est pas faux, c'est qu'en le vivant, il se sent heureux. Désormais donc il n'éprouvera aucune honte à raconter sa vie passée ; et, au contraire, il prendra plaisir à s'en glorifier. L'aveu naïf, cynique même, de ces turpitudes, dont il est maintenant si bien guéri, fera éclater aux yeux de tous le mérite qu'il a eu, étant parti de si bas, d'être parvenu au faîte où il est monté. Il me semble que nous comprenons mieux ainsi la franchise effrénée et comme dévergondée qui s'étalera un jour dans les *Confessions*. Que cette étrange façon de se confesser (et aussi de s'absoudre par sa confession même) soit, pour Rousseau, une nouvelle occasion de s'enorgueillir, c'est ce qu'il est inutile de relever ; mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que, dans ses plus grandes jactances, il est sincère avec lui-même. Or, c'est cette sincérité, je veux dire : c'est la conviction profonde qu'il est, maintenant qu'il s'est retrouvé, supérieur à l'homme qu'il fut jadis, et supérieur aussi immensément aux autres hommes, c'est cela même qui fait sa force, soutient et réchauffe son éloquence.

On voit dès lors pourquoi son fameux système, il le proclame si haut et le défend avec tant d'âpreté contre les objections et les ironies de ses adversaires : ce n'est pas seulement parce que ce système est la preuve péremptoire (pour lui), qu'il est bon logicien et qu'il a su échapper à toutes ces contradictions qu'on lui reproche sans cesse et de tous côtés ; mais c'est encore parce que *ce système se confond avec sa vie.* Le dit système n'était pas

définitivement arrêté, quoiqu'il l'ait prétendu plus tard, dès son premier, ni même dès son second Discours ; il s'est fait et *est devenu, en même temps que lui* devenait, ou tout au moins s'efforçait sérieusement de devenir autre et meilleur ; il l'a perfectionné en travaillant à se perfectionner ; mais du jour où il l'a supposé — c'est-à-dire où il s'est senti — parfait, il y a cru comme à lui-même, et l'on sait s'il avait foi en lui ! (1)

Mais il y a de ce Discours une conclusion autrement importante que celle qu'a imaginée Rousseau : c'est celle qu'en a tirée la postérité. A la suite de ce petit écrit, qui n'a que cent pages, deux idées sont entrées dans le monde et y ont eu une fortune inouïe. La première, qui prêtait surtout, on n'allait le voir que trop, au développement littéraire, c'était l'idée que l'état de nature est bien supérieur à l'état civilisé. Sans doute cette idée avait déjà été énoncée par d'autres que par Rousseau et j'ai dit par qui, dans les pages précédentes ; mais elle n'avait jamais été exprimée, ou plutôt proclamée, avec une aussi retentissante éloquence, ni démontrée avec un tel renfort de faits et de déductions. Et désormais vont foisonner dans notre littérature les dissertations et surtout les romans, où l'on s'attendrira sur l'innocence et la félicité des hommes de la nature. Ce triomphe de l'homme sauvage durera sans interruption chez nous (pour ne pas parler des littératures étrangères en proie à la même manie), jusqu'à l'homme de génie qui écrira *les Natchez*, après avoir dépeint dans l'*Essai sur les Révolutions*, son admirable « Nuit chez les sauvages de l'Amérique », et après avoir évoqué, dans cette Nuit, « le sublime Discours sur l'inégalité ». Que cette idée (de la supériorité de l'état de nature) n'ait jamais été complètement aban-

(1) Rousseau restera-t-il fidèle à ce système dans la suite de ses œuvres ? C'est une question très controversée et que je dois donc réserver pour le moment où j'aborderai les écrits de Rousseau qu'on prétend contraires aux principes des deux Discours. Je m'efforce de suivre la pensée de Rousseau à mesure qu'il l'exprime : si parfois, comme je l'ai fait tantôt, j'empiète sur l'avenir, c'est seulement pour faire pressentir, comme ici, l'aboutissement d'un principe qui, sans cette vue rapide jetée sur une œuvre postérieure, semblerait ne mener à rien. Les concordances, ou les dissonances, entre ce « système » — plus senti encore que formulé — et les œuvres de Rousseau qui vont venir nous apparaîtront au fur et à mesure que nous étudierons ces œuvres.

donnée depuis lors, il suffira sans doute, pour le prouver, de rappeler ce passage de Tolstoï, un disciple attardé de Jean-Jacques : « Nous cherchons notre idéal devant nous, tandis qu'il se trouve en réalité derrière nous. Ce n'est pas au développement de l'homme qu'il faut recourir pour réaliser cet idéal d'harmonie que nous portons en nous ; car ce développement est plutôt un obstacle à la réalisation de notre idéal. » Même la question de savoir si les sauvages sont plus heureux que nous est encore à cette heure une question ouverte, puisque j'en retrouve la discussion dans le bel ouvrage de M. Durkheim (*la Division du Travail*, p. 265). Oserai-je dire que cette question me paraît oiseuse ? puisque nous ne pouvons plus vivre à l'état de nature, parce qu'il y a trop longtemps que nous en avons perdu l'habitude, comme le disait, avec son spirituel bon sens, Voltaire à Rousseau, ne regrettons pas, à supposer qu'elle soit regrettable, la vie sauvage et, faute de forêts à défricher, résignons-nous à cultiver nos jardins.

La seconde idée, non, sans doute, et pas plus que la première, inventée, mais lancée dans le monde, toute vibrante et frémissante des fureurs de sa colère et de ses rancunes, par l'auteur du second Discours, c'est l'idée que les hommes sont égaux. Cette idée devait avoir, on le sait de reste, une portée incalculable. S'il est vrai que le fond du socialisme, c'est l'idée d'égalité, comme l'affirme l'éminent auteur du « Socialisme, en 1907 », alors le premier et le plus authentique ancêtre du socialisme, c'est bien Jean-Jacques Rousseau. Veut-on voir jusqu'à quel point le socialisme, même contemporain, peut se réclamer de Rousseau, qu'on lise ces lignes de M. Faguet : « Il n'est pas douteux que le progrès et la civilisation n'aient été les résultats de la lutte pour la vie et pour le bien-être. — Précisément, répond le socialiste, c'est *la civilisation* qui a tort, c'est la civilisation qui est un leurre, une duperie et une illusion. A cette civilisation l'humanité sacrifie son sang, sacrifie la vie de milliers d'êtres, et elle n'en est pas plus heureuse pour cela. C'est à un état, sinon primitif, car on n'en sait rien, mais c'est à un état inverse de cette fameuse civilisation, c'est à un

état auquel la civilisation, depuis des milliers d'années tourne le dos, qu'il faut revenir ; entendons, à un état, où les faux biens, richesses, honneurs, gloire, c'est-à-dire toutes *les inégalités* soient complètement et profondément méprisées. Voilà l'essence du socialisme. » (*Le Socialisme en 1907*, p. 316). J'ajoute, et le lecteur a sans doute déjà ajouté : voilà l'essence même et presque les expressions du Discours sur l'inégalité (1).

Quelle a été, du Discours sur l'inégalité aux doctrines socialistes, la succession des idées, c'est un sujet infini, et que je ne puis songer à traiter ici ; ce que j'ai à en dire trouvera sa place ailleurs quand j'essaierai, à propos du *Contrat social*, de déterminer, si possible, l'influence politique de Rousseau. Je voudrais seulement, avant de quitter le Discours sur l'inégalité, indiquer combien Rousseau, dès ce Discours, s'éloigne des philosophes et les devance dans ses revendications. Ces inégalités sociales, dont il se plaint si amèrement dans son Discours, les philosophes ne voulaient que les rendre moins choquantes et moins oppressives. Ils demandaient, par exemple, non la suppression des privilèges, mais qu'on ne donnât pas aux privilégiés toutes les places et tous les honneurs ; en un mot, ils ne prétendaient pas abolir les inégalités, parce que c'était abolir la société, et que de cette société ils ne prétendaient que corriger les abus. C'est contre ces inégalités même que s'insurge Rousseau : car enfin pourquoi y a-t-il des riches et des pauvres, et de quel droit les riches tiennent ils donc leurs richesses ? du droit de propriété ? mais c'est le droit des « imposteurs ». La propriété, pas plus que la société, n'est conforme à la loi de nature. Vous n'en voulez, semblait-il dire aux philosophes, qu'aux abus de la société : mais ne voyez-vous pas que la société elle-même est un abus, et le plus grand de tous, puisqu'il est la source de tous les autres ? Je sais bien que Rousseau défendra, en d'autres écrits,

(1) Je lis dans le *Petit Provençal* du 24 avril 1908, sous la signature du docteur Flaissières, sénateur des Bouches-du-Rhône, cette phrase qn'on dirait extraite du *Discours sur l'inégalité* : « Nous (les socialistes) nous sommes d'accord (avec les radicaux-socialistes) sur ce fait principal, que la société actuelle *n'est pas conforme à la loi de nature qui a fait l'homme l'égal de l'homme.* »

ce droit de propriété, qu'il s'efforcera même de l'inculquer à Emile ; mais le cri est jeté, et c'est bien, j'emprunte ce mot à une lettre de lui, contemporaine du second Discours, c'est bien « le cri des opprimés » : Vous oubliez que *les fruits sont à tous* et que *la terre n'est à personne* ! C'est là, jusqu'à l'époque de Rousseau, une des paroles les plus graves qui aient été dites ; et c'est, contre l'ordre de choses établi, la plus redoutable menace qui ait été proférée par une bouche humaine. Je m'exprime mal sans doute, car cette parole n'a pas été proférée, elle a été écrite : mais, à la lire, encore aujourd'hui, il semble vraiment que le papier prenne une voix ; on croit entendre la strophe révolutionnaire, les derniers accents surtout que je viens de citer et qui sonnent comme un refrain de guerre : et, en effet, cette protestation vibrante contre « les usurpateurs de la terre » sera, à travers les âges, l'émouvant, l'éternel refrain du pauvre.

CHAPITRE X

UN VOYAGE A GENÈVE (1754)

Le succès du *Devin du Village* avait un peu augmenté les ressources de Rousseau : aux 100 louis que lui avaient rapportés les représentations de cette pièce si l'on ajoute 50 louis donnés par Mme de Pompadour, 50 autres qu'il avait tirés de son opéra et 500 enfin qu'il avait reçus de son éditeur, cela lui faisait une somme de 700 louis, laquelle, ajoutée à ses appointements de secrétaire, allait le mettre en état de subsister plusieurs années et, en attendant, de faire un voyage en Suisse. Je crois voir à ce voyage deux mobiles : l'un, qu'il a confié à son ami, le pasteur Perdriau (lettre du 28 novembre 1754) et qui était l'espoir d'obtenir du Conseil et de la République de Genève la permission de leur dédier son Discours sur l'inégalité ; et l'autre mobile, qu'il n'a dit à personne, mais qu'il est permis de deviner, c'était d'aller montrer à ses compatriotes l'illustre auteur du *Devin du Village*. Son ami Gauffecourt devant faire un voyage à Genève, il partit avec lui le 1er juin 1754 et emmena Thérèse, dont les soins lui étaient devenus nécessaires.

Chemin faisant, il a sa première désillusion sur l'amitié, et nous, notre première défiance à l'égard de Thérèse. Gauffecourt aurait obsédé de ses propos amoureux, voire obscènes, la

Bibliographie : *Confessions*, P. II, L. VIII. — Sayous : *Le XVIIIe siècle à l'étranger*. — Bosscha : *Lettres inéd. de Rousseau à M. M. Rey*, Didot, 1858. — Eug. Ritter : *Etrennes chrétiennes*, 1884. — Edouard Rod : *L'affaire J. J. Rousseau*, Perrin, 1906. — *Annales J. J. Rousseau*, t. II.

pauvre Thérèse. Or nous savons un peu qui est Thérèse : de l'aveu de Rousseau, elle n'est plus alors « ni belle ni jeune » ; et, au point de vue intellectuel, c'est une oie. Quant à Gauffecourt, il a plus de soixante ans, il est podagre ; et, d'autre part, il quitte Paris, où il est reçu familièrement dans la meilleure société. Et c'est cet homme — dont Rousseau, avant ce voyage, nous a fait un éloge enthousiaste —, qui aurait essayé de séduire une femme qui s'appelait Thérèse et qui d'ailleurs, c'est le joli mot qu'emploie Jean-Jacques, « appartenait à son ami ». Y a-t-il à cette trahison la moindre vraisemblance? Ce qui me paraît vraisemblable, c'est ceci : Thérèse, quoique très sotte, ne manque pas d'une certaine rouerie. Il est très possible que Gauffecourt, très galant avec les femmes, ainsi nous le peint M[lle] d'Ette, ait dit quelques mots un peu lestes, peut-être simplement des fadeurs sans conséquence ; et cette bête de Thérèse, qui ne sait pas que ces propos galants ne signifient rien du tout, étant, au dix-huitième siècle, monnaie courante et, pour ainsi dire, politesse obligée envers les femmes, s'en sera d'abord choquée et les aura répétés à Rousseau; puis, voyant l'effet produit par ses discours, elle a voulu se rendre intéressante, montrer à son amant qu'elle avait fait impression sur un homme du monde tel que Gauffecourt ; et comme Rousseau (c'est dans son caractère), a dû prendre feu dès ses premiers mots, elle a brodé tout ce qu'elle a voulu : Gauffecourt lui a offert sa bourse, il s'obstinait à lui lire un livre abominable plein de « figures infâmes »; et Rousseau, qui juge Thérèse trop bornée pour inventer la moindre histoire, a cru, sans hésiter, et nous a raconté, sans broncher, toutes ces billevesées. Mais il se garde bien d'avoir avec le séducteur la moindre explication : il ne faut pas, c'est toujours lui qui parle « exposer Thérèse »! et à Lyon il se débarrasse enfin de ce « bouc ». Fiez-vous après cela aux meilleurs amis! « douce et sainte illusion de l'amitié! c'est Gauffecourt qui leva le premier ton voile à mes yeux. » Heureusement il lui restait — il lui restera toujours — Thérèse et nous allons la retrouver entre Rousseau et ses amis en des circonstances plus graves ; mais

l'anecdote de Gauffremont méritait d'être contée — et commentée — à cause de ce qui va se passer bientôt à la Chevrette.

A Lyon, Rousseau prit sa route par la Savoie ; il voulait revoir sa chère maman, ce qui l'honore, et, sans doute aussi, ce qui est une fierté bien légitime, il désirait lui raconter comment le « petit », parti des Charmettes, avait fait son chemin dans le monde. Hélas ! il la trouva, c'est son mot, dans le plus triste « avilissement ». Était-ce là cette Mme de Warens si élégante à qui le curé de Pontverre l'avait adressé jadis ? il ne la reconnaissait plus, tant elle était déchue. Ému de pitié, il tenta, nous assure-t-il, de l'emmener avec lui ; mais Mme de Warens refusa de le suivre. Si le fait est vrai, Mme de Warens n'eut pas tort : qu'aurait-elle fait dans la maison de Thérèse Le Vasseur ? et qu'aurait-il fait lui-même au milieu de ces deux femmes si différentes d'éducation, une grande dame et une lingère ? mais surtout se figure-t-on Rousseau faisant son entrée dans la pudibonde Genève, escorté de deux femmes, dont aucune n'était sa femme ? Il se contenta, en définitive, de donner quelque argent à celle qui lui avait tant donné. Mme de Warens devait mourir dans la misère et, j'en ai bien peur, dans l'abjection, le 30 juillet 1762. A cette date, Rousseau, décrété de prise de corps par le Parlement de Paris, quittait Montmorency et allait se réfugier en Suisse ; fin septembre il ignore encore sa mort ; il ne l'apprend par Conzié que le 5 octobre 1762. Il en parle dans ses *Confessions*, et, à ce propos, il voit « son âme douce et bienfaisante dans le séjour des bons, auprès des Fénelon, des Bernex et des Catinat », société bien inattendue pour la pauvre pécheresse qu'avait été ici bas Mme de Warens. Ce qui est plus touchant que cette oraison funèbre, c'est que les dernières lignes que Rousseau devait écrire sont consacrées à sa bienfaitrice. Qui ne se rappelle le gracieux début de la dixième *Rêverie* : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Mme de Warens. Elle avait 28 ans alors, étant née avec le siècle ; je n'en avais pas encore 17... » A ce mélancolique souvenir Rousseau s'attendrit ; il revoit « la maison isolée au penchant d'un vallon »,

qu'on appelait d'un nom si doux : les Charmettes. Temps heureux, le plus heureux de savie, et que troublait seule la crainte qu'il ne pût durer bien longtemps : car la gêne était déjà dans la maison; mais Rousseau prenait alors la résolution virile de se mettre vite en état « de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance qu'il en avait reçue... » La *Rêverie* de Rousseau s'arrête ici : la plume lui est tombée des mains avant qu'il ait pu raconter ce qu'il avait fait pour s'acquitter de sa dette : sa dernière phrase a donc été, et cela est fort bien ainsi, pour louer une femme qui lui avait rendu sans doute de bons et de mauvais services, mais qui, en fin de compte, par son hospitalité généreuse et par les loisirs studieux qu'elle lui avait assurés aux Charmettes, avait contribué plus que personne à faire de lui un grand écrivain.

Rousseau, ayant pris congé de Mme de Warens à Chambéry, continua sa route vers Genève. On se rappelle comment il avait jadis quitté cette ville : en apprenti qui se sauve de chez son maître ; il y rentrait maintenant en auteur célèbre et en triomphateur. Ses concitoyens lui firent fête : il fut, dit-il, « caressé par tous les états », et il dit vrai. Une lettre d'un contemporain, datée de l'automne de 1754, nous apprend que « tout Genève l'a vu (Rousseau), depuis le sceptre (les magistrats qui portent le bâton syndical) jusqu'à la houlette » (pastorale) (1). Il renoua à Genève d'anciennes connaissances, en fit de nouvelles ; mais ces amis genevois, nous attendrons pour faire connaissance nous-même avec eux, qu'ils entrent en scène après la condamnation de l'*Émile*. De tous les amusements que lui offrirent ses concitoyens, celui qu'il goûta le plus ce fut une promenade sur le lac, qu'il fit en bateau avec De Luc le père, un horloger lettré, ses deux fils, sa bru et Thérèse. « Nous mîmes, disent les *Confessions*, sept jours (lisez six) à cette tournée, par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avaient frappé à l'autre extrémité du lac et dont je fis la description quelques années après dans la *Nouvelle-Héloïse*. »

(1) Eug. Ritter : *Étrennes chrétiennes*, 1884.

Guillaume-Antoine de Luc a noté dans son livre de famille que le départ eut lieu le 22 septembre; à l'exception du souper, dit-il, les voyageurs prenaient ordinairement les autres repas sur le rivage et couchaient dans un des bourgs ou villages qui sont si agréablement situés le long des rives. Dans l'itinéraire de cette excursion, bien faite pour ravir Jean-Jacques, je relève les noms suivants, que nous retrouverons dans la *Nouvelle-Héloïse* : « le dimanche, dîner sur l'herbe à Hermance, couché à *Meilleraie*; un autre jour couché à *Vevai* »; le vendredi on rentre aux Eaux-Vives, où est descendu Rousseau (1).

Ce qui, par dessus tout, le réjouit dans ce séjour de quatre mois à Genève, ce fut, nous dit-il, « de respirer l'air libre d'une république au sortir d'un pays despotique ; arrivé dans cette ville, je me livrai à l'enthousiasme républicain... et à la joie patriotique. » Ces belles paroles sont jetées là très habilement pour préparer et justifier ce qui va suivre. Rousseau, à peine arrivé à Genève, abjura le catholicisme. Il avait perdu ses droits de bourgeoisie ; s'il voulait les reconquérir, il fallait retourner au protestantisme ; la cité de Calvin, alors très intolérante, n'admettait pas dans son sein des « citoyens » catholiques. Le patriotisme donc, si l'on veut, conseillait à Jeau-Jacques de changer une seconde fois de religion : au fond, et c'est ce que nous constaterons quand il s'agira de définir la religion de Rousseau, il n'était pas plus, à cette date, protestant que catholique ; sa religion était la religion naturelle. Rousseau se soumit donc respectueusement aux instructions du pasteur de la paroisse où il logeait. L'édit ecclésiastique exigeait qu'il comparût en consistoire ; on l'en dispensa et l'on nomma une commission de cinq ou six membres, chargés de recevoir sa profession de foi. Le registre du Consistoire, à la date du 25 juillet 1754, mentionne ce qui suit : « M. le pasteur Maystre a dit que le sieur Rousseau

(1) Pages inéd. de J.-J. R., publiées par M. Théophile Dufour, *Annales J.-J. R.*, II, 155. Le 20 juillet (1754) il avait écrit à Mme Dupin ; « J'ai pris hors ville un petit logement au bord du lac et dans une situation délicieuse qui me rappelle celle de Chenonceaux. On ne peut rien ajouter aux bontés avec lesquelles j'ai été reçu... » *Portefeuille de Mme Dupin*, 343).

citoyen ayant été *conduit en* France dès son bas âge, y avait été *élevé* dans la religion catholique romaine et l'avaît professée pendant plusieurs années ; que, *dès qu'il a été éclairé* et reconnu ses erreurs, il n'en a plus continué les actes ; qu'au contraire il a dès lors fréquenté *assidument* (!) les assemblées (protestantes) de dévotion à l'hôtel de M. l'ambassadeur de Hollande à Paris... a demandé à ne pas comparaître céans ; sur quoi étant opiné, on a représenté que le sieur Rousseau est actuellement atteint d'une maladie *très dangereuse* (qui ne l'empêchera pas d'aller excursionner sur le lac) ; que d'ailleurs il est d'un caractère timide, et reconnu, même par les personnes les plus jalouses de son mérite, pour avoir des mœurs pures et sans reproche. » On voit qu'il y avait des accommodements, même avec le Consistoire. Rousseau paya la taxe des gardes, soit dix-huit florins et il fut admis à la communion (1).

On a lu plus haut que le Consistoire proclamait hautement « les mœurs pures et sans reproche » de Rousseau : et Thérèse ? que pensait-on de Thérèse ? sur ce sujet délicat il existe un document très curieux, trouvé par M. Rod dans le recueil Adert, et que M. Rod analyse de la façon piquante que voici : c'est De Luc qu'on chargea d'informer sur ce qui concernait Thérèse. « Il se rendit à Grange-Canal, où demeurait le ménage, interrogea les deux complices, et, rentré chez lui, coucha sur le papier les réponses qu'il avait reçues. Celle de Jean-Jacques est brève, un peu embarrassée : il invoque sa santé qui le mettrait hors d'état de justifier le soupçon dont il est l'objet : et il évite de parler du passé. Quant à Thérèse, elle raconte longuement une histoire extraordinaire, compliquée et romanesque (qu'on juge par là de sa véracité) : frappée un jour d'un coup de pied en approchant de deux hommes qui se battaient dans la rue, elle s'évanouit. Rousseau venait alors d'être malade, et demeurait chez la mère Le Vasseur, par qui Mme Dupin l'avait fait soigner. Emu de pitié, il cède sa chambre à la blessée, s'occupe d'elle, lui amène des médecins célèbres, la sauve ! alors, par reconnaissance, elle se

(1) Eug. Ritter : Etrennes genevoises, 1884.

consacre tout entière à le soigner ! De Luc était résolu à faciliter la réintégration de Rousseau : il avala bravement ce conte à dormir debout. Et le Consistoire dut l'avaler après lui (1). »

Après quatre mois de séjour à Genève, pendant lesquels il médita, sur les bords du lac, ses *Institutions politiques* et, en même temps, une *Histoire du Valais* qu'il n'écrivait pas, et une tragédie en prose, *Lucrèce,* dont nous n'avons que des fragments très courts, il partit pour Paris le 10 octobre 1754. Dès son arrivée, il se mit à corriger les épreuves de son *Discours sur l'Inégalité*; il en avait confié l'impression à un libraire de Hollande, le fameux Marc-Michel Rey, qu'il avait rencontré à Genève : il en fera son éditeur préféré et son ami. Les lettres qu'il échange avec lui, au sujet de son Discours, nous montrent le soin infiniment minutieux qu'il apporte à la correction de ses ouvrages. Il ne tient pas du tout, c'est entendu, à la réputation d'homme de lettres ; mais il ne veut rien donner au public qui ne soit, pour l'impression aussi bien que pour le style, aussi parfait que possible. Telle feuille, qu'il renvoye à Rey, « a été lue par quatre personnes différentes »; il est « mortifié que, malgré tous ses soins, il y ait encore des fautes » dans les épreuves reçues. Il prévoit jusqu'aux erreurs qu'à bonne intention pourraient commettre les protes. Et voici, à ce propos, un petit fait curieux et significatif en même temps. Je remarque que Fréron, dans son *Année littéraire* (1755, t. IV) donne comme exemple du mauvais style de Rousseau l'expression, employée dans le Discours, de *tourbe philosophesque.* Or Rousseau sait très bien ce qu'il fait en écrivant ainsi : il tient beaucoup à ce mot qui est mis là exprès pour vexer les philosophes et il écrit à Rey : « Pour prévenir une faute presqu'immanquable, je dois vous avertir qu'il y a... ces mots : *tourbe philosophesque.* Je vous prie d'avoir attention que l'imprimeur mette ainsi et non pas (ce qu'aurait voulu évidemment Fréron) *troupe philosophique* (2). »

(1) Ed. Rod. : *L'affaire J.-J. Rousseau*, p. 47.
(2) Bosscha : *Lettres inédites de Rousseau à M. M. Rey*, Didot, 1858, p. 19.

Voilà qui est bien : Rousseau, dès son second Discours, tient à ne pas être confondu avec les « philosophes » ; d'abord parce qu'il ne partage pas, je l'ai montré, toutes leurs idées; mais aussi parce qu'il ne veut pas être perdu et noyé dans leur tourbe médiocre et moutonnière ; il ne se sent pas seulement différent d'eux, mais supérieur à eux tous, en quoi il ne me paraît pas avoir tort.

Les lettres à Rey nous donnent, en outre, le premier exemple du genre d'agrément qu'il y avait déjà à correspondre avec Rousseau ; et je ne parle pas des emportements, excusables chez un auteur, contre les lenteurs et les fautes répétées d'un imprimeur : impression à part, Marc-Michel, voulant être aimable, avait écrit le 3 janvier à Mlle Le Vasseur, heureusement à l'insu de Rousseau (« car si cette lettre avait passé par mes mains, Monsieur, elle ne l'aurait jamais eue ») ; et il avait eu la galanterie de lui annoncer « un présent » : dans l'espèce, une belle robe de Hollande. Rousseau se résigne à la robe; mais le 29 mai, la robe n'était pas encore arrivée et Rousseau, au lieu de n'en plus parler, puisque l'annonce de ce présent l'a fâché, écrit à l'oublieux Marc-Michel : « Je ne vous parle point de la *gasconnade* à Mlle Le Vasseur. Votre lettre l'avait mise aux champs; je l'ai apaisée par une autre robe, à la place de celle que vous lui annonciez. » Qu'il se dispense donc, s'il y songeait de nouveau, d'envoyer la robe promise, car « assurément elle ne serait pas reçue. » L'incident est mince : mais il nous édifie sur le tact et l'humeur de Rousseau : il peut se vanter, comme il le fait sur tous les tons, d'avoir laissé leurs belles manières aux Parisiens.

L'ouvrage parut sous le titre suivant : « Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève. Non in depravatis, sed in his quæ secundum naturam se habent, considerandum est quid sit naturale. Aristot. Politic. L. 2. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1755 ». Il était précédé d'une longue Dédicace, que Rousseau avait terminée à Chambéry : il n'était donc pas, à Chambéry, tout entier au plaisir de revoir la chère maman ! Il faut dire un mot de cette Dédicace : comme

s'il n'y avait pas assez de paradoxes dans le texte même, Rousseau avait éprouvé le besoin d'en inscrire un de plus au frontispice même de son ouvrage. Il dédie, en effet, aux magnifiques et souverains seigneurs de l'État de Genève un livre où il déplore la naissance de tout État. C'est à bon droit que Philopolis (Charles Bonnet), dans la lettre à Rousseau dont j'ai parlé, s'étonnait que celui-ci, ayant si bien montré, dans sa Dédicace, les avantages d'un bon gouvernement, les eût si parfaitement perdus de vue dans son Discours. Rousseau lui répliqua : « Dans mon épître dédicatoire, j'ai félicité ma patrie d'avoir un des meilleurs gouvernements qui puissent exister ; j'ai prouvé dans mon Discours qu'il devait y avoir très peu de bons gouvernements ; je ne vois pas où est la contradiction que vous me reprochez en cela. » Elle est, selon moi, dans les éloges dithyrambiques qu'il donne à un gouvernement (celui de Genève) et dans les malédictions que, dans le corps du Discours, il lance à *tout* gouvernement. Il admet, et il le faut bien, le gouvernement comme un mal nécessaire ; mais on ne loue pas, avec de telles hyperboles, ce qui reste toujours un mal.

Envisagée d'ailleurs en elle-même, cette épître dédicatoire présentait au public une image beaucoup trop flattée de la République de Genève. S'il avait eu, dit Rousseau, à choisir le lieu de sa naissance, il aurait choisi : un pays libre, soumis à une constitution « dictée par la libre raison », des magistrats modérés, des citoyens unis entre eux, jouissant tous du droit de législation, méprisant un vain luxe, guidés enfin dans le sentier de la vertu par des pasteurs vénérables, pleins de douceur pour autrui. Voilà (j'ai résumé la dédicace) la cité selon son cœur et voilà justement où le ciel l'a fait naître.

Sans empiéter sur l'avenir, qui nous montrerait un Rousseau en querelle avec ces ministres, dont il appréciera moins alors « la douceur », en querelle même avec toute une partie de cette cité, où il sèmera la discorde ; si je considère seulement l'état de la république genevoise au moment même où Rousseau en fait un si pompeux éloge, je ne craindrai pas de dire, et cela me dispensera de plus amples commentaires, qu'en 1755 Rousseau

aurait très bien pu adresser à sa patrie, *au lieu de* ses éloges dithyrambiques, quelques unes des critiques essentielles de ses deux Discours à la fois. Non seulement on cultivait avec succès à Genève ces sciences, objet de son animadversion ; mais encore le luxe (sciences et luxe, c'était tout le premier Discours) s'était installé dans la cité de Calvin à la suite des progrès de l'industrie et des spéculations hardies des financiers genevois. Quant à l'inégalité des conditions (et c'est le fond du second Discours) elle éclatait à tous les yeux, dans cette même cité, aggravée qu'elle était par les distinctions politiques : « le souverain, c'était le corps des citoyens, composé tout au plus d'un millier de bourgeois... ; le reste de la population n'intervenait ni de près ni de loin dans les affaires de la république (1). » Ces distinctions sociales, Rousseau les connaissait mieux que personne ; il savait aussi, il venait d'en faire l'expérience, qu'à Genève on n'était pas citoyen si l'on n'était pas protestant : mais il fallait bien opposer au luxe corrupteur et à tous les vices de la France despotique les vertus et les perfections de la Genève républicaine. Il convient d'ajouter, pour être juste envers lui, que lorsqu'il écrit cette Dédicace, se livrant tout entier à son « enthousiasme républicain », il s'exalte au souvenir de ses années d'enfance, il évoque la mémoire de son père qui « l'entretint si souvent », ce qui est vrai, des raisons d'aimer sa patrie. Et enfin il songe, je crois, à se concilier les bonnes grâces des « magnifiques et très honorés seigneurs », pour le cas où il lui prendrait un jour fantaisie de se fixer enfin, après avoir tant vagabondé, dans cette ville où il a des amis et des admirateurs, et où il va reconquérir ses droits de bourgeoisie.

Effectivement il hésite quelque temps, après sa rentrée à Paris, sur le choix d'une résidence définitive : il a gardé le doux souvenir des « honnêtetés » dont il a été l'objet dans sa ville natale et il a promis, avant son départ, au bonhomme De Luc, de revenir à Genève dès qu'il aura mis ordre à ses affaires. Dans une lettre à Vernes, du 6 juillet 1755, il exprime encore l'espoir

(1) Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, Didier, 1871, I, 227.

de retourner en Suisse « au printemps prochain ». C'est alors que Mme d'Epinay lui offrit la petite maison de l'Hermitage ; Rousseau, après s'être fait prier, accepta cette offre et c'est à l'Hermitage que nous allons le voir s'installer dans le chapitre suivant, qui sera le chapitre de ses grandes brouilleries avec ses meilleurs amis.

CHAPITRE XI

ROUSSEAU A L'HERMITAGE

I

Il y a, dans la vie de Rousseau, deux époques capitales : l'une est le temps qu'il passa aux Charmettes (de 1738 à 1740) ; l'autre est son séjour à l'Hermitage, continué par le séjour à Montmorency (de 1756 à 1762). Aux Charmettes, on l'a vu, Rousseau a, pour la première fois, étudié sérieusement et avec méthode ; il a fait des lectures suivies ; il s'est muni, en un mot, des connaissances qu'il juge indispensables pour faire valoir un talent, dont il ne sait pas encore très bien la nature, mais dont il n'a jamais mis en doute l'existence.

BIBLIOGRAPHIE. — J.-J. Rousseau : *Confessions*, Partie II, livres VIII, IX, X, et Correspondance. — Mme d'Épinay : Mémoires, t. II. — Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 1865, t. I. — Eug. Ritter : *Zeitschrift für neufranzös. Sprache und Literatur*, 1880, t. II. — H. Buffenoir : *La comtesse d'Houdetot, une amie de J.-J. Rousseau*, 1901, et : *La comtesse d'Houdetot, sa famille et ses amis*, 1905. — *Annales J.-J. Rousseau*, I, 1905. — Frederika Macdonald : *J.-J. Rousseau a New-Criticism*, London, 1906, 2 vol. in-8°.

Pour le présent chapitre, je me suis efforcé de lire *en critique*, aussi bien les *Confessions* de Rousseau que les *Mémoires* de Mme d'Épinay, de contrôler ces ouvrages l'un par l'autre, et tous les deux à la fois, par les recherches de l'érudition contemporaine, sans oublier l'ouvrage récent et *partial* de Mme Macdonald ; et, là où l'érudition n'a rien à dire, je n'ai pas craint de hasarder des conjectures dont on appréciera la valeur : je n'ai prétendu atteindre, en les formulant, que cette vérité approximative dont l'historien de Rousseau, faute de documents précis, est bien obligé parfois de se contenter. Le tout est de les donner pour ce qu'elles valent, à savoir pour l'explication la plus raisonnable, ou qui a paru telle, des étrangetés qui abondent dans la vie d'un des hommes les plus singuliers qui aient jamais existé. Je reprendrai, quand j'étudierai le fameux « complot » formé contre Rousseau par Grimm et « la côterie holbachique », la thèse soutenue par Mme Macdonald et je discuterai alors en détail la valeur et surtout la portée des documents qu'elle a donnés dans son volumineux ouvrage.

Et le voici maintenant à l'Hermitage : ce talent, il vient d'en donner des preuves éclatantes dans ses deux *Discours* et il en connaît parfaitement le genre et la portée : il parle, dans ses *Confessions*, du « vol qu'il avait pris (à cette date) et qu'il se sentait en état de soutenir. » Il sait qu'il est capable de faire mieux que des discours, de vrais livres. Ces livres, il en a déjà dans la tête le premier dessin et certaines idées maîtresses et, sans doute aussi, certains développements et même des phrases toutes faites ; car pour l'orateur et le poète, et il est l'un et l'autre, les idées se présentent à l'esprit, tantôt, si l'on est orateur, ramassées en formules brillantes et sonores ; tantôt, si l'on est poète, incarnées dans des êtres d'imagination que le poète croit voir, qu'il entend dire des mots expressifs et des phrases touchantes ; — or, tout cela, projets d'ouvrages, idées ébauchées ou phrases commencées, s'agite et fermente dans sa tête et c'est tout cela qui va se préciser et prendre corps dans la solitude à l'Hermitage et à Montmorency. C'est là, en effet, que, dans l'espace de six ans, il écrit la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social* et l'*Émile*. Se rappelant plus tard ces années si remplies, il pouvait se rendre ce témoignage : « J'étais assez magnifique en projets; mais dans les tracas de la ville, l'exécution avait marché lentement. J'y comptais mettre un peu plus de diligence quand j'aurais moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette attente et, pour un homme souvent malade, souvent à la Chevrette, à Épinay, à Eau-Bonne ou au château de Montmorency, souvent obsédé chez lui de curieux désœuvrés et toujours occupé la moitié de la journée à la copie, si l'on compte et mesure les écrits que j'ai faits dans les six ans que j'ai passés tant à l'Hermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que, si j'ai perdu mon temps dans cet intervalle, ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté. »

Pour le paresseux, en effet, qu'il dit être, il n'avait pas trop mal employé son temps : en six années, trois chefs-d'œuvre, dont deux, l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*, avaient un nombre de pages considérable. Comment cela s'est-il fait ? Comment un

homme a-t-il pu, en si peu de temps, écrire trois grands ouvrages à la fois, et si différents l'un de l'autre, puisque l'un est un roman, l'autre un traité politique et le troisième un traité d'éducation, trois ouvrages enfin si incontestablement originaux, aussi bien pour le fond que pour la forme ? Il n'y a pas, je crois, dans toute l'histoire des littératures, un second exemple d'une aussi prodigieuse fécondité ; et, si l'on veut bien se souvenir que, pendant ces six années, et sans parler de son travail de copiste de musique qui lui prenait, si on l'en croit, ses matinées, sans compter même ni sa *Lettre d'Alembert sur les Spectacles*, ni ce *Dictionnaire de musique*, qu'il composait pour se délasser et qui sera d'ailleurs si volumineux ; si l'on veut bien, dis-je, se rappeler que cet homme, dans le temps qu'il écrivait ces trois grands ouvrages qui vont agiter son siècle et les siècles à venir, a été en proie aux plus violentes discordes avec ses meilleurs amis, qu'il a subi ou provoqué les scènes les plus violentes et les plus atroces jusqu'à son propre foyer ; et qu'enfin, à travers les ruptures les plus douloureuses avec ses amis et ses bienfaiteurs, il s'est laissé emporter à la passion, non seulement la plus ardente, mais, à la lettre, la plus enrageante aussi, qui puisse faire perdre la tête à un homme, on sera confondu de tout ce qui couvait jusque là de flamme et de génie dans sa tête et dans son cœur.

L'on comprendra aussi cette nouvelle singularité d'un homme qui, il avait en partie raison de le dire, n'était pas fait comme les autres hommes : pendant ces rapides années de l'Hermitage et de Montmorency, les chefs-d'œuvre, on l'a vu, succèdent aux chefs-d'œuvre : c'est, après la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle-Héloïse*, puis le *Contrat social*, puis l'*Emile* (1) ; tous les domaines de la pensée étaient abordés à la fois et renouvelés par un écrivain qui était un penseur, un orateur et un poète ; et l'on pouvait croire qu'un si riche génie allait continuer à répandre

(1) Je discuterai en leur temps les différentes dates auxquelles Rousseau a dû écrire ces différents ouvrages : « Je ne puis tout dire à la fois », comme dit quelque part Rousseau. J'accepte donc ici *provisoirement* la succession des ouvrages telle qu'elle est généralement présentée dans les *Œuvres de Rousseau*.

dans de nouvelles œuvres cette surabondance d'idées qui émerveillait les contemporains et qui semblait inépuisable : mais, nouvelle surprise, après le *Contrat social*, Rousseau n'écrit plus rien... que des Lettres et des Mémoires, et sa carrière d'écrivain, ou, du moins, de penseur original, est finie. C'est que ces années de l'Hermitage et de Montmorency, ces années d'une si extraordinaire et si fiévreuse activité, l'avaient épuisé : il avait trop vécu, en trop peu de temps, à la fois par la pensée, par l'imagination et par toutes ses passions déchaînées, la jalousie, la colère et l'amour ; il s'était comme dévoré lui-même et anéanti par tant d'efforts et par tant de secousses, auxquelles allaient maintenant s'ajouter les amertumes de l'exil. On avait assisté à l'éruption soudaine d'un volcan qui avait ébloui le monde — et ravagé tout son entourage — et brusquement le volcan s'était éteint : après l'Hermitage et Montmorency, la nuit va se faire dans le génie et parfois dans la raison de Rousseau ; de ce travail si acharné, traversé par tant de déboires, il gardera toute sa vie un ébranlement qui, s'il n'aboutira peut-être pas, confinera tout au moins, à la folie.

Il n'y a donc pas de période plus agitée ni plus importante dans la vie de Rousseau que son séjour à l'Hermitage, car c'est là surtout que, dans les querelles avec ses amis, se révèle pleinement son étrange caractère. Et pourtant ce séjour n'a jamais été l'objet d'une étude à la fois *minutieuse* et vraiment *impartiale* : c'est une telle étude que je voudrais essayer de faire dans les pages qui suivent.

II

On connaît le récit des *Confessions* : « M. d'Epinay, voulant ajouter une aile qui manquait au château de la Chevrette, faisait une dépense immense pour l'achever. Etant allé voir un jour, avec Mme d'Epinay, ces ouvrages, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc, qui touchait à la forêt de Montmorency, et où était un joli

potager, avec une petite loge fort délabrée, qu'on appelait l'Hermitage. Ce lieu solitaire et très agréable m'avait frappé, quand je le vis pour la première fois (en 1754), avant mon voyage à Genève. Il m'était échappé de dire dans mon transport : « Ah ! Madame, quelle habitation délicieuse ! voilà un asile tout fait pour moi ». Mme d'Epinay ne releva pas beaucoup mon discours ; mais à ce second voyage, en 1755, je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieille masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très logeable pour un petit ménage de trois personnes. Mme d'Epinay avait fait faire cet ouvrage en silence et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. Au second voyage, elle me dit, en voyant ma surprise : « Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. » Je ne crois pas avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie, et si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. »

Si je prends à la lettre ce que nous raconte Rousseau lui-même, je ne puis m'empêcher de remarquer que, dès sa première visite à l'Hermitage, il pousse un cri tout au moins indiscret : il va partir pour Genève ; reviendra-t-il à Paris, c'est-à-dire auprès de Mme d'Epinay qui l'a admis dans son intimité, qui a dû combattre plus d'une fois ses vagues projets d'aller se fixer à Genève, et, chemin faisant, en présence de cette amie qu'il va quitter peut-être pour toujours, « il lui échappe » (l'expression est-elle exacte ?) de dire avec transport : « ah ! Madame, voilà un asile tout fait pour moi. » Sans insister autrement sur l'opportunité de ce cri, on peut se demander si, à sa seconde visite à l'Hermitage, Rousseau fut aussi « surpris » qu'il l'assure de l'offre que lui fit Mme d'Epinay. Mme d'Epinay lui offre donc, entièrement mis à neuf, l'asile que, lui dit-elle, et le mot n'est que juste, « il s'est choisi lui-même. » Que fait Rousseau ? il « mouille de pleurs la main bienfaisante » qui a ainsi pourvu à son logement et remarque, en même temps, que « Mme d'Epinay

avait fait faire cet ouvrage à très peu de frais. » Et ainsi, dès le début d'une liaison qui va devenir si orageuse, nous sommes prévenus, par Rousseau lui-même, que nous avons, d'un côté, une femme pleine de charmantes attentions pour ses amis, et, de l'autre, un homme, à la vérité, sensible jusqu'à pleurer, mais capable aussi de voir, à travers ses larmes, et de nous dire ce qu'a coûté la maison qu'on lui offre gratis.

Au reste il se fait prier; il nous apprend que Mme d'Epinay, « qui ne voulait pas en avoir le démenti, devint pressante », et, à la façon dont il nous présente les choses, c'est Mme d'Epinay qui va être son obligée: « elle employa tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela Mme Levasseur et sa fille ». Ainsi Mme d'Epinay, dans la bonté de son âme, va jusqu'à prier cette mégère, Mme Levasseur, et cette commère, Thérèse Levasseur, de vouloir bien faire accepter son bienfait par ce fier et intraitable Rousseau ; elle est d'ailleurs récompensée de son zèle ; car Rousseau nous apprend qu'elle « triompha enfin de ses résolutions »; et il ajoute, comme pour bien marquer la grandeur du sacrifice qu'il fait à son amie : « renonçant au séjour de ma patrie, je promis (il daigna promettre) d'habiter l'Hermitage. »

S'il renonçait, comme il le dit avec quelque emphase, « au séjour de sa patrie », ce n'était pas du tout pour faire plaisir à Mme d'Epinay, ni même aux dames Levasseur; c'est parce qu'il savait très bien qu'il serait beaucoup mieux à l'Hermitage qu'à Genève. A Genève, il aurait eu pour voisin Voltaire: le voisinage de Mme d'Epinay valait mieux pour lui à tous égards (1). A Genève, on lui offrait, dit-il, une place de bibliothécaire : « cette offre ne l'ébranla pas, parce que son parti était pris »; et, sans doute aussi, ajouterons-nous, parce que la place ne lui était pas définitivement promise et que le traitement en était

(1) Rousseau avait quitté Genève, pour rentrer à Paris, le 10 octobre 1754 : c'est le 12 décembre 1754 que Voltaire faisait sont entrée à Genève. Rousseau avoue, dans ses *Confessions*, qu'il ne voulait pas retrouver, dans son pays, et grâce « à l'influence de Voltaire, le ton, les mœurs, les airs qui, justement, le chassaient de Paris. » Et d'ailleurs, Voltaire était déjà, à Genève, « l'idole des femmes et des jeunes gens. »

des plus modestes (1). A Genève enfin on n'avait pas accueilli, avec l'enthousiasme qu'il espérait, la Dédicace de son second *Discours*, Dédicace qu'il venait d'adresser, sans les consulter, « aux Magnifiques Seigneurs de la République » : il pouvait donc se rendre compte, par ce froid accueil, que « sa patrie », quoique étant, il le disait du moins, le séjour de la liberté, ne serait pas aussi enchantée qu'il l'avait cru, lors de son récent séjour à Genève, de posséder dans ses murs un écrivain aussi audacieux dans ses ouvrages que compromettant dans ses dédicaces. Au contraire, à l'Hermitage, il était libre de ses idées comme de son temps, plus libre encore qu'à Paris, où il se sentait gêné et entravé dans l'expression de sa pensée par ses propres amis : car il ne pensait plus comme eux et il sentait très bien, après son second Discours, que son originalité et sa gloire d'écrivain allaient consister dans son isolement même. Or, pour obtenir, parmi ses contemporains, cette place à part que lui conseillait son ambition et que d'ailleurs allait lui conquérir son génie, que pouvait-il faire de mieux à cette heure que d'aller vivre loin de Paris, loin de Diderot et des Holbachiens, au milieu des bois, au sein même de cette nature qu'il aimait et qui l'inspirait si bien? Il comprit tout cela : aussi comme il était impatient d'aller habiter cet Hermitage auquel il affectait tantôt de tenir si peu ! « L'impatience d'habiter l'Hermitage ne me permit pas d'attendre la belle saison... Je me sentais fait pour la retraite et la campagne... Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter...

Quoiqu'il fît froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter; on voyait des violettes et des primevères, les bourgeons des arbres commençaient à poindre et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presqu'à ma fenêtre dans un bois qui touchait la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue de Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit

(1) Voir Eugène Ritter : *Zeitschrift*...p. 317 et *Annales J.-J. Rousseau*, I: 33.

tressaillir et je m'écriai dans mon transport : Enfin, tous mes vœux sont accomplis. (1) » Après tout ce qu'on a écrit sur l'amour de la nature dans Rousseau, je me contenterai de rappeler, à propos de ce passage célèbre, que personne, au XVIIIe siècle, n'était capable de peindre ainsi le charme de la campagne, parce que personne n'était capable de le sentir si vivement et de se sentir soi-même si pleinement heureux, rien qu'à regarder les premières violettes des bois et les premiers bourgeons des arbres. Ce n'est pas ici de la description, comme en va faire ce Saint-Lambert que nous allons rencontrer tout à l'heure, ce n'est pas davantage de l'*écriture*, ce sont les choses mêmes que nous avons sous les yeux et dont nous respirons, avec Jean-Jacques, la naturelle poésie.

Les premiers temps du séjour à l'Hermitage furent délicieux : complètement maître de son temps, pouvant même paresser à sa guise, puisque l'avenir, au moins prochain, était assuré par deux mille francs qui lui restaient de son *Devin du Village* et qui lui permettaient d'entretenir son « petit ménage », composé alors de trois personnes, dont lui, Madame et Mademoiselle Levasseur, Rousseau commença par ranger ses nombreuses « paperasses » et par régler méthodiquement son travail : car il aimait l'ordre en bon Genevois, et même en fils de bourgeois qu'il était, plus bourgeois lui-même, je l'ai dit, par certains de ses goûts, que ne l'ont cru ses biographes, trop préoccupés de nous montrer le vagabond qu'il fut si souvent malgré lui. Le matin serait consacré à la copie et le reste du temps à la promenade, c'est-à-dire à la rêverie et au travail en plein air, car il ne sortait jamais sans son livret blanc et son crayon, ne pouvant, comme on sait, méditer qu'en marchant : « Sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. » Pour les jours de pluie, il avait son *Dictionnaire de musique* à refaire et aussi les innombrables manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre, dont il avait, pour

(1) L'Hermitage, d'après les *Mémoires* de Mme d'Epiney, comprenait cinq chambres proprement meublées, une cuisine, une cave, un potager d'un arpent, une source et la forêt pour jardin.

complaire à Mme Dupin, accepté de faire des extraits. Quant aux ouvrages dont l'idée le suivait dans ses promenades, c'était d'abord ces *Institutions politiques* dont il faisait dater la première idée de son séjour à Venise; il n'avait cessé d'y penser depuis et d'y travailler, sans en parler à ses amis, pas même à son plus cher confident, Diderot, et c'est là, ce mystère dont il entoure son travail, un trait à noter dans son caractère : il n'est pas seulement méditatif, il est secret, sur certains tout au moins de ses projets d'ouvrage (sa *Lettre sur les Spectacles* sera une surprise pour tout le monde); c'est par où, non seulement il diffère de son ami, Diderot, qui, lui, n'a rien de caché pour personne, mais c'est par où aussi il lui deviendra incompré-sensible : Diderot s'étonnera, s'épouvantera même devant cette singulière nature qu'il croyait connaître à fond et qui brusquement lui échappe et reste impénétrable (1).

D'ailleurs, indépendamment de sa tendance naturelle à se réserver, et aussi de son intention bien arrêtée, je crois, à cette date, de se soustraire à l'influence de ses amis et en particulier de secouer le joug que lui impose « la direction » de Diderot, Rousseau a une raison très particulière de cacher son projet d'ouvrage politique (un fragment de cet ouvrage deviendra, on le sait, le *Contrat social*) : le livre qu'il médite va toucher aux institutions qui sont la base de l'Etat; il faut, pour qu'il soit tel qu'il le désire, c'est-à-dire pour qu'il aille au fond des choses, que Rousseau puisse y dire hardiment toute sa pensée sur ce que doivent être, selon lui, le gouvernement, l'église, la magistrature; or s'il en parle à ses amis, dont le but, plus prochain et plus pratique, est de guerroyer contre les abus actuels et de *fronder* simplement les institutions régnantes, il risque de faire comme eux, c'est-à-dire, d'écrire un pamphlet, au lieu de l'ouvrage philosophique qu'il

(1) Marmontel parlant, dans ses *Mémoires* (livre IV), du temps où il a connu Rousseau dans la société du baron d'Holbach, après voir noté « la politesse timide, quelquefois même obséquieuse et tenant de l'humilité de Rousseau », ajoute que « son regard en dessous observait tout avec une ombrageuse attention *qu'il se communiquait à peine et jamais ne se livrait.* »

rêve; eux, ils ne savent, comme il l'a dit, que « détruire », tandis qu'il se pique, lui, « d'édifier » ; il n'a pas, comme eux, et il s'en vante, « l'humeur satirique »; et d'ailleurs, « des livres de cette nature (comme le Contrat social), demandent de la méditation, du loisir et de la tranquillité » — ajoutons : et de la liberté, et c'est une nouvelle raison de préférer l'Hermitage au séjour de Genève. Il se rend parfaitement compte, en effet, que cette liberté, si nécessaire au plein exercice de sa pensée, s'il peut la trouver quelque part, c'est dans la France du dix-huitième siècle, et non dans son propre pays : « j'aurais été bien moins libre à Genève où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le Magistrat avait droit d'épiloguer sur leur contenu. »

En France, au contraire, il a déjà pu faire imprimer, sans être inquiété le moins du monde, les témérités de son second *Discours* sur la richesse et sur la propriété. Le livre politique qu'il prépare, il le signera de son nom, il demandera, pour l'imprimer, et obtiendra la permission réglementaire; car, s'il ne veut aucune entrave à sa pensée et à l'expression de sa pensée, il entend se conformer docilement, pour l'impression de tous ses ouvrages, aux lois du pays qui lui donne asile. Tel est son plan et il mûrit lentement, dans la solitude, ses idées politiques; s'il n'a garde de les confier à Diderot, c'est aussi bien parce que ce serait les confier à tout l'univers et compromettre par avance le succès d'un ouvrage dont le mérite doit être aussi bien dans sa nouveauté qne dans sa parfaite unité.

Pour les hommes du dix-huitième siècle, la politique est intimement liée à la morale et, pour certains même des philosophes, elle se confond avec elle : Rousseau songe donc, lui aussi, tout en approfondissant les institutions politiques, à composer un livre de morale, dont il a déjà le titre : la *Morale Sensitive*, mais qu'il n'arrivera d'ailleurs jamais à rédiger. Et il médite encore, à travers bois, sur les problèmes de l'éducation : il a promis à Mme de Chenonceaux tout un système sur ce grave sujet et ce système sera l'*Emile.*

Il mène de front ces travaux si divers et quand d'Alembert publiera, dans l'Encyclopédie, son article *Genève*, il trouvera encore le temps d'écrire sa belle *Lettre sur les Spectacles*.

Il a alors, dirait-on, comme un débordement d'idées, car ses ouvrages les plus médités ne trahissent vraiment aucun effort et, par endroits même, ils semblent écrits de verve et d'inspiration. Il se délasse, du reste, d'un travail par un autre, ayant éprouvé, dit-il, « qu'un changement d'ouvrage est un délassement ». Riche de ses lectures, qui ont été, on l'a vu, bien plus nombreuses qu'on ne croit communément, — et ce qu'il lisait, il devait le comprendre tout seul et sans aide, c'est-à-dire ne jamais l'oublier, — il est, en somme, bien plus en fonds que ses amis de l'heure présente, les philosophes, qu'il raille aussi comme étant superficiels et frivoles ; il écrit enfin dans toute la maturité de son talent, avec la pleine conscience de sa valeur, et il jouit alors de la volupté, le mot n'est pas trop fort, de cette sérieuse et profonde volupté que goûte un grand écrivain, lorsqu'il prolonge et agrandit son être par les productions de son génie, et lorsque, dans le feu de la composition, il s'exalte et se rehausse à la pensée qu'il parle à la fois à ses contemporains et à la postérité.

Là est, je crois, l'explication, *plus encore* que dans sa réforme morale à laquelle il l'attribue, du grand changement qui se fit alors dans l'attitude de Rousseau. Il se sentait, dit-il, « audacieux et intrépide », lui d'ordinaire si timide ; il était, dit-il encore, « devenu un autre » que lui et « cela dura six ans », c'est-à-dire, justement le temps de son séjour à l'Hermitage et à Montmorency. Pendant que dura cette effervescence, dit il, « rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme, dont je ne fusse capable entre le ciel et moi ». Voilà, conclut-il, d'où naquit ma subite éloquence, « voilà d'où (et il entend : de sa réforme morale) se répandit dans mes livres ce feu vraiment céleste dont j'étais embrasé ». Ce feu-là, c'était surtout, je crois, le feu même de la composition, lequel fut une cause encore plus qu'un effet. A mesure que ses idées s'élevaient et que ses méditations devenaient plus

graves, loin du bruit des villes, dans ce tête à tête avec lui-même, lorsqu'il sentait qu'il n'y avait plus rien « entre le ciel et lui » et lorsqu'encore, en contemplant la création qui déployait toutes ses magnificences à ses yeux, il s'élevait jusqu'au Créateur, auquel sans doute il n'avait jamais cessé de croire, mais dont il s'était maintenant rapproché dans la solitude, c'est alors, dis-je, qu'il se sentait devenir meilleur et qu'il se croyait capable de mener à bien cette réforme morale qu'il avait commencée dès son second Discours.

Aussi est-il à l'Hermitage infiniment heureux ; et quand, dès l'aurore, sans crainte des fâcheux, il s'enfonce seul dans cette forêt de Montmorency qui est à sa porte, et qu'il s'y enivre en même temps de ses propres pensées et des mille senteurs des bois, il éprouve l'irrésistible besoin de projeter hors de lui son bonheur, sa joie de vivre et de penser, et peuplant alors ces bois charmants d'êtres selon son cœur, aussi aimants, aussi « vertueux » et aussi heureux que lui, il écrit la *Nouvelle-Héloïse.*

Il ne tenait qu'à lui, semble-t-il, que cet enchantement des premières semaines se prolongeât durant tout son séjour : malheureusement il avait installé chez lui deux personnes qui n'avaient absolument rien de commun avec les créatures enfantées par son imagination ; après s'être promené en idée dans les bois avec ces êtres charmants qui s'appelaient Claire et Julie, il retombait, quand il rentrait au logis, dans la société beaucoup moins poétique de deux femmes, dont l'une, Mme Levasseur, paraît avoir été une rouée quémandeuse, et dont l'autre, Thérèse Levasseur, était, on va le voir, menteuse et bornée. Les mensonges de Thérèse, auxquels il se laissait prendre, et son propre caractère qui, lui aussi, malgré sa réforme trop partielle et trop superficielle, l'avait suivi à la campagne, — il n'avait laissé à la ville ni sa susceptibilité ombrageuse, ni même d'autres défauts plus graves qui vont se manifester alors —, tout cela devait bien vite assombrir et gâter l'idylle de l'Hermitage. Il y faut ajouter les fautes de ses amis, et, en tout premier lieu, l'étourderie et l'impru-

dence d'une jeune femme qui allait lui faire goûter les plus enivrantes joies de sa vie et lui faire commettre quelques unes de ses plus fortes sottises.

III

Rousseau avait vu pour la première fois Mme d'Houdetot la veille de son mariage ; il la trouva « aimable » et n'y pensa plus. Il l'avait revue depuis, à la Chevrette, chez sa belle-sœur, Mme d'Epinay, avait causé et s'était promené avec elle et tous deux avaient pris plaisir à la promenade, car, dit Rousseau, « l'entretien ne tarissait pas entre nous. »

On sait qui était Mme d'Houdetot : Sophie de Bellegarde était née en 1730 ; son père, qui parait avoir été honnête homme, était fermier général, et elle était sœur de M. d'Epinay et de M. de Jully. Elle avait perdu très jeune sa mère et avait été élevée par une tante, dévote à la fois et femme d'esprit. Des vers faciles et agréables, que nous avons d'elle, prouvent surtout qu'elle était très capable d'apprécier le talent de Rousseau. A 18 ans, Mimi, comme on l'appelait dans son entourage, avait épousé le comte d'Houdetot, un officier qui, une fois marié, et marié après avoir seulement entrevu sa fiancée la veille même du mariage, ne s'occupa plus d'elle et, suivant l'usage du temps, laissa à sa femme la liberté dont il usait largement pour son compte : il avait, avant de se marier, une liaison, connue de tous, et qu'il n'eut garde de rompre après le mariage. Laissée à elle-même, Mme d'Houdetot fit ce que faisaient les femmes de son monde : elle prit un amant. Un officier, Saint-Lambert, dont le plus bel exploit avait été de supplanter Voltaire dans le cœur de Mme du Châtelet, ce qui l'ennoblissait auprès des femmes plus que n'aurait fait une victoire remportée sur les champs de bataille, plut à Mme d'Houdetot, et, chose inouïe dans les annales de l'amour mondain au dix-huitième siècle, devait continuer de lui plaire pendant cinquante ans. Cette fidélité, si l'on peut dire, exemplaire, durait depuis cinq ans à l'époque qui va nous occuper

et elle commençait déjà à faire à Mme d'Houdetot comme une réputation de femme vertueuse dans un siècle qui entendait à sa manière la vertu des femmes et, en fait de passions, ne connaissait guère que « les passades ». Mme d'Houdetot, et c'est un peu sa réhabilitation, entendait tout autrement l'amour, elle qui pouvait, en l'appuyant de son propre exemple, écrire ces deux jolis vers :

Malheureux qui croit, en aimant,
Ne pas aimer toute sa vie.

Mimi pouvait donc être citée comme un modèle de constance à bien des femmes variées; dans sa propre famille, Mme d'Epinay, sa belle-sœur, de vie pourtant régulière, n'en était-elle pas alors à son second amant ? et quant à son autre belle-sœur, Mme de Jully, tout le monde avait su son scandaleux caprice pour le beau chanteur Jelyotte.

Au physique, Mme d'Houdetot, si nous réunissons tous les témoignages que nous avons d'elle, était positivement laide, et Rousseau l'avait très bien vue et la dépeint telle exactement qu'elle était : « Mme d'Houdetot approchait de la trentaine (elle avait 27 ans) et n'était point belle; son visage était marqué de petite vérole, son teint manquait de finesse; elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds; mais elle avait l'air jeune avec tout cela et sa physionomie, à la fois vive et douce, était caressante; elle avait une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tombaient au jarret, sa taille était mignonne ». La vicomtesse d'Allard, qui devint plus tard sa voisine de campagne, et qui la voyait souvent, a dit d'elle : « Ce sera une consolation, pour les femmes laides, d'apprendre que Mme d'Houdetot, qui l'était beaucoup, dut à son esprit et à son charmant caractère d'être si passionnément aimée de Rousseau ». C'est bien cela : Mme d'Houdetot avait, pour se faire aimer, d'être parfaitement aimable; c'était une âme charmante.

Elle montrait, dans la conversation, un esprit naturel d'une spontanéité, d'une fraîcheur délicieuse et aussi d'une gaieté

expansive et presque enfantine. Mme d'Épinay la peint ainsi : « elle est toujours telle que vous l'avez connue, tout aussi vive, aussi enfant, aussi gaie, aussi distraite. » Un jour, elle entre en coup de vent chez Mme d'Épinay ; son mari va partir pour l'armée et elle saute de joie : « elle était folle, hier, comme un jeune chien. » Ainsi, étourdie comme le premier coup de matines, toute de premier mouvement, elle ne calcule pas la portée de ses paroles ni de ses actes ; et c'est très étourdiment qu'elle ira tout à l'heure se jeter à la tête de Jean-Jacques ; et quand, sans penser à mal, elle aura fait tout ce qu'il faut pour allumer en lui une passion folle, elle sera tout étonnée de le voir flamber. Espiègle sans malice, elle dit tout ce qui lui passe par la tête et quand, par ses naïvetés, elle a prêté à rire à la galerie, elle remet les rieurs de son côté par une réflexion amusante ou un joli retour sur elle-même : « Hier, écrit Diderot à Mlle Volland, j'étais à souper à côté de Mme d'Houdetot, qui disait : je me mariai pour aller dans le monde et voir le bal, la promenade, l'opéra et la comédie et je n'allai point dans le monde et je ne vis rien, et j'en fus pour mes frais. — Ces frais firent rire, comme vous pensez bien », et elle ajouta, en regardant Diderot, qui avait le verre en main : « C'est mon voisin qui boit le vin et c'est moi qui m'enivre. »

A tous ces agréments de l'esprit elle joignait, comme en témoignent tous ceux qui ont parlé d'elle, une tendresse de cœur très touchante et une infinie bonté ; elle avait, dans le siècle le plus spirituel, c'est-à-dire le plus médisant qui ait été, de l'esprit sans méchanceté et elle conserva jusqu'à ses derniers jours, au témoignage de Mme de Rémusat, qui la vit en 1809, « une inépuisable bienveillance. » Lady Morgan, qui avait beaucoup entendu parler d'elle par des gens qui l'avaient connue dans l'intimité, cite, d'après eux, « la *tournure tendre et passionnée* de ses manières » et ajoute que c'était là « le secret de son influence sur les cœurs de tous ceux qu'elle voulait intéresser. » C'est bien par là, en effet, par la douceur de son âme et de ses manières, par la naïveté aussi de ses propos,

qui mettait à l'aise et en confiance les plus timides, et enfin par cette séduction singulière, dont certaines femmes ont le secret, et qui n'a pas échappé à Jean-Jacques, « *la gaucherie* et la grâce à la fois qu'elle mettait dans tous ses mouvements », c'est par tout cela qu'elle devait apprivoiser et charmer le sauvage « ermite » de la Chevrette. Il n'avait pas à craindre près d'elle, ce que redoutait tant son chatouilleux amour-propre, d'être persiflé ; et il trouvait en elle ces qualités féminines de douceur et de grâce qu'il prisait par dessus tout et qu'il était justement en train de peindre avec amour dans les deux héroïnes de son roman, Julie d'Étange et Claire d'Orbe.

Tout, du reste, semblait conspirer, à ce moment de sa vie, pour le jeter, vaincu d'avance, aux pieds de Mme d'Houdetot. Il avait 45 ans, il se voyait « sur le déclin de l'âge », et il se demandait avec tristesse comment il se faisait « qu'avec une âme expansive, pour qui vivre c'était aimer, avec un cœur tout pétri d'amour, il n'avait pas une seule fois brûlé de sa flamme pour un objet déterminé ? » Car les étranges sentiments (et le mot : sensations serait plus juste) qu'il avait éprouvés jadis auprès de Mme de Warens, et la paisible amitié qui, sans qu'il s'y fût jamais mêlé, dit-il, « une étincelle d'amour », l'unissait depuis douze ans à Thérèse, à cette fille qui restait si loin de lui par l'absence « de toute idée commune », tout cela n'était pas pour remplir son cœur et apaiser sa soif d'aimer ; et il se sentait « isolé », lui qui était fait pour se donner et vivre en autrui : « dévoré du besoin d'aimer, sans jamais l'avoir pu satisfaire, je me voyais atteindre aux portes de la vieillesse et mourir sans avoir vécu. » C'était dans la plus belle saison de l'année qu'il s'attendrissait ainsi lui-même, au mois de juin, « sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des oiseaux. » C'est à ce moment que, se réfugiant dans ses rêves et reportant sur les chimères de son imagination son besoin d'amour inassouvi, il avait créé, pour en faire « les idoles de son cœur », les êtres séduisants qui avaient nom Claire et Julie ;

et il s'était plu « à les orner de tous les charmes du sexe qu'il avait toujours adorés » : il les avait doués de deux figures, non pas parfaites, mais de son goût, qu'animaient précisément les qualités qu'on prisait le plus chez Mme d'Houdetot : « la bienveillance et la sensibilité. » Julie, l'héroïne du livre, il la fit, non point « sage », comme son amie, mais « faible »; seulement il lui donna ce que le monde justement encore accordait à Mme d'Houdetot : « une faiblesse si touchante que la vertu semblait y gagner. » Et enfin, comme pour mieux opposer son idéal à la vulgarité qui le blessait dans son entourage, il avait gratifié Julie de tout ce qui manquait à Thérèse : de belles manières, l'esprit très orné, le goût des arts et l'amour des poètes; il l'avait fait naître dans une famille de patriciens et lui avait donné pour amant Saint-Preux, c'est-à-dire le plébéien qu'il était lui-même. C'est au milieu de toutes ces rêveries qu'il reçut (fin janvier ou commencement de février 1757) une première visite de Mme d'Houdetot et, à la façon dont elle se présenta à lui, il put croire que c'était un épisode de son roman qui se déroulait à ses yeux dans cette soudaine et charmante apparition : « elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournait, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Hermitage : son carrosse s'enfonça dans le fond du vallon; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt perçée; elle enfonçait dans la crotte; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager et enfin elle arriva à l'Hermitage en bottes, et perçant l'air d'éclats de rire auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. »

Nullement distrait de ses chimères par cette entrevue, qu'il qualifia lui-même de romanesque, il se replongea dans ce qu'il appelle « son délire »; il ne vivait plus que par l'imagination, parmi les êtres de sa fantaisie, dans ce beau pays qu'il avait donné pour théâtre à leurs aventures, sur les bords de ce lac enchanteur qui semble bien avoir été créé pour servir de cadre magique aux plus beaux rêves de la vie. Le

printemps suivant (c'était en 1757), avait réchauffé son inspiration, ou, comme il le dit lui-même, « redoublé son tendre délire ». Il avait achevé la peinture de ce jardin romantique où il avait abrité le bonheur de sa Julie ; il venait d'écrire cette scène de la Meillerie qui est bien la page la plus émouvante qu'on ait écrite au dix-huitième siècle ; il en peut dire, avec un légitime orgueil, que « tout lecteur, sous peine de ne rien comprendre aux choses de sentiment, doit, quand il lit ces lignes, sentir son cœur s'amollir et fondre dans l'attendrissement qui les lui dicta. » C'est à ce moment précis que Mme d'Houdetot vint le surprendre pour la seconde fois et Saint-Preux, c'est-à-dire Jean-Jacques, tout ému encore et tout frémissant des pages brûlantes qu'il venait d'écrire dans un transport d'amour, ouvrit ses bras à Julie d'Etange.

Mme d'Houdetot, en l'absence de son mari et de son amant, tous deux à l'armée, avait loué une maison à Eaubonne, au milieu même de la vallée de Montmorency. C'est de là qu'elle venait faire à l'Hermitage une seconde excursion : elle était à cheval et en homme et, quoique Rousseau (dit-il), n'aimât guère ces mascarades, il fut pris à l'air romanesque de celle-là, et, cette fois, ce fut bel et bien de l'amour. « Elle vint, je la vis, j'étais ivre d'amour sans objet ; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle, je vis ma Julie en Mme d'Houdetot. » Dès ce moment, le pauvre Rousseau ne distingue plus son roman de la réalité : il vit son roman et il embellit la réalité de tous les prestiges de son imagination. Julie, qu'il n'avait jusque-là adorée qu'en rêve, s'objective et prend vie, nouvelle Galatée, dans la personne de Mme d'Houdetot ; quand, rentré chez lui, Rousseau reprend la plume et veut peindre sa Julie d'Etange, c'est Mme d'Houdetot qui s'offre à sa pensée — et à ses désirs, et il est à la fois, ou tour à tour, car il mêle ces deux visions et les renforce l'une par l'autre, un poète amoureux de son rêve et un amant épris d'une personne qui est très vivante et même très sémillante. Et peu à peu, cet amour, à la fois réel et poétique, s'emparant de tout son être, fait de lui l'amant le plus passionné, le plus

éloquent, le plus irrésistible enfin, même pour une femme qui a donné son cœur à un autre.

Ce qu'il dit sans doute à Mme d'Houdetot, c'est que l'amour qu'il a pour elle est son premier amour et si cela, qu'il dit formellement dans ses *Confessions*, n'est pas tout à fait exact, il est certain, du moins, que c'est pour la première fois qu'il aime avec un tel abandon de soi-même, avec un tel emportement de l'âme et des sens : « c'était cette fois, dit-il, de l'amour dans toute son énergie, *dans toutes ses fureurs*. » C'est le cri même de Phèdre, et, en effet, quand il est sur le point d'aborder, dans les rendez-vous qu'elle lui donne, celle à laquelle il a pensé avec angoisse tout le long de la route, ce qu'il nous dit de l'état lamentable où l'a réduit l'approche de Mme d'Houdetot peut très fidèlement s'exprimer par ces paroles de Phèdre, tout aussi brûlantes, mais plus décentes que les aveux, par trop physiologiques, qu'il nous fait à ce moment-là dans ses *Confessions :*

> Je *la* vis, je rougis, je pâlis à sa vue,
> Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue,
> Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler,
> Je sentis tout mon corps et transir et brûler.

Ce qu'il dit, j'imagine encore, à Mme d'Houdetot, c'est qu'elle est tout pour lui, et Mme d'Houdetot ne peut en douter, elle qui connait Thérèse ; et enfin, ce qu'elle est forcée encore d'avouer, c'est qu'elle-même n'a jamais inspiré à un homme un tel amour. Ne parlons pas, en effet, de son mari, qui a si peu existé pour elle ; mais celui-là même auquel elle pense à cette heure, celui dont elle évoque l'image et dont elle prononce sans cesse le nom, pour le mettre en tiers entre elle et Rousseau et pour se protéger contre celui-ci, ce Saint-Lambert, qu'est-il donc comparé à l'homme qui lui parle sous cet acacia en fleurs qui va devenir légendaire ? Un homme aimable, qui a du bon sens et du goût, qui sait causer avec esprit dans un salon, nous en avons le témoignage de ses contemporains, mais qui l'aime sans

doute, et lui parle d'amour, comme font alors les gens du monde, en un langage tendre et galant ; ne sait-il pas qu'il écrit à une grande dame, qui veut être aimée sans doute, mais amusée aussi par ses lettres et n'a-t-il pas d'ailleurs, à l'armée, d'autres occupations, d'autres distractions peut-être que son amour ? Jean-Jacques, lui, est tout à elle, et non seulement il ne vit, mais il n'écrit que pour elle, et, avec son cœur, qu'elle seule occupe, il lui apporte l'hommage de son génie ; il lui lit les pages de la *Nouvelle-Héloïse* qu'elle a inspirées et le livre ici, comme dans l'épisode fameux de Françoise de Rimini, « s'entremet » entre les deux interlocuteurs, livre d'autant plus séducteur qu'il n'est pas, comme dans le récit de Dante, l'œuvre d'un étranger, mais que c'est l'amant qui y parle lui-même et qui a enfermé, dans ces pages brûlantes, toute sa puissance d'aimer. Enfin, il l'attaque directement par les lettres passionnées qu'il lui adresse, et où il lui parle cette fois, non plus comme Saint-Preux à Julie, mais, elle le lui a permis, en la nommant par son nom de Sophie et même en la tutoyant. Et quand elle lit ces lettres, écrites comme un seul homme au XVIIIe siècle les pouvait écrire. « Ma passion funeste, vous la connaissez ; il n'en fut jamais d'égale, je n'ai rien senti de pareil à la fleur de mes ans ; » (1) et que, après une telle lecture, elle ouvre les lettres qu'elle reçoit de Saint-Lambert, écrivain correct et froid, comme en témoignent ses œuvres, elle ne peut pas ne pas faire la différence des deux langages et aussi des deux amours qu'elle inspire et ce cri lui échappe un jour, cri que Rousseau, j'en jurerais, n'a pas inventé : « non, jamais homme ne fut si aimable et jamais homme n'aima comme vous. » Mais, hâtons-nous de l'ajouter, dans cet élan du cœur Mme d'Houdetot n'avait mis que de l'admiration et de la pitié ; car cet aveu, qui pouvait sembler plein de promesses, elle empêchait aussitôt Jean-Jacques d'en tirer parti en prononçant ces mots qui n'étaient pas seulement un reproche pour celui qui lui avait si bien parlé d'amour,

(1) *Annales J.-J. Rousseau,* II, 33.

mais qui était peut-être aussi un remords pour celle qui l'avait laissé dire : « votre ami Saint-Lambert nous écoute et je ne saurais aimer deux fois. »

Quelle fut exactement, dans cette romanesque histoire, l'attitude de Mme d'Houdetot? Très franche et très loyale, elle avait, dès le début, déclaré nettement à Rousseau, qu'elle n'acceptait que son amitié : seulement, elle laissa s'étendre singulièrement les droits et même les privautés de cette amitié. Au lieu de congédier Rousssau, quand il devint trop pressant, ou, tout au moins, d'espacer, si l'on peut dire, leurs entrevues, elle le voyait tous les jours et ces « longs tête-à-tête », ainsi les appelle Jean-Jacques, durèrent quatre mois. Elle ne déploya aucune coquetterie, car elle n'était point coquette; nous le savons par le témoignage non suspect d'une personne très clairvoyante et très médisante, Mlle d'Ette, une amie de Mme d'Epinay ; elle écrit au chevalier de Valory, en parlant de Mme d'Houdetot : « un peu étourdie, mais pas coquette. » Mais nous avons, sur ce point, un meilleur garant encore, et c'est Rousseau lui-même. On sait que dans ses *Confessions*, s'il confesse ses propres fautes, il confesse encore mieux celles de ses amis, ce qui lui sert merveilleusement à pallier les siennes, tout en gardant le bénéfice d'une noble franchise ; et, en effet, ici même, Rousseau n'a garde d'oublier les menues libertés que lui permettait, ou lui pardonnait, Mme d'Houdetot, dans ce qu'il appelle (admirons sa délicate courtoisie) : « une intimité presque sans exemple entre deux amis de différent sexe. » Mais il reconnaît et proclame bien haut que Mme d'Houdetot ne lui donna jamais la moindre lueur d'espoir et s'efforça de son mieux de combattre sa passion ; il semble seulement que cette passion, elle fit à son insu tout ce qui était capable de l'allumer et de l'entretenir. Dès leur seconde entrevue, avec son ingénuité étourdie, elle lui parle de son attachement pour Saint-Lambert : on parla donc de Saint-Lambert ; mais on parla aussi de l'amour ; elle prenait ainsi Rousseau pour son confident et c'était une première faute. Etre

le confident d'une jeune femme, cela peut, comme on sait, mener très loin; cela peut mener cette femme jusqu'à lui rendre nécessaire un confident nouveau. « Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Elle parlait et je me sentais ému; je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments quand j'en prenais de semblables... Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant. » Elle s'en aperçoit enfin et elle est même certaine du sentiment que Rousseau éprouve pour elle, puisqu'il lui fait l'aveu de sa passion : que fait-elle alors ? elle le voit sans cesse, à des heures et dans des endroits convenus ; elle a entrepris, naïve chimère d'une âme candide ! de le guérir et d'en faire son meilleur ami; et quand elle le revoit, et sans nous permettre de soulever ici d'autres voiles, elle l'accueille par un baiser, « ce mémorable baiser, comme l'appellera Byron, que déposait chaque matin, sur la lèvre tremblante de Rousseau, celle qui ne répondait à son amour que par l'amitié. » Elle l'appelait « mon doux ami » et Rousseau pouvait lui écrire plus tard ces phrases singulières qu'il faut citer : « Ose me dire que ton amant t'est plus cher aujourd'hui que quand tu daignais m'écouter et me plaindre et que tu m'attendrissais à mon tour aux expressions de ta passion pour lui. Tu l'adorais et te laissais adorer ; tu soupirais pour un autre, mais ma bouche et mon cœur recueillaient tes soupirs. Je ne te rappellerai pas ce qui s'est passé dans ton parc ni dans ta chambre. Ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sous un chêne. ... Rappelle-toi ces temps de félicité qui ne sortiront jamais de ma mémoire. »

Ainsi Mme d'Houdetot écoutait, inconsciente complice, inquiète et ravie à la fois, la divine romance que lui murmurait cet amoureux de génie; puis, prise de remords, elle reportait sur Saint-Lambert les sentiments nouveaux et les troublantes images dont venait d'agiter son âme et ses sens l'enchanteur qui allait révéler à son siècle toutes les ivresses de la passion.

Et, après lui avoir tendu ses lèvres,... elle lui tendait la main et lui offrait son amitié ! Il est vrai que Rousseau tient à nous apprendre, dans ses *Confessions*, « qu'elle ne lui refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder », et la discrétion du narrateur nous étant connue de reste, il faut presque lui savoir gré de nous avoir épargné, et d'avoir épargné à la mémoire de Mme d'Houdetot, le détail de ces faveurs purement amicales. Ce qui est vraisemblable, et ce qui aussi excuse un peu Rousseau, c'est que, affectueuse et tendre comme était Mme d'Houdetot, son amitié devait avoir un accent et un charme qui la faisait ressembler à un sentiment plus profond. Elle écrivait un jour à Mme Necker : « Je vous l'ai dit dans les commencements de notre liaison : un peu de passion se mêle à mes attachements. » Sa bonté naturelle même se tournait contre elle : elle eut sincèrement pitié de Rousseau pour lequel elle ressentait, et elle le lui montrera plus tard, une sérieuse affection, et elle ne supportait pas l'idée de le faire souffrir, elle qui écrivait à la même Mme Necker, en parlant des gens qu'elle aimait : « Puissé-je seulement ne jamais les affliger, car c'est une des plus grandes peines que je puisse éprouver. » Or Rousseau, elle le lui répètera à plusieurs reprises dans des lettres qui ont un parfait accent de sincérité, est à ce moment la personne qu'elle aime le plus après Saint-Lambert ; et même elle revient maintes fois sur le rêve qu'elle a fait de passer sa vie entre ces deux affections qui suffisent à son âme : l'amour de l'un et l'amitié de l'autre. Par une étrange ironie de sa destinée, Rousseau pouvait, s'il voulait entrer dans les idées de Mme d'Houdetot, vivre le dénoûment même qu'il était en train de donner à sa *Nouvelle-Héloïse* : Mme d'Houdetot lui offrait, en effet, de jouer entre elle et Saint-Lambert, le rôle même, ou presque, qu'il faisait jouer à Saint-Preux entre Julie et M. de Wolmar : « Elle (Mme d'Houdetot) ne parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois, quand je serais devenu raisonnable. » Moins raisonnable que Saint-Preux, Rousseau ne paraît pas avoir beau-

coup goûté cette idéale vie à trois que lui proposait sa trop confiante amie; mais il pouvait voir, par sa propre expérience, combien était invraisemblable la dernière partie de sa *Nouvelle-Héloïse* et que, dans la vie, un amant passionné et éconduit a difficilement en lui l'étoffe d'un respectueux et discret ami.

Et d'ailleurs Rousseau avait-il le droit de se dire encore l'ami de Saint-Lambert? Ce qui aggravait ses torts envers celui-ci, c'est qu'il y avait eu entre eux, avant le séjour à l'Hermitage, des rapports de sympathie et même une naissante amitié. Rousseau trouvait, dit-il, en Saint-Lambert, « de l'esprit, des vertus et du talent »; et Saint-Lambert, de son côté, écrivait à Rousseau, au moment même où celui-ci venait de s'installer à l'Hermitage: « Mme d'Epinay m'écrit qu'elle a souvent le bonheur de vous voir. Je lui demande des nouvelles de votre santé et je prie tout ce qui vit avec vous (entendez par là: Mme Houdetot), de vous dire et de vous répéter que je vous trouve l'homme que j'imaginais et que je ne désire rien autant que de mériter et de cultiver votre amitié » (1). Et, un peu plus tard, lorsque, entre deux campagnes, entre la campagne de Minorque et celle de Hanovre, il vient voir Mme d'Houdetot, apprenant qu'elle s'est entremise entre Diderot et Rousseau pour les réconcilier, et ayant lu, sans doute chez elle, les deux premières parties de la *Nouvelle-Héloïse*, que Rousseau venait un peu confidentiellement de lui envoyer, il encourage ce commencement de liaison entre son ami et sa maîtresse qu'il a le premier rapprochés et Rousseau dit formellement: « c'était un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venait me voir; il l'y avait exhortée et il avait raison de croire que l'amitié, qui commençait à s'établir entre nous, rendrait cette visite agréable à tous les trois. »

Ainsi, d'une part, Saint-Lambert était un ami plein de confiance et il était absent; Mme d'Houdetot devait donc

(1) Lettre inédite, citée par M. Brunel, dans son joli article: *La Nouvelle-Héloïse et Mme d'Houdetot*. (Annales de l'Est, 1888).

être pour Rousseau doublement sacrée. Mais le grand sophiste, qui était en lui, eut vite fait de rassurer l'ami traître à l'amitié. Il se dit, et feignit de croire, que vu son âge (il avait alors 45 ans ; mais remarquons que Saint-Lambert n'était plus jeune que lui que de quatre ans), et étant donné ses manières rustiques, il ne risquait guère d'être un rival dangereux pour le cavalier parfait qu'était Saint-Lambert ; et que, d'aller se figurer que ses soupirs pourraient faire tort à celui-ci, c'était se montrer par trop fat et présomptueux; il pouvait donc, puisque cela était bien évidemment sans danger pour Mme d'Houdetot, l'aimer à sa guise et s'abandonner sans remords à sa folie ; celle-ci ne pouvait être « nuisible qu'à lui-même ».

Peut-être aussi, car il faut toujours, dans ce qu'il dit, chercher ce qu'il ne dit pas et, jusque dans ses plus cyniques aveux, essayer de deviner sa pensée de derrière la tête, peut-être s'était-il avisé qu'il avait, au contraire, tout à gagner à faire le modeste et à paraître tout différent de Saint-Lambert, puisqu'il ne pouvait, en effet, pour les belles manières et l'air cavalier, lutter sans désavantage avec lui ; mais s'il se présentait, lui « l'ermite et l'ours » de l'Hermitage, comme il aimait à s'entendre appeler, sans autre séduction que cette gaucherie et cette simplicité même et ce fier stoïcisme, qui faisaient de lui un être rare et même unique dans son siècle, est-ce qu'il ne reprenait pas tous ses avantages ? est-ce qu'une femme ne serait pas flattée d'avoir apprivoisé cet ours et séduit ce solitaire qui ne tournait pas peut-être aussi bien que Saint-Lambert des petits vers insignifiants, mais qui, du sein même de sa sublime rusticité, trouvait des accents que seuls les nobles cœurs savent entendre, et Mme d'Houdetot n'était-elle pas de ces cœurs là, elle qui venait de lui écrire, après avoir lu les deux premières parties de l'*Héloïse*, que lui avait envoyées Rousseau : « Je suis de ceux qui peuvent entendre ce qu'elles valent ». Il n'avait donc qu'à persévérer dans cette voie et montrer que l'*homme* était aussi peu galant ou, suivant un de ses mots, aussi peu « mirliflor » que l'auteur : une femme intelligente, et Mme d'Houdetot l'était beaucoup, pouvait pré-

férer ce genre de mérite, c'est-à-dire, après tout, le vrai mérite aux belles manières d'un homme du monde.

Que ma supposition soit d'ailleurs vraie ou fausse, Rousseau devait toujours, ne fût ce que pour faire taire ses remords par l'excuse qu'il s'était forgée, affecter de paraître à Mme d'Houdetot sous de tout autres traits que ceux d'un jeune galant. Mais alors le danger pour lui, et cette fois pour lui seul, n'était-il pas qu'il fût pris au mot et que, entrant un peu trop dans ses vues, Mme d'Houdetot ne vît en lui, plus qu'il ne le souhaitait lui-même, simplement le contraire et peut-être même, car les femmes vont facilement aux extrêmes, la caricature du véritable amant ? Et c'est ce qui arriva, en effet, ou plutôt, — et cela revenait au même pour lui, — c'est ce que Rousseau alla se mettre en tête qui lui était arrivé. Mme d'Houdetot, malgré les coupables aveux de Rousseau, s'obstinait à rester son amie, et c'était déjà plus qu'elle ne lui devait et plus aussi qu'elle ne se devait à elle-même ; mais elle alla plus loin encore ; elle fut, on l'a vu, caressante et tendre : c'est donc qu'elle se moquait de lui ! Car, puisqu'elle ne l'aimait pas d'amour, et la chose n'était que trop sûre, comment pouvait-elle le cajoler ainsi ? Mais écoutons parler Rousseau : « Cette amitié m'eût suffi, je le proteste, si je l'avais crue sincère ; mais, la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour, désormais si peu convenable à mon âge, à mon maintien, m'avait avili aux yeux de Mme d'Houdetot ; que cette jeune folle ne voulait que se divertir de moi et de mes douceurs surannées ; qu'elle en avait fait confidence à Saint-Lambert et que, l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendaient tous les deux pour achever de me tourner la tête et de me persifler. »

Aussitôt Rousseau, incapable comme toujours de se contraindre, fait part brutalement de ses soupçons à Mme d'Houdetot. Là dessus que fait celle-ci ? Elle lui rit d'abord au nez, car elle avait l'humeur enjouée ; mais Rousseau s'entêtant dans ses soupçons injurieux, au lieu de le chasser, comme il

le méritait, elle tente de le rassurer : n'est-ce pas peut-être où il en voulait venir, c'est-à-dire à se faire consoler et à suggérer la manière dont il voulait l'être ? Qu'on l'écoute lui-même : « J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquait pas de moi. » Et l'on devine de quelle nature pouvaient être ces preuves. Mais c'est elle, au contraire, qui aurait dû lui demander des preuves qu'il ne se moquait pas d'elle et de son imprudente bonté. Il était temps décidément que Saint-Lambert apparût et vînt arracher la pauvre femme à tous ces dangers s'il voulait la retrouver encore digne de son amour.

IV

Une indiscrétion avait averti Saint-Lambert et avec lui vont entrer en scène d'autres personnages et cette histoire va s'embrouiller et s'envenimer de soupçons et de querelles extrêmement confuses qu'il faut pourtant s'efforcer d'éclaircir : car c'est bien ici, comme l'a dit Rousseau, « que commence le long tissu des malheurs de sa vie. » Un jour que Rousseau va voir Mme d'Hondetot à Eaubonne, il s'aperçoit qu'elle a pleuré et elle lui apprend que Saint-Lambert est instruit : « mes lettres, lui dit-elle, étaient pleines de vous, ainsi que mon cœur ; je ne lui ai caché (et n'est-ce pas ce qu'elle pouvait se reprocher ?) que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir et dont, sans m'en parler, je vois bien qu'il me fait un crime. » Et, consciente cette fois de ses torts, elle lui tient le seul langage qui convienne et qu'elle eût dû lui tenir dès le début : « ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant. »

Qui donc avait prévenu Saint-Lambert ? on ne sait au juste : peut-être tout simplement la rumeur publique ; car Rousseau, uniquement occupé de sa passion, et Mme d'Houdetot, satisfaite de n'avoir, elle le croyait du moins, rien à se reprocher, se cachaient aussi peu l'un que l'autre ; Rous-

seau avoue même qu'à la Chevrette il était devenu la fable de la maison et des survenants, et que, par exemple, le baron d'Holbach, invité chez Mme d'Epinay, s'était fort amusé de voir « le citoyen » amoureux. Je croirais plutôt qu'une lettre anonyme avait été écrite, ou inspirée, par l'une des deux personnes de l'entourage de Rousseau qui avaient le plus d'intérêt à le dénoncer et qui étaient, je crois, les seules capables de le faire : je veux parler de Thérèse et de sa mère. En tous cas, s'il était, semble-t-il, une personne que Rousseau n'eût pas le droit de soupçonner, c'était, semble-t-il, Mme d'Epinay. Or ses soupçons tout de suite se portèrent sur elle et ils se changèrent bien vite en certitude quand il sut tout ce qu'avait machiné cette infernale Mme d'Epinay : n'avait-elle pas supplié Thérèse de lui donner les lettres de Mme d'Houdetot adressées à Rousseau, l'assurant d'ailleurs qu'elle les recachèterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas ? et, comme Thérèse refusait noblement de livrer ces lettres, Mme d'Epinay avait essayé de les prendre de force dans sa bavette !

Si Thérèse n'était pas intelligente, elle était rusée et elle connaissait admirablement toutes les faiblesses de Rousseau : elle s'entendait à merveille, on le voit par cet exemple, à exploiter sa promptitude à soupçonner ses meilleurs amis. Rousseau, qui la savait bornée, la croyait véridique, n'imaginant pas, lui, le profond psychologue, qu'on pût allier la rouerie à la bêtise. Il lui attribuait beaucoup de sens, parce qu'elle abondait dans son sens à lui, et parce qu'elle lui donnait raison quand il accusait tout le monde : elle voyait juste, puisqu'elle voyait comme lui : ce fut, je crois, tout le secret de sa déplorable influence sur Rousseau. Seulement, dans le cas présent, il y a lieu de se demander pourquoi elle inventa de toutes pièces (la chose peut-elle être douteuse pour qui connait Mme d'Epinay ?) ces contes bleus, si saugrenus d'ailleurs, qu'il fallait être un Rousseau pour les gober.

D'ordinaire, quand Thérèse ment, et elle ne fait guère que cela, c'est pour se faire valoir aux dépens des gens avec qui elle a intérêt à brouiller Rousseau : mais, dans le cas

présent, son intérêt n'était-il pas d'être au mieux avec sa propriétaire, — c'est Mme d'Epinay que je veux dire, — car où aurait-elle pu être mieux logée et à si bon compte ? Si donc elle l'a accusée, contrairement à son intérêt tout matériel, c'est qu'elle devait avoir un intérêt d'un autre ordre, et qu'elle jugeait supérieur, à diriger de ce côté les soupçons de Rousseau : par là, en effet, elle les détournait de sa tête et c'est ce qui me confirme dans l'idée que « la main d'où était parti le coup », comme s'exprime Rousseau, c'était la sienne. Elle voyait, mieux et de plus près que personne, la folie qui s'était emparée de Rousseau et l'avait détaché d'elle : il fallait, à tout prix, rompre cette intrigue, il y allait de tout son avenir peut-être, et elle avait pris pour cela le meilleur moyen, qui était d'avertir, ou de faire avertir Saint-Lambert. Seulement, si Rousseau apprenait la chose? ou encore, et cela revenait absolument au même pour les conséquences : si, en supposant qu'elle n'eût pas à se reprocher cette dénonciation, Rousseau allait tout de même l'en croire coupable? et il était impossible qu'il ne la soupçonnât pas, car il devait être sûr (il en savait trop bien les raisons) que Thérèse détestait Mme d'Houdetot : dès lors, coupable ou non d'avoir prévenu Saint-Lambert, elle risquait d'être chassée par Rousseau furieux, car depuis trois mois il n'écoutait plus que sa passion et semblait ne plus exister que pour Mme d'Houdetot. Il fallait donc, une fois Saint-Lambert averti, ne pas laisser à Rousseau le temps de la soupçonner (et de l'accuser, ce qui était tout un pour lui) et il n'y avait pour cela qu'à diriger tout de suite les soupçons de celui-ci (ce qu'elle savait si bien faire), sur la personne dont Rousseau avait ou croyait avoir en ce moment à se plaindre. Justement Rousseau avait déjà dû étaler au logis, devant Thérèse, comme il l'a fait complaisamment dans les *Confessions*, les ridicules sujets de plainte qu'il avait à ce moment même contre Mme d'Epinay ; et voilà, je crois, comment Mme d'Epinay était devenue une espionne.

Il y a bien une seconde hypothèse qui ne laisse pas d'être vraisemblable, d'autant plus qu'elle pourrait s'accorder très

bien avec la première : la mère Levasseur s'ennuyait à mort à l'Hermitage jusqu'à mettre en mouvement tous les amis de Rousseau pour l'en faire déguerpir. D'autre part, elle voyait le manège de Rousseau avec cette grande dame qui, dans son idée, et les apparences l'autorisaient à penser ainsi, était sa maîtresse : qu'allait-il advenir dès lors d'elle et de sa fille? Si elle donnait l'éveil à Saint-Lambert par quelqu'avis anonyme dont elle accuserait ou ferait, par Thérèse, accuser Mme d'Epinay? Du même coup, elle délivrait Thérèse d'une dangereuse rivale et, ayant brouillé Rousseau avec Mme d'Epinay, elle retournerait à la ville et aux commérages de son quartier. Je ne sais si la mégère fut assez maligne, elle paraît l'avoir été passablement, pour imaginer ce petit complot qui servait si bien ses intérêts ; mais je reste convaincu que l'une ou l'autre des deux Levasseur, et peut-être toutes deux à la fois et de concert, furent les ressorts cachés de cette louche intrigue et conséquemment les premiers auteurs des malheurs de Rousseau. Le témoignage de Mme d'Epinay peut être invoqué ici parce qu'elle ne doit que répéter ce qu'on disait autour d'elle : « Le marquis de Saint-Lambert, dit-elle, reçut une lettre anonyme (1) qui lui apprenait que Rousseau et Mme d'Houdetot le jouaient et vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse... J'ai toujours soupçonné Thérèse et cette idée est venue à tous ceux qui ont été témoins de cette aventure. »

Et puis il convient peut-être d'ajouter que ces deux femmes, si elles ont réellement commis les méfaits dont il nous paraît raisonnable de les soupçonner, ne faisaient, après tout, que défendre à leur manière, la vieille, son bien-être, et la fille, son foyer et son pain quotidien ; et Rousseau qui, à l'hôtel Saint-Quentin, avait eu tout le temps de les estimer à leur prix, n'avait qu'à ne pas se les mettre sur les bras et qu'à ne pas s'empêtrer pour la vie de leurs commérages et de leurs tripotages. Il avait vécu jadis à l'office, avec

(1) « Cette lettre anonyme est une bourde », dit M. Ritter (*Annales J.-J. Rousseau*, II, 42). Je ne vois pas la bourde, je l'avoue humbblement.

les domestiques, et maintenant il avait pour compagnes deux blanchisseuses : à force de frayer, je crois, avec de telles gens, il avait pris goût à ces petites médisances et à ces propos d'antichambre qu'il a consignés avec une joie manifeste dans maintes pages de ses *Confessions* et qui font ressembler tels de ses récits aux bavardages d'une portière. Ainsi, pour l'histoire qui nous occupe, que Mme d'Epinay ait prévenu Saint-Lambert de ce qui se passait entre Mme d'Houdetot et Rousseau, c'est ce qui pour Rousseau ne fait pas l'ombre d'un doute : Mme d'Epinay n'est-elle pas en commerce de lettres avec Saint-Lambert et si cette preuve, car il paraît que c'en est une, ne suffit pas, est-ce que Grimm n'est pas à l'armée et en Westphalie, où est justement Saint-Lambert, et ne sait-on pas que Grimm avait fait jadis auprès de Mme d'Houdetot des tentatives qui n'avaient pas réussi ? qu'on juge, en apprenant que Rousseau avait été selon toute apparence mieux accueilli, alors que, nouvelle mortification pour l'amant évincé, Rousseau était plus âgé que lui, qu'on juge de ce qu'avait dû ressentir Grimm, si orgueilleux, et surtout de ce qu'il avait dû dire à Saint-Lambert, car il était avéré « qu'ils se voyaieut quelquefois. » Or Grimm, de qui pouvait-il tenir la nouvelle ? sans nul doute de Mme d'Epinay, dont il était l'assidu correspondant (1). Mais pourquoi donc enfin Mme d'Epinay avait-elle commis cette « trahison » ? et que lui avaient donc fait ou Rousseau ou Mme d'Houdetot ? L'un était son intime ami et l'autre était sa belle-sœur. Elle voulait, dit Rousseau,

(1) Que Mme d'Epinay ait, dans ses lettres, entretenu Grimm des « mystérieux rendez-vous de Rousseau et de Mme d'Houdetot dans la forêt, » c'est ce que nous témoignent ses Mémoires et ce que prouve une lettre authentique de Saint-Lambert (*Mém. de Mme d'Epinay*, II, 259). Et il résulte même de cette lettre que Grimm a vu, avant de la terminer et de la fermer, Saint-Lambert ; mais cela suffit-il pour conclure avec certitude, comme fait M. Ritter (*Annales J.-J. Rousseau*, II, 36), que c'est Grimm qui a instruit Saint-Lambert ? Grimm était honnête homme et dans ce qu'il dit de sa conversation avec Saint-Lambert, il est surtout question de Mme d'Epinay, que Saint-Lambert « venait de quitter. » Il a été aussi question de Rousseau et ce qu'en dit Saint-Lambert semble plutôt prouver que Grimm n'a pas trahi Rousseau : « il (Rousseau) pense que vous (Mme d'Epinay) lui avez tourné la tête depuis longtemps et que je suis devenu sa bête. Cela est-il

« détacher l'un de l'autre Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. » Mais alors elle n'avait qu'à laisser faire Rousseau : il s'y prenait assez bien, ce me semble, et, dès qu'il ne s'agissait que de « détacher » Sophie de Saint-Lambert, elle n'avait pas de meilleur auxiliaire ni de plus éloquent que Rousseau. C'est qu'il y avait autre chose : Rousseau aurait bien voulu, je crois, insinuer ici que Mme d'Epinay était amoureuse de lui et, par conséquent, jalouse de sa belle-sœur ; mais c'est ce qu'il lui était difficile de soutenir, parce que tout le monde savait qu'auprès de Mme d'Epinay la place était prise par Grimm. Je crois même que, s'il avait dit toute la vérité sur ses relations avec Mme d'Epinay, il aurait eu à nous apprendre que c'est au contraire lui qui avait été amoureux d'elle ; je le crois (et même j'en jurerais), parce qu'il est sans exemple dans la vie de Rousseau qu'il ait connu un peu intimement une femme sans lui offrir son cœur. Je sais bien que dans ses *Confessions*, il se défend d'avoir jamais eu de l'amour pour Mme d'Epinay : mais précisément il s'en défend trop et il éprouve trop le besoin de nous énumérer toutes les raisons, même d'ordre physiologique, qu'il avait — et il aurait dû en tous cas les garder pour lui — de ne pas aimer Mme d'Epinay. Sur ce point, j'en crois volontiers Grimm, quoique son ennemi, car ce que dit Grimm est en parfait accord avec tout ce que nous savons du caractère de Rousseau : « Rousseau, dit-il, fut très amoureux de Mme d'Epinay, comme il n'a jamais manqué de l'être de toutes les femmes qui ont bien voulu l'admettre dans leur société. » Et je pense néanmoins que

vrai ? » Si Grimm avait, comme on le veut, « informé Saint-Lambert de ce qui s'était passé », Saint-Lambert aurait-il parlé en ces termes de la passion de Rousseau pour... Mme d'Epinay ? M. Ritter refuse de croire que, dans sa correspondance avec Saint-Lambert (nous savons, par les *Mémoires*, qu'elle était en commerce de lettres avec lui), Mme d'Epinay ait trahi Rousseau, parce que, dit-il, elle était « une personne bien née ». Ce que Mme d'Epinay n'aurait pas osé faire, je ne crois pas *sans preuve* que Grimm l'ait fait. On dit (Mme Macdonald : *J.-J. R., a new criticism*) : Grimm a remanié chez lui à sa guise les Mémoires de Mme d'Epinay ; justement, c'est *s'il avait parlé* qu'il aurait eu l'idée de faire disparaître sa lettre, citée plus haut, à Mme d'Epinay ; mais il n'y songe pas.

Mme d'Epinay fut bel et bien jalouse de Mme d'Houdetot, mais ce n'est pas le moins du monde dans le sens où Rousseau l'entend ou, du moins, le veut faire entendre. Il me paraît très naturel que Mme d'Epinay, qui avait compté sur l'amitié de Rousseau, et qui avait plus que personne le droit d'y compter, ne vît pas sans un certain déplaisir, et même sans une jalousie très légitime, sa belle-sœur accaparer complètement un homme qu'elle avait logé près d'elle pour jouir de sa société. Or, si nous en croyons Rousseau lui-même, et les billets de Mme d'Houdetot confirment son récit, les deux « amis » se donnaient sans cesse rendez-vous à la Chevrette et quelle y était leur condnite ? « Nous nous promenions tous les jours tête à tête, dans le parc, vis-à-vis de l'appartement et sous les fenêtres de Mme d'Epinay. » Franchement ce n'était pas pour jouir tous les jours de ce spectacle que Mme d'Epinay avait installé Rousseau â l'Hermitage.

Quoi qu'il en soit, sur les belles preuves que je viens de dire, voilà Rousseau pleinement convaincu que Mme d'Epinay l'a trahi. Fou d'indignation et de fureur, nous dit-il, — et il était surtout furieux de voir Mme d'Houdetot lui échapper, — il éclata ouvertement et se livra sans mesure à ce qu'il appelle « l'impétuosité », et à ce qui aurait été mieux appelé : la grossièreté de son caractère naturel. Il avait laissé passer huit jours sans voir Mme d'Epinay ; probablement il était en train de se documenter contre elle, lorsque celle-ci, inquiète de ne plus le voir, lui écrivit un aimable billet, que Rousseau nous a conservé avec la réponse qu'il y fit et trois autres billets qu'ils échangèrent dans la journée, ce qui a fait baptiser cette journée par M. Eugène Ritter : la journée des cinq billets.

Le premier billet de Mme d'Epinay respire la plus tendre sollicitude pour son voisin, dont elle sait la mauvaise santé et l'humeur chagrine : « Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami ? Je suis inquiète de vous. Vous m'aviez tant promis de ne faire qu'aller et venir de l'Hermitage ici. Sur cela, je vous ai laissé libre ; et, point du tout, vous laissez

passer huit jours. Si l'on ne m'avait pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirais malade. Mon Dieu ! qu'avez-vous donc ? vous n'avez point d'affaires ; vous n'avez pas non plus de chagrins, car je me flatte que vous seriez venu sur le champ me les confier. Vous êtes donc malade ! tirez-moi d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami ; que cet adieu me donne un bonjour de vous. » Rousseau fit une réponse ambiguë, vaguement accusatrice et qui sentait l'orage. De plus en plus inquiète — elle connaissait son Rousseau —, Mme d'Epinay le supplie de venir lui expliquer sa réponse à laquelle « elle ne comprend rien », et, à tout hasard, dit-elle, elle lui conseille d'arrêter les progrès que fait l'inquiétude dans la solitude : une mouche y devient un monstre.

Au lieu d'aller s'expliquer, comme l'y invitait amicalement Mme d'Epinay, Rousseau lui écrivit la lettre suivante qu'il faut qu'on me permette de citer, car elle nous édifie pleinement à la fois sur le caractère et sur le cœur de Rousseau : « Je ne puis vous aller voir ni recevoir votre visite tant que durera l'inquiétude où je suis. La confiance dont vous parlez n'est plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer. Je ne vois à présent, dans votre empressement, que le désir de tirer des aveux d'autrui quelqu'avantage qui convienne à vos vues ; et mon cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. Je reconnais votre adresse ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à comprendre mon billet. Me croyez-vous assez dupe pour penser que vous ne l'ayez pas compris ? Non ; mais je saurai vaincre vos subtilités à force de franchise. Je vais m'expliquer plus clairement afin que vous m'entendiez encore moins. Deux amants bien unis et dignes de s'aimer me sont chers : je m'attends bien que vous ne saurez pas qui je veux vous dire, à moins que je ne vous les nomme. Je présume qu'on a tenté de les désunir et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des deux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il a paru commode à la méchanceté,

et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espère que ceci devient plus clair. Ainsi donc la femme que j'estime le plus aurait, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants, et moi celle d'être un de ces deux lâches ? Si je savais qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous haïrais jusqu'à la mort. Mais c'est de l'avoir dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe.

... Je n'imagine pas que les perplexités où je suis puissent durer plus longtemps. Je ne tarderai pas à savoir si je me suis trompé. Alors j'aurai peut-être de grands torts à réparer et je n'aurai rien fait en ma vie d'aussi bon cœur. Mais savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous ?... en vous disant franchement ce qu'on pense de vous dans le monde et les brèches que vous avez à réparer à votre réputation. »

Cette lettre pourrait se passer de commentaires : (1) si l'on se rappelle, d'une part, ce qu'avait été pour Rousseau Mme d'Epinay, et, d'autre part, ce qu'avait été ou voulu être Rousseau pour Mme d'Houdetot, c'est là la lettre, il n'y a pas d'autres termes qui servent, d'un goujat et d'un menteur. La grossièreté des termes mêmes saute aux yeux et que Rousseau ait osé, non seulement l'écrire à celle qui l'avait comblé de bienfaits, mais encore la transcrire en entier dans ses *Confessions,* en reconnaissant, je le veux bien, qu'elle contient « les insultes les plus ouvertes et les plus atroces », mais en y voyant surtout une « énorme imprudence » de sa part, cela nous montre à plein le fond même, c'est-à-dire toute la bassesse de son âme.

Mais Rousseau ne se contente pas d'insulter, il ment encore, disais-je : car n'est-ce pas mentir que de montrer, comme il le fait, sa situation vis-à-vis de Mme d'Houdetot ? « deux amants bien unis me sont chers ?... » et la suite. Mais

(1) M. Ritter appelle les lettres de Rousseau à Mme d'Epinay « violentes et inconsidérées. » C'est se montrer bien indulgent pour Rousseau, dont il blâme « la terrible imprudence » ; *impudence* me paraîtrait plus juste.

qui donc a tenté de « désunir » ces deux amants, si ce n'est Rousseau ? et qui donc a tout fait précisément « pour donner de la jalousie à l'un deux », si ce n'est encore Rousseau ? Et il continue avec un redoublement d'imposture : « ainsi la femme que j'estime le plus (il le lui a bien montré !) aurait, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants et moi d'être un de ces deux lâches. » Mais cette infamie et cette lâcheté, si l'on n'en peut accuser Mme d'Houdetot, il les a, lui, cent fois commises dans son cœur, comme il l'a très cyniquement avoué dans ses *Confessions* ; et alors de quoi ose-t-il s'indigner et quelle est cette comédie qu'il joue de l'innocence offensée ? Mais ce qu'il y a de plus révoltant dans cette lettre, qui sera une éternelle flétrissure pour celui qui a pris plaisir, on le sent, à y entasser tant d'outrages et de faussetés, c'est la phrase suivante que nous n'avons pas encore citée : « Je n'ai caché ni à vous, ni à elle (à Mme d'Houdetot) tout le mal que je pense de certaines liaisons (entendez : la liaison de Mme d'Houdetot avec Saint-Lambert) ; mais je veux qu'elles finissent (il veut !) par un moyen aussi honnête que sa cause (?) et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. » Entendez-vous le vertueux « citoyen », le Caton du siècle : il ne faut pas que Mme d'Houdetot brûle pour Saint-Lambert d'un « amour illégitime » ; et ne croyez pas que ce noble appel à la vertu soit une simple boutade : nous savons, par les lettres de Mme d'Houdetot, qu'il lui prêche le plus sérieusement du monde de renoncer à un amour coupable, et c'est l'homme qui a tout fait pour la ravir à Saint-Lambert, c'est l'amant de Thérèse qui catéchise Mme d'Houdetot et lui parle en directeur de conscience ! En vérité, ce n'est pas seulement l'Alceste de Molière qu'il peut, comme il s'en fait gloire, se vanter de bien jouer dans le monde : il s'entend parfaitement aussi à jouer Tartufe avec ses amis et avec les maîtresses de ses amis (1).

(1) Dans une curieuse lettre, publiée récemment, on voit Rousseau s'essayer gauchement et sournoisement dans ce rôle de convertisseur et, (de

En lisant l'affreux réquisitoire de Rousseau, Mme d'Epinay fut suffoquée : à de telles insolences la seule réponse à faire était de lui renvoyer sa lettre, et, si elle tenait à y répondre autrement, elle n'avait qu'à lui écrire ces trois mots : « vous êtes fou », — et cela, je crois, l'eût subitement rendu sage. Bonne, comme le lui reprochait justement Grimm, jusqu'à la faiblesse, Mme d'Epinay prit la peine de lui faire savoir qu'il « lui faisait pitié » et que néanmoins il serait reçu mieux que ne le méritaient ses odieux soupçons. Jean-Jacques, qui avait eu le temps de se calmer, et surtout d'envisager les conséquences de sa folie, — à savoir que si la réponse de Mme d'Epinay était telle qu'il la méritait, il ne lui restait plus qu'à déloger, — respira en lisant cette réponse qui, dit-il ingénûment, « le tira d'un terrible embarras » ; cela veut simplement dire qu'il n'était pas, comme il pouvait s'y attendre, congédié. Pourtant la réponse de Mme d'Epinay était telle qu'il « fallait sortir de l'Hermitage ou l'aller voir sur le champ. » Quel parti va-t-il prendre ?

Il a eu bien des ennuis à l'Hermitage et il en a longuement entretenu le lecteur des *Confessions* : Mme d'Epinay abuse de sa complaisance ; à tout instant, et quand il se croit maître de sa journée, il faut aller l'entretenir, ou, ce qui est pire, écouter la lecture de ce qu'elle écrit ; car elle s'est « fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans et des contes et autres fadaises de ce genre » et à son premier mot, il faut courir et « se soumettre au joug » ; bref, il a compris qu'il s'est donné « une chaîne ». Si l'on ajoute à tant de griefs la

même qu'il veut ici détacher Mme d'Houdetot de Saint-Lambert), s'efforcer de ramener à la vertu Mme d'Epinay, alors pervertie par Grimm. Il écrit dès le 27 février 1757 au docteur Tronchin, que Mme d'Epinay va consulter à Genève : « Quant à elle (Mme d'Epinay), son *cœur* et son corps ont grand besoin de ce voyage ; la différence est qu'elle sent ses maux physiques et sera docile ; mais elle tient aux maximes des beaux philosophes musqués et je ne crois pas que vous l'en guérissiez facilement. N'est-il pas assez étrange qu'étant femme sensée, bonne amie, excellente mère de famille..., elle ne veuille pas faire honneur à sa raison de ce qu'elle refuse à ses penchants ! car, quoi qu'elle en puisse dire, le moyen d'être honnête gens sans combattre ? » c'est-à-dire, en somme, sans donner son congé à l'ami Grimm. *Annales J.-J. Rousseau*, I, 34.

trahison de Mme d'Epernay, voilà le moment ou jamais de s'affranchir et de rompre « sa chaîne » : Rousseau préféra aller voir Mme d'Epinay, c'est-à-dire aller au devant d'une explication qui était, par sa faute, diablement embarrassante. C'est que, entre temps, le souvenir des infinies bontés de Mme d'Epinay lui était revenu à l'esprit ; il pouvait, par exemple, se rappeller certain billet qu'il avait reçu un jour qu'il gelait fort et que lui avait écrit Mme d'Epinay, inquiète de le savoir seul, en hiver, au milieu des bois ; et ce billet doit avoir sa place ici, puisqu'il fait bien connaître la femme que Rousseau avait si brutalement outragée : « J'envoie, mon ermite, de petites provisions à mesdames Levasseur ; et comme c'est un commissionnaire nouveau dont je me sers, voici le détail dont il est chargé : un petit baril de sel, un rideau pour la chambre de Mme Levasseur, et un cotillon tout neuf à moi (que je n'ai pas porté, au moins), d'une flanelle de soie très propre à lui en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonsoir, le roi des ours ; un peu de vos nouvelles. » J'ai toujours conservé, dit Rousseau, ce petit billet et n'y ai jamais repensé sans attendrissement : il y repensa peut-être en ce moment et à tant d'autres gâteries dont il avait été l'objet, et dont il allait se priver ; et il estima, sans doute, que, malgré tant de petits cadeaux qui l'avaient mis si souvent en colère, il n'était point trop mal à l'Hermitage ; ses yeux peu à peu se dessillant, il s'avisa que Mme d'Epinay n'était peut-être pas si coupable qu'il avait cru ; et alors, n'écoutant que son bon cœur, qui avait besoin de s'épancher, il se rendit à la Chevrette. A sa vue, Mme d'Epinay lui sauta au cou, ils mêlèrent leurs larmes et tout fut oublié : c'est ainsi qu'on s'explique, quand on est une bonne femme, comme Mme d'Epinay et une grande âme, comme était Rousseau ; c'est ainsi, du moins, qu'il nous a raconté leur réconciliation.

Le récit de Mme d'Epinay est un peu différent et un peu plus vraisemblable : « Rousseau, dit-elle, s'est jeté à mes genoux avec toutes les marques du plus violent désespoir ; il n'a pas hésité à convenir de ses torts ; sa vie, m'a-t-il juré, ne suffira

pas à son gré à les réparer. » Je sais ce qu'on peut alléguer contre la véracité des deux récits : les deux narrateurs écrivent de mémoire et ils sont devenus ennemis quand ils tiennent la plume, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les renvoyer dos à dos. Mme d'Epinay, pour peu qu'elle eût le souci de sa dignité, devait attendre les explications de Rousseau, et Rousseau, après l'infamie dont il venait de se rendre coupable, n'avait qu'un moyen de faire agréer ses explications et c'était de les offrir à genoux. Les choses ont dû se passer à peu près comme les raconte Mme d'Epinay. Quoi qu'il en soit, celle-ci avait pardonné et Rousseau pouvait rester son hôte, en attendant une nouvelle occasion, elle ne va pas tarder à s'offrir, de lui montrer son originale façon d'entendre les devoirs de la reconnaissance et de l'amitié.

V

Rousseau avait à peine fait sa paix avec Mme d'Epinay qu'il était en train de se chamailler avec Diderot. Il faut en prendre son parti : à partir de 1757, l'histoire de Rousseau est surtout l'histoire de ses querelles avec ses amis. Ces querelles sont fort embrouillées et nous n'avons pas toujours toutes les pièces du procès. Pour ce qui est, par exemple, des démêlés de Rousseau avec Diderot, la fille de Diderot, Mme de Vandeul, qui avait dû les entendre raconter par son père, avouait qu'elle n'était pas parvenue à en débrouiller l'écheveau : « c'est, a-t-elle écrit, un tripotage de société où le diable n'entendrait rien. » Je crois qu'un critique diligent peut être plus malin que le diable et y entendre au moins quelque chose, s'il veut bien s'armer, à la fois, de patience et d'impartialité, deux choses qui ont peut-être fait défaut à beaucoup d'historiens du XVIIIe siècle : si les uns ont reculé, par exemple, devant les broussailles de ces débats entre Rousseau et ses amis, les autres, qui y ont regardé de plus près, l'ont fait avec des yeux prévenus et ont plaidé, les Roussauistes surtout, plus qu'ils n'ont raconté. Il faut, de toute nécessité, si l'on veut bien

connaître Rousseau, ses amis et ses ennemis, lire attentivement leurs lettres, écouter leurs propos, ne pas craindre de les citer et de les confronter même sur des points qui semblent insignifiants au premier abord et dont l'importance apparaît dans la suite. Si le lecteur veut bien me suivre dans ce dédale, je promets, l'ayant plus d'une fois parcouru, de lui épargner les pas inutiles et d'éclairer de mon mieux le chemin.

Les amis de Rousseau n'avaient rien compris à cet amour de la solitude qui était venu si subitement à celui-ci et l'avait éloigné d'eux et de Paris. Ils comprenaient d'autant moins que Rousseau par ses deux Discours avait réussi à se faire un nom, à devenir quelqu'un dans cette société d'écrivains qu'on appelait la République des lettres : ses *Discours* et son *Devin de Village* l'avaient mis au premier rang et c'est au lendemain même de son triomphe que brusquement il s'éclipsait ; et, nouvelle surprise pour ses amis, pour Diderot entre autres, qui savaient les difficultés de sa vie domestique : il se sauvait de Fontainebleau le jour même où on lui offrait une pension du roi, c'est-à-dire un supplément fort utile pour faire aller son ménage et nourrir cette tribu des Levasseur qui, à la suite de Thérèse, s'était abattue chez lui. Mais l'étonnement de ses amis devint, je crois, de l'agacement, quand ils virent ce même homme, qui avait été jusque là, au Panier fleuri et ailleurs, leur compagnon de plaisir, et dont ils connaissaient la vie intime avec ses défaillances et ses misères, tout à coup changer d'allures et prendre au grand sérieux ce rôle emphatique (qu'il n'avait joué, pensaient-ils, que pour la galerie), de héros à la Plutarque et de censeur des vices du temps.

Si l'on veut bien comprendre les dissentiments qui vont de plus en plus éloigner Rousseau des Diderot, des Grimm et des d'Holbach et de ce qu'il appellera la côterie holbachique, il faut bien marquer tout d'abord cet effet d'ahurissement que ne put manquer de produire sur tous ses amis la fameuse réforme, à la fois matérielle et morale, de Rousseau : de tous, le plus interloqué dut être Diderot, car nous avons vu que Rousseau savait, même avec lui, cacher son

jeu; et d'ailleurs Rousseau lui-même n'avait-il pas été surpris tout le premier de ce qu'il nous montre comme une brusque révolution et, en partie du moins, involontaire, dans ses sentiments et dans tout son être. Ceux qui m'ont lu jusqu'ici m'accorderont, je crois, que Rousseau était tout au moins à demi-sincère dans sa réforme : mais ses amis ne pouvaient pas se donner, comme nous, la peine de lire dans son cœur : ils n'avaient pas les *Confessions* et la *Nouvelle Héloïse* pour les y aider! Ils crurent donc que l'ermite et le citoyen, comme il aimait à se faire appeler, ou se moquait d'eux, ou, s'il était sérieux, soutenait une gageure dont il se lasserait bien vite et qu'on allait le voir rentrer à Paris.

Si l'on veut bien, en effet, se rappeler ce qu'était Paris à cette date, la ville du monde où il était, pour un homme de lettres, le plus doux de vivre, le projet de Rousseau, d'aller vivre loin de Paris, et où ? au milieu des bois en vertueux anachorète, un tel projet ne pouvait être, pour un d'Holbach ou un Diderot, que la ridicule affectation d'un pédant. Quand ils parlent entre eux de Rousseau ou même quand ils lui écrivent, on sent, à travers leurs plaisanteries sur sa nouvelle vie « forestière », que, pour tous ses amis, et suivant un terme très familier, qui n'est pas encore français dans ce sens, mais qui seul rend bien le fond de leur pensée, on sent, dis-je, et qu'on me pardonne le mot, que pour eux Rousseau est un « poseur. » Ce qu'il y avait de sincère dans la réforme ou, en tous cas, dans les projets de réforme, de ce Genevois et de ce protestant, sinon vertueux, du moins enthousiaste de la vertu et moralisateur né, tout cela leur échappait; de là des malentendus, qui étaient inévitables, et les fautes des uns et des autres, qui ne l'étaient pas moins; car sensibles et prompts à la riposte comme des gens de lettres, ils obéissaient à l'impression du moment et la traduisaient séance tenante, et faute d'éducation première, en paroles véhémentes et blessantes : c'est ainsi que Diderot et Rousseau vont se faire l'un à l'autre, comme ils s'en sont mutuellement accusés, « de mortelles blessures. »

En 1757 Diderot fit paraître son *Fils naturel* avec cette préface dialoguée qu'il a intitulée : *Entretiens sur le Fils naturel.* En lisant, dans cette préface, la phrase suivante : « il n'y a que le méchant qui soit seul », Rousseau devient perplexe : à qui donc, se demande-t-il, a pensé Diderot en écrivant cette phrase ? à moi, c'est certain, car depuis que nous vivons séparés, Diderot n'a cessé de me harceler ; et d'ailleurs, s'il n'avait pas voulu me viser personnellement par son impertinente maxime, est-ce qu'il ne devait pas, en la formulant, songer à l'ami qui vivait solitaire et faire à sa vérité générale une exception tout au moins en faveur de cet ami ? Au reste, à la réflexion, quel singulier ami lui-même que ce Diderot ! un donneur de conseils, oui, et surtout de conseils qu'on ne lui demande pas ; et encore un donneur de rendez-vous auxquels il ne se rend jamais. Mais quand cessera-t-il donc, lui, « plus jeune que moi » de prétendre « me gouverner comme un enfant » ? et de me faire aller jusqu'à Saint-Denis pour me laisser dîner seul après l'avoir attendu des heures entières ? Et voilà qu'à ces torts « multipliés » il vient en ajouter un plus grave encore dans sa Préface !

Aussi le cœur « navré », Rousseau envoie à Diderot une lettre qu'il a écrite, dit-il, avec une douceur et un attendrissement qui le font inonder de larmes son papier. La lettre est perdue : l'auteur avait dû y verser, outre ses larmes, un peu de la bile concentrée qu'il nourrissait depuis longtemps contre Diderot. Il aurait mieux fait de remarquer tout simplement que, prise à la lettre, la phrase de l'auteur du *Fils naturel* ne s'appliquait à personne, puisque, pour être méchant, c'est-à-dire pour nuire à quelqu'un, il ne faut pas vivre tout seul et que cette sentence, comme tant d'autres de cette force de Diderot, ne signifiait rien du tout. Cette bêtise, échappée à Diderot, Rousseau l'a plus tard jugée à sa valeur, mais il avait besoin, pour son humeur présente, de prendre Diderot en flagrant délit de malignité et de perfidie. Il a transcrit, dans ses *Confessions,* la réponse que lui fit Diderot et qu'il donne, assure-

t-il, mot pour mot ; il n'en donne, en réalité, qu'un très court extrait (1). « Venez donc, lui disait en substance Diderot, passer deux jours chez moi ; j'irai vous prendre en fiacre à Saint-Denis ; nous passerons ces deux jours à revoir ensemble votre ouvrage (la *Nouvelle-Héloïse*). Quant aux ermites, dites en tant de bien qu'il vous plaira : vous serez le seul au monde dont j'en penserai, encore y aurait-il à dire là-dessus si l'on pouvait vous parler sans vous fâcher. Une femme de 80 ans !... Adieu citoyen ! c'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un ermite. » Rousseau, en copiant cette lettre de Diderot, s'est bien gardé de citer le trait final : c'est qu'il était aussi amusant que juste. Mais que signifiait l'exclamation de Diderot sur cette femme de 80 ans? Il s'agissait de la vieille Levasseur, sur laquelle le trop sensible Diderot éprouvait le besoin de s'apitoyer. Mme Levasseur s'ennuyait, on l'a vu, à l'Hermitage et elle allait faire ses jérémiades et prêcher misère chez les amis de Rousseau : elle en recevait des consolations et aussi, ce qu'elle prisait davantage, et dont elle se gardait bien de parler à Rousseau, de temps à autre quelques petites sommes ou menus cadeaux : c'était une pleurnicheuse et une quémandeuse et Diderot avait tort de l'écouter et encore plus tort de faire à Rousseau un reproche de l'avoir, malgré les susdits 80 ans, emmenée à la campagne. Mais Diderot ne serait pas Diderot s'il ne se mêlait que de ses affaires. Il a remarqué, dans sa *Poésie dramatique*, que les poètes devraient tirer parti de certains personnages qu'il appelle des « intervenants », et qu'il définit ainsi : « Ce sont des personnages qui se fourrent partout sans être appelés, qui se mêlent de nos affaires et les terminent ou les brouillent malgré nous. » C'est justement le personnage qu'il avait dû souvent jouer (mais, ne l'oublions pas, sans avoir eu jusque là à s'en repentir) avec un Rousseau, faible de caractère et auteur à la fois inconnu, hésitant et cherchant sa voie : alors Diderot

(1) La lettre entière est dans Streckeisen-Moulton. *J.-J. Rousseau, ses amis ses ennemis*, I, 272.

était « le bon Diderot », et ce conseiller était un « Aristarque ». Mais depuis le *Devin du village*, Rousseau s'est redressé, il prétend maintenant marcher seul et faire à sa tête; c'est enfin un nouveau Rousseau qui est né : Diderot va l'apprendre à ses dépens.

A l'invitation de Diderot, Rousseau répond par une lettre que nous n'avons pas, mais où il lui signifie qu'il « n'ira plus à Paris ». Eh bien ! alors, lui réplique Diderot, « samedi matin, quelque temps qu'il fasse, je pars pour l'Hermitage ; ... il faut bien que je me venge de tout le mal que vous me faites depuis quatre ans » (ils n'en étaient donc pas à leur première pique) ; et il trouve d'ailleurs moyen d'invoquer, dans sa lettre, à la fois Scipion l'ancien et cette pauvre Mme Levasseur. Rousseau est outré : il informe Mme d'Epinay que Diderot lui a écrit une lettre qui lui « perce l'âme » et la très bonne Mme d'Epinay, dans une longue épître, essaie d'apaiser cet atrabilaire : « prenez garde, mon cher ami, à ne point laisser cheminer le germe de l'aigreur... j'ai entendu dire hier chez le baron (d'Holbach) que Diderot allait vous voir samedi. Je n'y conçois rien » ; et, en effet, il lui est difficile de concevoir pourquoi Diderot tient tant à voir samedi (et quelque temps qu'il fasse a affirmé Diderot, et même il a ajouté, par un retour pathétique sur sa pauvreté, qu'il ira à pied), pourquoi, dis-je, Diderot tient tant à voir cet homme qui lui a fait « tant de mal » et dont il vient si cruellement lui-même de « percer l'âme ». Heureusement Rousseau vient l'éclairer en lui envoyant : 1° Cette lettre où Diderot lui avait fait entendre, paraît-il, que « c'est par grâce qu'il ne le regardait pas comme un scélérat » ; 2° la réponse qu'il se propose de faire à la lettre de Diderot (lettre de Rousseau, du mercredi soir 1757) ; et 3° une lettre d'explication (sans date dans la correspondance de Rousseau). Mme d'Epinay lit tout cela et, le même jour, lui écrit une seconde lettre (comme ces gens du XVIIIe siècle étaient écrivassiers !) où elle dit, cette fois en connaissance de cause, son impression sur le tout et sa lettre, qui est le bon sens même, peut se résumer en ces

mots, qui résument à leur tour tout ce chamaillis : « de grâce, ne vous brouillez pas pour rien, exactement rien, avec votre meilleur ami (1). »

Rousseau avait supplié Mme d'Epinay d'empêcher Diderot de venir le voir : dans l'état d'exaspération où il se trouvait, c'eût été, dit-il, la rupture. Alors Mme d'Epinay, par un mensonge de l'amitié, avait prévenu Diderot d'attendre Rousseau chez lui, espérant décider Rousseau à aller voir lui-même son ami : Rousseau ne bouge pas de chez lui ; là-dessus nouvelle lettre de Diderot, où Rousseau cette fois est bel et bien traité de « méchant et de féroce » ; Diderot, il est vrai, « en pleure de douleur », et cela amène une nouvelle explication de Rousseau où il reprend, dit-il, l'histoire de leurs démêlés ; et chacun, de son côté, accable son ami des reproches les plus amers qu'il entrecoupe d'effusions lyriques et de sanglots mal étouffés ; et l'on ne sait plus, au milieu de toutes ces explosions contraires, si c'est la haine ou l'amour qui éclate et l'emporte chez chacun d'eux : mais l'on croit deviner que Rousseau, en toute cette affaire, n'est peut-être pas fâché de se détacher peu à peu d'un conseiller qu'il juge maintenant inutile et, par conséquent, importun. C'est la conclusion à tirer de ces premiers démêlés et c'est celle aussi qu'entrevoit enfin Diderot : « Je crains que les liens les plus doux ne vous soient devenus fort indifférents. »

La personne qui avait, et pour les raisons que l'on sait, le plus d'ascendant sur Rousseau, c'était Mme d'Houdetot. Elle intervint en faveur de Diderot et obtint que Rousseau fît les premier pas et allât voir « le philosophe ». Celui-ci avait, à ce moment même, à tenir tête à la fois à l'orage déchaîné contre l'Encyclopédie et à la fâcheuse accusation d'avoir pillé chez Goldoni son *Fils naturel*. Un ami, commun aux deux écrivains en querelle, Deleyre, écrivait à Rousseau (23 août 1757) : « le déchaînement est tous les jours plus terrible contre Diderot. Mme de Graffigny fait courir le bruit que vous avez

(1 Streckeisen-Moultou, ibid., I, 338.

rompu avec votre ami depuis qu'on le traite si mal. » L'occasion était belle pour Rousseau de faire le généreux et de montrer à tout Paris que, malgré ses justes griefs, il savait pardonner à un ami malheureux : il alla passer deux jours entiers chez Diderot. On s'embrassa et surtout on pleura ensemble, toute bonne réconciliation, au XVIII[e] siècle, devant être cimentée par d'abondantes larmes et, en attendant de nouveaux orages, on se jura une éternelle amitié ! « On nous réconcilia, dit Fabrice dans *Gil Blas*, nous nous embrassâmes et, depuis lors, nous fûmes ennemis mortels. »

Dans cette première brouille avec Diderot, Rousseau n'avait certes pas eu tous les torts ; M[me] d'Epinay convient elle-même, dans ses Mémoires, que les lettres de Diderot étaient « un peu dures » ; et l'on peut même dire, une fois pour toutes, que les amis de Rousseau, connaissant sa sensibilité maladive et sachant très bien que le meilleur moyen de le ramener était de lui parler avec douceur, auraient dû parfois, s'ils l'aimaient véritablement, et même quand ils avaient raison, commencer par céder quelque chose de leurs droits, sauf à le gronder après l'avoir apaisé : au contraire, voilà Diderot lui-même, le cordial et expansif Diderot (et que sera-ce de l'imperturbable Grimm ?) qui lui fait la leçon et s'applique à le morigéner. Rousseau alors se révolte, s'indigne de plus belle : « ne savent-ils pas qu'il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne pût éteindre ? » Supposons, dit-il à M[me] d'Epinay, qu'il m'arrive de mal interpréter un discours de votre part, comme j'ai peut-être fait la malencontreuse maxime de Diderot et d'autres passages de ses lettres : vous vous hâteriez assurément de m'expliquer votre idée (et, au fait, pourquoi Diderot n'a-t-il pas tout simplement répondu à Rousseau qu'il n'avait pas pensé à lui en écrivant sa maxime ?) et vous vous garderiez de soutenir durement et sèchement ces mêmes propos dans le mauvais sens où je les aurais entendus (lettre du jeudi 1757). Mais eux ! ils ne cèdent rien, n'expliquent rien ; il leur suffit d'avoir raison à leurs yeux. Tous ces gens-là, voyez-vous, sont si

hauts, si maniérés, si secs ! Le moyen d'oser les aimer encore ? (Mémoires de Mme d'Epinay, II, 173).

Et enfin, dans cette même lettre, si curieuse, à Mme d'Epinay, où Rousseau explique, avec une candeur qui stupéfie, tout ce qu'il se croit en droit d'exiger de ses amis, a-t-il complètement tort lorsqu'il avance qu'en sa qualité de solitaire, il est plus sensible qu'un autre, et qu'en sa qualité de malade il a droit à des ménagements ? Tout cela est vrai et si peut-être ce n'était pas à Rousseau à le dire, c'était assurément à ses amis à s'en souvenir.

Voilà donc, si l'on veut, les torts de ses amis : ils ont manqué de patience et de charité. Mais convenons tout de suite qu'il devenait de plus en plus malaisé de vivre en bonne harmonie avec Rousseau, depuis que sa gloire naissante et sa folle passion avaient concouru à lui faire perdre la tête. Ce qu'il veut désormais de ses amis (lettre du jeudi 1757), c'est qu'ils soient tout simplement ses amis, non ses maîtres ; il veut bien « endurer leurs bienfaits », mais c'est à la condition que, pour le servir, ils consulteront son goût, non le leur. « Que si lui, Rousseau, se met en colère mal à propos, son ami n'a pas le droit de s'emporter à son tour : il n'a qu'à le caresser de son mieux et attendre que sa colère soit passée. Il sait parfaitement d'ailleurs et, loin de s'en défendre, il reconnaît hautement qu'il exige de son ami bien plus qu'il ne permet à celui-ci d'exiger de lui-même ; mais ne sait-on pas que les duretés d'un ami l'occupent la nuit, à la promenade, partout, et lui donnent en un seul jour des années de douleur ! »

Ce que Rousseau demande, en somme, à ses amis, des caresses et de douces paroles, en échange de ses moments d'humeur et de ses furieuses colères, et aussi, ne l'oublions pas, de ses injurieux et perpétuels soupçons, ce n'est pas d'eux — ils sont des hommes et cèdent, comme lui, à leur égoïste passion —, c'est des femmes seules qu'il pourra l'obtenir : toutes celles, en effet, qui resteront un certain temps ses amies, n'y réussiront que grâce à une patience infinie et

à une infatigable douceur. Voyez, en effet, et précisément dans cette lettre où il fait ses conditions à ceux qui veulent de son amitié ; tout ce qu'il demande avec tant d'aplomb, il l'a trouvé justement chez Mme d'Epinay : « tous ces ménagements que j'exige, vous les avez eus sans que j'en parlasse ; » et Mme d'Houdetot les aura aussi, et aussi Mme de Luxembourg et tant d'autres femmes qu'il ne cessera de rudoyer et qui ne cesseront pas de le caresser ; ce qui prouvera, je crois, ces trois choses : premièrement que Rousseau est un ours mal léché, mais ceci qui ne le sait de reste ? Secondement, que les femmes qui ont réussi à rester plus de quinze jours les amies de Rousseau étaient des anges ; et troisièmement que Rousseau, malgré tout, malgré son ourserie, malgré ses innombrables et incontestables défauts de caractère, savait pourtant être aimable : on ne s'expliquerait pas sans cela que « les amoureuses de Rousseau » aient été si nombreuses et leur indulgence pour lui si inépuisable. N'est-il pas curieux, par exemple, que cette même Mme d'Epinay, à qui il a fait un si sensible outrage, lui écrive, au moment de sa querelle avec Diderot — et ses lettres d'alors ne sont pas de celles qu'elle a imaginées après coup dans le roman historique que sont ses Mémoires ; mais l'original même nous en est resté (1) — n'est-il pas curieux, dis-je, qu'elle lui écrive sur ce ton : « adieu, mon cher et malheureux ami. Que je vous aime, que je vous plains ! Si vous vouliez venir passer vingt-quatre heures avec moi (Mme d'Epinay était à Paris), et ne voir uniquement que moi, je vous enverrais mon carrosse lundi matin à Montmorency qui vous ramènerait le mardi matin... Mon ami, ne m'écouterez-vous pas, en attendant que vous soyez en état de vous écouter vous même ? »

Voilà comment lui parlait encore la femme qu'il avait traitée comme on a vu et dont il a osé dire, à ce propos, dans ses *Confessions*, que la comtesse d'Houdetot l'avait soupçonnée de la même noirceur que lui : « *nous* ne restâmes

(1) Streckeisen-Moultou, ibid. I, 339.

pas longtemps en doute sur la main dont partait le coup » (la dénonciation à Saint-Lambert). Et cette charmante Sophie, dont tous les contemporains s'accordent à dire qu'elle ne soupçonnait pas même le mal chez autrui, nous l'accuserions aujourd'hui d'une bien coupable légèreté, si l'on n'avait retrouvé un billet d'elle, de cette date (2 octobre 1757), où elle supplie Rousseau de n'être pas trop prompt à condamner Diderot ; et, pour le mettre en garde contre lui-même, elle ajoute : « je vous ai vu soupçonner Mme d'Epinay d'une étrange méchanceté. » Ce qui prouve, une fois de plus, que les *Confessions* ne disent pas toujours la vérité.

VI

L'intervention si chaleureuse de Mme d'Epinay dans les démêlés de Rousseau avec Diderot nous atteste, non seulement que Rousseau était rentré en grâce auprès d'elle, mais qu'elle était redevenue son amie et sa confidente : le retour de Grimm va promptement faire cesser cette intimité. Grimm, que Mme d'Epinay tenait au courant de tous ses faits et gestes, et qui, de Westphalie où il avait suivi, à l'armée, M. de Castries, prodiguait ses conseils et ses remontrances à Mme d'Epinay, avait blâmé celle-ci quand elle avait offert à Rousseau un asile à l'Hermitage. Clairvoyant et sagace comme il était, il n'avait pas passé plusieurs années dans l'intimité de Rousseau sans le pénétrer et le connaître à fond; il avait prédit à Mme d'Epinay qu'elle ne tarderait pas à se repentir de l'avoir accueilli chez elle et l'évènement lui avait donné raison : et maintenant il revenait bien décidé à reprendre sur Mme d'Epinay l'ascendant que lui assuraient à la fois son propre caractère, très ferme et volontiers tyrannique, et la tendresse de cœur qu'elle lui avait gardée pendant son absence ; et il était non moins décidé à user de cet ascendant pour éloigner peu à peu de Mme d'Epinay l'inquiétant et compromettant voisin qu'elle s'était donné.

A peine débarqué à la Chevrette, Grimm fit sentir à Rousseau qu'il était le maître de céans : « Son abord, dit Rousseau, fut celui du comte de Tuffière ; à peine daigna-t-il me rendre le salut ; il passait partout le premier, prenait partout la première place sans jamais faire attention à moi ». Cette attitude, que Rousseau donne à Grimm, est tout à fait vraisemblable ; elle nous est, pour ainsi dire, confirmée par toute la conduite qu'il va tenir à l'égard de Rousseau, qui le gêne, et elle s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de son caractère : en effet, il a déjà délivré Mme d'Epinay des assiduités et, pour ainsi parler, des retours offensifs de Francueil et il n'a eu, pour cela, qu'à parler ferme et, sans doute aussi, qu'à faire valoir ses droits ; car il avait supplanté, dans le cœur de Mme d'Epinay, le séduisant, mais trop volage Francueil. Dans toute cette société d'hommes et de femmes qui se retrouvent si fréquemment à la Chevrette, Grimm semble être le seul qui ait de la décision et de l'esprit de suite : c'est aussi lui qui les mène tous. Quand Rousseau imaginera plus tard le fameux complot préparé de longue main contre lui et toutes les intrigues ténébreuses que l'on sait, évidemment son esprit alors battra la campagne ; pourtant il voyait juste dans sa folie quand il tenait Grimm pour son plus redoutable ennemi. Ce n'est pas, en effet, l'indulgente et faible Mme d'Epinay, ni l'inconsistant Diderot qui lui auraient tenu rigueur bien longtemps : mais Grimm était derrière eux, prêt à les faire rougir de leur défaillance. Cet impérieux et arrogant Germain ne courait, lui, le danger de trop s'attendrir que devant les monarques et les princes. Les brutales plaisanteries et les amicales avanies dont l'honoreront un Frédéric et une Catherine le feront pleurer de tendresse : mais le baron Grimm n'aura point de faiblesse humaine quand il s'agira de remettre à sa place le simple citoyen de Genève. Sans doute, dans ses démêlés avec Rousseau, il a raison contre lui, on le verra de reste ; mais il a trop orgueilleusement raison contre son ancien ami ; et, dans la conduite qu'il dicte à Mme d'Epinay, pour la mettre à l'abri des incartades

de Rousseau, il est bien le plus ferme et le plus judicieux des Mentors; mais il oublie trop que s'il peut jouer un tel rôle, c'est, en définitive à Rousseau qu'il le doit, puisque c'est Rousseau qui l'a introduit à la Chevrette : or travailler, avec une telle intrépidité et un tel esprit de suite, à faire chasser d'une maison celui qui vous y a fait entrer, et quels que soient d'ailleurs les torts de celui-ci, n'est-ce pas montrer un acharnement et une habileté dont ne serait pas capable une âme vraiment délicate? Les torts de Rousseau, et ils sont énormes, ne sauraient absoudre un Grimm de sa sécheresse d'âme, ni même un Diderot de son indiscrétion et de ses importunités. Il y a une part de vérité dans les amères récriminations de Rousseau contre Grimm : « Je lui ai donné tous mes amis; non seulement il ne m'a fait connaître aucun des siens, mais il m'a ôté tous les miens ».

Ajoutons qu'au dire de Rousseau il lui ôtait aussi ses pratiques : n'avait-il pas décrié ses copies de musique, et non pas par manière de plaisanterie, puisqu'il se servait lui-même d'un autre copiste! qui lui achèterait désormais ses copies, si ses amis eux-mêmes n'en voulaient plus et qu'allait devenir son gagne-pain? L'auteur de la *Nouvelle-Héloïse* se plaignant du discrédit jeté sur son petit commerce de musique, cela paraît, au premier abord, assez bouffon : c'était pourtant un de ses griefs les plus sérieux contre Grimm. Grimm ayant relevé des fautes dans ses copies, il en résultait pour lui plusieurs conséquences : un préjudice matériel, que nous ne pouvons pas, il est vrai, apprécier, mais qui n'a pas dû être bien considérable, car les gens qui lui commandaient des copies les lisaient-ils toujours? Il y avait sans doute là, pour eux, une manière détournée et honnête de venir en aide à Rousseau; mais précisément c'est cela même, cette aumône déguisée, que les critiques de Grimm faisaient ressortir et c'est de quoi, ce me semble, lui en voulait Rousseau : si on lui achetait de la mauvaise copie, c'est donc qu'on ne prenait pas le copiste au sérieux; l'on pourrait dire de plus, comme on l'a dit, que Grimm, par ses plaisanteries et ses critiques, ne faisait

que démasquer la charlatanerie de ce faux artisan; et cela serait vrai s'il était absolument prouvé que Rousseau, en prenant un métier, ne fut, en effet, qu'un charlatan d'indépendance et de vertu, mais c'est ce qui n'est pas du tout démontré. Les déclarations républicaines de Rousseau et ses éloges emphatiques de la vertu ne nous donnent pas le droit de penser qu'il n'aimait pas sincèrement la vertu et ne professait pas un sincère enthousiasme pour la liberté individuelle et la fierté civique : on peut déclamer et être pourtant sincère. Qu'y a-t il de plus aisément déclamatoire que le véritable amour et faudra-t-il accuser de fausseté la plupart des femmes, parce que, sous le coup d'une grande émotion, elles se laissent aller à exagérer et à déclamer? Or justement quel auteur a été, par son ardente sensibilité, par sa vive et mobile imagination, plus féminin que Rousseau? Si donc Grimm avait eu un peu de cette sympathie et de ces égards qu'on doit, même aux manies de ses amis, il aurait dû s'abstenir de railler, avec cette froide ironie qui était dans son caractère, la manie — innocente, après tout, à supposer que ce fût une simple manie, — qu'avait Rousseau de vouloir gagner sa vie en copiant de la musique. Mais il y avait là, j'en suis sûr, autre chose qu'une manie et autre chose que ce qu'y voyait Grimm et que ce qu'ont vu certains critiques, à savoir : une simple affectation.

Pour être complètement juste envers Rousseau, il faut, tout en blâmant l'ostentation et l'emphase qu'il met aussi bien dans ce qu'il fait que dans ce qu'il dit, lui tenir compte de ses sérieux efforts vers une vie plus indépendante et plus régulière que celle de la plupart des hommes de lettres, ses contemporains. Il sent très bien, je crois, qu'il ne sera pleinement lui et qu'il ne donnera tout son essor à son génie, que s'il peut développer tout à son aise, et jusqu'aux plus extrêmes conséquences où le pousse sa fougueuse dialectique, ses idées les plus originales, les plus paradoxales même; or, s'il ne compte, pour vivre, que sur le produit de ses ouvrages, le voilà à la merci des libraires et du public à la fois. Il devra

en outre se hâter, lui qui ne travaille qu'à ses heures et qui pense avec lenteur ; modifier peut-être, en vue du succès immédiat, des idées qui pourraient choquer le lecteur, abréger enfin, et bâcler, si le besoin le presse, un ouvrage tel que l'*Émile* ou la *Nouvelle-Héloïse,* alors qu'il prend plaisir au contraire, son pain étant assuré, à développer tranquillement ces travaux de longue haleine, à les retoucher sans cesse ou à les recopier de sa belle écriture sur ce fameux papier doré qu'il réservait à sa *Julie.* Il nous a expliqué son idée lui-même, en y mêlant un peu trop de cette jactance dont il ne peut pas se départir quand il parle de lui, mais pourtant avec une fermeté et une sincérité d'accent qui doivent faire impression : « Je sentais qu'écrire pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui était moins dans ma plume que dans mon cœur et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière qui seule pouvait le nourrir. Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale. Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre... Mon métier pouvait me nourrir si mes livres ne se vendaient pas ; et voilà précisément ce qui les faisait vendre. » (1)

Mais il y a plus : ce métier, qu'il avait pris, et qu'il avait peut-être le tort de trop afficher, ne lui assurait pas seulement une plus grande indépendance de pensée : il l'affranchissait bien réellement de certaines servitudes et même, le mot n'est pas trop fort, de certaines apparences de domesticité avilissante auxquelles n'échappèrent pas, malgré l'indulgence du siècle, les Grimm et les Saint-Lambert. Sans doute, que Rousseau ait accepté d'être l'hôte de M[me] d'Epinay, cela jure bien un peu, il en faut convenir, avec ses grands airs de citoyen qui ne doit rien à personne ; et il le sent très bien et c'est même, je crois, en partie pour cela, qu'il est parfois si rogue avec sa bienfaitrice : mais cependant qu'est-ce donc qu'accepter l'hospitalité dans une bicoque abandonnée

(1) *Confessions*, II, 9.

et sommairement restaurée comme l'était l'Hermitage, si l'on songe à ce que recevaient de leur « amie » un Grimm ou un Saint-Lambert ? Car enfin ce que l'un, Grimm, chez Mme d'Epinay, dans ses longs séjours à la Chevrette, et l'autre, Saint-Lambert, pendant ce fameux demi-siècle de fidélité quasi-conjugale, à Eaubonne ou ailleurs, chez Mme d'Houdetot, ce qu'ils trouvaient tous deux, pour prix de leur constance, c'était bel et bien, comme dit le fabuliste : bon souper, bon gîte et le reste. Et, pour nous en tenir à la Chevrette, veut-on voir le gîte? c'est une chambre contiguë à celle de Mme d'Epinay avec porte masquée de communication ; et voici le souper : une petite table au coin du feu, deux couverts, Grimm installé dans un fauteuil en face de Mme d'Epinay.

Tous ces piquants détails, nous les devons, bien entendu, à l'indiscrétion de Rousseau, qui enrage de se voir confiné, quand il est invité, « au bout de la table et loin du feu » ! Il avait eu, jusque là, la première place à la Chevrette : l'arrivée de Grimm le réléguait au second rang, d'où sa fureur contre « ce fat aux yeux troubles et à la figure dégingandée ». Excédé enfin de ses airs d'empereur romain, il prend le parti de ne plus le voir et il en avertit Mme d'Epinay : avertissement judicieux, car cesser de voir Grimm, n'était ce pas renoncer à la Chevrette, où Grimm s'était impatronisé, et se condamner peut-être aussi, la situation s'aggravant, à renoncer un jour à l'Hermitage lui-même ? Tiraillée ainsi, en sens contraires, par les exigences de son « tyrannique » amant (on appelait Grimm Tyran Le Blanc) et par les jérémiades de son ombrageux ami, Mme d'Epinay, qui ne pouvait encore se décider (elle ne s'y résignera qu'à la dernière extrémité), à sacrifier son ami à son amant, écrivit à Rousseau une lettre aussi affectueuse que sensée, et sans doute amadoua Grimm en lui adressant la même prière que Diderot avait un jour faite au critique : « de la douceur ! » ; bref, elle prévint une rupture définitive : Rousseau consentit à faire les premiers pas et tout fut oublié. La réconciliation eut vraisemblablement lieu trois ou quatre semaines après

l'arrivée de Grimm. Mme d'Epinay conservait toujours pour Rousseau une affection très vive, « mêlée de commisération pour cette âme « ulcérée et noircie par l'amertume » (c'est ce qu'elle lui écrivait à cette date). Elle espérait, malgré tout, que Rousseau lui saurait gré des mille prévenances qu'à l'insu de Grimm elle allait continuer à avoir pour son cher et malheureux « ermite » et, ainsi que sa belle-sœur, Mme d'Houdetot, elle se flattait de garder près d'elle Rousseau comme un fidèle et reconnaissant ami : c'était se faire sur le caractère de Rousseau d'étranges illusions que Rousseau va se charger lui-même de dissiper.

VII

Nous voici arrivés à « la grande révolution dans la destinée » de Rousseau, à ce qu'il appelle encore « la catastrophe qui a partagé sa vie en deux parties si différentes et qui, d'une bien légère cause, a tiré de si terribles effets. » Un jour, Mme d'Epinay annonce qu'elle va partir pour Genève : sa santé, qui est mauvaise, s'est délabrée au point qu'il faut qu'elle aille consulter, à Genève, le médecin alors en vogue, Tronchin. Rousseau lui ayant demandé qui elle emmenait avec elle : mon fils, lui répond-elle, et son précepteur, Linant; et elle ajoute « négligemment », dit Rousseau, qui veut par là insinuer qu'elle cachait son jeu : « et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi ? » On était à l'entrée de la mauvaise saison, et Rousseau, à qui l'hiver faisait d'ordinaire sentir plus vivement ses incommodités, ne se souciait pas du tout de se mettre en route. Il se contenta, pour toute réponse, de plaisanter sur l'utilité dont un malade tel que lui serait à une autre malade et Mme d'Epinay n'ayant pas du tout insisté, il ne fut plus question du départ de Rousseau : ce récit ne peut-être mis en doute, puisque c'est celui des *Confessions*. Tout semblait fini, puisque, au dire de Rousseau lui-même, Mme d'Epinay « ne paraissait pas lui avoir fait

tout de bon la proposition de l'accompagner ». Rousseau pouvait donc retourner à ses livres et à ses rêveries et Mme d'Epinay faire tranquillement ses préparatifs de voyage.

Malheureusement Diderot veillait et, comme d'ordinaire, il veillait, en insupportable ami, en ami enragé, sur la réputation de Rousseau; et, pour l'engager à accompagner Mme d'Epinay, il écrivit tout ce qu'il fallait pour lui en ôter l'envie et le mettre en fureur : « J'apprends que Mme d'Epinay va à Genève et je n'entends point dire que vous l'accompagnez. Mon ami, content de Mme d'Epinay, il faut partir avec elle; mécontent, il faut partir plus vite... L'hiver ? voyez, mon ami... êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez, il y a un mois ?... On vous soupçonnera, ou d'ingratitude, ou d'un autre motif secret... Si mon billet vous déplaît, jetez-le au feu. » Diderot est bien bon de terminer une telle lettre en conseillant à Rousseau de la jeter simplement au feu, et qu'il n'en soit plus question ? mais qu'on se mette à la place de Rousseau : il est d'âge (à 45 ans) à savoir se conduire, il est l'aîné de Diderot ; il sait apparemment mieux que personne et ce qu'il doit à Mme d'Epinay et les raisons qu'il peut avoir de rester au logis. Mme d'Epinay, et c'est, je crois, la vérité, ne tient pas à ce qu'il l'accompagne ; elle ne lui en a parlé qu'en passant, provoquée par la question de Rousseau et parce qu'elle va dans son pays. Diderot, obséquieux pour le compte d'autrui, en a décidé autrement : il suffit, et il envoie à Rousseau sa feuille de route, et si Rousseau ne part pas sur-le-champ, eh bien ! c'est qu'il est un monstre d'ingratitude. Même s'il n'y avait pas eu entre les deux amis la brouille que l'on sait, une telle lettre, écrite d'un tel ton, était faite pour exaspérer Rousseau ; mais que Diderot ait pu l'écrire après ce qui venait de se passer entr'eux ; et, qu'ayant déjà fâché Rousseau par ses indiscrétions et ses interventions intempestives, que Diderot ait récidivé et si brutalement, cela prouve à la fois sa maladresse et son infatuation, et son entêtement à vouloir gouverner Rousseau, car il lui parle comme à un enfant ; bref, Diderot a la mémoire si

courte, et, pour la seconde fois, la main si lourde qu'on ne peut pas dire de lui autre chose, sinon qu'il est positivement indécrottable.

A la lecture de cet impertinent billet, Ronsseau eut, et qui ne l'excuserait ? « un tremblement de colère et un éblouissement », et naturellement, cédant à cette colère, il va se hâter de gâter ses affaires et de se donner tous les torts possibles. Mme d'Epinay, il l'a dit lui-même, ne lui avait pas d'abord paru tenir le moins du monde à ce qu'il l'accompagnât à Genève : maintenant il est convaincu du contraire, convaincu aussi que c'est Mme d'Epinay qui a inspiré le fatal billet de Diderot ; c'est par Diderot qu'elle lui a donné à entendre qu'elle désirait l'avoir pour compagnon de voyage. Mais il a bien vite deviné « ce ricochet », puisque maintenant il est averti, et par qui ? par Thérèse. Il serait sans doute resté bien heureux à l'Hermitage, où Mme d'Epinay l'eût retrouvé et embrassé au retour, et il aurait mis à profit les loisirs plus grands d'une complète solitude : mais tout cela allait devenir impossible parce que la plume de Diderot et la langue de Thérèse ne pouvaient pas rester tranquilles. C'est Thérèse, en effet, qui lui révèle « le secret » du voyage de Mme d'Epinay : et ce secret, elle le tient elle-même du maître d'hôtel, qui le tient de la femme de chambre, et l'on sait d'ailleurs que tous ces gens-là sont incapables de mentir et de potiner. Voilà donc sur quels commérages cette autre commère qu'est lui-même Jean-Jacques admet, sans hésiter, les suppositions les plus outrageantes pour Mme d'Epinay ! Quel est donc ce secret plein d'horreur, sur lequel Rousseau déclare qu'il aura la discrétion de se taire, mais qu'il nous livre bel et bien par les expressions dont-il se sert soi-disant pour voiler la vérité : pour ne pas comprendre, il faudrait le faire exprès. Tout le monde savait les relations de Grimm avec Mme d'Epinay : or qui ne devinerait ce que Rousseau appelle « le vrai motif » du voyage à Genève, quand d'abord on sait par Rousseau que ce motif caché, c'est la femme de chambre qui l'a révélé à Thérèse ; qu'ensuite si Mme d'Epinay veut emmener Rousseau

dans cette visite à un médecin, c'est parce qu'elle a besoin d'un « chaperon », — et Rousseau déclare qu'il aurait fait là un beau personnage ; et qu'enfin Mme d'Epinay gagna beaucoup à son refus d'aller avec elle, car alors « elle vint à bout d'engager *son mari même* à l'accompagner ».

Que faut-il penser de la grave accusation lancée par Rousseau contre Mme d'Epinay ? Sur le fait même, dont Rousseau parle à mots couverts, il n'y a aucune preuve : MM. Perey et Maugras (1) ont fait soigneusement examiner les archives de l'état civil de Genève, à l'époque du voyage de Mme d'Epinay et, de même, les registres des décès : il n'y ont pas trouvé trace d'un enfant étranger : « or dans une ville comme Genève et sous la direction d'un médecin du caractère de Tronchin, la dissimulation d'un enfant était impossible. » *Impossible* est peut-être excessif et si l'on ne discute que sur la matérialité du fait, nous dirions plutôt, avec M. Eugène Ritter, que « tout est possible ». M. Ritter invoque ici le fait, attesté par George Sand (2), de la naissance clandestine d'un enfant que Mme d'Epinay avait eu de Francueil : et si, comme il est très vraisemblable, Rousseau a eu connaissance de ce fait (Francueil étant intime avec lui et très peu discret), il a pu alors raisonner par analogie — d'autant plus aisément qu'il pratiquait très bien lui-même, et à sa façon, l'art de se débarrasser des enfants gênants. Mais d'abord le récit même de George Sand nous montre que, pour accoucher clandestinement, si elle l'avait voulu, Mme d'Epinay n'avait pas besoin d'aller à Genève et ce récit ne prouverait rien de certain pour la question qui nous occupe.

On est donc réduit à des suppositions; or elles se tournent toutes contre Rousseau. Car, tout d'abord, comment supposer que Mme d'Epinay, si elle avait à cacher son état, ait eu l'idée d'aller se montrer à Genève, où sa vie était publique, et à Ferney, où passait tout l'univers? Et, en outre, elle aurait

(1) *Jeunesse de Mme d'Epinay*, Introd. p. XXIV.
(2) *Mémoires de ma vie*, chap. V, IVe partie.

donc, pour cette belle aventure, pris l'étonnante résolution d'emmener avec elle son fils, le précepteur de son fils, ce Linant, « une commère et un véritable espion », a-t-elle dit de lui dans ses *Mémoires*, et enfin son mari lui-même, qui eût été alors d'une complaisance à toute épreuve ! Mais il y a plus et il y a bien plus : Rousseau n'avait pas le droit de penser pareille chose sur le dire de Thérèse. Que Thérèse lui ait donné la chose comme sûre, cela ne fait pas de doute : il n'y a qu'à voir où était son intérêt. Si Rousseau partait pour Genève, où il avait naguère songé à s'établir, quand reviendrait-il et lui reviendrait-il jamais? Seulement l'accusation partie de Thérèse, Rousseau, même en y ajoutant foi, n'avait pas le droit de la reproduire dans ses *Confessions*, puisque c'était la faire savoir à la postérité. Mais je vais bien plus loin : et si j'insiste ici, c'est parce que le récit des *Confessions* a passé, plus ou moins atténué, dans bon nombre d'ouvrages sur Rousseau; j'affirme que cette aventure, telle que Rousseau la présente, ne pouvait pas être vraie et voici, à mon sens, en faveur de Mme d'Epinay le meilleur des arguments. J'admets à la lettre le récit de Rousseau : Mme d'Epinay a une faute à cacher et elle essaie d'embaucher Rousseau pour lui faire endosser cette faute. Eh bien! alors Mme d'Epinay est la dernière des femmes et le terme le plus dur est le seul qui lui convienne : elle est, qu'on me pardonne la grossièreté du mot, mais il s'impose : elle est une franche coquine. Or ce mot, qui révolte, peut-il convenir à une telle femme? tout ce que nous savons d'elle proteste contre une telle injure : Rousseau donc est jugé et il a été un calomniateur, car il ne peut pas échapper à cette réfutation par l'absurde.

En vérité tout l'accable ici : car ce n'est pas seulement la probité indiscutable de Mme d'Epinay qui le réfute, mais c'est encore le simple bon sens de celle-ci et c'est le souci même de sa réputation. Sa liaison avec Grimm est connue de tous : elle part; et, avant de partir, elle a l'idée d'emmener Rousseau afin de le faire passer pour son amant : elle allait donc avoir, aux yeux du public, deux amants et la voilà prête à jouer

les Messaline ! L'absurdité des accusations de Rousseau saute donc aux yeux ; la vérité est toute simple : Mme d'Epinay pensait que Rousseau aurait du plaisir à voyager dans sa société et à revoir sa ville natale. Mais en ceci elle se trompait ; car Rousseau, qui faisait le Caton à Paris et qui était « pauvre » avec ostentation, et un peu à la façon de Diogène, n'était pas du tout désireux (une lettre de lui à Saint-Lambert le prouve) de montrer, à la grande dame qu'était Mme d'Epinay, que « le citoyen de Genève » n'était chez lui qu'un bien petit personnage.

Quoi qu'il en soit, Rousseau, en possession du beau « secret » que l'on sait, est désormais sûr de lire dans le jeu de Diderot, qui a évidemment écrit sa malencontreuse lettre sous la dictée de Grimm et de Mme d'Épinay, tous deux également intéressés à le voir partir en chaperon ; il imagine en conséquence le coup de théâtre que voici : il répond, point par point, à la lettre de Diderot, sans oublier, bien entendu, de souligner tout ce qui concerne Mme d'Epinay, et, sa réponse faite, il se précipite à la Chevrette ; il y trouve à la fois Grimm et Mme d'Epinay : voilà justement son affaire et il leur jette au nez la lettre de Diderot et sa belle réponse à lui. Il leur lut les deux lettres, dit-il, « à haute et claire voix », entendez : d'une voix où perçait sa colère, puis, de peur que les deux lettres ne fussent pas assez explicites — et elles l'étaient au delà de ce que permettaient les plus simples convenances —, il ajouta, pour les commenter, « quelques discours qui ne démentirent point son intrépidité. »

L'effet fut tel qu'il l'avait espéré : Grimm et Mme d'Epinay furent, dit-il triomphalement, « attérrés et abasourdis » ; il y avait de quoi, car ils étaient certainement à cent lieues de se douter de la fantastique intrigue que leur révélaient si brutalement les insolentes insinuations de Rousseau. Mme d'Epinay raconte cette scène d'une façon un peu différente, mais qui ne change rien en somme, et c'est là l'essentiel, à l'étrange conduite de Rousseau à son égard. Suivant le récit des *Mémoires*, Rousseau, qui avait reçu la lettre de Diderot à la Che-

vrette, des mains de Mme d'Epinay, seule présente, aurait jeté la lettre à terre avec force exclamations contre la tyrannie de Diderot. Mme d'Epinay, ramassant alors la lettre de Diderot, y aurait lu les suppositions odieuses qui la visaient, en aurait demandé compte à Rousseau et, sur l'explication embarrassée de celui-ci, qui était, dit-elle, tombé à genoux, elle l'aurait chassé de son salon; et c'est le lendemain seulement, au moment du départ de Mme d'Epinay, que Rousseau aurait chargé cette dernière de remettre à Diderot sa réponse, comptant bien que Mme d'Epinay la lirait, et l'y engageant même par ces mots : « Cette lettre contient tout ce qu'il me convient de dire. » Il aurait même ajouté : « Il me reste à vous prier de me laisser à l'Hermitage jusqu'à votre retour, ou, du moins, jusqu'au printemps. — Vous en êtes le maître, Monsieur, répondit-elle, tant que vous vous y trouverez bien. — Elle prit la lettre et monta en voiture. » Les récits ne s'accordent pas : lequel est le vrai? Il a pu y avoir, ce qui permettrait de les concilier, plusieurs scènes au sujet de la fameuse lettre de Diderot et Mme d'Epinay a pu les confondre en une seule. En effet, il paraît certain, d'une part, que Rousseau a bien lu, comme il dit, à Grimm et à Mme d'Epinay, sa réponse à Diderot, car Diderot le lui reproche expressément; et, d'autre part, il a pu, un peu plus tard, avoir, avec Mme d'Epinay, une explication orageuse, à la suite de laquelle il a demandé pardon à Mme d'Epinay; car celle-ci, dans une lettre datée de Genève, lui dit formellement : ce que vous venez de m'écrire « n'est pas d'un homme qui, la veille de mon départ, me jurait qu'il n'aurait pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il m'avait faits. » (1).

Je ne crois pas enfin qu'il faille prendre à la lettre la fin du récit où Mme d'Epinay nous montre Rousseau suppliant celle-ci de le laisser à l'Hermitage jusqu'au printemps : cette supplication ne répond pas du tout à ce que nous savons du caractère de Rousseau. Mme d'Epinay, pensant à ce qui devait

(1) Voir, sur ce point, Eugène Ritter : *Zeitschrift*, p. 334.

se passer plus tard et au désir que laissera trop voir Rousseau de ne pas déménager à l'entrée de l'hiver, a brouillé les dates et mis dans la bouche même de Rousseau ce qu'elle ne devait que lire plus tard dans ses lettres et encore en termes moins humiliants.

Quoi qu'il en soit, Mme d'Epinay était partie mortellement blessée et l'on peut croire que Grimm ne s'était pas employé à adoucir sa blessure. Le jour du départ de Mme d'Epinay (le 24 octobre 1757), Mme d'Houdetot, qui venait faire ses adieux à la vallée, apportait à Rousseau la réponse de Saint-Lambert à une lettre que Rousseau lui avait écrite pour se plaindre du refroidissement de Mme d'Houdetot à son égard. Mais pour comprendre ces deux lettres et aussi ce qui va suivre, il nous faut revenir un peu en arrière, c'est-à-dire au moment où Saint-Lambert, averti, on s'en souvient, de ce qui s'était passé entre Rousseau et Mme d'Houdetot, était rentré à Paris et avait revu Mme d'Houdetot, puis Jean-Jacques lui-même. Ils se rencontrèrent tous les trois, d'abord à la Chevrette où, dit Mme d'Epinay, « Saint-Lambert et Mme d'Houdetot avaient l'air très soucieux, et Rousseau n'était pas gai », et cela se comprend de reste ; puis, à l'Hermitage, où Saint-Lambert alla galamment, avec Mme d'Houdetot, demander à dîner à l'ermite. « Il me traita, dit Rousseau, durement, mais amicalement. » Mme d'Houdetot n'était sans doute pas la moins gênée entre son amant et son trop passionné ami. Le mieux était, pour ne se point fâcher, de ne pas parler du passé, et de glisser, par exemple, vers la littérature. Probablement sur la proposition de Saint-Lambert, Rousseau lut sa lettre à Voltaire sur la Providence, dont « Saint-Lambert avait entendu parler ». Mais durant la lecture, Saint-Lambert s'endormit et il poussa même sa vengeance, car c'en était une et très cruelle pour Rousseau, jusqu'au ronflement. Rousseau n'osa pas s'interrompre et, nous dit-il, il continua de lire tandis que Saint-Lambert continuait de ronfler et, sans doute aussi, tandis que Mme d'Houdetot, qui était l'enjouement et la gaîté en personne, se tenait à quatre pour ne pas pouffer.

Mais ce n'est pas tout : à peine Saint-Lambert était-il reparti pour l'armée, Rousseau remarqua que Mme d'Houdetot était « fort changée à son égard ». Elle lui redemanda ses lettres et, quand Rousseau s'exécuta, elle vérifia devant lui si le paquet était bien complet, ce qui mortifia profondément Rousseau.

Ne pouvant supporter « ce refroidissement » de Mme d'Houdetot, et devinant sans peine à qui il devait l'imputer, il écrivit, pour s'en plaindre, à Saint-Lambert, et, en attendant sa réponse, il composa, pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, un mottet qui, paraît-il, fut superbe : « jamais musique plus étoffée n'était sortie de *ses* mains ». Le dépit et l'amour à la fois l'avaient inspiré : car s'il voulait prouver à ses détracteurs qu'il savait la musique — on en doutait donc encore après le *Devin du village ?* — il désirait aussi se faire honneur, auprès de Mme d'Houdetot, d'un genre de talent qu'elle estimait. Le mottet eut un très grand succès et Rousseau prit là, sous les yeux de Mme d'Houdetot, une éclatante revanche du sommeil, plus irrespectueux que spirituel, de Saint-Lambert.

Mais que venait-il donc d'écrire à ce dernier ? L'idée était tout à fait originale, non seulement d'oser se plaindre de la réserve de Mme d'Houdetot à son égard, mais d'aller s'en plaindre à Saint-Lambert, c'est-à-dire, à celui-là même qu'il avait mis, lui, Rousseau, dans la nécessité d'imposer cette réserve à son imprudente amie. Entre Rousseau et Mme d'Houdetot, nous savons tout ce qui s'est passé et nous devinons même sans trop de peine tout ce qui a failli se passer : ce n'est pas la faute à Rousseau, s'il n'est pas devenu l'amant de Mme d'Houdetot ; et si Saint-Lambert ne sait pas tout, du moins, expérimenté comme il est en cette matière, il a parfaitement compris où en voulait venir Rousseau ; d'autant plus que Mme d'Houdetot, qui est la franchise même, si elle ne lui a pas tout dit, ne lui a pas non plus tout caché. Voyons donc, à un homme ainsi averti, ce qu'à bien pu écrire Rousseau : « Pourquoi, s'écrie-t-il avec amertume, faut-il

que vous m'ayez affligé l'un et l'autre? Laissez-moi promptement délivrer mon âme du poids de *vos* torts... Elle trouvait un ami sensible à ses peines, dites-moi d'où vient son refroidissement? auriez-vous pu craindre que je cherchasse à vous nuire auprès d'elle ?... Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître... Je ne veux pas vous ôter l'un à l'autre ; je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour en vous unissant d'un *lien plus durable* dont vous puissiez *vous honorer* à la face des hommes » (1).

Cette lettre nous fait toucher du doigt la duplicité de Rousseau : dans ses *Confessions,* il se présente à nous tel qu'il fut réellement à cette époque, c'est-à-dire amoureux très fou et, ne l'oublions pas, très entreprenant ; et même lorsque, Saint-Lambert étant de retour, il essaie de se justifier de ses torts envers lui, quels sont, toujours dans ses *Confessions*, les termes dont il se sert? « des trois, j'étais le seul coupable. » Il est vrai qu'il se hâte d'ajouter, pour montrer à quel point il était excusable : « était-ce moi qui avais recherché sa maîtresse ? n'était-ce pas lui qui me l'avait envoyée ? (ce qui est, d'ailleurs, exact). N'était-ce pas elle qui m'avait cherché ? (et c'est vrai encore). A ma place Saint-Lambert en eût fait autant, peut-être pis (comment donc s'y serait-il pris) ? car enfin, continue-t-il, quelque fidèle, quelqu'estimable que fût Mme d'Houdetot, elle était femme (la jolie insinuation !) ; il était absent (la belle excuse !), les occasions étaient fréquentes, les tentations étaient vives (même pour Mme d'Houdetot ?) et il eût été bien difficile de se défendre toujours avec le même succès (elle eut donc à se défendre), contre un homme plus entreprenant ». Mais à moins de lui faire violence, que pouvait-il donc entreprendre de plus ? il pouvait simplement se rendre un bon témoignage :

> Et si de réussir je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

(1) Lettre du 4 septembre 1757.

En définitive, il s'avoue coupable et nous savons très bien que s'il y eut, comme il s'en vante, « des limites qu'ils ne se permirent jamais de franchir », le respect de ces limites-là, il en faut faire honneur à la vertu seule de Mme d'Houdetot. Ainsi, et en résumé, dans ses *Confessions*, il est tout simplement un amant éconduit : or, on l'a vu, dans la lettre à Saint-Lambert, il n'est et n'a jamais été qu'un ami respectueux, aussi soucieux du repos de Mme d'Houdetot que de l'honneur de son ami. Et alors il ne s'explique pas d'où vient le « refroidissement » de Mme d'Houdetot. Saint-Lambert « aurait-il pu craindre que je ne cherchasse à lui nuire auprès d'elle ? » Il semble bien en effet, que Saint-Lambert, à moins d'être un Géronte, pouvait avoir cette crainte-là. Mais nous comprenons mal Rousseau : ce n'est pas Rousseau amoureux et galant que Saint-Lambert a pu craindre ; de celui-là il n'est pas du tout question dans sa lettre — puisqu'il n'a jamais existé ! — Ce qui a pu seulement alarmer Saint-Lambert, c'est « la vertu » de Rousseau, cette vertu qui avait noblement pris à tâche de purifier l'amour de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot ; car c'est précisément parce qu'il les aime, « qu'il ne leur laissera jamais, ainsi s'exprime-t-il, la sécurité de l'innocence dans leur état. » Et voilà à quoi sert l'amitié d'un homme vertueux !

Imagine-t-on Saint-Lambert, qui connaissait Rousseau, qui connaissait Thérèse, qui avait enfin reçu certaines confidences de Mme d'Houdetot sur les plus récentes manifestations de « la vertu » de Rousseau, l'imagine-t-on lisant cette capucinade effrontée ? Mais, d'autre part, comment expliquer que Rousseau ait la naïveté, ou l'impudence, de présenter, sous un jour aussi faux, des faits que Saint-Lambert doit connaître à peu près aussi bien que lui ? L'attitude même de Saint-Lambert, à la Chevrette et à l'Hermitage, ses conseils de prudence à Mme d'Houdetot, tout cela n'indique-t-il pas suffisamment à Rousseau que Saint-Lambert sait à quoi s'en tenir ? et si Mme d'Houdetot a par hasard montré à Saint-Lambert les lettres enflammées de Rousseau ? alors la réponse

de Saint-Lambert devient bien simple : il n'a qu'à renvoyer à Rousseau une de ses propres lettres. Mais Rousseau est bien tranquille : d'abord, quand il écrit à Saint-Lambert, Mme d'Houdetot lui a déjà affirmé qu'elle a brûlé toutes ses lettres ; il sait, en outre, qu'une femme intelligente, et Mme d'Houdetot l'est beaucoup, ne dit pas tout à son mari — ou à celui qui en tient la place ; et enfin, au plus fort de sa passion, il n'a pas tout à fait perdu la tête : malgré la défense que lui en avait faite Mme d'Houdetot, il a continué à la tutoyer dans ses lettres et sait-on pourquoi ? « il avait exprès, dit-il, pris un ton qui mît ses lettres à l'abri des communications. » Il ne peut, à ce propos, se tenir d'ajouter : si ces lettres voient jamais le jour « on connaîtra comment j'ai aimé. » Il a donc aimé d'amour et son orgueil lui a joué ici le même tour que lorsqu'il l'a incité à nous faire connaître ce cri de Mme d'Houdetot qui fait tant d'honneur à son amoureuse éloquence : « non, jamais homme n'aima comme vous ! » Seulement si Saint-Lambert connaissait par hasard ce cri fameux, n'allait-il pas répondre à la lettre qu'il venait de recevoir de Rousseau : « non, jamais homme ne mentit comme vous ? »

Eh bien ! point du tout ; une nouvelle surprise nous attend et c'est la réponse de Saint-Lambert : « Elle (Mme d'Houdetot) vous a moins vu, parce qu'elle a voulu m'éviter des peines que vous n'auriez pas dû me faire, mais que vous ne m'aviez pas moins faites... Je crus, à mon dernier voyage, voir en elle quelque changement... Je vous avoue que je vous crus d'abord la cause de ce que je crus avoir perdu. Ne pensez pas, mon cher ami, que je vous crusse ni perfide, ni traître : je connaissais l'austérité de vos principes... Nous n'avons ni l'un ni l'autre cessé de vous estimer et de vous aimer... Regardez-moi et traitez-moi comme votre ami et soyez sûr que cette amitié fera un des plus grands charmes de ma vie (1). »

Qu'est-ce à dire ? Saint-Lambert serait-il dupe et aurait-il

(1) Streckeisen-Moultou, ibid. I, 416.

la candeur de croire à la grandeur d'âme et à l'austérité dont Rousseau avait fait parade dans sa lettre ? Rien de tout cela : il répond à Rousseau en homme du monde et en homme d'esprit. Il a revu Mme d'Houdetot, et il est rassuré : c'était pour lui l'essentiel. Il dit à Rousseau ses griefs, très légitimes, mais cela rapidement, et il s'appesantit sur leurs bonnes relations, qui ne doivent pas s'altérer : rompre ouvertement, en effet, avec Rousseau — comme celui-ci n'eût pas manqué de le faire, à la place de Saint-Lambert, — c'était apprendre à tout Paris que Rousseau avait été son rival, c'était montrer aussi qu'il n'était pas sûr du cœur de sa maîtresse. Ne valait-il pas mieux, pour Mme d'Houdetot et pour lui, faire comme si rien ne s'était passé et affecter de croire à la pureté des intentions de Rousseau ? c'était le désarmer, l'empêcher de songer à une vengeance, toujours à craindre avec un tel caractère, et c'était enfin garder un ami qui leur faisait honneur à tous deux. Et je crois même que Saint-Lambert avait dû prendre, lors de sa récente entrevue avec Rousseau, cette attitude très sage, et que Rousseau, moins homme du monde et qui s'attendait à un éclat, se figura que, si Saint-Lambert ne lui faisait pas de scène, c'était parce que Mme d'Houdetot n'avait pas parlé. C'est même, je pense, dans cette persuasion où il était de l'ignorance de Saint-Lambert sur ses torts véritables qu'il s'était décidé à lui écrire sa vertueuse épître.

A la fin de sa lettre Saint-Lambert disait à Rousseau : « Je ne sais ce qu'il y a entre Grimm et vous ; mais je vous dois de vous dire qu'il m'a parlé de vous comme d'un homme qu'il respectait, mais dont l'injustice faisait son malheur. » Saint-Lambert répondait par là au mot « d'ingrat » que Rousseau dans sa lettre à Saint-Lambert, avait appliqué à Grimm, et ceci nous ramène à ce qui ce passait en ce moment même à la Chevrette. Rousseau sentait très bien qu'ayant offensé gravement, et pour la seconde fois, Mme d'Epinay, il ne pouvait pas rester plus longtemps à l'Hermitage sans compromettre sa dignité de « citoyen » ou, plus simplement,

sans faire douter de sa délicatesse d'honnête homme. Il dut être extrêmement perplexe : on était à l'entrée de l'hiver et un déménagement, dans cette saison, et aussi dans l'état de santé, toujours précaire, où il se trouvait, lui était naturellement fort pénible. Et d'ailleurs où aller ? il avait juré à tous ses amis qu'il ne reviendrait plus jamais à Paris, et il tenait, du reste, et pour toutes les raisons que j'ai dites, à sa vie champêtre, c'est-à-dire laborieuse. Malheureusement il n'y avait qu'un Hermitage et qu'une Mme d'Epinay ! Mme d'Houdetot, en lui faisant ses adieux, l'avait supplié, pour éviter les fâcheux commentaires sur leurs relations, de ne pas quitter en ce moment l'Hermitage. Rousseau nous explique à sa manière sa situation embarrassée : Mme d'Houdetot voulait qu'il restât à l'Hermitage et qu'il donnât ses raisons de n'avoir pas accompagné Mme d'Epinay : car ne dirait-on pas que, s'il n'était pas parti (sur ce que lui avait dit Rousseau, elle croyait qu'on avait voulu le faire partir), c'était pour ne pas s'éloigner de Mme d'Houdetot ? Mais s'il faisait ce que lui demandait Mme d'Houdetot, il outrageait, nous dit-il, Mme d'Epinay en révélant pour quelle cause il avait refusé de l'accompagner. « Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure alternative de manquer à Mme d'Epinay, à Mme d'Houdetot, ou à moi, et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, sans tergiverser, et avec une générosité digne de laver les fautes qui m'avaient conduit à cette extrémité. » Rousseau enfle la voix : méfions-nous et scrutons bien ce qui va venir : « Grimm était le seul qui n'eût pas pris parti dans cette affaire et ce fut à lui que je résolus de m'adresser. » Ainsi Grimm, qui était un « ingrat » dans la lettre à Saint-Lambert écrite un mois auparavant, Grimm qui était, et Rousseau le savait mieux que personne, le conseiller et le guide de Mme d'Epinay, Grimm enfin à qui on avait voulu le substituer, lui Rousseau, auprès de Mme d'Epinay, pour y faire, à sa place, le personnage que l'on sait, ce même Grimm était le seul qui n'eût pas pris parti dans cette affaire ! quelle bizarrerie ! et ce n'est pas

d'ailleurs que je veuille prétendre le contraire ; car puisqu'il n'y avait au fond pas même eu d'affaire, si ce n'est dans l'imagination de Rousseau, il est bien certain que, pour ce qui était du départ de Rousseau, Grimm n'avait pas pu prendre parti.

Mais Rousseau ayant sur toute cette histoire, et sur Grimm en particulier, les idées que nous savons et qu'il nous a dites lui-même, il est tout à fait étrange que, dans les conjonctures où il se trouve, ce soit aux bons offices de Grimm qu'il ait recours. Sa lettre (du 19 octobre 1757) n'est pas moins surprenante et il faut qu'on nous permette d'en citer les passages les plus curieux : « Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre Mme d'Epinay... Qu'est-ce qui peut m'y obliger? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité qu'elle peut tirer de moi? examinons ces trois points... Quant aux bienfaits, premièrement je ne les aime point... Qu'a fait pour moi Mme d'Epinay? elle a fait bâtir, à mon occasion, une petite maison à l'Hermitage. Qu'ai-je fait de mon côté pour Mme d'Epinay ? dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement (on se rappelle ce qui en était), elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste résistance : mes vœux, mon goût, mon penchant, tout céda à la voix de l'amitié : je me laissai entraîner à l'Hermitage. (C'est Mme d'Epinay qui est son obligée). Dès ce moment, j'ai toujours senti que j'étais chez autrui. Mme d'Epinay, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie; c'est pour cela qu'elle m'avait retenu. Or cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme (il n'ose pas dire, mais il pense : d'un grand homme). Pour l'amitié, c'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant... Pendant ce voyage, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir... Si le voyage est long et que mes souliers s'usent, mes bas se percent; s'il faut blanchir son linge, faire sa barbe, accommoder sa perruque,

il est triste d'être sans le sou ; et s'il faut que j'en demande à Mme d'Epinay, à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris : qu'elle garde bien ses meubles (toujours le laquais qui reparaît !); car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant...» Au reste, à Genève, « mieux mis, j'y pourrai passer pour son valet de chambre... » La conclusion est inattendue : « Pesez mes raisons, mon ami, et dites-moi ce que je dois faire : je veux remplir mon devoir. Si vous jugez que je doive partir, prévenez Mme d'Epinay, puis envoyez-moi un exprès et soyez sûr que, sans balancer, je pars à l'instant. » (1)

Comment donc expliquer cette singulière épître ? le plus simplement du monde : cette lettre à Grimm, ce n'est pas pour Grimm que Rousseau l'a écrite, mais pour le public. Ce qu'il voudrait éviter, c'est d'être obligé de quitter sur le champ, comme il le devrait, cet Hermitage où il comptait bien passer l'hiver ; car c'est cette dernière considération qui l'y retient encore, bien plus que le désir d'être agréable à Mme d'Houdetot. Mais ce qu'il craint par dessus tout, c'est ceci : s'il part maintenant, c'est-à-dire tout de suite après l'affront nouveau qu'il vient de faire à Mme d'Epinay, on va dire, dans le monde, et on ne se trompera pas, qu'il est chassé ; et pourquoi chassé ? très exactement parce qu'il a entretenu chez Diderot contre Mme d'Epinay des soupçons injurieux et faux, dont il avait lui-même demandé pardon à Mme d'Epinay. Ainsi il était chassé parce qu'il avait mérité de l'être. Mais comme les choses se présenteraient tout autrement, et comme il serait en meilleure posture s'il était bien établi, dans le public, qu'il s'était brouillé avec Mme d'Epinay *uniquement* parce qu'on ne lui avait pas pardonné de n'avoir pas voulu, lui malade et pauvre, partir pour Genève et laisser derrière

(1) Pour Mme Macdonald (*J.-J. R. : a new criticisme*, T. 282) cette lettre « étant adressée à Grimm et pouvant circuler librement en public avec les commentaires de celui-ci, était un prodige, non d'ingratitude mais d'*imprudence*. » Mon opinion est, on va le voir, le contre-pied de celle de Mme Macdonald.

lui deux femmes qui, sans lui, allaient mourir de faim. Il avait donc fallu ou abandonner ces deux malheureuses ou renoncer à l'hospitalité de Mme d'Epinay : il avait préféré quitter l'Hermitage ! Et que les choses se fussent passées de la sorte, qui donc en pourrait douter ? On n'avait qu'à voir la lettre, pleine d'abandon, qu'il avait écrite à Grimm, et cette lettre tout le monde pourrait la lire, et on la lirait telle qu'il qu'il l'avait écrite, car il en avait le double (on l'a retrouvé dans sa correspondance).

Maintenant, que répondrait Grimm ? Rousseau l'avait laissé maître de son sort ; mais il savait très bien que Grimm ne lui répondrait pas : « il faut partir », puisque ni Mme d'Epinay, ni Grimm ne tenaient, il le savait, à ce qu'il se mît en route. Remarquez, du reste, que, dans l'hypothèse même de Rousseau, si Mme d'Epinay veut l'avoir avec elle, c'est qu'elle a besoin d'un chaperon. Or, quand il écrit à Grimm, Rousseau sait (il lui en parle dans sa lettre) que M. d'Epinay accompagne sa femme : dès lors, il n'a plus à craindre qu'on le prenne au mot quand il offre de partir, personne au monde, et pas plus Diderot qu'un autre, ne pouvant lui reprocher de ne pas faire escorte à une femme qui part au bras de son mari.

Que demandait-il, d'ailleurs ? qu'on le laissât à l'Hermitage seulement jusqu'au printemps « je crois devoir, disait-il encore à Grimm, ne pas quitter l'Hermitage d'un air de mécontentement qui supposerait de la brouillerie entre nous ;... il vaut mieux attendre au printemps, où mon départ sera plus naturel » ; et tout cela était n'est-ce pas ? dans l'intérêt de Mme d'Epinay, car il ne fallait pas qu'on crût qu'ils étaient brouillés pour cette misérable question du voyage à Genève ; il ne fallait pas, dans l'intérêt de Mme d'Epinay, qu'on sût à quelles tyranniqnes exigences Rousseau avait dû se soustraire. Après l'hiver il déménagerait bien tranquillement et sans « brouillerie ».

Ainsi Rousseau pourrait garder ses quartiers d'hiver à l'Hermitage après avoir forcé Grimm à lui en donner le conseil dans la réponse *qu'il lui dictait d'avance* et dont il se ferait, lui, une arme contre Diderot et contre les ennemis de son

repos et de son honneur. Mais Grimm va-t-il tomber dans le piège ? Le 28 octobre, Rousseau n'a pas reçu sa réponse et il sait que Mme d'Epinay doit partir le lendemain 29. Une lettre qu'il écrit ce 28 octobre à Saint-Lambert témoigne de son « agitation ». Il ne peut se tenir de lui ouvrir son cœur, il cherche à s'en faire un allié contre « la ligue » de ses amis qui semblent vouloir « le livrer à la merci de Mme d'Epinay. » Il lui échappe de donner une de ses plus fortes raisons pour ne pas accompagner la voyageuse : ce qu'il craint, ce n'est pas du tout de passer pour son chaperon, puisque M. d'Epinay est du voyage, mais c'est de rentrer dans son pays, dans cette Genève qui l'a naguère acclamé et fêté comme un grand homme, d'y rentrer maintenant comme un protégé de Mme d'Épinay, il dit : comme « son valet ». Et par quelques sophismes qu'il s'efforce de justifier cette brutale expression (il part sans habits et sera forcé de tout recevoir d'elle), ce qui, en définitive, ressort de cette lettre à Saint-Lambert (laquelle ne fait, en certains points, que corroborer la lettre à Grimm), ce sont deux faits très importants, car ils pourraient bien convaincre Rousseau, l'un, d'inexactitude grave, l'autre, de mensonge.

Et tout d'abord la raison, je ne dis pas : la seule, mais à coup sûr la plus puissante, qui empêche Rousseau de partir, c'est qu'il craint de compromettre son prestige dans son pays : « Je ne veux pas m'aller étaler dans mon pays à la suite d'une fermière générale. » Il convient donc lui-même, dans cette lettre, que c'est là ce qu'il craint, et, selon moi, c'est ce qu'il craint par dessus tout. Or, dans ses *Confessions*, où il entre, au sujet de cette affaire, dans les plus insignifiants détails, dans ses *Confessions*, où il prétend nous donner « ses sentiments les plus secrets » ; (« jamais dévote ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son âme »), il ne dit pas un seul mot du motif principal (sentiment de dignité, diront les uns, sentiment de pure vanité, selon moi, mais peu importe), qui l'empêche de s'offrir comme compagnon de route à Mme d'Épinay. Je dis bien : de s'offrir,

car voici, après cette inexactitude assez importante, le second fait qui résulte de sa lettre à Saint-Lambert. Il lui dit en propres termes : « Vous savez le prochain départ de Mme d'Epinay. Elle m'aproposé de l'accompagner sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, *la voyant escortée de son mari,* du gouverneur de son fils..., je n'ai pas accepté le voyage et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus (donc après) Diderot m'écrit un billet extravagant. »

Ainsi, d'après la lettre à Saint-Lambert (contemporaine des évènements), c'est au moment même où Mme d'Epinay annonce à Rousseau son voyage, c'est à ce moment que Rousseau apprend que M. d'Epinay part avec elle. Or dans les *Confessions,* c'est seulement après que Rousseau a refusé de « chaperonner » Mme d'Epinay, que M. d'Epinay, pour sauver à tout prix les apparences, se décide à accompagner sa femme. Il me paraît donc tout à fait probable que Rousseau, pour donner un air de vraisemblance à son odieuse supposition (le besoin d'un chaperon), a retardé, jusqu'après son refus, la décision de M. d'Epinay et si l'auteur de la lettre à Saint-Lambert a dit vrai, l'auteur des *Confessions* a menti.

Je ne crois pas qu'on puisse invoquer une inadvertance de Rousseau écrivant à Saint-Lambert. Il cite M. d'Epinay avant le précepteur ; il semble bien qu'il reproduise ici les paroles mêmes de Mme d'Epinay en réponse à sa question : avec qui partez-vous ? Il s'est avisé de modifier ces paroles dans les *Confessions* et l'on voit dans quel but ; mais on ne s'avise jamais de tout et sa lettre à Saint-Lambert l'a trahi : elle est une nouvelle preuve, et péremptoire, qu'on n'avait jamais eu besoin de lui pour le voyage de Genève.

Ce voyage venait d'être retardé par suite d'une indisposition du fils de Mme d'Epinay, et Grimm, ayant pensé que Mme d'Epinay « ne partirait pas de quelques jours », ne voulut pas différer plus longtemps sa réponse à Rousseau : mais il ne lui envoya qu'un très court billet pour lui faire prendre patience : en réalité, il attendait le départ de Mme d'Epinay, à la fois pour épargner, à son amie malade, de nouvelles

tribulations et pour porter à Rousseau un coup décisif sans être désormais gêné par les scrupules de Mme d'Epinay et par ce reste de tendresse qu'elle gardait malgré tout à son ingrat ami.

Dans son billet, Grimm se garde bien de donner à Rousseau le conseil que celui-ci lui demande : qu'il s'adresse à Mme d'Epinay elle-même et lui fasse ses offres : elle les repoussera d'ailleurs, c'est certain, car pourquoi diable ! Rousseau veut-il que Diderot soit « le porte-paroles » de Mme d'Epinay en cette affaire ? Rien de plus sensé et de plus habile aussi que ce billet de Grimm : Rousseau voudrait pouvoir dire à ses amis qu'il s'est offert : qu'il s'offre à celle qui a seule qualité pour accepter ou refuser son offre. Ce billet dit Rousseau, me « frappa d'étonnement » — de dépit plutôt, je crois, car sa ruse était déjouée. Si, à la question qui lui était posée, Grimm avait répondu par un oui ou par un non, Rousseau triomphait. Grimm disait-il qu'il devait partir ? Voyez leur tyrannie ! se serait écrié Rousseau. Grimm disait-il qu'il ne devait pas partir ? Voyez, se serait encore écrié Rousseau : Mme d'Epinay s'est fâchée de ce que je ne l'accompagnais pas et Grimm me donne raison ! Et c'était toujours le voyage de Genève qui restait l'unique cause de leur brouille et de son départ probable de l'Hermitage et tout l'odieux en retombait sur Mme d'Epinay. Grimm n'ayant dit ni oui ni non, qu'allait maintenant faire Rousseau ?

S'il avait été sincère en demandant conseil à Grimm, il devait maintenant s'adresser à Mme d'Epinay et remettre son sort entre ses mains. Pourquoi dit-il alors dans ses *Confessions* : « Je ne donnai pas dans le piège de lui offrir de partir avec elle ? » où donc est le piège ? il n'y en a pas et il sait très bien qu'il n'y en a pas, puisque M. d'Epinay part avec sa femme ; Mme d'Epinay lui répondra qu'il peut tranquillement rester à l'Hermitage. C'est parce qu'il est sûr d'avance de cette réponse qu'il n'a garde de « s'offrir », car alors il ne pourrait plus dire que, s'il s'est brouillé avec Mme d'Epinay, c'est parce qu'il n'a pas consenti à l'accompagner. Le

piège, ce n'est pas Grimm qui le tend à Rousseau, mais bien Rousseau qui le tend au lecteur, à qui il veut faire prendre le change, sur le vrai motif de ce que j'appellerai, moi, la légitime indignation de Mme d'Epinay contre ses odieux soupçons, et de ce qu'il appelle, lui, d'un tout autre mot : d'un mot qui n'est pas seulement un adroit euphémisme, mais une impudence calculée, puisqu'il intervertit les rôles tout simplement : « Je crois devoir à Mme d'Epinay de ne pas quitter l'Hermitage d'un air de *mécontement* qui supposerait de la brouillerie entre nous. » Ainsi c'est lui qui serait mécontent, ayant, sans doute, été l'offensé !

Conformément à sa tactique, il écrivit à Mme d'Epinay une lettre où, comme il nous en a prévenus, il se gardait bien de « s'offrir » : tout au contraire, et sans réfléchir un seul instant qu'il écrivait à une femme malade, installée sans doute au chevet de son fils, il lui disait tout ce qu'il fallait pour lui ôter l'envie, si elle l'avait jamais eue, de s'embarquer avec un tel malotru. Il a, lui dit-il galamment, pour « suspect son caractère, car insensiblement elle a cherché à la réduire en servitude et à l'employer selon ses vues secrètes... Quant au billet de Diderot, il est très certain qu'il ne vient pas de lui et il soupçonne une espèce de ligue dont elle est le mobile. » Au reste, elle l'aura toujours pour ami quand elle ne voudra plus l'avoir pour « esclave » et qu'elle renoncera, comme par exemple pour le voyage de Genève, à tous ces « détours » (l'édition de du Peyrou porte même : « à tous ces mensonges détournés »).

Grimm eut le bon esprit d'arrêter au passage cette grossière missive pour ne l'envoyer à Mme d'Epinay qu'après son arrivée à Genève. Mme d'Epinay partie, il fit enfin à Rousseau (le 7 ou 8 novembre) la réponse qu'il avait différée. Il rompait cette fois ouvertement avec lui. Rousseau lui renvoya sa lettre sans la lire, assure-t-il, jusqu'au bout, car « les termes en étaient tels que la plus infernale haine les peut dicter ». Les *Mémoires* nous donnent cette lettre : mais est-elle authentique ? Rousseau avait ses raisons pour n'en pas garder copie,

car, authentique ou non, cette lettre des *Mémoires* n'a pas pu différer beaucoup, ni pour le ton ni pour le fond même, de ce que dut être l'original. Rousseau a dû y lire des phrases, telles que celle-ci, qui mettaient tout simplement la vérité à la place des vilains sophismes forgés par son ingratitude : « Vous osez me parler de votre esclavage, à moi qui depuis deux ans suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme ? »

La rupture avec Mme d'Epinay ne devait avoir lieu qu'une dizaine de jours après la rupture avec Grimm. Dans cet intervalle, Mme d'Houdetot, puis Diderot, puis Saint-Lambert lui-même (alors malade à Aix-la-Chapelle) interviennent pour calmer Rousseau et l'empêcher de s'enferrer de plus belle. Mme d'Houdetot se tue à lui répéter de ne plus écrire et de rester tranquille à l'Hermitage : elle craignait que le brusque départ de Rousseau ne fît un éclat qui rejaillirait sur elle. Saint-Lambert, de son côté, lui remontre que le moment serait mal choisi pour rompre avec Mme d'Epinay, c'est-à-dire avec une femme malade. Et Rousseau lui ayant écrit qu'il méprisait fort l'argent « qui n'est que de la boue » : à la bonne heure ! lui réplique Saint-Lambert ; « mais l'argent qui vient des autres est un métal précieux dont ils se sont privés pour nous ; et Mme d'Epinay n'est pas riche. » Cette lettre, datée du 21 novembre, ne parvint à Rousseau, par Mme d'Houdetot, que le 27. Dès le 12 novembre, Mme d'Epinay avait eu occasion de lui exprimer vertement ce qu'elle pensait de la lettre qu'il lui avait écrite avant son départ et que Grimm venait seulement de lui faire parvenir : « Vous me faites pitié ; si vous êtes de sang-froid, votre conduite m'effraye pour vous... Vous abusez de la patience que m'a donnée jusqu'à présent mon amitié pour vous. » Malgré cette mercuriale, Rousseau, cédant aux instances de Mme d'Houdetot qui le priait de ne pas déloger encore (et il n'y tenait guère, je crois, pour les raisons que j'ai dites), et comptant peut-être aussi sur un nouveau retour d'indulgence de Mme d'Epinay,

lui écrivit un humiliant billet qui se terminait par ces mots : « J'ai voulu quitter l'Hermitage et je le devais ; mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps, et, puisque mes amis le veulent, j'y resterai, si vous y consentez. » La réponse ne se fit pas attendre ; c'était un congé en règle : « Puisque vous vouliez quitter l'Hermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. » Huit jours après avoir reçu cette lettre, le 15 décembre 1757, Rousseau quittait l'Hermitage, où il était entré le 9 avril 1756. On sait qu'il s'établit à Mont-Louis ; mais les démêlés que nous venons de raconter allaient avoir pour Rousseau des conséquences immédiates qu'il nous reste à exposer.

VIII

De ses trois amis, Grimm, Mme d'Epinay et Diderot, Rousseau avait perdu les deux premiers : tout lui commandait de s'attacher plus fortement que jamais au troisième, Diderot, qui ne demandait qu'à lui garder son amitié : « Il est certain, lui écrivait alors Diderot, qu'il ne vous reste plus d'amis que moi, mais il certain que je vous reste. Je l'ai dit sans déguisement à tous ceux qui ont voulu l'entendre et voici ma comparaison : C'est une maîtresse dont je connais bien les torts, mais dont mon cœur ne peut se détacher. » Rousseau va bien vite lui montrer comme il s'entend à « détacher » de lui les cœurs qui voudraient lui rester fidèles.

Il venait d'écrire à Mme d'Epinay cette lettre du 23 novembre où, tout en lui déclarant que « l'amitié était éteinte » entre eux, il lui demandait la permission de passer encore l'hiver à l'Hermitage. C'est « quelques jours après », nous dit Rousseau, qu'il reçut la visite de Diderot. Cette visite est racontée très différemment dans les *Mémoires* et dans les *Confessions*. Le récit des Mémoires est, à coup sûr, arrangé :

les erreurs de fait s'y rencontrent à côté des erreurs de date. Le récit des Confessions mérite-t-il plus de confiance ? Il ne s'accorde guère avec la lettre de Diderot écrite à Grimm, le soir même, semble-t-il, de cette visite. Enfin cette lettre elle-même est-elle authentique ? Je le crois : car, d'une part, Grimm en envoie, dit-il, une copie à Mme d'Epinay (et Mme d'Epinay a vraisemblablement transcrit cette copie dans ses Mémoires) ; et, d'autre part, elle est telle qu'un Diderot seul pouvait l'écrire ; c'est une belle pièce d'éloquence : on croit voir les grands gestes et entendre la voix tonnante de Diderot. Voici cette lettre : « Cet homme est un forcené. Je lui ai reproché, avec toute la force que donnent l'honnêteté et une sorte d'intérêt qui reste au fond du cœur d'un ami qui lui est dévoué depuis longtemps, l'énormité de sa conduite ; les pleurs versés aux pieds de Mme d'Epinay, dans le moment même où il la chargeait, près de moi, des accusations les plus graves ; cette odieuse apologie qu'il vous a envoyée et où il n'y a pas une seule des raisons qu'il y avait à dire ; cette lettre projetée pour Saint-Lambert qui devait le tranquilliser sur des sentiments qu'il se reprochait, et où, loin d'avouer une passion née dans son cœur malgré lui, il s'excuse d'avoir alarmé Mme d'Houdetot sur la sienne. Que sais-je encore ? je ne suis point content de ses réponses : je n'ai pas eu le courage de le lui témoigner, j'ai mieux aimé lui laisser la misérable consolation de croire qu'il m'a trompé. Qu'il vive ! il a mis dans sa défense un emportement froid qui m'a affligé. J'ai peur qu'il ne soit endurci.

Adieu, mon ami ; soyons et continuons d'être honnêtes gens ; l'état de ceux qui ont cessé de l'être me fait peur. Adieu, mon ami, je vous embrasse bien tendrement ; je me jette dans vos bras comme un homme effrayé ; je tâche en vain de faire de la poésie, mais cet homme me revient tout à travers mon travail, il me trouble et je suis comme si j'avais à côté de moi un damné ; il est damné, cela est sûr, adieu mon ami... Oh ! mon ami, quel spectacle que celui d'un homme méchant et bourrelé ! Brûlez, déchirez ce papier... ;

que je ne revoie plus cet homme-là ; il me ferait croire aux diables et à l'enfer. Si jamais je suis forcé de retourner chez lui, je suis sûr que je frémirai tout le long du chemin ; j'avais la fièvre en revenant. Je suis fâché de ne pas lui avoir laissé voir l'horreur qu'il m'inspirait et je ne me réconcilie avec moi qu'en pensant que vous, avec toute votre fermeté, vous ne l'auriez pas pu à ma place : je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin ; et je le voyais !... En vérité, la main me tremble. »

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette lettre, ce n'est pas l'emphase théâtrale qui est comme la signature même de l'auteur : mais c'est la preuve certaine que Diderot nous donne, sans y songer, du rôle prépondérant qu'a dû jouer Grimm dans toutes ces histoires. Diderot a raconté lui-même à Marmontel sa visite à Rousseau : « alors (aurait-il dit à Marmontel) Rousseau fut plus éloquent et plus touchant dans sa douleur qu'il ne l'a été de sa vie. Pénétré de l'état où je le voyais, mes yeux se remplirent de larmes ; en me voyant pleurer, lui-même il s'attendrit et il me reçut dans ses bras. » Diderot, en effet, le bon Diderot, en face de son ami qui lui a ouvert ses bras, a pu le gronder; mais il s'est, à coup sûr, attendri avec lui et après s'être réconcilié avec Rousseau (puisque même dans sa lettre à Grimm il prévoit qu'il retournera chez lui), il a honte, en pensant à Grimm, de sa faiblesse d'âme et, chemin faisant, l'idée de sa prochaine entrevue avec Grimm lui redonnant du cœur, il s'exalte, fait dans sa tête le discours qu'il aurait dû tenir à Rousseau; et enfin, rentré chez lui, il écrit cette lettre, où il se reproche de n'avoir pas parlé avec assez de fermeté, mais où, en même temps, par peur de Grimm, il fait Rousseau noir comme « un diable ».

En somme, et malgré l'ascendant de Grimm sur Diderot, il était facile à Rousseau, s'il avait su s'y prendre, ou plutôt s'il l'avait sérieusement désiré, de garder le cœur de son plus vieil ami. Les torts de Diderot étaient après tout pardonnables, et ils témoignaient d'ailleurs de son amitié sincère, encore que maladroite, pour Rousseau : « Eh bien ! avait-il

écrit à Rousseau, quand je me mêlerais encore de vos affaires, sans les connaître assez, qu'est-ce que cela signifierait? Rien. Ne suis-je pas votre ami et n'ai-je pas le droit de vous dire tout ce qui me vient en pensée?. » Et, revenant sur ce fameux voyage de Genève, il lui dit ce qui aurait dû détromper Rousseau et l'empêcher de reproduire, dans ses Confessions, ses outrageantes suppositions sur le complot tramé contre lui : « Une bonne fois pour toutes, mon ami, que je vous parle à cœur ouvert : vous avez supposé un complot entre tous vos amis pour vous envoyer à Genève, et la supposition est fausse. Chacun a parlé de ce voyage selon sa façon de penser et de voir. Vous avez cru que j'avais pris sur moi le soin de vous instruire de leurs sentiments et *cela n'est pas*. » Mais cela était — pour Rousseau, malgré la parole de son ami, et cela était uniquement parce qu'il fallait que cela fût pour l'innocenter à ses yeux, et aux yeux de la postérité, en vue de laquelle il écrivait ses Confessions.

Après cette visite de Diderot à Rousseau, l'intimité s'était relâchée entre eux; on ne s'était pas brouillé pourtant, car le 2 mars 1758, Rousseau envoyait à Diderot une apologie de sa conduite, apologie emphatique et vague d'ailleurs ; et, sans doute, il s'y défend bien d'être « un méchant », ce qui prouve un certain refroidissement dans leurs relations ; mais Diderot est encore, à cette date, « mon cher Diderot. » Quelle dut être, par conséquent, la stupéfaction de celui-ci, quand, deux mois après, en mai 1758, il lut en tête de la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, ces mots de la Préface qui, sans le nommer, le désignaient à tous les lecteurs : « J'avais un Aristarque, sincère et judicieux ; je ne l'ai plus, je n'en veux plus ; mais je le regretterai sans cesse et il manquera bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Et, rendant publique l'accusation qu'il portait contre son ami, Rousseau donnait en note, sous la forme d'un passage latin de l'*Ecclésiastique*, le motif de sa rupture avec Diderot. Cette note, traduite par Marmonteil, disait ceci : « Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, n'en désespérez pas : car il y a moyen

de revenir. Si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien, il est possible encore de vous réconcilier avec lui. Mais pour l'outrage, le soupçon injurieux, la *révélation du secret* et la plaie faite à son cœur *en trahison*, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. »

Que s'était-il passé qui justifiât une si éclatante et si brutale rupture? Le 6 mai 1758 Rousseau reçut de Mme d'Houdetot une lettre qui le désola : « J'ai à me plaindre, lui écrivait Mme d'Houdetot, de votre indiscrétion et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion et je la cachais à ce que j'aime pour ne pas lui donner de l'éloignement pour vous. Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvaient nuire à ma réputation. Ces bruits sont parvenus depuis quelque temps à mon amant, qui a été affligé que je lui eusse fait mystère d'une passion que je n'ai jamais flattée et que je lui taisais dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être mon ami. J'ai vu en lui un changement qui a pensé me coûter la vie. La justice qu'il me rend enfin sur l'honnêteté de mon âme et son retour à moi m'ont rendu le repos ; mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage et je me dois à moi-même de ne pas m'y exposer. Je dois à ma réputation de rompre tout commerce avec vous. » Que Mme d'Houdetot n'ait pas révélé à Saint-Lambert, au moins dans toute sa violence, la passion de Rousseau, il n'en faut pas douter, puisqu'elle l'affirme : mais cela ne veut pas dire que Saint-Lambert n'en fût pas du tout instruit: son attitude envers Rousseau lors de son récent voyage à Paris, même sa lettre amicale à Rousseau avec le reproche très net du début, ce qu'il avait pu entendre dire à Paris ou à la Chevrette indépendamment de ce qu'il avait pu lire dans la fameuse dénonciation anonyme, tout démontre que Saint-Lambert, à moins d'être — et il en était à cent lieues — profondément naïf, était très suffisamment renseigné dès ce premier voyage à Paris. Qu'était-il donc arrivé depuis qui vînt le troubler si

fort? Précisément ce qu'il avait voulu empêcher dans cette lettre à Rousseau, où il affectait de croire à l'austérité de celui-ci : un éclat, une divulgation publique. Que dit, en effet, Mme d'Houdetot? « *ces bruits* sont parvenus à mon amant. » Homme de société et d'une correction qui n'allait même pas sans quelque roideur, ce que Saint-Lambert devait redouter par dessus tout, c'était le scandale. Et la preuve en est que, même dans cette lettre de rupture, qu'il a dictée évidemment à sa maîtresse, il lui fait dire « qu'il plaint Rousseau de sa faiblesse plus qu'il ne la lui reproche et que l'un et l'autre (Mme d'Houdetot et lui), ils sont fort éloignés de s'unir aux gens qui veulent le noircir: *ils* parleront toujours de lui avec estime. » Seulement, pour couper court aux bruits qui circulent, il exige que Mme d'Houdetot cesse de le voir.

Mais qui donc, parmi les amis de Rousseau, avait trahi son secret? Dès qu'il s'agit de trahison, Rousseau n'hésite jamais à nommer le coupable : ici il va droit à son meilleur ami et, à peine a-t-il achevé de lire la lettre de Mme d'Houdetot que, saisi d'indignation, il s'écrie : « Et toi aussi, Diderot, indigne ami! » Pourtant, nous assure-t-il, il voulut douter : mais cela lui devint impossible après deux visites de Saint-Lambert à Mont-Louis. Que lui apprit donc Saint-Lambert sur « l'indigne ami? » La première fois, Saint-Lambert avait, nous dit-il, « peu de temps à lui donner »; cette visite ne compte donc pas, et, à mon avis, la seconde visite compte encore moins (quoique ce fût la visite révélatrice), parce que cette fois-là Saint-Lambert ne rencontra que Thérèse et que le roman, quel qu'il soit, que Thérèse débita ensuite à Rousseau, ne peut, étant de Thérèse, rien prouver contre Diderot. Ainsi, parmi les jolies choses que Thérèse fait dire à Saint-Lambert, nous trouvons cette petite infâmie que Saint-Lambert était convaincu, comme d'ailleurs tout Paris, que Rousseau avait été l'amant de Mme d'Epinay; ce qui permet à Rousseau d'écrire, d'un ton dégagé, sur celle qui a été son amie et sa bienfaitrice, cette phrase qui est tout simplement abominable, d'abord parce qu'il n'a aucune preuve de ce qu'il

dit et parce qu'ensuite, même s'il en avait eu la preuve, il n'avait pas le droit de le dire dans un livre écrit pour la postérité : « Saint-Lambert, *au grand déplaisir de la dame,* était dans le même cas que moi » (n'avait, pas plus que moi, été son amant ; mais il l'avait échappé belle !)

Rien de tout cela n'autorisait Rousseau à dénoncer Diderot comme l'auteur des « bruits » qui avaient si fort alarmé Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. Ces bruits-là, mais ils couraient les salons, et cela, depuis le jour où Rousseau et Mme d'Houdetot avaient mis si peu de mystère dans leurs fréquents rendez-vous. Le baron d'Holbach, chez Mme d'Epinay, n'avait-il pas persiflé Rousseau devant tout le monde, et Deleyre ne le plaisantait-il pas, de Paris, sur sa « passion bocagère? » Pourquoi donc accuser le seul Diderot d'avoir trahi un secret qui, semble-t il, n'en était plus un pour personne? Mais, dit-on, Diderot a reconnu lui-même son indiscrétion : il est vrai, seulement elle n'avait pas du tout la portée qu'affecte de lui donner Rousseau, lequel du reste ne cite rien de précis contre Diderot. D'après les *Mémoires* et d'après les *Tablettes* de Diderot, retrouvées par M. Tourneux (et reproduites dans la *Jeunesse de Mme d'Epinay,* de MM. Perey et Maugras, p. 537), Rousseau aurait un jour avoué à Diderot sa passion pour Mme d'Houdetot ; Diderot lui aurait alors conseillé de renoncer à voir Mme d'Houdetot et de tranquilliser par une lettre Saint-Lambert et Rousseau lui aurait promis d'écrire cette lettre. Revoyant plus tard Saint-Lambert et croyant que Rousseau lui avait écrit, ainsi qu'il l'avait promis, « je lui parlai, dit Diderot, de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscrétion. » Sur quoi l'on peut remarquer que, si Saint-Lambert savait déjà les choses « à moitié », il les savait donc très suffisamment, à un bon entendeur tel que lui en pareille matière demi-mot devant largement suffire — et d'ailleurs, ne faisait-il pas semblant de ne les savoir qu'à moitié? — et, en outre, qu'il n'y

avait qu'un Diderot au monde pour aller, de but en blanc, entretenir l'amant avéré de Mme d'Houdetot de la passion d'un tiers pour cette même Mme d'Houdetot. Mais il y avait là surtout, de la part de Diderot, manque de tact et étrange bévue : c'était, il est vrai, une grosse maladresse, ce n'était pas une « trahison. » Exubérant et bavard, jamais chez lui, toujours chez les autres, au propre comme au figuré, Diderot était le dernier homme du monde à qui Rousseau, qui le connaissait depuis si longtemps, aurait dû confier un secret intéressant d'autres personnes que lui. Rien en tous cas ne l'autorisait à dénoncer au monde entier, sous la forme d'un anathème imprimé, la grande trahison de celui qui aurait commis les forfaits énumérés dans le terrible verset de l'*Ecclésiastique :* « Excepto convicio et improperio et superbiâ et mysterii revelatione. » Ah ! comme Diderot, qui s'entendait pour le moins aussi bien que Rousseau à déclamer, aurait pu lui faire rentrer dans la gorge tout son latin d'église, en lui rappelant qu'on ne sacrifie pas, avec une pareille désinvolture, le meilleur de ses amis ; qu'on ne punit pas ainsi, par une flétrissure publique, quelques mots malheureux échappés dans un entretien tout privé ; et qu'enfin, pour peu qu'on ait du cœur, on doit toujours, dans l'ancien ami, respecter les droits de l'amitié! Mais les seuls droits sacrés pour Rousseau étant ceux de son *repos* et de sa *gloire*, il n'avait pas un seul instant hésité à jeter par dessus bord l'ami qui avait troublé son repos et le conseiller littéraire dont il désirait plus que jamais s'affranchir, maintenant qu'il avait mis sa gloire à rabattre l'orgueil de ces prétendus philosophes dont Diderot était le chef. Cette impatience de marcher enfin seul, est-ce qu'elle ne se trahit pas dans ce mot de sa Préface qui est comme un cri de soulagement : « J'avais un Aristarque, je n'en ai plus : *je n'en veux plus !* »

Ayant appris au monde que son ami Diderot était quelque chose comme un drôle, Rousseau s'applaudit de sa mâle franchise : au cours de sa *Lettre sur les Spectacles,* où se retrouve comme on sait, l'écho de ses récents démêlés et où il

parle au public par la bouche de ce misanthrope idéal qu'il oppose par endroits au misanthrope de Molière, il prête à son héros ces nobles sentiments qu'il croit être les siens, comme il vient, paraît-il, de le montrer en rompant avec Diderot : « la basse et secrète médisance est indigne de lui,... et, quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face. » Et ailleurs, pensant aux prétendues avanies qu'on vient de lui faire, Alceste-Rousseau en parle avec une fière résignation : « S'il n'avait pas prévu le mal que lui fera sa franchise, elle serait une étourderie et non pas une vertu... Qu'une femme fausse le trahisse (ceci est pour Mme d'Epinay), que d'indignes amis le déshonorent (et ceci est pour Grimm), que de faibles amis l'abandonnent (et voilà pour Diderot, car c'est, paraît-il, Diderot qui l'a abandonné), il doit souffrir sans murmurer : il connaît les hommes. »

Oui certes, Rousseau connaît les hommes : il sait qu'on n'a qu'à se plaindre d'eux amèrement pour se faire écouter du public et c'est là — sans parler, bien entendu, de son prestigieux talent —, ce qui explique l'extraordinaire faveur qu'ont trouvée auprès de la postérité ses plaintes éloquentes et mensongères ; il pouvait compter d'avance sur la *complicité* de tant de lecteurs qui croient avoir, eux aussi, des raisons d'en vouloir à l'humanité ; et de même qu'ici, dans sa *Lettre sur les Spectacles,* il exprime, sans nommer personne et sous prétexte de peindre son misanthrope idéal, tous ses griefs et toutes ses rancunes *personnelles,* de même, que de lecteurs, en suivant le récit des *Confessions*, s'attendrissent inconsciemment sur leur propre sort, sur les injustices qu'on leur a faites, sur les mauvais procédés de tant d'ingrats amis, qui, ont été justement pour eux ce que Grimm et Diderot et tant d'autres furent jadis pour ce pauvre Rousseau !

La rupture avec Diderot devait être définitive : il y eut une tentative de rapprochement et l'initiative en vint naturellement de l'offensé. Sept ans après la note outrageante de la *Lettre sur les Spectacles,* d'Escherny écrivait à Rousseau :

« Je mets les choses au pis : pouver-vous refuser l'oubli du passé et le désaveu de cette note funeste à un ami de vingt années, que vous avez blessé mortellement, et qui vous en prie en vous demandant grâce ? » (1) Rousseau répondit : « Je sais respecter les droits de l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais, c'est ma plus inviolable maxime. » (Motiers, 6 avril 1765). En d'autres termes : je ne pardonne jamais les outrages que je fais à mes amis.

Les choses en seraient restées là, et Diderot, dans cette mesquine et vilaine querelle, aurait gardé le beau rôle auprès de la postérité, si Rousseau ne s'était pas avisé en 1770 de lire en public ses *Confessions*, et plus particulièrement les passages où il raconte son séjour à l'Hermitage. Diderot et ses amis étaient naturellement pris à partie dans ces fragments et Diderot, quoi qu'il en ait dit (2), ne pouvait savoir jusqu'à quel point l'avait épargné le ressentiment de Jean-Jacques. En 1778, il publia son indigeste *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, où, dans une note, il attaquait Rousseau à mots couverts. Critiqué pour cette note, il l'expliqua et l'aggrava dans la deuxième édition de son ouvrage en 1784 : c'est un réquisitoire passionné et très peu généreux, puisque Rousseau n'était plus là pour se défendre. Diderot l'y traite de « scélérat artificieux et pervers » et il rabaisse jalousement ses mérites d'écrivain : ainsi tous les ouvrages de Rousseau ne valent pas un simple Eloge de Thomas, de celui-là même qui, au dire de Voltaire, avait inventé le gali-thomas ! Au reste Diderot ici ne manque pas seulement de générosité et de mesure, il manque même de mémoire, puisqu'il écrit : « tout mon ressentiment s'est réduit à repousser les avances réitérées qu'il a faites pour se rapprocher de moi. » Or, c'est exactement le contraire qui était la vérité, on n'a qu'à lire, sur ce point, une seconde lettre de d'Escherny à Rousseau qui commence ainsi : « Je ne me

(1) Streckeisen-Moultou, I, 280.
(2) Diderot : *Œuvres*, édit. Assézat, III, 93.

suis point hâté d'apprendre à M. Diderot la réponse que vous avez faite aux propositions de paix que je vous ai portées de sa part. »

Tels sont les faits de ce long et déplaisant procès : Rousseau s'y montra égoïste, insulteur et fou ; mais Diderot fut-il beaucoup plus sage ? « O philosophes dignes des étrivières (écrivait un jour Saint-Lambert à Rousseau), je vous honore et vous aime tous et suis fort aise de vous trouver des hommes. » Moins d'un an après cette lettre, il avait définitivement cessé d'aimer et d'honorer un de ces philosophes, et voici justement le coup d'étrivière qu'il assénait à l'auteur de la *Lettre sur les Spectacles*. Rousseau venait de lui envoyer son ouvrage et Saint-Lambert lui répond : « En vérité, Monsieur, je ne puis accepter le présent que vous me faites. A l'endroit de votre préface où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclesiaste (de l'Ecclésiastique), le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous, je l'ignore, mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie (au sujet de l'*Encyclopédie*) et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme à qui, du moins vis-à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un peu de faiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence, cela ne doit pas être difficile... Je vous promets, moi, Monsieur, d'oublier votre personne et de ne me souvenir que de vos talents. »

C'était un autre ami qui se détachait de Jean-Jacques et il faut toute la naïve partialité des fanatiques de Rousseau pour soutenir, comme fait l'un d'eux, que « Rousseau répondit à Saint-Lambert par une lettre qui était une rupture (il paraît

que la lettre de Saint-Lambert n'en était pas une), et à laquelle Saint-Lambert ne s'attendait pas (!); car, ajoute-t-on, moins de quinze jours après, il pria M. d'Epinay de lui ménager une entrevue avec Rousseau » (1).

Il est très vrai que M. d'Epinay, devant aller à la Chevrette, y invita Jean-Jacques à dîner en compagnie de M. et Mme Dupin et il ajoutait : « Je compte que MM. de Saint-Lambert, Francueil et Mme d'Houdetot seront de la partie ; vous me feriez un vrai plaisir, Monsieur, si vous vouliez être des nôtres. Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous désirent et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée. » Pour peu qu'on ait l'usage du monde, il n'y a rien de plus, dans ces derniers mots, qu'une formule de politesse ; tout au plus, une aimable insistance pour rassurer le farouche ermite sur la société qu'il trouvera à la Chevrette. La Lettre sur les spectacles avait eu un très grand succès; Rousseau en avait envoyé un exemplaire à M. d'Epinay et celui-ci, qui était d'ailleurs resté étranger à tous les démêlés de Rousseau avec Mme d'Epinay, aussi bien qu'avec Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, le remercie de son envoi par une invitation à dîner, au sujet de laquelle il ne s'est vraisemblablement pas concerté avec « tous » ses convives pour savoir si on devait aussi inviter Rousseau. Mais Rousseau en fait une affaire; il y voit la preuve que sa réponse à Saint-Lambert (qu'on trouvera dans les *Confessions,* à la suite de la lettre de celui-ci), « a fait rentrer Saint-Lambert en lui-même et qu'il regrette ce qu'il a fait. »

Son arrivée d'ailleurs fit sensation, c'est lui qui l'affirme : « Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. » Et, pour que nul n'en doute, il ajoute, avec une très grande habileté : « il n'y a que les cœurs français qui connaissent ces sortes de délicatesse. » Il ignorait donc encore, ce Genevois, que les Français n'invitent pas les gens pour leur faire la

(1) Streckeisen-Moultou, dans une note de *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, I, 423.

mine ! Mais surtout les procédés de Saint-Lambert le ravirent ; il causa avec lui, « de choses indifférentes, il est vrai, mais avec familiarité ». Et ainsi il put constater que « les sentiments de Mme d'Houdetot et de Saint-Lambert étaient moins changés qu'il ne l'avait cru », et, ce qui ne flatta pas peu sa vanité, il crut remarquer qu'il y avait plus de « jalousie », dans le cœur de Saint-Lambert, que de « mésestime. » Sa mésestime, Saint-Lambert trouvait sans doute qu'il la lui avait assez marquée dans sa récente lettre et c'est même cette mésestime à laquelle ils en étaient progressivement venus à l'égard de Rousseau qui avait décidé non seulement Saint-Lambert, mais encore Mme d'Houdetot à rompre avec Rousseau dont la conduite équivoque avait fini par les excéder.

Par exemple, dans la dernière visite qu'il avait faite à Eaubonne à Mme d'Houdetot, Rousseau prétend qu'il lui « détailla tout ce qui s'était passé » au sujet du voyage de Genève, et cela n'est pas vrai. Il lui laissa ignorer des faits importants que Mme d'Houdetot avait besoin de connaître, puisqu'il la consultait sur le parti à prendre, et ces choses — telles que la juste colère de Mme d'Epinay à la suite des lâches insinuations de Rousseau à Diderot, et la lettre insolente qu'il avait écrite à Mme d'Epinay après son départ — tout cela, Mme d'Houdetot ne l'avait appris que de Mme d'Epinay elle-même pendant qu'elle voulait, dans l'ignorance où l'avait laissée Rousseau, amener Mme d'Epinay à le garder quelque temps encore à l'Hermitage. Quand Mme d'Epinay l'eut enfin mise au courant, et qu'elle vit le rôle singulier que lui avait fait jouer Rousseau, elle n'eut pourtant pas un mot de reproche pour celui-ci ; et, pour la récompenser de sa générosité, Rousseau, ne recevant pas assez tôt à son gré les réponses aux lettres dont il l'accablait, l'accuse de se ranger du côté de ses ennemis. Mme d'Houdetot comprend enfin qu'il vaut mieux mettre un terme à une liaison qui menace de devenir trop « orageuse » ; elle sent d'ailleur, lui écrit-elle, que « s'ils ne diffèrent pas sur les principes, qui sont les mêmes pour tout honnête homme, ils diffèrent pour leur interprétation. » Par exemple, elle ne

peut se résoudre à regarder comme « des chaînes les bienfaits de l'amitié ». Elle qui a été si souvent témoin des délicates bontés de sa belle-sœur pour Rousseau, elle a été évidemment choquée d'entendre celui-ci refuser d'être « l'esclave » de Mme d'Epinay. Elle pense enfin, à l'encontre des commodes théories de Rousseau, que « si celui qui donne ne doit pas exiger de la reconnaissance, celui qui reçoit ne doit jamais s'en dispenser. » Il est évident que Mme d'Houdetot a perdu une à une ses anciennes illusions sur son vertueux ami; comme Mme d'Epinay, elle a appris à ses dépens à le percer à jour; et pressée sans doute aussi par Saint-Lambert qui veut délivrer sa maîtresse, comme Grimm a déjà libéré Mme d'Epinay, d'une aussi fatigante et compromettante amitié, elle rompt enfin et pour toujours (par sa lettre du 7 mai) avec l'homme qui lui a vendu si cher la double gloire de passer à la postérité, sous son propre nom dans les *Confessions*, et sous le nom de Julie dans la *Nouvelle-Héloïse*.

Et c'est, je crois, pour les mêmes raisons, à savoir pour que Rousseau ne compromette pas davantage son amie et aussi parce que Rousseau est maintenant bien connu de lui, que Saint-Lambert a rompu à son tour. Il a pris prétexte de l'insulte faite à Diderot, mais ce qui lui a certainement dicté sa lettre, c'est qu'il a vu le jeu double que jouait Rousseau lui écrivant, par exemple, qu'il n'a jamais voulu être que l'ami de Mme d'Houdetot, alors que Saint-Lambert sait maintenant, à n'en pas douter, que Rousseau a tout fait pour être son amant. Et, fidèle, je crois à sa tactique du début, Saint-Lambert rompt sur un incident qui met Mme d'Houdetot hors de cause; car il ne s'agit dans sa lettre que de l'offense faite à Diderot et Mme d'Houdetot reste en dehors du débat.

Ainsi Grimm d'abord, puis Mme d'Epinay, puis Mme d'Houdetot et Saint-Lambert, ils se sont tous, l'un après l'autre, éloignés de Rousseau; Diderot, lui, a reçu son congé de la main de Rousseau : il ne reste plus à ce dernier aucun ami. On dirait vraiment, que, dans toutes ces vilaines histoires, il a pris à tâche de justifier le mot de Diderot qui a

été comme la première étincelle de toutes ces discordes : « il n'y a que le méchant qui soit seul. »

IX

J'ai étudié dans le plus grand détail, chronologiquement et pièces en mains, ce séjour fameux et orageux de l'Hermitage. Que nous apprend-il en définitive, car c'est par là surtout qu'il nous intéresse, sur le caractère de Rousseau ? Il me semble que si l'on va au fond des choses, la cause première de toutes ces querelles et de toutes ces brouilles n'est autre que l'égoïsme de Rousseau. Rousseau en somme n'aime que lui : par exemple, s'il se sépare de Diderot, et avec éclat, en lui faisant un outrage public et immérité, c'est surtout parce que cet « Aristarque » le gênerait maintenant qu'il ne pense plus comme Diderot et qu'il veut penser seul. Dans ses rapports avec Mme d'Houdetot, il est visible de même qu'il ne recherche que son plaisir : ni la réputation de Mme d'Houdetot, ni l'amitié de Saint-Lambert ne l'arrêtent un seul instant dans la poursuite du but égoïste qu'il a avoué lui-même dans ses *Confessions*. On l'a vu aussi, il se croit en droit d'exiger de ses amis bien plus que ceux-ci ne doivent attendre de lui-même ; car il est un être à part et il érige naïvement en système indiscutable ses prétentions à des égards particuliers et à un traitement exceptionnel.

Maintenant cet égoïste, qui est en même temps très sensuel (il a fait vingt fois l'aveu de son « tempérament combustible »), veut passer pour très désintéressé et pour très vertueux, c'est-à-dire pour le contraire de ce qu'il est au fond ; et c'est surtout de *ce contraste perpétuel* entre ce qu'il est et ce qu'il prétend — soyons indulgent : et ce qu'il voudrait être, que naissent tous les malentendus et toutes les querelles. Il aspire sincèrement à être un Alceste et un Caton ; mais son naturel l'emporte et il arrive alors qu'il se contredit et se dément sans cesse. Il croyait planer dans les nues, ne

rêvant que « vertu sublime » et « sainte amitié », ce sont là de ses expressions favorites : et le voilà qui rampe et se traîne dans les plus vulgaires soucis de sa commodité et de son intérêt personnel. Que si maintenant quelque malavisé, par ses conseils intempestifs, fait éclater cet humiliant contraste entre ses doctrines et sa conduite, il en ressent une cuisante blessure d'amour-propre qu'il ne pardonne pas. N'est-ce pas l'explication même de sa brouille avec Diderot? Rousseau est le meilleur, le plus dévoué des amis : c'est sa prétention et je suis sûr même que c'est sa conviction. Or Mme d'Epinay malade va faire un pénible voyage, et dans le pays de Rousseau : « partez donc avec elle », lui écrit Diderot, et Rousseau est furieux contre Diderot; pourquoi cela? parce que Diderot lui a fait mesurer tout l'abîme qu'il y a entre le héros en amitié qu'il prétend être et le parfait égoïste qu'il est. Et notez que Mme d'Houdetot, qui l'aime si sincèrement, lui donne le même conseil et le plonge dans le même embarras : « oui, mon cher citoyen, lui dit-elle, quand votre ami et moi, nous vous avons dit notre avis sur cette affaire, le même intérêt *pour vous* (c'est-à-dire pour votre réputation d'homme vertueux et de délicat ami), nous a rassemblés sans nous être entendus. » Diderot, par sa fâcheuse insistance, a fait tomber le masque : le héros s'est évanoui, l'homme est resté avec ses mesquineries et son égoïsme très bourgeois, et c'est ce dont est mortellement blessé l'amour-propre de Rousseau.

Au fond, si Rousseau est si souvent en discorde avec ses amis, c'est parce qu'il est *en désaccord avec lui-même ;* son caractère, à chaque instant, dément ses principes, et c'est parce qu'il a, par moments, la conscience douloureuse de ce désaccord, qu'il s'évertue à le faire disparaître ou, tout au moins, à le dissimuler en modifiant, non son caractère, mais, ce qui est bien plus facile, les principes qu'il affiche. C'est ainsi que d'être aimable et reconnaissant envers qui vous oblige, cela s'appellera de l'esclavage, et il ne veut pas, lui, c'est justement contraire à ses principes, être « l'esclave »

ou « le valet » de Mme d'Epinay. Et encore rompre brutalement et publiquement, par une note diffamatoire imprimée, cela s'appellera franchise et loyauté : « la secrète médisance est indigne de lui, et quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face » (*Lettre sur les spectacles*). Il est très vrai, comme l'en a accusé Voltaire, que Rousseau se fait un mérite de son ingratitude et Voltaire a le droit d'ajouter, dans sa *Guerre civile de Genève* :

> *Par grandeur d'âme* il hait ses bienfaiteurs.

Qu'on me permette, puisqu'il nous y a invités lui-même, de pénétrer, si possible, jusqu'au fond de cet homme étrange et de le sonder *intus et in cute*, ce sont les expressions même qu'il a mises en tête de ses *Confessions*. J'ai dit tantôt que, s'il est sans cesse en dissentiment avec ses amis, c'est parce qu'il est en discorde avec lui-même ; et, en effet, si j'approfondis davantage cette nature si énigmatique au premier abord, je crois découvrir en lui deux traits de caractère qui se contrarient et comme deux principes d'action qui se combattent et se ruinent l'un l'autre : il est *rusé* et il est *passionné*. Je n'ai pas besoin d'ailleurs de faire remarquer que son égoïsme foncier peut, à la fois, fort bien trouver son compte aux ruses de sa stratégie et se concilier parfaitement avec ses passions : il a tout simplement l'égoïsme naïf des gens très passionnés.

Il est d'abord rusé jusqu'à la duplicité : qu'on se rappelle le jeu double qu'il joue avec Saint-Lambert et encore ses réticences calculées, quand il parle à Diderot de son amour pour Mme d'Houdetot et lui demande conseil, tout en lui cachant soigneusement qu'il a fait à Mme d'Houdetot l'aveu de sa passion. Et, de même, quand il discute avec Mme d'Houdetot sur l'opportunité de quitter l'Hermitage, il ne lui dit pas un mot de sa lettre insultante à Mme d'Epinay, ce que Mme d'Houdetot *devait* avant tout connaitre en cette affaire. Rappellerai-je encore sa lettre extraordinaire à Grimm qu'il consulte (!) pour savoir s'il doit partir avec Mme d'Epinay ?

Or tout cela s'appelle d'un seul mot : duplicité. Il ruse avec ses amis, il leur tend des pièges, leur cache ce qu'ils devraient savoir ; il a avec eux une tactique sournoise et perfide.

Seulement voici le malheur : ces pièges, il les détruit lui-même et cette tactique habile, c'est lui qui la fait échouer, parce qu'il est un passionné. A la moindre égratignure qu'on lui fait et à la plus petite piqûre d'épingle, il s'emporte, il s'oublie et il oublie ses savantes manœuvres. C'est un joueur très calculé et très fin, mais qui, pour un rien, perd la tête et par conséquent perd aussi la partie. Par exemple, quand il veut prolonger jusqu'au printemps son séjour à l'Hermitage, il s'arrange et prend ses mesures pour se faire prier de rester : mais voilà que Diderot lui écrit une lettre qui le fait bondir, ou bien il croit tout à coup avoir à se plaindre de Mme d'Epinay : aussitôt il saute sur sa plume et il écrit des mots irréparables. Mme d'Houdetot désire qu'il reste à l'Hermitage, c'est son « plan » ; mais c'est aussi, c'est surtout le plan de Rousseau. Or Rousseau fait tout ce qu'il faut pour faire échouer ce plan et Mme d'Houdetot de lui écrire : « Votre lettre à Mme d'Epinay est absolument déplacée d'après ce plan. » Mme d'Houdetot, qui le connaît bien, et qui du reste lui est favorable, lui dit encore : « défiez-vous du premier mouvement ; mettez un intervalle entre la chaleur de la passion et les réponses que vous faites ; sans cela vous êtes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après. » Mais c'est précisément cet « intervalle », ce temps de réflexion, cette maîtrise de soi enfin, dont Rousseau est incapable et qui toujours lui fait perdre le bénéfice de ses ruses de guerre.

Il y a, dans la dernière lettre qu'il écrivit à Diderot, une phrase très habile que je tiens à citer ici parce que j'y vois comme la clef des erreurs coutumières des apologistes de Rousseau : « un fourbe (Diderot ou tout autre l'avait évidemment accusé de fourberie) a de l'adresse et du sang-froid ; un perfide se possède et ne s'emporte point ; reconnaissez-vous en moi quelque chose de tout cela ? je suis

emporté dans la colère. » Or c'est là le raisonnement que font la plupart des Rousseauistes : Rousseau perfide ! mais c'est au contraire un impulsif ! à quoi je réponds qu'on peut être l'un et l'autre à la fois, un caractère ne se ramenant pas plus à l'unité absolue qu'un talent à ce qu'on a appelé une faculté maîtresse. On peut être parfaitement très fourbe et très colère à la fois et alors on fait des choses contradictoires ; c'est le cas de Rousseau. Et voilà pourquoi je disais que, s'il ne peut jamais s'entendre avec ses amis, c'est surtout parce qu'il est en perpétuelle discorde avec lui-même.

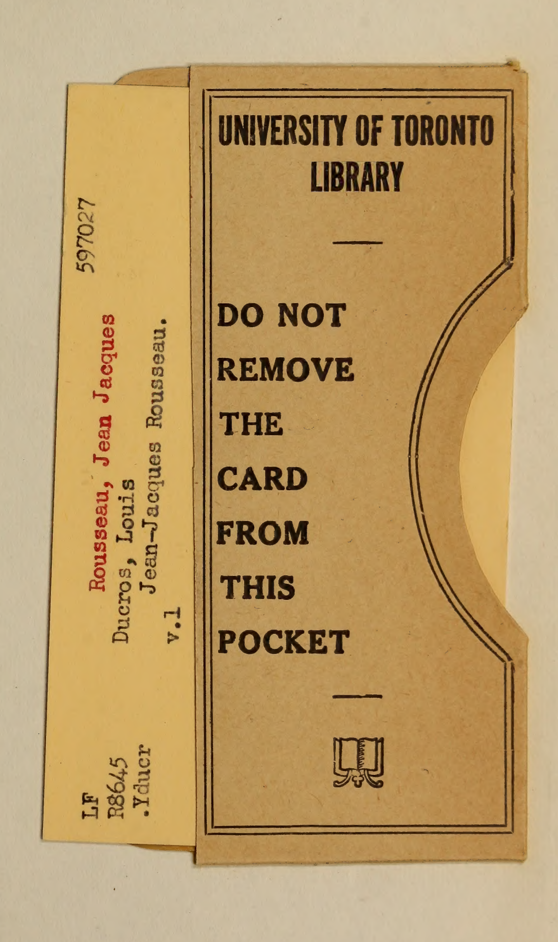
Ceux qui vantent la franchise de Rousseau raisonnent ainsi : « Rousseau, au lieu de garder ses cartes cachées, les pose toutes sur la table ; ce n'est pas ainsi qu'on joue (1). » Je dirais tout au contraire : « Rousseau, non seulement voudrait tenir ses cartes cachées, mais il triche et plus souvent qu'on ne croit. Mais, par moments, il abat son jeu par dépit, ou le laisse tomber parce qu'il tremble de colère et n'est plus maître de ses mouvements. » Et pourquoi cède-t-il toujours à sa colère ? C'est, avant tout, parce qu'il est, on le sait, d'une sensibilité suraiguë qui fait de lui un écorché; c'est ensuite parce qu'il manque d'éducation et que la politesse consiste avant tout à se maîtriser et à dominer ses nerfs ; mais les bonnes manières et les usages du monde, où le pauvre Jean-Jacques les aurait-il appris? et alors, vaniteux comme il est, il se fait un mérite de sa rusticité même. Il est vrai qu'à défaut d'éducation, certaines gens, même des gens du peuple, ont une générosité native qui les guide à travers la vie, comme un instinct très sûr, quand ils veulent, par exemple, témoigner leur reconnaissance; mais Rousseau n'a pas ces instincts généreux qui suppléent aux manières apprises et à la bonne éducation; la preuve indéniable, c'est lui qui nous l'a donnée : il ne sait pas pardonner à ses amis et son cœur est fermé à la reconnaissance ; il le dit expres-

(1) M. Eugène Ritter, *Zeitschrift* ..., p, 337.

sément et s'en fait gloire et il le prouve par sa conduite. On sait tout ce qu'a été pour lui Mme d'Epinay ; quant à Grimm et à Diderot, il est certain (nous en avons l'aveu même de Rousseau dans ses *Confessions*), que, l'un et l'autre, ils ont donné de l'argent et à maintes reprises à Mme et à Mlle Levasseur ; il est certain aussi que Diderot a prodigué à Rousseau ses conseils et son temps, quand Rousseau inconnu avait besoin de lui. On a vu comment Rousseau a parlé de Grimm, de Diderot et de Mme d'Epinay : or un homme qui oublie à ce point tous les services rendus et qui prend un plaisir si manifeste à outrager et à calomnier ses amis les plus intimes, cet homme-là peut être le plus beau génie de son siècle : à moins de soutenir, ef je n'en crois rien, qu'il est déjà fou, il ne faut pas hésiter à dire de lui qu'il a, comme l'a écrit Mme d'Houdetot elle-même, « un triste caractère », et, ce qui est bien pis, un mauvais cœur.

TABLE DES MATIÈRES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.


LF
R8645
.Yducr
597027
Rousseau, Jean Jacques
Ducros, Louis
Jean-Jacques Rousseau.
v.1
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET